



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

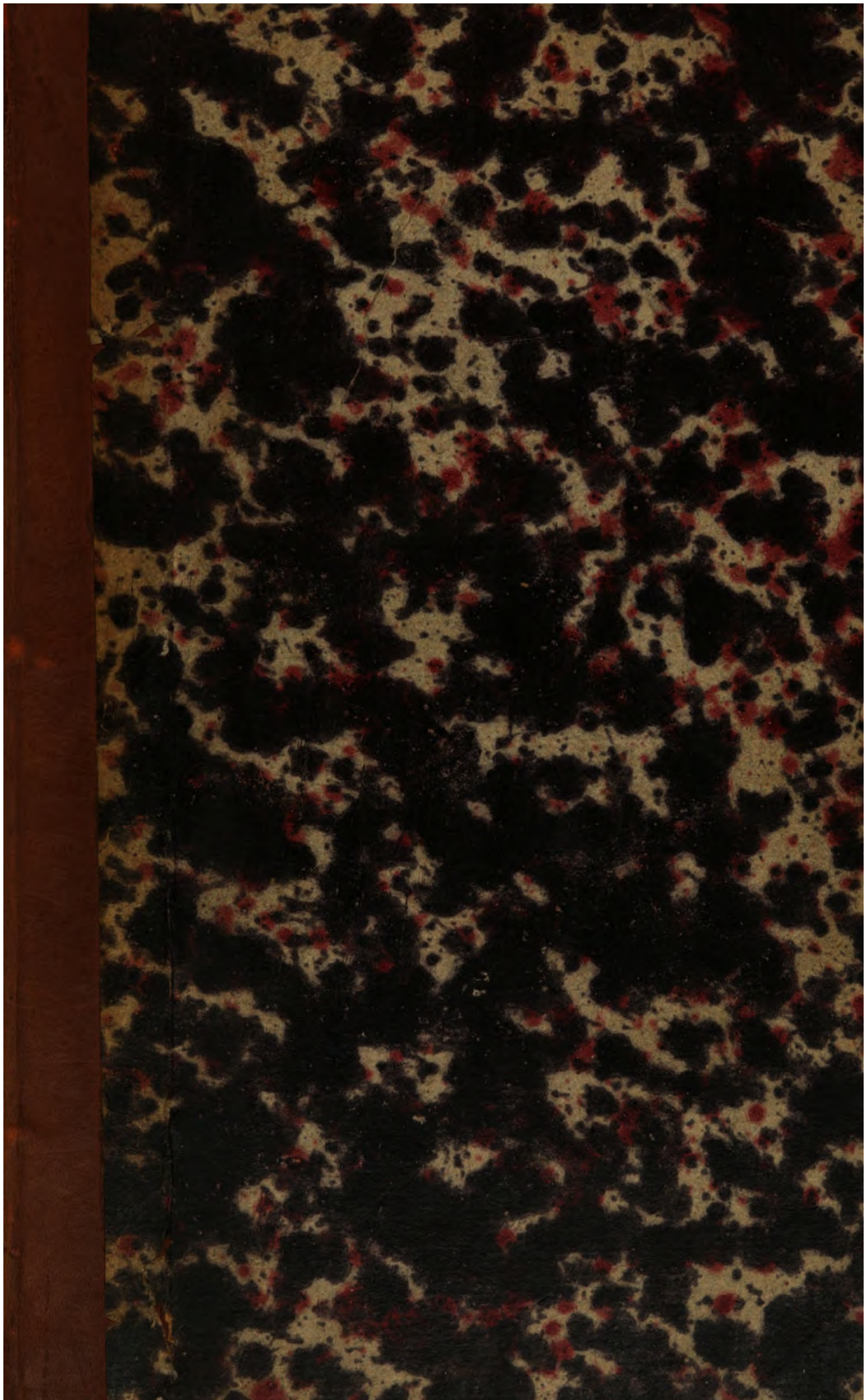
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

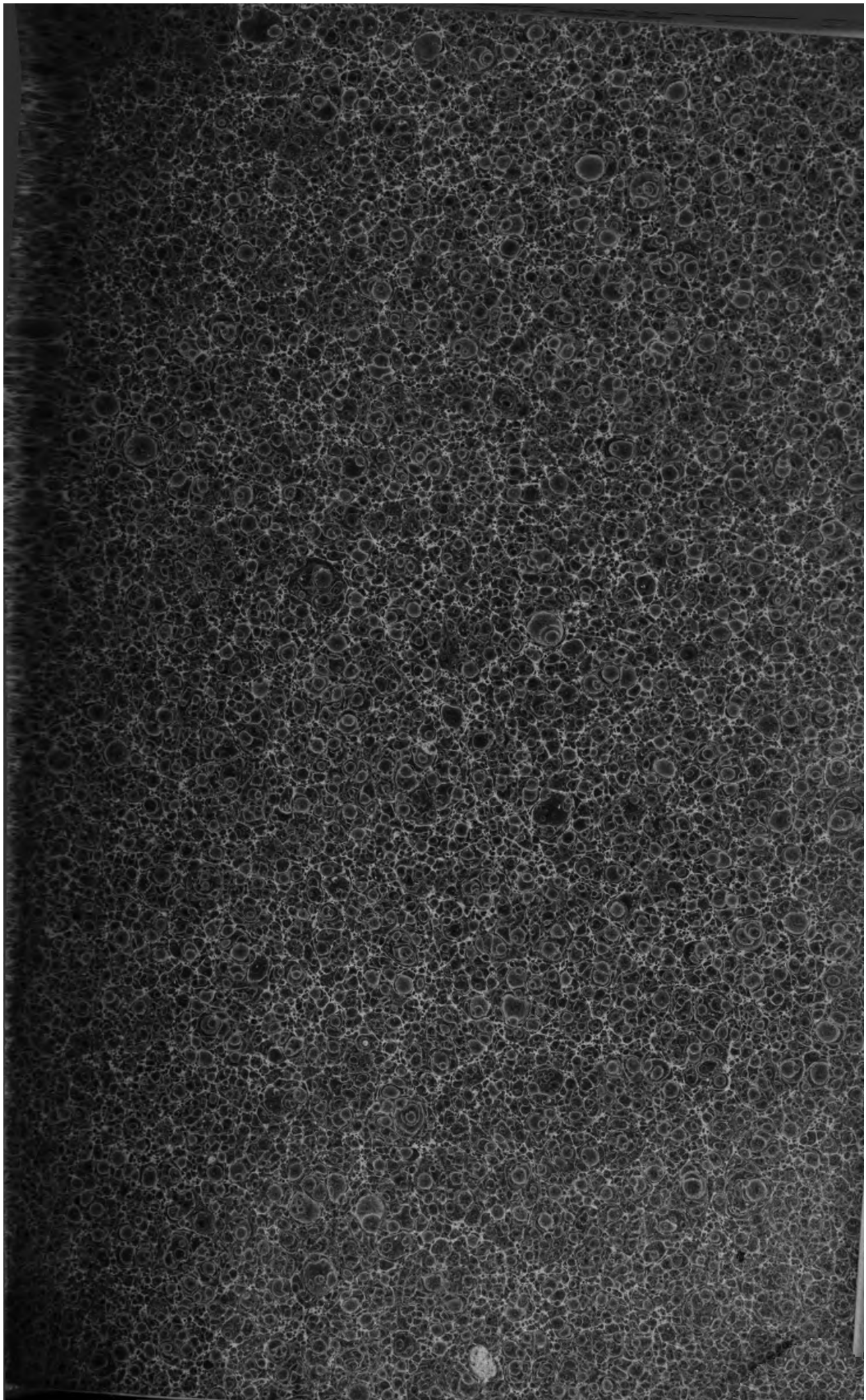
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

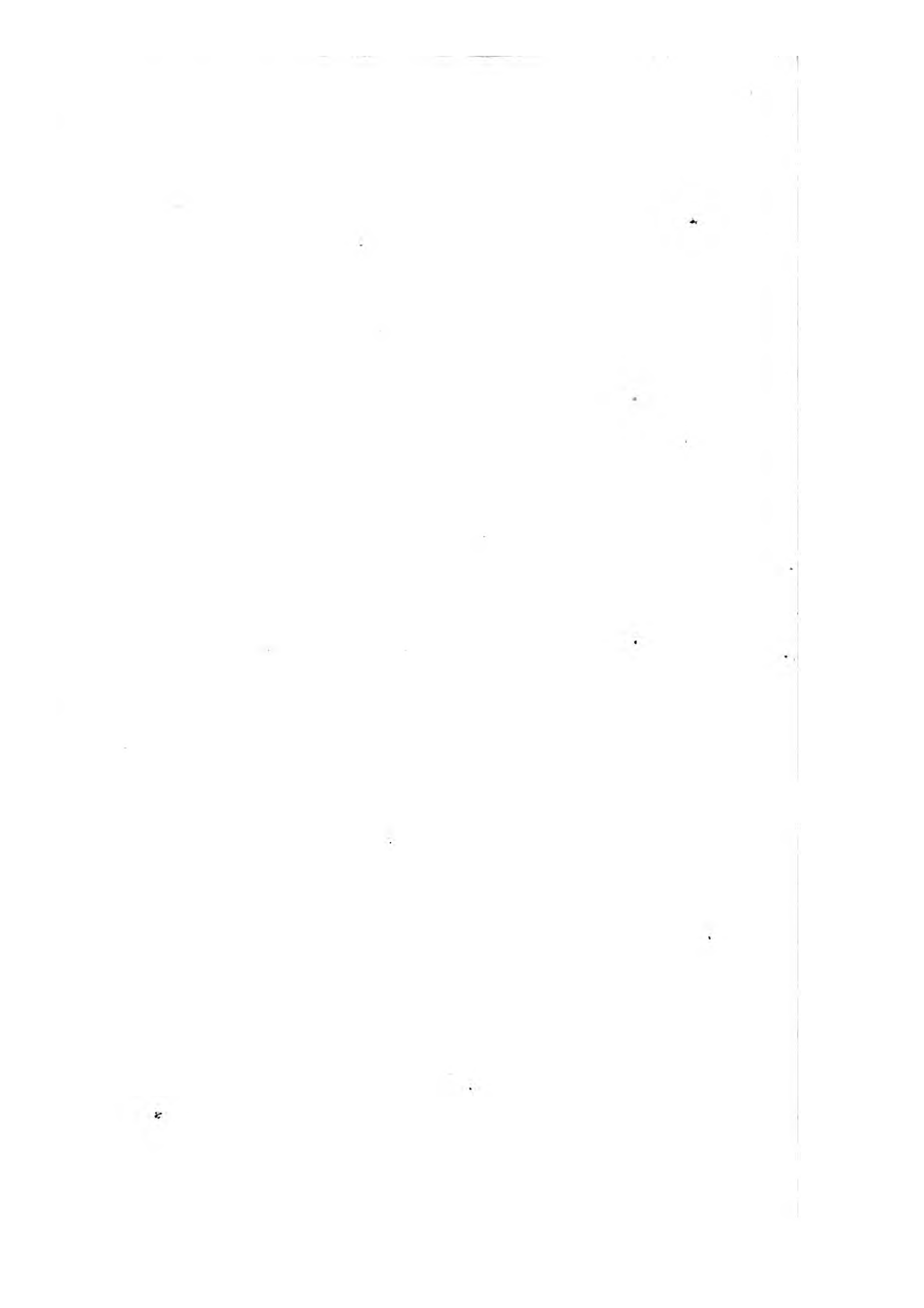


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



TAYLOR INSTITUTION.
F103. —
BEQUEATHED
TO THE UNIVERSITY
BY
ROBERT FINCH, M. A.
OF BALLIOL COLLEGE.
VG1. 1829 (14)





CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE
DE GRIMM

ET
DE DIDEROT,

DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1790.

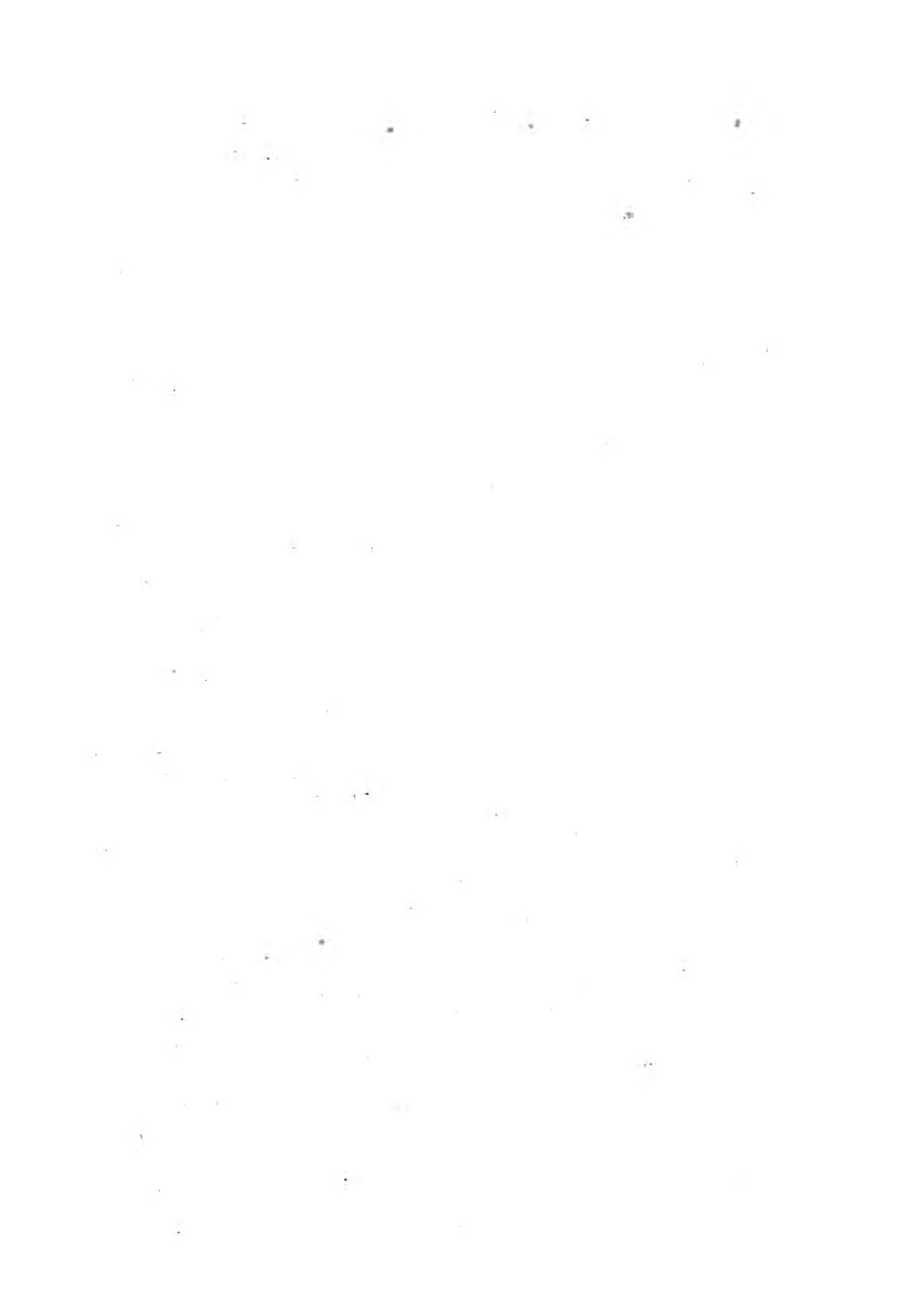
NOUVELLE ÉDITION,
REVUE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE,
AVEC DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS,
ET OU SE TROUVENT RÉTABLIES POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PHRASES SUPPRIMÉES PAR LA CENSURE IMPÉRIALE.

TOME QUATORZIÈME.

1788 — 1789.

A PARIS,
CHEZ FURNE, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 39;
ET LADRANGE, MÊME QUAI, N° 19.

M DCCC XXXI.



CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

1788.

JANVIER.

Paris, janvier 1788.

LE vendredi 14 décembre on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation des *Étourdis, ou le Mort supposé*, comédie en trois actes et en vers de M. Andrieux, connu déjà avantageusement à ce théâtre par la jolie pièce d'*Anaximandre*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps (1).

Cette comédie a obtenu le plus grand succès. La vivacité piquante de l'exposition pouvait faire craindre que l'auteur ne pût pas en soutenir la gaieté; mais il a eu le talent très-difficile d'en accroître le mouvement et l'intérêt, et de les varier par une succession de situations, qui, si elles sont quelquefois un peu forcées, le font oublier du moins au spectateur, grace à la gaieté d'un dialogue toujours vif, naturel et serré. L'auteur ne s'est pas permis d'ailleurs, dans cette comédie du genre le plus gai, une seule plaisanterie qui ne soit du meilleur goût et toujours analogue au caractère de ses divers interlocuteurs. Il était très-difficile de répandre quelque intérêt sur un ouvrage aussi comique, et M. Andrieux a eu encore ce talent; l'amour presque épisodique de Julie pour

(1) Au mois de décembre 1782.

son cousin lie non-seulement l'action, il sert à la développer, et il a fourni à l'auteur une scène d'un genre absolument neuf; rien de plus délicat que l'aveu que le jeune homme continue de faire à sa maîtresse sous le nom d'un tiers, en présence de l'hôtesse qui est venue l'interrompre. Cette seule scène suffirait pour donner les plus grandes espérances du talent de M. Andrieux; elle est d'un comique de situation tout-à-fait neuf, et le développement en est tout à la fois spirituel et naïf, plein de grace, de sentiment et de délicatesse. Il y a dans cette comédie une foule de vers qui rappellent très-heureusement la gaieté si originale du style de Regnard.

On a donné, le mercredi 2 janvier, sur le Théâtre Français, la première représentation d'*Odmar et Zulma*, tragédie en cinq actes, de M. de Maisonneuve, connu par le succès de *Roxelane et Mustapha*. La fable qui fait le sujet de cette nouvelle tragédie est purement de l'invention de M. de Maisonneuve.

L'embarras et l'in vraisemblance de cette fable, la nullité des moyens employés par l'auteur pour attacher une sorte d'intérêt public à la vie de l'enfant d'un vice-roi du Mexique, le romanesque des situations, leur longueur et leur monotonie, le défaut de convenance et de vérité dans les caractères, l'obscurité du plan et la faiblesse de l'exécution: tous ces défauts ont paru rachetés en quelque manière par le sentiment qu'inspirera toujours au théâtre la première et la plus intéressante des douleurs, celle de la tendresse maternelle. L'inquiétude cependant avec laquelle le spectateur partage les alarmes de Zulma est en général plus pénible qu'elle n'est attachante. L'auteur nous montre cette mère infortunée durant quatre actes

dans une situation qui est, pour ainsi dire, toujours la même; il n'a pas eu le talent de nous intéresser à la douleur de Zulma, comme on s'intéresse à celle d'Andromaque, de Mérope, d'Idamé, en faisant succéder tour à tour au danger qu'elle redoute des lueurs d'espoir qui n'auraient reposé l'ame du spectateur que pour lui faire éprouver de nouvelles émotions et plus vives et plus pressantes. Le caractère d'Hermandez n'a paru qu'une faible imitation de celui d'Alvarès; le rôle de Vasquez rappelle trop celui de Gusman; quoique Odmar soit agité des mêmes sentimens de haine et de vengeance que Zamore, ce sont deux caractères qu'on ne se permettra sûrement pas de comparer. Tout le plan de la nouvelle tragédie n'est en général qu'un assemblage de conceptions dramatiques beaucoup trop connues au théâtre, et le style en est plus faible encore que celui de *Roxelane et Mustapha*; on y a trouvé cependant, comme dans ce premier ouvrage de l'auteur, des détails d'une sensibilité douce et touchante, quelques vers d'un naturel heureux, d'une expression simple et vraie, tels que ceux-ci, qu'on a fort applaudis :

Puisqu'il fut malheureux, il doit être sensible...
 En cessant d'être roi, j'appris à me connaître...
 Un monarque est puissant quand son peuple est heureux...
 Il n'a point encor vu les larmes d'une mère...

C'est le 26 décembre que les Comédiens Italiens ont donné la première et dernière représentation du *Prisonnier anglais*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Desfontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, de *la Dot*, etc. La musique est de M. Grétry.

La chute de cette pièce a été suivie d'un tumulte dont on n'a guère vu d'exemple à aucun de nos théâtres. Il est vrai que le mécontentement et l'ennui qu'avait causés la pièce y ont eu moins de part que l'imprudence des Comédiens, qui après avoir annoncé qu'ils allaient donner *les Étourdis*, pièce que le parterre avait demandée, sont venus annoncer, au bout de trois quarts d'heure, qu'il leur était impossible de donner cette comédie, et se sont obstinés, malgré les réclamations les plus bruyantes, à vouloir lui substituer *la Servante Maîtresse* dont le public ne voulait pas. Cette scène très-orageuse a duré jusqu'à onze heures du soir. « C'est la nation, me disait un de mes voisins, qui prélude aux États-généraux... » Nous devons au scandale de ce désordre le rétablissement d'une ordonnance qui prescrit aux Comédiens de tenir toujours une pièce ancienne prête, lorsqu'ils en donnent une nouvelle, au cas que celle-ci tombe. Ce qui est plus important, et pour la tranquillité des spectateurs, et surtout pour leur santé, c'est que l'on vient d'asseoir le parterre à ce théâtre comme au Théâtre Français, établissement désiré par tous les honnêtes gens, mais que l'intérêt de la recette avait empêché les Italiens d'adopter jusqu'à ce jour.

Almanach des Honnêtes Gens (1).

C'est un almanach dans la forme la plus vulgaire, mais où l'on a substitué aux noms des saints ceux des hommes

(1) Ce que Grimm, pour complaire à ses lecteurs titrés, a la faiblesse d'appeler une *sottise* est un des premiers efforts qu'ait faits un homme de sens pour amener l'esprit humain de l'état théologique à un état plus rationnel; mais en essayant ainsi de substituer aux noms des saints adoptés par le chris

célèbres de tous les siècles, de toutes les religions et de tous les peuples ; cette sottise a causé tant de scandale, que l'on s'est cru obligé de la dénoncer au Parlement.

tianisme, ceux d'hommes qui, selon lui, ont bien autrement mérité de l'humanité, Sylvain Maréchal froissait trop ouvertement les préjugés qui dominaient son époque.

Cependant, aujourd'hui que nous pourrions les juger avec plus de sang-froid, comparons l'un et l'autre système d'Almanach : Le jour où je trace ces lignes, le 14 novembre 1830, j'ouvre l'almanach des catholiques vulgairement adopté. A qui vois-je ce jour consacré ? à saint Maclou !!!... Je le demande à tout homme doué de quelque rectitude de jugement, au catholique même le plus stupide, le nom de Galilée, s'il arrivait qu'il remplaçât Maclou ; de l'homme qui d'un mot, et en frappant du pied, renversa à jamais l'édifice théologique ; celui d'un Bacon, dont les travaux scientifiques, une fois bien compris, permettront de reconstituer la société sur une base réellement solide et durable, ne réveilleraient-ils pas en nous des idées d'un ordre plus élevé?....

Si la liberté des cultes, que l'on a cru proclamer depuis notre dernière révolution, n'est point une dérision, il faudra bien que la courageuse tentative de Sylvain Maréchal soit renouvelée de nos jours ; il faudra bien que l'on refasse un almanach où ne figureront plus des noms qui, convenables pour la gent catholique, peuvent blesser la conscience du protestant, du quaker, du musulman, de tout autre déicole, et même de celui qui, pour être honnête homme, n'a pas besoin de croire en Dieu.

Cette dernière opinion était en tout point partagée par Sylvain Maréchal ; et il la reproduisit constamment dans tous ses travaux philosophiques. Il pensa toujours que la morale la plus pure est celle qui est basée sur l'athéisme de bonne foi ; celle qui, sans dépouiller la vertu de ce qu'elle a de désintéressé, porte l'homme à faire le bien sans espoir de récompense, et le détourne du mal par d'autres motifs que la crainte des châtimens. C'est ce qu'il a nettement exposé dans son *Dictionnaire des Athées*, dans son *Code des hommes sans Dieu*, dans son beau traité de la *Vertu* et dans une foule d'autres ouvrages moraux.

La publication du *Livre échappé au Déluge* (1785), où, pour se conformer au langage consacré, Sylvain Maréchal avait emprunté les formes emphatiques dont sont revêtues les niaiseries de la Bible, et qu'un fou allemand, d'Eckarts-aushen a, dit-on, sérieusement traduit comme échappé au déluge, lui avait fait perdre son modeste emploi de sous-bibliothécaire au collège Mazarin : l'*Almanach des honnêtes gens* le fit enfermer à Saint-Lazare, et sans la première révolution française il eût été infailliblement destiné à terminer ses jours dans les cachots de nos inquisitions religieuses.

La dénonciation a été suivie d'un réquisitoire foudroyant qui a provoqué non-seulement la flétrissure de l'imprimé, mais encore un décret de prise de corps contre l'auteur, M. Sylvain Maréchal, autrement dit *le Berger Sylvain*, connu par un grand nombre de petits écrits, et surtout par une jolie pièce fugitive que nous avons eu l'honneur de vous envoyer dans le temps, intitulée *Stances à mon portier*. Le Gouvernement a prévenu les suites du décret en faisant enfermer l'auteur à Saint-Lazare; M. de Sauvigny, qui avait approuvé l'ouvrage, a été exilé à trente lieues de Paris, et risque beaucoup de perdre sa place de censeur de la police. Voilà bien des malheurs assurément pour un assez mince sujet; le pauvre almanach nous avait été donné cependant *pour l'an premier de la raison*. Un des torts de M. Sylvain, qui paraît avoir excité le plus l'indignation de l'auteur du réquisitoire, c'est d'avoir osé réunir des hommes qui ont fait la gloire et les délices de la terre avec ceux qui ont fait la honte et le malheur de l'humanité. « Quel blasphème, dit-il, de voir ranger dans la même classe Moïse et Mahomet, Titus et Cromwell, Sully et Machiavel, etc. » Mais peut-être sera-t-on surpris, du moins en Allemagne, de trouver au milieu de pareils rapprochemens celui de Wolf et Colbert. Il y a tout lieu de penser que c'est une méprise échappée à la précipitation avec laquelle M. de Séguier a été forcé de faire ce réquisitoire; personne n'ignore que c'est une fonction de son ministère, qu'il n'est pas toujours libre de remplir à son gré; mais l'épigramme qu'on a faite à ce sujet n'en a pas eu moins de succès. La voici :

Est-il bien vrai? l'ai-je entendu?
O mœurs! ô siècle de sottise!

Voilà donc un homme perdu
Pour avoir fait une bêtise !
Où fuirez-vous, mes bons amis ?
Être un sot n'est donc plus permis ?
A nos seigneurs esprit et gloire !
Il est pourtant trop abusif,
Que l'auteur du réquisitoire
Ait le privilège exclusif.

Désaveu du sieur Grimod de La Reynière, touchant la parodie d'Athalie, brochure in-8°.

Ce nouveau pamphlet n'est qu'une suite du premier (1), bien loin d'en être le désaveu, et l'on y reconnaît sans peine le même esprit ou la même malignité. Voici, pour en juger, de quelle manière on y désavoue l'insulte faite à madame de Genlis et à M. de Buffon.

« Madame la comtesse de Genlis, après avoir fait, il y a quelques années, les délices des enfans par son *Théâtre d'Éducation*, voulut un peu désoler leurs mères, et donna son fameux roman d'*Adèle et Théodore*. Elle y désigna la mienne (c'est M. de La Reynière qui parle) sous le nom de *madame d'Olcy*, et y traça avec malignité son penchant naturel à n'estimer que la haute noblesse. Cette satire, quoique indirecte, fut un peu blâmée par les gens qui ne sont que raisonnables; ils dirent que madame la comtesse avait sacrifié l'honnêteté de son cœur à la moralité de son livre, et que, même auprès d'une femme, les bienfaits doivent l'emporter sur les ridicules. Pour moi, je fus d'abord partagé entre la vengeance filiale et l'estime due aux grands talens, mais cette dernière l'em-

(1) Inséré dans cette *Correspondance*, tome XIII, page 476.

porta bientôt, et je gardai un silence respectueux, etc... Quant à l'insulte faite au génie de M. de Buffon, je m'en laverai en peu de mots : mon ignorance doit lui répondre de mon innocence et de mon estime. N'ayant jamais parcouru que les spectacles, l'*Almanach des Muses* et les rues de Paris, comment ne m'en serais-je pas rapporté au ton qu'il prend en expliquant la lanterne magique de la nature ? Est-ce pour moi que quelques physiciens ont eu des aperçus plus profonds que les siens ? Est-ce pour moi que ses erreurs ont été relevées ? Non, sans doute ; il sera toujours le même à mes yeux, et rien ne peut le sauver de ma vénération. »

Lettres écrites de Lausanne, première partie, *Caliste*, ou suite des *Lettres écrites de Lausanne*, deux petits volumes in-8°.

Ces Lettres sont de madame de Charrière, née de Theuil (1), d'une des plus anciennes familles de Hollande ; elle a fait dans sa première jeunesse, il y a quinze ou vingt ans, un conte fort original intitulé *le Noble*. Le premier volume des *Lettres écrites de Lausanne* offre plusieurs peintures de mœurs et de caractères où l'on trouve beaucoup de finesse et de vérité, mais dont les détails sont quelquefois minutieux et de mauvais goût. L'histoire de *Caliste* nous a paru d'un ton fort supérieur ; quoique ce soit le roman d'une fille entretenue, elle n'a rien dont le sentiment le plus pur puisse être blessé, et nous connaissons peu d'ouvrages où la passion de l'amour soit exprimée avec une sensibilité plus vive, plus pro-

(1) M. de Charrière avait été le gouverneur de son frère.

(Note de Grimm.)

JANVIER 1788.

9

fonde, et dont l'intérêt soit tout à la fois plus délicat et plus attachant.

FÉVRIER.

Paris, février 1788.

Nous nous sommes empressés de vous rendre compte de l'ouvrage de M. de Malesherbes en faveur des protestans, ouvrage destiné uniquement à éclairer le conseil, à établir qu'on pouvait accorder l'état civil aux non-catholiques sans s'écarter des principes de Louis XIV, dont les erreurs même imposent encore une sorte de respect, sans déroger à ces formes consacrées que la monarchie la plus absolue est intéressée à respecter, et dont l'art d'un grand administrateur ne manque jamais d'envelopper ses volontés, même les plus arbitraires. C'est dans ce même esprit, mais sous un autre plan, que M. de Rulhière a fait le livre qu'il vient de publier sous le titre modeste d'*Éclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des protestans en France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours, tirés des différentes archives du Gouvernement*. Un vol. in-8° de 384 pages.

Il prouve d'une manière très-évidente, grace aux documens les plus authentiques, quoique ignorés de la plupart de nos historiens, qu'au moment où Louis XIV prit les rênes du gouvernement, il fut bien éloigné de concevoir le dessein d'anéantir le protestantisme dans son royaume, ainsi que l'ont prétendu tour à tour ses dé-

tracteurs et ses panégyristes; qu'à l'époque même où la dévotion eut sur les sentimens de ce monarque la même influence qu'avait eue auparavant l'amour des femmes et celui de la gloire, il n'eut jamais la volonté de priver les protestans de son royaume des droits de leur état civil; que la révocation de l'édit de Nantes, cet acte du pouvoir arbitraire qui fit à la France une plaie si sensible, n'embrassait point alors à ses yeux toute l'étendue de l'injustice et des désordres qui en furent la suite; qu'enfin cette violation manifeste des droits les plus sacrés ne doit être attribuée qu'aux séductions d'une fausse politique; que ni le monarque, qui crut expier les plus doux péchés de sa jeunesse en réunissant tous ses sujets dans la même croyance, ni la femme adroite qui crut devoir l'affermir dans ce dessein de peur d'être soupçonnée de favoriser une secte dans laquelle elle était née, n'eurent jamais ni dans le cœur ni dans l'esprit les sentimens persécuteurs dont les protestans se virent les victimes; que les violences qu'on leur fit éprouver, vers la fin malheureuse de ce beau règne, furent autant de surprises faites à la religion du roi et à son autorité; que ce ne fut que pour soutenir son crédit déjà chancelant que Louvois crut devoir employer ces moyens de persécution dont il déroba sans cesse l'atrocité à son maître, en ne lui montrant que la liste des conversions fausses ou vraies qu'il obtenait journellement à ce prix.

Plusieurs de ces vérités ont été, ont dû être ignorées de la plupart des historiens de Louis XIV; elles étaient enfouies dans les dépôts des divers départemens, et surtout dans celui du ministre qui est chargé des affaires de la religion prétendue réformée. Ils ont été ouverts à M. de Rulhière. Il a rassemblé dans ces divers dépôts

tous les documens qui pouvaient jeter quelque jour sur cette œuvre de ténèbres ; il y a joint les anecdotes éparses dans les *Mémoires de la Maison de Noailles*, dans les *Lettres de madame de Maintenon*, dans les *Souvenirs de madame de Caylus*, sa nièce ; et c'est en rassemblant, en discutant et en comparant ces circonstances déjà connues avec celles qui ne l'étaient pas, que cet écrivain a composé un ouvrage qui nous a paru répandre un jour tout-à-fait nouveau sur cette partie importante de l'histoire de Louis XIV.

Il résulte de tous les faits recueillis par l'auteur, que Louis XIV fut conduit, sans le savoir, à persécuter ses sujets protestans, parce qu'on avait accusé sa maîtresse d'être de cette secte, et parce que la chute de sa rivale nécessitait son ministre à servir les vues que madame de Maintenon se crut obligée d'embrasser.

Du logement des gens de guerre à leurs exactions, il n'y avait qu'un pas, surtout dans un temps où la discipline ne faisait que de naître, et ce pas, Louvois le franchit bientôt.

C'est dans l'intervalle qui sépara ces exécutions militaires des persécutions plus directes auxquelles ce ministre ne tarda pas de livrer les protestans, que M. de Rulhière place l'époque où Louis XIV pensa, pour la première fois, à révoquer l'édit de Nantes. Toutes les lettres des évêques, des commandans et des intendants des provinces assuraient ce monarque qu'il n'y avait plus de protestans dans son royaume ; ce résultat était l'objet essentiel d'un mémoire sur lequel il avait inscrit *bon à revoir*, et que la secte moliniste lui avait présenté dans un de ces momens où il retournait de la volupté à la dévotion. Louis, trompé alors par tous les agens de

son autorité, par les conseils même de l'attachement le plus intime, et surtout par l'orgueil qui dominait sur toutes ses passions, ne douta plus que tous ses sujets protestans n'eussent adopté le culte que sa faveur annonçait qu'il leur était important de préférer, et, dans l'ivresse de sa gloire et de sa dévotion, il fit promulguer la malheureuse loi de 1685. Le préambule même de l'édit annonce que le roi était persuadé qu'il n'y avait presque plus de protestans en France; cette loi détruit leur culte et leurs privilèges, mais on n'y trouve encore aucun article qui les prive de leur état civil; ce ne fut qu'après la dernière infidélité qu'il fit à Dieu, pour madame de Montespan, que ce monarque, pour expier cette vieille faiblesse, et croyant abattre entièrement les restes expirans de l'hérésie, résolut enfin la révocation de l'édit de Nantes, proposée plusieurs années auparavant dans ce mémoire des Jésuites resté enfoui depuis si long-temps dans le dépôt du ministre qui avait alors le département de la religion prétendue réformée.

Après nous avoir rendu compte de cette suite d'incidents, de mesures si diverses, de surprises de toute espèce qui conduisirent un roi estimé sage à persécuter des sujets qui avaient le malheur de ne pas penser comme lui, M. de Rulhière nous offre le tableau plus connu des faits qui furent la suite de la révocation de l'édit de Nantes; ce détail n'a de curieux que quelques fragmens de la correspondance de Louvois, et des exécuteurs de ses ordres dans les provinces. Une particularité pourtant assez digne de remarque, c'est que ce fut dans ce temps de persécution que commença la liaison de madame de Maintenon avec le célèbre archevêque de Cambrai, alors l'abbé de Fénélon; les duchesses de

Beauvilliers et de Chevreuse, toutes deux filles de Colbert, et qui, n'ayant jamais fait leur cour à madame de Montespan, étaient devenues à ce titre de la société intime de madame de Maintenon, approchèrent d'elle l'abbé de Fénélon, l'oracle de ces deux sœurs et de toute leur famille. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici les fragmens de plusieurs lettres, recueillies par M. de Rulhière, de cet homme que les siècles modernes peuvent opposer à tout ce que l'antiquité nous offre de plus grand dans la conduite morale; elles respirent cette sensibilité, cet amour des hommes, ces sentimens de tolérance que Fénélon développa depuis d'une manière si touchante dans l'ouvrage immortel qu'il fit pour M. le duc de Bourgogne, dont il ne tarda pas à diriger l'éducation. Simple abbé alors, et envoyé comme missionnaire par madame de Maintenon, qui goûtait sa douceur et commençait à admirer son esprit, il exhortait sa protectrice « à inspirer au roi la méfiance des conseils durs et violens, et l'horreur pour les actes d'autorité arbitraire. » Sa mission fut bientôt calomniée par les Jésuites; le Père de La Chaise le fit rayer de la feuille des bénéfices où madame de Maintenon l'avait fait inscrire pour l'évêché de Poitiers, et le roi prit dès-lors quelques fâcheuses impressions contre lui. Cette sorte de défaveur n'empêcha pas Fénélon, peu de temps après son retour à la Cour, d'être admis dans la plus intime confiance de madame de Maintenon.

Ainsi, c'est à l'esprit de tolérance de Fénélon, à ses liaisons avec madame de Maintenon, que l'on doit imputer le changement si prompt qui se fit en elle, justifié par ce qu'elle mandait dans ce temps à Villette, son parent : « Vous êtes converti, ne vous mêlez plus de

convertir les autres. » Louis XIV et son conseil changèrent alors de principes ; sans infirmer par aucune déclaration expresse l'édit révocatoire, on autorisa, par des ordres secrets, les intendans et les commandans des provinces à déroger en faveur des calvinistes aux rigueurs de la nouvelle loi ; on ralentit les persécutions, le zèle des convertisseurs fut moins ardent, et Louis XIV, quoiqu'il se renfermât dans un silence presque absolu sur ce sujet, dit alors à madame de Maintenon « qu'il lui revenait beaucoup de plaintes des missionnaires. »

M. de Rulhière se propose de donner une suite à ce premier volume. En attendant, on ne peut que lui savoir infiniment de gré de tant de recherches aussi utiles que curieuses ; ce sont des matériaux importans pour ceux qui voudront écrire cette époque de Louis XIV. Si plusieurs faits rappelés dans ces *Éclaircissemens historiques* étaient déjà connus, l'auteur a le mérite de les avoir classés avec plus d'ordre et de justesse qu'ils ne l'avaient jamais été. Le style manque quelquefois d'élégance et de précision, mais il est presque toujours simple et même assez rapide. Comme l'ouvrage est composé, en grande partie, de morceaux extraits des documens qu'il a consultés, et dont il a cru devoir appuyer tous les faits qu'il lui importait d'éclaircir, peut-être serait-il injuste de juger, d'après ce seul ouvrage, de son talent pour écrire l'histoire ; on y verrait mieux avec quel soin il l'étudie ; il rassemble avec art toutes les circonstances qui ont préparé l'événement, et tâche de n'accorder aux grandes comme aux petites causes que le degré d'influence qu'elles ont dû avoir. Il y a plusieurs morceaux de son ouvrage où l'on eût désiré plus d'éloquence et de chaleur ; mais, loin de l'en blâmer, il me

semble qu'on devrait louer un écrivain de n'avoir point tenté de faire ce qui n'était ni dans le caractère de son esprit, ni dans celui de son talent.

Les deux Duval (1), chanson.

Deux Duval sont à Paris ;
Tous deux font les renchérés,
Voilà la ressemblance.

L'un est tout sucre et tout miel,
L'autre n'est qu'absinthe et fiel,
Voilà la différence.

Ils vont débitant partout
De grands mots, et puis c'est tout,
Voilà la ressemblance.

L'un raisonne en confiseur,
Et l'autre en plat confesseur,
Voilà la différence.

Tous deux sont des charlatans
Admirés par les enfans,
Voilà la ressemblance.
L'un montre l'art des banquets,
L'autre celui des baquets (2),
Voilà la différence.

En papillote à Paris
Des deux on met les écrits,
Voilà la ressemblance.
L'un est pour le diablotin,
L'autre pour le chicotin,
Voilà la différence.

(1) Jacques Duval d'Espréménil, conseiller au Parlement, et un confiseur de la rue des Lombards.

(2) Il a été trouvé tour à tour un des plus illustres champions de Mesmer et de Cagliostro. (*Note de Grimm.*)

Tous les deux sont devenus
 Par leur monarque connus ,
 Voilà la ressemblance.
 L'un sur sa porte l'a mis,
 L'autre voudrait faire pis,
 Voilà la différence.

L'un en sirop est confit,
 L'autre l'est en Jésus-Christ,
 Voilà la différence.
 Envoyons-les tous les deux
 Faire sucre, ils feront mieux ;
 Voilà la ressemblance.

*Lettre de M. le maréchal de Duras à M. Pieyre ,
 auteur de la comédie de l'École des Pères (1).*

« Le roi et la reine, ayant entendu avec la plus grande satisfaction, Monsieur, *l'École des Pères*, m'ont chargé l'un et l'autre de vous marquer le plaisir qu'ils ont eu. Ce qui les a frappés surtout, c'est le ton de décence et la morale pure qu'ils ont remarqué dans cet ouvrage. Je m'empresse de vous en informer, Monsieur, persuadé que vous éprouverez beaucoup de satisfaction d'avoir mérité un éloge aussi flatteur. Je profite de cette occasion pour vous témoigner le plaisir que j'ai eu, et vous assurer des sentimens avec lesquels, etc.

« *Signé*, LE MARÉCHAL DE DURAS.

« J'ai chargé M. Desentelles de vous témoigner les intentions du roi, et je vous prierai de lui demander ce qui vous conviendra le mieux. »

(1) Représentée le 1^{er} juin 1787. Grimm en a rendu compte à cette époque, tome XIII, page 385.

Il a été décidé qu'il recevrait une belle épée damasquinée aux armes de Sa Majesté. De semblables encouragemens honorent tout à la fois le talent qui les obtient et l'auguste protection qui sait si bien le distinguer. Ce sont les bonnes mœurs qui ont fait le succès de *l'École des Pères*, et la récompense que Sa Majesté vient d'accorder à l'auteur est une sorte d'hommage rendu à l'honnêteté publique, qui paraît être en même temps la censure la plus forte et la plus juste de tous les *Figaro* du jour.

Le vendredi 18 janvier, on a donné, sur le Théâtre Français, la première représentation de *la Ressemblance*, comédie en trois actes et en vers libres, de M. Forgeot, l'auteur des *Deux Oncles*, des *Amis rivaux*, etc.

Le jeu de mademoiselle Contat, qui a rempli deux rôles dans la pièce, le mouvement de l'action, le comique des situations soutenu par un dialogue vif et serré, semé même quelquefois de traits heureux, ont fait réussir les deux premiers actes de cette pièce; mais le troisième a paru languissant, parce qu'il prolonge sans intérêt une action dont le dénouement semblait annoncé à la fin du second acte. L'imbroglio produit seulement par la ressemblance de deux personnages, quelle que soit la variété des situations qui en résulte, cesse d'amuser les spectateurs lorsqu'il se multiplie au point de fatiguer l'attention. Quoique cette pièce ne soit qu'une imitation des *Ménechmes* de Regnard, des *Trois Jumeaux vénitiens* de Colalto, des *Deux Arlequins de Bergame* de M. de Florian, elle fait honneur au talent d'écrire de M. Forgeot; on regrette seulement de lui voir employer ce talent, qui paraît digne de la bonne

comédie, à un genre de pièces dont le petit théâtre des Variétés amusantes vient de s'emparer avec succès dans *la Nuit aux aventures*, dans *Ruse contre ruse*, etc., pièces dont l'intrigue d'ailleurs est beaucoup mieux conçue que celle des nouveaux *Ménechmes femelles*.

De la Morale naturelle. Un volume in-16, avec cette épigraphe :

Ἐράσῃ δὲ ἀνθρώπων, εἶναι... ΕΠΙΚΤΗΤΕ.

Par M. M. de Z*** (1).

Ce petit ouvrage a eu beaucoup plus de succès que n'en obtiennent d'ordinaire des ouvrages si sérieux. Un des premiers journalistes (2) qui en ait rendu compte a dit « que ce livre était le code de l'homme de bien au milieu du luxe et des arts, de l'homme qui sait user de tout sans laisser altérer en lui les sources du bonheur que la nature a voulu que nous tenions d'elle seule... » Mais on ne pouvait mieux saisir l'esprit dans lequel ce petit ouvrage a été conçu : « C'est ce caractère distinctif qui lui prépare un rang distingué parmi les moralistes dont on renouvelle souvent la lecture... L'auteur s'approche encore d'eux par le point le plus intéressant, c'est qu'il montre une ame à lui, etc... » Cette dernière observation, dont nous oserons avouer la justesse, est la plus propre, ce semble, à justifier au moins l'indulgence avec laquelle on a bien voulu accueillir le nouvel essai de morale. S'il y avait plus d'hommes accoutumés de bonne heure à se replier sur eux-mêmes, qui voulussent faire ainsi la confession naïve de leurs sentimens et

(1) Meister de Zurich. Voir ses *Mélanges*.

(2) M. de Lacretelle, dans le *Journal de Paris*, n° 20. (*Note de Grimm.*)

de leurs pensées, et nous la donner avec la même candeur, avec la même simplicité que l'auteur de *la Morale naturelle*, on finirait peut-être, en rassemblant tous les résultats de ces expériences particulières, par avoir des matériaux suffisans pour former un système de morale aussi complet que peuvent l'embrasser les bornes de notre intelligence.

Lettre de madame Necker à l'auteur de la Morale naturelle.

« Je ne puis assez vous exprimer, Monsieur, combien je suis sensible à l'aimable confiance que vous me faites. Vous avez agrandi mes pensées et réveillé ou fait naître dans mon cœur tous les sentimens que vous peignez avec tant d'énergie, et cependant nos opinions sur le principe de nos vertus sont bien différentes : vous les attribuez toutes à la nature, vous les placez de front dans le cœur de l'homme, et vous donnez le même rang et la même source à la religion; cette idée pure et ingénieuse vous distingue de tous les philosophes du siècle; mais pour moi, qui fus accoutumée à regarder l'Être suprême comme l'auteur de mon existence et de mes penchans, j'aime à faire tout dériver de cette grande origine, et l'amour de l'ordre me paraît bien moins le sentiment de mes convenances que l'effet de mon admiration et de mon amour pour le modèle éternel qui frappe continuellement mes regards. Mais cette différence dans le système ne change rien aux conséquences; je les adopte toutes, et j'admire en même temps ces résultats d'un esprit pénétrant qui prennent toujours la forme de la raison, qu'on trouve trop près de nous pour ne pas la

confondre avec nos sentimens les plus intimes. La simplicité, la pureté, la douce harmonie forment à la fois le mérite de vos pensées et de votre style; vous avez bien montré que la véritable finesse n'a point d'obscurité, et que les nuances bien graduées donnent un caractère distinctif aux traits les plus délicats. Combien j'ai été frappée du portrait de madame de Vermenoux! Ce chef-d'œuvre de grace et de sentiment permet à son ombre d'attendre sans impatience un monument moins durable et moins propre à nourrir nos regrets; la douleur que vous exprimez si bien a cependant un caractère particulier qui doit la rendre moins amère, car elle est en même temps une jouissance inélancolique des plus doux souvenirs et des plus grands sacrifices que l'on ait jamais faits à l'amitié. Le portrait de Diderot fait une impression différente: il est impossible de le tracer avec plus de grace et d'adresse; mais, quoi que vous fassiez, tous les moyens que vous employez pour le faire estimer se tirent de la délicate insinuation de sa folie; ce trait si ingénieux qui nous découvre dans votre modèle l'image fidèle de son système de la nature, la fécondité et toutes les merveilles réunies sans un maître qui les conduise, montre tout à la fois la démente de ce système, la déraison et le génie supérieur de celui qui voulait le faire adopter. Jamais un seul rapport n'en a réveillé un plus grand nombre. »

Lettre de M. Necker au même.

« J'ai lu et relu, Monsieur, votre précieux ouvrage; il répond à l'idée que j'avais de votre esprit, et il satisfait mon amitié pour vous; ainsi je suis parfaitement con-

tent, et je vous fais tous mes complimens; toutes vos idées sont fines et spirituelles sans aucune ostentation, et votre style est parfaitement pur, souple et naturel. Et ce portrait qui m'intéresse si sensiblement, avec quel charme, avec quelle vérité vous l'avez fait! Vous m'avez rendu compte d'une chose que je n'avais fait que sentir, en développant avec tant d'esprit et de délicatesse l'attrait singulier de la personnalité de notre adorable amie. Je vous demande instamment, quelque parti que vous preniez pour la publicité, de me donner une copie de cette image fidèle d'un objet si cher et si présent à mon cœur. »

Le Petit Almanach de nos Grands Hommes. Un volume in-16, avec cette épigraphe :

Diis ignotis, aux dieux inconnus.

Depuis les satires de Swift et de Pope, nous n'avons rien vu de plus original et de plus gai que ce petit ouvrage. On prétend que M. le marquis de Créqui et M. de Champcenetz y ont eu quelque part, mais l'idée et l'exécution n'en appartiennent pas moins à M. le comte de Rivarol, ci-devant M. de Parcieux, ci-devant M. Long-Champ, fils d'un aubergiste de Bagnols, l'auteur d'un excellent *Discours sur l'Universalité de la langue française*, d'une critique fort piquante du poëme des *Jardins* et d'une nouvelle traduction de *l'Enfer* du Dante.

Le Petit Almanach de nos Grands Hommes est dédié à M. Cailhava de l'Estandoux, président du grand Musée de Paris. « *Si l'Almanach Royal*, lui dit-on dans cette dédicace, *seul livre où la vérité se trouve*, donne la plus haute idée des ressources d'un État qui peut supporter

tant de charges, croit-on que notre Almanach puisse être indifférent à votre gloire et à celle de la nation, quand on y prouve qu'un président de musée peut prélever plus de cent mille vers par an sur la jeunesse française, et marcher dans la capitale à la tête de cinq ou six cents poètes? »

L'utilité des recherches pénibles dont ce nouvel Almanach est le glorieux résultat, se trouve bien mieux développée encore dans la préface. « N'est-ce pas, dit l'auteur, une chose bien étrange et bien humiliante pour l'espèce humaine que cette manie des historiens de ne citer qu'une douzaine, tout au plus, de grands écrivains dans les siècles les plus brillans, tels que ceux d'Alexandre, d'Auguste, des Médicis, de Louis XIV? N'est-ce pas donner à la nature je ne sais quel air d'avarice et d'indigence? Le peuple, qui n'entend nommer que cinq ou six grands hommes par siècle, est tenté de croire que la Providence n'est qu'une marâtre, tandis que, si on proclamait le nom de tout ce qui écrit, on ne verrait plus dans elle qu'une mère inépuisable et tendre, toujours quitte envers nous, soit par la qualité, soit par la quantité; et si j'écrivais l'histoire naturelle, croyez-vous que je ne citerais que les éléphants, les rhinocéros, les baleines? »

« C'est faute d'avoir fait une si heureuse observation que l'histoire de l'esprit humain n'offre dans sa mesquine perspective que d'arides déserts où s'élèvent à de grandes distances quelques bustes outragés par le temps et consacrés par l'envie qui les oppose sans cesse aux grands hommes naissans et les représente toujours isolés, comme si la nature n'avait pas fait croître autour d'Euripide, de Sophocle, d'Homère, princes de la tragédie et

de l'épopée, une foule de petits poètes qui vivaient frugalement de la charade et du madrigal, ainsi qu'elle fait monter la mousse et le lierre autour des chênes et des ormeaux, etc.

« Il est temps de corriger cette injustice... Cet Almanach paraîtra chaque année; et afin que la nation puisse juger de notre exactitude, le rédacteur, armé d'un microscope, parcourra les recueils les moins connus, les musées les plus cachés et les sociétés les plus obscures de Paris; nous nous flattons que rien ne lui échappera, etc. »

« Mais avant tout, ajoute encore l'auteur dans un Avertissement qui se trouve à la tête du Supplément, nous déclarons à l'univers entier, et ceci est sans appel, que cet ouvrage n'ayant été conçu que dans la vue d'encourager la jeunesse et de la pousser, soit dans l'Académie, soit dans le monde, nous n'admettrons jamais les noms de ceux qui auront fait une fortune littéraire, et qui, par conséquent, peuvent se passer de nos éloges. L'obscurité n'est donc pas un titre pour notre Almanach quand on est de l'Académie, et nous comptons pour rien la médiocrité quand elle est à la vogue... En conséquence, nous avons mal reçu les jolis vers de M. Gaillard sur le panaris de madame de Fourqueux, insérés dans tous les journaux... Nous n'accepterons jamais la Fable du Peuplier et du Pêcher de M. le vicomte de Ségur, quoique infiniment à notre bienséance... Nous serons inexorables pour M. le chevalier de Florian, bien qu'il pût, ses vers à la main, forcer l'entrée de notre Almanach... Nous résisterons également aux offres de M. le marquis de Marnésia, quoiqu'il puisse nous tenter avec un grand *Poëme sur la Nature*, etc. »

L'auteur avoue lui-même qu'on risquerait de s'ennuyer en voulant lire son Almanach de suite, non-seulement parce que l'ordre alphabétique s'y oppose, mais encore parce qu'il y a une foule de notices qui ne signifient rien, et que ce sont malheureusement les plus ressemblantes; mais nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en citer quelques-unes pour donner à nos lecteurs une idée du ton de gaieté répandu dans tout le cours de l'ouvrage.

« Luchet (M. le marquis, jadis marquis de la Roche du Maine). Soixante volumes de vers et de prose caractérisent cet illustre écrivain. Rien ne lui a résisté; poèmes, drames, romans, opéra, chansons, histoire, toute la littérature lui est échue en patrimoine ou par droit de conquête. Lassé des applaudissemens de sa patrie, il a porté sa gloire en Allemagne. On ne conçoit pas d'un côté l'ingratitude de M. de Luchet, et de l'autre l'insouciance des Français. Que de guerres entreprises pour de moindres sujets! »

« Avy^{***} (M. l'abbé). Nous n'avons encore obtenu que la moitié du nom de cet auteur.... Ceux qui ont le bonheur de le connaître par son nom, nous ont assuré que nous n'avions pas plus de quatre ans à attendre, parce que M. l'abbé laisse paraître chaque année une lettre de plus; il était A^{***} en 1785, Av^{**} en 1786, il est Avy^{*} en 1787. L'impatience que nous donne l'incroyable désir de le connaître est un des grands désagrémens de notre état. »

« Boisard (M.). Ses Fables ont fait passer de mode celles de La Fontaine, ce qui est toujours un peu injuste; on aurait dû conserver La Fontaine en acquérant M. Boisard.... Enfin il y avait des arrangemens à prendre, et nous osons croire que M. Boisard s'y serait prêté. »

On ne se rappelle guère de première représentation aussi orageuse que l'a été celle des *Réputations*, comédie en cinq actes et en vers (1), de M. le marquis de Bièvre, l'auteur du *Séducteur*, de la *Lettre de la Comtesse-Tation*, par l'abbé Quille, etc.

Si c'est dans *le Méchant* que M. de Bièvre avait pris les principaux traits de son *Séducteur*, c'est plus sûrement encore dans quatre vers de la même pièce qu'il a puisé la première idée de sa nouvelle comédie :

Tant de petits talens où je n'ai pas de foi ;
Des réputations on ne sait pas pourquoi ;
Des protégés si bas , des protecteurs si bêtes ;
Des ouvrages vantés qui n'ont ni pieds ni têtes.

Voilà précisément le tableau qu'il a voulu mettre en action.

Beaucoup de traits et de vers ont fait un grand effet , malgré tous les murmures dont la première représentation de l'ouvrage n'a presque pas cessé d'être accompagnée depuis le commencement du second acte jusqu'à la fin de la pièce ; mais nous pensons qu'il ne sera pas difficile à nos lecteurs de juger que ces détails heureux ou brillans seraient encore plus multipliés, que la comédie des *Réputations* n'en eût pas été beaucoup plus favorablement accueillie ; le choix du sujet a déplu , et c'est un tort que rien ne saurait réparer. On n'a vu dans les *Réputations* qu'une très-faible copie des *Femmes savantes*, déjà si malheureusement parodiées dans les *Philo-*

(1) Jouée pour la première fois au Théâtre Français, le mercredi 23 janvier, elle n'a reparu que le vendredi suivant, avec beaucoup de retranchemens ; quoique infiniment mieux accueillie que le premier jour, on ne l'a pas redonnée depuis. (*Note de Grimm.*)

sophes, dans *l'Homme dangereux* de M. Palissot, et plus tristement encore dans *les Journalistes* de M. Cailhava de l'Estandoux. L'engouement de la comtesse a paru sans comique, sans intérêt, parce que sa manière de voir est d'ailleurs si juste et si raisonnable qu'il en perd toute vraisemblance. On a bien soupçonné, on a bien cherché à faire entendre au public que Damon, Valère et le Docteur étaient des originaux du jour, que Damon surtout avait quelques rapports avec M. de Rulhière, et les deux journalistes avec l'abbé Aubert et M. de Charnois; mais l'attention de la censure a si bien retranché tout ce qui pouvait les désigner trop clairement, que la malignité même n'a pu les reconnaître, et tous ces personnages n'ont plus été que des caricatures qui ne ressembaient à rien, imaginées seulement pour dégrader les lettres et ceux qui les cultivent. La marche de la pièce est sans doute assez simple, mais elle ne l'est que faute d'intrigue et de mouvement; il semble même que l'auteur n'ait songé à l'action de sa comédie que lorsqu'il manquait de traits ou de sarcasmes pour soutenir son dialogue. M. de Bièvre a trop oublié que, pour faire une comédie,

Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas; qu'il faut une action,
Des mœurs du temps un portrait véritable,
Pour consommer cette œuvre du démon.

A madame Helvétius, qui, à cinquante ans, croyant de bonne foi ne point vieillir, se plaint de ce que tous ses amis vieillissent de si bonne heure; par M. Cabanis, le plus jeune de ses amis.

Si le temps, qui roule sans cesse,
 Amenait pour vous la vieillesse,
 Je n'oserais vous en parler;
 Mais les ans ont beau s'écouler,
 Votre gaîté légère et vive,
 Votre bonté toujours naïve,
 Ce teint qui garde ses couleurs,
 L'amour du soleil et des fleurs,
 Enfin cette ame neuve et pure,
 Tout dit que vous fixez le temps,
 Et vous paraîtrez à cent ans
 Sortir des mains de la Nature.
 Ce destin qui vous est promis
 Sans doute a bien quelque avantage,
 Mais vous y perdrez vos amis,
 Car vieillir est notre partage,
 Et bientôt, je vous le prédis,
 Nous ne serons plus de votre âge.

Épigramme à M. de Champcenetz, par M. Dufréne.

Tout Paris veut qu'un bâton équitable
 Sur ton gros dos se soit abandonné;
 Or, Champcenetz, n'en sois point étonné;
 Le vrai du fait, c'est qu'il est vraisemblable.
 L'art du bâton s'est perfectionné:
 Fictivement et comme par magie,
 Un fat ainsi se trouve bâtonné;
 Le bruit public te rosse en effigie:
 Tiens pour reçu ce qu'on t'aurait donné.

Épigramme de M. le comte de Rivarol.

Quel est ce bel esprit que trente ans de paresse
 Ont conduit lourdement aux honneurs du fauteuil ?
 Quel est ce chevalier que trente ans de bassesse
 Ont placé dignement à la cour d'un Breteuil ?
 Quel est des protestans cet infidèle apôtre
 Qui ménage Louvois et flétrit Pelisson ?
 C'est un valet, dit l'un ; c'est un fourbe, dit l'autre,
 Et le nom de Rulhière arrive à l'unisson.

*Épigramme à M. le marquis de Bièvre, petit-fils de
 M. Maréchal, chirurgien du feu roi, par M. de
 Ximénès.*

Ton astre ne t'a fait ni marquis ni poète.
 Va, quitte aussi la plume, et reprends la lancette.

M. le marquis de Chastellux, connu ci-devant sous le nom du *chevalier de Chastellux*, s'est marié depuis peu (1) avec miss Plunket, demoiselle de condition, d'origine irlandaise, dont il a fait la connaissance l'année dernière aux eaux de Spa. Madame la duchesse d'Orléans, qui l'a prise en grande amitié, s'est empressée de se l'attacher. De toutes les maîtresses qu'eut jamais M. de Chastellux, sa femme étant la plus jeune, car elle n'a guère plus de trente ans, il en est, comme on peut croire, fort amoureux. L'autre jour, au Rainci, à la table de M. le duc d'Orléans, un beau jeune homme s'étant placé à côté de madame de Chastellux, il parut l'intéresser assez pour la distraire entièrement de tous les signes et de toutes les mines

(1) Au mois de décembre 1787.

que lui faisait son époux pour se rappeler à son souvenir. En sortant de table, il s'approcha d'elle et voulut lui en faire quelques reproches : « Vous étiez bien occupée, Madame ; on n'a pas même pu obtenir de vous un seul regard. » Le marquis de Genlis, qui dans ce moment se trouvait par hasard tout près d'elle, repoussa doucement le pauvre mari, et lui dit d'un air qu'on devine plus aisément qu'on ne saurait le rendre : « Allons, passez, bonhomme, on vous a donné. »

On avait déjà remarqué, du temps de M. de Fontenelle, que le carnaval paraissait devenir toutes les années moins intéressant. « Cela n'annoncerait-il pas, disait le philosophe, que le carême est un peu tombé ? »

« Le style du président de Montesquieu ! disait, il y a quelque temps avec dédain M. de Buffon ; mais Montesquieu a-t-il un style ? » N'aurait-il pas mérité qu'on eût osé lui répondre : « Il est vrai, Montesquieu n'a que le style du génie, et vous, Monsieur, vous avez le génie du style. »

Feu madame la marquise de Voyer assistait à une leçon d'anatomie, dans laquelle on expliquait le peu que nous savons du mécanisme mystérieux de la reproduction. Le démonstrateur ayant suivi le cours du chyle dans tous les viscères qu'il parcourt avant d'arriver à son dernier terme, madame de Voyer dit avec une surprise dont la naïveté pourra paraître assez originale : « Cela passe donc aussi par le cœur ? Ah ! j'en suis bien aise ! »

Le jour de la réception de M. d'Aguesseau à l'Académie

Française n'est pas encore fixé ; mais le public a déjà fait les deux discours, celui du récipiendaire et la réponse du directeur. Le premier, M. d'Aguesseau, dira : « Je suis ici pour mon grand-père (1). » — « Et moi, lui répondra M. Beauzée (2), je suis ici, Monsieur, pour ma Grammaire. » Honneur et gloire au calembour !

Le mardi 15 janvier on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation des *Solitaires de Normandie*, opéra comique en vaudeville, par M. de Piis.

Une anecdote que madame la comtesse de Genlis a racontée de la manière la plus intéressante dans ses *Veillées du Château*, a fourni le fond de ce petit drame.

Dans un couplet de ce vaudeville, l'auteur rappelle assez heureusement les difficultés que présentait son sujet :

Joindre à la sensibilité
De la grace et de la gaieté,
C'est ce qui le désole ;
Mais lorsqu'un sujet plaît,
On excuse plus d'un couplet,
C'est ce qui le console.

M. de Piis a raison, un sujet si intéressant n'eût pas pu réussir en vaudeville si l'auteur n'avait pas eu le talent d'y répandre un grand nombre de traits naïfs et gais qui adoucissent la teinte de tristesse dont ce tableau n'était que trop susceptible. Le dénouement de ce drame

(1) Le célèbre chancelier d'Aguesseau. (*Note de Grimm.*)

(2) C'est à M. Beauzée que nous devons, comme on sait, une nouvelle édition des *Synonymes* de l'abbé Girard, une *Grammaire* très-volumineuse, etc.

(*Note de Grimm.*)

n'est pas aussi intéressant que celui de l'anecdote historique qui en a fourni l'idée ; mais ce défaut est racheté par plusieurs situations qui inspirent l'intérêt le plus doux, parce qu'elles sont prises dans la nature la plus simple et la plus vraie. Les airs sont choisis avec goût, et les paroles en général ont paru plus soignées que celles de la plupart des ouvrages de ce genre.

Éloge historique de l'abbé de Mably, discours qui a partagé le prix, au jugement de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1787 ; par M. l'abbé Brizard.
Brochure in-8° de 122 pages, avec cette épigraphe :

*Non ego te meis
Chartis inornatum silebo.*

HORAT. Od. VIII, lib. 4.

Le discours avec lequel celui de M. l'abbé Brizard a partagé le prix extraordinaire proposé par une personne qui ne veut pas être connue (1), est de M. Lévêque, l'auteur de *l'Histoire de Russie* ; il a pour épigraphe ce mot d'Horace : Sat. VII, lib. 2.

*Laudas
Fortunam et mores antiquæ plebis.*

Brochure in-8° de 102 pages.

Voilà bien des pages pour louer un homme qui ne se souciait guère de la louange, et dont il était, ce semble, bien facile d'apprécier le mérite en peu de mots.

L'abbé de Mably (2) fit de bonne heure une étude approfondie de l'histoire ancienne, et surtout de celles

(1) Madame la duchesse d'Enville. (*Note de Grimm.*)

(2) Gabriel Bonnot de Mably, né à Grenoble, le 14 mars 1709, d'une famille honorable, mort à Paris, le 23 avril 1785.

des principales républiques de la Grèce et de l'Italie. Il avait recueilli de cette étude trois ou quatre principes de politique et de législation auxquels il s'était tellement attaché qu'il en avait fait pour ainsi dire les barrières de sa pensée; rien ne pouvait le déterminer à les franchir. C'est à ces principes, d'une utilité peut-être incontestable, mais d'une application nécessairement bornée, qu'il voulait tout rapporter; ce qu'il ne pouvait apercevoir sous ce point de vue échappait à ses regards ou ne les frappait que faiblement. En législation, il ne voyait guère de salut hors la communauté des biens; ce qui s'éloignait des formes de la liberté démocratique était à ses yeux une violation manifeste des premiers droits de l'humanité. Confondant sans cesse la morale privée avec la morale publique, selon lui, l'art des négociateurs se réduisait aux plus simples maximes de la justice, de la modération et de la bonne foi. La sévérité de son humeur, sans l'avoir garanti toujours de la fougue des passions, avait empreint du moins de ce caractère toutes ses vues et toutes ses idées. Son respect pour les lois de Lycurgue tenait du fanatisme, et l'on peut dire que l'espèce de superstition qu'il avait vouée aux principes qu'il crut devoir adopter exclusivement borna d'une manière très-sensible l'horizon naturel de ses lumières.

De tous ses ouvrages, les seuls qui jouissent encore de l'estime générale, sont: l'abrégé qu'il fit des traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, sous le titre de *Droit public de l'Europe*; c'est un précis clair et méthodique, c'est proprement l'*a, b, c* de la politique moderne.

Son *Discours sur l'Étude de l'Histoire*, adressé au duc de Parme. M. l'abbé de Mably n'a rien écrit avec

plus d'intérêt que ce petit ouvrage, et peut-être est-ce encore de tous ses écrits celui qui renferme le plus de vues neuves et utiles.

Ses *Observations sur l'Histoire de France* sont « l'ouvrage d'un jugement sain, d'une érudition bien digérée, d'une critique lumineuse..... Également éloigné des systèmes de Dubos et des paradoxes de Boulainvilliers, il les combat tous deux avec avantage, cherche et trouve souvent la vérité..... »

La vie de l'abbé de Mably, tout entière dans ses écrits, offre peu d'événemens importans; la seule anecdote de sa jeunesse qu'il nous paraît intéressant de ne pas oublier, est relative à ses liaisons avec le cardinal de Tencin. Le jeune Mably ayant été admis dans la société de madame de Tencin, dont sa famille était alliée, cette dame, l'entendant parler des affaires publiques, jugea que c'était l'homme qu'il fallait à son frère, qui commençait à entrer en faveur et dans la carrière du ministère.... Le cardinal sentait sa faiblesse dans le conseil; pour le tirer d'embarras, l'abbé de Mably lui persuada de demander au roi la permission de donner ses avis par écrit; c'était Mably qui préparait ses rapports et faisait ses mémoires.... Ce fut lui qui, en 1743, négocia secrètement à Paris avec le ministre du roi de Prusse, et dressa le traité que Voltaire alla porter à ce prince.... C'est une singularité digne de remarque, que deux hommes de lettres, sans caractère public, fussent chargés de cette négociation, qui allait changer la face de l'Europe.

Il se brouilla avec le cardinal, à l'occasion d'un mariage protestant que Tencin voulait casser; il disait qu'il voulait agir en cardinal, en évêque, en prêtre; Mably

lui soutenait qu'il devait agir en homme d'État. Le cardinal prétendit qu'il se déshonorerait s'il suivait ses avis : l'abbé, indigné, le quitta brusquement et ne le revit plus. Depuis cette époque, il s'adonna tout entier à l'étude, et vécut toujours dans la retraite. Il n'eut jamais qu'un seul domestique, et, sur la fin de ses jours, il se priva de ces commodités de la vie que son âge et ses infirmités lui rendaient cependant plus nécessaires, afin d'accroître la petite fortune de ce serviteur fidèle. Il pratiquait à la lettre cette maxime si douce et si humaine, de regarder ses domestiques comme des amis malheureux.

On a mis au bas de son portrait ce vers de Juvénal, qui semble fait pour lui.

Acer et indomitus libertatisque magister.

La Vie de Frédéric, baron de Trenck, écrite par lui-même, et traduite de l'allemand en français, par M. le baron de Bock (gentilhomme allemand); deux petits volumes avec une gravure.

Nous avons vu plusieurs personnes révoquer en doute une grande partie des faits rapportés dans ces mémoires; mais à la lecture il est impossible d'être de leur avis, on se sent entraîné par le charme de la narration, tout à la fois la plus simple, la plus naturelle et la plus merveilleuse. L'attendrissement qu'inspire une si longue suite de malheur et d'infortune se trouve balancé sans cesse par une constance, une opiniâtreté de courage qu'on ne se lasse point d'admirer, et le mélange de ces deux impressions produit l'intérêt le plus vif et le plus attachant. « Mais cela n'est pas trop bien écrit, disait

quelqu'un, peut-être est-ce la faute du traducteur? — Eh! comment sait-on, Monsieur, lui répondit une femme d'esprit, si un ouvrage de ce genre est bien ou mal écrit?... » Des admirateurs passionnés du grand Frédéric auraient désiré, pour la gloire de ce héros, que les mémoires du baron de Trenck n'eussent jamais paru; mais est-il au monde une gloire, quelque grande qu'elle puisse être, qui doive en imposer à la justice? Ce sentiment est développé avec beaucoup de franchise, de noblesse et même de respect, dans l'épître dédicatoire adressée au génie de Frédéric II, roi de Prusse, dans les Champs Elysées.

Il est évident, d'ailleurs, par les aveux même du baron, que le roi de Prusse crut long-temps, et qu'il eut même d'assez fortes raisons de croire que l'infortuné prisonnier avait conçu l'affreux projet de le livrer à ses ennemis, peut-être même d'attenter à ses jours.

Vie de Frédéric II, roi de Prusse, accompagnée de remarques, pièces justificatives, et d'un grand nombre d'anecdotes, dont la plupart n'ont point encore été publiées; trois vol. in-8°, à Strasbourg (1).

C'est une compilation très-informe, et des hommes faits pour en juger m'ont assuré que toute la partie militaire décelait à chaque instant l'ignorance de l'auteur, par les méprises les plus grossières. Dans les pièces justificatives qui occupent les deux tiers de chaque volume, on trouve cependant quelques morceaux curieux, entre autres plusieurs fragmens de la correspondance

(1) La *Vie de Frédéric II*, par M. de Laveaux, est en 4 vol. in-8° et in-12. Elle a été suivie de trois autres volumes (B.)

du roi avec ses augustes frères et quelques-uns de ses principaux généraux.

Nous venons d'apprendre que cet ouvrage est d'un certain Français nommé Laveaux, actuellement professeur à Tubingue. On sait qu'il a demeuré assez longtemps à Berlin, où il ne s'est fait connaître que par des pamphlets fort injurieux contre plusieurs personnes infiniment respectables, et nommément contre M. le comte de Hertzberg.

Lettres de mademoiselle de Tourville à madame la comtesse de Lénoncourt, par mademoiselle de Sommery, l'auteur des Doutes sur différentes opinions reçues dans la société; un vol. in-8°.

L'héroïne de ce roman est un être assez ordinaire; mais en revanche on peut dire que sa rivale est une femme comme il y en a peu. Dans le désespoir de sa jalousie, elle se fait couper les plus beaux cheveux du monde; la tête ainsi rasée, elle est occupée pendant treize jours à se faire arracher vingt-huit dents, et ne se réserve qu'un chicot pour mieux ressembler à la fée Dentue. Après avoir envoyé à sa rivale cette belle chevelure et ses vingt-huit dents artistement enfilées dans une chaîne d'or, elle se tue de trois ou quatre coups de poignard.

Est-ce là de l'amour? Non; mais c'est de pareilles extravagances qu'on imagine lorsqu'on veut s'obstiner à peindre l'égarement des passions qu'on n'a jamais éprouvées; et ceux qui ont le bonheur de connaître mademoiselle de Sommery savent bien que ce n'est pas sa faute.

C'est le vendredi 22 février qu'on a donné, sur le Théâtre Français, la première représentation de *l'Optimiste, ou l'Homme content de tout*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Collin d'Harleville, l'auteur de la jolie comédie de *l'Inconstant*.

Il ne s'agit point ici de cette opinion philosophique dont M. de Voltaire s'est moqué si gaiement dans son admirable roman de *Candide*; le principal personnage de la pièce n'est pas un docteur Pangloss, qui, victime de l'injustice des hommes, et souffrant de cette multitude de fléaux qui assiègent l'humanité, regarde tous ces maux comme indispensables dans la composition du meilleur des mondes possibles; ce n'est point un homme qui jure que tout est bien quand il sent et pense le contraire. L'Optimiste de M. Collin ne l'est point par système, c'est un homme heureux comme l'on est bon, par instinct, dont le caractère est assez accommodant pour se contenter, ou du moins pour se consoler de tout, parce qu'il ne voit jamais les événemens que du côté le plus avantageux, et que le moindre bien qui peut en résulter lui fait oublier sur-le-champ le mal qu'il en éprouve. Cette manière de voir et de sentir existe plus ou moins chez les hommes d'une humeur douce et facile; elle n'est pas exagérée par cette morgue philosophique si bien démentie par le sentiment trop réel de nos maux; elle est le fruit de ce mélange d'insouciance et de bonté qui forme, en général, le fond du caractère de la plupart des hommes, et qui distingue particulièrement celui de l'homme sauvage. C'est parce que ce genre d'optimisme est pris dans la nature, que M. Collin a eu raison de penser qu'il réussirait plus sûrement au théâtre que cet optimisme spéculatif, qui n'exista jamais que

dans les livres de quelques philosophes, et dont l'absurdité est bien plus propre à être développée dans un roman que dans un ouvrage dramatique.

Il s'ensuit que nos maux se réduisent à rien,
Et qu'on a grand sujet de dire : Tout est bien.

C'est par ce trait, qui rappelle toute la moralité de la pièce, que finit *l'Optimiste*, ou *l'Homme content de tout*.

La première représentation de cette comédie a attiré une des plus brillantes et des plus nombreuses assemblées que nous ayons vues depuis long-temps au Théâtre Français. Le succès en a été complet ; on y a applaudi continuellement ce style pur et facile, simple sans être négligé, ce dialogue naturel et semé de traits heureux et piquans, qui avaient déjà distingué d'une manière si brillante le talent de l'auteur dans son premier ouvrage. Mais si la comédie de *l'Inconstant* laissait beaucoup à désirer, quant au fond de l'intrigue, on peut faire à peu près les mêmes reproches à *l'Optimiste*. Le plan de cette comédie a paru d'une conception faible et pénible, les incidens multipliés qui en forment tout le tissu ont paru quelquefois peu nécessaires à la marche de l'action, et ne servir fort souvent qu'à en prolonger la durée. Nous avouons encore que l'intérêt de ce drame est toujours assez languissant, et que les événemens n'y paraissent jamais amenés, de près ou de loin, que pour mettre en jeu le rôle principal. Mais était-il facile d'imaginer une fable dont l'intérêt graduel, et tendant toujours sans effort vers le dénouement, pût donner un effet vraiment dramatique à un caractère presque impassible ? Le personnage de *l'Optimiste* offrait une sorte

d'immobilité dont il était presque impossible de sauver l'ennui ; et la seule manière de rendre intéressant un rôle qui ne pouvait avoir par lui-même que très-peu d'influence sur l'action générale du drame, c'était, ce me semble, de l'entourer d'une grande variété d'événemens propres à en développer toutes les attitudes, à en faire ressortir toutes les nuances. M. Collin a donc eu raison, jusqu'à un certain point, de regarder la fable de sa pièce comme un tableau dans lequel la principale figure devait être, pour ainsi dire, isolée et placée en avant pour assister à une succession d'événemens auxquels ce caractère singulier ne prendrait point d'autre intérêt que celui d'échapper sans cesse, par la vérité de ses réflexions, à l'impression que tout autre que lui n'eût pas manqué d'en éprouver ; enfin c'était plutôt par le jeu de sa physionomie que par de grands mouvemens qu'il pouvait rendre ce personnage intéressant aux yeux des spectateurs. Cette manière de concevoir un caractère offre assurément beaucoup de difficultés, et suppose un talent peu commun.

Ce sont les mêmes difficultés que Molière eut à vaincre dans son *Misanthrope*, caractère qui est l'opposé de celui de l'*Optimiste*, mais qui lui ressemble en cela que le *Misanthrope* ainsi que l'*Optimiste* ne peuvent intéresser que par l'étendue et la finesse des développemens, et qu'il n'est guère plus aisé de donner un mouvement dramatique à l'homme mécontent de tout qu'à l'homme qui trouve que tout est bien. C'était plutôt par leur manière d'envisager ce qui se passe autour d'eux que par la part qu'ils pouvaient y prendre eux-mêmes que l'on pouvait répandre de l'intérêt sur deux personnages presque absolument passifs et nécessairement monotones,

puisqu'ils ne sont émus que par un seul et même sentiment. Mais par quelle force de génie, malgré ces difficultés, Molière a-t-il su attacher son Misanthrope à une action excessivement simple, mais d'un intérêt varié et gradué, quoique faible? Comment a-t-il pu développer ce caractère sans le concours de ces incidens que M. Collin a sans doute trop accumulés dans son *Optimiste*? C'est le dernier effort d'un talent sublime, et l'on peut avoir un talent fort précieux sans atteindre encore à celui de ce grand homme. Si Molière a représenté avec une énergie aussi variée le caractère du Misanthrope, si ce rôle est regardé d'un bout à l'autre comme un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence et de diction, il n'a pas négligé les autres interlocuteurs de sa pièce; tous concourent à faire marcher l'action moins par le mouvement d'événemens variés que par la manière dont ces rôles secondaires sont traités.

Avec quel art ce grand homme a eu le talent de développer tous ces rôles pour les faire contraster davantage avec celui du Misanthrope! C'est cette absence de développement des différens personnages qui entourent l'Optimiste qui est le reproche le plus fondé que l'on puisse faire à M. Collin; le caractère de l'espèce de Misanthrope qu'il a mis en opposition avec son Optimiste nous a paru n'être pas assez prononcé; Morinval n'a pas une logique assez forte en attaquant le système de M. de Plinville; ce qu'il dit dans les premiers actes, faible et commun par la pensée, l'est aussi souvent par l'expression. Il n'agit qu'à la fin, mais l'offre qu'il fait à Plinville rehausse ce caractère et finit par faire aimer et respecter cette misanthropie, aussi généreuse qu'intéressante. On peut reprocher encore à l'auteur d'avoir

tiré trop peu de parti du rôle de madame de Plinville, de la femme de l'Optimiste; ce caractère, dont le ton impérieux, acariâtre, rappelle une de ces calamités que tant d'hommes éprouvent, et que l'habitude, qui adoucit tant de maux, n'affaiblit jamais, pouvait fournir le contraste le plus piquant avec la bonhomie du personnage principal. Molière ne l'eût pas manqué : ce grand observateur du cœur humain eût développé davantage ce caractère. M. Collin n'a fait que l'esquisser, et les entrées et les sorties continuelles de madame de Plinville, le plus souvent peu motivées, ont paru presque toujours fort insignifiantes.

Le rôle de madame de Roselle paraît encore n'être qu'un ressort placé uniquement dans la pièce pour faire mouvoir quelques autres rôles, et n'y tenir que bien faiblement; enfin les amours si discrets de Belfort et d'Isabelle sont trop peu développés pour jeter un intérêt réel sur une action qui en est d'ailleurs tout-à-fait dépourvue, et dont le dénouement ne dépend que d'un coup de dez plus ou moins favorable.

Mais quelque fondée que puisse être la sévérité de ces reproches, l'auteur les a presque entièrement rachetés par la manière dont il a su présenter et soutenir jusqu'à la fin le rôle de son Optimiste. Il fallait un bien grand talent pour jeter, pendant cinq actes entiers, un intérêt aimable, quelquefois attachant, et souvent théâtral et comique, sur un caractère presque idéal, dont le fond semblait si monotone et si peu susceptible d'être heureusement varié. M. Collin a trouvé le moyen de produire ces effets dans les ressources d'un esprit doué d'une gaieté facile, naturelle, et toujours du meilleur ton; ce mérite, si rare de nos jours, placera nécessaire-

ment ce jeune auteur parmi le petit nombre de ceux qui, sans avoir le génie de Molière, peuvent soutenir encore l'honneur d'un théâtre sur lequel il est si douteux que ce grand homme trouve jamais de rivaux. Molé s'est surpassé dans le rôle de l'Optimiste.

De l'Importance des Opinions religieuses. Par M. Necker. Un volume de plus de 500 pages, avec cette épigraphe :

*Pristinis orbati muneribus, hæc studia renovare
cœpimus, ut et animus molestiis hac potissimum
re levaretur, et prodessemus civibus nostris quã
re cumque possemus.*

CICÉRON.

Les moyens employés depuis trente à quarante ans pour combattre le fanatisme et la superstition étaient bien les plus propres sans doute à terrasser leur puissance, mais il n'était guère possible de les attaquer ainsi sans blesser plus ou moins dangereusement la religion même, dont l'ombre encore révérée leur servait d'égide. On ne peut se dissimuler, en laissant d'ailleurs à nos philosophes toute la gloire qui leur est due, qu'il n'en est presque aucun qui, dans cette lutte de la raison contre les préjugés, ait su garder d'assez justes mesures ; à force de voir le mal que les opinions religieuses avaient fait à l'humanité, ils ont fini par oublier entièrement l'utilité dont elles pouvaient être, le besoin qu'on en avait eu dans tous les temps, celui qu'on en aurait toujours, tant que les hommes ne cesseraient pas d'être ce qu'ils ont été si constamment depuis que nous connaissons leur histoire. Ce n'était donc pas une tâche indigne

d'un grand homme et d'un grand écrivain que celle de ramener sur des objets d'une si grande importance l'attention publique trop égarée par l'esprit dominant de nos jours. Cette tâche convenait, ce me semble, d'autant mieux à M. Necker, qu'elle offrait tout à la fois à l'activité de son ame de l'aliment et du repos, car en éclairant son siècle sur ces hautes questions, l'on sent qu'il n'a fait que suivre la pente naturelle de ses premiers sentimens et de ses premières pensées.

Une ame comme la sienne ne craint pas de révéler les secrets de son amour-propre ; il avoue sans détour les motifs qui l'ont déterminé à entreprendre ce nouveau travail. « Mon attention, dit-il, ne devant plus se fixer sur les dispositions particulières de bien public, qui sont nécessairement unies à l'action du gouvernement, je me suis trouvé comme délaissé par tous les grands intérêts de la vie. Inquiet, égaré dans cette espèce de vide, mon ame encore active a senti le besoin d'une occupation. J'ai eu le dessein, pendant quelques instans, de tracer mes idées sur les hommes et sur leur caractère ; il me semblait qu'une assez longue expérience, au milieu des mouvemens qui révèlent les passions, m'avait appris à les bien connaître ; mais élevant mes regards, mon cœur s'est rempli d'une autre ambition, et j'ai éprouvé le désir d'allier à de plus hautes pensées les méditations dont j'étais contraint de me séparer... » Si c'est là le désespoir de l'ambition trompée, il faut convenir que ce désespoir n'a jamais embrassé de plus nobles et de plus sublimes consolations.

M. Necker ne s'est point aveuglé sur les dispositions peu favorables du public auquel il adressait son ouvrage. « Quel temps, dit-il lui-même à la fin de son livre, quel

temps je suis venu prendre pour entretenir le monde de morale et de religion, et quel théâtre encore que celui-ci pour une semblable entreprise ! On fait presque preuve de hardiesse en concevant ce projet. Chacun est autour de sa moisson, chacun vit dans son affaire, chacun est englouti dans l'instant présent, tout le reste paraît chimérique... Quand je fixe un regard sur le cours actuel des opinions, je crains bien d'avoir pour juges ou des hommes indifférens, ou des censeurs trop sévères ; mais les combinaisons de la vanité sont peu de chose auprès des motifs qui m'ont guidé ; je suis sûr de m'être approché du plus grand de tous les objets, et pourvu qu'une seule de mes pensées, s'alliant aux inclinations des âmes sensibles, ajoute quelque chose à leur bonheur, je jouirai de la plus douce des récompenses... » Plus d'une âme sensible a déjà répondu sans doute à un vœu si touchant.

Dans ses premiers ouvrages, le vertueux émule des Colbert et des Sully avait eu l'art d'animer les discussions les plus arides en les attachant tantôt au développement de quelque grande vérité morale, tantôt aux observations les plus fines et les plus profondes sur la marche du cœur et de l'imagination, tantôt aux plus purs sentimens de la gloire, du patriotisme, de la bienfaisance et de l'humanité. Dans celui-ci, son génie a su rendre intéressantes les vérités les plus abstraites en les associant aux intérêts habituels de la vie civile, à tous les grands ressorts du gouvernement et de l'administration ; après avoir donné, pour ainsi dire, une âme aux objets qui en paraissaient naturellement les plus dénués, il a trouvé le secret de revêtir de forme et de couleur les idées même qui en seront toujours le moins susceptibles.

Le fond des vérités que M. Necker se propose d'établir ayant été déjà traité tant de fois, il a pensé avec beaucoup de raison que le but qu'il avait à remplir était moins encore de convaincre que de persuader; qu'en conséquence il devait s'adresser encore plus souvent au cœur, à l'imagination, à la conscience de ses lecteurs, qu'à leur esprit et à leur réflexion.

Avant d'établir les grands principes de la religion, M. Necker s'applique à prouver à l'homme d'État, au moraliste, au philosophe, à l'homme sensible, l'extrême besoin que l'on a d'y croire, dans quelque ordre, dans quelque condition de la société qu'on se trouve placé; il commence ainsi par nous faire chérir les vérités dont il veut nous convaincre, et c'est bien là sans doute la meilleure disposition que l'on puisse désirer pour parvenir à une si heureuse conviction. Il compare d'abord l'influence des idées religieuses avec celles de l'ordre public, des lois, de l'opinion, de nos dispositions naturelles au bien; il s'attache ensuite à développer, avec une éloquence aussi forte que touchante, leur influence sur le bonheur et sur la vertu, et plus particulièrement encore sur les devoirs des souverains. Après avoir répondu à quelques objections, nommément à celles qu'on tire des guerres et des troubles dont les opinions religieuses ont été l'origine, il rassemble toutes les forces de sa pensée pour atteindre à de nouvelles preuves de l'existence de Dieu, ou pour présenter du moins celles qui sont déjà connues sous le point de vue le plus sensible et le plus frappant.

Après avoir fait voir que ce serait une grande illusion que d'espérer de pouvoir fonder la morale sur la liaison de l'intérêt particulier avec l'intérêt public, il observe

que les faux raisonnemens qu'on fait à ce sujet viennent de ce qu'on applique à l'état présent des sociétés les principes qui ont servi de base à leur formation. « Cette confusion très-naturelle est une grande source d'erreurs... Il n'est rien de si aisé que d'établir des conventions et de faire observer des règles au moment du tirage d'une loterie; chacun alors, au même point de perspective, trouve tout bien, tout juste, tout ingénieux, et l'on est en paix d'un commun accord; mais à mesure que les bons et les mauvais lots sont connus, l'esprit change, l'humeur s'aigrit, et sans le frein de l'autorité l'on se montrerait difficile, envieux, querelleur, et quelquefois injuste et violent... La société politique en projet et la société politique en action offrent à l'observation deux époques différentes, et comme ces époques ne sont séparées par aucune limite apparente, elles se confondent presque toujours dans l'esprit des moralistes politiques. Celui qui croit à l'union de tous les intérêts particuliers avec l'intérêt public, et qui célèbre cette harmonie, n'a considéré la société que dans son plan général et primitif. Celui qui pense, au contraire, que tout est mal et sans accord, parce qu'il y a de grandes différences de pouvoir et de fortune, n'a considéré la société que dans son mouvement actuel de rotation : l'une et l'autre de ces deux méprises ont été consacrées par des écrivains célèbres, etc. »

En montrant l'influence de la piété sur le bonheur, de quels traits de flamme l'auteur a su peindre le charme qu'elle répand sur les jouissances de l'amitié!

« . . . Les bornes, les limites ne peuvent s'accorder avec le sentiment; infini comme la pensée, il ne pourrait subsister, il ne pourrait du moins se défendre d'une con-

tinuelle inquiétude si des opinions bienfaisantes, agrandissant pour nous l'avenir, ne nous permettaient pas de considérer sans épouvante la révolution des années et la course rapide du temps. Aussi quand la mélancolie nous livre à une douce émotion, quand elle se change pour nous en plaisir, c'est qu'aux momens où nous nous trouvons séparés des objets de notre affection, une méditation solitaire les replace au-devant de nous à l'aide des idées générales de bonheur qui, plus ou moins confusément, terminent au loin notre vue... On embrasse avec transport toutes les opinions qui nous entretiennent de continuité et de durée. Qu'on aime alors à prêter l'oreille à ces paroles de consolation qui s'allient si parfaitement avec les désirs et les besoins de notre ame ! Quelle effrayante association que celle du néant éternel et de l'amour ! Comment unir à ce doux partage d'intérêts et de pensées, à ce charme de tous les jours et de tous les instans, à cette vie enfin, la plus forte de toutes, comment unir à tant d'existence et de bonheur la persuasion intime et l'image habituelle d'une mort sans espoir et d'une destruction sans retour ? Comment offrir seulement l'idée de l'oubli à ces ames aimantes qui ont placé tout leur amour-propre et toute leur ambition dans l'objet de leur estime et de leur tendresse, et qui, après avoir renoncé à elles-mêmes, se sont comme déposées en entier dans un autre sein pour y subsister du même souffle de vie et de la même destinée ? »

La fiction par laquelle l'auteur cherche à rendre plus sensible la réunion des prodiges dont notre ame est composée nous paraît tout à la fois d'une poésie sublime et d'une philosophie profonde.

« Représentons-nous, dit-il, les hommes soumis à

l'immobilité des plantes, mais doués de quelques-uns de nos sens, et jouissant de la faculté de réfléchir, de former des jugemens et de se communiquer leurs pensées. J'entends ces arbres animés discourir ensemble sur l'origine du monde et sur la cause première de tous les miracles de la nature; ils mettent en avant, comme nous, différentes hypothèses sur le mouvement fortuit des atomes, sur les chances innombrables du hasard, sur les lois du fatalisme et d'une aveugle nécessité; et entre les divers raisonnemens employés par quelques-uns pour contester l'existence d'un Dieu créateur et moteur de l'univers, celui dont on reçoit le plus d'impression, c'est qu'il est impossible de concevoir comment une idée deviendrait une réalité, et comment le dessein de disposer des parties, de les arranger, de les mouvoir, pourrait influencer sur l'exécution, puisque la volonté n'étant qu'un simple vœu et une pensée sans force, elle n'a aucun moyen pour se métamorphoser en action; qu'en vain eux hommes-plantes et spectateurs immobiles de l'univers, auraient-ils le désir de changer de place, de s'approcher les uns des autres, d'élever des abris pour se défendre de l'impétuosité des vents et pour se mettre à couvert des rayons du soleil, leurs souhaits seraient inutiles; qu'ainsi il était évidemment absurde d'imaginer l'existence d'une faculté essentiellement contraire à la nature immuable des choses. Qu'au milieu cependant de cet entretien, un ange, une voix inconnue ou l'un d'eux, par une inspiration miraculeuse, les eût interpellés et leur eût dit : Que penseriez-vous donc si ce prodige dont vous regardez l'existence comme impossible s'exécutait à vos yeux, et si l'on vous communiquait tout à coup la faculté d'agir selon votre volonté? Saisis d'étonnement, s'écrieraient-ils, nous nous

prosternerions avec crainte et avec respect; et dès cet instant, sans le moindre doute et sans la plus légère incertitude, nous croirions avoir acquis le secret du système du monde, nous adorerions le pouvoir infini de l'intelligence et de la pensée, et c'est à une semblable cause que nous attribuerions l'ordonnance de l'univers, etc. »

Je ne sais si les craintes d'une vie à venir ont fait beaucoup d'athées; mais ce que je sais bien, c'est qu'il y a un mouvement d'éloquence bien neuf et bien original à nous faire retrouver l'idée de l'enfer plus naturelle et plus vraisemblable dans le système de l'athéisme que dans tout autre.

« S'il n'y avait point de Dieu, dit le nouveau Bossuet, si ce monde, si l'univers entier n'était qu'une production des chances infinies où la nature elle-même subsistant de toute éternité...., une pensée terrible viendrait frapper notre imagination, nous n'aurions pas seulement à renoncer aux espérances qui font le charme de notre vie, nous n'aurions pas seulement à considérer de près les sombres et tristes images de la mort et d'un éternel anéantissement, ces affreuses perspectives ne seraient pas la fin de nos dangers, le dernier terme de notre épouvante. En effet, les révolutions d'une nature aveugle étant plus inconnues, plus incalculables que les desseins d'un être intelligent, il serait impossible de découvrir sur quelle base repose dans l'univers la destinée des hommes; il serait impossible de préjuger si, par quelque une des lois de cette impérieuse nature, les êtres intelligens et sensibles sont dévoués à périr irrévocablement ou à revivre sous quelque autre forme, s'ils doivent

connaître une fois de nouveaux plaisirs ou souffrir un jour d'éternelles peines. »

Quel est le philosophe qui parla jamais en faveur de la tolérance avec plus de force que ne l'a fait M. Necker dans ce chapitre, où, après avoir rappelé l'étendue immense que les dernières découvertes de M. Herschel donnent à l'univers, il s'écrie : « Que devient donc notre petite terre au milieu de ces immensités dont l'esprit humain essaie en vain de s'emparer ? Qu'est-elle déjà relativement à cette quantité de globes terrestres dont nous pouvons former le calcul à l'aide de nos découvertes, ou dirigés du moins par des présomptions raisonnables ? Serait-ce donc les habitans de ce grain de sable, serait-ce un petit nombre d'entre eux qui auraient le droit de prétendre que seuls ils connaissent la manière dont on peut adorer le souverain Maître du monde ? Leur demeure est un point dans l'infinité de l'espace, la vie dont ils jouissent est un des momens innombrables qui composent l'éternité..... Comment donc oseraient-ils annoncer à tous les âges présens, à tous les temps à venir, qu'on ne peut éviter les vengeances célestes si l'on s'écarte de quelques lignes des usages et des pratiques de leur culte ? »

Je crains bien que beaucoup de docteurs de Sorbonne ne pensent en secret que c'est là de la philosophie toute pure ; mais le moyen d'attaquer une si grande vérité lorsqu'on la voit entourée de toutes les étoiles d'Herschel ?

Les Sérénades, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, ont été représentées pour la première fois, sur le Théâtre Italien, le 23 janvier. Les paroles sont de

M. Goulard de Montpellier, l'auteur d'une parodie d'*Agis* et de *Cassandre mécanicien*. La musique est de M. Dalayrac.

Cette bagatelle, pour le fond, ressemble à tout et à rien; l'intrigue en est aussi pénible qu'elle est commune, et la gaieté du dialogue ne dissimule que faiblement ce défaut.

Quant à la musique, quoiqu'elle ait le même caractère d'imitation qu'ont tous les ouvrages de M. Dalayrac, elle a paru cependant avoir le mérite d'une plus grande clarté dans le style; le chant est moins étouffé par les effets de l'orchestre, et la voix enchanteresse de mademoiselle Renaud en est mieux entendue; c'est à ce seul charme qu'est dû tout ce que l'ouvrage a eu de succès.

Six semaines de la vie du chevalier de Faublas, pour servir de suite à sa première année, par M. Louvet de Couvray. Deux vol. in-18.

Cette suite (1) est bien digne du commencement; c'est toujours un mélange assez piquant de peintures libertines et de scènes vraiment comiques. Les accidens fâcheux qui affligent de temps en temps notre héros, et qui font dire si tristement à Justine, à Coralli : *Que je vous trouve changé, monsieur le chevalier!* n'ôtent rien à la vérité de cette histoire, et l'on en trouve toujours beaucoup dans le dialogue des différentes scènes dont l'auteur a su animer ses tableaux; mais quelle qu'en soit la variété, on désirerait sans doute que les événemens eussent une liaison plus naturelle, que la transition de l'un à l'autre fût quelquefois moins forcée, ou qu'elle parût dépendre moins de la fantaisie de celui qui les invente.

(1) Voir précédemment page 335 du tome XIII.

L'aventure de M. de Lignoles est aussi folle que le caractère de son épouse est original, et celui de la mère est d'une vérité précieuse.

Peu d'ouvrages ont eu le succès des *Mémoires du baron de Trenck* (1); il s'en est vendu, dit-on, quinze à vingt mille exemplaires. Le sieur Curtius et ses rivaux, au Palais-Royal et sur le boulevard, ont gagné beaucoup d'argent à faire voir cet illustre prisonnier représenté en cire, chargé de toutes ses chaînes, etc., à deux sous en sortant. Son cousin le Pandour ne fera pas, je crois, la même fortune; ses *Mémoires traduits de l'italien*, s'il en faut croire le titre, sont loin d'offrir le même intérêt, pour le fond comme pour les détails.

Sur le portrait de M. de La Chalotais.

Son génie et sa fermeté
Firent pâlir la calomnie,
Qui, lui voulant ôter la vie,
Lui donna l'immortalité.

Lettre de madame de Créqui à madame la maréchale de Noailles.

Madame la maréchale de Noailles ayant écrit à madame la marquise de Créqui pour l'engager à chercher un homme capable de faire, en faveur de l'intolérance, un pamphlet plus piquant que celui de l'abbé Pey (2), madame de Créqui lui fit la réponse que voici :

(1) Un vaudeville pris dans ces Mémoires, et portant le titre du *Baron de Trenck*, a été donné en 1828 au Théâtre de Madame.

(2) Il a pour titre, *la Tolérance chrétienne opposée au tolérantisme philosophique, ou Lettres d'un patriote au soi-disant curé sur son DIALOGUE AU SUJET DES PROTESTANS*, 1785, in-12.

« La matière est trop grave pour laisser la liberté de la plaisanterie, et le cœur trop affligé pour avoir d'autre accent que celui du gémissement. Notre foi ne tient point aux événemens, et notre salut ne dépend que de notre volonté. La charité amour, la charité support, nous conduiront au ciel, où je désire que madame la maréchale n'aille que lorsque la terre n'aura plus besoin d'édification. »

MARS.

Paris, mars 1788.

La Double Tromperie, comédie en trois actes et en prose, donnée au Théâtre Italien le 19 février, pour la première et dernière fois, est imputée à M. le marquis de La Salle, l'auteur de *l'Officieux*, de *l'Oncle et les Tantes*, etc.

Cette pièce a été écoutée jusqu'au bout avec une patience extrême; mais on l'a sifflée avec la même énergie. L'immoralité que présente le fond de l'action a eu moins de part à cet acte de rigueur que l'in vraisemblance de la conduite, et surtout la platitude et le mauvais ton du dialogue, tout farci de mauvais calembours et d'équivoques grossières.

C'est le vendredi 29 février qu'on a donné, sur le Théâtre Français, la première représentation de *Mélagre*, tragédie en cinq actes de M. Le Mercier (1) à peine âgé de 16 ans.

(1) Fils de M. Le Mercier, secrétaire des commandemens de M. le duc de

On imagine aisément quel concours de monde a dû attirer la première représentation d'une tragédie composée à un âge où il paraît si difficile de concevoir et d'exécuter raisonnablement le plan d'un drame quelconque. La Grange-Chancel, plus célèbre par ses *Philippiques* contre le régent que par ses tragédies, avait offert déjà l'exemple de cette espèce de prodige littéraire; il donna, au même âge que M. Le Mercier, sa tragédie de *Jugurtha*; quelques années après, il essaya de mettre au théâtre la fable de Méléagre; mais il ne fut pas plus heureux dans cette dernière tentative que ceux qui avaient traité ce sujet avant lui, tels que P. de Boussy, Hardy, Benserade et Boissin de Gallardon, etc.

La fable de Méléagre n'est, à vrai dire, qu'un épisode de cette tragédie, ce n'est qu'au commencement et à la fin de la pièce qu'il en est question. L'amour du Grand-Prêtre pour Atalante en forme le sujet principal, et l'idée de cet amour est une imitation de celui de Corésus pour Callirhoé; la catastrophe en est absolument la même. On eût pardonné à M. Le Mercier un plan beaucoup plus défectueux; on lui aurait pardonné également des écarts d'imagination, des fautes de convenance que son extrême jeunesse était si propre à faire excuser; mais ce qu'on a pu observer sans peine, c'est que l'application avec laquelle on évite les fautes grossières lui manque beaucoup moins que l'heureux talent de les racheter par des beautés neuves et frappantes: il n'y a rien ni dans la conception ni dans le style de son ouvrage qui puisse déceler la plus légère étincelle d'invention; tout est co-

Penthièvre. Cet intéressant jeune homme est presque entièrement paralysé du côté droit; il n'avait que quinze ans lorsqu'il a commencé sa pièce.

(Note de Grimm.)

pié, tout est réminiscences; peut-être n'y a-t-il pas même dans le cours des cinq actes vingt hémistiches qu'on ne trouve exactement calqués sur des vers que tout le monde sait. La fortune d'une pareille tragédie est une démonstration frappante que de tous les ouvrages d'esprit le seul qu'on puisse faire aujourd'hui sans esprit, sans imagination, sans talent, c'est une tragédie médiocre. Il n'en est pas moins prodigieux sans doute qu'un enfant de quinze ans ait fait *Méléagre*, mais il ne serait pas très-étonnant que le jeune homme qui a pu faire ce miracle à quinze ans ne fît désormais rien qui mérite un véritable succès.

La pièce a été écoutée jusqu'à la fin, avec une attention et une bienveillance assez soutenues; mais il n'a pas été difficile de juger quel était le sentiment qui l'inspirait. Le jeune auteur et ses amis ont eu le bon esprit de retirer la pièce après la première représentation.

OEuvres de théâtre et autres poésies, par M. de Chabanon, de l'Académie Française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. Un volume in-8°.

Ce volume contient deux comédies en cinq actes et en vers, avec un opéra et plusieurs épîtres morales. L'auteur annonce dans sa préface que son âge, son caractère et sa situation l'ont empêché d'exposer ses comédies aux *risques tumultueux d'une représentation*; mais il a cessé d'être retenu par ces motifs, d'ailleurs très-excusable, car il vient de lire aux Comédiens une nouvelle pièce intitulé *l'Homme mystérieux*, qui a été reçue d'une voix unanime. Ceux qui connaissent ce littérateur estimable désirent tous *que les risques tumultueux de la repré-*

sentation ne l'obligent pas à se repentir de s'être écarté d'une circonspection trop malheureusement justifiée par les revers qu'il avait éprouvés autrefois dans cette carrière tout à la fois si attrayante et si hasardeuse.

La première comédie que contient ce volume des OEuvres de M. de Chabanon a pour titre *l'Esprit de parti, ou les Querelles à la mode*. Cette pièce fut composée il y a sept ou huit ans, à l'époque des disputes si ridiculement importantes des Gluckistes et des Piccinistes. Il était bien difficile que ce fond pût jamais fournir celui d'une bonne comédie; et quand M. de Chabanon en aurait su vaincre toutes les difficultés, l'intérêt d'un pareil sujet devait cesser naturellement avec celui des disputes qui en étaient l'objet. Cet *esprit de parti*, quoi qu'en dise l'auteur dans sa préface, ne pouvait guère réussir que par le mérite de l'à-propos, et ce mérite est déjà bien loin de nous.

La pièce est écrite avec beaucoup de facilité et remplie de détails heureux; mais cela suffirait-il pour faire supporter l'in vraisemblance de l'intrigue, le peu d'intérêt du fond, et surtout cette exagération dans les caractères qui, cherchant à faire de l'effet, passe toujours le but? Il faut bien exagérer au théâtre, mais l'exagération même a sa mesure, et de toutes les limites de l'art, c'est sans doute celle qu'il faut le moins franchir.

Le sujet du *Faux Noble* est d'un choix plus heureux. Ce ridicule des gens qui en imposent sur leur naissance, ou qui, à prix d'argent, troquent leurs noms contre ceux de malheureux gentilshommes, indignes eux-mêmes de les porter, puisqu'ils consentent à en faire un trafic si honteux, est un travers assez commun dans nos grandes villes, et dont la comédie peut s'emparer avec succès.

L'action de cette comédie est mieux conçue que celle de *l'Esprit de Parti*; la marche, les incidens en sont plus naturels : cette pièce offre même quelques scènes d'un vrai comique, et qui développent également le ridicule du faux noble et la bassesse orgueilleuse de l'homme de qualité qui ne craint pas de se mésallier pour de l'argent, mais le style nous en a paru moins soigné; cependant, à quelques longueurs près, nous la croyons beaucoup plus propre à réussir au théâtre que *l'Esprit de Parti*.

Nous n'oserions en dire autant de l'opéra de *la Toison d'Or*, sujet déjà traité par le grand Corneille; c'est l'amour de Médée pour Jason, qui vient en Colchide, à la tête des Argonautes, enlever la fameuse Toison à laquelle étaient attachés les destins de son père et ceux de sa patrie. Les combats de l'amour de cette princesse avec son devoir, forment le seul intérêt du nouveau poëme; Corneille avait cru devoir le soutenir par un intérêt plus vif et plus dramatique, celui de la jalousie d'Hypsipyle, jeune reine à qui le perfide Jason a déjà engagé sa foi.

Quant aux pièces fugitives qui terminent ce volume des OEuvres de M. de Chabanon, elles n'offrent rien de fort piquant; la plupart avaient déjà été imprimées dans différens journaux. Il y a de très-beaux vers dans le *Discours sur l'adversité*, et dans un *poëme sur la tragédie lyrique*, divisé en trois épîtres : la première offre des vues très-saines sur la tragédie, que quelques personnes voudraient voir bannir de la scène lyrique; la seconde indique aux poètes quels moyens ils doivent employer pour servir un art qui ne déploie jamais mieux sa puissance que lorsqu'on lui donne de grandes passions à exprimer; la troisième indique aux musiciens les pro-

cedés qui peuvent rendre leurs compositions aussi chantantes que dramatiques.

Aphorismes philosophiques, brochure in-24 de 87 pages, avec cette épigraphe :

Satis mihi pauci... satis unus... satis nullus...

Maximes détachées : l'auteur, dans sa préface, les appelle *Vierges* ; il se fait une trop douce illusion, la plupart de ces vierges sont à tout le monde. Dans le petit nombre de ces pensées, il en est pourtant quelques-unes dont l'expression est assez précise, assez heureuse, telles que celles-ci : « La bienfaisance n'est qu'une restitution.... Il n'y a peut-être que ceux qui ne pensent à rien qui aient besoin d'être distraits... Nous trouvons en nous-mêmes l'esquisse de tous les hommes, etc. »

Dans le nombre des pamphlets qu'a fait éclore le *Petit Almanach de nos Grands Hommes*, on peut distinguer un *Dialogue de l'auteur et de l'anonyme*, par M. J. de Chénier ; on y trouve des portraits d'une touche assez forte, tels que celui-ci :

Un vieux Normand, l'Arétin de la France,
 Rendu célèbre à force d'impudence,
 Peintre abhorré, qui d'infames couleurs
 Voulut noircir jusqu'à ses bienfaiteurs ;
 Il commençait, mais, par un cas étrange,
 Ses durs pinceaux, pleins de fiel et de fange,
 Entre ses mains contre lui retournés,
 L'ont barbouillé de traits empoisonnés,
 De son front large ont souillé tout l'espace,
 Nouveaux affronts n'y sauraient trouver place,

Et le grand homme, à la honte aguerri,
Est sûr encor de n'être plus flétri.

Considérations sur l'Esprit et les Mœurs, un volume in-8°, par M. Sénac de Meilhan (1), intendant de Valenciennes, l'auteur des *Mémoires d'Anne de Gonzague* et des *Considérations sur le Luxe et la Richesse*.

L'auteur annonce lui-même dans sa préface, avec assez de candeur, qu'il s'est cru destiné à refaire le livre de La Rochefoucault, déjà refait par La Bruyère et par Duclos. « Ces écrivains, dit-il, semblent avoir épuisé cette partie de la morale qui a pour objet l'homme vivant en société dans la Cour et la capitale; mais quoique le fond soit le même, l'homme se montre, dans chaque siècle, sous chaque règne, avec des formes différentes. Les idées qui règnent dans le monde, l'accroissement des richesses et des jouissances, les progrès du luxe, la sévérité ou la faiblesse du Gouvernement, l'empire ou l'anéantissement de quelques préjugés, la communication plus ou moins grande de la Cour avec la ville, toutes ces circonstances apportent de grands changemens dans les mœurs d'une nation. » Cela est incontestable; ce qui pourrait l'être un peu moins, c'est que M. Sénac eût saisi avec beaucoup de sagacité ce qui caractérise plus particulièrement l'esprit et les mœurs de l'époque actuelle. Quoi qu'il en soit, il n'a pas jugé sans doute à propos de s'y borner, car on retrouve dans son livre une multitude d'observations qui appartiennent à tous les temps, qu'on n'a cessé de répéter depuis qu'on écrit sur les mœurs, et qui ne sont pas plus à lui qu'elles ne sont à son siècle. Il rend justice au mérite de La

(1) Fils de M. Sénac, premier médecin du roi. (*Note de Grimm.*)

Bruyère; mais ne juge-t-il pas un peu trop légèrement Duclos, avec qui d'ailleurs il nous paraît avoir lui-même beaucoup plus de rapports qu'avec La Bruyère et La Rochefoucault? « La vue de Duclos, dit-il, est nette et juste, mais ne s'étend pas loin. Il connaît l'homme, mais celui de Paris, d'un certain monde, du moment où il écrit; dans un autre pays, dans un autre siècle, l'homme de Duclos sera presque inconnu. Quand il a voulu s'élever, il a montré les bornes de son talent; le peintre de quelques portraits a été au-dessous du médiocre quand il a été tenté d'être peintre d'histoire. Duclos traçait les mœurs, les ridicules, les vices, les fausses vertus des gens avec lesquels il soupait, et il n'avait pas soupé avec Louis XI, etc. »

S'il n'y a pas un grand nombre d'idées neuves et profondes dans l'ouvrage de M. Sénac, il y en a du moins un très-grand nombre dont l'expression est facile, spirituelle, quelquefois même ingénieuse; c'est un livre qui a l'air d'avoir été écrit sans peine et sans effort. On le lit de même, et peut-être est-ce le premier charme que l'on puisse désirer d'attacher à une lecture de ce genre. Ce sont tantôt des réflexions isolées, tantôt des discussions un peu plus suivies, auxquelles succèdent tour à tour des portraits, des parallèles, des tableaux, des lettres, des dialogues, quelques anecdotes plus ou moins connues; comme dans une conversation familière on y fait grâce aux lieux communs en faveur de l'idée fine qui les remplace, aux tournures négligées en faveur de l'expression originale qui les suit ou les précède, et qui par-là même n'en paraît que plus aisée et plus heureuse. Ce qu'on n'a point pardonné à l'auteur, ce sont quelques sarcasmes dont la malignité n'excuse pas le mauvais ton,

ce sont quelques images d'une fausse recherche, et qui, fussent-elles de la plus exacte vérité, n'en seraient pas moins du plus mauvais goût. On n'en citera qu'un seul exemple qui nous a paru frapper également tout le monde. « Plusieurs personnes sentent mauvais; obligées de vivre ensemble, elles conviennent de porter des odeurs fortes. Voilà en partie la politesse.... » Une comparaison moins dégoûtante, mais tout aussi précieuse, est celle du menuet. « La vie ressemble au menuet; on fait quelques tours pour revenir faire la révérence à l'endroit d'où l'on est parti.... » C'est à peu près ce que M. de Voltaire avait dit de la métaphysique; mais appliquée au labyrinthe de nos abstractions, l'image est tout à la fois plus piquante et plus spirituelle.

Le seul moyen de faire connaître un tel ouvrage est d'en citer plusieurs morceaux propres à marquer les différens caractères d'esprit et de talent qui le distinguent.

« En réfléchissant à la marche de l'esprit, au progrès des lumières, à leur distribution générale, à la multitude des ouvrages de tout genre, il me semble quelquefois qu'il viendra un temps où il sera impossible autant qu'il sera inutile d'avoir de l'esprit et des talens. Le domaine de la pensée sera comme un vaste pays dont la carte sera tracée sur une grande échelle, et dont toutes les parties seront connues.... A cette époque on ne fera plus de livres. Toutes les pensées seront réduites en proverbes ou sentences; il y en aura sur toutes les matières, et l'éducation consistera sans doute à inculquer de bonne heure trois ou quatre volumes de proverbes. Il sera si aisé de faire des vers, que ce ne sera plus un mérite; ce seront des centons, des hémistiches pris dans tous les ouvrages connus. »

« Un homme fort riche dans ce siècle, à portée, par sa fortune, de se procurer tous les plaisirs, jouissant d'une santé florissante, doué des avantages extérieurs, est mort de douleur de n'être pas gentilhomme. » (C'est M. de Monville; il n'en est pas mort, mais il n'en est pas plus heureux.)

*

« Une grande dame avait, à soixante ans, pour amant un jeune homme d'un état obscur; elle disait à une de ses amies : *Une duchesse n'a jamais que trente ans pour un bourgeois*; et elle avait raison.... Les gens qui occupent de grandes places, ceux qui représentent dans les provinces (l'auteur est intendant), trouvent beaucoup de femmes qui leur cèdent. La vanité se mêle dans tout, même dans le plaisir, même dans le plus vif des plaisirs; combien les sens des femmes sont redevables à la vanité! »

*

« Un mari disait à sa femme : *Je vous permets tout, hors les princes et les laquais*. Il était dans le vrai, les deux extrêmes déshonorent par le scandale. » (Ce mot est un mot de famille; le mari en question était le frère de l'auteur, M. Sénac, le fermier général; mais sa femme n'en crut rien; elle prit M. le comte de La Marche, aujourd'hui prince de Conti.)

*

« Elmire (1) possède à un degré supérieur le don de la pensée. La plus vive conception, la sagacité la plus

(1) « Ce portrait est le seul, dit l'auteur, qui soit dans cet ouvrage, et il est à l'avantage d'une personne qui n'existe plus... » On sait que c'est feu madame la duchesse de Chaulnes; c'est elle qui disait si franchement d'elle-même : « Je suis une femme d'esprit, et je le suis par la grace de Dieu. »

(Note de Grimm.)

pénétrante et la plus brillante imagination, sont les qualités qui dominent dans son esprit. La pensée semble être l'essence d'Elmire, uniquement destinée à l'exercice des facultés intellectuelles. Je n'entreprendrai pas d'assigner ce qui appartient à son caractère, d'essayer de peindre son ame et son cœur; ces divisions d'un être pensant et sensible n'existent pas dans elle; l'esprit seul constitue son ame, son cœur, son caractère et ses sens. Madame de Tencin disait un jour à Fontenelle, en mettant la main sur son cœur : « C'est de la cervelle qui est là. » On pourrait dire de toutes les actions et tous les sentimens d'Elmire : c'est de l'imagination. Tout est soumis chez elle à l'influence de la pensée du moment. Si son imagination lui peint les charmes de l'amour, elle s'en pénètre, et son esprit semble lui créer un cœur et des sens; il sait à l'instant orner un objet des plus brillantes qualités. Le même esprit actif, inquiet, curieux de connaître, d'approfondir, détruit son propre ouvrage; l'enchantement disparaît, et elle devient promptement inconstante (1). Comme son esprit n'a point vieilli, elle est susceptible de toutes les erreurs de la jeunesse. Son esprit, car il compose tout son être, et c'est à lui qu'il faut toujours en revenir, a le plus rapide élan, et le premier jet de sa pensée est semblable à une flèche vivement décochée qui atteint promptement le but le plus éloigné. Elmire a peu d'instruction, et elle est incapable de réflexions suivies. Il n'y a jamais pour ses pensées ni veille ni lendemain. Sa vie est une longue jeunesse que n'a jamais éclairée l'expérience. Son esprit semble être le char du soleil abandonné à Phaéton. La pénétration vive lui tient lieu

(1) C'est ce qui lui est arrivé dans un âge fort avancé, après avoir épousé si ridiculement M. de Giac. (*Note de Grimm.*)

de savoir, parce qu'elle lui fait promptement atteindre à ce qui exerce toute l'attention des autres. Elle parcourt un livre plutôt qu'elle ne le lit, devine plus qu'elle n'apprend. Rien n'est étranger pour elle, tant sa conception est vive; les idées les plus abstraites entrent aussi facilement dans son esprit que les plus simples notions. Une imagination vive et brillante lui fait peindre tous les objets, et lui compose un dictionnaire particulier. Elle fait de sa langue un usage qui donne à tout ce qu'elle dit un caractère expressif et pittoresque. Sa conversation est animée, semée de traits brillans, de définitions justes, de comparaisons ingénieuses. Il faut plutôt l'entendre que s'entretenir avec elle. Elle n'a jamais le désir de briller, la prétention est au-dessous de celui qui possède pleinement et sans effort. Elle dépense son esprit comme les prodigues leur argent, pour le plaisir de dépenser et non pour paraître. Elmire doit passer pour méchante, parce qu'elle blesse souvent l'amour-propre des autres, mais l'esprit seul est l'objet de ses observations; sa critique est déterminée bien plus par le besoin de comparer et de juger que par aucun sentiment de malveillance. Elle disserte sans cesse sur l'esprit, c'est son domaine; l'esprit est tout en elle, et il est tout pour elle. Elmire ne pourrait s'empêcher de révéler le défaut qu'elle remarquerait dans l'esprit d'un homme qui lui aurait sauvé la vie.»

Dans le parallèle de Henri IV et de Louis XIV, il paraît que l'auteur n'a pas fait ce qu'il voulait faire; il cherche à rassembler tous les traits distinctifs qui pouvaient être à l'avantage de Louis XIV, et le dernier résultat de ces rapprochemens est de justifier toujours la préférence qui nous entraîne vers Henri IV.

Quoique l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer soit assurément celui d'un homme de beaucoup d'esprit, il y a lieu de croire qu'il ajoutera moins à la réputation littéraire de l'auteur qu'il ne pourra nuire à l'ambition de ses projets; on y a trouvé une foule de remarques dont le caractère ne convient ni à la gravité de son âge, ni à celle de son état, encore moins à celle des places où l'on sait qu'il aspire. Plusieurs écrivains célèbres ont dit bien plus de mal des femmes qu'il ne s'est permis d'en dire; mais il en est peu qui les aient traitées aussi légèrement, et quelques-unes de ses critiques ont moins révolté par leur malignité que par leur ton. Où a-t-il donc vécu? se sont écriées les femmes; et l'on a dû leur répondre: Non-seulement dans leur meilleure compagnie, mais encore dans une des sociétés les plus respectables de la Cour et de la ville....

Fragment d'un dialogue entre M. Hans et M. Godart, dédié à M. le comte de Rivarol, par M. l'abbé de Vauxcelles.

M. GODART.

Pourquoi tous ces pamphlets?

M. HANS.

Je vis de mon métier.

M. GODART.

Mais ceux qui de ta plume ont eu lieu de se plaindre
Te décriront partout comme un aventurier.

M. HANS.

On sait que je le suis; qu'ai-je de plus à craindre?

M. GODART.

Mais à coups de bâtons ils païront tes bons mots.

par Pierre I^{er}, et c'est pour nous apprendre qu'il ne manquera rien à sa gloire quand, au milieu des neiges et des frimas, il s'élèvera un temple aux Muses sur le modèle de l'Académie Française. De là nous avons passé subitement à Constantinople, et pourquoi faire? pour y trouver notre auguste monarque représenté par un des membres les plus distingués de la Compagnie, etc. Ce que M. Beauzée, remplissant les fonctions de directeur, a imaginé de plus ingénieux et de plus flatteur pour son nouveau confrère, c'est de l'exhorter très-longuement à justifier le choix de l'Académie, en faisant réimprimer un discours sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de M. d'Aguesseau, conseiller d'état, par M. d'Aguesseau, chancelier de France, son fils. La séance, heureusement, n'a pas été longue; M. Marmon-
tel l'a terminée par la lecture des beaux vers qu'il a faits sur la mort du prince Léopold de Brunswick; ils ont été fort applaudis; mais il y a long-temps que nous avons eu le bonheur de vous les faire connaître.

Le célèbre Gessner, l'auteur de *Daphnis*, des *Idylles* et du poème de *la Mort d'Abel*, est mort dans sa patrie à Zurich, en Suisse, d'une attaque d'apoplexie, le 2 mars 1788, âgé de soixante-deux ans. Les Muses pleureront long-temps ce poète aimable, qui ne vécut que par elles et pour elles, qui parut ne devoir qu'à leur douce inspiration tous ses talens, tous ses succès, et que son siècle a déjà compté parmi le petit nombre des écrivains modernes qui, dans leur genre, ont égalé, peut-être même surpassé les anciens. On ne saurait refuser du moins au Théocrite de nos jours le mérite éminent d'avoir étendu les limites dans lesquelles s'était renfermée

jusqu'ici la pastorale, en lui donnant un intérêt tout à la fois plus moral et plus dramatique, en joignant aux peintures les plus naïves de la simple et belle nature des situations plus touchantes et plus variées avec un caractère de mœurs plus pur et plus idéal.

Ses concitoyens, qui furent tous ses admirateurs et ses amis, ont formé le dessein d'élever à sa gloire un monument digne d'entretenir la postérité de leur reconnaissance et de leurs regrets. La place qu'ils destinent à ce monument est une promenade publique, dont le site, au confluent de deux rivières, offre peut-être un des plus riches et des plus riants aspects que l'imagination puisse concevoir. Leur première idée avait été de n'admettre aucun étranger à l'exécution de ce projet; mais après y avoir réfléchi davantage, ils ont pensé que le droit d'honorer la muse de Gessner ne devait point leur appartenir exclusivement; que le poète de la nature était de tous les siècles et de tous les pays; que ses ouvrages n'avaient pas eu moins de renommée en France et en Italie qu'en Suisse et en Allemagne, et que l'hommage qu'ils voulaient rendre à leur concitoyen serait plus honorable pour sa mémoire s'il était partagé par tous ceux qui avaient aimé ses écrits et son génie.

En conséquence, ils ont résolu de laisser la souscription destinée à élever ce monument ouverte à tous ceux qui désireraient y contribuer.

M. le comte de Buffon est mort mercredi 16 avril, à deux heures du matin. S'il a survécu à tous ses systèmes, son génie survivra plus sûrement à tous ceux qui se sont élevés et s'élèvent encore sur leurs superbes débris. Il

vient de fermer la barrière du plus beau siècle dont puisse s'honorer la France.

JUIN.

Paris, juin 1788.

LE 14 mai, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *Sargines, ou l'Éducation de l'Amour*, drame en quatre actes, mêlé d'ariettes. Le poëme est de M. Monvel, la musique du chevalier Dalayrac.

C'est une anecdote tirée des *Délassemens de l'Homme sensible*, de M. Arnaud, qui a fourni le fond de ce nouveau drame. Le sire de Sargines, un des preux de Philippe-Auguste, a le malheur d'avoir un fils dont le dégoût pour tous les devoirs de son état, dont les manières et la stupidité annoncent qu'il sera tout-à-fait indigne de son nom. Confiné dans un château, sous la garde d'un manant qui en est le concierge, le jeune Sargines y végète avec une apathie qui ne laisse aucun espoir de le voir jamais marcher sur les traces de ses ancêtres. Le hasard lui fait rencontrer dans cette retraite une jeune parente aussi courageuse que belle et spirituelle; il en devient amoureux, et l'envie de lui plaire lui inspire enfin des sentimens dignes de sa naissance. Il apprend de cette jeune personne à lire, à écrire, à faire des armes, à monter à cheval. Le jeune Sargines se rend ensuite dans un tournois publié par Philippe-Auguste; il a la gloire d'y vaincre tous les

tenans, et de prouver à son père qu'il ne démentira point le sang qui l'a fait naître.

La première représentation de ce drame a eu un assez grand succès. La pompe du spectacle, la fin du troisième acte, le fait historique de Philippe-Auguste déposant sa couronne et offrant de combattre sous les ordres de celui que la nation croira plus digne de la porter, fait que M. Monvel a eu l'heureuse adresse de lier, ainsi que la célèbre bataille de Bovines, à l'action de son poëme, ont fait pardonner les longueurs et les lenteurs de la marche du premier et du second acte. La langueur reprochée à ces deux premiers actes tient essentiellement à la manière dont l'auteur a présenté le caractère du jeune Sargines; tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, son maintien même décèlent sans doute une grande timidité, mais c'est celle que l'on voit si souvent dans les jeunes gens de son âge, et elle ne justifie point l'opinion trop humiliante qu'en a conçue son père. La transition graduelle de l'inertie absolue du jeune homme à des sentimens dignes de sa naissance et de l'objet qui l'a su charmer, forme le principal intérêt du roman; mais M. Monvel n'a-t-il pas eu tort de vouloir essayer de présenter, dans le court espace d'un drame, des développemens, un changement de caractère que toute la puissance de l'amour ne saurait produire avec quelque vraisemblance qu'au bout d'un certain temps? N'eût-il pas mieux fait de reporter dans l'exposition, hors de la scène, les motifs qui ont déterminé la conduite du sire de Sargines à l'égard de son fils, de nous montrer le jeune homme avec la timidité que devait lui laisser le souvenir de son imbécillité passée, mais déjà corrigé de ses autres défauts? L'action conçue ainsi aurait eu, ce

semble, un intérêt plus attachant, plus vif, plus naturel, et le principal personnage eût paru moins avili.

Quant à la musique, un duo au premier acte entre Iselle et Isidore ; celui dans lequel Sophie apprend à lire à Sargines au second, un air que chante Sophie seule dans le même acte, nous ont paru des morceaux dignes d'éloges ; tout le reste nous confirme plus que jamais dans l'idée que M. Dalayrac crée difficilement du chant. Il tâche d'y suppléer, comme la plupart de nos compositeurs français, par des cris et par le bruit de l'orchestre.

La séance publique de l'Académie Française, tenue le 14 mai, pour la réception de M. le chevalier de Florian, a été fort brillante, grace à la présence de monseigneur le duc de Penthièvre, de S. A. S. madame la duchesse d'Orléans, des princes ses enfans, et de madame la princesse de Lamballe. Le récipiendaire a commencé son discours par payer au prince le tribut de reconnaissance qu'il lui devait, avec une franchise peu commune. « Les illusions de l'amour-propre seraient peut-être pardonnable dans ce jour, mais elles ne m'éblouissent point, ma sensibilité m'en garantit. Je perdrais trop de mon bonheur en m'imaginant le devoir à moi-même, et mon cœur jouit mieux d'un bienfait que ma vanité ne pourrait jouir d'un triomphe..... Le prince que vous révèrez tous a daigné solliciter pour moi ; son rang n'aurait pas captivé vos âmes fières et libres, mais ses vertus avaient tout pouvoir sur vos cœurs vertueux et sensibles, etc. »

Tout ce marivaudage est sans doute assez joli ; au fond cependant que veut-il dire ? Si d'autres méritaient mieux la place que M. de Florian, comment la vertu

oserait-elle solliciter une préférence injuste? Comment des cœurs vertueux et sensibles pouvaient-ils regarder une pareille préférence comme un hommage à rendre à la vertu? Mais faut-il examiner rigoureusement la logique d'un discours de ce genre?

En rendant compte des premiers goûts, des premières études qui l'avaient attaché à la culture des lettres, M. de Florian n'a pas manqué de rappeler avec plus ou moins d'adresse tous les titres de gloire de ses nouveaux confrères, et plus particulièrement encore de ceux qui lui avaient donné leurs voix; il a terminé très-heureusement cette longue énumération par l'éloge de M. de Buffon, et cet éloge nous paraît mériter d'être retenu.

« Il vient de nous être ravi, ce génie vaste et profond, qui, embrassant l'immensité de la nature, trouva dans son imagination autant de trésors que dans son modèle, s'élança d'un vol rapide par-delà les bornes de notre univers, et, non content d'avoir présenté tous les secrets du présent, voulut encore arracher le voile qui couvre l'avenir et le passé; à qui toutes les nations éclairées venaient soumettre leurs doutes et apporter en tribut leurs découvertes nouvelles, comme au seul homme qui pût interpréter le silence du Créateur; Buffon n'est plus, vous avez perdu l'immortel écrivain dont la vie peut être comptée au nombre des époques de la nature. »

Après ce digne hommage, on nous pardonnera sans doute de citer encore celui qu'il s'est plu à rendre aux mânes de Gessner.

« Par quelle fatalité m'a-t-il fallu déplorer sa perte au moment même où votre bienfait répandait la joie dans mon ame! J'ai perdu Gessner quand vous

m'adoptiez. Les félicitations de mes amis ont été troublées par les plaintes dont retentissent les monts helvétiques, par les regrets de tous les cœurs sensibles qui redemandent Gessner à ces plaines, à ces vallons qu'il a dépeints tant de fois, à ce printemps qui renaît sans lui, et qu'il ne chantera plus..... Que mes nouveaux bienfaiteurs me laissent jeter de loin quelques fleurs sur le tombeau de mon ami, sur ce tombeau où la piété filiale, la tendresse paternelle, la discrète amitié, l'amour pur et timide pleurent ensemble leur poète. Le chantre d'Abel, de Daphnis, le peintre aimable des mœurs antiques, celui dont les Idylles touchantes laissent toujours au fond de l'ame ou une tendre mélancolie, ou le désir de faire une bonne action, ne peut être étranger pour vous.... Tous les grands talens, tous les cœurs vertueux sont frères ; ils ressemblent à ces fleurs brillantes qui, dispersées dans tout l'univers, ne forment pourtant qu'une seule famille. »

Le reste du discours est consacré à la mémoire de M. le cardinal de Luynes. On y peint le caractère de ce digne prélat, tel qu'il était en effet, comme simple et bon. En voici deux traits :

« Il avait puisé ses vertus à l'école de Fénelon, de cet homme divin, dont le nom seul fait du bien au cœur. J'étais trop enfant, répétait-il souvent, pour avoir retenu les discours de ce grand homme ; mais j'ai bien présents le plaisir, l'admiration, l'espèce d'extase que nous éprouvions tous lorsqu'il parlait ; elle se communiquait, ajoutait-il naïvement, jusqu'à nos domestiques ; et, quand nous étions à table avec lui, transportés comme lui de l'entendre, ils ne pouvaient plus nous servir. »

« Lorsqu'on lui demandait avec surprise comment il

pouvait suffire à ses immenses charités, ah ! répondait-il en souriant, vous ne savez pas combien l'on est riche quand on ne dépense que pour donner. »

Le discours de M. de Florian a fini comme il avait commencé, par des éloges adressés au prince son bienfaiteur, et à l'auguste famille dont il était entouré; c'était un moyen sûr d'obtenir les plus vifs applaudissemens.

Ce discours n'avait d'ailleurs rien de fort remarquable; on a seulement été tenté de sourire un moment à la gravité avec laquelle M. le directeur, en parlant de tous les titres académiques de M. de Florian, a cru devoir rappeler nommément les arlequins d'une nouvelle espèce dont il est le créateur. « Dans ce genre de drames, lui a-t-il dit, le principal personnage n'avait jusqu'à vous été connu que par sa balourdise et ses facéties bergamasques; il devient sous votre plume un être sensible, bon mari, bon père, bon maître; il force presque l'auditeur au respect par les vertus naïves, et par-là vous nous avez prouvé que nous aimons à rendre hommage à quiconque remplit les devoirs les plus chers à l'humanité, en quelque rang que l'ait jeté le caprice de la fortune ou le hasard de la naissance. « (Le hasard de la naissance d'Arlequin !)

Les deux discours ont été suivis de la lecture qu'a faite M. de La Harpe d'une Epître sur les effets de la nature champêtre et la poésie descriptive. On n'en a pas trouvé le plan très-naturel, ni les transitions fort heureuses; mais on y a remarqué plusieurs beaux vers comme celui-ci :

Puisqu'il a peint Didon, Virgile avait aimé.

Le nouvel Académicien a terminé la séance par plusieurs jolies fables de sa composition, qu'il a récitées avec beaucoup d'intérêt et de grace. On a cru y voir un caractère de naïveté tout-à-fait neuf et piquant.

On n'a vu ici que fort peu d'exemplaires d'un livre intitulé : *Correspondance secrète concernant la constitution de la Prusse, depuis le règne de Frédéric-Guillaume II, traduit de l'allemand, avec des notes du traducteur; à Potzdam.*

C'est une satire fort amère de toutes les personnes que Sa Majesté a paru honorer de sa confiance; la malignité en est d'autant plus noire qu'elle affecte de se montrer tranquille et réfléchie. Nous aurions dédaigné d'en parler si l'on n'avait pas osé l'attribuer assez hautement à un prince (1) que son caractère et ses vertus semblaient devoir garantir d'un pareil soupçon. On ne se permettra d'en citer ici qu'une seule anecdote, non que l'on soit tenté de la croire plus véritable que tout le reste, mais parce qu'elle se rapporte aux rêveries dont il paraît qu'on s'est occupé en Allemagne tout aussi sérieusement qu'ailleurs.

« M. de Woelner, accablé sous les affaires d'État, et qui ne peut donner de son temps précieux qu'à des banquiers juifs, a cependant trouvé le moyen de décorer dans sa maison une salle mystérieuse pour évoquer les esprits et faire les cérémonies du culte reçues dans le jésuitisme (2). Cette maison maçonnique a été vendue au

(1) Monseigneur le prince Henri de Prusse. (*Note de Grimm.*)

(2) Il n'y a pas bien long-temps qu'il nous est tombé entre les mains une brochure intitulée *Protocole d'Esprit familier Gablidona, etc.*; une des prédictions les plus remarquables de ce génie, ami intime de M. le comte de

roi, qui doit en faire présent à Dubosc, l'un des grands-prêtres de cette religion. Dès l'avènement du roi au trône, ce lieu fut consacré aux opérations magiques; mais comment réunir Jésus et Bélial? Cette question n'embarasse pas des apôtres qui savent faire des prosélytes à leur religion par une douceur hypocrite. La forme de cet appartement enchanté est carrée, l'un des côtés est garni de petits fourneaux, dans lesquels se consomme le mystère de la fumigation. Au milieu de ce temple est une petite élévation sur laquelle paraît l'esprit sous un voile blanc, voile tissu en France et qu'on fait venir de ce royaume, où l'on trouve seulement les qualités qu'on lui attribue. Ce voile dérobe aux yeux des spectateurs aveugles un homme qui s'introduit sur le monticule lorsque l'heure des charlataneries approche. L'imposteur qui se prête à cette tromperie grossière est ventriloque, et imite assez bien le langage que la crédulité a prêté aux esprits. Non content de cette innocente supercherie, les coins du temple sont garnis de miroirs magiques, dans lesquels se représentent ceux que l'on conjure. Un grand seigneur assiste souvent à cette cabale d'un nouveau genre, mais l'impression est si forte sur lui qu'il ne peut y résister qu'avec le secours de gouttes restaurantes. Elles sont de la composition du ventriloque Steinert, qui reçoit cinq cents écus de pension de cet auguste prosélyte pour l'art de distiller ce philtre mystique et confortatif. Il est sous-entendu qu'on donne à cette jonglerie tous les dehors d'une fête religieuse, qu'on met dans la bouche muette et éloquente du ventriloque des expressions ascétiques, et qu'on prend toutes les précautions pour en-

Thun, c'est qu'en 1800 il n'y aura plus d'autre religion dominante en Europe que la religion naturelle. (*Note de Grimm.*)

velopper le tout des nuages du mystère. Que penser maintenant d'un État où les chefs de cette imposture combinée tiennent le premier rang, soit dans les affaires civiles, soit dans les militaires? Que dire quand on voit que c'est par ce cabinet d'épreuves que doivent passer les sujets que placent les Bischofwerder et les Woelner? Ces messieurs ont un art perfide pour séduire les esprits tendans à la crédulité, et à les conquérir au jésuitisme. Ils font un mélange adroit de leurs connaissances occultes et de leur crédit connu; ils promettent la fortune ou les distinctions, s'emparent des premiers de l'État, et assurent ainsi un certain nombre de suffrages à leurs coupables opérations. Enfin ils cachent leur ambition effrénée sous une apparente modération, et confondent la maçonnerie, les illuminés et les martinistes; ils emploient les erreurs populaires à leur système, et, s'élevant au-dessus, se nomment citoyens du monde. Ils graduent les confidences, les préparent avec beaucoup d'art, et même redoublent de prudence depuis que des adeptes ont été transfuges de leur ordre, ne pouvant apaiser leur conscience révoltée à la vue des horreurs qui sont naturalisées dans cette secte. Mais ces vertueux apostats n'ont pu révéler les mystères, soit parce qu'ils avaient proféré des sermens, soit parce que leurs jours étaient menacés; c'est ce qu'on a vu dans la manière dont ils ont masqué leurs vrais sentimens » (excellent passeport, comme l'on voit, pour toutes sortes de calomnies; aussi les faiseurs de libelles ne manquent-ils jamais d'y avoir recours).

Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale, où l'on traite des établissemens des treize colonies, de leurs rapports, de

leurs dissensions avec la Grande-Bretagne, de leurs gouvernemens avant et après la révolution. Par un citoyen de Virginie (c'est-à-dire par M. Mazzéi, qui, plusieurs années avant la guerre, fut s'établir dans un canton de cette province avec des paysans de Toscane que le grand-duc lui avait permis d'emmener). Avec quatre Lettres d'un bourgeois de New-Haven (c'est-à-dire de M. le marquis de Condorcet) sur l'unité de la Législation. Quatre vol. in-8°.

M. Mazzéi a écrit, dit-on, cet ouvrage en italien; c'est un avocat assez obscur de ce pays-ci qui l'a traduit en français. M. de Condorcet s'est chargé de revoir la traduction, d'en être l'éditeur, et d'en faire, dans le *Mercur*, le bel éloge qui pensa faire ôter au sieur Pancoucke le privilège de ce journal, parce qu'on y célébrait avec trop de complaisance tout ce que le citoyen de Virginie a osé dire en faveur de la liberté indéfinie de conscience établie dans cette province par la loi de 1784, rédigée par M. Jefferson.

Le premier volume de ces recherches renferme une histoire abrégée de l'origine des colonies anglaises, avec un précis de la révolution, de la formation des différens gouvernemens, et de la manière dont les pouvoirs y sont distribués, etc. La seconde partie est une réfutation très-sévère, quelquefois même assez brutale; de l'ouvrage de l'abbé de Mably sur les États-Unis; mais c'est dans cette partie que l'on trouve un grand nombre d'anecdotes intéressantes: l'auteur les a rassemblées pour prouver que l'héroïsme et l'amour de la patrie peuvent obéir à une raison tranquille sans rien perdre de leur chaleur et de leur énergie.

Dans la troisième partie, l'auteur réfute ce que

M. l'abbé Raynal a dit de l'Amérique dans son *Histoire philosophique* ; il ne le traite pas avec plus d'égards que l'abbé de Mably, mais il parle des événemens en homme qui les a vus, qui souvent même y a eu part.

Il a placé à la fin de la seconde partie les *Lettres d'un bourgeois de New-Haven*. On y a remarqué une diatribe tout-à-fait curieuse contre l'injustice commise universellement envers les femmes, qui, dans aucune constitution appelée libre, n'ont exercé le droit de citoyennes. Après avoir bien établi que la raison exige absolument qu'on cesse d'exclure les femmes du droit de cité, le nouveau bourgeois maintient encore leur éligibilité aux fonctions publiques.

« La constitution des femmes, dit-il, les rend peu capables d'aller à la guerre, et, pendant une partie de leur vie, doit les écarter des places qui exigent un service journalier et un peu pénible. Les grossesses, les temps des couches et de l'allaitement les empêcheraient d'exercer ces fonctions ; mais je ne crois pas qu'on puisse assigner à d'autres égards, entre elles et les hommes, aucune différence qui ne soit l'ouvrage de l'éducation. Quand même on admettrait que l'inégalité de force, soit de corps, soit d'esprit, serait la même qu'aujourd'hui (si elles avaient reçu une éducation conforme au nouvel ordre de choses), il en résulterait seulement que les femmes du premier ordre seraient égales aux hommes du second, et supérieures à ceux du troisième, et ainsi de suite. On leur accorde tous les talens, hors celui d'inventer, c'est l'opinion de Voltaire, l'un des hommes qui ont été les plus justes envers elles et qui les ont le mieux connues. Mais d'abord, s'il ne fallait admettre aux places que les hommes capables d'inventer, il y en aurait beau-

coup de vacantes, même dans les académies. (Qui le sait mieux que nous ?) Il existe un grand nombre de fonctions dans lesquelles il n'est pas même à désirer pour le public qu'on sacrifie le temps d'un homme de génie. D'ailleurs cette opinion me paraît très-incertaine. Si on compare le nombre des femmes qui ont reçu une éducation soignée et suivie à celui des hommes qui ont reçu le même avantage, ou qu'on examine le très-petit nombre d'hommes de génie qui se sont formés d'eux-mêmes, on verra que l'observation constante alléguée en faveur de cette opinion ne peut être regardée comme une preuve... D'ailleurs, est-il bien sûr qu'aucune femme n'ait montré du génie?... Pour ne parler ici que des Françaises, ne trouve-t-on pas le génie du style dans madame de Sévigné? ne citerait-on pas dans les romans de madame de La Fayette et dans quelques autres plusieurs de ces traits de passion et de sensibilité qu'on appellerait des traits de génie dans un ouvrage dramatique?

N'ajoutons que deux noms, Élisabeth et Catherine II; l'une reçut une éducation très-distinguée (1), l'autre est son propre ouvrage, et ce n'est pas le seul trait de supériorité que lui reconnaisse aujourd'hui l'Europe sur la première. »

Le mardi 29 avril, on a donné, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation d'*Arvire et Évéline*, tragédie lyrique en trois actes. Les paroles sont de M. Guillard, l'auteur d'*Iphigénie*, d'*Œdipe à Colonne*, etc.; la musique de Sacchini. Ce célèbre compositeur n'avait pas fini entièrement cet ouvrage lorsque la mort nous l'a ravi; mais la protection particulière dont

(1) Voyez l'*Histoire d'Angleterre* de M. Hume.

l'avait honoré la reine pendant sa vie s'est étendue encore au soin de sa gloire après lui ; ayant désiré que sa dernière composition fût achevée, et le fût par un artiste digne de remplir cette tâche, Sa Majesté voulut bien ordonner elle-même au célèbre Piccini de finir ce qui restait à faire du troisième acte. Il reçut avec reconnaissance des ordres dont l'intention était si honorable pour l'art, pour l'artiste, le compatriote et le rival dont il venait de déplorer la perte d'une manière si intéressante dans l'excellent éloge qu'il en a fait dans le *Journal de Paris*. Ni les ordres de la reine, ni le vœu public, ni le zèle de Piccini, n'ont pu l'emporter cependant sur les réclamations et les remontrances de notre parlement lyrique ; il a soutenu avec l'obstination la plus respectueuse que c'était une insulte faite aux musiciens français que de charger un Italien du soin d'achever l'ouvrage d'un compositeur italien ; en conséquence le batteur de mesure de l'Opéra (1) s'est emparé de l'ouvrage de Sacchini, en a mis en musique les trois dernières scènes, et M. Piccini s'est bien gardé de faire valoir ses titres ; il sait trop ce que l'on risque en se brouillant avec l'Opéra, qui pendit en effigie, il y a trente ans, J.-J. Rousseau pour avoir dit du mal de la musique française, et qui ne lui a jamais pardonné, à lui Piccini, d'avoir osé le premier faire réussir en France la meilleure musique de l'Italie.

Le sujet d'*Arvire et Évéлина* est tiré de la tragédie anglaise de *Caractacus*, de M. William Mason, donnée à Londres en 1776. Caractacus fut un des rois qui gouvernaient l'Angleterre lors de la conquête des Romains ; ce roi résista plusieurs années aux plus grands capi-

(1) M. Rey, directeur de l'orchestre.

taines de l'empereur Claude ; il fut enfin vaincu par Ostorius , sa femme fut prise et emmenée captive à Rome , et Caractacus se sauva parmi les Druides , dans l'île de Mona , où il échappa long-temps aux recherches du vainqueur ; mais enfin il fut trahi par une reine de Brigante ou de Lénnox , secrètement alliée des Romains : Elfrida se servit de ses fils pour découvrir et livrer ce malheureux roi à ses ennemis. Ils le conduisirent à Rome , où sa fermeté lui concilia la bienveillance de l'empereur Claude , qui le combla de présens et le renvoya dans ses États. Cet extrait d'un avertissement que M. Guillard a mis à la tête de son poëme nous a paru nécessaire pour jeter quelque jour sur une action dont on aurait , sans ce secours , beaucoup de peine à démêler l'exposition.

Le succès de cet ouvrage n'a point répondu à l'attente générale ; l'action en a paru froide. Il était difficile que ce fait historique pût intéresser sur le théâtre de l'Opéra , il paraît même presque impossible qu'une trahison , qui n'est pas produite et justifiée en quelque sorte par une grande passion , puisse intéresser sur aucun théâtre. Telle est cependant celle de Vellinus , qui , sans autre motif pour ainsi dire que celui d'obéir aux ordres d'un général étranger , ne balance pas un instant à se prêter aux plus vils mensonges pour découvrir et livrer un vieillard malheureux aux ennemis de son pays. La vertu d'Irvin ne peut guère intéresser davantage , parce qu'on le voit y manquer , y revenir ensuite avec une facilité qui annonce trop un prince sans caractère , défaut qui ne réussit pas mieux sur la scène qu'ailleurs. Quant au vieux Arvire , on le connaît trop peu et il agit trop peu par lui-même et pour lui-même pour qu'on s'intéresse à lui.

Le rôle d'Évéлина, si on en excepte la scène où elle ramène Irvin aux sentimens d'honneur qui font armer ce prince pour elle et pour son père, ce rôle même n'est pas plus attachant que les autres. C'est cette absence d'intérêt qui a nui le plus essentiellement au succès du poëme.

La musique a paru digne du grand maître à qui nous devons tant de chefs-d'œuvre, peut-être même est-ce un des ouvrages où il a déployé le plus de force et de vigueur. Les morceaux que M. Rey a ajoutés à cette composition, quoique très-loin sans doute du charme et de la suavité qui distinguaient si éminemment le talent de Sacchini, ont paru du moins supportables, et c'est un assez grand éloge. Ce musicien a eu le bon esprit de terminer l'opéra par un quintette entièrement parodié de Sacchini, et cette attention lui a fait pardonner tout ce qu'il était impossible qu'il ne laissât pas à désirer dans les trois scènes de l'ouvrage qui lui appartiennent.

Couplets impromptu de M. le comte de Tott à une femme avec laquelle il avait été lié, et qui, quelques années après, lui reprochait en plaisantant qu'il avait l'air d'avoir peur d'elle.

Air de Calpigl.

Je ne puis m'en défendre, Aminthé,
 J'éprouve une certaine crainte
 En voyant votre air séducteur :
 Oui, d'honneur, vous me faites peur. (bis.)
 Vous avez une ressemblance
 Avec une femme de France
 Que j'aimai tant pour mon malheur.
 Oui, d'honneur, vous me faites peur. (bis.)

Comme vous elle était jolie ;
 Je voulus , pour toute ma vie ,
 Lui bâtir un temple en mon cœur ,
 Mais cela même lui fit peur. (bis.)
 Bientôt par maint et maint caprice ,
 Elle détruisit l'édifice ,
 Et ne me laissa que douleur.
 Elle en fut quitte pour la peur. (bis.)

Il ne faut pas oublier de rappeler, pour l'intelligence de ce dernier couplet, qu'après une explication fort vive, cette femme lui dit un jour, avec autant de dépit que de naïveté : « Ne suis-je pas bien à plaindre? Il n'y a peut-être qu'un homme délicat dans le monde, il faut qu'il me tombe ! »

Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, par M. Volney, l'auteur du nouveau Voyage en Syrie et en Égypte. Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

Le temps présent est gros de l'avenir.

L'auteur examine deux questions : la première quelles seront les suites probables des démêlés des Russes et des Turcs? la seconde, quels sont les intérêts de la France, et quelle doit être sa conduite?

Dans la première partie de son examen, M. Volney observe que les relations de M. le comte de Choiseul pour la Grèce, l'Archipel et la côte de l'Anadolie, celles du baron de Tott pour les environs de Constantinople, les siennes pour les provinces du Midi, offrent le même résultat; que par les observations de ces trois voyageurs, dont la connivence ne peut pas même être soupçonnée raisonnablement, il est démontré que l'empire turc n'a

désormais aucun de ces moyens politiques qui assurent la consistance d'un État au dedans et sa puissance au dehors. « Ses provinces manquent à la fois de population, de culture, d'arts et de commerce, et, ce qui est plus menaçant pour un État despotique, l'on n'y voit ni forteresses, ni armées, ni art militaire..... Sans population et sans culture, quel moyen de régénérer les finances et les armées? Sans troupes et sans forteresses, quel moyen de repousser les invasions, de réprimer les révoltes? Comment élever une puissance navale sans art et sans commerce? Comment enfin remédier à tant de maux sans lumières et sans connaissances?..... Le sultan a de grands trésors; on peut les nier comme on les suppose, et quels qu'ils soient, ils seront promptement dissipés.... Il a de grands revenus. Oui, environ quatre-vingt millions de livres, difficiles à recouvrer; et comment en aurait-il davantage? Quand des provinces comme l'Égypte et la Syrie ne rendent que deux ou trois millions, que rendront des pays sauvages comme la Macédoine et l'Albanie, ravagés comme la Grèce, ou déserts comme Chypre et l'Anadolie?... On a retiré de grandes sommes d'Égypte. Il est vrai que le capitain-pacha a fait passer, il y a six mois, quelques mille bourses, et que, par capitulation avec Ismaël et Hasan-Beck, il a dû lever encore cinq mille bourses sur le Delta; mais quatre mille resteront pour réparer les dommages du pays, et l'avarice du capitain-pacha ne rendra peut-être pas dix millions au kosné... Ainsi, tout s'accorde en dernier résultat à rendre plus sensible la faiblesse de l'empire turc, et plus instantes les inductions de sa ruine. Il est singulier qu'en ce moment le préjugé en soit accrédité dans tout l'empire; tous les Musulmans sont persuadés que leur puis-

sance et leur religion vont finir; ils disent que les temps prédits sont venus, qu'ils doivent perdre leurs conquêtes, et retourner en Asie s'établir à Konié. Ces prophéties, fondées sur l'autorité de Mahomet même et de plusieurs Santons, pourraient donner lieu à plusieurs observations intéressantes.... Mais je me bornerai à remarquer qu'elles contribueront à l'événement en y préparant les esprits, et en ôtant aux peuples le courage de résister à ce qu'ils appellent l'immuable décret du sort. »

M. Volney, après avoir tracé le tableau imposant de tous les accroissemens de l'empire de Russie depuis quatre-vingts ans, compare plus particulièrement les forces militaires des deux empires. « La plupart des soldats turcs, dit-il, n'ont jamais vu le feu; le grand nombre des soldats russes a fait plusieurs campagnes; l'infanterie turque est absolument nulle, l'infanterie russe est une des meilleures de l'Europe. La cavalerie turque est excellente, mais seulement pour l'escarmouche; la cavalerie russe, par sa tactique, conserve la supériorité. Les Turcs ont une attaque très-impétueuse, mais une fois rebutés, ils ne se rallient plus; les Russes ont la défense plus opiniâtre, et conservent leur ordre même dans leur défaite. Le soldat turc est fanatique, mais le Russe l'est aussi; l'officier russe est médiocre, mais l'officier turc est entièrement nul. Le grand-visir, général actuel, ci-devant marchand de riz en Égypte, élevé par le crédit du capitain-pacha, n'a jamais conduit d'armée; la plupart des généraux russes ont gagné des batailles.... Le divan n'a que de la présomption et de la morgue; depuis vingt ans le cabinet de Pétersbourg passe pour l'un des plus déliés de l'Europe. Enfin les Russes font la guerre pour acquérir, les Turcs pour ne pas perdre; si ceux-ci sont vainqueurs, ils n'iront pas à Moscou; si ceux-là gagnent deux ba-

tailles, ils iront à Constantinople, et les Turcs seront chassés d'Europe.... A ces idées de la puissance de la Russie l'on oppose que son gouvernement despotique, comme celui des Turcs, est encore plus mal affermi.... Mais pour conquérir, il n'est pas même besoin d'esprit public, de lumières, ni de mœurs, il suffit que les chefs soient intelligens et qu'ils aient une bonne armée.... L'on s'étonne que les Russes n'aient pas fait de grands progrès dans la civilisation; mais à proprement parler, elle n'a commencé pour eux que depuis vingt-cinq années; jusquelà le gouvernement n'avait créé que des soldats, ce n'est que sous ce règne qu'il a produit des lois; et si ce n'est que par les lois qu'un pays se civilise, ce n'est que par le temps que les lois fructifient. Les révolutions morales des empires ne peuvent être subites....; et peut-être le caractère d'une bonne administration est-il moins de faire beaucoup que de faire avec prudence et sûreté, etc. »

M. Volney termine son ouvrage par la discussion des différens projets conçus pour indemniser la France; il s'arrête essentiellement à celui de nous approprier l'Égypte, mais il y voit de grands et nombreux obstacles. D'abord il faudrait soutenir trois guerres, la première de la part des Turcs, la seconde de la part des Anglais, la troisième enfin de la part des naturels de l'Égypte, et celle-là, quoiqu'en apparence la moins redoutable, serait en effet la plus dangereuse.... « Nos établissemens dans l'Inde et les Antilles nous dévorent; que serait-ce du climat de l'Égypte?... Année commune l'on pourrait compter sur l'extinction d'un tiers de l'armée, c'est-à-dire de huit à dix mille hommes, car, pour garder cette conquête, il faudrait au moins vingt-cinq mille hommes. »

*Vers adressés aux auteurs de l'Almanach des Grands
Hommes, par M. de Resseguier.*

Dans une charmante brochure
Deux écrivains fort importans
Ont sur les poètes vivans
Eclairé la race future. —
Et de cette production
Les auteurs se sont nommés? — Non ;
Mais au goût sûr dont l'écrit brille ,
A ce ton aisé dont il est ,
Au sel qui partout y pétille ,
Sans se méprendre on reconnaît
Le vicomte de Jodelet
Et le marquis de Mascarille.

Épigramme sur M. le chevalier de Florian.

Génie actif et guerrier sage ,
Il se bat peu , mais il écrit ;
Il doit la croix à son esprit,
Et le fauteuil à son courage.

Ne croit-on pas, disait un bonhomme, en parlant de l'ouvrage de M. Necker, *sur l'Importance des Opinions religieuses*; ne croit-on pas, à voir un si gros volume employé à prouver l'existence de Dieu, qu'il y a vingt-quatre millions d'athées en France? — « Eh! plût à Dieu, reprit d'un air contrit M. de Chamfort, eh! plût à Dieu, Monsieur, qu'il y en eût vingt-quatre millions en France. »

« Je ne vois pas assez Dieu, dit madame la marquise de Créqui, pour l'aimer au-dessus de toutes choses, et mon prochain beaucoup trop pour l'aimer comme moi- »

même. » Ce mot rappelle la confession du président de Harlay : « Je me confesse, mon père, de n'avoir jamais pu aimer Dieu au-dessus de toutes choses, ni mon prochain comme moi-même. » Voilà tout; il ne fit jamais d'autre confession.

Un thaumaturge de Venise, qui s'était vanté d'avoir fait souvent le premier des miracles, celui de ressusciter des morts, hasarda d'exercer ce pouvoir merveilleux sur un mort dont il vit passer le convoi tandis qu'il haranguait la populace; il le somma plusieurs fois, dans les termes les plus pressans, de se lever et de s'en retourner chez lui. Le mort faisant toujours la sourde oreille, il finit par dire à son auditoire avec l'impatience la plus imposante : *Non ho veduto un morto così ostinato* (Je n'ai jamais vu un mort aussi obstiné).

Parmi les calembours que l'on a faits sur les affaires présentes, voici un des moins ridicules. « On parle, dit-on, du mariage de très-haut et très-puissant seigneur, monseigneur Déficit, avec très-haute et très-puissante demoiselle, mademoiselle Plénrière; mais il s'élève, ajoute-t-on, de grandes difficultés contre cette alliance : la première, c'est que Monseigneur est d'une taille énorme, et Mademoiselle très-petite et très-peu formée; on prétend aussi que l'union serait incestueuse, tous deux étant enfans du même lit. »

Petit Traité de l'Amour des femmes pour les sots,
brochure in-8°, avec cette épigraphe :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies.

CORNEILLE, 1788.

C'est le premier ouvrage de M. de Champcenez dont on lui ait laissé la gloire tout entière. Quoi qu'en puisse faire présumer le titre, on ne s'attend pas sans doute à trouver dans ce Traité beaucoup de méthode, pas même un objet bien déterminé; ce n'est en effet qu'une galerie de portraits satiriques plus ou moins insolens, plus ou moins spirituels. Comme la méchanceté est le premier mérite des productions de ce genre, celle-ci perdrait beaucoup si l'on ignorait que l'intention de l'auteur a été de déchirer, sous le nom de madame de Valcé, madame de La Châtre; sous celui de madame Armande, madame la baronne de Staël; sous celui de madame de Valfort, madame Matignon; sous celui de madame de Sainville, madame de Brancas; sous celui de madame de Verseuil, madame d'Andlau, etc., etc. La plupart de ces portraits n'ont pas plus de finesse que de vérité; la touche en est presque également vague, fautive et pénible. Il y a, ce me semble, plus d'esprit et plus d'originalité dans les réflexions par lesquelles l'auteur termine sa diatribe; en voici quelques traits.

« Quand un sot n'aurait auprès d'une femme que le mérite d'être au-dessous d'elle, cela suffirait pour qu'elle se l'attache. Elle le juge digne d'être le plastron de ses inconséquences, et comme une dupe lui est encore plus nécessaire qu'un amant, elle lui pardonne sa froideur en faveur de sa stupidité.

« L'ennemi d'un homme d'esprit n'est souvent qu'un sot, mais l'ennemi d'un homme heureux est presque toujours un coquin.

« Qu'objecter à la maîtresse d'un sot qui vous dit : Je l'aime. — Mais, lui répond-on, savez-vous ce que c'est qu'aimer? — Non, réplique-t-elle, mais j'ai ce qu'on ap-

pelle aujourd'hui de l'amour. — Mais vous êtes malheureuse? — Non, car je ne sens rien. — Mais vous êtes née pour sentir, et non pour aimer un automate? — Dégoutez-moi de lui, je le quitterai; rendez-moi sensible, je m'animerai. Voilà ce que toute femme est en droit de répondre à l'homme d'esprit le plus jaloux, etc. »

L'aveu qui semble être échappé à la conscience de l'auteur à la fin de cet écrit est trop remarquable pour être oublié : « Si j'ai parlé des femmes, dit-il, avec quelque discernement, c'est à leur mépris que je le dois. » A leur mépris ! Quel front ne faut-il pas avoir pour imprimer une pareille ligne ! Ce mot nous rappelle la mercuriale que lui faisait, il y a quelques années, la fameuse dame de Launay, c'est de lui-même que l'on tient l'anecdote. « En vérité, mon ami, ta conduite est insoutenable, madame Gourdon t'avait déjà fait fermer sa porte, madame Roussel a été obligée d'en faire autant; si tu continues, moi-même je ne pourrai plus te recevoir. Où iras-tu? »

Des hommes de goût qui ont vu le Théâtre Français dans toute sa gloire ne se rappellent pas d'avoir jamais éprouvé pour le rôle d'Athalide le degré d'intérêt qu'a su leur inspirer mademoiselle Desgarcins. Quoique fort intéressante dans les rôles de Zaïre, de Chimène, d'Iphigénie, elle y a eu cependant un succès moins soutenu que dans celui d'Athalide.

Le bonheur d'une acquisition si précieuse pour le théâtre vient d'être troublé par la perte du sieur de La Rive, qui, pour avoir été sifflé l'autre jour outrageusement dans le rôle d'Orosmane, a renoncé totalement au théâtre. Quelques défauts que l'on pût reprocher sans

doute à cet acteur, ce qui nous reste pour le remplacer est bien propre à justifier nos regrets. La nature lui avait prodigué des avantages qu'elle accorde rarement, et il y avait plusieurs rôles, tels que celui de Montaigu, de Brutus, d'Œdipe, de Cinna, d'Oreste, etc., où son talent laissait peu de chose à désirer. Ses camarades, à l'exception du sieur Molé, ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour lui faire changer de résolution, mais toutes leurs démarches ont été inutiles. Il s'est mis sous la protection de M. l'archevêque. Le sieur Florence, qui connaissait l'extrême sensibilité de son amour-propre, a été le plus pressé à détourner l'orage, car au moment où il fut si cruellement sifflé, il était en scène avec lui : « Eh bien, lui disait La Rive en fureur, les infames ne me reverront plus. — Mais, mon ami, lui répondait tout bas le bon Florence, tu te méprends; c'est moi, c'est moi que l'on hue. » Une partie du parterre s'est avisée, ces jours passés, de redemander La Rive dans le rôle d'Achille de la tragédie d'*Iphigénie en Aulide*, mais un autre parti a crié plus fort : Nous n'en voulons plus; et à la fin du récit d'Ulysse, on a saisi l'hémistiche, *La rive au loin gémit*, pour lui en faire une triste application. Voilà les jeux du public à qui l'on immole sa vie et son repos !

Vers à mademoiselle Desgarcins, par M. de Fontanes.

Oui, l'amour vent que je te chante ;
 Le premier j'ai senti le charme de tes pleurs ,
 De ta jeunesse en deuil et de ta voix touchante ,
 Et de tes naïves douleurs ,
 J'ai prédit tes talens qu'on ignorait encore ;
 Si je vis autrefois leurs prémices éclore ,

Je dois à ta couronne attacher quelques fleurs.
 Du Théâtre Français l'éclat va donc renaître,
 Et la nature encor n'a point perdu ses droits !
 Tu lui rends son empire : on n'a pu méconnaître
 Son charme attendrissant qui parlait par ta voix.
 Racine et l'auteur de *Zaïre*,
 Grace à tes sons touchans, nous deviendront plus chers ;
 Leur ombre t'applaudit : tes accens qu'elle inspire
 Sont aussi tendres que leurs vers.
 De l'orageux par terre enchaîne l'inconstance ;
 Et si l'adroite Envie aux yeux toujours ouverts
 Cherchait à te punir d'un succès qui l'offense,
 Echappe à ses complots pervers.
 Le public te reçoit sous sa garde fidèle ;
 Redonne-lui Gaussin, sa grace naturelle,
 Son jeu tant regretté, plus simple que savant.
 Mais ne suis pas en tout cet aimable modèle :
 On dit qu'elle était peu cruelle,
 Et que pour aimer bien elle aimait trop souvent.
 Je suis loin de blâmer une douce faiblesse ;
 Avare de bontés, borne aussi tes rigueurs ;
 Pour mieux peindre l'Amour, il faut qu'il t'intéresse ;
 Et si tu goûtes ses douceurs
 Qu'un seul amant du moins inspire à ta jeunesse
 Ce que ta voix enchanteresse
 Fera sentir à tous les cœurs.

—

Avis à M. le comte de Caraman (1).

Riquet, un petit mot d'avis.

Sont trois pouvoirs en Provence ;
 Parlement, Mistral (2) et Durance :
 Parlement ne veut point d'édit,
 Mistral au diable les emporte,

(1) Commandant en Provence. (*Note de Grimm.*)

(2) Vent du nord. (*Note de Grimm.*)

Et la Durance offre son lit
A l'imprudent qui les apporte.

Il nous est impossible de donner aucune idée de la comédie de *l'Inconséquent*, en cinq actes et en vers, qu'on a essayé de représenter au Théâtre Français, le samedi 31 mai. Le parterre s'est obstiné à ne pas laisser achever le second acte, et la manière dont on avait écouté la pièce jusqu'alors ne permettait guère d'en suivre l'exposition avec assez de tranquillité pour en deviner le plan. Tout ce que nous en savons aujourd'hui, c'est qu'elle est de M. Lantier, l'auteur de *l'Impatient*, du *Flatteur*, etc. ; que le principal personnage de sa nouvelle comédie se trouvait à la fin dans un grand embarras, ayant autour de lui quatre rivaux auxquels il s'était engagé de donner sa fille, et qu'il en résultait une scène d'imbroglio assez piquante, assez originale. Ce que nous savions encore mieux, même avant d'avoir vu le mauvais succès des deux premiers actes, c'est que le caractère de *l'Inconséquent* était un caractère fort difficile à présenter heureusement au théâtre, parce qu'il n'est que la dernière nuance de *l'Inconstant*, de *l'Irrésolu*, etc. etc., et que cette dernière nuance a tout à la fois quelque chose de trop vague et de trop exagéré. L'inconséquence se mêle à tous nos travers, elle en est la cause principale ; mais considérée en elle-même, l'inconséquence est, pour ainsi dire, trop métaphysique pour qu'il soit possible de la rendre théâtrale, sans l'attacher à quelque autre vice, à quelque autre ridicule plus ou moins prononcé. Quoi qu'il en soit, la manière dont le parterre a jugé *l'Inconséquent* de M. Lantier,

n'en paraîtra ni moins injuste, ni moins inconséquente; nous avons une infinité de pièces restées au théâtre, dont le premier acte n'a rien de plus intéressant que celui de cette nouvelle comédie, et au moment où les murmures de la cabale ont fait tomber la pièce au second acte, il n'y avait aucun moyen de juger raisonnablement si l'action en était bien ou mal tissée. M. de Charnois en a été justement indigné, et dans l'article du *Mercur*, où il a rendu compte de cette scène scandaleuse, il observe très-franchement que ce n'était pas la peine de faire asseoir le parterre, s'il n'en devait être ni plus poli, ni plus modéré, ni plus patient. Ce n'est que par réflexion qu'on s'est aperçu de l'épigramme adressée au public par les comédiens, qui, forcés de renoncer à continuer la pièce nouvelle, sont venus lui offrir *l'Impatient*. Si, de l'humeur dont était le parterre, il eût senti l'épigramme dans le moment, jamais la proposition n'eût été acceptée.

Lettres de milady Craven à son fils, traduites de l'anglais. Un vol. in-12.

Nous n'avons point le bonheur de connaître l'original; mais, autant qu'il est possible d'en juger à travers le voile d'une traduction remplie de négligences et d'incorrections, ces lettres offrent le code le plus intéressant que l'on ait jamais écrit sur les devoirs du mariage. On y trouve une foule d'observations qui ne pouvaient être faites que par une femme, mais par une femme d'un esprit supérieur, et douée du sentiment le plus juste et le plus délicat; c'est ce que l'on sentira surtout dans les leçons que cette mère éclairée donne à son fils sur

JUIN 1788.

97

les ménagemens dus à la sensibilité d'un sexe à qui nous devons ce que les vertus ont de plus doux, ce que le bonheur a de plus vrai. Il y a dans cette partie de l'ouvrage des détails d'une vérité profonde et d'une finesse extrême ; comme il n'appartenait qu'à une femme de les sentir, il n'était réservé qu'à une femme de les exprimer avec tant de grace et de naturel. La traduction de ces lettres est l'essai d'un jeune homme, le fils du libraire Durand, qui en est l'éditeur.

JUILLET.

Paris, juillet 1788.

Éclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des Protestans en France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours ; tirés de différentes archives du Gouvernement. Seconde partie.

Nous craignons que cette suite d'un bon ouvrage n'offre pas à la curiosité des lecteurs le même appât que la première partie, dont elle n'est, pour ainsi dire, qu'un commentaire.

Ce que dit M. de Rulhière sur l'insurrection des protestans dans les Cévennes, vers la fin du règne de Louis XIV, est exact, mais n'a rien d'absolument neuf ; plusieurs de nos historiens nous avaient transmis l'origine de ces troubles, les violences qui les firent dégénérer en guerre civile, les horreurs fanatiques qui en furent les suites, et que les deux partis eurent égale-

ment à se reprocher ; M. de Rulhière les raconte avec une simplicité dont l'effet ajoute encore au sentiment douloureux que font éprouver ces déplorables souvenirs. Les cabales du jansénisme et du molinisme, auxquelles la faiblesse du monarque et l'ambition de sa favorite attachèrent une si grande importance, ont décidé, durant les vingt dernières années de ce règne, de la destinée des protestans, plus ou moins persécutés, suivant les succès divers de ces deux sectes. Il est assez curieux pour l'histoire de l'esprit humain, de voir les jansénistes, à la tête desquels était le cardinal de Noailles, porter Louis XIV à la tolérance, et employer leur crédit à faire retirer ou suspendre au moins ces lois de rigueur, tandis que les jésuites l'engageaient à en augmenter la sévérité : il est curieux de voir un parti distingué par la rigidité de sa doctrine, prêcher la douceur, tandis que celui à qui l'on a tant reproché une morale trop relâchée, ou du moins trop commode, encourageait Louis XIV à des cruautés religieuses, et lui faisait un crime de la tolérance : l'une et l'autre secte sacrifiaient ses principes à son inimitié. Madame de Maintenon n'abandonna la première que lorsqu'elle eut reconnu que tout son crédit ne pouvait détruire celui du P. de La Chaise, qu'elle s'était flattée quelque temps de pouvoir anéantir à l'aide du cardinal de Noailles, lorsque le P. Le Tellier, qui succéda au P. de La Chaise, l'eut fait trembler pour elle-même. C'est aux conseils violens de cet indigne prêtre que la France dut les troubles déplorables des Cévennes, et c'est à la prudence et au grand caractère du maréchal de Villars, qui osa désobéir formellement aux ordres de la Cour, que Louis XIV dut la fin d'une guerre aussi funeste à sa gloire que le

fut cette guerre si malheureuse de la succession d'Espagne. Le talent que déploya M. le duc de Villars dans des circonstances si importantes à la tranquillité de l'État, le plan qu'il osa concevoir et exécuter aux risques même d'une fortune qu'il ambitionna toujours beaucoup trop, suffiraient pour placer ce grand homme au rang où on le vit s'élever en sauvant la France à la bataille de Denain. M. de Rulhière enchaîne et démontre tous ces faits de la manière la plus lumineuse, et l'on gémit de voir par quels motifs, par quels ressorts furent dirigées ces maximes si contradictoires, suivant lesquelles on se décidait tantôt à tourmenter, tantôt à laisser respirer les malheureux que l'on s'obstinait à regarder tour à tour comme de nouveaux convertis, ou comme des hérétiques dignes de la colère céleste.

M. de Rulhière présente avec la même clarté les principes qui dirigèrent l'administration du régent; il ordonna une révision de toutes les lois faites sur les protestans, et tout le temps que dura ce travail, on leur laissa une tolérance assez étendue. Ce fut le chancelier d'Aguesseau qui en fut chargé, et ce chef de la magistrature rédigea le nouveau code de la manière la plus contraire aux vues du Régent; la déclaration de 1724, qui fut son ouvrage, ou qui n'est plutôt que la compilation la plus absurde et la plus inconséquente des différentes lois émanées du parti janséniste et du parti moliniste, par conséquent des ordonnances les plus contradictoires, ôtait implicitement tout état civil aux religionnaires. Elle fut heureusement modifiée par le cardinal de Fleury, et les ordres secrets de ce ministre-prêtre favorisèrent une tolérance qu'avait proscrite un chancelier de France, un d'Aguesseau, que ce trait seul

doit montrer sans doute fort au-dessous de sa réputation. M. de Rulhière cite à l'appui de ce fait une lettre écrite, par ordre du cardinal de Fleury, à la sénéchaussée de Nîmes, tribunal qui osa le premier casser un mariage de protestans ; lettre par laquelle on lui défendait de prononcer à l'avenir sur des mariages faits par des ministres, en annonçant une déclaration sur ce qui devait être observé à cet égard ; mais le cardinal de Fleury mourut, la déclaration ne parut pas, et l'acte illégal d'un tribunal subalterne devint une loi pour la plupart des parlemens du royaume.

Les protestans vécurent en France sous ces lois de proscription, exécutées à la rigueur jusqu'à la fin de la guerre de 1753. Les ouvrages de quelques-uns de nos philosophes sur la tolérance religieuse, quoique très-défundus encore, avaient commencé à éclairer la nation, et, ce qui était plus difficile, à adoucir les maximes sanguinaires de nos tribunaux ; on vit dès lors moins de roués, moins de gibets ; on ne conduisit plus si souvent aux galères, on n'enferma plus si soigneusement dans des châteaux-forts les malheureux protestans surpris dans leurs conventicules religieux. L'impulsion était donnée, mais l'assentiment général ne condamna ces lois de sang que lorsque celui de Calas eut coulé sur un échafaud. La voix de Voltaire, la pitié secourable d'une grande princesse, dont l'exemple, en répandant le bienfait de la tolérance sur ses vastes États, accusait si hautement la France et le reste de l'Europe, apprirent enfin au Gouvernement qu'il devait s'occuper à détruire des lois que l'opinion publique avait déjà réduites à une sorte de désuétude. A l'aide des secours que plusieurs princes, surtout l'impératrice de

Russie, donnèrent à la famille de Calas, on vit une épouse en deuil, suivie de ses deux filles, de son fils, d'un ami de leur famille, tous protestans, tous connus pour l'être, couverts, pour ainsi dire, et protégés par la gloire de Catherine, traverser le royaume, et venir, sans cacher leur religion, se prosterner aux pieds de Louis XV, et lui demander justice du crime de l'intolérance. La cause fut discutée au conseil; l'arrêt qui intervint démentit cette maxime si étrange des lois de Louis XIV, et sur laquelle elles reposaient toutes, *qu'il n'y a plus de protestans en France*. C'est depuis cet arrêt que le conseil du roi s'est occupé de la destinée de cette partie de ses sujets; et, sans le supplice de Calas, sans la sainte indignation de Voltaire, sans l'humanité, sans les bienfaits de Catherine II, qui répandirent sur cette cause un éclat et une importance que n'eût pas obtenus la voix isolée du solitaire de Ferney, le conseil serait peut-être encore à s'occuper de l'état civil des protestans, que Louis XVI vient de leur restituer.

C'est dans cet esprit qu'il faut examiner le second volume de l'ouvrage de M. de Rulhière : il ne se fait pas lire avec le même intérêt que le premier : les faits qu'on y trouve ont moins de suite, étaient plus connus ou avaient déjà été indiqués en partie par l'auteur dans le volume précédent; la narration en est tout à la fois moins claire et moins rapide. Mais malgré ces reproches, ce nouveau volume forme une suite nécessaire au premier. Si l'ouvrage entier ne doit pas faire placer l'auteur parmi nos grands historiens, il ne peut manquer du moins de lui assurer une place distinguée parmi les écrivains dont le talent a bien mérité de l'humanité.

Le jeudi 19 juin, on a donné, sur le Théâtre Français, la première représentation d'*Alphée et Zarine*, tragédie en cinq actes, de M. Fallet (1.), connu par celle de *Tibère et Sérénus*. Ce premier ouvrage était loin sans doute d'être une bonne tragédie; la versification en est d'une faiblesse extrême; le caractère de Tibère, si profondément atroce, y est à peine esquissé; mais la régularité du plan, l'espèce d'intérêt qui résulte de la rivalité de Tibère et de Sérénus, lui valurent une sorte de succès. La pièce que nous avons l'honneur de vous annoncer joint à un style encore plus faible, encore plus négligé, le vice d'une action folle et romanesque; c'est un tissu d'événemens invraisemblables, de situations accumulées sans choix, sans effet; l'on serait tenté de croire que l'auteur n'a jamais étudié d'autres modèles que quelques mauvaises tragédies de Jodelle ou de Quinault.

Candide marié, opéra comique en deux actes, en prose et en vaudevilles, a été représenté pour la première fois au Théâtre Italien, le vendredi 20 juin. Ce sont les derniers chapitres du plus ingénieux des romans qui ont donné l'idée du fond de cette petite pièce; mais le parti qu'en ont su tirer les auteurs, MM. Radet et Barré, n'a paru ni très-original, ni très-saillant; on y a cependant applaudi quelques jolis vers et plusieurs couplets d'un tour facile et gai.

(1) On a aimé M. Fallet dans Tibère, dit l'*Almanach des Grands Hommes*, et Tibère lui-même y a beaucoup gagné. Il fallait bien du talent pour rendre Tibère aimable. (*Note de Grimm.*)

Études de la Nature, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre, tome IV, avec cette épigraphe tirée de Virgile :

Miseris succurrere disco.

Æneid, lib. 1.

Si l'on excepte l'avertissement, où l'auteur répond à quelques critiques de son système sur la cause du flux et du reflux de la mer, ce quatrième volume a fort peu de rapports avec les trois premiers ; mais on est bien éloigné de s'en plaindre, car au lieu de nouvelles rêveries scientifiques, on y trouve deux petits romans poétiques pleins de grace et d'imagination ; le premier surtout respire la sensibilité la plus pure et la plus touchante ; c'est l'histoire de deux amans élevés ensemble dans une habitation solitaire de l'Île de France, séparés par une tante qui rappelle sa nièce en Europe, et réunis enfin dans la nuit du tombeau par la plus imprévue et la plus déchirante de toutes les catastrophes. Cette histoire, dont le fond est, dit-on, véritable, offre peu d'événemens, peu de situations, par conséquent peu de variété ; mais quelque simples qu'en soient tous les incidens, elle attache par une foule de tableaux neufs et intéressans, par les peintures les plus riches d'une nature presque inconnue, par les développemens de la passion la plus douce et la plus naturelle, par l'expression soutenue d'un sentiment vif et profond. Il faudrait en citer des morceaux de différens genres pour faire concevoir le charme qui anime ce délicieux ouvrage.

Quelle idylle que la conversation que voici :

« Quelquefois seul avec elle (il me l'a mille fois raconté), Paul disait à Virginie au retour de ses travaux

champêtres : Lorsque je suis fatigué, ta vue me délasse. Quand du haut de la montagne je t'aperçois au fond de ce vallon, tu me parais au milieu de nos vergers comme un bouton de rose. Si tu marches vers la maison de nos mères, la perdrix qui court vers ses petits a un corsage moins beau et une démarche moins légère. Quoique je te perde de vue à travers les arbres, je n'ai pas besoin de te voir pour te retrouver; quelque chose de toi que je ne puis dire reste pour moi dans l'air où tu passes, sur l'herbe où tu t'assieds. Lorsque je t'approche, tu ravis tous mes sens. L'azur du ciel est moins beau que le bleu de tes yeux, le chant des bengalis moins doux que le son de ta voix. Si je te touche seulement du bout du doigt, tout mon corps frémit de plaisir. Souviens-toi du jour où nous passâmes à travers des cailloux roulans de la rivière des Trois-Mamelles; en arrivant sur ses bords, j'étais déjà bien fatigué, mais quand je t'eus prise sur mon dos, il me semblait que j'avais des ailes comme un oiseau. Dis-moi par quel charme tu as pu m'enchanter? Est-ce par ton esprit? Mais nos mères en ont plus que nous deux. Est-ce par tes caresses? Mais elles m'embrassent plus souvent que toi. Je crois que c'est par ta bonté; je n'oublierai jamais que tu as marché nu-pieds jusqu'à la rivière Noire, pour demander la grace d'une pauvre esclave fugitive. Tiens, ma bien-aimée, prends cette branche fleurie de citronnier que j'ai cueillie dans la forêt, tu la mettras la nuit près de ton lit. Mange ce rayon de miel, je l'ai pris pour toi au haut d'un rocher; mais auparavant, repose-toi sur mon sein, et je serai délassé.»

La morale de M. de Saint-Pierre n'est pas moins sensible que son imagination. Voici quelques traits du dis-

cours qu'adresse le vieillard au malheureux Paul après qu'il a perdu sa chère Virginie.

« La mort, mon fils, est un bien pour tous les hommes ; elle est la nuit de ce jour inquiet qu'on appelle la vie ; c'est dans le sommeil de la mort que reposent pour jamais les maladies, les douleurs, les chagrins, les craintes qui agitent sans cesse les malheureux vivans. Examinez les hommes qui paraissent les plus heureux, vous verrez qu'ils ont acheté leur prétendu bonheur bien chèrement : la considération publique par des maux domestiques, la fortune par la perte de la santé, le plaisir si rare d'être aimé par des sacrifices continuels, et souvent à la fin d'une vie sacrifiée aux intérêts d'autrui, ils ne voient autour d'eux que des amis faux et des parens ingrats, etc. »

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire les détails douloureux qui préparent le dénouement funeste d'un amour qui méritait si bien la plus heureuse destinée.

Le second ouvrage que renferme ce quatrième volume est le fragment d'un poëme en prose, intitulé *l'Arcadie* ; c'est une espèce d'Odyssée philosophique et politique, où l'auteur s'est proposé de peindre les trois périodes ordinaires aux sociétés humaines, celui de barbarie, de nature et de corruption. Pour représenter le premier, il a choisi l'ancienne Gaule, pour représenter le second, l'Arcadie, pour représenter le troisième, l'Égypte. Il y a dans cette nouvelle production de M. de Saint-Pierre des idées heureuses, des détails de style admirables ; mais l'invention en est pénible et l'objet beaucoup trop vague. Ce morceau est précédé d'une dissertation fort intéressante sur le septième livre de *l'Énéide*.

Le samedi 5 juillet, on a donné sur le Théâtre Fran-

çais la première représentation de *la Jeune Épouse*, comédie en trois actes et en vers, de M. le chevalier de Cubières, connu par un volumineux recueil de pièces fugitives, par le plus étrange de tous les théâtres. Nous avons eu l'honneur de vous l'annoncer dans le temps par quelques diatribes contre Boileau, par une dévotion très-poétique pour les beaux yeux de madame de Beauharnais, le seul héritage de la muse de Dorat dont on l'ait laissé jouir sans trouble et sans envie. M. de Cubières, indigné des refus multipliés qu'il avait essayés de la part des Comédiens Français, avait destiné sa *Jeune Épouse* au Théâtre des Variétés; cet heureux dépit a réveillé leur attention, ils ont réclamé l'ouvrage, et le poète a bien voulu céder sans rancune à leur empressement.

On ne peut attribuer le léger succès de cet ouvrage qu'à une sorte de facilité dans le style et dans la versification; peut-être encore le doit-il au genre de moralité qu'il renferme, et qui semble en effet bien digne de réussir. N'est-il pas toujours très-bon de rappeler aux maris qu'une jolie femme peut fort bien ne paraître occupée que de frivolités et des hommages qui l'entourent, courir tous les spectacles, toutes les fêtes, n'être jamais chez soi, etc., et n'être pas moins la femme du monde la plus respectable, la plus vertueuse? Le rôle du mari jaloux est aussi maussade qu'on peut le désirer; tout le monde en sortant du spectacle est bien persuadé que s'il n'est pas encore ce qu'il mérite d'être, c'est que la pièce n'est qu'en trois actes; au quatrième, sa destinée n'aurait pu manquer de s'accomplir.

Le Rival confident, comédie en deux actes, mêlée

d'ariettes, a été représentée pour la première fois sur le Théâtre Italien, le 26 juin. Les paroles sont de M. Forgeot, l'auteur des *Deux oncles*, des *Amis rivaux*; la musique de M. Grétry.

Cette bagatelle n'offre au fond qu'un tissu d'in vraisemblances, mais ce défaut est racheté, s'il peut l'être, par une foule de traits heureux et de plaisanteries assez gaies, dont Rollet est continuellement l'objet. Depuis Aristophane dans sa comédie des *Guépes* jusqu'à ce jour, on n'a cessé de présenter des gens de loi sur la scène, et quoiqu'il semble que plusieurs de nos auteurs comiques, surtout Racine dans sa comédie des *Plaideurs*, devaient avoir épuisé la matière, il faut bien qu'elle soit intarissable, puisqu'elle prête toujours à de nouveaux sarcasmes. La musique de cette petite comédie n'ajoute rien à la gloire de M. Grétry.

Première Lettre à M. Necker, sur l'importance des opinions religieuses. Brochure in-8°.

Seconde Lettre à M. Necker, sur la morale. Berlin, 1788.

Ces deux Lettres sont de M. le comte de Rivarol, l'auteur de l'*Almanach de nos Grands Hommes, etc. etc.*

La première de ces Lettres commence par des éloges et par des reproches adressés à l'ancien ministre des finances. « C'est à l'éclat de votre ministère, lui dit-on, qu'est dû l'empressement qu'on a eu de lire un livre qui, n'étant qu'une harangue en faveur du déisme, serait tombé probablement de vos mains dans celles de l'oubli, si vous ne l'aviez pas signé, etc. » La fin de l'apostrophe est trop curieuse pour ne pas être citée.

« Je ne doute pas que vous n'eussiez accompli le vœu

de la prospérité publique si, comme tous les grands caractères, vous n'aviez eu éminemment le revers de vos qualités, si vous n'aviez poussé la force jusqu'à la dureté, la dignité jusqu'à la rudesse... si vous n'aviez enfin dédaigné pour vous soutenir les ressorts que vous n'aviez pas craint d'employer pour arriver au ministère. Quoi qu'il en soit, l'histoire vous vengera de ce vieillard frivole qui n'eut d'autre énergie que sa haine contre Louis XV, qui ne rétablit les parlemens que pour remettre en question ce qui était décidé, et qui se fit un jeu cruel de renverser votre prudence et votre économie sur la sagesse et les grandes vues de Turgot. »

Le morceau le plus fortement raisonné de cette Lettre est sans contredit celui que l'auteur met dans la bouche d'un incrédule; mais on peut être étonné, après l'avoir vu, qu'une si belle apologie du système d'Épicure ait trouvé grace aux yeux du censeur. Il est vrai que M. de Rivarol remarque dans une note que, le peuple ne lisant point les ouvrages philosophiques, un livre de philosophie ne doit jamais paraître dangereux. « Voilà pourquoi, ajoute-t-il, dans un pays où la presse n'est pas libre, on choisit toujours, pour veiller à la librairie, des magistrats qui ne lisent point, car on a observé que moins un homme a lu, plus il croit les livres dangereux, plus il est tenté de mettre tout le monde à son régime. »

L'objet de la seconde Lettre est de prouver qu'il existe une morale indépendante de toute espèce de culte et de religion; mais quand cela serait rigoureusement démontré, il ne s'ensuivrait pas encore que cette morale puisse être mise à la portée du peuple, ni obtenir une grande influence sur les mœurs publiques et particulières, sans le secours des opinions religieuses, si propres tout à la

fois à intéresser le cœur, à frapper l'imagination, à soumettre les esprits. Qu'opposer au témoignage universel de tous les siècles et de tous les pays? En est-il un seul qui n'atteste qu'il n'y eut jamais de société civilisée sans une religion quelconque?

Nous ne citerons de cette seconde Lettre que la première note. Il n'est pas inutile de remarquer que la brochure a paru au moment même de l'assemblée du clergé.

« L'Évangile n'a rien appris aux hommes en fait de morale; le pardon des injures, la modestie, la charité, etc., tout cela est fortement recommandé dans tous les anciens moralistes : l'Évangile les a copiés; et dire que sa morale est plus parfaite que celle de Zénon ou de Cicéron est une de ces fraudes pieuses qu'on ne devrait plus se permettre, d'autant que la religion chrétienne n'en a pas besoin. L'Évangile nous a appris que les cieux s'ouvriraient à une certaine hauteur; qu'il y avait trois personnes en Dieu, que la troisième personne descendait en forme de colombe, que la seconde viendrait juger les vivans et les morts; que le diable entrait dans le corps des gens... Voilà incontestablement ce que l'Évangile nous a appris, et ce que l'esprit humain n'aurait pu imaginer, tant la science est impuissante et vaine. »

AOUT.

Paris, août 1788.

C'EST le mardi 15 juillet qu'on a donné, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, la première représen-

tation d'*Amphitryon*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Sedaine et la musique de M. Grétry.

Il est peu de sujets plus connus que celui d'*Amphitryon*. L'histoire héroïque de la Grèce commence à la naissance d'Hercule, dont les descendans, sous le nom d'Héraclides, régnèrent long-temps sur les plus belles contrées de cette partie à jamais célèbre de notre continent. Cette fable est du nombre des erreurs religieuses qui ont parcouru le globe. Les Grecs, qui empruntèrent presque toutes celles de leur théogonie des Égyptiens, doivent celle-ci aux Indiens; on l'a retrouvée dans un de ces livres sacrés des Brames que les Anglais viennent de traduire, et dont l'antiquité remonte bien au-delà des premiers temps de la civilisation des Grecs. Dans la mythologie indienne, c'est un dieu qui prend, comme dans la mythologie grecque, la figure d'un général célèbre, et jouit de ses droits auprès de son épouse; de cette union naquit un héros dont les exploits ont consacré le nom dans les temps héroïques de l'Inde. C'est absolument, comme l'on voit, l'histoire de Jupiter et d'Alcmène; mais ce qui rend, dans le livre sacré des Brames, l'aventure encore plus singulière, et surtout plus gaie, c'est le procès qui en est la suite. Le général indien revendique ses droits et sa femme, le dieu ne veut pas s'en dessaisir; l'affaire est portée devant un tribunal. La ressemblance des deux époux est si parfaite que les juges, dans l'impossibilité où ils se trouvent de décider quel est le véritable mari, ordonnent un congrès assez étrange, auquel cependant la femme se soumet avec une résignation qu'on ne doit attribuer qu'à sa profonde soumission aux lois; ils ordonnent que la femme passera tour à tour une nuit avec les deux maris prétendus, et

qu'elle reconnaîtra pour son véritable époux celui qui en remplira le mieux les devoirs. Le dieu, dans cette épreuve singulière, se conduit en dieu, car, quelque estimable que soit la conduite du mari, celle du dieu l'est quatre fois davantage. Le choix pourrait-il encore être douteux? La dame, toujours fidèle à la loi, reconnaît pour son époux celui qui s'en est montré le plus digne; mais le dieu, à qui tant de succès multipliés avaient peut-être fait éprouver cette malheureuse satiété qui corrompt trop souvent les plus douces jouissances des mortels, abandonne alors sa femme à son véritable mari, et remonte au ciel, en lui annonçant, comme Jupiter à Amphitryon, que de ce tour vraiment divin doit naître un héros dont les exploits étonneront l'univers. Si l'on est surpris de retrouver chez les Grecs une fable si anciennement établie dans l'Inde, on ne l'est pas moins sans doute d'apprendre que cette union si scandaleuse du souverain des dieux fut représentée publiquement sur le théâtre d'Athènes, et qu'elle le fut de préférence aux fêtes de Jupiter. Euripide et Archippus avaient traité le sujet d'*Amphitryon*; il ne nous reste rien de ces deux pièces, qui vraisemblablement servirent de modèle à Plaute, dont l'*Amphitryon* eut le plus grand succès à Rome, et qu'on y jouait encore cinq cents ans après sa mort. Ce sujet offre des situations si ingénieuses et si profondément comiques, qu'il ne pouvait échapper à Molière; il s'en est emparé, et si ce grand homme a emprunté de Plaute, non-seulement le fond de l'intrigue, mais encore toute la marche de la pièce jusqu'au dénouement, combien n'a-t-il pas embelli son modèle! Les scènes de Cléanthis et de Sosie, ces scènes d'un comique si original et d'une gaieté si piquante, sont autant de

créations du talent de Molière; ces scènes admirables suffiraient seules pour prouver la supériorité du poète français sur le poète latin, quand même Molière n'eût pas répandu d'ailleurs dans tout son dialogue tant de philosophie, de grace et de gaieté, tant de traits piquans, tant de plaisanteries de ce genre fin et délicat qui, en faisant sourire l'esprit, ajoute encore à la force comique des situations. C'est ce mérite inimitable qui a décidé la supériorité de l'*Amphitryon* de Paris sur celui de Rome, et, dans la dispute si célèbre des anciens et des modernes, à la fin du règne de Louis XIV, les partisans les plus outrés de l'antiquité, les Dacier même, n'osèrent le lui contester.

En rendant à l'*Amphitryon* de Molière le tribut d'éloges que mérite la seule de ses pièces dont le succès ait été aussi complet à la première représentation qu'il l'est aujourd'hui, comment M. Sedaine n'a-t-il pas senti combien il était peu propre, par le caractère même de son talent, à lutter contre l'ouvrage de ce grand homme? La fable d'*Amphitryon* étant faite, ordonnée dans toutes ses parties, que lui restait-il à faire? d'y jeter du style. Du style de M. Sedaine! Quelque connue que soit sa manière d'écrire, par ses autres ouvrages, il est difficile de se faire une juste idée du triste abandon qui règne dans celui-ci; on y trouve tour à tour les tournures les plus triviales et les expressions les plus bizarres; les règles les plus communes du langage, comme de la versification, y sont également négligées.

On reprochera bien moins au nouvel *Amphitryon* de ressembler trop à son aîné que de ne pas lui ressembler assez.

La musique n'a point rempli ce que semblaient pro-

mettre et la nature du sujet, et les contrastes heureux qu'il présentait au compositeur, et le caractère même du talent qui distingue plusieurs ouvrages de M. Grétry. Le récitatif est la partie la plus négligée de cet opéra, l'effet en a presque toujours paru fort au-dessous de celui que produirait la déclamation la plus simple et la plus commune; les airs manquent souvent d'intention comme d'originalité. Pour être juste, il faut distinguer cependant le mérite de quelques morceaux d'ensemble; le duo de Mercure et de Bromia, celui de Sosie et de sa femme, sont dignes d'éloges, et nous ont rappelé le faire spirituel, piquant et vrai qui a déjà fait réussir tant de compositions de M. Grétry.

VERS de M. de Mugnerot à madame Suard, en lui envoyant un paquet de plumes taillées pour son usage.

Plumes, qui tour à tour dans la main d'Amélie
 Remplissez ses plus doux loisirs,
 Allez, secondant nos désirs,
 De son style enchanteur recueillir l'harmonie.
 Votre sort est d'être avant nous
 Confidentes de ses pensées;
 Mais sur le papier, grace à vous,
 Ainsi que dans son ame on les verra tracées.
 Vos pareilles dans le boudoir
 De nos plus sublimes coquettes,
 Ou griffonnent quelques fleurettes,
 Ou vont, traînant sur les toilettes,
 S'émousser aux billets du matin et du soir.
 C'est un tout autre emploi que vous allez avoir.
 Amélie, il faut vous le dire,
 Dans ses écrits comme dans ses discours,
 Ne cajole point les amours;

Elle embellirait leur empire ;
 Mais elle est loin de leur délire ,
 La raison l'inspira toujours.

Que sous ses doigts vous serez éloquentes
 Quand le ton de Sénèque, adouci par sa voix ,
 De ce sage rendra les leçons plus touchantes !
 Combien il sera mieux écouté qu'autrefois !

Et lorsqu'aux champs de la philosophie ,
 Ayant cueilli plus d'une fleur
 A la tendre amitié, le charme de sa vie ,
 Elle abandonnera son cœur ,
 Combien alors vous aurez d'énergie ,
 De sentiment et de candeur !

Que vous ferez envier le bonheur
 De qui peut l'avoir pour amie !

*Bien-né, Nouvelles et anecdotes, Apologie de la Flat-
 terie.* Brochure in-8°. Paris, 1788 (1).

Cette petite brochure s'est vendue si publiquement près de quinze jours, que nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'en parler, quoique depuis elle ait été sévèrement défendue. C'est un nommé Dezauches, libraire, qui en est l'éditeur; ayant été arrêté avec quatre de ses confrères, particulièrement soupçonnés d'en avoir favorisé le débit, il n'a pas craint d'avouer qu'il en était lui-même l'auteur, mais cet aveu n'a pas paru une preuve suffisante qu'il fût le seul coupable. Voici le précis du conte, dont l'auteur méritait bien sans doute quelque correction, ne fût-ce que par les applications indécentes auxquelles il semble inviter des lecteurs déjà prévenus par les calomnies répandues dans cette foule de libelles qu'on débite, et dans la province et dans les pays étrangers,

(1) Par Sélis professeur au collège de France, connu par une traduction de Perse. Né à Paris en 1737, il y mourut en 1802.

comme les anecdotes les plus sûres de la cour de France.

« Il y avait, dit notre conteur, je ne sais où, un roi né avec un esprit droit et un cœur ami de la justice, mais dont une mauvaise éducation avait laissé les bonnes qualités incultes et inutiles. Il n'avait pas été plus heureux du côté de l'exemple, car à la cour du roi, son grand-père, on s'occupait de tout, hors du gouvernement..... Ce roi, que j'appellerai Bien - né, avait adopté les manières les plus populaires d'exprimer tantôt son impatience, tantôt les saillies de sa gaieté.... Il était, de plus, gros mangeur et grand chasseur..... A force de bonté et de négligence de la part du roi, de tours de force et d'adresse de la part de ceux qui l'entouraient, les abus, les fripons et les friponneries pullulèrent, les honnêtes gens tremblèrent, les frondeurs crièrent, les affaires s'embarrassèrent horriblement; Bien - né ne sut bientôt plus où donner de la tête..... Au moment où il était le plus embarrassé, il fut attaqué d'une légère maladie; resté seul un jour, parce qu'on le croyait endormi, il pensa, et ce fut assez tristement... « Sagesse, s'écria-t-il après une heure de réflexions profondes, Sagesse que j'ai si souvent entendu vanter, et que personne encore ne m'a fait connaître, je t'écouterai si tu daignes me parler... » Il ferma les yeux. Une femme d'une figure majestueuse lui apparut et lui dit : « Je suis celle que tu invoques, ne jure plus ni dans ta bonne ni dans ta mauvaise humeur.— Je le veux bien, dit le roi, mais ce ne sont pas quelques mots un peu trop énergiques qui ont dérangé mes finances; ô déesse! sera-ce en m'en abstenant que je les rétablirai? — Obéis-moi, répliqua le fantôme; dans huit jours je t'en dirai davantage... » Le roi obéit..... Les courtisans en furent extrêmement alarmés. « Si le roi,

disaient-ils, peut surmonter d'un moment à l'autre une habitude prise depuis si long-temps, il pourra tout ce qu'il voudra... » Huit jours après la même apparition, le roi s'enferma dans son cabinet, et, au bout d'une heure de rêverie, il vit le même fantôme, qui lui dit d'un ton plus doux que la première fois : « Sois plus sobre. — J'y consens, dit le roi, mais j'ai l'estomac très-bon, et ce n'est pas ce que je mange et bois qui peut ôter la subsistance à mon peuple. — Obéis, dit le fantôme, je t'en dirai davantage dans huit jours... » Le roi obéit. L'étonnement redoubla, la consternation devint générale. Bien-né s'aperçut qu'il avait la tête beaucoup plus libre qu'auparavant, et que cependant on lui parlait beaucoup moins d'affaires..... Il était très-curieux de revoir l'espèce d'amie qu'il s'était acquise..... Le jour venu, Bien-né n'eut pas peu de peine à se débarrasser de ses courtisans; il leur dit enfin : « Je veux être seul; » et ils s'éloignèrent. Le fantôme ne se fit pas attendre. Chasse moins souvent, lui dit-il; le pouvoir que tu as sur toi-même augmente à mesure que tu l'exerces, et ce sacrifice ne te sera pas plus difficile que les autres... » Bien-né ne fit cette fois aucune objection; il se demanda seulement quel usage il ferait du temps qu'il avait coutume d'employer à la chasse : « Si c'est du temps gagné, dit-il, je ne sais qu'en faire. — Obéis, dit le fantôme, et je reviendrai dans quinze jours... » Huit jours se passèrent pendant lesquels il ne chassa qu'une fois. Il s'ennuya souvent, mais le régime auquel il continuait à s'astreindre ne lui coûtait plus du tout. Le neuvième jour, il demanda des livres; le dixième, il regarda, pour la première fois, les chefs - d'œuvre de sculpture et de peinture dont il était entouré; le onzième, il chercha parmi ses courtisans celui avec lequel il pou-

vait le mieux s'entretenir de ses lectures; le douzième, il chassa avec un médiocre plaisir, il s'aperçut le treizième qu'il n'avait eu depuis trois semaines aucune fantaisie coûteuse, aucune complaisance dangereuse, et cela le fit travailler avec ses ministres beaucoup plus gaiement et donner son avis beaucoup plus nettement qu'il ne l'avait jamais fait; le quatorzième, il remarqua qu'autour de lui tout prenait une face nouvelle, que les physionomies qui lui avaient toujours paru les plus ouvertes devenaient riantes et sereines, que celles, au contraire, qui annonçaient l'agitation et les passions inquiètes étaient ou sombres ou abattues.... Le quinzième jour, il trouva la majestueuse femme dans son cabinet au moment où il s'y retira..... Je suis contente, lui dit-elle, tu as suivi mes conseils, et aucun des bons effets qui en sont résultés ne te trouve insensible. Il faut à présent établir plus de liberté entre toi et les citoyens les plus dignes de ta confiance..... Tu es si puissant que tu ne seras toujours que trop respecté..... Je ne viendrai plus te chercher à des jours marqués, mais je t'apparaîtrai au milieu de tes conseils, dans les conversations particulières, dans les fêtes publiques. Je serai ta compagne et ton amie...» Le roi obéit, et sa cour devint comme la maison d'un particulier sage, éclairé et sociable. Une autre fois la Sagesse dit à Bien-né : « Je ne te conseille pas de te déguiser en marchand, comme le calife Aaroun Al-Raschid, pour aller écouter ce qu'on dit et voir ce qu'on fait dans les cabarets et dans les maisons particulières. Je ne te conseille pas non plus de courir les grands chemins, comme Tracassier, ton allié, t'amusant à te faire méconnaître quelque temps et reconnaître ensuite... Mais je te conseille d'accoutumer tes yeux à se fixer sur

les objets dont il faut que tu t'occupes, et d'accoutumer les yeux de ton peuple à te voir avec moins de surprise que de plaisir..... » Le roi obéit, et peu à peu il sembla que la Sagesse elle-même fût sur le trône. Les finances se rétablirent, la nation fut plus florissante et plus respectée que jamais, et Bien-né fut aussi heureux qu'un roi peut l'être. »

● Plus on voit les auteurs de tant de jolies petites pièces vouloir essayer des comédies du genre de celles de Molière, de Regnard, de Destouches, et même de La Chaussée, plus on reste convaincu que de tous les ouvrages dramatiques, une comédie en cinq actes, et surtout une comédie de caractère, est le plus difficile à concevoir et à exécuter. Depuis *le Méchant* on ne peut guère compter que *l'Inconstant* et *l'Optimiste* qui nous rappellent du moins l'étude et le goût des bons modèles. Malgré tous les défauts de ces deux comédies, défauts que nous n'avons pas dissimulés dans le compte que nous avons eu l'honneur de vous en rendre, M. Collin est, depuis Gresset, le seul de nos auteurs comiques qui nous ait donné l'espoir d'un talent qui pourrait consoler un jour Thalie de sa longue viduité. Nous avons vu à la suite de Barthe et de Dorat une foule de jeunes poètes s'empressez à défaire, à refaire *les Fausses infidélités* de l'un, et *la Feinte par amour* de l'autre. Nous les avons vus réussir plus ou moins dans l'imitation de ces bluettes dramatiques; mais toutes les fois qu'ils ont voulu hasarder des comédies de caractère, ils n'ont pas manqué de trahir le secret de leur impuissance: c'est qu'il y a loin d'un esprit facile, agréable, au talent de concevoir une intrigue simple, des incidens vraisemblables qui composent une action dont la

marche et le mouvement gradué tendent toujours à développer les travers et les ridicules d'un caractère propre à la scène. Au lieu de cette simplicité, de cette unité d'action qui constituent le premier mérite de tout ouvrage dramatique, et plus particulièrement peut-être encore celui de la comédie de caractère, nous avons vu l'impuissance de ces auteurs attacher presque toujours à l'action de leurs drames des incidens tout-à-fait étrangers, et qu'ils semblent n'avoir imaginés que pour remplir avec effort le quatrième et le cinquième actes de leurs pièces; au défaut d'unité dans le plan ajoutez des caractères faiblement esquissés, des nuances de mœurs ou trop faibles ou trop prononcées, des situations romanesques, des incidens accumulés sans motif et sans vraisemblance; nulle gradation dans les développemens de l'action et des caractères; voilà ce que nous offrent depuis long-temps presque tous les grands ouvrages dramatiques que nous avons vu hasarder au théâtre; trop heureux encore quand aux vices du sujet, à la stérilité de la composition, ils ne joignent pas de plus un style rempli de manière et de faux goût, un dialogue aussi étranger au ton de la société qu'à celui de la bonne comédie, et qui ne présente qu'un assemblage de vers détachés, de phrases suspendues pour amener bien ou mal ces mots prétendus heureux, que l'accent ou le jeu d'un acteur en faveur fait valoir en leur prêtant une intention fine et spirituelle, que l'on est tout étonné de ne plus retrouver à la lecture. C'est la manie de vouloir montrer partout de l'esprit, même celui que l'on n'eut jamais, qui a contribué, plus que tout le reste, à corrompre le style de la comédie.

La conversation est devenue, dans quelques sociétés, une espèce de lutte dans laquelle on réduit le naturel

même et la raison à se cacher sous des formes tourmentées et bizarres; on ne dit plus de choses neuves; on rajeunit comme l'on peut par l'expression ce qui a été dit mille fois. Nos cercles, c'est-à-dire ceux où l'on fait de l'esprit, ressemblent à ces combats en champ clos, où les assaillans ne trouvant plus que des lances brisées, les aiguisent chacun de son mieux et n'en fournissent pas moins leur carrière.

C'est ainsi que les imitateurs de Barthe et de Dorat composent leurs comédies avec des fragmens de comédies, nous peignent des mœurs qui ne sont point les nôtres; mais leur style nous offre au moins, jusque dans le langage de leurs valets et de leurs soubrettes, des modèles de cette manière de ne pas parler comme tout le monde, de ces tournures instantanément à la mode, et de ces expressions néologiques de tant de nos bureaux d'esprit qui, sans cela, risqueraient fort d'être perdues pour la postérité. Ce genre d'imitation n'est pas celui que l'on désirerait le plus rencontrer au théâtre; mais l'impossibilité de concevoir des plans ordonnés comme ceux d'un bon tableau, où l'artiste, ne se permettant jamais de rassembler dans le même cadre deux sujets différens, subordonne toutes les figures accessoires à la principale, donne à chacune de ces figures le maintien qu'elles doivent avoir et le coloris qui appartient à leurs mœurs, à leurs âges, à leurs passions, il n'est point surprenant que nos poètes comiques ne réussissent pas mieux à nous présenter au théâtre des scènes d'un grand caractère et d'un grand effet. C'est ce que nous avons encore trop bien senti en voyant la pièce de M. Vigée (1), intitulée

(1) M. Vigée est le frère de la célèbre madame Le Brun; il est déjà connu lui-même par deux pièces agréables données avec quelque succès à ce même

la Belle-Mère, ou les Dangers d'un second mariage, comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois au Théâtre Français, le 24 juillet.

Le caractère d'une belle-mère, l'amour que ces secondes épouses feignent ordinairement pour leurs maris, l'art avec lequel elles s'emparent de leur confiance, leur feinte sensibilité qui n'a pour but que de s'assurer l'ascendant qu'elles ont pris sur eux, qui tend à écarter tout ce qui pourrait contrebalancer, et surtout les enfans d'un premier lit; tous ces petits calculs de l'intérêt et les moyens qu'elles emploient pour le servir peuvent fournir le sujet d'une véritable comédie. Molière avait esquissé quelques traits de ce caractère dans son *Malade imaginaire*, où madame Argant cajole son vieux mari, flatte sa manie et ne l'investit des soins les plus empressés que pour le détacher de ses enfans; mais ce grand maître se garda bien de présenter ce caractère sous des formes exagérées, et d'en développer l'égoïsme par une combinaison de moyens plus propres à le faire paraître atroce que ridicule; il eût fait un drame d'un sujet de comédie, et l'art de Molière ne s'était pas élevé jusque-là; il se borne tout bonnement à nous faire rire des soins affectés de madame Argant pour son malade imaginaire, et la situation où celui-ci fait le mort pour éprouver sa sensibilité est préparée d'une manière si subite et si plaisante, que la folie de cette scène en couvre, pour ainsi dire, l'atrocité, si bien effacée d'ailleurs par l'expression des scènes suivantes, où la piété filiale s'exprime avec tant de douceur et d'intérêt.

En 1737, Morand introduisit une autre belle-mère

théâtre, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps, *les Aveux difficiles* et *la Fausse Coquette*. (Note de Grimm.)

dans sa comédie intitulée *l'Esprit de Divorce*. La haine qu'il avait conçue contre la sienne lui fit traiter ce caractère d'une manière très-opposée à celle de Molière; c'est une femme artificieuse qui, non contente de brouiller son mari avec ses enfans d'un premier lit, les divise encore entre eux par de faux rapports, et tâche, par les conseils qu'elle leur donne successivement, de consommer leur ruine. Le public, révolté de voir paraître sur la scène un caractère si odieux, et que ne lui annonçait pas le titre de la pièce, manifesta son mécontentement de la manière la plus marquée dès le second acte. L'auteur, qui était assis sur les banquettes qui garnissaient encore l'avant-scène de nos théâtres, se leva, et, s'adressant au parterre, dit : « Messieurs, le caractère que j'ai peint dans cette pièce est celui de ma belle-mère; si vous la connaissiez, vous verriez jusqu'à quel point mon respect pour vous m'en a fait adoucir les traits..... » Sa pièce fut alors écoutée tranquillement; elle eut même un grand succès.

Morand avait voulu se venger des libelles que sa belle-mère répandait contre lui sous le nom de *Mémoires*, dans un procès qu'il avait avec elle. L'aveu qu'il fit au public lui valut un nouveau procès en diffamation, dans lequel il fut condamné à de gros dommages envers cette belle-mère. Au reste, cette pièce, qui n'est pas restée au théâtre, n'était pas sans mérite; à l'espèce d'horreur qu'inspirait le caractère du principal personnage, l'auteur avait su mêler la gaieté d'un dialogue piquant et plusieurs situations vraiment comiques. C'est ce que n'a point fait M. Vigée dans sa comédie de *la Belle-Mère*.

La pièce de M. Vigée ressemble beaucoup plus à un drame qu'à une comédie de caractère, et on pouvait tout

aussi bien l'intituler *l'Intrigant*, ou le *Danger des liaisons*, que *la Belle-Mère*, ou les *Dangers d'un second mariage*. Au reste, on pardonnerait volontiers à l'auteur d'avoir fait un drame en croyant faire une comédie, si cette pièce avait le principal, le seul mérite que l'on cherche dans cette espèce de compositions dramatiques, celui de l'intérêt; mais il s'en faut beaucoup que ce drame produise même celui que l'on devait attendre de la manière dont l'auteur a conçu le caractère de son principal personnage. En exagérant, comme il l'a fait, ce sentiment peut-être excusable, puisqu'il est dans la nature, ce sentiment qui porte les belles-mères à employer l'ascendant qu'elles prennent ordinairement sur leurs maris pour servir leurs propres enfans aux dépens de ceux d'un premier lit; il fallait du moins, pour rendre ce caractère intéressant, le faire dominer dans toute l'action du drame; il fallait que les événemens qui le composent fussent le résultat des desseins de la belle-mère, et que tous conspirassent au même but. Le rôle de madame Belfont n'est ici que secondaire, l'auteur l'a subordonné à celui du marquis, il n'en a fait qu'une femme faible et sans caractère, dont un homme de qualité, aussi vil que corrompu, se joue basement pour réparer, grace à cette intrigue, le dérangement de sa fortune. On sent que l'intention de M. Vigée a été de diminuer les torts de sa belle-mère, en rejetant ce qu'ils ont de plus odieux sur les conseils du marquis; mais cette intention a non-seulement le défaut de faire prévoir trop tôt le dénouement, elle a de plus l'inconvénient destructif de tout intérêt d'avoir forcé l'auteur à faire d'une action épisodique l'action principale de son drame; ce sont les amours de Darmand pour Angélique, contrariés par l'ambition de madame Belfont et

la faiblesse presque incroyable de son époux, qui forment le peu d'intérêt que présentent les trois premiers actes de cette pièce, et cet intérêt s'évanouit pour ainsi dire au quatrième pour faire place à une reconnaissance trop peu préparée par ce qui la précède pour produire l'effet qu'on obtient ordinairement de ce moyen tant usé par tous nos dramaturges. Ainsi ce n'est point le caractère de belle-mère qui constitue le véritable intérêt de la pièce, il tient uniquement à l'aventure romanesque d'un jeune homme de qualité, expatrié pour un duel, et revenu en France sans instruire sa famille de son retour, réduit à vivre, sous un nom supposé, chez un homme que la reconnaissance ne justifie pas assez de lui donner sa fille, sans connaître ni sa naissance, ni sa fortune, et qui se voit au moment d'être forcé à se battre avec un frère qui ne le connaît point, si leur père ne tombait pas pour ainsi dire du ciel pour empêcher ce fratricide. Tous ces événemens si étranges, et quelquefois si faiblement motivés, sont loin de produire l'effet qu'en attendait probablement l'auteur, après les avoir accumulés avec tant d'effort, et cet effet s'est trouvé encore affaibli par la manière dont l'auteur a voulu lier à ce roman les caractères de madame Belfont, de son époux et du marquis, pour donner à son drame la physionomie d'une comédie de caractère. C'est donc dans le plan même de l'ouvrage qu'il faut chercher la cause du peu de succès qu'il a obtenu; mais telle qu'elle est, la pièce doit ajouter à l'estime que l'on avait déjà conçue du talent de M. Vigée; plusieurs scènes, et surtout celle de madame Belfont avec son mari, au troisième acte, méritent des éloges. Le style a paru en général facile, quoiqu'il manque encore souvent de naturel et de précision; on a re-

marqué plusieurs vers d'une tournure également simple et heureuse, tels que ceux que dit le marquis pour justifier son absence; il arrive de son régiment.

Il faut donc tous les ans, pour bien servir son prince,
S'ennuyer quatre mois au fond d'une province.
Et là, très-mécontent d'avoir quitté Paris,
Aux autres enseigner ce qu'on n'a guère appris.

C'est l'endroit de la pièce qui a été le plus vivement applaudi. Cet ouvrage n'a eu encore que quatre ou cinq représentations.

Chanson faite il y a quinze ans par M. le comte d'Adhémar, depuis ambassadeur en Angleterre.

Air du vaudeville du *Tableau parlant*.

Dans un monde trompeur
J'eus de la bonhomie,
Je parlai de l'honneur,
J'offris mon cœur;
La bonne compagnie
Persifla ma folie:
Ma foi, vive le vin
Et la catin!

Je fus fort bien traité
Quand j'attaquai Silvie;
Mais je fus débouté
Pendant l'été.
La bonne compagnie
De l'absence s'ennuie:
Ma foi, vive le vin
Et la catin!

D'une prude à grands frais
 Je me fis une amie ,
 Même encor je l'aurais
 Sans son laquais.
 La bonne compagnie
 Souvent se mésallie :
 Ma foi , vive le vin
 Et la catin!

Les habitans de Pau avaient fait demander à Louis XIV la permission d'ériger dans leur ville une statue à Henri IV; on leur répondit que les circonstances n'étaient guère propres à favoriser ce projet, que le roi leur permettrait plutôt de lui en ériger une à lui-même. Ils obéirent, mais au bas de la statue de Louis XIV ils mirent pour inscription deux vers béarnais, dont l'équivoque spirituelle ne peut être rendue en français, et qu'il faut traduire grossièrement ainsi :

*Au petit-fils
 De notre Grand Henri.*

Le troisième mémoire de M. Bergasse contre M. de Beaumarchais, quoique moins répandu, a fait beaucoup plus de bruit que tous les autres; il est intitulé; *Observations du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur de Beaumarchais, ayant pour titre : Court Mémoire, en attendant l'autre, dans la cause du sieur Kornmann.* Brochure in-4°, avec cette épigraphe :

*Loquebar de testimoniis tuis in conspectu
 regum, et non confundear.*

L'écrit de M. de Beaumarchais ne contient pas un mot

relatif au fond de l'affaire, ce n'est qu'un exposé simple et modeste de tous ses titres de patriotisme et de vertu : on y voit, entre autres, le mémoire secret qui lui fut demandé par le ministère en 1774, sur les conditions auxquelles il convenait de rappeler les parlemens, projet si rempli de sagesse et de mesure, que feu M. le prince de Conti, à qui il l'avait communiqué, en fut tellement satisfait, qu'il déclara qu'il le signerait à genoux, etc. ; on y voit encore une autre pièce non moins importante à la vérité, mais qui n'honore pas moins le désintéressement du sieur Caron de Beaumarchais ; c'est une lettre à son médecin, M. Seyffer, contenant le précis de tout ce qui s'est passé entre l'auteur du *Mariage de Figaro* et le sieur Florence, semainier perpétuel de la Comédie Française, pour empêcher les Comédiens de remettre sur leur répertoire, dans des circonstances si affligeantes pour la nation, et surtout pour la magistrature, la comédie la plus gaie du théâtre, mais en même temps celle qui fournit le plus de traits dont la malignité pourrait faire des applications odieuses à la destinée actuelle des premiers tribunaux du royaume!..... Et comment supposer, en effet, que ce vertueux citoyen eût voulu insulter à l'affliction d'un corps, qu'il nous fait entendre assez clairement n'avoir été rétabli que d'après son conseil et suivant ses vues?... Après avoir lu toutes ces folies, n'est-on pas tenté de se frotter les yeux pour s'assurer si l'on est éveillé ou si l'on rêve? Dans la supposition que M. de Beaumarchais lui-même ait rêvé bien ou mal, M. Bergasse vient de lui donner un terrible réveil. Rien de plus accablant que le mépris de cette dernière réponse. Quel athlète ! il ne laisse pas respirer son adversaire, il le serre de toute part, et après lui avoir arraché toutes les armes

dont il cherchait à se défendre, il le renverse et le laisse abattu dans la fange. Je ne crois pas que l'art de la dialectique ait jamais été porté à un plus haut degré d'adresse et de vigueur.

Cette attaque personnelle contre M. de Beaumarchais n'est pourtant que le prélude ou le prétexte d'une dénonciation bien plus énergique et bien plus hardie de tous les désordres résultans de l'état actuel de la justice en France; c'est au roi même qu'il ose l'adresser.

Nous ne hasarderons point de juger si M. Bergasse a raison, s'il est un gouvernement dans le monde qui doit permettre à quelque particulier que ce soit d'oser parler ainsi; ce que nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, c'est qu'on n'écrit de cette manière qu'avec une grande élévation d'âme et de talent. Il y a souvent dans le style de M. Bergasse trop d'abondance et trop d'exagération, mais il est bien peu d'hommes vraiment éloquens à qui l'on n'ait pu faire ce reproche; on y remarque aussi de temps en temps quelques expressions de mauvais goût, comme celle-ci, en parlant de M. de Beaumarchais, *cet homme sue le crime*; mais ces fautes sont rares et portent le plus souvent même encore une empreinte d'originalité qui leur sert d'excuse.

Lettres sur l'Italie, deux volumes in-8°, avec cette épigraphe, tirée de Virgile:

Et me meminisse juvabit.

L'auteur de ces Lettres est M. le président Dupaty, si justement célèbre par l'éloquence courageuse avec laquelle il défendit trois innocens condamnés à la roue par le premier tribunal du royaume, et que le bonheur de

les avoir sauvés console bien sans doute et des inimitiés et du décret que lui valurent son zèle et sa constance. Plusieurs de ces Lettres ont déjà paru, quelques-unes même dans les notes de ses mémoires; l'auteur n'a donc guère eu l'intention de garder l'anonyme, pas même en faisant dire à son éditeur dans l'avertissement: « On les a attribuées à un magistrat, mais cette foule de gens qui se connaissent en style ne s'y trompera point. »

L'avertissement de cet éditeur est remarquable. Il avoue d'abord modestement que « ceci n'est point un voyage d'Italie, mais un voyage en Italie; l'auteur, à mesure que les objets paraissaient sous ses yeux, communiquait à sa famille et à ses amis quelques-unes des impressions qu'il recevait; voilà ces Lettres... » Il prévoit ensuite plusieurs reproches que beaucoup d'écrivains ne craindraient guère d'avoir mérité. « On reprochera peut-être à l'auteur d'avoir écrit avec un certain enthousiasme, avec sensibilité; mais souvent il a écrit en présence même des objets, et il a le malheur de sentir. (Quel malheur !) On pourra encore accuser le style d'être quelquefois poétique. Comment donc décrire un tableau sans en faire un ? » Que répondre à tant de modestie ?

Les torts que des lecteurs sans partialité ont remarqués dans cet ouvrage ne sont pas précisément ceux dont l'auteur et ses amis conviennent avec une naïveté si facile; mais ces torts seraient encore plus réels, qu'ils ne pourraient détruire l'intérêt qu'inspire la lecture de ces Lettres par une foule d'idées ingénieuses, d'observations fines et profondes, de sentimens délicats exprimés trop souvent sans doute avec recherche, mais quelquefois aussi avec l'originalité la plus énergique et la plus heureuse.

On est tenté de croire que, dans ses observations comme dans ses descriptions, l'auteur a souvent essayé de saisir la manière de Sterne; mais comme il a senti qu'il avait beaucoup moins de talent, il a voulu du moins avoir beaucoup plus d'esprit, et sous ce double rapport, il est tour à tour fort au-dessus et fort au-dessous de son modèle. Quelquefois il s'élève à la hauteur de Montesquieu, à la chaleur de Jean-Jacques, mais l'instant d'après il retombe dans une petite manière remplie d'affectation et de mauvais goût; à force de chercher à donner aux moindres détails de l'effet et de l'éclat, il a fait perdre à l'ensemble de ses tableaux cette pureté de trait, cette unité de ton qu'il sait si bien apprécier lui-même dans les chefs-d'œuvre du génie et des arts. En jugeant presque tout ce qu'il voit d'après les meilleurs principes, comment a-t-il pu s'en éloigner à ce point dans la manière d'exprimer et son jugement et ses impressions?

La vérité, qui nous paraît manquer souvent au style de M. Dupaty, ne manquerait-elle pas quelquefois aussi à ses observations? Il prétend qu'un événement singulier plongea, il y a quelque temps, les galériens de Toulon dans le plus profond désespoir. « L'intendant de la marine, dit-il, reçoit l'ordre de séparer en trois classes les déserteurs, les contrebandiers et les criminels. Il semble que les déserteurs et les contrebandiers auraient dû bénir cette séparation; leur désespoir fut extrême. Tous les galériens, en effet, ajoute-t-il, se voient du même œil; car le malheur est comme la mort, il met de niveau tous les hommes.... Réfléchissez sur ceci; fouillez ces nouvelles profondeurs du cœur humain. » Avant de fouiller, avant de réfléchir, avant de croire, ne serait-il pas convenable de s'assurer plus exactement de la vérité du fait?

Des circonstances particulières peuvent sans doute rapprocher, dans le malheur, des hommes d'une espèce absolument différente; mais est-il vrai que le malheur mette de niveau tous les hommes, le plus coupable comme celui qui l'est le moins? C'est là, ce me semble, l'exagération d'une fausse pitié.

Lorsque, pour décrire le fameux *Incendie del Borgo*, par Raphaël, l'auteur commence par dire : « Le feu prit hier pendant la nuit dans la place de Saint-Pierre, à côté du Vatican. . . . Je m'en revenais chez moi, à la place d'Espagne, etc. . . . » comment n'a-t-il pas senti que l'effet d'une pareille fiction, au lieu d'être un moyen de frapper l'attention, n'était propre qu'à la déjouer, et que bien loin de porter l'admiration au comble, il ne donne à ses lecteurs que la plus sottise surprise du monde, quand il termine sa longue description en récit par cette magnifique exclamation : « Ah! que ce tableau de Raphaël, que l'on voit au Vatican, est admirable !. . . . » Voilà précisément ce qu'on appelle faire de l'imagination comme on fait de l'esprit.

Une des plus belles Lettres du premier volume est sans contredit celle où l'auteur rend compte du gouvernement de la Toscane, et de la conversation qu'il eut l'honneur d'avoir avec S. A. R. Il rappelle plusieurs objections faites contre les principes et les effets de l'administration du grand duc. Écoutez, dit-il, ma conversation sur ces objets avec une personne très-instruite; et après les détails de cette intéressante discussion, il ajoute : « A qui ai-je fait ces objections? qui les a ainsi résolues? un écrivain? un magistrat? un particulier? C'est le grand duc, c'est lui qui a cette raison, cette simplicité, cette facilité. . . . C'est le grand duc qui m'a parlé pendant une

heure debout dans un cabinet, où une simple table est un bureau, des planches de sapin sans couleur un secrétaire, un bougeoir de fer-blanc un flambeau; car le grand duc n'a d'autre luxe que le bonheur de son peuple.... Et le grand duc ne règne que sur la Toscane!.... Il ne règne, dit-il dans un autre endroit, ni pour les nobles, ni pour les riches, ni pour les ministres, mais pour son peuple; il est vraiment souverain.

« Enfin, je vois Rome..... je vois ce théâtre où la nature humaine a été tout ce qu'elle pourra être, a fait tout ce qu'elle pourra faire, a déployé toutes les vertus, a étalé tous les vices, a enfanté les héros les plus sublimes et les monstres les plus exécrables, s'est élevée jusqu'à Brutus, a descendu jusqu'à Néron, est remontée jusqu'à Marc-Aurèle..... Cet air que je respire à présent, c'est cet air que Cicéron a frappé de tant de mots éloquens, les Césars de tant de mots puissans et terribles, les papes de tant de mots enchantés, etc. »

Quoique la sensibilité de M. Dupaty nous paraisse quelquefois aussi maniérée que la tournure de son style, elle laisse échapper souvent des mots également profonds et vrais. « On prétend, dit-il en parlant du superbe hôpital des Incurables, à Gênes; on prétend que cet hôpital est plus mal administré que les autres; c'est que les maux qui sont ici sont éternels, et que la pitié est inconstante. La pitié aime ce qui est nouveau; tant le cœur humain est volage! »

M. Dupaty dit beaucoup de mal du gouvernement et des mœurs de Naples; voici une anecdote qui a paru trop singulière pour l'oublier. Un avocat de Naples a eu l'audace de dire, dans un mémoire imprimé: « Et ne sait-on pas que notre roi est un polichinel qui

n'a pas de volonté? » Ce mémoire n'a pas été attaqué.

On trouvera, je crois, le sentiment d'un goût sage et pur dans la description de plusieurs chefs - d'œuvre de peinture et de sculpture, tant anciens que modernes; mais quelque mérite qu'il y ait dans plusieurs de ces descriptions, est-ce au bel esprit français à refaire celles que nous a laissées l'abbé Winckelman? Quel style approchera jamais de l'immortel burin de cet homme de génie?

SEPTEMBRE.

Paris, septembre 1788.

LA séance publique de l'Académie Française, le jour de la Saint-Louis, a été occupée tout entière par la lecture et par l'annonce des différens prix décernés ou proposés par l'Académie. Le prix d'éloquence a été donné à l'*Éloge de Louis XII*, par M. l'abbé Noël, professeur de l'Université de Paris au collège de Louis-le-Grand, et c'est M. l'abbé Maury qui en a fait la lecture. L'esprit dans lequel l'auteur a conçu cet Éloge, est très-bien marqué dans l'épigraphe qu'il a choisie, *Remittuntur ei multum quia dilexit multum* (1). Notre orateur ne rappelle ni les entreprises guerrières de son héros, ni ses démêlés avec les papes et les nations voisines; il avoue que ce n'est point la part que prit Louis XII au système politique de l'Europe qui lui assure un rang si honorable dans le cœur de tous les Français; ses titres à la gloire sont les bienfaits de son administration intérieure. A tous les reproches que l'histoire peut faire à son règne, il n'a qu'une

(1) S. Luc. cap. VII, v. 47.

réponse : « mais il aima son peuple et fit régner les lois ; il aima son peuple et le défendit de la tyrannie des gens de guerre, des exactions du fisc, de l'avidité de la chicane ; il ne respira que pour lui, et son nom est arrivé jusqu'à nous, chargé des bénédictions de tous les âges, comme pour apprendre aux princes que l'amour pour le peuple est la grande et la première vertu des rois. »

Voilà le texte sur lequel roule tout le panégyrique de M. l'abbé Noël. Différens morceaux de ce discours ont été fort applaudis et méritaient de l'être, parce qu'ils renferment des vérités éternellement utiles exprimées avec une chaleur vraie, une simplicité énergique, quelquefois même avec une sensibilité touchante. D'autres endroits n'ont dû sans doute les applaudissemens qu'ils ont obtenus qu'aux applications dont la malignité de l'auditoire les a jugés susceptibles ; ainsi l'on a fort applaudi le passage que voici : « A l'exemple de Trajan, son héros et son modèle, qui remet le glaive impérial entre les mains du préfet du prétoire, avec ordre d'en user pour la défense du prince s'il est juste, contre lui s'il cesse de l'être, il ordonne de suivre toujours la loi dans le jugement des procès, malgré l'ordre contraire du monarque ; et voilà l'égide impénétrable qu'il confie à ses Parlemens pour l'opposer à l'importunité des courtisans, aux séductions des favoris, aux erreurs du pouvoir absolu..... » L'esprit de parti, les préjugés de l'opposition n'ont pas permis que ce que l'auteur ajoute fût aussi universellement goûté, quelque attention que le lecteur (1) ait eue de le faire valoir. « Lorsque la bienfaisance d'un de ses successeurs, éclairée par les progrès

(1) M. l'abbé Maury est connu pour avoir été fort employé par M. le garde-des-sceaux dans la rédaction des nouvelles lois. (*Note de Grimm.*)

des lumières et sollicitée depuis long-temps par le vœu de l'opinion publique, entreprendra de relever l'édifice informe de notre législation, de rapprocher la justice des justiciables, de rendre à la clémence royale la plus belle de ses prérogatives, de faire cesser enfin cette contradiction monstrueuse qui règne entre les lois criminelles et les mœurs du plus doux de tous les peuples, elle n'aura besoin que de prendre pour modèle l'immortel ouvrage de Louis XII, etc.»

Un morceau plus généralement applaudi est, ce vœu si touchant sur la destruction des prisons d'État. « Ils tomberont peut-être un jour à la voix de la philosophie et de l'humanité, ces donjons menaçans, ces murs inaccessibles qui ont vu tant de victimes innocentes se consumer lentement dans les angoisses du désespoir, ou n'être rendues au monde que pour s'y trouver isolées comme dans un désert, et forcées d'implorer à titre de grace l'horreur même de leur prison. Ils tomberont, et déjà du milieu de leurs ruines je vois s'élever la statue d'un roi bienfaisant et libérateur. »

Si l'Eloge de M. l'abbé Noël n'offre aucune vue nouvelle, s'il ne nous apprend même rien sur Louis XII qui ne soit connu de tout le monde, il a du moins le mérite d'intéresser ses lecteurs par la manière dont il a choisi et rassemblé les traits les plus propres à faire chérir son héros. Son style a tour à tour de l'élévation et de la simplicité, sans s'éloigner jamais du ton qui convient à ce genre d'écrire. Plusieurs mouvemens de son discours peignent une ame douce et sensible. Qui ne serait touché du trait que voici? « Malheur à ceux qui calomnient une nation auprès de son souverain! Non, le peuple n'est point ingrat, le peuple n'est point injuste. L'amour et la

confiance sont les premiers besoins de son ame, et ce n'est pas trop de toute son ivresse pour payer l'intention seule de la bienfaisance. Au milieu de ses malheurs, ses regards se tournent aussi naturellement vers le trône que vers le ciel. *Dieu le veut!.... si le roi le savait!....* Voilà sa religion, voilà sa philosophie, voilà les motifs de sa patience et de sa résignation. »

Le prix d'encouragement fondé par feu M. le comte de Valbelle, a été donné à M. de Saint-Ange, le traducteur des *Métamorphoses d'Ovide*. Le prix d'utilité fondé par M. de Monthyon, chancelier de monseigneur le comte d'Artois, a été donné à l'auteur de *l'Importance des Opinions religieuses*, qui a prié l'Académie d'en faire un emploi de bienfaisance. On l'a destiné à soulager les infortunés qui ont souffert de la grêle, et sont les plus éloignés des secours, c'est-à-dire ceux de la province d'Auvergne. C'est la première fois, depuis l'établissement de ce prix, que l'Académie a eu la satisfaction de couronner un écrivain aussi digne d'honorer son suffrage. Un pareil choix est fait pour le consacrer à jamais, pour en faire un véritable prix. Il est assez remarquable sans doute que le jour même où l'auteur a reçu cette palme académique, le souverain lui en ait décerné une autre plus digne de son ambition, de son génie et de ses vertus; c'est presque au même instant que fut décidé son rappel au ministère des finances, que l'on apprit du moins que le monarque venait de lui rendre sa confiance et remplir ainsi un vœu qui n'avait jamais cessé d'être celui des gens de bien, mais qui, dans l'état actuel des affaires, était devenu le vœu universel de la nation, peut-être même celui des plus grands ennemis qu'ait jamais eus ce vertueux ministre.

Catherine Vassent, qui a si bien mérité le prix de vertu, est venue le recevoir elle-même ; elle était accompagnée des deux premiers officiers municipaux de la ville de Noyon, et décorée de la médaille glorieuse que lui a décernée sa patrie, avec la couronne civique. Voici l'extrait du procès-verbal de l'action charitable et courageuse de cette excellente fille.

Quatre hommes, ayant entrepris la vidange d'une fosse d'aisance en la maison d'un nommé Despalles, perruquier de la ville de Noyon, y tombèrent sans connaissance ; on appela du secours, plusieurs personnes s'assemblèrent ; on fit la proposition de descendre dans cette cave, personne ne fut assez hardi pour affronter le danger ; mais Catherine Vassent (1), domestique de la maison voisine, qui était présente, voyant l'embarras de tous les assistans, s'écria : « Que ne suis-je un garçon ! je descendrais, et je les sauverais..... » Enfin, ne pouvant résister au mouvement de son cœur, qui lui parlait en faveur de ces malheureux asphyxiés, elle donna l'exemple du dévouement le plus parfait..... A peine souffrit-elle qu'on lui fit prendre quelques légères précautions ; elle se chargea d'une cruche remplie de vinaigre, descendit dans la cave pestilentielle, et en versa dans les différentes parties. La vapeur s'étant élevée, et lui donnant la facilité de distinguer les objets, les hommes étendus sans mouvement frappèrent sa vue et son cœur. Elle remonta l'escalier pour avoir une corde ; dès qu'elle en fut munie, elle descendit de nouveau ; parvenue au bas des marches, elle aperçut un des quatre hommes, elle

(1) Elle n'a que vingt ans ; elle est née d'un père qui, dans un incendie, s'est jeté au milieu des flammes pour sauver un enfant qui allait en être la proie. (*Note de Grimm.*)

le lia par le bras ; plusieurs personnes tiraient du haut ; cette fille soutint la tête et parvint à l'amener dehors ; elle répéta la même opération pour le second , et ensuite pour le troisième, qui tous furent retirés sans mouvement ; mais après avoir ramené le dernier, ses forces l'abandonnèrent, elle perdit connaissance.... Tous les assistans, pénétrés de la douleur la plus vive, s'occupèrent à lui donner des secours. Revenue de son évanouissement, cette brave fille, réunissant toutes ses forces et son courage, s'écria : « Il ne sera pas dit que j'aie sauvé trois hommes, et que le quatrième périra faute de secours.... » S'étant munie d'un croc et d'une corde, elle s'élança pour la quatrième fois dans la cave, en disant : « Que je serais heureuse si je pouvais encore sauver celui-ci !..... » Ce malheureux était enfoncé dans le liquide répandu ; dès qu'elle put le toucher, elle s'écria douloureusement : « Hélas ! il est mort, il ne se prête à aucun secours.... » Cependant elle lui attacha la corde au bras, lui soutint la tête, et on l'amena dehors comme les autres. Les trois premiers, après une heure et demie de soins, revinrent de leur asphyxie ; le quatrième fut la seule victime que le zèle de Catherine Vassent ne put sauver ; elle en ressentit une douleur sincère ; son cœur n'était point entièrement satisfait.

Toutes ces circonstances ont été attestées par différentes personnes notables de la ville de Noyon, qui étaient venues pour donner du secours, notamment M. Sezille, lieutenant-général du bailliage, M. de Breuille, vicaire-général du diocèse, M. Joyant, commissaire de police, etc., et le procès-verbal en a été dressé le lendemain de l'événement, c'est-à-dire le 1^{er} avril 1788.

Le roi a donné à Catherine Vassent des marques de bonté ; le grand prince dans l'apanage duquel est Noyon l'a comblée d'honneurs et de bienfaits ; il a étendu ces mêmes bienfaits sur les trois hommes qu'elle a sauvés, et sur la famille de celui qu'elle n'a pu sauver. *Tous ses compatriotes sentent combien ils s'honorent en l'honorant*, ce sont les propres paroles de M. Gaillard, remplissant les fonctions de directeur de l'Académie.

Cette séance a été terminée par la lecture qu'a faite M. Gaillard d'un excellent morceau d'histoire et de littérature, *sur l'Éloge de Vauban*, proposé par l'Académie depuis deux ans, et réservé pour l'année prochaine. L'auteur y discute avec beaucoup de justesse comment et jusqu'à quel point on peut se permettre les détails dans un discours oratoire, surtout les détails qui tiennent à une science, à un art. Il rappelle ensuite d'une manière fort intéressante les principaux traits du caractère de Vauban. « Moins grand, dit-il, moins grand peut-être encore dans l'art de fortifier les places que dans l'art de les attaquer avec la moindre perte possible, l'humanité même applaudit à ses triomphes. Dérober à la guerre des victimes, ménager le sang, sauver les hommes, voilà l'étude continuelle de Vauban, le chef-d'œuvre de son art, toute son industrie n'a pas d'autre but ; c'est surtout ce caractère de conservateur des hommes qui distingue Vauban des autres guerriers, et c'est surtout ce caractère qu'il faut peindre. Mais ôtez à Vauban ses talens, ses travaux, ses fortifications, ses sièges, ses victoires, il lui restera ses vertus, ses vertus de citoyen, il lui restera tout ce qu'il a proposé pour le bonheur de l'État, tout ce qu'il a écrit pour la défense et le soulagement en tout genre du faible, du pauvre, du mal-

heureux, de l'opprimé. Simple particulier, il lui restera la gloire d'avoir fait ou projeté plus de bien que de grands potentats n'ont fait même de mal.... Après qu'il eut enfin consenti d'être fait maréchal de France, il demanda de servir comme ingénieur sous La Feuillade, au siège de Turin : « Je laisserai, dit-il, le bâton de « maréchal à la porte, et je le reprendrai quand nous « serons dans la place... » Quel trait, et surtout dans la bouche d'un militaire et d'un Français ! On sait combien l'on eut à se repentir de n'avoir pas voulu accepter ses offres ; Turin fut délivré, et les Français chassés d'Italie. »

Le sujet du prix de poésie, qui sera double l'année prochaine, c'est l'*Édit de novembre 1787, en faveur des non-catholiques*. Celui du nouveau prix, que M. l'abbé Raynal vient de fonder à perpétuité, pour un ouvrage de littérature, sera donné, au premier concours de 1789, au meilleur discours historique *sur le caractère et la politique de Louis XI*.

Les ambassadeurs de Tippto-Saïb ont assisté à cette séance, mais ils n'ont pas eu la patience de rester jusqu'à la fin ; est-ce parce qu'ils n'entendaient pas, ou parce qu'ils entendaient trop bien ? C'est au sortir de cette séance qu'on leur apprit la chute du grand visir (1) ; ils demandèrent avec beaucoup d'empressement s'ils ne pourraient pas voir sa tête : *oh ! non, car il n'en avait pas*. Quel est l'événement de notre histoire qui ne soit marqué par quelque calembour plus ou moins ridicule, plus ou moins plaisant ?

Le 28 juillet, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation des *Trois Déeses rivales*, ou

(1) Loménie de Brienne que Necker remplaça au ministère des finances.

le Double Jugement de Pâris, divertissement en un acte, mêlé d'ariettes et de danses. Les paroles sont de M. de Piis, la musique de M. Propiac.

Il y a lieu de croire que le premier objet du poète a été de célébrer les talens réunis des trois demoiselles Renaud, qui font l'ornement du théâtre auquel il destinait cet ouvrage; ce dessein, d'ailleurs très-louable, l'a engagé à s'écarter beaucoup et de l'esprit de la fable, et du ton même de son sujet.

Le style de cet ouvrage, sans avoir toujours ni le ton du sujet, ni celui des personnages, a cependant plusieurs détails brillans; il est même beaucoup plus soigné que ne l'est communément celui de M. Piis. Quant à la musique, elle nous a paru agréable, et souvent très-analogue à l'esprit des paroles.

Le mercredi 6 août, on a donné, sur le même théâtre, la première représentation des *Arts et l'Amitié*, comédie en un acte et en vers libres. On ignore jusqu'ici le nom de l'auteur, on sait seulement qu'il sert dans les gardes-du-corps (1).

Le fond de cette comédie est tiré d'un conte assez leste de M. Gudin de la Brenellerie, qui parut il y a quelques années dans un recueil intitulé: *Graves Observations de l'Ermite Paul* (2).

C'est un des plus jolis ouvrages que nous ayons vus depuis long-temps à ce théâtre; ce qui en fait le premier mérite est une simplicité vraiment originale; le dialogue, à quelques longueurs près, a de la grace, de la facilité, beaucoup de délicatesse et de naturel. Le fond,

(1) Nous venons d'apprendre qu'il se nomme M. de Bouchar, et que c'est un très-jeune homme. (*Note de Grimm.*)

(2) Paris, 1779, in-12.

si l'on veut, en est toujours un peu leste, mais l'exécution n'en pouvait être ménagée avec plus de décence et de goût; c'est un tableau rempli de l'illusion la plus séduisante, mais une vapeur d'innocence en adoucit, si j'ose m'exprimer ainsi, tous les tons et tous les traits. Cette petite comédie a eu le premier jour un succès complet, et nous ne doutons pas qu'il n'eût été soutenu si la police n'en avait pas fait arrêter la seconde représentation; on a craint l'impression que pouvait faire, dans la circonstance présente, le tableau qui précède le dénouement... L'ordre qui avait suspendu les représentations de ce petit ouvrage vient d'être levé (1).

Examen d'un livre intitulé: Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, par M. Volney. Par M. de Peyssonel, ancien consul général de France à Smyrne, associé des Académies de Marseille, etc. (L'auteur des Numéros, ouvrage critique, philosophique et politique, que nous avons eu l'honneur de vous annoncer dans le temps, des Observations relatives aux Mémoires de M. le baron de Tott, et d'un Traité sur le Commerce de la mer Noire.) Un volume in-8° de 330 pages.

Cet examen, qui a été commencé le 15 avril et fini le 30 mai 1788, est de tous les écrits de M. de Peyssonel celui qui a fait le plus de fortune, et l'on ne croit point se tromper en assurant que l'auteur doit encore moins ce succès à l'importance même des objets qu'il discute qu'à la manière vive et pressante dont il attaque son adversaire. Il relève avec beaucoup de force toutes les erreurs de fait échappées à M. Volney, et ne manque pas

(1) La seconde représentation eut lieu le 9 septembre et obtint un égal succès. Cette pièce est imprimée.

de rapprocher le plus adroitement du monde les différentes assertions qui paraissent le mettre en contradiction avec lui-même; ce plan est si bien suivi que M. de Peyssonel aurait complètement tort sur le fond de la question, que son ouvrage pourrait intéresser encore par l'artifice d'une dialectique qu'on trouve aussi simple qu'elle est habile et séduisante. Il commence par élever des doutes fort naturels sur l'étendue des moyens que M. Volney a pu employer à s'instruire de la situation actuelle de l'empire Ottoman. D'après ses propres aveux, il n'a vu que la Syrie et l'Égypte, il n'a pas été dans la capitale, il n'a point parcouru les principales villes des provinces, n'a point étudié la langue turque, et n'a appris de l'arabe que ce qu'on peut en apprendre en sept ou huit mois de temps. « Un étranger, dit-il, qui aurait passé deux ans dans les landes de Gascogne ou dans les Cévennes, et qui ne saurait pas le français, serait-il fondé à prétendre que l'on crût aveuglément ce qu'il lui plairait d'écrire sur le gouvernement, les mœurs et les usages des Français? » Non, sans doute; mais la comparaison de la Syrie et de l'Égypte avec les landes de la Gascogne ou les Cévennes est-elle bien équitable? M. Volney d'ailleurs n'a-t-il établi ses opinions que sur ses observations particulières? Ne se fonde-t-il pas essentiellement sur l'accord qu'il trouve entre ses propres observations et celles de deux voyageurs qui ont vu à peu près comme lui, quoique placés sur des points de vue différens, M. de Choiseul-Gouffier et M. le baron de Tott?

Cette remarque ne nous a pas empêché de sourire au rapprochement qu'il fait de la confiance de M. Volney avec celle d'un coureur espagnol.

« Quand je le vois, dit-il, n'être pas content des con-

naissances qu'un ministre tel que M. de Vergennes a acquises sur les Turcs dans le cours d'une ambassade de douze ans à Constantinople, et vouloir nous présenter comme infiniment supérieures celles que lui a données un séjour d'environ deux ans en Syrie et en Égypte, je me rappelle avec plaisir l'anecdote espagnole d'un coureur de M. de Montijo, appelé *Guzman*, qui, interrogé par M. Vincent s'il était de la maison de Guzman des ducs de Médina-Sidonia, répondit fièrement : *Non, Monsieur, ceux-là ne sont pas les bons.* » Le mot est plaisant ; mais en voulant ainsi venger la mémoire de M. de Vergennes, ne fallait-il pas nous faire oublier que c'est après douze ans d'ambassade à Constantinople que ce même ministre avait jugé que l'on rendrait un fort mauvais service à la Porte en l'engageant dans une guerre avec les Russes, et qu'il ne fut même rappelé que pour avoir soutenu trop long-temps cette opinion dans ses dépêches à M. de Choiseul ?

La partie de cet examen où l'on cherche à prouver combien les intérêts de notre commerce sont attachés à l'existence actuelle des Turcs en Europe, est la partie de l'ouvrage qui a fait et qui devait faire la plus grande impression ; il nous paraît difficile d'y répondre d'une manière satisfaisante. Mais, d'un autre côté, M. de Peysonel trouve-t-il autre chose que des phrases ou des sophismes à opposer à ces réflexions si sensibles de M. Volney ?

« Il est de notre intérêt qu'une grande nation persiste dans l'ignorance et la barbarie qui rendent nulles ses facultés morales et physiques!... Il est de notre intérêt que vingt ou trente millions d'hommes soient tourmentés par deux ou trois cent mille brigands qui se disent leurs

maîtres!... Il est de notre intérêt que le plus beau sol de l'univers continue de demeurer en friche ou de ne rendre que le dixième de ses produits possibles!... Ainsi ce qui est crime et scélératesse dans un particulier sera vertu dans un Gouvernement; ainsi une morale exécration dans un individu sera louée dans une nation, etc. etc...!

COUPLÉ

Air de *Joconde*.

Faites Brienne cardinal,
 Lamoignon pair de France,
 A votre pouvoir sans égal
 Tout est soumis d'avance :
 Mais si de ces deux garnemens
 Il vous prend fantaisie
 De faire deux honnêtes gens,
 Sire, on vous en défie.

Le jeudi 28 août, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *la Paysanne supposée, ou la Fête de la Moisson*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, par M. Dubois, dont le nom n'était encore connu par aucun autre ouvrage. La musique de cette petite comédie est aussi, je crois, le premier coup d'essai de M. Blasius.

Ce nouveau drame n'a eu aucun succès. L'amour du marquis de Clinville pour Rosette ne saurait intéresser, il n'arrive que pour dénouer l'action; elle aurait été susceptible de plus de mouvement si, dans les deux premiers actes, on avait été du moins plus occupé de la passion de M. de Clinville; la situation de l'épouse abandonnée en eût paru aussi beaucoup plus intéressante, et

sa résolution, qui n'est qu'un épisode de la pièce, en serait devenue, comme elle devait l'être, l'objet principal. Ce défaut dans la conception du poëme n'a pu être dissimulé par quelques détails assez heureux, mais presque toujours étrangers au fond du sujet; c'est à l'aide de ces détails que la pièce, malgré sa marche languissante, touchait presque au dénouement, lorsque tout à coup un spectateur, en bâillant de toutes ses forces, s'est avisé de crier : *charmant!* ce mot a réveillé tout le monde, et des ris immodérés ont convaincu l'auteur, de la manière la plus sensible, de tout l'ennui que faisait éprouver son ouvrage.

Quant à la musique, son plus grand tort est de ne convenir presque jamais ni aux paroles, ni aux caractères, ni à la situation des personnages; elle annonce d'ailleurs une sorte de talent. M. Blasius est assez jeune pour apprendre que la musique, comme les autres arts, a des convenances dont il n'est pas permis de s'écarter, et que lorsqu'on ne les observe pas, toute illusion se trouve détruite.

La Satire universelle, prospectus dédié à toutes les puissances de l'Europe. Brochure in-8°.

De toutes les réponses faites au *Petit Almanach de nos Grands Hommes*, c'est, je crois, la moins mauvaise; aussi l'a-t-on attribuée à M. Cérutti. Ce prospectus annonce que le sieur Le Jay, convaincu, par le prodigieux débit de la *Parodie d'Athalie* et du *Petit Almanach*, que la satire est le premier genre de la littérature, vient de solliciter et d'obtenir le privilège exclusif du libelle; qu'en conséquence il a ouvert en sa maison, rue de l'Échelle, un bureau appelé *le Bureau de la Satire uni-*

verselle, où tous les honnêtes gens pourront faire inscrire sur un registre le nom des personnes qu'ils voudront livrer innocemment à la dérision publique; les différens prix qu'il faudra payer, suivant la qualité des satires et le rang des personnes, seront classés avec une équité admirable. On sent fort bien qu'une calomnie coûtera plus cher qu'une médisance, et qu'un homme en place ne pourra être déchiré à aussi bon marché qu'un simple particulier, etc. Pour convaincre le public de la juste confiance que doit lui inspirer cet établissement, le sieur Le Jay rappelle tous les titres que s'est acquis l'homme unique, l'homme surnaturel qu'il compte employer, et cet homme est M. le comte de Rivarol. On n'a oublié ici aucune des anecdotes propres à faire valoir sa personne et son mérite.

« Sa vie, dit-on, n'est qu'une raillerie continuelle. Il serait facile de rapporter toutes les bonnes plaisanteries qu'il a faites à une foule d'amis, de bienfaiteurs, de créanciers; mais c'est de la gaieté de ses écrits, et non de ses actions, que le public a besoin. Qu'on ne craigne aucun ménagement! et qui pourrait lui en imposer? Les noms? il se joue des noms de la société comme des mots de la langue. Les places? ainsi que l'Arétin, il sera le fléau des grands jusqu'à ce qu'il soit leur pensionnaire. La vérité? il la rejetterait dans le puits si elle en sortait... Le respect des talens? n'est-il pas clair qu'un homme qui se moque de tout le monde a plus d'esprit que tout le monde? Le glaive de la loi suppléera-t-il à celui de la vengeance? Mais sous quel nom le poursuivre? Sous le nom de Rivarol, il deviendra Parcieux; sous le nom de Parcieux, il s'appellera Longchamp; sous le nom de Longchamp, il se cachera dans celui de Riverot, ou il

usurpera celui de Grimod ou d'un autre. Tout braver, tout éluder, et, au pis aller, tout souffrir, est un parti pris... Nous avouons, a-t-il dit lui-même dans la seconde édition de son Almanach, nous avouons que rien n'est plus aisé que de nous donner des coups de pied, et nous les recevrons toujours avec reconnaissance. »

Voici de quels traits on dépeint dans une note son ami, M. le marquis de Champcenetz. « Le principal satellite, et, pour ainsi dire, la lune de M. le comte de Rivarol, est le marquis de Champcenetz..... C'est M. de Louvois qui, le premier, a dégrossi son génie; l'élève débuta par une chanson qu'il n'avait pas faite; elle lui valut un coup d'épée à travers la poitrine, mais l'épée ne toucha point à son esprit bien plastronné. Il chanta depuis ses parens et ses créanciers; ces ingrats le firent enfermer. Dans sa prison il composa des comédies qui avaient toute la gaieté du lieu où elles étaient faites..... Nous sommes pourtant forcés d'avouer qu'il a quelques inconvéniens; ses rébus et ses quolibets ne sont pas toujours bien nobles, comme lorsqu'il dit que *le comte et lui sont faits pour rimer et ramer de compagnie*, et lorsqu'il appelle bassement notre triumvirat *triumgueusat*. »

*Épigramme faite par M. de V***, contre M. le duc de Villars, qui avait paru vouloir lui enlever madame de Marignane, beauté fort maigre.*

La conduite du duc me paraît un problème.
On dit qu'il aime Iris; moi je ne le crois pas :
Elle a trop peu de ce qu'il aime,
Et beaucoup trop de ce qu'il n'aime pas.

Vers de M. de La Harpe.

Être haï, mais sans se faire craindre,
 Être puni, mais sans se faire plaindre,
 C'est un fort sot calcul; Champcenetz s'est mépris:
 En jeux de mots grossiers parodier Racine,
 Faire un pamphlet très-plat d'une scène divine,
 Débiter pour six sous un insipide écrit,
 C'est décrier la médisance,
 C'est exercer sans art un métier sans profit:
 Il a bien assez d'impudence,
 Mais il n'a pas assez d'esprit.
 Il prend, pour mieux s'en faire accroire,
 Des lettres de cachet pour des titres de gloire;
 Il croit qu'être méchant c'est être renommé.
 Mais quand on ne sait plaire on a tort de médire;
 C'est peu d'être méchant, il faut savoir écrire,
 Et c'est pour de bons vers qu'il faut être enfermé.

 OCTOBRE.

Paris, octobre 1788.

Recherches philosophiques sur les Grecs, par M. de Paw. Deux volumes in-8°.

Après avoir considéré d'abord l'état des peuples sauvages et abrutis, tels que les Américains, ensuite celui des nations condamnées à une éternelle médiocrité, telles que les Égyptiens et les Chinois, M. de Paw a cru devoir compléter cette longue suite de discussions relatives à l'histoire naturelle de l'homme par des recherches sur les Grecs, qui portèrent, dit-il, à un tel degré la culture des lettres et des arts, que nos regards aiment

toujours à se diriger vers ce point du globe qui fut pour nous la source de la lumière.

J'ai souvent pensé, en parcourant le *Tableau de Paris* de M. Mercier, que, tout imparfait, tout vague à certains égards, tout minutieux à d'autres, qu'était cet ouvrage, si le temps nous en eût conservé un pareil sur Athènes ou sur Rome, il nous serait aujourd'hui d'un prix infini, et je regrettais fort que ces deux capitales de l'ancien monde n'eussent point eu leur Mercier. Les nouvelles Recherches de M. de Paw auraient pu suppléer en grande partie ce qui nous manque à cet égard, si son goût décidé pour le paradoxe ne lui avait pas fait embrasser trop souvent les suppositions les plus hasardées, les vues les plus superficielles, les erreurs les plus grossières. Il n'est aucune autorité qui en impose à son génie; il ne craint point de soutenir que Plutarque, Thucydide, Xénophon, ont vu tout de travers, et ne respecte pas plus leur témoignage que celui des écrivains modernes qui n'ont pas l'honneur d'être de son avis. Il gourmande les siècles passés comme le sien; il refait toute l'histoire à sa fantaisie, et en relevant sans aucun ménagement les méprises échappées aux autres, il tombe lui-même dans des bévues qu'on pardonnerait à peine à un écolier; nous n'en citerons qu'un seul exemple qui a déjà mérité l'animadversion de quelques-uns de nos érudits. Il rapporte un passage de Quintilien (1), pour prouver la difficulté qu'avaient les propres disciples de cet illustre rhéteur à apprendre la langue latine au milieu de la capitale du monde romain; le mot de ce passage qu'il s'est imaginé

(1) *At novitiis nostris per quot annos sermo latinus repugnat.*

INSTIT. ORAT. lib. I, cap. 20.

(Note de Grimm.)

devoir signifier des *écoliers novices dans les lettres* signifie des *esclaves étrangers nouvellement achetés*, ce qui est sans doute fort différent. Des erreurs bien plus graves sont celles qu'il a commises en confondant avec une si merveilleuse assurance les époques les plus diverses de l'histoire de Sparte, mais ces erreurs favorisent trop évidemment le paradoxe qu'il voulait établir pour laisser penser qu'il les ait faites de bonne foi. Quoi qu'il en soit, les nouvelles Recherches de M. de Paw ne sont pas moins curieuses que celles qui les avaient précédées; elles présentent les résultats d'une lecture immense et d'une critique fort hardie. S'il se trompe souvent, il ne se trompe pas au moins comme tout le monde; il n'est presque aucune de ses opinions particulières qui n'ait quelque chose d'original et d'ingénieux; sa manière de s'égarer, qui finit souvent par être instructive, commence encore le plus souvent par amuser ses lecteurs. On peut avoir des connaissances plus exactes, un génie plus philosophique; mais ce qu'on ne saurait lui refuser, c'est une grande étendue de savoir, beaucoup de sagacité, de finesse, avec un tour d'esprit fort piquant; c'est peut-être, en fait d'érudition, le premier bel esprit du siècle. On le louerait moins, ce me semble, en affectant de le louer davantage.

M. de Paw commence son ouvrage par quelques considérations générales sur les Athéniens; dans la description qu'il fait ensuite de l'Attique, il rassemble plusieurs détails intéressans sur le goût des Athéniens pour la vie champêtre, sur leurs maisons de campagne, sur les jardins des philosophes, sur l'intérieur de la ville même d'Athènes, sur les fabriques qu'on y avait établies, sur l'administration de Périclès, sur le Pyrée, les porti-

ques, etc. « Quatre choses, dit-il, étaient nécessaires dans l'intérieur d'une ville grecque, un théâtre, un temple, des portiques et des bosquets. Les habitations des particuliers ne formaient qu'une partie accessoire; on y était à l'abri du vent et de la pluie; et comme toute la Grèce éprouvait une disette générale de bois, on pouvait plus facilement entretenir dans des demeures si bornées un degré de chaleur convenable que dans des logements spacieux. C'est même, ajoute-t-il, un grand problème parmi les philosophes modernes, de savoir si l'on a bien ou mal fait d'élever dans les villes de l'Europe des maisons si vastes et si superbes qui, parmi mille inconvénients, ont donné lieu à une prodigieuse destruction de matières combustibles. Et déjà on commence à prévoir les révolutions qui changeront toute la face du monde politique, dès que les mines de charbon et les tourbières seront épuisées; alors plusieurs villes tomberont en ruine, plusieurs contrées se dépeupleront, et on sera même obligé d'en abandonner quelques-unes aux bêtes sauvages pour se procurer des forêts. »

En parlant de la constitution physique des Athéniens, il observe, et c'est une chose assurément fort remarquable et fort surprenante, que le territoire d'Athènes, où l'on vit naître tant d'hommes en qui les facultés corporelles étaient portées à un si haut degré de perfection, ne produisit, en aucun siècle ni en aucun âge, des femmes célèbres par leur beauté.... C'est à cette bizarrerie de la nature qu'il attribue la dépravation de l'instinct des Grecs. Il existait dans Athènes une magistrature singulière, celle des *Gynéconomes*, qui forçait sans cesse les femmes à se parer d'une manière décente : la rigueur de ce tribunal était extrême; il imposait une amende énorme

de mille drachmes à des personnes qui étaient ou mal coiffées ou mal vêtues, etc.

Quant à la dégradation des Grecs modernes, M. de Paw se permet de décider que l'oubli des lois civiles, l'ignorance et la superstition ont, chez ce peuple, jeté des racines si tenaces et si profondes, qu'aucune force ni aucune puissance humaine ne saurait les extirper. Il cite en preuve de cette assertion le témoignage même de l'auteur du *Voyage pittoresque de la Grèce*, qui rapporte que des hommes de cette nation lui ont avoué que, s'ils parvenaient à l'indépendance, le premier usage qu'ils feraient de la liberté politique consisterait à entreprendre une grande guerre de religion, où les prétendus orthodoxes et les prétendus schismatiques s'égorgeraient jusqu'au dernier pour des mots qu'ils ne savent pas même prononcer comme il faut, etc.

Dans les deux sections où l'auteur des nouvelles Recherches rassemble tout ce qui a quelque rapport plus ou moins direct aux mœurs des Athéniens, on eût désiré sans doute plus d'ordre et de méthode, mais ce défaut n'empêchera pas qu'on ne lise avec intérêt ce qu'il dit sur le théâtre, sur les courtisanes, sur l'état des philosophes, sur la distinction des rangs parmi les Grecs, sur les sources de leurs richesses et les différens caractères de leur luxe. Il n'oublie pas de remarquer qu'à Scyron l'on donnait un asile aux jeux de hasard et aux femmes perdues de mœurs, comme on le fait de nos jours dans une forêt du pays de Liège, etc. Une réflexion plus sérieuse est celle qu'il emprunte du *Discours* d'Isocrate sur la Paix. « On a eu occasion d'observer, dit cet orateur citoyen, que tous les peuples de la Grèce qui ont eu l'empire de la mer ou qui ont seulement osé y aspirer se

sont plongés dans un abîme affreux de désastres et de calamités. Cette domination-là n'est point naturelle, c'est une chimère qui enivre tellement les hommes qu'elle leur ôte le sens commun, et ils s'attirent tant d'ennemis, et des ennemis si redoutables, qu'il leur est impossible d'y résister à la longue; les habitans des côtes, les habitans des îles, les puissances voisines, les puissances éloignées, enfin toutes s'arment entre elles contre ceux qui ont usurpé l'empire de la mer, comme contre les tyrans du genre humain.» Ne semble-t-il pas, ajoute M. de Paw, qu'Isocrate ait voulu désigner par ces expressions la Grande-Bretagne, et lui prédire exactement tout ce qui lui est arrivé et tout ce qui lui arrivera encore, si elle ne juge pas à propos d'adopter des principes plus modérés, et de suivre des maximes plus équitables?

La section qui traite du commerce des Athéniens est divisée en trois parties; la première traite des différentes spéculations des négocians grecs, des foires, des compagnies de commerce des colonies; la seconde, du système des monnaies; la troisième, des revenus de la république, et cette section termine le premier volume.

Dans le second, M. de Paw considère plus particulièrement l'état de la civilisation chez les Athéniens, la formation de leurs tribunaux, l'esprit des lois de Solon, le génie des orateurs d'Athènes, les causes de la grandeur et de la décadence de l'Aréopage, le code civil et criminel, les réglemens de police. En parlant de la jurisprudence criminelle, il observe que, chez les Athéniens, tous les tribunaux qui pouvaient condamner un citoyen à mort, ou à l'exil, ou à l'infamie, étaient remplis par un grand nombre d'hommes. Il est vrai que lorsqu'il fut question de juger Démosthènes, qu'on accusait de s'être

laissé corrompre par l'argent d'Harpalus, on assembla contre lui une cour composée de quinze cents juges pour décider une question de fait et pour prononcer sur la nature de la peine ; mais ce jugement pourrait bien avoir été un jugement extraordinaire, que l'auteur cite mal à propos pour un exemple de la règle commune ; ce qu'il ajoute n'en paraîtra pas moins digne d'attention. « Il y a ce vice, dit-il, dans la plupart des tribunaux criminels de l'Europe, qu'ils sont composés d'un trop petit nombre de juges, tellement que la vie, l'honneur et la fortune y dépendent d'un trop petit nombre d'opinions. Il en coûterait trop, dit-on, pour payer une multitude de juges dans les matières criminelles, qui ne sont pas elles-mêmes fort lucratives. Ainsi c'est l'avarice la plus sordide et la plus honteuse qui a perpétué jusqu'à présent cet usage digne des Cannibales. »

Nos jeunes magistrats n'auront pas manqué d'admirer la sagesse profonde du législateur d'Athènes en apprenant de M. de Paw que si, dans l'origine, l'Aréopage ne fut qu'un simple tribunal de judicature, Solon en fit un sénat dirigeant qui devait être le conservateur des lois et l'inspecteur général de l'État.

Il y a plus d'érudition que de philosophie et de goût dans les deux sections qui traitent, l'une de l'état des beaux-arts à Athènes, l'autre de la religion ; mais de toutes les parties de l'ouvrage il n'en est point où l'esprit paradoxal de l'auteur domine plus que dans celle où il analyse le caractère et les mœurs des Spartiates, leur constitution et leur gouvernement ; c'est un vrai libelle contre cette république et son fondateur. Il faut oublier tout ce que nous en avaient dit Plutarque et Xénophon pour se persuader, ainsi que le prétend M. de Paw, que

Lycurgue était un homme sans génie, un barbare qui ne savait ni lire ni écrire, et dont les institutions ne furent qu'une copie grossière et maladroite de celles de la Crète, etc. Toute originale que lui semble cette opinion, nous osons douter qu'elle fasse une grande fortune; on n'a pas attendu jusqu'à ce moment pour reconnaître les vices de la constitution de Sparte; mais on ne cessera jamais de la regarder comme le plus beau triomphe du génie des lois sur les affections et sur les faiblesses de la nature humaine. Il n'y eut jamais de législateur qui ait fait aussi précisément que Lycurgue tout ce qu'il voulait faire; il n'en est point qui ait su former un ensemble plus parfait et d'une durée plus imposante : respectée par une si longue suite de siècles et de révolutions, quels efforts pourraient détruire, quels efforts pourraient ébranler aujourd'hui la gloire d'un pareil monument?

ÉPIGRAMME de M. de Rulhière, de l'Académie Française, contre M. Barthès, médecin de feu M. le duc d'Orléans, conseiller de la Cour des Aides et chancelier de l'Université de Montpellier.

Ce magistrat, docteur en médecine
 Et chancelier de la gent assassine,
 Dans je ne sais lequel de ses fatras
 Prône beaucoup le moment du trépas :
 Agoniser est un plaisir extrême,
 Et rendre l'âme est la volupté même.
 On reconnaît à l'œuvre l'ouvrier.
 Un jour de deuil lui semble un jour de noce :
 C'est bien avoir l'amour de son métier.
 Vous êtes bien orfèvre, monsieur Josse.

Le samedi 13 septembre, on a donné, sur le Théâtre Français, la première représentation de *Lanval et Viviane, ou les Fées et les Chevaliers*, comédie héroï-féerie, en cinq actes et en vers de dix syllabes, mêlée de chants et de danses, par M. André de Murville, gendre de mademoiselle Arnould, l'auteur du *Rendez-vous du Mari*, de *Melcour et Verseuil*, etc.

Le fond du nouveau drame est tiré d'un ancien fabliau, le *Lay de Lanval*, traduit en langage moderne par M. Le Grand d'Aussy, et mis en vers par M. Imbert, dans la collection qu'il a intitulée *Choix de Fabliaux*, deux petits volumes in-8°.

Artus, ce roi de la Grande-Bretagne si célèbre dans nos vieux romanciers, tenait sa cour plénière; il prodigue ses largesses à ses chevaliers, mais il oublie Lanval, le plus brave et le plus fidèle de tous. Ce chevalier quitte la Cour, et suit le premier chemin pour lequel se décide son coursier. Arrivé dans un vallon, il descend de cheval, s'assied sur l'herbe et rêve à son infortune. L'apparition de deux nymphes le tire bientôt de sa rêverie; elles l'invitent à les suivre, et le conduisent sous une tente ornée avec autant de luxe que de goût. Le chevalier y voit une femme d'une beauté céleste, qui sourit de la surprise qu'elle lui cause; elle lui déclare qu'elle l'aime depuis long-temps, et qu'elle veut lui faire un sort digne des plus grands rois. Lanval répond, comme le doit un galant chevalier, à l'amour de la fée Viviane, et jouit de son bonheur jusqu'à l'instant où l'ordre des destins force son amante à se séparer de lui; elle ne le renvoie qu'après lui avoir donné les moyens de vivre dans l'abondance, et en lui promettant de paraître à ses yeux toutes les fois qu'il prononcera son nom; mais elle lui annonce en

même temps que s'il se permettait la moindre indiscretion sur leur amour, il la perdrait pour jamais. Lanval, de retour à la cour du roi Artus, l'éblouit de son éclat. La reine en devint amoureuse, et lui déclara son amour; non-seulement le chevalier y fut insensible, mais il osa même lui dire

Qu'il n'était point de reine
Qui de sa mie égalât la beauté.

Indignée, et, qui plus est, jalouse, la reine se plaint à son époux, qu'un chevalier déloyal, après l'avoir priée d'amour, avait eu l'audace d'insulter à ses charmes et de les mépriser. Lanval est arrêté. Il invoque en vain la fée à plusieurs reprises; il a faussé son serment en parlant de sa mie, et Viviane ne paraît point. On va prononcer l'arrêt de Lanval, quand un chevalier propose de le contraindre, avant son jugement, à montrer sa maîtresse, pour voir s'il a seulement manqué de politesse sans outrager la vérité. Lanval se refuse à ce moyen imaginé par son ami pour lui sauver la vie. On le conduit au supplice, lorsque plusieurs nymphes se présentent tour à tour, et annoncent l'arrivée de leur maîtresse. La fée paraît enfin; elle avoue que si elle n'a pu se dispenser de punir la désobéissance de Lanval, elle doit un prix à sa fidélité, et elle le lui donne en l'emmenant avec elle pour ne s'en séparer jamais.

Ce sujet avait déjà été traité sur un de nos petits théâtres avec une sorte de succès, sous le titre d'*Urbelisse et Lanval*; l'auteur de ce drame à l'intérêt du conte a su mêler du spectacle et de la gaieté; il n'a point négligé surtout les machines qui se présentent si naturel-

lement dans un sujet de féerie, et qui en sont une des principales ressources.

Malgré quelques jolis vers qu'offre de temps en temps le dialogue, cette pièce, à la première représentation, n'a pas été achevée sans beaucoup d'impatience et d'ennui. L'action a paru froide et décousue, les incidens gauchement amenés; on a trouvé la déclaration d'Iseult aussi peu convenable à son rang qu'à son sexe; l'amour de Viviane pour Lanval n'est pas non plus ce qu'il pourrait être, et n'a fourni qu'une scène agréable, celle du quatrième acte; celle du second est ridicule. Ce qu'on a reproché plus généralement encore à M. de Murville, c'est de n'avoir pas su répandre dans un sujet de ce genre plus de spectacle et plus de variété: ce n'est pas la peine de s'emparer d'une baguette de fée pour ne pas en tirer plus de parti.

A l'aide de quelques retranchemens et de beaucoup de complaisance de la part des Comédiens, cette pièce a obtenu jusqu'à dix représentations, mais elles ont été peu suivies.

Relation des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique, composée sur les journaux et la communication du capitaine Henri Wilson et de quelques-uns de ses officiers qui, en août 1783, y ont fait naufrage sur l'Antelope, etc., traduite de l'anglais (1) de Georges Keate, écuyer. A Paris, un volume in-4° ou deux volumes in-8°. Les deux éditions, de l'imprimerie de Didot le jeune, sont enrichies de quelques portraits, de ceux du capitaine Wilson, du roi des îles Pelew, de

(1) La traduction a été revue par M. le comte de Mirabeau.

(Note de Grimm.)

son fils, d'une de ses femmes, d'une demi-douzaine d'autres gravures, et d'une carte des îles Pelew, et autres adjacentes.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette relation des découvertes bien importantes ou des vues bien nouvelles; mais à travers une foule de détails assez minutieux pour le lecteur, quelque intéressans qu'ils fussent dans le moment pour le repos et la sûreté des naufragés; on trouve plusieurs traits infiniment touchans sur les mœurs du peuple simple et hospitalier dont nous ne devons la connaissance qu'à l'infortune de M. Wilson. Après tous les secours que le roi de cette contrée offrit aux Anglais échoués sur ses bords, combien l'on est touché de la confiance avec laquelle il engagea le capitaine à se charger de l'un de ses fils et à le conduire en Europe pour s'instruire de nos mœurs et de nos usages! Avec quel attendrissement l'on partage la douleur qu'eut ce brave officier de voir mourir, peu de temps après son arrivée à Londres, ce jeune prince qui paraissait si reconnaissant de ses soins, et dont les progrès donnaient déjà les plus grandes espérances! On ne peut se défendre aussi de prendre un grand intérêt à la destinée d'un jeune matelot anglais, nommé Blanchart, qui, malgré les instances de ses camarades et les représentations de son capitaine, voulut absolument rester aux îles Pelew; c'était, dit l'auteur de la relation, un homme d'un caractère singulier, âgé d'environ vingt ans, d'une tournure d'esprit assez sérieuse, quoique doué d'un grand talent pour la bonne plaisanterie. Ce qui rend sa résolution plus étonnante, c'est qu'on sait qu'il n'avait formé dans l'île aucun attachement particulier.

Les personnes qui voudront recueillir les titres justificatifs de l'administration de M. l'archevêque de Sens, ne doivent point oublier deux brochures de M. le marquis de Condorcet, intitulées, l'une, *Lettres d'un citoyen des États-Unis à un Français sur les affaires présentes*; l'autre, *Sentimens d'un républicain sur les assemblées provinciales et sur les états-généraux. Philadelphie, 1788.* Ce sont les deux écrits où le système de la puissance ou des prétentions parlementaires a été attaqué, non pas avec le plus de chaleur, car on sait bien que M. de Condorcet n'en a point, mais avec le plus de force, de haine et d'adresse. Nous ne citerons ici que l'observation générale qui termine le dernier de ces pamphlets.

« Le défaut le plus dangereux pour votre nation, dit le prétendu républicain, n'est pas sa légèreté, aucune n'est plus attachée à ce qui est consacré par le temps.... c'est son goût pour l'imitation.... Il semble qu'un Français ne puisse exister ni penser seul; il tient à un corps ou il est d'une secte. Il pense et signe, non ce qu'il croit, mais ce que disent ceux qui ont avec lui certaines qualités communes.... Il emploie son esprit, non à connaître ses droits, ses intérêts, ses devoirs, mais à savoir comme il soutiendra ce que l'avis de son ordre ou de sa compagnie lui a prescrit de penser et de croire; il adopte aujourd'hui, à la suite des gens qu'il méprise au fond du cœur, les mêmes principes qu'hier il tournait en ridicule; il ne se doutait pas ou il se moquait, il y a deux jours, de l'opinion pour laquelle il jurera demain qu'il est prêt à sacrifier sa vie. »

Le lundi 13 octobre, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première et dernière représentation de *Fanchette*,

comédie mêlée d'ariettes, paroles de M. Desfontaines, musique de M. Dalayrac. La fable n'est qu'un mauvais roman chargé d'une multitude de détails, dont la niaiserie ou l'inutilité ne rendent l'intrigue ni plus intéressante ni plus vraisemblable. Les premiers actes ont été écoutés avec une froideur assez tranquille, mais à la fin le public a manifesté vivement son ennui ; il a profité de la permission obligeante que lui donnait l'auteur dans le dernier couplet du vaudeville :

Par écrit juge suprême
Veut nous faire la leçon ;
Venez la faire vous-même ,
Nous ne dirons jamais non.

Et la manière dont ce juge suprême a prononcé son avis dispense assurément tous les journalistes de donner le leur.

De la monarchie prussienne sous Frédéric-le-Grand, avec un appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des principales contrées de l'Allemagne, par le comte de Mirabeau. Sept volumes in-8°, avec cette épigraphe :

Habuerunt virtutes spatium exemplorum.

TACIT.

et un volume in-folio, contenant un atlas de la Monarchie prussienne, suivi de tableaux statistiques et d'un grand nombre de planches relatives à la partie militaire.

L'objet que s'est proposé M. de Mirabeau n'est pas d'écrire l'histoire de Frédéric II, il a voulu tracer le tableau de la situation où ce grand prince a laissé son pays,

sa nation, son royaume, et il se flatte d'être parvenu à rassembler presque tout ce qu'il est possible d'en savoir. « La profonde habileté, dit-il, du coopérateur allemand, M. Mauvillon, qui a bien voulu analyser et critiquer la plus grande partie des matériaux de cet ouvrage, la richesse des sources où j'ai puisé, les heureux hasards qui m'ont procuré les communications les plus précieuses et les plus importantes, l'avantage que j'ai eu de traiter les points principaux dont j'ai entrepris la discussion avec les plus habiles hommes d'État et les citoyens les plus éclairés de la Prusse, sont les garans de la confiance due à ce grand travail. »

Le premier livre de *la Monarchie prussienne* est un précis historique des voies par lesquelles les électeurs de Brandebourg se sont élevés au rang des plus puissans souverains de l'Europe, depuis Frédéric Burgrave de Nuremberg, comte de Hohenzollern, qui, en 1411, obtint de l'empereur Sigismond, pour une somme d'environ quatre cent mille florins, la Marche et la dignité électorale en fief héréditaire, jusqu'à Frédéric-le-Grand, dont la politique et les victoires ajoutèrent aux États acquis à sa maison le duché de Silésie et une partie de la Pologne.

Dans le second livre, M. de Mirabeau donne une description géographique des États du roi de Prusse, accompagnée de détails fort circonstanciés sur leur population. On n'a pas été médiocrement surpris de le voir si peu d'accord, dans cette dernière partie, avec M. le comte de Hertzberg, dont les Mémoires ont tant de titres à la confiance publique.

Le troisième livre traite de l'agriculture et des productions naturelles des différens États qui composent la

monarchie prussienne. L'auteur a considéré cet objet sous deux rapports : philosophiquement, pour connaître l'aptitude au bonheur que ces peuples ont reçue de la nature, et l'usage qu'ils en font; politiquement, pour déterminer les forces et les ressources de ces peuples.

Les manufactures et le commerce font la matière du quatrième et du cinquième livres. On y trouve l'exagération des principes économistes, mais un grand nombre de détails intéressans et curieux. Il paraît que l'auteur a travaillé sur d'excellens matériaux.

Le sixième livre n'offre que des aperçus sur l'état des revenus et des dépenses. M. de Mirabeau nous avertit lui-même, dès le commencement de ce livre, qu'il sera impossible de donner un calcul parfaitement exact, ni de la somme des revenus du roi de Prusse, ni de celle de ses dépenses. « C'étaient, dit-il, autant d'objets couverts d'un profond mystère sous l'administration de Frédéric II; il faudra donc que, sur plusieurs articles, le lecteur se contente de probabilités.

La fin de ce volume contient plusieurs pièces relatives à la régie de M. de La Haye Delaunay; son Apologie, son Compte rendu et l'examen de ce Compte.

Le septième livre contient les affaires militaires et la tactique prussienne; c'est la partie la plus étendue de l'ouvrage de M. de Mirabeau, mais c'est aussi la partie sur laquelle on sait qu'il a été le plus à portée de se procurer d'excellens mémoires.

Le huitième et dernier livre embrasse tout ce qui a rapport à la religion, à l'instruction, à la législation et au gouvernement; c'est peut-être de tout ce grand ouvrage ce qui appartient le plus véritablement à M. de Mirabeau; c'est là qu'on reconnaît le mieux l'empreinte

particulière de son génie, la hardiesse de ses idées, la véhémence et la rapidité de son style. On en jugera par les morceaux suivans :

« Puisque nous ne raisonnons ici qu'en politiques et en philosophes uniquement animés des lumières naturelles, nous oserons dire que s'il est une religion dont la tendance soit infiniment dangereuse pour l'humanité, pour les souverains, pour un souverain protestant, pour un roi de Prusse surtout, c'est celle dont le clergé s'oppose incessamment au progrès des lumières en tout genre, et professe un infatigable esprit de persécution pour tout ce qui concerne le culte, la croyance et les prêtres. De tous les fléaux, celui-ci est incontestablement le plus durablement nuisible au bien-être de l'espèce humaine ; et quant aux souverains, un tel clergé est pour eux le maître redoutable d'un animal féroce qu'il a su apprivoiser. Flattez le maître, obéissez-lui, le monstre sera docile et caressant ; mais ayez une seule volonté contraire aux desseins du maître, le monstre qu'il détache vous terrasse et vous égorge, etc. »

« C'est une des grandes erreurs de la morale très-incomplète, très-ambiguë, souvent fautive, plus souvent défectueuse, que nous devons au christianisme, d'attacher beaucoup d'importance à ce que les prêtres ont nommé *les péchés de la chair*. L'incontinence de toute espèce est un vice qui nuit souvent fort essentiellement à celui qui en est possédé ; mais dans l'ordre social, si l'on excepte l'adultère, dont la plus grande source est dans les mauvaises lois, c'est assurément un des plus légers, et par conséquent un de ceux contre lesquels la législation doit s'exercer avec le moins de rigueur, etc. »

« Ceux qui connaissent les affaires de ce monde savent

que communément un roi n'est qu'une idole, un homme posé là pour arrêter l'ambition de ceux que leur rang, leurs richesses, leur crédit ou leur force d'esprit mettraient en état de commander tous les autres, et prévenir ainsi les maux que cette ambition pourrait faire. Cet homme d'ailleurs, que les courtisans ont su, par l'irrésistible vertu de l'étiquette, hébéter et tenir dans la plus profonde ignorance des rapports qui lient les autres hommes, ne gouverne point, il fait seulement ce que lui indiquent ceux qui ont su se procurer la délégation de son pouvoir, etc.... »

Ce sont ces morceaux et quelques autres du même genre qui ont fait retarder pendant quelque temps la publication de l'ouvrage; on a commencé par exiger des cartons, on en a obtenu quelques-uns, et l'on a fini par fermer les yeux.

Dans le résumé ou dans la conclusion de son ouvrage, M. de Mirabeau déploie toute son éloquence pour prouver que l'état actuel de l'Allemagne est celui qui peut lui assurer le plus de puissance, de bonheur et de liberté, parce que lorsqu'une grande contrée est divisée en petits pays, la lumière et la prospérité se répandent plus facilement dans chacune de ces divisions, parce que la gloire d'une bonne administration touche bien plus vivement les princes qui, au lieu de n'être que les gouverneurs de leur pays, en sont les souverains, etc., etc.

C'est aux savans de l'Allemagne qu'il appartient de prononcer en dernier ressort et sur le choix des matériaux employés par le comte de Mirabeau, et sur l'usage plus ou moins éclairé, plus ou moins impartial qu'il en a su faire. Nous ne connaissons en France aucun ouvrage auquel on puisse le comparer quant au fond des choses,

et, sous ce rapport, l'on ne peut disconvenir que l'auteur n'ait bien mérité de sa patrie; car, en attendant qu'on relève les erreurs qu'il a pu commettre ou les préventions auxquelles il a pu se laisser séduire, on reconnaîtra de bonne foi qu'il apprend aux lecteurs français une foule de faits et de détails importans dont ils n'avaient eu jusqu'alors aucune idée. Quant à la manière dont le livre est conçu, quant à la manière dont il est écrit, nos critiques ont été moins réservés, ont été moins indulgens; ils ont pensé, ils se sont permis de dire que l'histoire de *la Monarchie prussienne* était moins un grand ouvrage qu'une compilation très-volumineuse, un amas de matériaux plutôt qu'un édifice; ils ont reproché à l'auteur d'avoir traité quelques objets d'une manière trop concise, d'autres avec des détails beaucoup trop minutieux. En général, on croit s'apercevoir que M. de Mirabeau a voulu faire un très-gros livre et l'achever promptement. Il a trop compté peut-être et sur l'utilité réelle de son plan et sur l'extrême facilité de son génie; il n'a pas donné assez de soins à la distribution de chaque partie relativement à l'ensemble; en écrivant un grand ouvrage comme on écrit un pamphlet, il a oublié qu'on jugeait tout autrement ce qui n'exige que quelques heures d'une lecture rapide, et ce qui demande une longue attention, une attention qui puisse se soutenir et se renouveler à plusieurs reprises.

La Monarchie prussienne est certainement de toutes les productions de M. de Mirabeau la plus importante et la plus utile; mais nous ne serions pas étonné qu'elle n'ajoutât pas infiniment à l'idée qu'on avait de son talent. Il y a telle de ses brochures où l'on trouve peut-être de plus belles pages que dans ces sept ou huit volumes, et

dans ces sept ou huit volumes que de pages étrangères à son génie, à son style, et où l'on ne retrouve que la main fatiguée de l'ouvrier pressé de grossir les produits de son travail!

M. de Mirabeau a dédié son livre à son père, et cette épître dédicatoire est assurément le plus bel éloge que l'on ait encore fait de l'*Ami des Hommes*.

NOVEMBRE.

Paris, novembre 1788.

Fragmens d'une lettre manuscrite sur l'assemblée des notables de 1787.

Privatas spes agitantes sine publicâ causâ.

LA France avait perdu M. Necker; une Cour folle et dissipatrice, gênée par sa fermeté économe, un octogénaire puérilement jaloux de ses succès et de sa renommée, l'avaient forcé d'abandonner le bien que la paix allait lui permettre enfin d'entreprendre, le bien qu'il avait appris à faire, ne fût-ce que par ses fautes, le bien qu'il désirait, ne fût-ce que par ambition.

L'octogénaire mourut; les favoris alors héritèrent tous ensemble de l'autorité. L'inhabileté peu scrupuleuse et l'impéritie totale dans les deux successeurs de M. Necker, cédant à quelques invasions, ne firent qu'encourager cette immense cupidité. Le trésor public s'entr'ouvrait à peine à quelques mains puissantes, on ne pouvait encore demander sans une apparence, un prétexte de droit et de justice; il fallait à cette foule rapace un génie témé-

raire, contempteur des lois, des principes et même des formes, dont on eût à compter les refus plutôt que les graces, dont la facilité allât jusqu'à offrir ce qu'on eût rougi de solliciter, chez qui surtout des manières séduisantes, une pénétration vive, quelques lumières adroitement distribuées, pussent tellement subjuguier l'opinion, qu'elle doutât un instant que ses talens ne suffisaient point à réparer ses désordres. M. de Calonne fut nommé ministre des finances; sa mauvaise réputation le servit elle-même; car dans ce pays, qu'un homme passe pour fripon, c'est assez pour être cru habile; d'ailleurs il semblaient que son prédécesseur eût préparé les esprits à croire la nullité et l'ignorance inséparables de la probité, et l'on sut même quelque gré à M. de Calonne du fâcheux contraste qu'il formait avec M. d'Ormesson.

Bientôt le trésor royal devint le tonneau des Danaïdes, il ne put le laisser un instant ni plein ni vide; tandis que les prodigalités publiques et secrètes, les édifices fastueux, les acquisitions fictives, les échanges ruineux, les remboursemens des dettes surannées, les privilèges, les remises, la multiplicité des emplois et des départemens, les traitemens excessifs, épuisaient constamment les caisses, les emprunts onéreux, l'extension tant des nouveaux que des anciens, les anticipations outrées, les services des financiers, services utiles surtout à ceux qui les rendent, la refonte des espèces, la création d'offices, les supplémens de finances, toutes les inventions bursales et fiscales les comblaient incessamment.

Alors point de compagnies exclusives, point de genre d'actions et d'effets qui ne fussent accueillis pour favoriser cet agiotage, toujours ami des ministres déprédateurs et prodigues, parce que sa circulation fictive et

forcée est merveilleusement propre à déguiser les manœuvres ruineuses du Gouvernement.

Enfin M. de Calonne avait donné pour entrer, il donna pour rester, il donna ensuite parce qu'il avait donné; un mélange de faste, d'intérêt et de légèreté lui fit une infirmité habituelle de cette profusion. Les femmes s'écriaient autour de lui qu'il était charmant; les hommes, qu'il était noble, généreux, obligeant, bienfaisant; d'abord il ne s'y trompa point; on le répéta, il le crut à la fin lui-même.

Il redoubla ses largesses aveugles qui ne faisaient que des ingrats ou plutôt qui n'en pouvaient point faire, puisqu'elles étaient ou involontaires ou intéressées. Les arts même entrèrent un moment dans cette distribution; ils eurent les miettes de la table du mauvais riche; mais ses bienfaits n'honoraient ni le protecteur ni les protégés qui eurent besoin que la faveur les portât, sans choix, sous la pluie d'or qui tombait de ses mains.

Les bons esprits prédisaient le dénouement de ses coupables extravagances; mais la Cour et la ville étaient peuplées de ses complices; des premiers degrés du trône aux dernières classes de la société, tous les états dévoraient l'État; il aidait tous les abus, il stipendiait tous les vices, la corruption universelle le soutenait, et pourtant il a tombé.

Trois ans s'étaient écoulés pendant cette monstrueuse dilapidation; les veines de la France ne pouvaient plus se fermer, elle perdait tout son sang. Tout à coup on annonce avec transport que le roi assemble ses sujets pour les consulter; la réforme va enfin purger toutes les parties du Gouvernement; les prophéties de la raison vont s'accomplir; des projets consacrés depuis long-

temps par des génies philosophiques vont régénérer une administration caduque; plus de préjugés, plus d'abus; les Muses pensionnées chantent : voilà Titus, voilà Sully..... Les notables s'assemblent; on leur donne quinze jours pour voir et juger; il restent trois mois, et le nouveau Sully finit par craindre d'être pendu.

« Quelle faute pour un ministre si habile et si spirituel, que de réunir cent quarante des principaux personnages du royaume, de leur soumettre ses opérations, ses projets et même toute son administration, puisque le présent ne pouvait manquer de ramener au passé! Quoi! c'est le clergé, la noblesse et les Cours qu'il attaque, et c'est le clergé, la noblesse et les Cours qu'il consulte! Comment espérait-il gouverner cette masse imposante de crédit et de lumières, ou même la balancer? N'avait-il pas seulement la conscience de ses fautes et de sa réputation? Est-ce dans des momens de ruine et de discrédit qu'on entreprend de si grandes révolutions? Connaissait-il si peu les hommes et lui-même?... » Ainsi ont raisonné, après l'événement, tous les esprits superficiels qui forment le grand nombre de ceux même qu'on nomme *gens d'esprit*.

Un seul mot peut-être suffirait pour répondre à toutes ces questions : comment eût-il fait autrement? Le trésor était vide; le dernier emprunt n'était point rempli; un nouveau était impossible; le refus des Cours eût été inébranlable; les grandes et petites ressources du crédit étaient épuisées; l'agiotage, créé par lui, détournait tous les fonds des caisses auxiliaires; ce monstre assassinait son père enfin. M. de Calonne n'avait point d'argent, il n'avait point de crédit, et il voulait rester en place.

Telle est la nature des Gouvernemens modernes, que

l'argent est en même temps l'arme la plus dangereuse et le frein le plus puissant du despotisme ; les dépenses des États excédant toujours leurs revenus, ils ont un continuel besoin du crédit qui, soumis lui-même à l'opinion, met le dominateur dans la dépendance de ceux qu'il domine : quand on manque d'argent, il faut emprunter ; mais c'est la confiance qui prête, la force même ne peut rien, car l'argent se cache ; ainsi le crédit favorise le désordre, le désordre tue le crédit ; les mêmes causes font que les peuples ne sont jamais si heureux ni si malheureux qu'ils devraient l'être...

*

Jamais les affaires publiques n'avaient tant occupé les esprits ; l'empire de la bagatelle diminuait de jour en jour ; les clubs avaient agrandi la matière des entretiens, enhardi les sentimens et les discours ; on avait relu tous les livres écrits sur l'administration ; les gens du monde, qui ont la mémoire des enfans, en retenaient les mots techniques, dont ils scientifiaient leurs discours ; les femmes, lasses d'écouter, avaient, suivant l'usage, appris à parler des mêmes choses ; tout Paris se croyait notable : nul secret, nul mystère, nulle gêne ; tous les lieux publics, toutes les assemblées, toutes les tables retentissaient des déclamations les plus hardies ; la police n'essayait pas même de modérer cette licence ; la mésintelligence des ministres faisait que les uns favorisaient la fermentation, tandis que les autres l'excitaient sourdement.

D'un autre côté, cette liberté de tout dire enivrait les esprits, on bénissait cette époque ; l'assemblée des Notables, disait-on, nous régénérait, elle réveillait le patriotisme dans les cœurs, elle montrait l'énergie du

Français, l'empire de la raison et le progrès des lumières; elle allait créer un esprit national qui serait le flambeau et le frein de l'autorité; la France n'avait que des sujets, elle aurait enfin des citoyens, et l'opinion publique serait à jamais la reine des rois.

Mais ceux qui considéraient d'un œil plus calme et d'un point plus élevé l'état des choses et le caractère des hommes reconnaissaient que cette effervescence était dans la société et non dans la nation; que celle-ci était alors impuissante, inerte et passive, comme elle l'avait toujours été, mais que la première ne suivait que des mobiles obscurs et frivoles; que son enthousiasme verbeux et passager serait sans effet comme il était sans objet; qu'enfin, loin d'avoir sa source dans l'amour de la patrie, dans la sincère impatience d'une mauvaise administration, dans le désir senti d'une constitution meilleure, cet enthousiasme naissait de l'activité stérile des esprits, las de se montrer toujours sous des formes légères, et jaloux de briller dans un sujet plus vaste et plus grave.

En effet, au milieu d'une société spirituelle et désœuvrée comme la nôtre, les entretiens ne sont en général qu'une lice ouverte à l'imagination; la plupart des hommes y viennent déployer un langage de représentation tout brillant de principes délicats et philosophiques dérobés au théâtre et aux romans (et j'appelle de ce nom les écrits de plusieurs grands philosophes, non qu'à mon sens ils n'aient dit la simple vérité, mais cette vérité est en effet toute romanesque par sa disproportion avec nos mœurs); de même donc que nos drames ne sont le plus souvent que des conversations, nos conversations sont aussi des espèces de drames où cha-

cun se met en scène, où chacun se plaît à grandir, à colorer ses pensées, et donne à ses discours, pour ainsi dire, un costume théâtral artistement disposé pour l'effet de la perspective. Ce n'est pas que tout cela ne soit aussi innocent qu'ingénieux ; on ne veut point déguiser les objets ni tromper les esprits, on veut embellir, on veut frapper et surprendre ; mais comme le vrai est toujours la base de cette éloquence, elle nous persuade, elle nous abuse involontairement, d'autant plus que l'exagération outrée en est inséparable ; car chacun voulant parler plus fort et plus haut que les autres, la raison sort bientôt de sa modération, de peur de paraître faible et pusillanime.

C'est ainsi qu'au milieu de la fermentation excitée par l'assemblée des notables, malgré les vérités qui éclataient dans la véhémence des discours, le public de Paris ne fit voir, en quelque façon, qu'une grande troupe de comédiens jouant des personnages républicains devant un peuple immense qui applaudissait le geste et la déclamation. La loquacité futile des orateurs de nos cercles et de nos clubs ne peut se peindre sous une autre image ; ainsi qu'un médiocre acteur, outre la passion qu'il ne sent point, on représentait partout la liberté civile comme une indépendance personnelle destructive de l'ordre social, comme celle du sauvage ; vous eussiez cru voir des esclaves ingénieux abusant des saturnales. Jamais la Cité de Londres n'entendit tant de propos séditieux que le Palais-Royal.

Au reste (et ceci ôte à mes réflexions tout soupçon d'humeur et de malignité), il ne faut point pour cela mépriser l'opinion publique ; son empire n'en est pas moins juste et moins nécessaire, elle ne se compose pas

moins des meilleurs et des plus sages principes. Les hommes ne pensent point tout ce qu'ils disent, mais ils disent ce qu'ils devraient penser, et c'est ainsi qu'on les a vus quelquefois, par une heureuse contradiction avec eux-mêmes, agir plutôt suivant leurs discours que suivant leurs sentimens. Dans une nation libre, dit Montesquieu, il est très-souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal, il suffit qu'ils raisonnent; de là sort la liberté qui garantit des effets de ces mêmes raisonnemens....

*

Par une suite de ce vice de la constitution monarchique, qui réunit sur les mêmes têtes les exemptions et les dignités, les avantages de l'orgueil et de l'intérêt, le clergé jouit du privilège aussi utile qu'honorable d'offrir ses contributions sous le nom de *don gratuit*; sa quotité n'en étant point fixée, les besoins continuels ont mis le gouvernement dans la nécessité de négocier à chaque assemblée pour l'augmentation de ce don, que le clergé fait toujours habilement payer par des promesses et des déclarations qui étendent ou confirment ses droits et ses prétentions. De là est venue la permission que le roi lui donne d'emprunter pour acquitter sa contribution en tout ou en partie; de là s'est formée la masse de ses dettes, dont il paie les intérêts sur ses décimes ou impositions personnelles, aussi bien que les sommes qu'il emploie au remboursement graduel du capital de sa dette; ainsi, quand même les taxes qu'il prélève sur lui-même seraient proportionnées à ses revenus, il ne contribue pas réellement dans cette proportion, puisque, d'un côté, il doit toujours ce qu'il donne à l'État, et de l'autre, il retient une partie de sa véritable contribution.

pour payer ce qu'il doit ; il est évident qu'il ne contribue que de la somme employée au remboursement, et lui-même en fait l'aveu implicite lorsqu'il prétend que sa dette est celle de l'État ; il n'a point payé d'impôt, puisqu'il n'a fait que prêter son crédit au Gouvernement.

Ainsi, celui qui, non content d'astreindre le clergé aux mêmes charges que le reste de la nation, le contraignait en même temps de libérer son revenu par une aliénation partielle de son fonds, faisait en cela une chose raisonnable et utile, même au clergé ; il éclaircissait, il augmentait le revenu imposable, il identifiait la propriété du clergé avec toutes celles du royaume, et anéantissait tout à la fois le privilège, ses causes et ses effets.

Tel était le plan de M. de Calonne, en autorisant le clergé à vendre ses justices, chasses et droits honorifiques, à recevoir le remboursement des rentes qui lui étaient dues, et à employer les sommes qui en proviendraient à l'extinction de sa dette générale.

Mais ce plan contrariait visiblement le système du clergé ; sa conduite est celle d'un vrai célibataire, d'un usufruitier pressé de jouir, qui sacrifie l'avenir au présent, et s'inquiète peu de grever ses successeurs d'une lourde hypothèque, pourvu qu'il soit soumis à de moindres charges. Aussi, quelque ruineuse que paraisse une opération qui consiste à se charger d'intérêts perpétuels pour payer ses taxes annuelles, l'accumulation de sa dette lui est avantageuse sous d'autres rapports ; il s'en fait un prétexte éternel pour discuter et diminuer ses sacrifices, un épouvantail pour écarter les demandes du Gouvernement, et un voile pour dissimuler sa richesse ; l'usage de son crédit flatte son orgueil

lorsqu'il le voit supérieur à celui du roi ; enfin sa dette fortifie sa considération et son existence personnelle, en intéressant une partie de la nation à la conservation de sa fortune et de ses privilèges.

A cette nouvelle attaque la fureur du clergé ne fut pas moins éloquente et moins adroite que son intérêt était puissant. C'était peu de démontrer l'impossibilité du plan par sa nature même , par la difficulté de vendre tant d'objets qui ne trouveraient point d'acquéreurs ; son insuffisance, le produit de l'aliénation ne pouvant libérer qu'une faible partie de la dette ; son inutilité, l'aliénation n'étant ordonnée par la loi qu'au débiteur insolvable, et le crédit du clergé garantissant sa solvabilité ; son illégalité, en ce qu'il blessait le droit des fondations ; son danger, par le tort qu'en éprouveraient les hôpitaux, les collèges et autres possesseurs de rentes foncières ; son injustice à l'égard du clergé même, qui serait obligé de faire dédommager ceux de ses membres dont les biens auraient été aliénés par les autres ; enfin c'était peu de prétendre qu'il portait atteinte à la propriété particulière du clergé : on entreprit d'attacher de nouveau son intérêt à l'intérêt général, en montrant que les principes de ce plan n'étaient pas moins alarmans pour toutes les propriétés particulières du royaume.

Si le roi peut forcer le clergé de vendre son bien, il pourra ordonner de pareilles aliénations à tous ses sujets ; tel était l'argument le plus fort. Inutilement essayat-on de représenter le clergé comme un mineur dont le roi est le tuteur naturel, ou comme un simple usufruitier grevé d'une substitution dont le roi est le conservateur, et de distinguer ainsi l'espèce de sa propriété de toutes les autres. Si le clergé, répondait-on, n'est point réelle-

ment propriétaire, est-ce à dire pour cela que le roi le soit ? Les biens du clergé ne lui appartiennent pas, mais à tous les individus de la monarchie ; le bénéficiaire est usufruitier, mais le bénéfice est propriétaire.

Il s'en fallait bien que l'opinion contraire fût anéantie par de si faibles argumens, des vérités nombreuses et puissantes criaient de toutes parts contre eux ; tous les principes de la législation, de la philosophie, poursuivaient les préjugés qui avaient formé ainsi un État au milieu de l'État, et déclaraient la propriété du clergé d'une nature très-distincte des propriétés particulières ; mais ces vérités fondamentales, dont quelques années amèneront l'évidence et les grands effets, elles manquaient alors de bouches pour les annoncer, et d'oreilles pour les entendre ; mais la puissance redoutable du clergé les étouffait, tandis que son adresse les écartait en embarrassant la question de tous les subterfuges de la controverse ; dans ce moment, plus que jamais, on le vit traiter des questions publiques comme des thèses de théologie, toutes les subtilités de la discussion grammaticale, les distinctions et les définitions sophistiquées, l'art frauduleux de l'école, rien ne fut oublié. M. de Calonne et ses défenseurs se laissèrent engager dans ce labyrinthe ; dès qu'ils essayèrent de répondre sur les bancs, les héros de licence triomphèrent. En effet, on entreprit de défendre le mémoire en soutenant que, textuellement examiné, il ne faisait qu'indiquer l'aliénation comme un moyen de libération, et qu'ainsi on l'accusait à tort de porter atteinte à la propriété du clergé, et surtout à la propriété en général ; les mots furent alors soumis à la dissection de l'analyse ; il fut démontré que le mémoire prescrivait impérativement l'aliénation....

*Traduction de l'ode d'Horace à Pyrrha.**Quis multa gracilis te puer, etc.*

Pyrrha, quel est l'amant heureux
Qui, le front couronné de roses,
Dans le réduit où tu reposes
Te presse d'un bras amoureux.

Pour qui, mêlant dans ta parure
La grace à la simplicité,
Relèves-tu la chevelure
Dont s'enorgueillit ta beauté?

Crédule, il jouit de tes charmes,
Sans prévoir que bientôt ses yeux
Accuseront, baignés de larmes,
Tes sermens trompeurs et les Dieux.

Oh! combien son ame étonnée
Maudira ses folles amours;
Quand la tempête déchainée
Obscurcira de si beaux jours!

D'une ivresse, hélas! passagère
Son cœur éternise l'instant,
Et de ta faveur mensongère
Ignore le souffle inconstant.

Malheureux qui te voit sourire,
Beauté qui trahis et qui plais,
Sans avoir essayé l'empire
Et le danger de tes attraits!

Échappé des ondes perfides,
Je consacre, au port arrivé,
Mes vêtemens encor humides
Au Dieu des mers qui m'a sauvé.

Dernièrement, au foyer de la Comédie Française, Florence disait : « M. le prince d'Hénin a la petite vérole. » — « Comment donc ! lui répondit quelqu'un, je ne savais pas que mademoiselle Contat peignît en miniature. »

*

Les vertus, disait l'autre jour madame de Coaslin, « les vertus ne sont que d'institution humaine, les passions sont d'institution divine. »

*

Un homme fort accoutumé à mentir racontait une nouvelle. « Je parie contre, dit M. Martin. — Vous auriez tort, lui dit à l'oreille son voisin, rien n'est plus vrai. — Eh bien, si c'est vrai, pourquoi le dit-il ? »

Le 21 octobre, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *Césarine et Victor*, comédie en vers et en trois actes, de M. Desforges, l'auteur de *la Femme jalouse*, de *Tom-Jones à Londres*, etc.

Le succès de cette pièce a été très-équivoque ; les convenances de mœurs n'y sont guère plus observées que la vraisemblance des événemens, et quelque bizarre que soit l'intrigue, le dénouement n'en est pas moins prévu dès le premier acte. Les défauts du plan n'ont pu être rachetés par le mérite de quelques scènes dont l'intention est assez piquante et les détails agréables ; mais il y a dans le rôle de Césarine des traits d'une naïveté singulière, qui ont été parfaitement bien rendus par mademoiselle Carline, et c'est ce qui a soutenu un moment l'ouvrage.

Depuis près de deux ans, M. le comte de Lauraguais s'est enseveli dans la poussière de nos bibliothèques, et

surtout dans celle des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, pour consulter tout ce qui nous reste de monumens authentiques sur l'histoire de notre droit public et de nos assemblées nationales ; aussi ne l'appelle-t-on plus dans sa société que *Dom Lauraguais*. Nous ne devons encore jusqu'ici à tant de recherches et de travaux que deux petites brochures intitulées, l'une : *Lettre sur la Convocation des Gens des trois États, et sur l'Élection de leurs Députés* ; l'autre, *Dissertation sur les Assemblées nationales, et sur les trois Races des Rois de France, par M. le comte de Lauraguais*.

Ce n'est pas une entreprise aisée que de faire connaître l'esprit de ces deux diatribes. Tout ce que nous y avons vu de plus clair, c'est que dans la première il insiste fortement sur *la cohue des états-généraux*, c'est-à-dire apparemment sur la nécessité d'une représentation très-nombreuse ; que dans la seconde il paraît vouloir prouver essentiellement que les états-généraux ne sont point les états-généraux, qu'ils n'en sont que les députés, les fondés de procuration, parce que, dit-il, « tous les membres d'une nation ont, d'une manière éternelle, et par conséquent inaltérable, une partie souveraine du tout, qui est la souveraineté ; sans cela le tout pourrait être plus grand ou plus petit que ses parties, ce qui frappe heureusement d'une évidente absurdité. » Cette idée est sans doute d'une métaphysique fort subtile, mais lorsqu'on en voudra chercher l'application, il sera difficile, je crois, d'en faire quelque chose d'utile ou de raisonnable. Quelque embrouillée que soit l'érudition de M. de Lauraguais, quelque obscure que paraisse en général la profondeur de ses pensées, on a le plaisir de voir briller de temps en temps, à travers ces

nuages de poussière et de fumée, quelques traits vraiment lumineux ; ce sont ces traits que nous tâcherons de recueillir ici, sans faire de vains efforts pour suivre un esprit si original dans le cours bizarre et tortueux de sa méthode.

*

« Ah ! que l'on se tromperait, si l'on croyait que la nature devait établir des facultés égales entre des êtres moraux ! Cet équilibre eût tenté de produire une stérile immobilité entre des êtres qui possèdent par excellence tous les principes du mouvement. La nature était trop sage pour ne pas le rompre, mais elle fut assez sage aussi pour ne le rompre qu'en douant la faiblesse des femmes de la force des charmes, et la vigueur des hommes de la souplesse des désirs. »

*

« Il est clair comme le jour que depuis deux cent soixante-seize ans, excepté le cas extrêmement rare d'une très-grande majorité, jamais aucun arrêt du Parlement n'exprima ni sa volonté, ni sa pensée..... L'article 32 de l'ordonnance de Louis XII, année 1512, porte : *Si les juges sont de trois opinions ou davantage, chaque opinion plus faible que les deux plus fortes sera obligée de se résoudre dans l'une de ces deux opinions les plus nombreuses.* Or, l'assemblée des chambres est à peu près de cent cinquante membres ayant voix délibérative. Supposez à présent que la première fois qu'on opine, les deux avis plus nombreux que tous les autres aient été, l'un de vingt-quatre voix, l'autre de vingt-cinq ; supposez ensuite que la seconde fois qu'on va aux opinions, les avis représentés par des quantités moindres que vingt-quatre, mais faisant ensemble cent une voix

séparées en diverses opinions, et toutes contraires aux deux avis les plus nombreux, se partagent de manière que cinquante voix se fondent dans l'avis des vingt-quatre, et cinquante-une dans l'avis des vingt-cinq, voilà le nombre des vingt-quatre élevé à soixante-quatorze, et celui des vingt-cinq à soixante-seize. Mais l'identité d'avis de soixante-quatorze personnes contre soixante-seize est absolument une fiction, une chose imaginaire; car la forme qui oblige toutes les opinions différentes entre elles à se fondre dans les deux plus nombreuses donne, dans le cas que nous supposons, l'effet de la majorité légale à vingt-cinq voix contre cent vingt-cinq.... »

*
« La liberté, au lieu de s'irriter de voir la noblesse imaginer qu'elle est dans la société ce que la fable est à l'histoire, ne gagnerait-elle pas infiniment à détruire tout privilège, et ne serait-il pas assez sage de rester ce qu'on est, et de garder ce qu'on a? »

*
« Veut-on savoir ce que le siècle passé a de commun avec le nôtre? le voici : c'est d'avoir été entraîné, comme tous les siècles, par la marche du temps. On a vu quelquefois d'assez grands génies pour sembler la hâter, mais jamais il ne fut dans la puissance humaine de la ralentir et d'en changer la direction. Les hommes qui paraissent créer les événemens sont ceux qui se trouvent égaux aux circonstances, et qui les trouvent égales à eux. Le prince de Condé était plus grand qu'elles, il ne le sentit pas, il voulut les mesurer à lui, et cette comparaison, ainsi que cette méprise, les rendirent ridicules tous deux. »

Ah ! monsieur le comte, pourquoi n'écrivez-vous pas toujours ainsi ?

Mémoires de M. le duc de Saint-Simon, ou l'Observateur véridique, sur le règne de Louis XIV, et sur les premières époques du règne suivant ; trois volumes in-8°. (L'ouvrage original a onze volumes in-folio (1), mais il est hérissé de détails rebutans et de redites fatigantes.)

Les trois volumes que nous avons l'honneur de vous annoncer ne sont qu'un extrait des Mémoires de M. de Saint-Simon, mais où l'on assure avoir conservé scrupuleusement les expressions de l'original, sans s'être permis d'y ajouter une seule phrase. Si c'est, comme on l'a dit dans le monde, l'extrait qu'en avait fait anciennement l'abbé de Voisenon pour M. le duc de Choiseul, il est à présumer que l'ouvrage a été imprimé sur une copie fort défectueuse, car on y rencontre à tout moment des phrases qui n'ont ni fin ni liaison, et de ces sortes de fautes qui ne peuvent être attribuées qu'à l'imperitie de l'imprimeur ou du copiste. Quoi qu'il en soit, les Mémoires de M. de Saint-Simon, dont il existait depuis long temps plusieurs copies manuscrites, ont été cités si souvent par nos meilleurs écrivains, que l'extrait qu'on nous en donne aurait été plus imparfait encore, qu'il ne pouvait manquer d'exciter une grande curiosité. On ne trouve guère dans ces trois volumes que des anecdotes domestiques sur le caractère de Louis XIV et de ses ministres, sur celui du Régent et de ses favoris, sur la cour de Philippe V ; mais il en est un assez grand nombre dont l'originalité est vraiment fort piquante. Si

(1) Ils viennent d'être imprimés. Paris, Sautélet 1829-1830. 21 vol. in-8°.

le style de M. de Saint-Simon est en général d'une grande négligence, il étincelle quelquefois d'expressions infiniment énergiques, de traits que n'eût point désavoués le génie de Tacite et de Montesquieu. Si l'amertume et la causticité sont les caractères habituels de sa manière de voir, il n'en loue pas avec moins de grace ; personne n'a peint avec plus de charme l'ame et les vertus de Fénelon ; voici ce qu'il dit de sa physionomie :

« Elle ne pouvait s'oublier, ne l'aurait-on vue qu'une fois ; elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point ; elle avait de la gravité et de l'agrément, du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les graces, la décence, surtout la noblesse. Il fallait faire effort pour cesser de le regarder. »

Malgré la multitude des ouvrages écrits sur le règne de Louis XIV, il semble que l'énigme fastueuse du caractère de ce prince ne se débrouille entièrement à vos yeux qu'en lisant les Mémoires de l'*Observateur véridique*, beaucoup trop véridique sans doute pour l'intérêt d'une gloire qui en imposa si long-temps à l'Europe entière.

Nouveau Voyage en Espagne, ou Tableau de l'état actuel de cette monarchie, contenant les détails les plus récents sur la constitution politique, les tribunaux, l'inquisition, les forces de terre et de mer, le commerce et les manufactures, principalement celles de soieries et de draps, etc.; ouvrage dans lequel on a présenté avec impartialité tout ce qu'on peut dire de plus neuf, de plus avéré et de plus intéressant sur l'Espagne de-

puis 1782 jusqu'à présent ; trois gros volumes in-8° (1).

Nous ne croyons pas qu'il existe dans ce moment, en aucune langue, un livre qui soit aussi propre à faire connaître l'Espagne telle qu'elle est aujourd'hui sous autant de rapports, avec plus d'exactitude et de vérité. Ce n'est ni un ouvrage profond, ni un ouvrage brillant, mais on y trouve partout l'empreinte d'un esprit sage et mesuré, d'un bon esprit qui cherche à bien voir, et qui juge tout ce qu'il voit avec une grande impartialité. Ce nouveau tableau de l'Espagne est de M. le chevalier de Bourgoïn, élève de l'École militaire, qui a passé plusieurs années en Espagne avec M. le comte de Montmorin, et qui est dans ce moment ministre du roi à Hambourg; c'est lui du moins qui en avait rassemblé tous les matériaux. Les occupations dont il est chargé ne lui ayant pas permis d'en achever entièrement la rédaction, il en a laissé le soin à son ami, M. l'abbé Giraud, qui parcourut lui-même une grande partie de l'Europe, et qui eut l'honneur d'accompagner monseigneur le comte d'Artois au siège de Gibraltar.

Chaque jour, chaque heure, pour ainsi dire, voit éclore quelque nouvelle brochure, quelque nouveau volume sur les états-généraux, et si l'on rassemble tous ces écrits à la Bibliothèque du Roi, l'on y comptera très-incessamment plus de volumes encore sur la constitution

(1) Quoique cet ouvrage porte le millésime de 1789, il fut publié dans les derniers mois de 1788; une quatrième édition parut en 1807 sous le titre de *Tableau de l'Espagne moderne*, avec le nom de l'auteur et un atlas in-4°. — Jean-François baron de Bourgoïn parcourut avec succès la carrière diplomatique; ministre plénipotentiaire à Hambourg; envoyé de Louis XVI en Espagne jusqu'à la révolution, il fut depuis ambassadeur à Copenhague, à Stockholm et enfin à Dresde, où il mourut en 1811 âgé de 64 ans.

de la monarchie qu'il n'y en a déjà sur la constitution *Unigenitus*; car sur cette grande et belle question, il n'y en a, dit-on, guère au-delà de dix mille. Ne pouvant parler en détail de toutes les productions patriotiques du moment, il faut bien choisir. L'une d'elles, qui nous a paru mériter le plus d'attention, quoiqu'un peu trop métaphysique pour faire tout l'effet qu'eût désiré l'auteur, est intitulée *de la Convocation de la prochaine tenue des états-généraux en France, par M. Lacretelle*; elle est divisée en deux parties; dans la première on tâche d'établir nettement l'état de la question, dans l'autre les principes généraux d'une saine représentation nationale. Nous avons été frappé de la franchise avec laquelle l'auteur s'explique sur le premier point.

« Disons la chose comme elle est : nous voulons être assemblés en corps de nation, mais nous ne savons comment nous y prendre.... Il me semble que j'entends un étranger me témoigner son étonnement et me dire : Votre nation n'a-t-elle jamais été assemblée? — Jusqu'au temps où les grands progrès de notre civilisation ont commencé, nous avons eu, à de longs intervalles, ce qu'on appelait des états-généraux.—Eh bien, assemblez-vous comme autrefois.—C'est ce que tout le monde a dit d'abord; mais en y regardant de plus près, nous avons vu que ces convocations représentaient essentiellement des corps de la nation et fort peu la nation elle-même. Nous avouons tous qu'elles ont des vices auxquels il est difficile de se résigner; il n'y a plus que ceux qui ne les connaissent pas qui les défendent; ceux qui les ont étudiés craindraient tout, mais ils se rassurent par leur incompatibilité avec l'état actuel du royaume. — Vous êtes trop heureux d'être ainsi conduits à vous affranchir des

liens antiques de la barbarie; il n'y a pas en Europe de peuple libre qui ne vous enviât cette position. Faites votre plan de représentation d'après vos lumières, et pour votre intérêt commun. — Mais qui a droit de le tracer? — Que vous importe, si celui qu'on vous offre vous convient? — Mais s'il ne nous convenait pas? — Vous ne l'accepteriez pas. N'avez-vous pas vos Parlemens pour veiller sur vos droits et les réclamer? — Ils réclament aussi. — Le roi veut donc vous condamner à vos anciens états? — Point du tout, il voudrait assembler la nation dans un plan meilleur. — Eh bien? — Eh bien, on lui oppose que cela n'est pas légal. — Quoi! il n'est pas légal qu'un roi fasse à son peuple plus de bien que le peuple n'avait su s'en faire lui-même? — C'est une inquiétude qui nous trouble, une question qui nous divise, et c'est pour cela que nous avons une assemblée de notables. — J'avais bien ouï parler de l'inconséquence des Français, mais non pas de leur pédanterie. Qui a pu vous inspirer une crainte si bizarre? — La déclaration de nos Parlemens doit avoir ici de l'autorité. — Quoi! ils résistent également à la cour plénière et à de bons, de vrais états-généraux! Je ne reconnais plus leur sagesse, leur patriotisme, leur générosité. — Il y a, dit-on, une partie de la noblesse, du clergé, qui pense comme eux; c'est un si beau droit de dominer dans les assemblées d'une nation, une si noble prérogative que celle de casser ou de corriger ses décrets, qu'on a peine d'y renoncer. — Je commence à vous entendre. — Non, vous ne m'entendez pas... Loin d'inculper les Parlemens, je crois que s'ils séparent les droits de leurs corps de ceux de la nation, c'est qu'ils n'ont pas encore assez aperçu combien cette séparation serait funeste et

coupable. S'ils paraissent résister dans ce moment à un bienfait du Gouvernement, c'est par un mouvement trop prolongé de la ferme résistance qu'ils ont dû faire à une subversion désastreuse, etc.»

Pour retrouver les principes généraux d'une saine représentation nationale, M. Lacretelle remonte jusqu'aux premiers principes de l'ordre social; c'est cette partie de son ouvrage qu'on a trouvée trop abstraite; elle l'est surtout relativement à l'objet qu'il paraît avoir eu essentiellement en vue. Ses conclusions n'en sont pas moins raisonnables, et les voici :

« Les grandes nations ne peuvent voter que par représentans; mais pour que le corps représentatif réunisse les droits de la généralité, pour qu'il puisse les exercer avec cet avantage de modération et cette sûreté de moyens qui peuvent se rencontrer dans une assemblée d'hommes choisis, et non dans une cohue populaire, il faut que la représentation soit un extrait de la nation elle-même, en sorte que la nation elle-même ait concouru à la former. »

« Il ne serait guère plus possible de réunir tous les habitans d'un empire pour une élection de députés que pour une délibération commune. Il y a plusieurs classes très-nombreuses qui n'ont pas droit à cet avantage, plusieurs n'y sont pas nécessaires individuellement. Tous ceux qui n'ont dans l'État qu'une habitation transitoire, ceux qui sont trop misérables pour contribuer aux charges publiques jusqu'à une certaine mesure, et qui offriraient plutôt un suffrage à vendre qu'à donner, les soldats qui ont aliéné leur liberté au pouvoir exécutif, les employés du fisc, les domestiques, les ouvriers qui sont sous la direction d'un maître particulier, toutes

ces classes ne peuvent ici réclamer ni assistance ni influence..... Mais il y a cette équité dans ces exclusions, qu'elles suspendent une faculté plutôt qu'elles ne la détruisent. »

« Les grands propriétaires étant en moindre nombre, et ayant un droit sur la chose publique proportionné aux secours plus étendus qu'elle reçoit de leur fortune, on pense qu'il ne serait point injuste de les appeler individuellement. Les petits propriétaires, obligés de se réunir pour donner à l'un d'eux le droit de voter pour tous, n'en risqueraient pas davantage d'être opprimés, leurs délégués formant nécessairement la majeure partie dans le corps électif..... »

« Ce serait une erreur d'attacher uniquement les droits de citoyen à la propriété du sol. Contribuer aux charges et avoir intérêt aux lois, suffit pour associer à la puissance de qui émanent et les impôts et les lois. »

« Une société peut avoir admis des classes qui jouissent d'exemptions et de prérogatives particulières; ces classes, subordonnées à la nation, ne peuvent avoir que par abus des droits exclusifs du bien général et des moyens de l'opérer.... Possédant cependant leurs privilèges du consentement au moins tacite de la nation, elles ne peuvent être dépouillées que par un décret national.... Mais de cela même il résulte qu'il est contre toute justice et toute raison que ces classes dominant dans l'assemblée représentative, car alors elles pourraient écraser l'intérêt général de l'ascendant de leurs intérêts particuliers, ce qui équivaldrait à la dissolution de la société, en substituant la force au droit; elles jugeraient dans leur propre cause, ce qui est la plus intolérable usurpation du despotisme même; elles y jugeraient

avec la majorité, ce qui est une oppression par le fait, et une dérision par la forme. »

Après avoir développé ce dernier résultat, l'auteur discute enfin la question qui nous occupe le plus dans ce moment : *Qui peut former une assemblée nationale sur de vrais principes, et dans quel cas le peut-on?* Il commence par se perdre dans des raisonnemens d'une métaphysique fort subtile, mais il arrive encore à une conclusion qui nous a paru d'une grande évidence et d'une grande sagesse.

« Je l'avouerai, dit-il, je m'étonne de la gravité, de la profondeur que j'ai cherchée dans ces raisonnemens, car enfin qu'ai-je prouvé? Qu'un roi a toujours le droit de faire le bien, et qu'une nation peut en conscience l'accepter. Le souverain peut convoquer une nation mieux qu'elle ne l'était, mais il ne peut lui imposer un plan de convocation; à elle seule il appartient de le régler. Il dépend donc d'elle de ne pas opérer dans l'ordre qu'il a suivi pour la rassembler, et d'en arrêter un autre. Soit qu'en ceci il fasse bien, soit qu'il fasse mal, il court toujours ce hasard, si cependant il est un hasard qui amène les hommes à refuser leur bien offert par une autorité dont l'ascendant est si puissant sur les choses, et dont les intentions généreuses ont un si grand charme pour les cœurs. *En un mot, à lui le provisoire, à la nation le définitif.* Tout peut être bon dans ce qu'il a fait, rien ne peut être légal que par ce qu'elle acceptera.

« Quel est le titre en vertu duquel on peut réclamer pour une nation le dernier plan de ses assemblées? point d'autre que son intérêt. Or, si la nation est mieux représentée, non-seulement son droit reste en entier, mais il est accru.... Un propriétaire évincé serait-il bien reçu

à se plaindre de ce qu'ayant abandonné son champ inculte, on le lui rendrait dans une plus florissante culture? etc. »

Une autre brochure écrite dans le même esprit, mais plus particulièrement adaptée à la circonstance présente, intitulée *les États-Généraux convoqués par Louis XVI*, est de M. Target, avocat au Parlement, et l'un des Quarante. Cet excellent écrit respire le patriotisme le plus pur, le plus éclairé, les meilleurs principes, qui y sont mis à la portée de tous les esprits; et le sentiment qui l'a dicté semble fait pour en imposer à toutes les préventions de l'intérêt personnel et de l'esprit de parti.

L'auteur commence par rappeler tous les présages de l'heureuse révolution qui se prépare. La noblesse et le clergé ont reconnu, dans l'assemblée des Notables de 1787, la justice de supporter une contribution proportionnelle.... La province du Dauphiné vient d'adopter une forme d'États fondée sur la liberté, l'égalité, la fraternité des hommes.... Les Parlemens, détachés de leur autorité et renonçant à un ancien usage, ont renvoyé à la nation son droit antique et imprescriptible d'accorder les subsides nécessaires.... Tous les principes d'une constitution nationale ont été avoués, reconnus, consacrés par le roi lui-même. « Qu'on me cite, ajoute-t-il, une seule époque où les préjugés contraires au bien de la nation aient été si puissamment attaqués, où l'intérêt personnel se soit plus noblement retiré à l'approche des intérêts publics, où les droits de la nation aient été plus authentiquement reconnus, où la nation ait développé d'avance plus de lumières et plus de zèle, où les comices

généraux aient été convoqués sous de plus heureux auspices! »

Après avoir fait un tableau rapide et précis de toutes les variations qui ont eu lieu dans la formation de nos différens états-généraux, depuis leur naissance jusqu'en 1614, il en conclut avec beaucoup de raison, ce semble, que le roi peut bien exercer le pouvoir que s'arrogeaient les baillis et les assemblées de députation, de donner plus ou moins de représentans au bailliage, pouvoir qui, ayant toujours été exercé sans principe et sans règle, n'est certainement pas une partie de la constitution de l'État.

Questions à examiner avant l'assemblée des états-généraux; par le marquis de Casaux, de la Société royale de Londres et de celle d'Agriculture de Florence, l'auteur des Considérations sur le Mécanisme des Sociétés.

Ces questions ne présentent en général ni le même intérêt ni la même clarté que les deux brochures dont nous venons de parler; mais on y a remarqué cependant le germe de plusieurs idées importantes qu'il serait fort à désirer de voir développer de la manière la plus propre à frapper tous les esprits; de ce nombre est sans doute la sixième question : *Des effets mécaniques d'une banqueroute nationale.* « On porte aujourd'hui, dit M. de Casaux, à deux cent cinquante et quelques millions la somme annuellement nécessaire en France pour subvenir à l'intérêt légal des capitaux empruntés par le Gouvernement à différentes époques. Qu'on examine s'il y a possibilité d'anéantir pour deux cent cinquante millions de moyens d'acheter, sans anéantir du même coup pour deux cent cinquante millions de motifs pour reproduire. Or, si la

somme de deux cent cinquante millions est à la valeur du total de la production annuelle, tant sur la terre que dans l'industrie, comme un est à dix-neuf, il est évident qu'anéantir pour deux cent cinquante millions de moyens d'acheter, c'est anéantir un dix-neuvième du revenu général de la terre et de l'industrie. Mais si le dix-neuvième de ce revenu est évidemment produit par le dix-neuvième de vos travailleurs, voilà donc évidemment aussi le dix-neuvième de vos travailleurs sans autre ressource que les grands chemins.... Considère-t-on de sang-froid dans les grands chemins cette multitude de malheureux que la banqueroute nationale y précipite? Réfléchit-on que le dix-neuvième des travailleurs, joint aux dépendans de toute espèce que les victimes de la banqueroute faisaient vivre, forme bien plus d'un million d'ames?.... Ce corps formidable n'a besoin que d'un chef pour ne pas se borner aux assassinats suffisans pour subsister pendant la journée. Songez que, dans le nombre des ruinés, il suffit d'un Marius ou d'un Catilina pour changer dans bien peu de temps le nom de tous les propriétaires de la France, etc.»

Ces images sont trop funestes pour y arrêter plus long-temps notre pensée.

La Couronne, épigramme faite à Lyon.

La Rive obtint ici jadis une couronne ;
 A Duval (1) aujourd'hui tout le public la donne.
 Ce public est changeant, mais il s'y connaît bien,
 Il rend toujours hommage au plus grand comédien.

Le mardi 11 novembre, on a donné, sur le Théâtre Italien la première représentation des *Dangers de l'ab-*

(1) Duval d'Espréménil.

sence, ou le Souper de famille, comédie en prose et en deux actes, de M. Pujoux, de plusieurs sociétés littéraires.

Cette pièce, qui est plutôt un proverbe qu'une comédie, malgré beaucoup de scènes inutiles ou languissantes, a eu le succès qu'aura toujours la peinture de nos ridicules et de nos mœurs, lorsqu'on y reconnaîtra du naturel et de la vérité. Plusieurs détails ont paru bien sentis; le tableau du vieillard jouant à la bataille avec ses deux petits-enfants a quelque chose de doux et d'intéressant. Si le dénouement ne fait pas plus d'effet, c'est qu'il est beaucoup plus attendu qu'il n'est heureusement préparé. Le caractère de madame de Florville a des nuances trop prononcées; on sent bien qu'elle ne peut décentement se dispenser de reconnaître à la fin l'erreur qui l'avait séduite, mais on n'en est pas plus touché de son repentir, et peut-être serait-on même assez excusable de n'y pas croire.

Le samedi 15 novembre, les Comédiens Français ont essayé de donner une représentation du *Faux Noble*, comédie en vers et en cinq actes, de M. de Chabanon.

Nous eûmes l'honneur de vous rendre compte de cette comédie lorsqu'elle parut imprimée dans les Oeuvres de cet estimable Académicien (1); l'accueil qu'elle vient de recevoir au théâtre n'a que trop confirmé le jugement que nous en avons porté alors; mais si la sévérité avec laquelle le parterre a traité *le Faux Noble* n'est pas absolument injuste, elle est au moins infiniment dure et cruelle : les murmures qui avaient commencé dès les premières scènes ont éclaté avec tant de violence à la fin

(1) Voir précédemment page 55.

du troisième acte, qu'il n'a pas été possible d'achever la représentation. Ce sont moins quelques expressions triviales ou négligées, quelques détails de mauvais goût, qui ont occasioné cette chute effroyable, que l'espèce de langueur qui règne dans tout l'ouvrage; les situations, comme les caractères, ont paru manquer de naturel et de mouvement; on sent partout l'effort de l'auteur, qui cherche des contrastes et se tourmente à faire marcher une intrigue qui n'en paraît pas moins immobile. Quelques scènes d'une intention assez comique n'ont produit aucun effet, tantôt parce qu'elles sont trop prolongées, tantôt parce qu'elles passent la mesure de l'exagération théâtrale. La vérité du comique n'est pas la même que celle de l'intérêt, mais il n'y a jamais d'effet au théâtre sans le degré de vraisemblance qu'exige au moins l'illusion du moment. A ces défauts essentiels, que n'ont pu racheter des traits pleins d'esprit et d'un vrai talent, s'est encore joint un tort pour lequel l'auteur s'était flatté d'obtenir grâce plus aisément dans la circonstance actuelle que dans aucune autre, c'est celui d'avoir osé dégrader sur la scène, dans le vil personnage de son duc et pair (1). La première classe de notre hiérarchie politique; les mêmes personnes qui lisent avec transport tous les ouvrages qui invitent la nation à faire justice des privilèges des différens ordres dans la

(1) Je sais bien que Dorante, dans *le Bourgeois gentilhomme*, joue un rôle tout aussi vil que le duc d'Alfort, mais rien ne prouve d'abord que ce comte Dorante soit un homme de qualité; et quand il le serait, la bassesse de son caractère disparaît, pour ainsi dire, sous le comique des situations où il se trouve placé. Les caractères essentiellement odieux ne peuvent être supportés au théâtre qu'autant qu'ils excitent dans la tragédie encore plus d'admiration que d'horreur, dans la comédie plus de rire encore que de mépris.

(Note de Grimm.)

prochaine assemblée des états-généraux, ont paru voir avec indignation l'excès de l'abaissement dans lequel on osait lui présenter un grand seigneur. Le peuple veut souvent que l'on respecte l'idole même à laquelle il ne croit plus, et il tient encore en France à ces antiques monumens d'une féodalité qu'il voudrait détruire.

Quoi qu'il en soit, l'auteur du *Faux Noble* a trouvé une sorte de consolation à se persuader qu'il n'y avait qu'une cabale de ducs qui avait fait tomber sa pièce. A la bonne heure ! Que n'appelle-t-il aussi du parterre aux états-généraux, comme M. de La Blancherie (1), l'agent de la Correspondance générale, qui me disait ces jours passés : « Je suis las de toutes les persécutions qu'éprouve le plus bel établissement dont on ait jamais conçu l'idée (celui de la Correspondance générale). Je travaille dans ce moment à un grand mémoire pour les états-généraux ; je suis bien aise de faire décider à la nation assemblée si je suis un sot ou non. »

Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre la Cour Plénière (2), calomnieusement attribuée à M. Bergasse ; avec des détails sur sa retraite en Suisse, l'époque et les motifs de cette retraite, des réflexions sur le danger de ce qu'on appelle Bulletins à la main, et

(1) Mammès Claude Pahin de la Blancherie, né à Langres en 1652. Il entreprit, mais sans succès, d'établir à Paris un bureau de Correspondance générale pour les sciences et les arts ; il publia cependant 8 vol. in-4° de Correspondance qui lui valurent bon nombre d'épigrammes. Réfugié à Londres à l'époque de la révolution, il y mourut en 1811.

(2) *La Cour Plénière, héroï-tragi-comédie en trois actes et en prose, par M. l'abbé de Vermond (par Gorsas) ; Baille (Paris), chez la veuve Liberté, à l'enseigne de la Révolution. 1788, in-8°.*

les moyens sourds qu'emploie une cabale pour favoriser et faire renaître les anciens abus de la Police ; brochure.

Ce misérable pamphlet, dont nous ignorons l'auteur, mais qu'on ne peut se dispenser d'attribuer à quelque enthousiaste du talent et des vertus de M. Bergasse, est dirigé principalement contre M. de Flandres de Brunville, procureur du roi au Châtelet, que les bruits publics avaient désigné un moment pour remplacer M. de Crosne au département de la police. Nous aurions dédaigné de parler de ce libelle s'il n'avait pas été honoré d'une sentence du Châtelet, qui le supprime comme contenant des faits faux, calomnieux, etc., et si, dans le réquisitoire qui précède cette sentence, nous n'avions pas trouvé cette phrase vraiment remarquable : « Vous ne confondrez pas, Messieurs, la licence sans frein qui a enfanté cette production coupable, avec *cette liberté si désirable de la presse*, cette conquête nouvelle de l'opinion publique, ce moyen puissant de lumières dont nous ressentons déjà les utiles effets, et dont l'avenir nous promet encore de plus heureuses influences... » Et c'est ainsi qu'aujourd'hui l'on parle au Châtelet, dans ce tribunal que l'on vit, il y a quelques années, tout près de condamner aux galères le pauvre M. Delisle, pour avoir fait un livre presque aussi moral qu'ennuyeux, intitulé *la Philosophie de la Nature!*

DÉCEMBRE.

Paris, décembre 1788.

Maillard ou Paris sauvé (sujet tiré de l'Histoire de France, année 1358), tragédie en prose et en cinq actes, par M. Sedaine, de l'Académie Française. Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

Tragicus plerumque dolet sermone pedestri.

HORAT.

M. Sedaine se plaint, dans la préface qu'il a mise à la tête de cet ouvrage, d'en avoir sollicité inutilement la représentation depuis dix-sept ans; c'est surtout l'ombre de Le Kain qu'il accuse de ce malheur ou de cette injustice; il prétend que ce célèbre comédien, que nous avons si peu d'espoir de voir remplacé jamais, déclarera dans le temps qu'il ne prostituerait jamais son talent à faire valoir de la prose. Les gens de lettres qui ont conservé un respect trop religieux pour les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire, sont tous complices de la proscription contre laquelle réclame M. Sedaine : ils ont craint, dit-il, que *Paris sauvé* ne prouvât, malgré la chute de l'*OEdipe* de La Mothe, que l'on pouvait faire des tragédies en prose, et la facilité que tout homme de lettres aurait de profaner le temple de Melpomène leur a paru trop dangereuse. Nous ne répéterons point tout ce qu'on a écrit pour démontrer que nos tragédies ont besoin d'être écrites en vers; que ce travail de la versification n'a pas seulement le

mérite de la difficulté vaincue, comme le prétendait La Mothe et comme voudrait le persuader après lui M. Sedaine; nous nous bornerons à observer que notre langue, dont le premier mérite est une élégante clarté, n'ayant presque point d'inversions, étant naturellement peu accentuée, le rythme, la mesure, la rime même, sont des entraves qui lui sont nécessaires pour s'élever à cette précision harmonieuse, à cette noblesse de style soutenue qu'exige le cothurne tragique. A l'appui de cette réflexion, nous rappellerons la fameuse strophe d'une ode de M. de La Faye, par laquelle M. de Voltaire répondit à La Mothe, qui, après avoir fait tant de bons et de mauvais vers, pour justifier son *OEdipe* en prose, osa soutenir que la versification n'était qu'un travail mécanique et ridicule...

De la contrainte rigoureuse
 Où l'esprit semble resserré,
 Il reçoit cette force heureuse
 Qui l'élève au plus haut degré.
 Telle dans des canaux pressée,
 Avec plus de force élancée,
 L'onde s'élève dans les airs;
 Et la règle qui semble austère
 N'est qu'un art plus certain de plaire
 Inséparable des beaux vers.

On peut répondre de plus à M. Sedaine, qu'en supposant que le plan sur lequel il a conçu sa tragédie de *Maillard* soit aussi régulier, aussi simple, et en même temps aussi dramatique que ceux des meilleures tragédies de nos grands maîtres, des vers faits comme ceux de Corneille, de Racine, de Voltaire, n'auraient pas nui du moins à son succès, et qu'il est trop généreux à lui de

s'interdire un moyen de réussir que tant de grands hommes n'ont pas cru devoir négliger.

Au reste, ce n'est pas le refus des Comédiens, encore moins l'opinion de ceux qui pensent qu'on ne peut pas faire de bonnes tragédies en prose, qui a empêché pendant dix-sept ans la représentation de *Paris sauvé*, c'est la prudence du ministère public, qui n'a pas cru qu'il convînt de présenter sur le théâtre de la Nation des Français révoltés contre leur roi ; et dans la circonstance actuelle, il s'est permis encore de penser que de quelque manière que M. Sedaine eût traité ce point de notre histoire, on n'offrirait point sans quelque inconvénient sur la scène un Marcel, qui mérita bien sans doute sa fin déplorable par tous les crimes, par tous les attentats qu'il commit contre son souverain, mais dont le caractère audacieux rappellerait trop peut-être qu'il ne devint si criminel que parce que Jean II avait manqué de foi à ses sujets, en dérogeant à la charte que lui-même força son souverain d'accorder à la nation, aux états de 1355, charte semblable à peu près à celle que les Anglais obtinrent de leur roi Jean-Sans-Terre, et sur laquelle reposent encore aujourd'hui les libertés de l'Angleterre. Tels sont les vrais motifs qui ont arrêté et qui pourront arrêter long-temps encore à Paris la représentation de l'ouvrage de M. Sedaine.

On y retrouve sans doute toute l'originalité qui caractérise le talent dramatique de l'auteur. Le mariage secret d'Héloïse avec le fils de Marcel est une idée des plus heureuses ; sans cette fiction, il était impossible de concevoir le plan de cette tragédie ; tous les ressorts de l'intrigue, tout l'intérêt qu'elle inspire tiennent à ce trait de génie. Le reste de l'action offre beaucoup de détails

languissans, des allées, des venues sans nécessité, sans objet; les développemens, qui n'ont presque jamais le mérite de la pureté du style, n'ont pas même toujours celui de l'éloquence que demandaient quelques-unes des situations que M. Sedaine a eu l'art d'amener si heureusement dans cet ouvrage. Parmi celles qui ne pourraient manquer d'avoir un grand effet au théâtre, on distinguera la scène où Maillard paraît au milieu des conjurés à l'instant même où l'un d'eux vient d'enfoncer son poignard dans la table; celle où le délire et les cris d'Héloïse appellent si naturellement son père après que son époux lui a avoué le projet de la conjuration. Par ces moyens d'une invention vraiment dramatique, l'ouvrage aurait pu se soutenir à la représentation, mais les défauts qui le déparent, et que nous n'avons fait qu'indiquer légèrement, ne lui laisseront peut-être pas le même avantage à la lecture; nous craignons donc que cette nouvelle production n'ajoute pas beaucoup à la gloire littéraire de M. Sedaine. Ce qui doit l'honorer le plus, c'est d'apprendre au public que la plus grande souveraine de l'Europe a bien voulu que cet ouvrage fût représenté devant elle, et sur le théâtre de la capitale de son vaste empire (1). *Paris sauvé*, joué à Pétersbourg, prouve bien que le souverain qui n'use du pouvoir absolu que pour le bonheur de ses peuples doit peu redouter qu'on présente à leurs yeux le tableau des suites funestes de ce pouvoir.

Apologue tiré d'une feuille périodique qui s'imprime

(1) Nous avons ouï dire que le roi de Suède avait fait le même honneur à cet ouvrage. (*Note de Grimm.*)

en Bretagne, intitulée la Sentinelle du peuple, n° 11 (1).

Une dame du premier rang, mais d'une *mauvaise constitution*, avait vécu jusqu'à ce jour infirme et grabataire; les charlatans qui la traitaient, disant qu'elle était trop faible pour marcher, et qu'elle avait d'ailleurs des vertiges, ne lui permettaient pas de se lever. Pendant ce temps, c'était, dans la maison, dissipation de toute espèce, intendans, aumôniers, officiers, laquais, gens d'écurie, femme de chambre et dame de compagnie; c'était à qui pillerait le mieux le revenu de la malade, et ce revenu était immense. Les charlatans ne s'oubliaient pas, et l'on voyait en peu de temps des gens venus du Pont-Neuf avec la çape et l'épée acquérir hôtels et châteaux, et mener un vrai train de princes. Le scandale était public, les fermiers en gémissaient, les voisins en médisaient, le maître seul ignorait le désordre, et personne ne pouvait ou n'osait l'instruire : chez les grands l'accès est si difficile !

Cependant, il y a quelques années, un médecin étranger s'introduisit, on ne sait trop comment; et ayant pu approcher le maître, il l'avertit que la maladie de sa femme n'était pas ce que l'on disait, que sa grande faiblesse ne venait que *d'un régime mal entendu*, d'une diète beaucoup trop sévère, et surtout de *purgations excessives*; qu'elle n'avait besoin, pour se rétablir, que de *développer ses forces* par l'exercice et l'usage de *l'air libre*. Le mari, qui ne désirait que la meilleure santé de sa femme, la confia à ce médecin; et en effet, malgré des cir-

(1) Cette feuille publiée par M. Monsodive fut distribuée clandestinement en 1787-88. Tous les argumens des défenseurs de la noblesse y sont habilement réfutés. Volney était au nombre des collaborateurs.

constances critiques qui survinrent, il améliora sensiblement son état.

Mais les sangsues de la maison, intendans, charlatans de compagnie, etc., songèrent que si la grande dame recouvrait la santé, elle régirait elle-même sa fortune; c'est pourquoi, craignant la réforme, ils intriguèrent si bien auprès du maître qu'il congédia le médecin, et la malade de retomber aux mains des charlatans, et les charlatans de la repurger, resaigner, remettre à la diète, tant et si bien qu'enfin il fut évident qu'elle allait périr dans leurs mains.

Alors les sangsues de la maison avisant que si la grande dame mourait tout-à-fait, elles-mêmes seraient frustrées, ont rappelé le médecin. Lui, qui aime beaucoup son métier, est revenu sans rancune, et quoiqu'il ait trouvé sa malade beaucoup plus faible qu'auparavant, il a persisté dans son premier avis, et prononcé qu'il fallait d'abord la lever. En conséquence, l'on a demandé ses hardes et ses souliers; mais hardes et souliers présentés, rien ne s'est trouvé de mesure; depuis le temps que la malade ne s'en est pas servie, ses membres ont pris d'autres formes, et sur ce cas grand embarras dans le logis. Chez gens du peuple comme nous, c'eût été chose toute simple, on lui eût pris mesure nouvelle et on l'eût habillée de neuf: mais chez les grands, il faut plus de mystères. Après y avoir bien songé, l'on a mandé les quatre Facultés et les chefs des arts et métiers. Un vendredi, au mois de novembre, se tint leur première assemblée, et là, le fait bien exposé, les avis, comme il est d'usage, se sont trouvés fort partagés. En somme, il y a deux grands partis contraires; l'un, procédant au plus tôt fait, dit qu'il ne s'agit que de prendre la mesure actuelle du corps et

de faire des vêtemens neufs et conformes; l'autre, et ce sont les gens graves et posés, soutient qu'il faut opérer avec plus de méthode, et qu'on ne peut, dans les bonnes règles, vêtir la dame sans avoir fait auparavant un inventaire de tout son garde-meuble, pour bien constater les rapports de ses anciens vêtemens à sa taille actuelle. En conséquence, l'on a fouillé toutes les armoires du garde-meuble, et comme la dame est de famille ancienne, on a trouvé des habillemens de ses mère, grand'mère, même bisaïeule, robes romaines, coiffures grecques, chaussures gothiques et gauloises, *tout quoi* l'on va, comme de raison, lui essayer, sans oublier son premier béguin et son premier petit soulier. La dame, qui s'impatiente, crie que tout cela est inutile, qu'on lui fait perdre un temps précieux, que depuis son bas âge les modes ont changé, et qu'elle ne veut plus qu'on lui parle de *carcans* ni d'*esclavages*, fussent-ils d'or, ni de *précepteurs* d'acier, ni de *corset de baleine*, ni de *plombs au coude*, etc.

Les choses en sont là, et l'on ne sait comment cela finira; mais tout le monde plaint cette pauvre dame d'avoir affaire, pour s'habiller, aux docteurs des quatre Facultés, car les gens à bonnet carré aiment les vieux usages et n'entendent rien aux nouvelles modes.

Le 19 novembre on a donné, au Théâtre Français, la première représentation de *l'Amour exilé des Cieux*, comédie en vers et en un acte, de madame Dufrenoi, l'auteur du *Journal lyrique*.

La manière dont madame Dufrenoi s'est permis d'altérer un des traits les plus heureux de la mythologie a d'autant moins réussi, que tout le monde s'est rappelé

la jolie comédie de *l'Oracle*, faite sur le même fond. On avait applaudi, dans les premières scènes, quelques madrigaux et quelques vers assez bien tournés, comme celui-ci :

Tout exilé qu'on est, il faut que l'on s'amuse.

Observations sur l'Histoire de France, par l'abbé de Mably, nouvelle édition, continuée jusqu'au règne de Louis XIV, et précédée de l'Éloge historique de l'auteur, par M. l'abbé Brizard. 4 vol. in-12.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage, qui parurent en 1765, finissaient à l'époque où les grands fiefs furent réunis à la couronne sous le règne des trois fils de Philippe-le-Bel. Les deux derniers embrassent la suite de notre histoire, depuis l'avènement de Philippe de Valois au trône jusqu'à Louis XIV. Quoique dans la première partie de l'ouvrage on n'eût fait qu'indiquer les moyens par lesquels nos grands tribunaux usurpèrent une partie de la puissance nationale en conspirant avec l'autorité à en dépouiller les États-généraux, cette doctrine parut dans le temps si dangereuse que l'on fut prêt à la dénoncer au Parlement et à en décréter l'auteur; il n'y eut que l'amitié active de l'abbé Quénéel, précepteur de M. le duc de Penthièvre, qui para le coup par les sollicitations de madame de Brionne, de madame d'Enville, et surtout par la protection de M. le duc de Choiseul : l'influence ministérielle avait alors quelque pouvoir sur les dispositions du Palais. Aujourd'hui que les cours souveraines semblent avoir adopté elles-mêmes le sentiment de l'abbé de Mably, en reconnaissant leur incompétence à consentir l'impôt par leur enregistrement, ses mânes doivent plus facilement trouver grâce à leurs yeux. Est-il bien sûr cependant qu'on pardonne

à cet écrivain de bonne foi d'avoir osé dire si crûment que tout prouve que le Parlement aime le despotisme, pourvu qu'il le partage? La manière dont l'auteur peint l'esprit de ce corps, non pas tel qu'il est de nos jours, mais tel qu'il fut vers la fin du règne de François I^{er}, nous a paru un morceau digne de Tacite; et peut-être suffira-t-il de cette seule citation pour donner une juste idée du mérite de cet excellent ouvrage, le plus précieux monument sans doute que l'on ait encore élevé sur les débris de notre histoire.

« Le Parlement, humilié et non vaincu....., continua à se regarder comme le dépositaire et le protecteur des lois, et peut-être même comme le tuteur de la royauté. Pour que le Gouvernement ne lui contestât pas son droit, il en usa avec modération; il songea à se rendre agréable, et s'appliqua à étendre l'autorité royale quand le poids n'en devait pas retomber sur lui. Il fléchit quand il crut qu'il y aurait du danger à résister, ou qu'il ne s'agissait que de passer des injustices dont il ne sentirait pas le premier les inconvénients. Il mit de certaines formes dans son obéissance, afin de la rendre équivoque, et de contenter à la fois, s'il était possible, la Cour et le public. Soit qu'il faille l'attribuer à une politique fautive et trop commune, qui, ne sachant..... se décider, se contrarie elle-même, soit qu'elle soit la marche naturelle d'un corps qui, ayant des projets au-dessus de ses forces, a tour à tour de la crainte et de la confiance, sa conduite fut si embrouillée et si mystérieuse qu'on ne savait pas mieux sur la fin du règne de François I^{er} ce qu'il fallait penser de l'enregistrement qu'on ne l'avait su sous Charles VII. Le Conseil et le Parlement gardaient tous deux le silence..... Chacun attendait avec patience un

moment favorable pour découvrir, si je puis parler ainsi avec Tacite, le secret de l'empire, et expliquer une énigme que nos neveux ne devineront peut-être jamais, mais qui, nous laissant incertains entre le despotisme de la cour et l'aristocratie du Parlement, jette dans notre administration je ne sais quoi de louche et d'obscur qui nuit à la dignité des lois et à la sûreté des citoyens, et indique un Gouvernement sans principes, qui se conduit au jour le jour par les petites vues de quelque intérêt particulier. »

Si l'abbé de Mably juge avec beaucoup de sévérité la conduite des Parlemens, il n'a pas plus d'indulgence pour les autres ordres de l'État, pour la noblesse, pour le clergé, pour la finance, pour les ministres, pour le corps entier de la nation; il révèle avec la même impartialité toutes les injustices; il pèse avec la même sagacité toutes les fautes et toutes leurs conséquences. Examinez, dit-il, le caractère de la nation française, il est conforme à son Gouvernement, et nous ne portons en nous-mêmes aucun principe de révolution..... Il proteste, en terminant son ouvrage, et il suffit de l'avoir lu pour l'en croire, il proteste qu'il n'a voulu nuire à personne ni à aucun ordre de l'État. « J'ai été obligé de dire des choses dures, mais la vérité me les a arrachées. Je suis historien, je suis Français; et quelle n'aurait pas été ma satisfaction, si, au lieu d'un Philippe-le-Bel, d'un Charles V, d'un Louis XI, j'avais pu peindre des Charlemagne! Le bonheur de mes compatriotes est l'objet que je me suis proposé; mais ce bonheur n'existera jamais si nous ne nous corrigeons pas de nos erreurs et de nos vices. »

Pour la récompense de son zèle, que n'a-t-il pu lire tout ce que fait le Dauphiné depuis six mois!

L'extrême rigueur de la saison n'a pas empêché qu'il n'y eût une grande affluence d'auditeurs à la dernière séance de l'Académie Française, tenue le jeudi 11 de ce mois, pour la réception de M. Vicq-d'Azyr. Monseigneur le prince Henri de Prusse l'a honorée de sa présence. On devait bien s'attendre que le récipiendaire ayant à faire l'éloge d'un Académicien aussi célèbre que M. de Buffon, le choix du sujet de son discours l'embarrasserait bien moins que la manière de le traiter la plus propre à remplir une si grande attente. Le parti qu'il a pris n'est pas sans doute celui qui pouvait produire le plus d'effet, mais c'est du moins celui qu'il était le plus facile de faire approuver généralement; au lieu de se livrer aux mouvemens d'une éloquence vive et passionnée, au lieu de prodiguer au génie, aux talens de l'Aristote français l'hommage d'une admiration exclusive, il s'est borné à faire l'analyse de ses ouvrages, et l'a faite avec autant de justesse que d'élégance, avec autant de savoir que d'impartialité. Voici l'idée générale qu'il nous donne du caractère qui distingue les travaux de cet illustre écrivain.

« Il excelle surtout dans l'art de généraliser ses idées et d'enchaîner ses observations. Souvent, après avoir recueilli des faits jusqu'alors isolés et stériles, il s'élève et arrive aux résultats les plus inattendus. En le suivant, les rapports naissent de toutes parts; jamais on ne sut donner à des conjectures plus de vraisemblance, et à des doutes l'apparence d'une impartialité plus parfaite. Voyez avec quel art, lorsqu'il établit une opinion, les probabilités les plus faibles sont placées les premières; à mesure qu'il avance il en augmente si rapidement le nombre et la force, que le lecteur subjugué se refuse à toute

réflexion qui porterait atteinte à son plaisir. Pour éclairer les objets, M. de Buffon emploie, suivant le besoin, deux manières : dans l'une un jour doux, égal, se répand sur toute la surface ; dans l'autre une lumière vive, éblouissante, ne frappe qu'un seul point. Personne ne voila mieux ces vérités délicates qui ne veulent qu'être indiquées aux hommes ; et dans son style, quel accord entre l'expression et la pensée ! Dans l'expression des faits, sa phrase n'est qu'élégante ; s'il décrit une expérience, il est précis et clair, on voit l'objet dont il parle, et pour des yeux exercés c'est le trait d'un grand artiste ; mais on s'aperçoit sans peine que ce sont les sujets les plus élevés qu'il cherche et qu'il préfère ; c'est en les traitant qu'il déploie toutes ses forces et que son style montre toute la richesse de son talent... En lui la clarté, cette qualité précieuse des écrivains, n'est point altérée par l'abondance. Les idées principales, distribuées avec goût, forment les appuis du discours ; il a soin que chaque mot convienne à l'harmonie autant qu'à la pensée ; il ne se sert, pour désigner les choses communes, que de ces termes généraux qui ont avec ce qui les entoure des liaisons étendues. A la beauté du coloris se joint la vigueur du dessin, à la force s'allie la noblesse ; l'élégance de son langage est continue, son style est toujours élevé, souvent sublime, imposant et majestueux ; il charme l'oreille, il séduit l'imagination, il occupe toutes les facultés de l'esprit, et, pour produire ces effets, il n'a besoin ni de la sensibilité qui émeut et qui touche, ni de la véhémence qui entraîne et qui laisse dans l'étonnement celui qu'elle a frappé, etc. »

Après avoir tracé le plan de l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, le nouvel Académicien s'arrête pour fixer

un instant ses regards sur l'ensemble de ce beau monument. « Parmi tant d'idées exactes et de vues neuves, comment ne reconnaîtrait-on pas, dit-il, une raison forte que l'imagination n'abandonne jamais, et qui, soit qu'elle s'occupe à discuter, à diviser ou à conclure, mêlant des images aux abstractions et des emblèmes aux vérités, ne laisse rien sans liaison, sans couleur ou sans vie, peint ce que les autres ont décrit, substitue des tableaux ornés à des détails arides, des théories brillantes à de vaines suppositions, crée une science nouvelle, et force tous les esprits à méditer sur les objets de son étude, et à partager ses travaux et ses plaisirs? »

Voulant mettre M. de Buffon en parallèle avec ses adversaires, il le compare d'abord avec l'abbé de Condillac, selon lui le plus redoutable de tous. « Son esprit, dit-il, jouissait de toute sa force dans la dispute; celui de M. de Buffon y était en quelque sorte étranger. Qu'on jette les yeux sur ce qu'ils ont dit des sensations; la statue de M. l'abbé de Condillac, calme, tranquille, ne s'étonne de rien, parce que tout est prévu, tout est expliqué par son auteur. Il n'en est pas de même de celle de M. de Buffon, tout l'inquiète, parce qu'abandonnée à elle-même elle est seule dans l'univers; elle se meut, elle se fatigue, elle s'endort, son réveil est une seconde naissance, et comme le trouble de ses esprits fait une partie de son charme, il doit excuser une partie de ses erreurs..... Dans l'une on admire une poésie sublime, dans l'autre une philosophie profonde. »

Un parallèle encore plus adroit peut-être, est celui qu'il fait entre le Plin de la France et celui de la Suède. « Le savant d'Upsal dévoua tous ses momens à l'observation; l'examen de vingt mille individus suffit à peine

à son activité. Il se servit, pour les classer, de méthodes qu'il avait inventées; pour les décrire, d'une langue qui était son ouvrage; pour les nommer, de mots qu'il avait fait revivre ou que lui-même avait formés; ses termes furent jugés bizarres; on trouva que son idiome était rude, mais il étonna par la précision de ses phrases, il rangea tous les êtres sous une loi nouvelle. Plein d'enthousiasme, il semblait qu'il eût un culte à établir et qu'il en fût le prophète. Avec tant de savoir et de caractère, Linné s'empara de l'enseignement dans les écoles, il y eut les succès d'un grand professeur : M. de Buffon a eu ceux d'un grand philosophe. Plus généreux, Linné aurait trouvé dans les ouvrages de M. de Buffon des passages dignes d'être substitués à ceux de Sénèque, dont il a décoré le frontispice de ses divisions. Plus juste, M. de Buffon aurait profité des recherches de ce savant laborieux. Ils vécurent ennemis, parce que chacun regarda l'autre comme pouvant porter quelque atteinte à sa gloire. Aujourd'hui que l'on voit combien ces craintes étaient vaines, qu'il me soit permis, à moi leur admirateur et leur panégyriste, de rapprocher, de réconcilier ici leurs noms, sûr qu'ils ne me désavoueraient pas eux-mêmes s'ils pouvaient être rendus au siècle qui les regrette et qu'ils ont tant illustré. »

La manière dont travaillait M. de Buffon nous a paru décrite avec beaucoup d'intérêt dans le morceau suivant.

« A Montbar, au milieu d'un jardin orné, s'élève une tour antique; c'est là que M. de Buffon a écrit l'histoire de la Nature, c'est de là que sa renommée s'est répandue dans l'univers. Il y venait au lever du soleil, et nul importun n'avait le droit de l'y troubler. Le calme du

matin, les premiers chants des oiseaux, l'aspect varié des campagnes, tout ce qui frappait ses sens le rappelait à son modèle. Libre, indépendant, il errait dans les allées ; il précipitait, il modérait, il suspendait sa marche, tantôt la tête vers le ciel dans le mouvement de l'inspiration, et satisfait de sa pensée, tantôt recueilli, cherchant et ne trouvant pas ou prêt à produire. Il écrivait, il effaçait, il écrivait de nouveau pour effacer encore ; rassemblant, accordant avec le même soin, le même goût, le même art toutes les parties du discours ; il le prononçait à diverses reprises, se corrigeant à chaque fois, et, content enfin de ses efforts, il le déclama de nouveau pour lui-même, pour son plaisir et comme pour se dédommager de ses peines. Tant de fois répétée, sa belle prose, comme de beaux vers, se gravait dans sa mémoire ; il la récitait à ses amis, il les engageait à la lire eux-mêmes à haute voix en sa présence ; alors il l'écoutait en juge sévère, et il la travaillait sans relâche, voulant s'élever à la perfection que l'écrivain impatient ne pourra jamais atteindre. »

Ceux qui ont connu particulièrement M. de Buffon ne manqueront pas de trouver que son panégyriste lui fait bien gratuitement les honneurs d'un sentiment de modestie qu'il n'était pas même en lui de feindre, lorsqu'en parlant de ce Cabinet du Roi enrichi par ses soins, par ses travaux et par sa gloire, il dit : « Tout est plein de lui dans ce temple où il assista, pour ainsi dire, à son apothéose ; à l'entrée sa statue (1), que lui seul fut

(1) Qui n'a pas lu avec quelque surprise l'inscription fastueuse que M. de Buffon avait laissé graver en lettres d'or sur le piédestal de cette belle statue,

Naturæ par ingenium !

(Note de Grimm.)

étonné d'y voir, atteste la vénération de sa patrie, qui, tant de fois injuste envers ses grands hommes, ne laissa pour la gloire de M. de Buffon rien à faire à la postérité.»

On a fort applaudi l'hommage rendu par M. Vicq-d'Azyr aux personnes respectables dont M. de Buffon s'était environné dans les dernières années de sa vie; « à l'excellente amie qui a été témoin de ses derniers efforts, qui a reçu ses derniers adieux, qui a recueilli ses dernières pensées; à l'illustre ami de ce grand homme, à cet administrateur qui, tantôt dans la retraite, éclaire les peuples par ses ouvrages, et tantôt dans l'activité du ministère, les rassure par sa présence et les conduit par sa sagesse... Des sentimens communs d'admiration, d'estime et d'amitié rapprochaient ces trois âmes sublimes... Avec quelle joie M. de Buffon aurait vu cet ami, ce grand ministre, rendu par le meilleur des rois aux vœux de tous, au moment où les représentans du plus généreux des peuples vont traiter la grande affaire du salut de l'État !... »

C'est M. de Saint-Lambert qui, en qualité de directeur de l'Académie, a été chargé de répondre au discours de M. Vicq-d'Azyr. Quoiqu'il n'y ait pas dans le dernier de ces discours beaucoup plus de mouvement et d'éloquence que dans l'autre, on y a remarqué deux ou trois morceaux dont l'expression et la pensée ont paru également heureuses et frappantes.

En parlant du progrès qu'ont fait de nos jours les hautes sciences, des rapports communs qui les lient entre elles et toutes ensemble avec les arts et les talens de l'imagination, il termine le tableau par cette belle image : « L'empire de la science n'est plus un vaste désert

où l'on trouvait quelques sentiers pénibles marqués par les pas des géans ; c'est un pays cultivé, semé de toutes parts de routes faciles qui conduisent de l'une à l'autre, et que les habitans peuvent parcourir sans fatigue. »

Dans l'éloge qu'il fait de la manière d'écrire de M. de Buffon, il s'exprime ainsi : « Ce sont toujours de grandes choses exposées avec simplicité : tous les détails sont grands, l'ensemble est sublime. L'envie a voulu y voir de la parure, il n'y a que de la beauté. »

Il appelle le Jardin du Roi et le cabinet d'Histoire naturelle une bibliothèque immense qui nous instruit toujours et ne peut jamais nous tromper. Aristote, ajoute-t-il, et c'est le dernier trait de la réponse académique, « Aristote, pour rassembler sous ses yeux les productions de la nature, avait eu besoin qu'Alexandre fit la conquête de l'Asie ; pour rassembler un plus grand nombre des mêmes productions, que fallait-il à M. de Buffon ? Sa gloire. »

La séance a été terminée par la lecture qu'a faite M. l'abbé Delille de deux morceaux d'un *poëme sur l'Imagination*. Le sujet du premier est le choix des monumens qu'il faudrait ériger à ceux dont on chérit ou dont on respecte la mémoire ; on y a trouvé de superbes tableaux mêlés à des idées infiniment touchantes ; on y a fort applaudi quelques vers vraiment admirables sur les tombeaux de ces rois fainéans qui n'ont fait que changer de sommeil, jetés par le sort du néant de la vie au néant de la mort, etc. Dans le second morceau, le poète, en célébrant les charmes de l'espérance, fait une description très-piquante de la manière dont le fameux Mesmer savait enivrer de cette douce illusion la foule de ses malades ; il compare le baquet magnétique à la boîte

de Pandore : tous les maux n'en sortaient pas, dit-il, mais l'espoir restait au fond. Parmi les prodiges opérés par ce célèbre thaumaturge, un des plus remarquables est celui-ci :

Le vieillard décrépît, se redressant un peu,
D'un retour de santé menaçait son neveu, etc.

Épigramme sur M. de Nicolai, premier président de la Chambre des Comptes, qui vient d'être élu par l'Académie Française à la place de M. le marquis de Chastellux.

Au cercle académique, en dépit des méchans,
Avec éclat je suis sûr de paraître.
A mes ordres toujours j'ai douze présidens,
Pour m'enseigner au moins quarante maîtres,
Pour m'imprimer soixante correcteurs,
Pour m'applaudir quatre-vingts auditeurs.

Il y a eu près de mille pétitions des différentes municipalités et corporations du royaume, pour obtenir du roi une représentation plus égale à la prochaine assemblée des états-généraux qu'à ceux de 1614. Celle des habitans de Paris a été rédigée par un docteur en médecine, M. Guillotin ; on en avait envoyé un exemplaire à tous les notaires de Paris, avec une lettre qui les invitait à recevoir la signature de tous les bourgeois qui jugeraient à propos de la déposer entre leurs mains. Le Parlement, ayant désapprouvé la forme de cette réclamation, a mandé les syndics des notaires et le docteur Guillotin, pour rendre compte à la Cour de leur conduite ; elle était si simple qu'ils n'ont pas eu beaucoup

de peine à la justifier. La Cour a cependant ordonné que lesdites pétitions fussent apportées au greffe, et défendu de répandre à l'avenir de semblables lettres et avertissemens. « Le Parlement est bien mal, disaient ce jour-là nos faiseurs de calembours. — Comment ? — On doit le présumer, puisqu'il vient de faire appeler le notaire et le médecin. »

*

Un gentilhomme des états du Dauphiné disait, pour soutenir la primatie de sa noblesse : « Songez à tout le sang que la noblesse a versé dans les batailles. » Un homme du tiers-état lui répondit : « Et le sang du peuple versé en même temps était-il de l'eau ? »

*

M. l'abbé de Mably croyait que le système anglais ne durerait pas dix ans, et que le sénat de la Suède serait à jamais durable. L'ouvrage dans lequel il faisait cette belle prophétie n'était pas encore achevé d'être imprimé, que le sénat de la Suède n'existait plus. On l'en avertit ; il répondit : « Le roi de Suède peut changer son pays, mais non mon livre. »

Ces trois anecdotes sont tirées des notes du *Mémoire pour le Peuple français*, de M. Cérutti.

L'Entrevue, comédie en un acte et en vers, par M. Vigée, secrétaire du cabinet de MADAME (l'auteur de *la Fausse Coquette*, de *la Belle-Mère*, etc.), a été représentée pour la première fois par les Comédiens Français, le samedi 6 décembre.

Le sujet de cette petite pièce est tiré d'un conte de M. Imbert, et ce conte n'est qu'une assez faible imitation d'une scène arrivée à feu M. de Voyer avec sa femme.

Un des écrits qui méritent le plus d'être distingués dans la foule des ouvrages que fait éclore chaque jour la fermentation actuelle des esprits, est le *Mémoire pour le Peuple français*, de M. Cérutti. On en a fait deux éditions en moins de quinze jours. A la tête de la seconde se trouve un Discours adressé à la mémoire auguste de feu monseigneur le Dauphin, père du roi. Ce Discours, où l'auteur examine les principes exposés dans le *Mémoire des princes*, nous a paru un chef-d'œuvre de raison et de sensibilité.

« Quel est, dit-il, l'intérêt du tiers-état ? Le bien de la nation. Le peuple est le seul corps qui ne vive pas d'abus et qui en meure quelquefois. Voilà toute la cause populaire renfermée en un seul principe..... Des grands que le peuple honore viennent de l'accuser devant le trône de vouloir renverser la monarchie par ses téméraires demandes ; et que demande-t-il ? ce que la noblesse, ce que le clergé, ce que la magistrature avaient demandé avant lui, et semblaient demander pour lui, la liberté publique et la réforme nationale.

« On dit que le peuple conspire de tout côté contre la noblesse, le clergé, la magistrature. Voici la conspiration : exclu des emplois brillans de l'armée, il ne lui est permis que d'y mourir ; exclu des hautes dignités de l'Église, il ne lui est permis que d'y travailler ; exclu des places importantes des tribunaux, il ne lui est permis que d'y solliciter ; exclu du partage égal de l'autorité législative dans les états-généraux, il ne lui sera permis que d'y payer à genoux : voilà la conspiration du tiers-état ; voici celle des deux premiers ordres. Le roi les a rassemblés deux fois autour de lui pour les consulter sur les intérêts du trône et de la nation : qu'ont

fait les notables en 1787 ? ils ont défendu leurs privilèges contre le trône ; qu'ont fait les notables en 1788 ? ils ont défendu leurs privilèges contre la nation. Le trône n'a donc d'ami que la nation, et la nation d'ami que le trône.

« On soutient que la noblesse a placé la couronne sur le front de Hugues Capet. La noblesse était bien plus disposée alors à démembrer le trône qu'à le donner..... On soutient encore que la noblesse seule a rétabli le sceptre dans les mains de Charles VII ; mais Jeanne d'Arc, qui opéra cette révolution inattendue, l'armée qui combattit sous cette héroïne, les villes, les hameaux qui se soulevèrent contre l'usurpateur étranger, étaient-ils la noblesse ? Mais la noblesse, qui avait appelé les Anglais, le duc de Bourgogne, qui avait fomenté les partis, l'évêque de Beauvais, qui précipita sur un bûcher infame la libératrice de Charles VII et du royaume, étaient-ils le peuple ? etc. »

« Ils disent que la noblesse se croirait dégradée si elle paraissait en équilibre avec le tiers-état. Quoi ! cinq à six cent mille hommes se croiraient dégradés de paraître en équilibre avec vingt-quatre millions d'hommes !..... La France, qui pendant deux cents ans avait adopté le même équilibre, avait donc dégradé ses nobles pendant deux cents ans ?..... Les enseignes romaines, sur lesquelles le monde entier lisait ces mots : *Senatus populusque Romanus*, dégradaient donc le sénat romain aux yeux du monde entier ?..... La philosophie, qui rapproche les humains, dégrade donc les humains ? La religion, qui leur ordonne de fraterniser, ordonne donc qu'ils se dégradent ? Et vous-même, prince religieux et philosophe, quand vous prononciez l'éloge du tiers-état,

vous prononciez donc la dégradation des deux premiers ordres ? Votre ombre généreuse et sensible s'indigne et s'afflige d'une pareille expression.... Elle s'indigne et s'afflige de voir qu'au moment du danger public, au moment de réunir tous les secours, au moment d'accueillir toutes les lumières, ceux qui en ont les obscurcissent, sèment les terreurs au lieu de clartés, portent les divisions au lieu de secours, accélèrent le danger au lieu de le suspendre, menacent d'une scission formidable les esprits qu'ils pouvaient calmer... Ombre auguste et tutélaire, c'est à vous seule qu'il appartiendrait de dire au monarque héritier de vos sentimens : Vous avez promis de faire le bonheur de vingt-six millions d'hommes, et cinq à six cent mille exigent de vous le sacrifice de tous les autres ! c'est comme s'ils vous demandoient d'abdiquer votre empire, car les nobles composent votre Cour, et le tiers-état votre puissance, etc.»

Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire ; par M. l'abbé Barthélemy. Quatre volumes in-4°, et sept volumes in-8°.

Ce grand ouvrage, commencé en 1757, vient enfin d'être publié, et ne paraît pas indigne de la haute attente qu'on en avait conçue. Ce n'est ni un poëme, ni un roman : l'érudition semble y tenir l'imagination par la lisière, mais il était difficile de rassembler dans un cadre plus intéressant tout ce que l'on sait et tout ce que l'on a pu deviner sur l'histoire, les mœurs, les usages et les arts de la Grèce.

Œuvres complètes de Gilbert. Un volume in-8°.

Ce petit recueil fera regretter sans doute que l'auteur, né avec un vrai talent pour la poésie, soit mort si jeune, si malheureux, et qu'il n'ait pas fait un meilleur emploi des dons qu'il avait reçus de la nature. Dans quelques-unes de ses Odes, on trouve de superbes images, dans ses Satires plusieurs traits dignes de Juvénal; en général une excellente facture de vers, des expressions hardies, énergiques, quelquefois forcées, mais souvent très-heureuses.

JANVIER.

Paris, janvier 1789.

LE *Démophon* de M. Marmontel est emprunté d'un opéra du même nom du célèbre Métastase, comme l'opéra italien avait été emprunté d'une de nos plus intéressantes tragédies, d'*Inès de Castro*, de La Mothe. Métastase crut devoir y ajouter plusieurs épisodes qui en ont compliqué l'intrigue. M. Marmontel en a retranché une partie; la marche de son poëme est plus simple, mais le dénouement est-il aussi naturel, aussi vraisemblable?

La première représentation de cet ouvrage a été reçue plus froidement qu'elle ne le méritait, et celles qui lui ont succédé ne prouvent pas qu'on soit encore disposé à lui rendre plus de justice. Malgré les défauts que nous avons relevés dans le poëme, il offre des détails qui font honneur au talent de M. Marmontel; c'est peut-être de tous ses opéra celui dont le style est le moins négligé; les paroles de plusieurs airs, celles des duos en général sont des modèles de la manière dont les auteurs lyriques doivent traiter ces parties si importantes d'un opéra. Au lieu de suivre le plan tracé par La Mothe, M. Marmontel a voulu se rapprocher davantage de celui de Métastase: la double intrigue admise par ce dernier devait nécessairement partager l'intérêt et distraire de celui que la situation et le malheur de Dircé pouvaient et devaient naturellement inspirer; mais il fallait ne pas oublier peut-être que Métastase travaillait pour un Théâtre où

les doubles intrigues sont commandées par l'usage, la volonté des musiciens et la durée d'un spectacle, qu'il serait difficile de remplir par les seuls moyens d'une action simple et une, et qu'un double intérêt sert par la variété qu'il offre à la musique, plaisir que cherchent trop uniquement les Italiens dans leurs opéra. En France, il sera toujours très-difficile de présenter sur nos théâtres lyriques des actions complexes, parce que la durée de nos spectacles ne permet pas les développemens que demandent deux intrigues pour être claires et pour intéresser. L'auteur de l'opéra d'*Andromaque* ne l'a fait peut-être avec quelque apparence de succès qu'en sacrifiant presque entièrement l'amour bien plus intéressant d'Oreste pour Hermione que celui de Néade pour Ircile à l'amour maternel d'Andromaque pour son fils. La présence de cet enfant, introduit sur la scène dès le second acte, produisait l'intérêt le plus attendrissant, parce qu'il avait été préparé à l'aide des développemens de la tragédie de l'immortel Racine, et l'amour d'Oreste pour Hermione n'affaiblissait pas ce sentiment si attachant, parce que l'auteur n'en avait conservé que ce qui était nécessaire pour lier l'intrigue et accroître l'intérêt de son action. C'est le seul outrage fait au grand modèle qu'il traduisait sur la scène de l'Opéra qu'on a dû lui pardonner en faveur des larmes que les deux situations dans lesquelles il présentait Astyanax ont fait répandre aux spectateurs.

Quant à la musique de *Démophon*, elle n'a pas rempli tout ce qu'on attendait du talent très-avantageusement annoncé de M. Chérubini. Ses chants, quoique purs, et sous ce rapport dignes de l'école du célèbre Sarti, où ce jeune compositeur a été élevé, n'ont pas paru toujours

assez neufs ; on a trouvé que l'expression de ses airs manquait quelquefois de tendresse et de vérité ; que dans son récitatif, partie si importante d'un opéra français, il avait mal saisi le caractère des paroles, ou s'exprimait d'une manière trop vague. Ces défauts, qui tiennent peut-être à l'ignorance d'une langue avec laquelle M. Chérubini n'est pas encore assez familiarisé, n'empêchent pas que l'on ne doive rendre justice à la manière aussi correcte qu'élégante de ce jeune compositeur, à la beauté et à l'harmonie savante de ses chœurs, à la grace variée et piquante de ses airs de danse, à la richesse de son orchestre, et surtout au sentiment d'une mélodie douce et gracieuse. Peut-être, à la place de ces éloges mérités, vaudrait-il mieux avoir à lui reprocher les écarts qui siérait à son âge : cette chaleur d'une imagination qui, surabondante dans ses moyens, se livre à l'originalité de ses pensées, sans en apprécier trop la justesse, les développe par la variété des formes qu'elle invente, et qui, sentant vivement, exprime même avec une énergie outrée les sentimens qu'on lui offre à peindre. Mais l'opéra de *Démophon* ne prête à aucune critique de ce genre.

Pour décider quel est le plus bel ouvrage de M. Necker, celui du moins où il a déployé avec plus d'étendue et de profondeur les talens, le caractère et le génie d'un homme d'État, d'un grand ministre, on croit qu'il faudrait choisir entre son *Mémoire sur l'établissement des administrations provinciales* et le *Rapport* qu'il fit au Conseil le 27 décembre dernier, époque à jamais mémorable et pour le bonheur de la nation et pour la gloire du monarque. Ce dernier ouvrage était sans contredit le plus difficile à faire ; environné de toutes parts d'abîmes

et d'écueils, il marche au but qu'il fallait atteindre d'un pas ferme et sûr, avec toute la confiance que peut inspirer une raison supérieure jointe à l'intégrité la plus pure. La noble franchise de son intention y paraît toujours d'accord avec l'adresse de ses moyens, et c'est la puissance même des obstacles qu'on avait cherché à élever contre elle qu'il fait servir habilement à l'appui de sa cause. Le calme inaltérable, la profonde sagesse de cette auguste délibération rappellent également ces balances d'or dans lesquelles Homère fait peser à Jupiter la destinée des empires.

Ce *Rapport* est trop court, et l'objet en est trop important pour qu'il n'ait pas été déjà lu de l'Europe entière; il serait donc inutile d'entreprendre encore d'en faire l'analyse, mais on nous pardonnera du moins de ne pouvoir résister au plaisir de citer ici le morceau où ce ministre citoyen prouve d'une manière si juste et si touchante que l'acte par lequel le roi veut rendre à la nation tous les droits qui lui appartiennent sera en effet le plus bel usage de sa puissance, le seul qui ne soit pas susceptible de partage, puisqu'il ne peut émaner que de son propre cœur et de sa propre vertu.

« Les déterminations que Votre Majesté a prises lui laisseront toutes les grandes fonctions du pouvoir suprême, car les assemblées nationales sans un guide, sans un protecteur de la justice, sans un défenseur des faibles, pourraient elles-mêmes s'égarer; et s'il s'établit dans les finances de Votre Majesté un ordre immuable, si la confiance prend l'essor qu'on peut espérer, si toutes les forces de ce grand royaume viennent à se vivifier, Votre Majesté jouira dans ses relations au dehors d'une augmentation d'ascendant qui appartient encore plus à une

puissance réelle et bien ordonnée qu'à une autorité sans règle. Enfin, quand Votre Majesté arrêtera son attention ou sur elle-même, pendant le cours de sa vie, ou sur la royauté, pendant la durée des siècles, elle verra que sous l'une et l'autre considération elle a pris le parti le plus conforme à sa sagesse; Votre Majesté aura le glorieux, l'unique, le salutaire avantage de nommer à l'avance le conseil de ses successeurs, et ce conseil sera le génie même d'une nation, génie qui ne s'éteint point et qui fait des progrès avec les siècles; enfin les bienfaits de Votre Majesté s'étendront jusque sur le caractère national; car en le dirigeant habituellement vers l'amour du bien public, elle appuiera, elle embellira toutes les qualités morales que ce précieux amour inspire généralement. »

Il paraît impossible de faire concevoir à l'autorité souveraine l'idée d'un plus noble sacrifice, ou plutôt l'idée d'une plus noble conquête; il paraît impossible encore de l'exprimer avec une éloquence plus simple et plus sublime.

Conseils du vicomte de Ségur au chevalier de Puységur.

Air des Paniers.

On dit que le poste important
 Que possédait mon père
 Vient d'être occupé maintenant
 Par monsieur votre frère.
 Comme on y passe lestement,
 Je ne veux pas perdre un moment
 Pour vous conseiller promptement
 Tout ce qu'on y doit faire.

Si le ministre a de l'humeur ,
 Que l'ennui l'assassine ,
 Il faut , mon cher , que votre cœur
 Promptement le devine ;
 Et s'il vous vient des courtisans
 (Quelques-uns d'entre eux sont gourmands) ,
 Que le dîner dans ces instans
 Ait surtout bonne mine.

Lorsque quelqu'un vous dit bonjour ,
 Prenez l'air du mystère ,
 Répondez tout haut sans détour :
 « J'en prévieudrai mon frère. »
 Dites-lui , s'il allait penser
 Qu'au travail il faut vous forcer :
 « Non , non , je ne veux qu'engraisser
 Dans votre ministère. »

Trop tôt notre bon vin finit.
 Que ceci l'avertisse
 Qu'il faut y veiller jour et nuit.
 Crois-tu que je prédisse
 Que de la cave il sortirait
 Plutôt que nous du cabinet ?
 Tâchez de trouver le secret
 Qu'avec vous il finisse.

Histoire secrète de la cour de Berlin, ou Correspondance d'un voyageur français, depuis le mois de juillet 1786 jusqu'au 19 janvier 1787. Ouvrage posthume. Deux volumes in-8°. 1789.

C'est peut-être le plus inconcevable et le plus audacieux libelle que l'on ait jamais osé publier. Nous ne nous permettons d'en parler ici que pour le dénoncer à l'indignation universelle. Il suffit de lire une vingtaine

de pages de cette infame Correspondance pour voir que ce sont tout platement les dépêches que le comte de Mirabeau envoyait à M. de Calonne et à M. le duc de Lauzun pendant son séjour en Allemagne : ce sont ses chiffres en toutes lettres. Il paraît que le digne fils de *l'Ami des hommes, l'écrivain-vierge*, qui ne prostitua jamais ses talens, qui consacra toujours sa plume aux intérêts du bien public, n'avait pas dédaigné de se charger d'aller exercer à juste prix le métier d'espion subalterne à la cour de Berlin. Il paraît que ce qui avait déterminé essentiellement M. de Calonne à lui confier cette mémorable mission fut le fol espoir qu'il pourrait engager le nouveau roi à jouer une partie de son trésor dans les fonds de France, ce qui sans doute eût été une fort bonne ressource, et dont le succès aurait bien pu retarder encore quelque temps la convocation de l'assemblée des notables. On ne sait s'il faut s'étonner davantage ou de l'extravagance d'une pareille idée, ou du moyen tenté pour la faire réussir ; mais ce qui passe toute idée, c'est qu'il se trouve un homme d'esprit et de talent qui, à la bassesse que suppose une pareille commission, joigne l'impudence de la publier hautement, ne craigne ni de violer le secret qui lui a été confié, ni les droits les plus saints de l'hospitalité, ni les égards que l'on doit le plus rigoureusement à l'amitié et aux bienfaits. Nous n'essaierons pas même d'exprimer à quel degré l'auteur a porté l'insolence de ses jugemens sur les premières personnes de l'Europe, ni l'impudence des anecdotes qu'il rapporte ou qu'il invente pour les justifier. Nous remarquerons seulement qu'en déchirant sans retenue et sans pudeur les princes même dont il avoue avoir reçu les marques de bonté les plus distinguées, la perspicacité de sa poli-

tique s'est trompée lourdement dans ses plus importantes prédictions, et surtout relativement aux affaires de la Hollande. A travers les horreurs et les infamies qui remplissent ces deux volumes, on pourrait recueillir quelques aperçus, quelques traits assez piquans ; mais comment s'arrêter plus long-temps à la lecture d'un ouvrage de ce genre ?

L'ouvrage dont nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte, quoique imprimé, n'est pas encore public, et n'est pas même destiné à l'être : ce sont les *Lettres* de madame la baronne de Staël, ambassadrice de Suède, *sur les Ouvrages et le Caractère de J.-J. Rousseau*, un petit volume in-12 de 140 pages. Elle n'en a fait tirer qu'une vingtaine d'exemplaires qui n'ont été confiés qu'à l'amitié et avec des réserves infinies. Nous ne croirons point trahir son secret en tâchant de vous faire connaître autant qu'il nous sera possible les détails les plus intéressans d'une production qui nous aurait toujours paru d'un grand prix, quel qu'en fût l'auteur, mais qu'il est impossible de ne pas admirer encore davantage lorsqu'on sait qu'elle est échappée aux distractions d'une jeune personne de vingt ans, entourée de toutes les illusions de son âge, de tous les plaisirs que peut rassembler la plus brillante société de la ville et de la cour, et de tous les hommages enfin que lui attirent la gloire de son père et sa propre célébrité, sans compter encore un désir de plaire tel qu'il suppléerait seul peut-être tous les moyens que lui ont prodigués la nature et le destin.

La première de ces *Lettres* contient quelques idées générales sur le style de Rousseau ; les voici : Nous louerons peu, nous critiquerons encore moins, pour avoir le plaisir de citer beaucoup.

« Il ne travaillait ni avec rapidité ni avec facilité, mais c'était parce qu'il lui fallait pour choisir entre toutes ses pensées le temps et les efforts que les hommes médiocres emploient à tâcher d'en avoir; d'ailleurs ses sentimens sont si profonds, ses idées si vastes, qu'on souhaite à son génie cette marche auguste et lente. Le débrouillement du chaos, la création du monde se peint à la pensée comme l'ouvrage d'une longue suite d'années, et la puissance de son auteur n'en paraît que plus imposante.

« C'est à la raison plutôt qu'à l'éloquence qu'il appartient de concilier des opinions contraires; l'esprit montre une puissance plus grande lorsqu'il sait se retenir, se transporter d'une idée à l'autre; mais il me semble que l'ame n'a toute sa force qu'en s'abandonnant, et je ne connais qu'un homme qui ait su joindre la chaleur à la modération, soutenir avec éloquence des opinions également éloignées de tous les extrêmes, et faire éprouver pour la raison la passion qu'on n'avait jusqu'alors inspirée que pour les systèmes.

« On a souvent vanté la perfection du style de Rousseau; je ne sais pas précisément si c'est là l'éloge qu'il faut lui donner. La perfection semble consister plus encore dans l'absence des défauts que dans l'existence de grandes beautés, dans la mesure que dans l'abandon, dans ce qu'on est toujours que dans ce qu'on se montre quelquefois; enfin la perfection donne l'idée de la proportion plutôt que de la grandeur; mais Rousseau s'abaisse et s'élève tour à tour, il est tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de la perfection même; il rassemble toute sa chaleur dans un centre, et réunit pour brûler tous les rayons qui n'eussent fait qu'éclairer s'ils

étaient restés épars. Ah ! si l'homme n'a jamais qu'une certaine mesure de force, j'aime mieux celui qui les emploie toutes à la fois ; qu'il s'épuise s'il le faut, qu'il me laisse retomber, pourvu qu'il m'ait une fois élevée jusqu'aux nues. Cependant Rousseau, joignant à la chaleur et au génie ce qu'on appelle précisément de l'esprit, remplit souvent par des pensées ingénieuses les intervalles de son éloquence, et retient ainsi toujours l'attention et l'intérêt des lecteurs... M. de Buffon colore son style par son imagination, Rousseau l'anime par son caractère ; l'un choisit les expressions, elles échappent à l'autre. L'éloquence de M. de Buffon ne peut appartenir qu'à un homme de génie ; la passion pourrait élever à celle de Rousseau..... Son style n'est pas continuellement harmonieux, mais dans les morceaux inspirés par son ame on trouve, non cette harmonie imitative dont les poètes ont fait usage, non cette suite de mots sonores qui plairaient à ceux même qui n'en comprendraient pas le sens, mais, s'il est permis de le dire, une sorte d'harmonie naturelle, accent de la passion, et s'accordant avec elle comme un air parfait avec les paroles qu'il exprime. Il a le tort de se servir souvent d'expressions de mauvais goût, mais on voit au moins, par l'affectation avec laquelle il les emploie, qu'il connaît bien les critiques qu'on peut en faire ; il se pique de forcer ses lecteurs à les approuver, et peut-être aussi que par une sorte d'esprit républicain il ne veut point reconnaître qu'il existe des termes bas ou relevés, des rangs même entre les mots, etc..... »

Ces réflexions sont terminées par une analyse rapide des premiers ouvrages de Rousseau, de ses Discours sur

les Sciences, sur l'Inégalité des conditions, sur le danger des Spectacles.

Le reproche le plus grave que fait ici madame de Staël à Rousseau, c'est d'avoir avancé dans une note de ce dernier écrit que les femmes ne sont jamais capables des ouvrages qu'il faut écrire avec de l'ame et de la passion. De ses argumens, le plus irrésistible ne serait-il pas celui qu'elle n'a osé faire valoir elle-même?

La seconde Lettre est consacrée tout entière à *Héloïse*. Nous ne pouvons nous empêcher d'observer que c'est de toutes ces Lettres celle qui paraît écrite avec le moins d'abandon; elle dit elle-même: « J'écrirai sur *Héloïse* comme je le ferais, je crois, si le temps avait vieilli mon cœur. »

Après avoir remarqué que le but de l'auteur semble avoir été d'encourager au repentir, par l'exemple de la vertu de Julie, les femmes coupables de la même faute qu'elle, après avoir avoué que le sujet de *Clarisse*, de Grandisson, est plus moral, elle ajoute: « Mais la véritable utilité d'un roman est dans son effet bien plus que dans son plan, dans les sentimens qu'il inspire bien plus que dans les événemens qu'il raconte.... Pardonnez à Rousseau si, à la fin de cette lecture, on se sent plus animé d'amour pour la vertu, si l'on tient plus à ses devoirs, si les mœurs simples, la bienfaisance, la retraite ont plus d'attraits pour nous.... »

« Je trouve quelquefois, dit-elle, dans cet ouvrage des idées bizarres en sensibilité; je ne puis supporter, par exemple, la méthode que Julie met quelquefois dans sa passion, enfin tout ce qui dans ses lettres semble prouver qu'elle est encore maîtresse d'elle-même, et qu'elle prend d'avance la résolution d'être coupable.

Quand on renonce aux charmes de la vertu, il faut au moins avoir tous ceux que l'abandon du cœur peut donner. Rousseau s'est trompé s'il a cru, suivant les règles ordinaires, que Julie paraîtrait plus modeste en se montrant moins passionnée : non, il fallait que l'excès de cette passion fût son excuse, et ce n'est qu'en peignant la violence de son amour qu'il diminuait l'immoralité de la faute que l'amour lui faisait commettre. »

Cette critique pourrait bien avoir plus de justesse appliquée au talent de Rousseau qu'à son intention, car la violence d'un sentiment se montre-t-elle jamais d'une manière plus vive et plus intéressante que dans les efforts même qu'on a faits pour les surmonter? c'est alors qu'elle ose, pour ainsi dire, se déployer tout entière sans blesser cette retenue, cette modestie dont le charme est inséparable des grandes passions.

La troisième lettre, sur *Émile*, nous a paru présenter une foule d'idées fines et profondes; nous regrettons de ne pouvoir en rappeler ici qu'une partie.

« On croit avoir jugé les idées de Rousseau quand on a appelé son livre un ouvrage systématique. Peut-être les bornes de l'esprit humain ont-elles été assez reculées depuis un siècle pour qu'on ait l'habitude de respecter les idées nouvelles; mais ne serait-il pas possible même qu'il vînt un temps où l'on se fût tellement éloigné des sentimens naturels qu'ils parussent une découverte, et que l'on eût besoin d'un homme de génie pour revenir sur ses pas, et retrouver la route dont les préjugés du monde auraient effacé la trace. »

« La vertu n'est pas comme la gloire un but d'émulation; ceux qui prétendent à l'une ne veulent point d'égaux, ceux qui cherchent l'autre ralentissent quelque-

fois leurs efforts lorsqu'ils trouvent des compagnons de paresse. »

« Tout le monde a adopté le système physique d'éducation de Rousseau..... Si la même pensée avait créé le monde physique et le monde moral, si l'un était, pour ainsi dire, le relief de l'autre, pourquoi se refuserait-on à trouver dans l'ensemble du système de Rousseau la preuve de sa vérité? »

« On a souvent parlé du danger de l'éloquence, mais je la crois bien nécessaire quand il faut opposer la vertu à la passion; elle fait naître dans l'ame ces mouvemens qui décident seuls du parti que l'on prend; c'est l'éloquence seule qui peut ajouter cette force d'impulsion à la raison, et lui donner assez de vie pour lutter à force égale contre les passions. »

Des réflexions d'une si haute philosophie sont suivies d'une apostrophe à sa fille, remplie de douceur et de sensibilité, et que terminent ces paroles touchantes :

« Oui, ma fille, j'écouterai pour toi les leçons de Rousseau, son éloquente bonté te répond de mon indulgence; peut-être l'aurais-je trouvée dans mon ame, mais l'impression de ses sublimes ouvrages est si profonde qu'on le confond avec la nature même. »

En parlant de *la Profession de foi du Vicaire Savoyard*, il était bien naturel à madame de Staël de comparer le mérite de cet écrit avec celui de *l'Importance des Opinions religieuses*, et c'est par ce parallèle remarquable que finit sa quatrième Lettre.

« Cet ouvrage (la Profession de foi du Vicaire Savoyard), cet ouvrage, dit-elle, n'était que le précurseur de ce livre, époque dans l'histoire des pensées, puisqu'il en a reculé l'empire; de ce livre qui semble anticiper

sur la vie à venir, en devinant les secrets qui doivent un jour nous être dévoilés ; de ce livre que les hommes réunis pourraient présenter à l'Être suprême comme le plus grand pas qu'ils ont fait vers lui ; de ce livre que le nom de son auteur consacre en le mettant à l'abri du dédain de la médiocrité, puisque c'est le plus grand administrateur de son siècle, le génie le plus clair et le plus juste qui a demandé d'être écouté sur ce qu'on voulait rejeter comme obscur et comme vague ; de ce livre dont la sensibilité majestueuse et sublime peint l'auteur aimant les hommes comme l'ange gardien de la terre doit les chérir. Pardonne-moi, Rousseau, mon ouvrage t'est consacré, et cependant un autre est devenu l'objet de mon culte..... Toi-même, toi surtout, ton cœur passionné pour l'humanité eût adoré celui qui long-temps occupé de l'existence de l'homme sur la terre, après avoir indiqué tous les biens qu'un bon gouvernement peut lui assurer, a voulu prévenir ses plus cruels malheurs en portant du calme dans son ame agitée, et donner ainsi la chaîne des pensées qui forment toute sa destinée. Oui, Rousseau savait admirer, et n'écrivant jamais que pour céder à l'impulsion de son ame, les vaines jalousies n'entraient point dans son cœur ; il aurait eu besoin de louer celui que je n'ose nommer, celui dont je m'approche sans crainte quand je ne vois en lui que l'objet de ma tendresse, mais qui me pénètre plus que personne de respect quand je le contemple à quelque distance ; enfin celui que la postérité, comme son siècle, désignera par tous les titres du génie, mais que mon destin et mon amour me permettent d'appeler mon père. »

Si la lecture de ces quatre premières lettres laissait

encore le droit de s'étonner de trouver dans les pensées d'une femme de vingt ans une si grande étendue et une si grande maturité d'esprit, avec quelle surprise ne lirait-on pas dans la cinquième son jugement sur le *Contrat social* ! Ses idées à ce sujet ramènent bien naturellement aux objets qui occupent dans ce moment tous les esprits. « Rousseau, dit-elle, que n'es-tu le témoin du spectacle imposant que va donner la France, d'un grand événement préparé d'avance, et dont, pour la première fois, le hasard ne se mêlera point ! C'est là peut-être, c'est là que les hommes te paraîtraient plus dignes d'estime. »

La sixième Lettre traite du goût de Rousseau pour la musique et pour la botanique. « Rousseau, dit l'auteur, voulait faire adopter en France les mélodrames ; il en donna *Pygmalion* pour exemple. Peut-être ce genre ne devrait-il pas être rejeté. La musique exprime les situations, et les paroles les développent : la musique pourrait se charger de peindre les sentimens au-dessus des paroles, et les paroles des sentimens trop nuancés pour la musique. »

On observe qu'il distinguait les plantes par leurs formes et jamais par leurs propriétés. L'imagination poétique et sauvage de Rousseau ne pouvait supporter de lier à l'image d'un arbuste ou d'une fleur, ornement de la nature, le souvenir des maux et des infirmités des hommes.

C'est dans les ouvrages de Rousseau que madame de Staël a étudié le caractère de cet homme célèbre, et le plan de ses *Lettres* nous offre la même marche qu'elle a cru devoir suivre dans ses études ; on peut donc regarder sa dernière Lettre, sur le caractère de Rousseau, comme

le résultat de toutes les autres : le portrait qu'elle en fait nous a paru aussi ressemblant qu'il est ingénieux et spirituel ; le voici :

« Rousseau devait avoir une figure qu'on ne remarquait point quand on le voyait passer, mais qu'on ne devait jamais oublier quand on l'avait regardé parler ; des petits yeux qui n'avaient pas un caractère à eux, mais recevaient successivement celui des divers mouvemens de son ame, ses sourcils étaient fort avancés, ils semblaient faits pour servir sa sauvagerie, pour la garantir de la vue des hommes : il portait presque toujours la tête baissée, mais ce n'était point la flatterie ni la crainte qui l'avaient courbée, la méditation et la mélancolie l'avaient fait pencher comme une fleur que son propre poids ou les orages ont inclinée. Lorsqu'il se taisait, sa physionomie n'avait point d'expression, ses affections et ses pensées ne se peignaient sur son visage que quand il se mêlait à la conversation ; lorsqu'il gardait le silence, elles se retiraient dans la profondeur de son ame ; ses traits étaient communs, mais quand il parlait ils étincelaient tous ; il ressemblait à ces dieux qu'Ovide nous peint quelquefois, quittant par degré leur déguisement terrestre, et se faisant reconnaître enfin aux rayons éclatans que lançaient leurs regards.

« Son esprit était lent et son ame ardente. A force de penser, il se passionnait ; il n'avait pas des mouvemens subits, apparens ; mais tous ses sentimens s'accroissaient par la réflexion. Il lui est peut-être arrivé de devenir amoureux d'une femme à la longue, en s'occupant d'elle pendant son absence ; elle l'avait laissé de sang-froid, elle le retrouvait tout de flamme... Je crois que l'imagination était la première de ses facultés, et qu'elle absor-

bait même toutes les autres : il rêvait plutôt qu'il n'existait, et les événemens de sa vie se passaient dans sa tête plutôt qu'au dehors de lui. Cette manière d'être semblait devoir éloigner de la défiance, puisqu'elle ne permettait pas même l'observation; mais elle ne l'empêchait pas de regarder, et faisait seulement qu'il voyait mal. »

Madame de Staël regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort (1), et cette opinion paraît confirmée par la réunion de toutes les circonstances qu'elle rapporte.

« Un de ses amis, dit-elle, reçut une lettre de lui quelque temps avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers momens, il a su que le matin du jour où Rousseau mourut il se leva en parfaite santé, mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit avant de sortir du café qu'il fit lui-même : il rentra quelques heures après, et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu de jours avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas; il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau, dans une méditation profonde. Il me semble que si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus possible de douter que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie. »

Le peu d'heures qu'il nous a été permis de garder

(1) Voir précédemment tome X, page 70 et la note.

l'exemplaire qui nous avait été confié ne nous a pas laissé le temps d'en extraire un plus grand nombre de morceaux; mais ceux-là suffiront sans doute pour justifier le sentiment d'admiration dont nous n'avons pu nous défendre en vous parlant de ce charmant ouvrage.

Couplets de M. le vicomte de Ségur chantés à une fête donnée par madame de La Reynière à M. l'abbé Barthélemy.

Air : On compterait les diamans.

Qu'Anacharsis paraît charmant
Lorsque l'on a lu votre ouvrage !
Des beaux-arts c'est un jeune amant
Qui plaît par la bouche d'un sage.
Oui, cet éternel monument
De votre goût, de votre gloire,
Unit le charme du roman
A la majesté de l'histoire.

Air : Prends , Philis , prends ton verre.

Chacun répète sans cesse
Qu'un savant dans ses écrits
Vient dans l'ancienne Grèce
De transporter tout Paris.
On ne parle que d'Athènes,
D'Homère et de Démosthène,
Et du jeune Anacharsis;
Grace à l'auteur on oublie
Tous les malheurs du moment :
Le passé, par son génie,
Nous console du présent.

*Description du jeu de Pharaon , tirée d'un poëme sur le
Jeu , par M. l'abbé Porquet.*

Où suis-je ? Quel mystère est ici célébré ?
 Sur un autel brillant où le sort adoré
 Des joueurs à ses pieds voit la foule inquiète,
 Des volontés du Dieu redoutable interprète,
 Est un livre sacré d'où dépend leur destin.
 Ses feuillets à chacun distribués soudain,
 Selon le double sens d'un autre qu'on déploie,
 Vont semer tour-à-tour la tristesse ou la joie.
 Le ministre déjà donne à tous le signal,
 Déjà sa main parcourt le volume fatal,
 Son bras faible et tremblant à chaque page hésite,
 Le cœur des assistans autant de fois palpite.
 Tels devant Rhadamante, effrayés et muets,
 Les mânes en respect attendent leurs arrêts.
 C'en est fait, le Sort parle : à sa voix l'assemblée
 Tressaille d'allégresse, ou d'horreur est troublée ;
 De cris tumultueux aussitôt l'air gémit,
 Le temple en est ému, le Dieu même en frémit.

*Harangue impromptu de M. le vicomte de Ségur, à un
souper chez M. le baron de Besenval.*

Sire, vos enfans... le peuple... la nation... vous êtes
 son père... la constitution... la puissance exécutrice dans
 vos mains... la puissance législative... l'équilibre des
 finances... la gloire de votre règne... l'amour de votre
 peuple... Sire, le crédit... les fondemens de la monarchie
 ébranlée... tout concourt... tout rassure... et votre
 équité... les yeux de l'Europe étonnée... l'esprit de sé-
 dition détruit... les larmes de vos peuples... la posté-
 rité... abondance... gloire... patriotisme... abus du pou-

voir... clergé... noblesse... tiers-état... sublime effort...
 vertu... confiance... le siècle éclairé... l'administration...
 l'éclat du trône... la bienfaisance si rare... les siècles à
 venir... sagesse... prospérité... voilà les vœux de votre
 royaume... puissante réunion d'une nation importante...
 époque à jamais mémorable... éclat de votre couronne
 et bénédictions... les vertus de Louis XII, la bonté de
 Henri IV... Sire, 12 et 4 font 16.

Elle est bien malheureuse depuis quelque temps la destinée des pièces au Théâtre Français, l'impatience du public ne permet pas même qu'on en siffle à son aise plus d'un acte ou deux. Tous les efforts de Molé, toutes ses sages et respectueuses représentations n'ont pu parvenir à faire jouer plus de deux actes du *Présomptueux* ou l'*Heureux Imaginaire* de M. Fabre d'Églantine, l'auteur d'*Augusta*, des *Gens de Lettres*, etc. C'est le mercredi 7 janvier qu'on a fait une justice si rigoureuse, au moins si précipitée, de cette œuvre dramatique. Il nous est impossible d'en donner même un aperçu, car quoiqu'on en ait laissé jouer un peu plus de deux actes, il n'y a eu vraiment que la première scène qui ait été entendue. Dans cette première scène, le caractère du *Présomptueux* a paru assez bien établi; mais dès la seconde, on a trouvé dans le dialogue tant de longueurs, tant de détails fastidieux et de mauvais goût, l'humeur du public a éclaté d'une manière si turbulente, qu'avec la plus grande attention du monde on n'a pu porter aucun jugement raisonnable ni sur le plan de la pièce, ni même sur les intentions de l'auteur. Il ne faut point dissimuler que ce qui a beaucoup contribué à indisposer le public, c'est le bruit répandu, nou sans quelque

fondement, que l'auteur avait pris une grande partie de son intrigue et de ses incidens dans une pièce (1), qui n'a pas encore paru, de M. Collin d'Harleville, l'auteur de *l'Inconstant* et de *l'Optimiste*. La cabale, que la candeur et l'honnêteté de M. Collin désavouent bien sûrement, n'en a pas moins affiché ce motif en demandant avec un acharnement extrême *l'Inconstant*, au lieu du *Présomptueux*, qu'on s'obstinait à ne point vouloir écouter. Les Comédiens ont été pressés instamment par M. Collin de se refuser à ces clameurs; on a proposé de jouer *Nanine*, ce qui a été accepté enfin d'assez bonne grace, mais après une heure de murmures, de querelle et de brouhaha.

La seule chose que l'on connaisse bien de la pièce, est le titre, et ce titre n'accuse-t-il pas la conception même de l'ouvrage? Le *Présomptueux* et l'*Heureux Imaginaire* sont des caractères fort différens; pourquoi les confondre? Les originaux qu'on veut présenter sur la scène ne sauraient avoir des traits trop distincts, trop prononcés. Le comte d'Albaret, que le comte Alfieri admire comme le premier *bien portant imaginaire* qu'il ait jamais rencontré, est un heureux imaginaire très-heureux, très-aimable, et n'en est pas plus présomptueux. Au contraire, un homme rempli d'orgueil et de présomption pourrait bien être aussi malheureux en idée qu'en réalité, et peut-être même est-ce sous ce rapport qu'il faudrait montrer ce caractère au théâtre, parce qu'on l'offrirait ainsi toujours en contraste avec lui-même et avec les circonstances, ce qui en ferait ressortir naturellement tous les inconvéniens et tout le ridicule.

(1) *Les Châteaux en Espagne.* (Note de Grimm.)

L'Embarras du Choix, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois au Théâtre Italien, le 10 décembre dernier, est de M. de La Cha-beaussière, l'auteur des *Maris Corrigés*, etc. La musique est de M. Le Fèvre, et c'est sa première composition.

Le principal but que s'est proposé M. de La Cha-beaussière a été de célébrer deux talens précieux à ce Théâtre, celui de madame Dugazon et celui de mademoiselle Renaud, en les mettant adroitement en opposition dans le même ouvrage.

La pièce a été écoutée jusqu'à la fin sans murmures ; le plaisir qu'on trouvait à suivre cette espèce de lutte entre deux talens si différens, mais également chers au public, a fait pardonner les longueurs qui se trouvent dans la première partie de cet ouvrage ; on a été moins indulgent pour la seconde, le dénouement a paru trop commun, trop usé ; il répond mal, d'ailleurs, au titre de la pièce.

Quant à la musique, on l'a trouvée en général d'un style assez pur, assez soigné, mais remplie de réminiscences, ou du moins d'imitations beaucoup trop marquées.

Le 20 décembre, on a donné sur ce même Théâtre la première représentation d'*Inès et Léonore*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Gauthier, c'est son premier ouvrage ; la musique est de M. Breval, et c'est aussi, je crois, sa première composition dramatique.

Cet ouvrage a eu du succès, mais non pas tout-à-fait celui que le genre et le mouvement de l'intrigue pouvaient en faire espérer ; quelques situations assez co-

miques n'ont pu racheter toujours ni l'in vraisemblance, ni la répétition des moyens qui les amènent. On a trouvé le rôle d'Inès presque aussi froid qu'il est gratuitement odieux ; il eût intéressé davantage si sa haine, sa jalousie pour sa sœur avaient été fondées sur des motifs plus dramatiques que l'envie vague de nuire. D. Père se laisse prévenir trop facilement, surtout contre une fille qui possédait auparavant toute sa confiance. Ce sont ces défauts qui ont nui essentiellement au succès de cet ouvrage, rempli d'ailleurs de détails intéressans.

La musique fait honneur à M. Breval, déjà fort connu dans nos concerts comme un excellent exécutant ; elle annonce de bonnes études, de la méthode et du goût ; mais on y remarque peu d'idées, peu d'invention.

FÉVRIER.

Paris, février 1789.

Le lundi, 26 janvier, on a fait l'ouverture du nouveau *Théâtre de Monsieur*. Ce prince a voulu jouir du même droit que le frère de Louis XIV, celui d'avoir une troupe de comédiens sous son nom, ayant lu dans la hiérarchie dramatique le rang et les privilèges des Théâtres royaux. Les Comédiens français, les Italiens et l'Opéra se sont opposés autant qu'ils l'ont pu à l'établissement d'une troupe dont il ne leur sera plus permis de dédaigner les succès comme au-dessous de leurs talens, quelque jalousie que leur ait inspirée souvent la vogue de quelques-uns de nos Théâtres forains ; le Gouvernement a dérogé au privilège exclusif que prétendaient les

trois grands Théâtres, pour anéantir un monopole aussi contraire à nos plaisirs qu'à l'avancement de l'art. Ce nouveau spectacle embrasse trois genres, la Comédie française, l'Opéra-buffa italien, et les Opéras bouffons traduits et parodiés en français. Il est probable que de long-temps les entrepreneurs du nouvel établissement ne tireront pas un grand parti de la première partie de leur privilège ; il leur sera très-difficile de se procurer de bons acteurs, puisque le Théâtre même de la Nation, dont le répertoire est si riche, ne peut parvenir à réparer les pertes qu'il a faites depuis quelques années ; celle des Clairon, des Duménil, des Le Kain, des Brizard, a réduit les gens d'un goût exercé à préférer de lire nos chefs-d'œuvre tragiques à les voir représenter, et les talens aimables de Molé et de mademoiselle Contat n'empêchent pas de regretter dans la comédie ceux qui lui ont été enlevés successivement depuis la même époque. Un autre obstacle qui doit nuire encore plus essentiellement au succès de la troupe française du Théâtre de Monsieur, c'est la disette des bons ouvrages ; ces acteurs ne peuvent jouer aucune des pièces de l'ancien répertoire de la Comédie Française ; il ne leur est permis de représenter que des ouvrages nouveaux, et le compte que nous avons l'honneur de vous rendre de ceux que l'on donne sur les autres Théâtres prouve trop souvent que si la scène manque de bons comédiens, les bons auteurs y sont tout aussi rares. La fin de ce siècle offre sous ces deux rapports une pénurie qui pourrait être plus qu'affligeante, si l'on ne savait pas que le sol des beaux-arts, comme tous les autres, est sujet à éprouver ces variations, ces repos périodiques dont la nature semble avoir besoin pour réparer les principes de sa

fécondité. Nous éprouvons un moment de disette ; mais le pays qui a produit les Molière, les Corneille, les Racine, les Voltaire, subsiste encore ; les modèles que nous ont laissés ces grands hommes sont toujours l'objet de notre admiration, et surtout la règle de notre goût. Les causes secondaires qui ont éteint le génie des siècles de Périclès, d'Auguste et des Médicis, ne peuvent enlever à la France cette partie des beaux-arts qui a fait si long-temps sa gloire ; un hasard heureux, et que tout nous permet d'espérer, peut rendre incessamment à notre Théâtre l'éclat que nous regrettons ; peut-être au moment même où nous écrivons ces lignes, quelque jeune homme, doué du feu qui anima nos grands maîtres, essaie en silence de marcher sur leurs traces, et se prépare à nous consoler de leur perte. En attendant, revenons modestement au nouveau Théâtre.

Le Bouquet du Sentiment, tombé à la première représentation, et *l'Oncle et le Neveu*, autre comédie française en trois actes que l'on a été obligé de resserrer en un, ne sont guère propres à soutenir les espérances qu'on avait conçues de la rivalité de cette nouvelle troupe française.

Le premier essai des Bouffons Italiens attachés à ce même spectacle a été plus heureux : ce genre, vainement essayé à deux reprises, paraît devoir obtenir enfin le succès dont il a joui sur tous les Théâtres de l'Europe, et qu'il aurait obtenu plus tôt à Paris, si la vanité française n'avait pas eu d'abord la prétention d'une musique nationale, si ensuite les disputes des Gluckistes et des Piccinistes, qui succédèrent à cette première prétention, n'avaient pas fait renvoyer avec tant de précipitation la troupe des Bouffons qui avait accompagné

Piccini en France. Mais, quoique les ridicules préjugés en musique du peuple le moins chantant de l'Europe, quoique la guerre que se firent ensuite nos gens de lettres et que fomentaient nos compositeurs, aient empêché à deux reprises les Bouffons de réussir à Paris, il n'en est pas moins vrai que nous devons à ces deux essais, aux disputes même qu'ils ont occasionées, la révolution musicale qui s'est opérée en France et les progrès que nous avons faits dans un art dont nous ne soupçonnions ni les moyens ni les effets, lorsqu'on entendit pour la première fois, il y a trente ans, de la musique italienne sur le Théâtre de l'Opéra-Comique : nous n'avions alors aucune idée de cette musique si animée et si piquante, si variée dans ses formes, où l'art semble se jouer des difficultés pour rendre toutes les finesses de l'expression, pour soutenir le charme de la mélodie, de toute la richesse des accompagnemens les plus purs et les plus savans; la méthode des premiers chanteurs italiens ne nous étonna pas moins que les chefs-d'œuvre de Pergolèse. Ce fut à cette époque seulement que ceux qu'un orgueil national mal entendu n'avait pas prévenus sans retour, commencèrent à soupçonner que les Français n'avaient pas la musique par excellence, ni même la meilleure manière de l'exécuter. Les premiers Bouffons n'en furent pas moins persécutés par les partisans de Lulli et de Rameau, que le danger commun avait réunis; ils forcèrent ces dangereux rivaux à quitter la France : mais le grand coup était porté; on avait comparé la musique italienne à la nôtre, et la comparaison qui rectifie si souvent, par le témoignage irrésistible des sens, l'erreur ou les préventions de l'esprit, prépara dès-lors la révolution musicale que nous

avons vue s'opérer de nos jours. D'abord quelques auteurs revêtirent de paroles françaises ces airs divins que les Italiens seuls étaient en possession de faire entendre à l'Europe; ces sortes de traductions musicales et le succès qu'elles eurent engagèrent des compositeurs nationaux et étrangers à composer de la musique plus ou moins dans le genre italien sur des poèmes français. C'est donc toujours aux premiers Bouffons venus à Paris que la France et l'Europe doivent l'idée de notre Opéra-Comique et tous les ouvrages charmans dont Philidor, Grétry, Duni, Monsigny ont enrichi ce Théâtre. La musique française n'eut presque plus d'autre asile que le grand Opéra; il semblait que l'on crût qu'il était de la dignité et de la nation et de l'Académie royale de Musique d'y conserver religieusement le respect de cette antique psalmodie. On ne négligea rien pour en défendre l'entrée aux accords de l'Italie; mais Gluck parut et viola ce dernier refuge de notre barbarie musicale: les efforts des Lullistes, des Ramistes ne purent balancer le succès d'*Iphigénie*, d'*Orphée* et d'*Alceste*, et ces compositions, participant plus ou moins de la musique italienne, firent proscrire à jamais les opéra purement français que l'on voulut en vain leur faire succéder. Mais, quoique réduits au silence, les partisans de notre ancienne musique n'avaient point oublié que c'était à l'aide de la musique italienne, en se rapprochant du moins le plus qu'il avait pu de ses procédés, que Gluck était venu à bout de créer un nouveau genre d'opéra, et, comme dans les affaires de goût, ainsi que dans toutes les autres, il faut se venger et surtout avoir un parti, celui de la musique française, qui retrouvait encore dans les compositions de Gluck des traces précieuses de

ses vieilles amours, ne tarda pas à se réunir sous sa bannière, contre celle du plus grand maître de l'Italie, qui venait nous apporter de nouvelles jouissances et tous les secrets de son art. Ce fut là sans doute la véritable cause de la guerre de musique que l'on vit s'élever en France à l'arrivée de Piccini. Quelque importance que mirent à une dispute si ridicule des gens de lettres très-distingués, ils ne vinrent pas à bout de faire proscrire au Théâtre de l'Opéra les chefs-d'œuvre de Piccini : le charme si attachant, si sensible d'une musique faite sur des poèmes français, et continuellement adaptée au sentiment des paroles et des situations, garantit *Roland*, *Atys*, *Iphigénie en Tauride*, des efforts d'une cabale qui, malgré toute sa constance et toute son adresse, ne pouvait en imposer ni à nos oreilles ni à nos cœurs. Il n'en fut pas de même de la troupe de Bouffons qui avait suivi ce grand compositeur à Paris; il y avait si peu de spectateurs qui entendissent leur langue, qu'on ne pouvait apprécier généralement ni l'esprit ni la justesse de l'expression; leur jeu parut trop étrange, et leur manière de chanter arma contre eux jusqu'aux chanteurs de notre Opéra, auxquels on les opposait en les faisant jouer sur le même Théâtre; cette seconde troupe fut encore obligée de repasser les monts. Mais, Piccini fixé en France, Sacchini vint seconder ses efforts, et les divers chefs-d'œuvre de ces deux grands maîtres, chantés tous les jours sur notre scène lyrique, répétés dans tous nos concerts, accoutumèrent nos oreilles, celui de nos sens qui est peut-être le plus esclave de l'habitude, à ne plus entendre et à ne plus aimer que la musique italienne, tant il est vrai que, dans les arts comme dans toutes les institutions humaines, le temps et la raison

entraînent à la longue tous les esprits, et détruisent tôt ou tard les préjugés et les préventions les plus opiniâtres. C'est ce que viennent de justifier les premières représentations de l'opéra *delle Vicende amorose*, dont la musique (de Tritta) a été vivement applaudie, quoique le poème en ait paru détestable.

L'Opéra-Comique français attaché à ce spectacle a eu un succès encore plus complet. Le premier opéra parodié de l'italien qu'on y a donné est *le Marquis Tulipano*, musique du célèbre Paësiello; cette composition, pleine de verve, d'originalité, qui offre à chaque instant une variété de motifs et les tournures les plus élégantes d'un chant toujours soutenu par les accompagnemens les plus brillans et les plus pittoresques, a été reçue avec transport. La marche du poème, dégagée de plusieurs rôles accessoires qui sont dans l'original, se trouve plus près de cette simplicité d'action que nous regardons comme une des premières convenances dramatiques; le dialogue n'en est pas fort spirituel, mais parlé, débité rapidement, il n'a pas du moins l'inconvénient de l'ennuyeux récitatif. Pour avoir tout le succès que mérite une musique si délicieuse, il ne lui manque que d'avoir été faite sur un poème d'un intérêt plus vrai, d'un comique plus analogue à nos mœurs. Le défaut d'un mérite si essentiel pour réussir sur nos Théâtres n'a pas empêché jusqu'ici que toutes les représentations du *Marquis Tulipano* n'aient été fort suivies.

La Feinte Jardinière, musique d'Anfossi, n'eut qu'un succès médiocre lorsque les derniers Bouffons la donnèrent en italien; cette composition parut manquer de la variété, de l'originalité qui caractérisent les ouvrages des grands maîtres italiens; on trouva que, sans les avoir

copiés, Anfossi rappelait au moins la manière de plusieurs de ces maîtres, et n'en avait pas une qui lui appartînt. Les chanteurs français qui viennent d'exécuter cet ouvrage parodié n'étaient guère propres à dissimuler un pareil défaut, et l'on a trouvé le fonds du drame triste et languissant.

Mon Arrivée à la Ville.

Chanson, par M. Collin-d'Harleville.

C'est donc ici qu'elle demeure !
Après quatre ans je vais la voir !
Je crains que d'aise elle ne meure
Dès qu'elle va m'apercevoir.
Ah ! qu'elle doit être embellie
Depuis que nous sommes absens :
Elle était déjà si jolie,
Et n'avait encor que douze ans.

On ouvre ; c'est elle, je gage.
Eh ! bonjour donc, c'est pourtant moi
Qui viens exprès de mon village
Pour te voir. Mais, est-ce bien toi ?
Voyons un peu que je te mire.
Je t'ai vu mille appas naissans :
Combien de nouveaux j'en admire
Que tu n'avais pas à douze ans !

Tu boudes, c'est que je tutoie ;
Pardon, c'est l'usage chez nous ;
Et puis dans l'excès de ma joie....
Mais je vais te parler par vous.
Auriez-vous perdu la parole ?
Dites ? Le fâcheux contre-temps !
Votre babil était si drôle
Lorsque vous n'aviez que douze ans !

Faites-moi signe, au moins, de grace,
 Par un souris, par un regard...
 Eh quoi ! froide comme de glace !
 Me tromperais-je, par hasard ?
 Voyons... Mais plus je l'examine,
 Voilà ses yeux, voilà ses dents,
 Voilà cette friponne mine
 Qui me ravissait à douze ans.

Ne vous nommez-vous pas Claudine ?
 Ne m'appelé-je pas Colin ?
 Alors vous étiez si badine ;
 Je suis toujours un peu malin.
 On nous voyait sur la fougère
 Jouer tous deux en vrais enfans.
 Ne vous souvient-il plus, ma chère,
 Que jadis vous eûtes douze ans ?

Mais enfin il faut que j'éclate :
 Jamais vous ne me reverrez ;
 Allez, vous n'êtes qu'une ingrante,
 Mais vous vous en repentirez.
 C'est fort mal, étant du village,
 De mépriser les paysans....
 Eh ! bonsoir... C'est pourtant dommage !
 Que n'a-t-elle encor ses douze ans !

Inscription d'une statue de Pygmalion (1).

L'Amour seul peut attendrir la beauté.
 Aux vœux de ce mortel le marbre se remue ;
 Mais Plutus si vanté
 Dans les bras de Crésus ne met qu'une statue.

(1) C'est à peu près la seule pièce qui mérite d'être citée d'un recueil de vers, intitulé *les Soupers du Jeudi*, ou *Étrennes à ces Damos pour l'année 1789*. Un vol. in-16. (*Note de Grimm.*)

Épigramme par M. le chevalier de La Poujade.

Maître Glossard tant babille , babille ,
 Qu'en l'écoutant chacun bâille et s'endort ;
 Maître Glossard tant crie et s'égosille ,
 Que pour dormir feriez un vain effort.
 Or, de par Dieu , mons Glossard , je vous prie ;
 Si le voulez , parlez jusques au soir ,
 Mais de dormir ne nous donnez l'envie ,
 Ou de dormir laissez-nous le pouvoir.

A la petite fête donnée par M. le duc de Nivernois au prince Henri, ce qu'il y eut de plus intéressant, ce fut un proverbe en musique dont le mot est, *une Hirondelle ne fait pas le printemps*. Les paroles et la musique sont de M. le duc de Nivernois; en voici le sujet en deux mots :

Un bon fermier, Mathurin, servit autrefois dans les dragons. Se voyant entouré un jour de sept hussards noirs contre lesquels il se défendait courageusement, le prince qui leur commandait, touché de sa bravoure, lui sauva la vie, et, après l'avoir fait guérir de ses blessures, le renvoya dans sa patrie comblé de bienfaits, et lui promit de marier sa fille au premier voyage qu'il ferait en France. C'est l'arrivée de ce prince que l'on attend pour célébrer les noces de Lise avec le jeune Colin. La bonne Gertrude raconte à sa fille le trait que nous venons de rapporter : Si tous les princes, dit Lise, étaient comme celui-là, maman ! — Ah dame, répond Gertrude, *une Hirondelle ne fait pas le printemps*. — Lise : Vous qui le connaissez, papa, dites-nous-en quelque chose. — Mathurin : Je vais vous faire son portrait, c'est l'ouvrage

du vieux seigneur d'ici qui a été autrefois dans le pays du prince, et qui, depuis ce temps-là, lui est attaché, attaché de cœur; tiens, Lise, comme le baron de la chaussée d'Antin (1). Écoutez, mes enfans..... — Lise et Gertrude écoutent de toutes leurs oreilles, et Mathurin chante l'ariette suivante :

Il n'est pas de grande taille,
 Mais voyez-le à la bataille,
 Il n'est géant qui le vaille,
 Il fêraille, il travaille,
 Il est maître passé dans l'art
 De Condé, Turenne et César.
 A-t-il mis
 Ses ennemis
 En déroute,
 C'est son cœur qu'il écoute.
 Il ajoute
 A ses talens la bonté,
 A sa valeur l'humanité,
 L'aménité.
 Partout on l'aime,
 Partout de même.
 Qu'il serve de modèle aux rois.
 Heureux qui vivra sous ses lois !
 Il unit à la grandeur
 Tant de candeur,
 Tant de douceur,
 Un si bon cœur !
 Partout on l'aime,
 Partout de même.
 Qu'il serve de modèle aux rois.
 Heureux qui vivra sous ses lois !

Pour faire concevoir le charme de ce joli petit ouvrage

(1) M. le baron de Grimm. (*Note de la première édition.*)

il faudrait l'avoir vu représenté avec tout l'intérêt qu'inspiraient la présence du prince et celle de l'auteur. Ce dernier a paru lui-même à la fin de la représentation, et, les lunettes sur le nez, il n'en a pas eu moins de grace à chanter les couplets que voici :

Faites grace à mon plat proverbe,
O vous qui ressemblez aux Dieux !
Ils ont même soins, mêmes yeux
Pour le platane et le brin d'herbe.

Si le public a pu se plaire
Aux chants dont vous étiez l'objet,
C'est qu'en s'attachant au sujet
Il pardonnait à la manière.

Le sentiment seul apprécie
Une offrande qui vient du cœur,
Et pour obtenir ce bonheur
J'ai bien choisi la compagnie.

C'était toute la France.

*Lettre de M. le comte de Mirabeau, datée d'Aix en
Provence, le 2 février 1789.*

« Comment voulez-vous, mon cher Combs (1), que je désavoue un livre que je ne connais pas, et dont je sais à peine le titre? Il fallait donc me l'envoyer, si mes amis jugeaient si urgent que je le désavouasse. Je vous donne ma parole qu'il n'y en a pas un exemplaire dans Aix, et que je n'ai pas un moyen humain d'en faire une analyse raisonnée qui prouve que l'ouvrage n'est pas de moi. Il

(1) Son secrétaire. (*Note de Grimm.*)

est bien clair cependant au premier aperçu que, si le prince Henri est très-maltraité dans cet écrit, on ne peut pas avec bon sens l'attribuer à l'écrivain qui a fait de ce prince un très-grand éloge dans la *Lettre à Frédéric-Guillaume*. Que croira-t-on, un écrit avoué et qui porte mon nom, ou un livre anonyme et dont l'inscription même est, *Ouvrage Posthume*? Je n'entends pas ce délire.

« Dans cette circonstance, je ne puis rien de plus que de vous autoriser, comme je le fais par cette lettre, à publier sous mon nom, partout où vous le pourrez, le désaveu d'un ouvrage que je tiens sûrement pour répréhensible, puisque les gens que j'aime et j'estime le plus le condamnent, et ont un vif chagrin qu'il me soit attribué. Entendez-vous de la rédaction de ce désaveu avec M. Panchaud, M. Dupont et M. le marquis de Casaux, que je supplie de la surveiller, puisqu'ils ont sur moi l'avantage de connaître l'ouvrage, et qu'ils ont la bonté d'être si inquiets de l'imputation qui m'en est faite; elle ne peut avoir quelque conséquence qu'autant qu'il est évident que le fonds de cet ouvrage est de moi, et cela est possible, puisque les lettres que j'ai écrites de Prusse à Paris ont passé par plusieurs cascades, dans plusieurs mains. Mes amis et les ministres n'en ont certainement pas abusé; mais ces derniers peuvent-ils répondre de leurs subalternes? Il me semble qu'il y a une manière bien simple, même pour les gens les plus partiaux, de s'assurer que la publication de cet ouvrage n'est pas mon fait, lors même que l'ouvrage paraîtrait évidemment de moi. Or je ne puis être comptable que de la publication, car j'ai certainement pu et dû écrire de Berlin au ministre ce que je croyais vrai. Y a-t-il des

lacunes dans l'ouvrage? Les réponses à mes lettres y sont-elles? Y trouve-t-on les lettres auxquelles je réponds? Alors on peut soutenir que l'ouvrage a été communiqué par moi, et la méchanceté doit tirer un grand parti de cette probabilité, quoique la supposition du vol soit au moins aussi vraisemblable. Mais si ce que moi seul ai pu communiquer n'est pas dans cet ouvrage, et si les matériaux en ont été évidemment entre plusieurs mains, peut-on équitablement m'en imputer la publication? Dans un cas il est donc incertain que je sois coupable, et dans l'autre il est certain que je ne le suis pas; comment dans une telle alternative pourrait-on avec quelque candeur balancer sur le tout? Il m'est impossible de partager vos inquiétudes: on ne peut me poursuivre qu'en prouvant matériellement que je suis l'auteur et le publieur de cet ouvrage, et l'on ne prouve pas ce qui n'est pas. Que M. Séguier fasse brûler le livre, cela me paraît tout simple; que le roi le lui ait dénoncé, il est évident qu'il devait cette satisfaction au corps diplomatique; mais qu'on m'en poursuive pour l'auteur, ce serait une iniquité qu'assurément je poursuivrais à mon tour (1); je ne le crains point, elle est trop grossière. Il est trop évident que ceux qui ne me veulent point dans l'Assemblée nationale ont ourdi cette trame, et c'est en les laissant s'enlacer dans leurs noires machinations que je déjouerai leur haine.

« Faites de tout ceci l'usage que vous voudrez.

(1) C'est, disent aujourd'hui de mauvais plaisans, le sieur Caron de Beaumarchais que M. de Mirabeau prétend poursuivre comme l'éditeur perfide de sa Correspondance de Jockey diplomatique. En effet, M. de Beaumarchais ne s'est-il pas déjà rendu coupable d'un délit de ce genre, en imprimant le libelle posthume de M. de Voltaire contre le feu roi de Prusse, etc., etc.

(Note de Grimm.)

« Qu'est - ce que l'accident personnel dont vous me parlez? J'écris pour vos affaires aujourd'hui. »

Le mercredi 14 janvier, on a donné sur le Théâtre Italien la première représentation des *Deux petits Savoyards*, comédie en prose et en un acte, mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Marsollier des Vivetières, l'auteur de *Nina*, la musique de M. le chevalier Dalayrac.

J'estime plus ces honnêtes enfans
Qui de Savoie arrivent tous les ans,
Et dont la main légèrement essuie
— Ces longs canaux engorgés par la suie.....

C'est ainsi, c'est avec cette grace qui ne l'abandonnait jamais, même en parlant des choses qui en paraissent le moins susceptibles, que M. de Voltaire a désigné dans son *Pauvre Diable* les héros de la pièce nouvelle.

Un joli vaudeville termine ce petit drame d'un genre et d'un intérêt aussi neuf qu'attachant. Voici le dernier couplet que le public a fait répéter avec beaucoup d'applaudissemens :

Les Deux Savoyards; quel ouvrage!
Comment traiter ce sujet-là?
Messieurs, prononcez sur cela.
Nous attendons votre suffrage.
Si vous l'accordez, on sent bien
Que votre indulgence en est cause.
Voilà pourtant, voilà comme d'un rien
Vous pouvez faire quelque chose.

Le prodigieux succès de ce charmant petit ouvrage est dû essentiellement à une suite de tableaux singuliers,

mais qui respirent le plus heureux mélange d'intérêt et de gaieté. Les rôles des deux petits Savoyards, dont les détails sont pleins de finesse et de vivacité, ont été rendus avec la grace la plus piquante par madame Saint-Aubin et mademoiselle Renaud la cadette. La musique a fait plaisir; l'auteur a saisi souvent le caractère original et naïf des chants que nous font entendre nos Savoyards, et leur a su prêter quelquefois l'expression la plus vive et la plus vraie.

Comment se défendre de parler d'une tracasserie qui a presque fait diversion, du moins pendant deux fois vingt-quatre heures, aux grandes querelles sur les privilèges, sur le tiers, sur le quart? Il y avait fort long-temps que madame la comtesse de Brionne n'avait été invitée par billet au Palais-Royal. Surprise de recevoir de madame de Reuilly, dame d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, un billet écrit avec toute la sécheresse du protocole (1) établi entre les princesses du sang et les femmes de qualité, elle crut apparemment pouvoir lui donner une leçon. Madame de Reuilly est la nièce de sa meilleure amie, madame de Blot, et a été pour ainsi dire élevée sous ses yeux; dans un moment d'humeur elle dicta donc la réponse suivante, où l'on reconnaîtra sans doute difficilement la mesure et la grace qui distinguent habituellement l'esprit et le ton de madame de Brionne.

« J'ai l'honneur de vous envoyer, Madame, un billet dont la destination me paraît pour madame de Brienne (2);

(1) Le protocole des princes est : « Monseigneur... vous prie de vouloir bien venir souper tel jour. » Celui de Sa Majesté : « Le roi vous invite à venir, etc.

(Note de Grimm.)

(2) Fille de M. Fizeau de Clémont, riche financier. (Note de Grimm.)

le style de cette invitation semble en effet devoir la conduire vers le tiers; et ce qu'il y a de certain, c'est que je ne suppose pas qu'il soit dicté pour moi. Recevez, Madame, je vous prie, l'expression de tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être très-sincèrement votre très-humble et très-obéissante servante.

« DE ROHAN, comtesse de Brionne. »

Madame de Reuilly n'a pas cru devoir se dispenser de montrer ce billet à madame la duchesse d'Orléans; on l'a trouvé trop curieux pour ne pas le publier, et le jour du souper, où il y avait cent cinquante personnes, M. le duc d'Orléans s'est diverti à le faire coller sur la glace de la cheminée, et à en laisser prendre copie à qui l'a voulu; tout Paris en a été inondé le lendemain. Nous n'avons pas cru qu'il nous fût permis de vous laisser ignorer une production qui a obtenu une si grande célébrité. Madame de Brionne ne pardonnera jamais à madame de Reuilly, et lui pardonnera d'autant moins qu'elle ne peut se consoler, et surtout dans la circonstance présente, d'avoir laissé échapper une phrase qui semble avoir une intention si désobligeante pour madame de Brionne.

On ne paraît occupé dans ce moment qu'à prévenir les vœux du Parlement pour la liberté de la presse; le billet de madame de Brionne s'est vendu publiquement un sou au Palais-Royal; on a vendu pour le même prix les deux billets suivans de M. Cérutti et de M. le comte de Lauraguais.

Lettre de M. Cérutti à M. le comte de Lauraguais.

Ce 28 janvier 1789, huit heures du soir.

J'ai à consulter l'illustre Bénédictin sur un mémoire

dont il est en partie la cause; s'il peut venir déjeuner chez moi demain matin, il trouvera une tasse de chocolat, ou de café, des pommes cuites, car je me souviens que son éloquence se ranime après chaque pomme, et qu'il dispute alors avec une voix nouvelle. Enfin, grâce à Dieu, les lettres de convocation partent; que le ciel réunisse les esprits pour la patrie! ce vœu-là part d'un cœur célestin.

Réponse de M. le comte de Lauraguais à M. Cérutti.

28 janvier, neuf heures du soir.

Si j'étais Jésuite, monsieur, et Jésuite italien, ce qui sans doute est la perfection pour un Jésuite et pour un Italien, je pourrais admirer, comme vous, qu'un bourgeois de Genève, après avoir contribué à rendre sa patrie esclave, parvienne à régner en France; mais je suis Français et point Jésuite, comme vous voyez; ainsi nous pourrons écrire l'un contre l'autre, mais je n'aurai plus l'honneur de vous voir.

La publication de ces deux billets a donné lieu à une brochure intitulée : *Lettre de M. Cérutti à madame de... au sujet de deux billets ridicules que M. de Lauraguais a fait courir et imprimer*; avec cette épigraphe :

Quantum mutatus ab illo!

VIRG.

Après s'être plaint à son amie des infidélités épistolaires, des perfidies confidentielles qui deviennent si fort à la mode, M. Cérutti s'attaque plus particulièrement à celle qu'il vient d'éprouver de la part de M. le comte de Lauraguais, et se permet de peindre cet original sans copie des couleurs les plus vives et les plus vraies. « Je

n'ai jamais recherché, dit-il, la confiance de M. de Lauraguais ; mais il va l'offrant à tout le monde, il la promène de porte en porte, méditant ses idées dans les rues, les combinant sur les escaliers, les débitant dès l'antichambre, qu'on l'écoute ou non ; n'écoutant jamais lui-même la pensée d'autrui, ou l'interprétant à sa manière... Ses conversations et ses écrits roulent sur deux pivots, la plaisanterie entortillée et l'injure ouverte : il tourne sans cesse autour d'une facétie ou d'une querelle ; enfin son éloquence a pour ainsi dire deux visages : on croit voir dans l'un un bouffon et dans l'autre un conspirateur ; les deux, vus de profil, composent la figure la plus folle du monde... Celui qui dans la préface de *Jocaste* trouvait que Corneille et Voltaire n'entendaient pas l'art tragique, trouvera-t-il que M. Necker ou Pitt entendent les finances ? La place qu'ils occupent lui était due ; il me rappelle ce maçon qui, pour se venger d'un architecte qu'on lui avait préféré, démolissait pendant la nuit l'ouvrage du jour... Il fait fort bien de se déclarer Français, car en le voyant on ne sait de quel pays il sort, et en l'écoutant on ne sait quelle langue il parle... Nous pourrions écrire l'un contre l'autre, me dit-il ; j'attendrai pour me disputer avec lui qu'il se rende intelligible, je ne me bats point dans les ténèbres... Sans le nommer, je l'aurais comparé à un château de ma connaissance qui a autant de fenêtres que l'année a de jours, et pas une chambre bien éclairée, etc. »

Quelque fréquentes que soient depuis quelque temps les séances publiques de l'Académie Française, elles n'en sont pas moins suivies ; par l'affluence de monde qu'elles attirent communément l'on peut juger de celle qu'il y

eut à la dernière (le 29 décembre dernier) pour la réception de M. le chevalier de Boufflers. M. le comte d'Oëls (1) l'honora de sa présence.

Le discours du récipiendaire est partagé en trois parties absolument distinctes : la première est l'éloge de l'Académicien qu'il a remplacé, M. de Montazet, archevêque de Lyon ; la seconde, une dissertation sur la clarté du style ; la troisième, une harangue sur les états-généraux. On a trouvé dans la première partie des détails un peu longs, quelquefois même un peu pénibles ; dans la seconde, des idées très-fines, très-ingénieuses ; dans la dernière, de grandes pensées et de grandes images. Nous allons rapporter ici quelques traits des deux derniers morceaux.

« Pourquoi tant d'auteurs semblent-ils craindre d'écrire ce qu'ils pensent et de se montrer tels qu'ils sont ? Est-ce, comme Jupiter, pour ménager des yeux trop délicats ? Est-ce, comme Protée, pour échapper à des regards trop curieux ? Ne permettent-ils pas de les suivre, dans la crainte qu'on ne les atteigne ? Ignorent-ils que les élans du génie ne doivent se mesurer que par les pas qu'il fait faire à la raison ?

« Souvent la vérité aperçue de trop loin ne présente à l'esprit qu'une idée vague et confuse qui n'attire ni son attention ni sa confiance ; souvent l'erreur offre un ensemble plus remarquable et des traits mieux caractérisés. La première est comme une terre éloignée qui, dans les vapeurs de l'horizon, s'est montrée au navigateur sous l'apparence d'un nuage. La seconde est comme un nuage qui s'est montré sous la figure d'une terre éloignée ; chaque regard voit celle-ci abandonner sa première

(1) Le prince Henri de Prusse.

forme, chaque regard ajoute à l'autre un nouveau degré de consistance et de réalité. Ainsi la vérité se confirme, et l'erreur se dissipe à la réflexion; ainsi, dans le style même où cette réflexion répandrait toute sa lumière, la vérité trouverait sa preuve et l'erreur sa réfutation. »

C'est aux représentans de la nation que s'adresse l'orateur :

« Ah! qui que vous soyez qui devez remplir un aussi auguste ministère, connaissez le devoir sacré qu'il vous impose! Ce devoir, c'est la vérité; le règne de l'exagération est fini, elle disparaît devant la grandeur des choses qui se préparent. Vous ne parlerez point à ces flottantes multitudes d'Athènes et de Rome, toujours prêtes à changer d'avis à la voix d'un orateur, machinalement soumises à l'impulsion de ses mouvemens, et plus dociles à la véhémence qu'à la raison. C'est l'élite imposante d'un des peuples les plus nombreux et les plus spirituels de l'univers qui vous entendra dans le plus éclairé des siècles, et la raison de plusieurs milliers d'hommes sera comme déposée dans chacun des hommes qui vous écouteront. Les fastes de l'univers n'offrent point d'exemple d'un pareil auditoire. Et quel audacieux concevrait le projet de le séduire ou de le subjuguier? Non, non; et les expressions emphatiques, et les tours adroits, et l'insidieuse finesse, et la vaine hyperbole, et les mouvemens impétueux, toutes ces armes enfin, si souvent utiles au mensonge, offenseraient la sainteté du lieu. Là, tout appareil serait vain, tout prestige serait découvert, tout artifice confondu...

« Rappelons-nous dans ces grandes circonstances la savante fiction du phénix, que le prodige de la renaissance affranchit de la condition mortelle, et qu'il soit

l'emblème de la plus belle et de la plus durable de toutes les monarchies, prête à se régénérer. Lorsque cet oiseau favorisé du ciel est averti, par ses forces déchues et par ses ailes moins légères, que le cours de ses destins est prêt à s'arrêter, ce n'est point aux flammes des incendies, ce n'est point aux tourbillons des volcans, qu'il épure les principes de son existence; mais il s'élève au-dessus des vapeurs de cette sphère tumultueuse, au-dessus de la région des vents et du tonnerre, et c'est dans le séjour du calme et de la sérénité, c'est aux rayons les plus clairs de l'astre du jour qu'il allume ce bûcher mystérieux, où il prend un nouvel être. »

La réponse que M. de Saint-Lambert a faite à ce discours, en sa qualité de directeur de l'Académie, a paru surtout avoir le mérite de louer et d'apprécier avec autant de grace que de justesse le caractère qui distingue les productions de M. le chevalier de Boufflers. « Les travaux de nos séances, lui dit-il, ont été plus d'une fois interrompus par le plaisir de répéter vos vers..... La finesse de l'esprit, l'enjouement, je ne sais quoi de hardi qui ne l'est point trop, des traits qui excitent la surprise et ne paraissent pas extraordinaires, le talent de saisir dans les circonstances et le moment ce qu'il y a de plus piquant et de plus agréable; voilà, Monsieur, le caractère de vos pièces fugitives; elles ne rappellent aucun des modèles, et les égalent sans leur ressembler, etc. »

Le nouvel Académicien a lu ensuite quelques observations sur les mœurs du pays dont il est gouverneur; la peinture qu'il en a faite est si douce et si intéressante, qu'il est difficile de ne pas soupçonner que l'imagination de l'observateur a fort embelli ses modèles : ce peuple si noir, grace à ses pinceaux, devient plus blanc que la

neige. On est tenté d'oublier un moment que des hommes qui vendent leurs semblables ne valent pas mieux au moins que ceux qui les achètent, et des rives du Sénégal on se croit transporté au milieu des bergers de l'Arcadie ou sur les bords rians du Lignon; c'est une véritable églogue nègre.

M. le chevalier de Florian a terminé la séance par la lecture de quelques fables, qui ont été fort applaudies; elles ont un caractère de simplesse et de naïveté qui leur est propre, et que la manière de réciter de l'auteur rend plus piquant encore. On a distingué celle du *Roi et les deux Bergers*; le premier de ces bergers se tourmente infiniment, et ses moutons n'en sont pas mieux; l'autre semble se donner beaucoup moins de peine, et son troupeau paraît dans l'état le plus florissant. Le monarque en témoigne sa surprise à ce dernier, qui lui répond :

Tout mon secret consiste à choisir de bons chiens.

Qu'est-ce que le Tiers-État? brochure in-8°.

C'est un des ouvrages les plus vigoureux qui aient encore paru sur les affaires du temps; il est de M. l'abbé Sieyès, grand-vicaire de Chartres. Le plan en est simple; voici les trois questions qu'on y discute : Qu'est-ce que le Tiers-État? *Tout*. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? *Rien*. Que demande-t-il à y devenir? *Quelque chose*.

Couplets à M. l'abbé Barthélemy, faits à un souper par madame la baronne de Staël.

Air : *Avec les jeux dans le village.*

Dans les champs heureux de la Grèce,
Vous qui savez nous transporter,

Aux vains essais de ma jeunesse
 Votre esprit doit-il s'arrêter?
 Est-elle à vos yeux une excuse?
 Est-ce à vous de compter les ans?
 Tributaires de votre Muse,
 Tous les siècles vous sont présents. (bis.)

Si vous avez de l'indulgence
 Pour un sexe souvent flatté,
 Craignez que Sapho ne s'offense
 De ce mouvement de bonté.
 Je ne sais si nous devons croire
 Que son talent était parfait,
 Mais j'aime à souscrire à sa gloire
 Quand on couronne son portrait. (bis.)

A vous vanter chacun s'empresse
 Dans des vers qu'on fait de son mieux :
 Louer le peintre de la Grèce
 Me semble trop audacieux.
 De cette Athènes qu'on révère
 Vous seul avez su rapporter
 La lyre d'or du vieil Homère :
 Prêtez-moi-la pour vous chanter. (bis.)

On a donné chez madame la comtesse de Sabran une représentation du *Bourgeois gentilhomme*, pour M. le comte d'Oëls et pour madame la duchesse d'Orléans. Le fils de madame de Sabran y jouait le principal rôle. Voici l'épisode ajouté par le chevalier de Boufflers à la quatrième scène du second acte.

M. Jourdain. Au reste, j'ai quelque chose à vous confier; il m'est venu en pensée de faire un petit compliment, et pour cela il faudrait un compliment tout fait.

Le Philosophe. Un compliment! et pour qui?

M. Jourdain. Faites-moi d'abord le compliment, et puis je vous dirai la personne à qui je le destine.

Le Philosophe. Sont-ce des vers que vous lui voulez faire?

M. Jourdain. Non, non, point de vers.

Le Philosophe. Vous ne voulez que de la prose?

M. Jourdain. Je ne veux ni prose ni vers.

Le Philosophe. Il faut bien que ce soit l'un ou l'autre.

M. Jourdain. Pourquoi?

Le Philosophe. Par la raison, Monsieur, qu'il n'y a pour s'exprimer que la prose ou les vers.

M. Jourdain. Il n'y a que la prose ou les vers?

Le Philosophe. Non, Monsieur; tout ce qui n'est point prose est vers, et tout ce qui n'est point vers est prose.

M. Jourdain. Et comme l'on parle, qu'est-ce que c'est donc que cela?

Le Philosophe. De la prose.

M. Jourdain. Quoi! quand je dis : Nicole, apporte-moi mes pantoufles, c'est de la prose?

Le Philosophe. Oui, Monsieur.

M. Jourdain. Par ma foi, il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela.

Le Philosophe. Dites votre dernier mot; est-ce en vers ou en prose que vous voulez le compliment?

M. Jourdain. Encore une fois, ni en vers ni en prose.

Le Philosophe. Et en quoi donc?

M. Jourdain. Ah! en quoi donc? en chanson... Il me faudrait... là... vous m'entendez bien... une petite chanson nouvelle.

Le Philosophe. Ah! vous voulez quelque chose de neuf?

M. Jourdain. Oui vraiment, de neuf, comme un pont-neuf, par exemple; c'est pour un prince.

Le Philosophe. Et pour quel prince? Est-ce pour un prince en général?

M. Jourdain. Oui, en général; car autrefois il s'amusa à gagner des batailles, et tout le monde en mourait de peur.

Le Philosophe. Ah! c'est pour un prince en général; ce n'est donc pas pour un prince en particulier?

M. Jourdain. Si fait, car il est chez nous tout comme un particulier.

Le Philosophe. Eh bien! à quoi donc peut-on le reconnaître?

M. Jourdain. Ma foi, à rien; excepté que c'est toujours le plus aimable.

Le Philosophe. Et ce prince a sans doute un nom?

M. Jourdain. Pardi vraiment; j'ai même entendu dire qu'il s'en était fait un bien grand, bien grand.

Le Philosophe. Mais avant que de s'en faire un, est-ce qu'il n'en avait pas?

M. Jourdain. Si fait; il s'appelle Henri, comme celui qui est sur le Pont-Neuf; c'est pour cela aussi que je vous demande un pont-neuf pour celui-ci.

Le Philosophe. Ah! je comprends à cette heure, un pont-neuf, une chanson?

M. Jourdain. Oui, un pont-neuf à peu près comme celui-ci :

Si le Roi m'avait donné, etc.

Le Philosophe. Si ce n'est que cela, j'en ai un dans ma poche, et précisément sur le même air.

M. Jourdain. Voyons.

Aux deux Henri s'est donné
 Paris, la grand'ville ;
 D'abord on a pour l'aîné
 Fait le difficile ;
 Mais on dit à celui-ci :
 Pourquoi n'avoir pas choisi
 Votre domicile ici,
 Votre domicile ?

Il va trop tôt nous quitter,
 Le sort nous l'envie ;
 Paris qui veut l'arrêter
 Vainement s'écrie :
 Demeurez, bon prince Henri !
 Les lieux où l'on est chéri
 Sont une patrie aussi,
 Sont une patrie.

Laissez-moi ça, je m'en servirai tantôt. Mais dites-moi, ne serait-il pas bon aussi pour une princesse ?

Le Philosophe. Non. Vous verrez dans la suite de nos leçons qu'il faut distinguer les deux genres, et, pour me servir d'une expression tirée de la poésie, pour laquelle vous montrez de si grands talens, je vous dirai que la cuirasse du dieu Mars blesserait la délicatesse de Vénus ou de Minerve.

M. Jourdain. Et qu'est-ce que c'est que Mars ?

Le Philosophe. Vous en parliez tout à l'heure.

M. Jourdain. Et Vénus et Minerve, qu'est-ce que c'est que cela ?

Le Philosophe. Ce sont les noms poétiques que l'on donne à la Beauté et à la Vertu.

M. Jourdain. Ce sont donc deux personnes différentes ?

Le Philosophe. Ordinairement ; cependant il n'est pas impossible que cela ne fasse qu'un.

M. Jourdain. Je n'entends pas tout cela. Donnez-moi vite quelque chose à dire à une princesse, afin qu'elle n'aille pas me prendre pour un bourgeois. Il me faudrait encore une petite chansonnette, mais sur un air plus doux ; car la princesse que je dois voir a l'air si doux ! si doux !

Le Philosophe. Bien pensé ; Aristote lui-même n'aurait pas mieux jugé des convenances. Je crois que j'ai encore quelque chose qui pourra vous convenir.

M. Jourdain. Donnez.

Vous dont l'aspect est un délice
 Pour tous les cœurs, pour tous les yeux,
 On voit en vous l'astre propice
 Qu'imploreraient tant de malheureux.
 L'astre dont la vertu secrète
 Les réchauffait sur des glaçons,
 Dont les rayons dans la disette
 Font pour eux naître des moissons.

Mais, princesse, en vain on croit lire
 Ce qui se passe en votre cœur ;
 Cette blancheur que l'on admire
 N'égale point votre candeur.

La douceur qui règne en votre ame
 Voudrait encor des traits plus doux,
 Et quoi qu'on en dise, Madame,
 Votre ame est plus belle que vous.

Oh ! cela n'est pas un beau compliment, et si je le dis à la princesse, j'ai peur qu'elle n'en soit offensée et qu'elle ne me donne un soufflet.

Le Philosophe. Allez, Monsieur, si cela arrive, je le prends sur ma joue.

M. Jourdain. A la bonne heure. Je vous remercie, et vous prie de revenir demain.

Quand la Victoire
Adopte un favori,
S'il fuit la gloire,
Elle court après lui ;
Et voilà l'histoire
De notre prince Henri.

Guerrier terrible
Dans le fort du combat,
Quoiqu'invincible,
Souvent le cœur lui bat ;
Car ce cœur sensible
Souffre pour le soldat.

Henri préfère
La paix à tant de bruit.
Loin de la guerre
Sa bonté, son esprit
Rassurent la terre
De la peur qu'il lui fit.

MARS.

Paris, mars 1789.

Le samedi 7 février, on a donné au Théâtre Français la première et dernière représentation d'*Astyanax*, tragédie en cinq actes. L'auteur, M. de Richerol, est d'Avalon en Bourgogne ; c'est tout ce que nous en avons pu savoir.

Plusieurs de nos poètes avaient déjà traité ce sujet ; Châteaubrun est le seul qui l'ait tenté avec quelque

succès dans sa tragédie des *Troyennes*, imitée de la *Troade* de Sénèque. C'est, comme on sait, l'*Andromaque* d'Euripide qui a fourni au poète latin l'idée vraiment dramatique de faire cacher le fils d'Hector dans le tombeau de son père, et de forcer ensuite sa mère à le livrer elle-même à ses persécuteurs plutôt que de le voir périr sous les ruines de ce monument que leur vengeance menace de renverser à ses yeux.... Mais Châteaubrun, comme Sénèque, a bien senti que toute pathétique que pouvait être cette situation, elle ne suffirait pas seule à l'intérêt de cinq actes ; il n'en a donc fait qu'un épisode de son plan, et cet épisode, qui n'occupe guère que le troisième acte, est précédé et suivi du tableau de tous les malheurs qui accablèrent la famille de Priam après la prise de Troie. L'Euripide d'Avalon a pensé différemment ; il a préféré de refaire l'*Andromaque* française, mais en homme de génie ; pour simplifier l'action, il en a changé l'époque, et n'a pas craint de renoncer à toutes les ressources que Racine crut avoir besoin de chercher dans les rôles d'Oreste et d'Hermione ; c'est dans la nuit même où les Grecs s'emparèrent de Troie qu'il a placé l'action de son *Astyanax*.

La situation qui forme le dénouement, ayant paru absolument imitée du dénouement de l'opéra d'*Andromaque*, a excité des murmures, soit qu'on n'ait pas voulu croire que Pyrrhus eût pu tromper les Grecs, ainsi qu'il le raconte, en faisant substituer un autre enfant à Astyanax ; soit que cette transition dramatique ait été trop peu préparée par ce qui la précède. Ces murmures, qui avaient commencé dès le second acte, n'ont pas permis d'achever la pièce, et les spectateurs ont ignoré si, grace à son stratagème, Pyrrhus vient à

bout de fléchir Andromaque, ou si ce prince, moins emporté dans son amour, et par respect pour un des chefs-d'œuvre de notre Théâtre, consent à renvoyer son hymen à son retour en Épire.

C'était une entreprise hardie que d'oser lutter contre Racine, et combien de talens divers n'eût-il pas fallu réunir pour le faire avec succès ! l'extrait rapide que nous venons de vous offrir de la tragédie d'*Astyanax*, suffit pour prouver que l'auteur aux défauts du plan en a joint un autre encore, celui de respecter trop peu dans l'exécution les convenances naturelles et reçues, de manquer trop souvent de cette connaissance du cœur humain, sans laquelle on ne saurait inspirer un véritable intérêt dans les situations même les plus dramatiques. Il ne faut donc pas s'étonner que l'amour de Pyrrhus, si intéressant dans *Andromaque*, le soit si peu dans *Astyanax* ; dans la première pièce, c'est loin de Troie, c'est après un certain laps de temps que Pyrrhus parle d'amour et d'hymen à la veuve d'Hector ; dans l'autre, c'est à la vue même des remparts de Troie embrasée, au pied même du tombeau de son époux, que ce vainqueur, teint du sang de toute sa famille, ose proposer à cette princesse de lui donner sa main ; comment ce qui révolte pourrait-il intéresser ?

Le style de cette tragédie, sans annoncer un grand talent, offre quelques beautés de détail, et c'est à ce mérite seul que l'auteur doit probablement l'indulgence avec laquelle le public a permis que la représentation en fût presque achevée.

La double Feinte, ou le Prété rendu, comédie en trois actes et en vers libres de M. Desforges, n'a pas été

plus heureuse au Théâtre Italien que ne l'a été *Astyanax* au Théâtre Français : on l'a représentée pour la première et dernière fois le 24 février.

Madame de Morsan aime tendrement son époux, et en est aimée de même; mais quelque chose manque à son bonheur, c'est de voir son mari jouir moins paisiblement du sien. Désolée de ce qu'il n'est point jaloux, pour obtenir enfin de lui cette dernière preuve *d'un véritable amour*, madame de Morsan engage une jeune personne élevée avec elle au couvent, et que son mari ne connaît point, quoiqu'on la destine à son neveu, à venir la voir habillée en homme sous le nom du chevalier d'Arnouville; elle imagine ensuite de faire tomber entre les mains de son mari une lettre fort tendre, dans laquelle elle donne au prétendu chevalier un rendez-vous bien prononcé. Le moyen de ne pas devenir jaloux! Le comte de Morsan, au lieu d'aller à la campagne comme il en avait formé le projet, reste chez lui et se cache dans un cabinet où il est témoin des caresses que M. le chevalier fait à sa femme; elles deviennent même assez vives pour l'obliger à sortir brusquement du cabinet. La comtesse et son amant disparaissent. Un vieux valet, Fabrice, ne tarde pas à venir apprendre à son maître que l'objet de sa jalousie est une femme. Pour prendre sa revanche, le comte imagine alors de feindre la jalousie la plus violente; il fait appeler sa femme et lui annonce que, dans son désespoir, il s'est empoisonné. Cette seconde feinte, moins usée que la première, mais beaucoup plus ridicule, a fort déplu, et le public l'a témoigné sans feinte à l'auteur.

La négligence avec laquelle cette pièce est écrite et versifiée a paru d'autant plus insupportable qu'elle four-

mille encore d'expressions du plus mauvais goût, et souvent même d'un ton peu convenable à la décence de nos mœurs théâtrales.

Il est quelquefois de notre métier de parler longuement d'une méchante petite brochure, et d'annoncer en peu de lignes un grand et bon ouvrage. Quant aux *OEuvres posthumes du Roi de Prusse*, en quinze volumes in-8°, nous croyons aujourd'hui devoir nous borner à dire avec notre liberté accoutumée la sensation qu'elles nous ont paru faire ici. L'Europe entière les avait déjà lues et relues lorsqu'en France l'on était encore fort incertain si elles échapperaient ou non aux liens de la chambre syndicale; enfin l'on s'est déterminé à les délivrer, et les cartons qu'on a exigés de l'éditeur de Strasbourg sont peu importants; il n'y a pas, je crois, sur les quinze volumes, beaucoup plus de soixante lignes d'altérées. Toute la partie historique, l'*Histoire de mon temps* et celle de *la guerre de Sept-Ans*, a été regardée généralement comme un des plus précieux monumens du siècle; ce n'est pas que cette Histoire, dont l'auteur et le héros avoue si souvent ses propres fautes avec la plus noble franchise, ait toujours paru exempte d'erreur et de partialité, mais l'on ne pense pas que depuis les Commentaires de César il existe un seul ouvrage qui puisse offrir aux militaires de plus hautes et de plus utiles leçons. Les plans du grand Frédéric et des illustres compagnons de ses victoires, leurs dispositions générales et les détails les plus importants de l'exécution, les difficultés et les ressources, tout y est développé avec autant de rapidité que de précision, et souvent avec une

simplicité si lucide, que le lecteur le plus ignorant, pourvu qu'il y porte une attention soutenue, peut se flatter de comprendre même ce qu'il était le moins facile de mettre à sa portée. On trouve presque autant d'instruction et d'intérêt dans ce qui concerne les négociations du héros que dans ce qui n'a de rapport qu'à ses campagnes. Le style des ouvrages historiques, pour être quelquefois trop nu, trop négligé, n'en a pas moins le mérite suprême d'être toujours infiniment clair, facile, attachant et naturel. Il y a plus de négligence dans l'*Histoire de la guerre de Sept-Ans* que dans la première; mais dans l'une et l'autre il en est bien peu, de celles du moins dont une oreille française est nécessairement blessée, qu'il n'eût été facile de faire disparaître, comme, par exemple, la phrase où l'on dit que les ministres de l'Empereur jouèrent le cardinal de Fleury *sous la jambe*, etc. C'est dans les morceaux détachés, recueillis dans le cinquième et le sixième volumes, qu'on trouve plus fréquemment des expressions et des images qui ne pouvaient manquer de blesser le goût de ce pays-ci, et l'on ne peut s'empêcher d'avouer que ces défauts ne sont pas toujours rachetés par des idées bien neuves ou bien piquantes. On a passé légèrement sur les trois volumes de poésies, mais la correspondance a paru généralement d'un extrême intérêt, parce qu'on y retrouve sans cesse l'empreinte la plus vive et la plus originale du caractère, de l'ame et des pensées du grand homme et du grand roi. O combien de fois sa philosophie l'élève encore plus que son trône et toute sa gloire au-dessus de ces grands philosophes si prodigues de louanges, si vains de quelques faibles lumières, si sensibles aux plus légères persécutions, et si disposés à

devenir eux-mêmes les plus ardens persécuteurs de quiconque n'était pas de leur parti!

La séance publique de l'Académie Française, pour la réception de M. le duc d'Harcourt à la place de M. le maréchal de Richelieu, eut lieu le jeudi 26 février. M. le comte d'Oëls l'honora de sa présence; il était entouré de toutes les beautés contemporaines de l'illustre récipiendaire, mesdames de Brionne, d'Harcourt, de Coaslin, etc., etc.

L'éloge du maréchal de Richelieu pouvait fournir sans doute une foule de traits ingénieux, de contrastes et de rapprochemens peu communs; mais la dignité du lieu, bien plus encore celle du caractère personnel de l'orateur et l'auguste ministère dont il se trouve chargé, semblaient lui interdire également le seul moyen de conserver à son sujet tout l'intérêt, toute l'originalité dont il était susceptible: aussi M. le duc d'Harcourt s'est-il borné à rappeler d'une manière élégante et précise les différentes campagnes du maréchal de Richelieu, sans oublier aucun événement de sa carrière militaire, depuis l'époque où il fit ses premières armes dans les mousquetaires, en 1712, jusqu'à la fameuse convention de Closter-Seven, après laquelle il reçut du roi de Prusse cette lettre remarquable, que l'orateur a cru devoir citer tout entière, et qui paraît être en effet un des titres les plus glorieux à la mémoire du maréchal:

« Je sens, M. le duc, que l'on ne vous a pas mis dans le poste où vous êtes pour négocier; je suis cependant très-persuadé que le neveu du grand cardinal de Richelieu est fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles. Je m'adresse à vous par un effet de l'estime

que vous inspirez à ceux qui ne vous connaissent pas même particulièrement. Il s'agit d'une bagatelle, de faire la paix, si on le veut bien... Celui qui a mérité des statues à Gênes, celui qui a conquis l'île de Minorque malgré des obstacles immenses, celui qui est sur le point de subjuguier la Basse-Saxe, ne peut rien faire de plus glorieux que de procurer la paix à l'Europe; ce sera sans contredit le plus beau de vos lauriers. Travaillez-y, Monsieur, avec cette activité qui vous fait faire des progrès si rapides, et soyez persuadé que personne ne vous en aura, M. le duc, plus de reconnaissance que votre fidèle ami. »

« Souvent, ajoute M. le duc d'Harcourt, on n'accorde pas à un général malheureux l'occasion de se relever d'un échec; mais il est rare qu'un État se prive d'un chef que trois expéditions éclatantes paraissent destiner à commander plus long-temps. Son ambition aurait été satisfaite, s'il eût pu mesurer ses armes avec le prince qui soutint souvent et releva même le sceptre de Frédéric; s'il eût eu le bonheur de faire balancer la victoire qu'aucun rival n'a pu ravir au premier des généraux de l'Europe, et beaucoup l'ont tenté... »

M. Gaillard, dans sa réponse, a commencé par assurer l'illustre récipiendaire que ce n'était ni son nom, ni son rang, ni sa place, mais son mérite personnel qui avait été le principal motif des suffrages de l'Académie. Il a dénoncé ensuite à l'assemblée le mystère injuste (ce sont ses propres termes) que M. le duc d'Harcourt avait fait jusqu'à présent au public d'un excellent *Traité de la Décoration des Jardins et des Parcs*, composé long-temps avant que la théorie des jardins irréguliers fût connue en France. De l'éloge de cet ingénieux ouvrage

il a passé à celui du maréchal de Richelieu, qu'il nous a peint tantôt comme l'Alcibiade français, tantôt comme un demi-dieu, dont *la foi partout offerte est reçue en cent lieux*. « Les Hélènes, les Péribées, les Arianes, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, alarmées de ses graces, briguent sa conquête, déplorent son inconstance; toutes le préfèrent, toutes sont préférées... » Ce mélange de galanterie et d'érudition n'a pas toujours paru également heureux.

A la fin de la séance, M. de Rulhière a lu une très-jolie fable ou plutôt une très-agréable allégorie, intitulée *l'A-Propos*; on lui en a demandé une seconde lecture. M. de Florian avait lu auparavant cinq ou six fables de sa composition, qui ont eu aussi le plus grand succès.

On vient de voir comment M. le comte d'Oëls a été loué au théâtre, à l'Académie; il faut donner encore un échantillon des hommages qu'il a reçus au Lycée et au Palais. Dans une leçon d'histoire, après avoir tracé le portrait des deux Gracques; après avoir dit, d'après Plutarque, que si tous deux avaient paru en même temps, s'ils avaient pu concerter et commencer ensemble l'exécution de leur dessein, aucun obstacle, aucun ennemi n'auraient résisté sans doute aux talens et à la puissance réunie de ces deux frères, M. Garat a ajouté :

« Plusieurs exemples de l'histoire prouvent en effet que des desseins concertés entre deux frères reçoivent une force prodigieuse des sentimens qui les unissent l'un à l'autre; et de nos jours le monde a admiré un grand exemple de ce genre, celui d'un roi qui était un grand homme, et de son frère, à qui, pour être en tout son égal, il n'a manqué qu'une couronne; opposant leur double génie à la puissance de presque toutes les nations de l'Eu-

rope liguées contre leur puissance; s'envoyant l'un à l'autre les nouvelles de leurs victoires, et à la paix restant dans l'opinion publique de l'Europe aussi grands l'un que l'autre, quoique l'un eût sa gloire et son trône, et que l'autre n'eût que sa gloire... »

M. Duverrier, dans le premier plaidoyer prononcé pour le sieur Kornmann, après avoir parlé du prince de Nassau, a continué ainsi :

« Je pourrais placer devant lui le portrait du véritable héros, d'un homme élevé par sa naissance au premier rang des hommes, et qui, déposant les lauriers dont sa patrie reconnaissante a surchargé sa tête, s'honore dans sa retraite de toutes les vertus tranquilles qui font l'homme aimable et le bon citoyen. Mon modèle est devant moi. Quel événement heureux, pour ajouter à la solennité du jour, a fait descendre parmi nous le frère auguste et le rival heureux d'un roi que la voix de l'univers a déjà placé parmi les plus grands hommes? Est-il ici pour échapper un instant à l'admiration de son pays, aux hommages de ses anciens guerriers, nobles compagnons de ses travaux, qu'une disgrâce injuste allait plonger dans la détresse et l'infamie, s'ils n'eussent été garantis par ses bienfaits et par les marques publiques de son estime? Vient-il se dérober aux actions de grâces des habitants de Rupin et de Strassen, que sa bienfaisance empressée et ses largesses immenses ont sauvés des horreurs de l'incendie et de la famine? Vient-il se soustraire aux vœux de ces jeunes époux dont il couronne tous les ans la sagesse, et qui reçoivent de ses mains augustes le gage de leur union dans les jardins même de Reinsberg? O Reinsberg! retraite des héros, où le charme des vertus et des beaux-arts se mêle au souvenir des victoires! Est-il

fatigué des acclamations guerrières dont son palais a retenti lorsque vingt ans après une action mémorable il a rassemblé autour de lui tous ceux qui en avaient partagé le danger pour célébrer avec eux leur ancien courage, et les décorer tous, chefs et soldats, du signe glorieux qui atteste leur valeur et sa magnificence? Ou plutôt vient-il recevoir lui-même dans le temple de la justice et des lois le prix de cette protection glorieuse accordée aux lois, à la justice, dans une circonstance célèbre, lorsqu'il a mis sous sa sauvegarde ce magistrat infortuné, le chancelier Furst, dépouillé parce qu'il avait bien jugé, victime d'une erreur que Frédéric avait reconnue, mais qu'il n'avait pas réparée? Action généreuse et bien digne d'un prince qui révère le plus grand magistrat dont la France s'honore, et qui place les œuvres de d'Aguesseau au nombre de ses lectures chéries. A ces traits reconnait-on le plus grand homme de guerre, le héros dont Frédéric lui-même exaltait le génie infailible, célèbre par la délivrance de Breslau, par les campagnes de Dresde, par l'invasion de la Bohême, par les lauriers cueillis aux champs de Collins et de Prague, par les victoires de Torgau, de Freyberg? Mais ce souvenir du carnage déplaît à son ame bienfaisante et sensible. J'aime mieux le placer en Bohême, dans ce village que toutes les horreurs de la guerre ont dévasté, au milieu de ces femmes, de ces enfans, de ces vieillards affamés, au milieu d'un peuple ennemi auquel il disperse son or et celui de tous les officiers qui l'entourent. J'aime mieux le placer sur ce champ de bataille où, blessé lui-même, remettant au lendemain le soin de sa blessure, il prodigue à tous ceux que la guerre a frappés les soins les plus touchans; il donne ses chariots, ses équipages, ses propres voitures

aux officiers, aux simples soldats, et ces officiers, ces soldats étaient Français! Il ne nous reste de cette triste journée que le souvenir de sa générosité, mais ce souvenir est ineffaçable. Que les liens qui nous unissent aujourd'hui soient indissolubles! Qu'il jouisse long-temps, au milieu d'un peuple admirateur de ses vertus, du sentiment qu'elles inspirent, et qu'il daigne accorder quelque estime à des hommes jaloux d'y prétendre et dignes de l'obtenir... »

Des Droits et des Devoirs du Citoyen. Par M. l'abbé de Mably. A Kehl. Un vol. in-12.

Ce qui rend surtout cet ouvrage infiniment remarquable, c'est qu'il est bien constaté qu'il fut fait en 1758. Ce sont huit Lettres dans lesquelles l'auteur rend compte à son ami de différens entretiens qu'il eut à cette époque avec mylord Stanhope dans les jardins de Marly.

La première n'offre que des réflexions générales sur la soumission que le citoyen doit au gouvernement sous lequel il vit. On présume bien que cette soumission ne peut pas être aux yeux de mylord d'une obligation trop rigoureuse.

Dans la seconde on établit les moyens que tout citoyen doit employer pour aider le gouvernement à faire le bonheur public.

Dans la troisième, mylord répond aux objections qu'on lui propose, et cherche surtout à lever les scrupules de son disciple, effrayé de tous les fléaux d'une guerre civile; il l'assure avec beaucoup de candeur que c'est souvent un grand bien, qu'il entre certainement du préjugé dans la différence qu'il nous a plu d'établir entre la

guerre domestique et la guerre étrangère. « Un ennemi étranger, dit-il, qui veut subjuguier un peuple ou qui refuse de réparer les torts qu'il lui a faits, est-il plus coupable qu'un ennemi domestique qui veut l'asservir ou qui méprise ouvertement ses lois?... Est-il plus avantageux pour une nation de disputer, aux dépens du sang de cent mille hommes, une ville en Europe et quelques déserts en Amérique, ou de faire respecter son pavillon sur mer et ses ambassadeurs dans une cour étrangère, qu'il ne lui importe d'avoir un gouvernement sous lequel le citoyen jouisse en sûreté de sa fortune, et ne craigne rien quand il n'a pas violé les lois? etc. »

La quatrième Lettre est le commentaire d'un passage du Traité de Cicéron sur les Lois, *qu'on ne doit point obéir aux lois injustes*. On y discute avec beaucoup de sagesse les rapports naturels de la morale et de la politique.

Dans la cinquième on examine quelle doit être la conduite d'un bon citoyen dans les monarchies.

Ce plan de conduite est développé avec plus de détail dans la sixième Lettre, où l'on est surtout étonné de l'esprit prophétique avec lequel l'auteur expose les moyens qui pourront rétablir les états-généraux en France. « J'ai vu, dit mylord, dans vos derniers démêlés du Parlement avec la cour, le moment où vous auriez été libres si vous aviez voulu l'être, et ce moment, soyez-en persuadés, renaîtra plus d'une fois... En supportant l'exil avec courage, n'a-t-il pas forcé la cour à le rappeler aux conditions qu'il exigeait?... Ce même Parlement, que je ne crois pas fait pour gouverner la nation, pouvait lui rendre sa liberté s'il avait cru quelques mois auparavant qu'il était de son devoir de montrer la même magnani-

mité lorsqu'on établit chez vous un second vingtième.... J'aurais voulu que le Parlement déclarât formellement que ni son honneur ni sa conscience ne lui permettaient d'y consentir..... qu'il eût avoué tout franchement qu'il avait outrepassé son pouvoir en consentant de nouveaux impôts, qu'il eût établi comme une vérité incontestable le principe très-vrai et très-facile à prouver, que la nation seule a le droit de s'imposer, qu'en conséquence il eût demandé la tenue des états-généraux.. Vous auriez vu, continue mylord, l'effet prodigieux qu'auraient fait sur le public de pareilles remontrances : vos plus petits bourgeois se seraient subitement regardés comme des citoyens ; le Parlement se serait vu secondé par tous les ordres de l'État ; un cri général d'approbation aurait consterné la cour, et il n'y a pas jusqu'à ce que vous appelez vos grands seigneurs qui, reprenant une sorte de courage, n'eussent senti qu'on allait leur rendre quelque dignité, et les mettre en état de se venger de l'humiliation où les tiennent trois ou quatre ministres... Croyez-vous que le Parlement de Paris n'eût pas été vigoureusement secondé par tous les autres Parlemens?... Croyez-vous que les justices subalternes, encouragés par l'exemple des premiers magistrats et par les éloges et l'admiration du public, eussent cru n'avoir pas d'héroïsme ? Croyez-vous qu'on puisse se passer des Parlemens et de l'administration de la justice ? Ce que vous appelez la robe du Conseil (1) serait terriblement embarrassé. Vos ministres méprisent le jugement du public, mais ils craignent ses murmures ; il n'y a point de monarque, point de sultan sur terre qui ne soit obligé de céder à

(1) Conseillers d'Etat, maîtres des requêtes, etc. (*Note de Grimm.*)

l'opinion générale de ses esclaves quand elle est connue, etc., etc. »

Le bon abbé de Mably ne paraît plus aussi grand prophète lorsqu'il essaie de prévoir quelle doit être naturellement la conduite des magistrats après que leur résistance patriotique aura rendu la tenue des états-généraux indispensable; mais on trouve encore d'excellentes vues, quoique toujours infiniment hardies, dans ses deux dernières Lettres, où il examine le partage qu'il convient de faire de la puissance législative et de la puissance exécutive, d'abord pour affermir la liberté, ensuite pour donner à une constitution libre toute la stabilité dont elle peut être susceptible.

Le Petit Almanach de nos Grandes Femmes, accompagné de quelques prédictions pour l'année 1789.

C'est le même cadre que l'*Almanach de nos Grands Hommes*, mais ce n'est assurément ni le même esprit, ni la même gaieté. Il suffit d'être méchant pour réussir; mais encore, méchant, ne l'est pas qui veut.

Je n'ai vu M. le baron d'Holbach que les dernières années de sa vie, mais pour le connaître, pour partager les sentimens d'estime et de vénération que lui avaient voués tous ses amis et que ne pouvait manquer d'inspirer le caractère de son ame et de son esprit, il n'était pas nécessaire d'avoir avec lui des liaisons fort intimes ou fort anciennes. J'essaierai donc de le peindre tel qu'il s'est montré à mes yeux, et j'ose m'assurer que si ses mânes pouvaient m'entendre, la franchise et la simplicité de mon hommage ne sauraient leur déplaire.

Je n'ai guère rencontré d'homme plus savant et plus

universellement savant que M. d'Holbach, je n'en ai jamais vu qui le fût avec si peu d'ambition, même avec si peu de désir de le paraître. Sans le sincère intérêt qu'il prenait au progrès de toutes les lumières, de toutes les connaissances, sans le besoin véritable qu'il avait de communiquer aux autres tout ce qu'il croyait pouvoir leur être utile, on aurait pu toujours ignorer le secret de sa vaste érudition. Il en était de sa science comme de sa fortune, elle était pour les autres comme pour lui, mais jamais pour l'opinion.... on ne lui eût soupçonné ni l'une ni l'autre, s'il avait pu se dispenser de les montrer sans nuire à ses propres jouissances et surtout à celles de ses amis.

On doit en grande partie au baron d'Holbach les progrès rapides que l'histoire naturelle et la chimie ont faits parmi nous il y a environ trente ans; c'est lui qui traduisit les meilleurs ouvrages que les Allemands avaient publiés sur ces sciences, presque inconnues alors en France, ou du moins fort négligées; ces traductions sont enrichies d'excellentes notes, on en profita dans le temps sans savoir à qui l'on en était redevable; à peine le sait-on aujourd'hui.

Il n'y a plus d'indiscrétion à dire qu'il est l'auteur du livre qui fit tant de bruit en Europe, il y a dix-huit ou vingt ans, du fameux *Système de la Nature*. Tout l'éclat dont jouit cet ouvrage ne put séduire un instant son amour-propre, et s'il eut long-temps le bonheur d'être à l'abri même du soupçon, sa modestie le servit encore mieux à cet égard que toute la prudence de ses amis. Je ne puis aimer la doctrine enseignée dans cet ouvrage avec tant de fanatisme, tant d'audace, tant de prolixité; mais tous ceux qui ont connu l'auteur lui doivent la

justice d'avouer qu'aucune considération, qu'aucune vue personnelle n'avait pu l'attacher à ce triste système. Il s'en était fait l'apôtre avec une pureté d'intention, avec une abnégation de soi-même qui eût honoré aux yeux de la foi les apôtres de la plus sainte de toutes les religions.

Son *Système social* et sa *Morale universelle* firent beaucoup moins de sensation que le *Système de la Nature* (1); mais ces deux ouvrages démontrent également qu'après avoir voulu renverser l'antique barrière que la faiblesse humaine avait cru devoir opposer jusqu'alors aux vices et aux passions qui la déshonorent, l'auteur n'en sentait que plus vivement la nécessité d'en élever de nouvelles; c'est dans les progrès d'une raison éclairée par une bonne éducation, et par de bonnes lois, qu'il se flatte de trouver toutes les ressources qui peuvent affermir l'empire de la vertu, et, grace à son heureuse influence, nous procurer tout le repos et tout le bien-être dont notre nature est susceptible.

La différence si remarquable du succès de ces deux derniers ouvrages au succès du premier ne serait-elle pas une des meilleures objections à faire contre l'ensemble et surtout contre l'effet moral de ce système. Tant que l'on se borne à détruire les principes qui servent long-temps à contraindre les habitudes et les passions des hommes, on réussit facilement à leur plaire; mais lorsqu'à ces principes, dont sans doute on a souvent abusé, l'on veut essayer d'en substituer d'autres, la tâche devient incomparablement plus difficile, et l'on

(1) On sait que M. d'Holbach a fourni encore aux éditeurs de la première *Encyclopédie* un grand nombre d'articles d'histoire naturelle, de politique et de philosophie. (*Note de l'auteur.*)

risque de perdre bientôt toute la faveur qu'on s'était acquise d'abord.

Nous conviendrons d'ailleurs que si ces derniers ouvrages diffèrent beaucoup du premier relativement à l'intérêt du sujet, ils n'en diffèrent pas moins par le talent. Le *Système de la Nature* est fort inégalement écrit, chargé de redites ennuyeuses et de vaines déclamations, mais il y règne en général un ton d'enthousiasme, de philosophie et d'éloquence assez imposant; il y a des pages entières, et il y en a un grand nombre, où l'on reconnaît aisément la plume d'un écrivain supérieur, et cela est fort simple, car ces pages sont de Diderot. Il a eu beaucoup moins de part au *Système Social* et à la *Morale universelle*, où l'on trouve la même prolixité que dans le *Système de la Nature*, beaucoup d'excellens principes, mais aussi beaucoup de lieux communs, une méthode pesante, peu de mouvement dans le style et peu de variété dans les idées comme dans l'expression.

Concitoyen, ami dès l'enfance du célèbre Lavater, on voudra bien me pardonner de partager un peu sa physiognomonie : j'ai toujours été frappé du rapport qu'il y avait entre le caractère de la figure de M. d'Holbach et celui de son esprit. Il avait tous les traits assez réguliers, assez beaux, et ce n'était pourtant pas un bel homme. Son front large et découvert, comme celui de Diderot, portait l'empreinte d'un esprit vaste, étendu; mais moins sinueux, moins arrondi, il n'annonçait ni la même chaleur, ni la même énergie, ni la même fécondité; son regard ne peignait pas la douceur, la sérénité habituelle de son ame.

M. le baron d'Holbach devait croire sans peine à

l'empire de la raison, car ses passions (et les nôtres sont toujours celles d'après lesquelles nous jugeons celles de nos semblables), ses passions étaient précisément telles qu'il les faut pour faire valoir l'ascendant des bons principes. Il aimait les femmes, il était fort sensible aux plaisirs de la table, mais sans être l'esclave d'aucun de ses goûts. Il ne pouvait haïr personne; cependant ce n'était pas sans effort qu'il dissimulait son horreur naturelle pour les prêtres, pour tous les suppôts du despotisme et de la superstition; en parlant d'eux, sa douceur s'irritait malgré lui, sa bonhomie devenait souvent amère et provoquante. Une des plus violentes passions peut-être qui l'ait occupé toute sa vie, mais surtout dans ses dernières années, c'était la curiosité; il aimait les nouvelles comme l'enfance aime les joujoux, et par cette espèce d'aveuglement si naturel à toute habitude passionnée, il y mettait même fort peu de choix; bonnes ou mauvaises, fausses ou vraies, il n'y en avait point qui n'eût quelque attrait pour lui, il n'y en avait même point qu'il ne fût fort disposé à croire. Il semblait véritablement que toute la crédulité qu'il avait refusée aux nouvelles de l'autre monde, il l'eût réservée tout entière pour celles de la Gazette et des cafés. Il se plaisait à faire raconter dans le plus grand détail le fait même dont toutes les circonstances démontraient la fausseté. Vous savez l'histoire qu'on a faite hier? — Non. — Elle n'est pas croyable. — Ah! dites toujours... — Combien de fois il s'est fâché contre M. de Grimm (1) qui d'un mot à dîner bouleversait toute une histoire dont il s'était délecté le matin sous les arcades du Palais-Royal! « Voilà comme

(1) On voit que cette notice n'est point de Grimm; elle est probablement de M. de Meister.

vous êtes, lui disait-il avec l'humeur de l'amitié, jamais vous ne dites rien, et jamais vous ne voulez rien croire. »

M. d'Holbach eut pour amis les hommes les plus célèbres de ce pays-ci, tels que MM. Helvétius, Diderot, d'Alembert, Condillac, Turgot, Buffon, Rousseau, et plusieurs étrangers dignes de leur être associés, tels que MM. Hume, Garrick, l'abbé Galiani, etc. (1). Si le charme d'une société si distinguée fut bien propre à donner à son esprit plus de force et plus d'étendue, on a remarqué avec la même vérité qu'il n'y avait pas un seul de ces hommes illustres à qui il n'ait pu apprendre beaucoup de choses utiles et curieuses. Il possédait une fort belle bibliothèque, et l'étendue de sa mémoire suffisait à toutes les connaissances dont ses études l'avaient enrichie; il se rappelait sans effort et tout ce qui méritait et tout ce qui ne méritait guère d'être retenu. « Quelque système que forge mon imagination, m'a dit plus d'une fois M. Diderot, je suis sûr que mon ami d'Holbach me trouve des faits et des autorités pour le justifier. »

C'est de lui que madame Geoffrin disait avec cette originalité de bon sens qui caractérisait souvent ses jugemens : *Je n'ai jamais vu d'homme plus simplement simple.*

Un des traits les plus estimables du caractère de M. d'Holbach était sa bienfaisance; on ne peut rien ajouter à l'exemple touchant qu'en a rapporté M. Naignon dans le *Journal de Paris*; et nous nous bornons à le transcrire ici.

(1) Sa maison fut long-temps un des plus doux hospices des initiés de l'*Encyclopédie* et leur plus célèbre synagogue. Il est trop vrai qu'elle perdit un peu la faveur dont elle avait joui lorsque l'établissement de ses enfans eut forcé M. d'Holbach à restreindre la dépense de son cuisinier. (*Note de l'auteur.*)

« Il y avait dans sa société un homme de lettres (1) qui lui paraissait depuis quelque temps rêveur, silencieux et profondément mélancolique. Affligé de l'état où il voyait son ami, M. d'Holbach court chez lui : « Je ne veux point, lui dit-il, aller au-devant d'une confidence que vous ne croyez pas devoir me faire, je respecte votre secret, mais je vous vois triste et souffrant, et votre situation m'inquiète et me tourmente. Je connais votre peu de fortune, vous pouvez avoir des besoins que j'ignore; je vous apporte dix mille francs dont je ne fais rien, que vous ne refuserez pas d'accepter si vous avez de l'amitié pour moi, et que vous me rendrez un peu plus tôt, un peu plus tard, quand la fortune vous viendra.... » Cet ami touché, ému comme il devait l'être, l'assure qu'il n'a aucun besoin d'argent, que son chagrin a une autre cause, et n'accepte point le service qui lui était offert; mais il ne l'a point oublié, et c'est de lui-même que je tiens le fait. »

Paul Thiry, baron d'Holbach, membre des Académies de Pétersbourg, de Manheim, de Berlin, était né dans le Palatinat. Élevé dès sa plus tendre jeunesse en France, il y a passé la plus grande partie de sa vie; il est mort à Paris, le 21 janvier 1789, âgé de soixante-six ans (2). Ayant perdu fort jeune sa première femme, mademoiselle d'Aine, il obtint de la cour de Rome la permission d'en épouser la sœur, qui lui a survécu. Il laisse deux fils et deux filles, dont l'une a épousé le marquis de Châtenay, et l'autre le comte de Nolivos.

(1) Suard.

(2) Voilà encore un de ces nombreux exemples d'hommes vertueux qui ne crurent pas en Dieu, mais qui crurent fermement à la morale, et pour qui l'athéisme était la base de toute vertu. C'est le caractère de d'Holbach, sous le nom de Wolmar, que Rousseau, quoique déiste, a retracé avec autant

de bonheur que de vérité dans la *Nouvelle Héloïse* ; c'est de d'Holbach que Julie a dit : *Il fait le bien sans espoir de récompense ; il est plus vertueux, plus désintéressé que nous.*

Nous empruntons cette observation judicieuse à une Notice placée dans les *OEuvres* de Diderot, tome XII, page 115 (Paris 1821). L'auteur de cette Notice annonce qu'il s'occupe depuis long-temps à rassembler les matériaux qui doivent servir à venger d'Holbach des outrages dont ce philosophe bienfaisant a été l'objet. Nous croyons enfin arrivé le moment où l'on pourrait publier sans danger l'ouvrage qu'il annonçait alors et qui doit avoir pour but de réhabiliter la mémoire du philosophe le plus impie et le plus bienfaisant de son siècle.

Nous empruntons aussi à cette Notice le relevé des ouvrages dont le baron d'Holbach est aujourd'hui reconnu l'auteur, d'après les témoignages les plus authentiques. Il nous paraît utile de mettre sous les yeux du public l'indication de ces ouvrages, lorsque nous voyons qu'on s'attache encore à prêter aux idées religieuses une importance qu'elles ont perdue à jamais, et à tenter de reconstituer la société sur des données que tout esprit positif rejette impitoyablement quand il est une fois parvenu à l'âge où s'éteignent les préjugés dont on entoure notre enfance.

LISTE DES OUVRAGES DE D'HOLBACH.

§ I. OUVRAGES PHILOSOPHIQUES (*).

1*. *Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne.* Londres (Nancy, Leclerc), 1767 (**).

Dans le moment où l'on fait tant d'efforts pour débarrasser le christianisme de ce qu'il a de plus absurde, et pour le rétablir en lui donnant une nouvelle forme que nous ne croyons pas plus rationnelle que l'ancienne, nous engageons les personnes qui partagent nos opinions à lire cet ouvrage.

2. *L'Esprit du clergé, ou le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes.* Londres (Amsterdam), 1767, 2 vol.

3. *De l'Imposture sacerdotale, ou Recueil de pièces sur le clergé.* Londres, 1767.

4*. *La Contagion sacrée, ou Histoire naturelle de la superstition.* Londres, 1768, 2 vol.

— Réimprimé en l'an v (1797) avec des notes remarquables de Lemaire.

(*) Les ouvrages condamnés par arrêts du Parlement des 18 août 1770 et 16 février 1776, à être brûlés de la main du bourreau, et ceux condamnés par nos tribunaux pour les réimpressions faites depuis notre prétendue restauration, sont marqués d'un astérisque.

(**) On trouvera dans la seconde édition du *Dictionnaire des ouvrages Anonymes*, une notice curieuse où Barbier prouve que cet ouvrage, que l'on attribuait à Damilaville, est bien du baron d'Holbach.

5. *Les Prêtres démasqués, ou des Iniquités du clergé chrétien.* Londres, 1768.
6. *David, ou l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu.* Londres, 1768.
7. *Examen des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne; avec un Essai de critique sur les prophètes et les prophéties en général.* Londres, 1768.
8. *Lettres à Eugénie, ou Préervatif contre les préjugés.* Londres, 1768, 2 vol.
9. *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés, du dogme de l'immortalité de l'ame, etc.* Londres, 1768.
- 10*. *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne,* par M. l'abbé Bernier, licencié en théologie. Londres, 1768.
— Réimprimé sous le même titre en 1775, 1776 et 1802. Il y a une réimpression sous le titre de *Manuel théologique, en forme de Dictionnaire; au Vatican, de l'Imprimerie du Conclave,* 1785, avec un avertissement et des additions curieuses, mais qui ne sont probablement pas de d'Holbach.
11. *De la Cruauté religieuse.* Londres, 1769.
12. *L'Enfer détruit, ou Examen raisonné du dogme de l'éternité des peines.* Londres, 1769.
13. *L'Intolérance convaincue de crime et de folie.* Cet ouvrage fait partie du volume publié par Naigeon sous le titre : *DE LA TOLÉRANCE DANS LA RELIGION, OU DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE,* par Crellius. Londres, 1769.
- 14*. *Système de la Nature, ou des Lois du monde physique et du monde moral.* Londres, 1770, 2 vol.
— Quelques exemplaires, aujourd'hui fort rares, renferment un Discours préliminaire très-curieux que l'auteur n'osa point publier en même temps que son ouvrage; six mois après Naigeon le fit imprimer à Londres à 25 exemplaires seulement. Il forme une feuille in-8° de 16 pages.
15. *Histoire critique de Jésus-Christ, ou Analyse raisonnée des évangiles.* Sans date. (Amsterdam, vers 1770).
16. *Tableau des Saints, ou Examen de l'esprit, de la conduite, des maximes et du mérite des personnages que le christianisme révère et propose pour modèles.* Londres, 1770, 2 vol.
17. *L'Esprit du judaïsme, ou Examen raisonné de la loi de Moïse, et de son influence sur la religion chrétienne.* Londres, 1770.
- 18*. *Essai sur les préjugés, ou de l'Influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes, ouvrage contenant l'apologie de la philosophie.* Londres, 1770.
— Réimprimé à tort en 1822, sous le nom de Dumarsais.
19. *Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul.* Londres, 1770.
- 20*. *Le Bon Sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles.* Londres, 1772.

— Souvent réimprimé, mais à tort, même de nos jours, sous le nom du curé Meslier.

21. *De la Nature humaine, ou Exposition des facultés, des actions et des passions de l'ame, et de leurs causes, déduites d'après des principes philosophiques qui ne sont communément ni reçus ni connus*; traduit de l'anglais de Hobbes. Londres, 1772.
- 22*. *Système social, ou Principes naturels de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs*. Londres, 1773, 3 vol.
23. *La Politique naturelle, ou Discours sur les vrais principes du Gouvernement*. Londres, 1773, 2 vol.
24. *La Morale universelle, ou les Devoirs de l'homme fondés sur sa nature*. Amsterdam, 1776, 3 vol.
25. *Éthocratie, ou le Gouvernement fondé sur la morale*. Amsterdam, 1776.
26. *Éléments de la morale universelle, ou Catéchisme de la nature*. (Ouvrage posthume refait par Naigeon). Paris, 1790, in-18.

On doit aussi à d'Holbach le dernier chapitre du *Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion proposées au P. Malebranche*, ouvrage refait et publié par Naigeon. Londres, 1768, et les ouvrages suivans, insérés dans le *Recueil philosophique, ou Mélanges de pièces sur la religion et la morale*. Londres, 1770, 2 vol. Dans le tome premier : *Réflexions sur les craintes de la mort*. Dans le tome second : *Dissertation sur l'immortalité de l'ame*. — *Dissertation sur le suicide*. — PROBLÈME IMPORTANT : *La religion est-elle nécessaire à la morale et utile à la politique ?* — *Extrait d'un livre anglais de Tindal, qui a pour titre : LE CHRISTIANISME AUSSI ANCIEN QUE LE MONDE*.

Il a refait *l'Antiquité dévoilée par ses usages* (Londres, 1766, in-4°), sur le manuscrit qu'a laissé Boulanger. Presque toutes les notes qui se trouvent au premier livre des *Lettres de Sénèque*, traduites par Lagrange, sont du baron d'Holbach.

§ II. OUVRAGES SCIENTIFIQUES.

1. *L'Art de la verrerie de Neri, Merret et Kunckel*; traduit de l'allemand. Paris, 1752.
2. *Minéralogie, ou Description générale des substances du règne minéral*, traduit de l'allemand de Wallérius. Paris, 1753, 2 vol.
3. *Introduction à la minéralogie*; traduit de l'allemand de J.-F. Henkel. Paris, 1756, 2 vol.
4. *Chimie métallurgique, dans laquelle on trouvera la théorie et la pratique de cet art*; traduit de l'allemand de Gellert. Paris, 1758, 2 vol.
5. *Essai d'une histoire naturelle des couches de la terre*; traduit de l'allemand de Lehmann. Paris, 1759.
6. *L'Art des mines*; traduit de l'allemand de Lehmann. Paris, 1759, 3 vol.

7. *OEuvres de M. Henkel*; traduites de l'allemand (en société avec Charas), contenant la *Pyritologie, ou l'Histoire naturelle de la Pyrite, le Flora saturnians, etc.* Paris, 1760, 2 vol.
8. *OEuvres métallurgiques de Jean Christian Orschall*, traduites de l'allemand. Paris, 1760.
9. *Recueil des Mémoires les plus intéressans de chimie et d'histoire naturelle, contenus dans les Actes de l'Académie d'Upsal et dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm*; traduits de l'allemand et du latin. Paris, 1764.
Une partie seulement de ces Mémoires a été traduite par le baron d'Holbach.
10. *Traité du soufre*; traduit de l'allemand de Stahl. Paris, 1766.
11. *L'Agriculture réduite à ses vrais principes*; traduit de l'allemand de Wallérius. Paris, 1774.

§ III. OUVRAGES DIVERS.

1. *Lettre à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'opéra.* En Arcadie, aux dépens de l'Académie Royale de Musique, 1752, in-8°.
2. *Arrêt rendu à l'amphithéâtre de l'Opéra, contre la musique française.* 1752.
3. *Les Plaisirs de l'imagination*, poème en 3 chants, par M. Akenside; traduit de l'anglais. Amsterdam, 1769.
4. On trouve dans les *Variétés littéraires*, sous le nom du baron d'Holbach, la traduction en prose d'un *Hymne au Soleil*, et d'une *Ode sur la Vie humaine*; la première de ces pièces passe pour être de sa composition. On lui doit l'article *Prononciation des langues*, dans l'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE : *Dictionnaire de Grammaire*. Il a travaillé avec Diderot et Pechméja à la partie philosophique de l'*Histoire* de Raynal, et a fourni à la première *Encyclopédie*, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre d'articles de philosophie, de politique et d'histoire naturelle. Enfin, on avait attribué au baron d'Holbach la version allemande de l'*Histoire ancienne de Russie* de Lomonossow, traduite en français par Fidous, 1768, mais cela n'est pas certain.

On voit en rapprochant les dates de publication des ouvrages de d'Holbach, la direction qu'a prise cet esprit judicieux pour arriver aux doctrines de philosophie positive, auxquelles il a consacré ses derniers travaux.

C'est en étudiant l'histoire naturelle des couches de la terre, qu'il aperçut d'abord et l'un des premiers, l'évidente contradiction qu'il y a entre les notions géologiques aujourd'hui les plus certaines, et les assertions fondamentales de nos textes sacrés. C'est par l'observation rigoureuse des faits qu'il parvint ensuite à opposer les idées naturelles aux idées surnaturelles, puis à démontrer l'inutilité du dogme de l'immortalité de l'ame et de l'existence de Dieu pour l'établissement de la morale; et enfin, la dégageant de toute donnée théologique et métaphysique, à ne plus fonder le bonheur que sur les rapports humains.

AVRIL.

Paris , avril 1789.

C'EST le lundi 2 mars que fut représenté pour la première fois, sur le Théâtre Italien, *Raoul Barbe-Bleue*, drame en trois actes mêlé d'ariettes, de MM. Sedaine et Grétry. Le Conte de Perrault qui en a fourni le sujet est assez connu.

Cet ouvrage était annoncé depuis long-temps, et la réputation de l'auteur semblait devoir en garantir le succès; mais il n'a pas été aussi complet que M. Sedaine pouvait l'espérer. On a bien reconnu dans ce drame la touche originale de son talent, cet art qu'il possède si bien, de trouver des effets de théâtre absolument nouveaux dans les conceptions les plus simples comme dans les plus hardies; mais celle-ci a paru en général plus bizarre qu'intéressante; il était en effet presque impossible que la manière dont M. Sedaine a conçu et présenté le caractère d'Isaure pût intéresser sur la scène. Au tort d'une curiosité si indiscrete, et qui dans le Conte est la seule cause de ses malheurs, fallait-il donc ajouter celui d'une coquetterie capable de lui faire préférer à l'amant le plus tendre, à celui à qui elle vient de jurer une fidélité à toute épreuve, des plumes et des diamans? Comment s'attendrir sur son sort lorsqu'on n'a pu se défendre de souhaiter qu'une inconstance si basse par son motif fût justement punie, mais d'une manière sans doute moins cruelle que celle qu'emploie Barbe-Bleue pour corriger la curiosité de ses femmes? Non-seule-

ment l'inconstance d'Isaure repousse l'intérêt que devrait inspirer cette jeune personne, elle rend presque ridicule l'amour que lui conserve Vergi et tout ce qu'il lui fait entreprendre pour une femme qui trahit, pour ainsi dire au même instant, et l'amant qu'elle adorait et l'époux riche qu'elle lui a préféré. Nous avons observé qu'il paraissait peu vraisemblable que Raoul ignorât qu'Anne, cette sœur chérie de sa femme, fût morte; mais ce qui a paru plus inconcevable encore, c'est que Vergi, en s'introduisant sous un habit de femme dans le château de Raoul, n'ait pas eu la précaution si naturelle de se munir à tout événement d'une dague ou d'un poignard qu'il était si facile de cacher sous ses habits de femme; c'est une négligence qu'on est surtout étonné d'avoir à reprocher à M. Sedaine, car on sait que personne n'a porté plus loin que lui l'attention à ne pas s'écarter de la vérité, jusque dans les détails les plus minutieux. Le soin qu'il a eu de motiver les épreuves cruelles auxquelles Raoul a condamné ses femmes par les prédictions qu'on lui avait faites, empêche que cette cruauté ne soit aussi ridiculement atroce que dans le conte. Il faut louer aussi la manière dont l'auteur a préparé le déguisement de Vergi, en rapportant la première impression que ce jeune homme a faite sur le cœur d'Isaure, à sa ressemblance avec sa sœur Anne; mais ce qui est surtout bien digne d'éloge, c'est l'effet prodigieux que M. Sedaine a su tirer de la situation où se trouve la femme de Barbe-Bleue lorsqu'elle a ouvert le fatal cabinet, situation qui devient plus déchirante encore par le retour de son amant à qui elle montre avec effroi le sort affreux qui l'attend pour avoir dédaigné ses conseils. On doit également savoir beaucoup de

gré à M. Sedaine d'avoir si bien jugé à quel point la situation où Barbe-Bleue, du fond de l'horrible cabinet, appelle à grands cris sa femme restée seule avec sa sœur, était dramatique, et combien la simplicité du Conte pouvait servir ici le talent du musicien.

La musique de ce drame a paru en général plus savante et d'une harmonie moins uniforme dans ses accompagnemens que beaucoup d'autres compositions de M. Grétry; on a trouvé son orchestre plus varié et plus soigné en même temps, le duo entre Isaure et Vergi, lorsque celle-ci a ouvert le fatal cabinet et qu'elle et son amant voient le danger inévitable qui les menace, est d'un effet déchirant. Le dernier trio entre Isaure, Vergi et Barbe-Bleue, véritablement digne de la réputation de M. Grétry, offre encore une de ces attentions que son esprit manque rarement de saisir quand la situation les lui présente, celle de changer tout à coup de rythme et de mouvement, quand Vergi annonce à Isaure qu'il voit s'élever dans la campagne *un tourbillon de poussière*, et surtout lorsqu'il lui dit qu'il entend *le galop des chevaux*, mouvemens que M. Grétry a su peindre fort ingénieusement par l'effet de son orchestre, et qui préparent avec adresse le spectateur à la catastrophe du dénouement. Le reste de cette composition a paru manquer trop souvent de l'expression noble et sensible que demandait le caractère et le ton général de l'ouvrage.

Le vendredi 6 mars, les Comédiens Français ont donné la première représentation d'*Auguste et Théodore, ou les Deux Pages*, drame en deux actes, imité du *Page*, comédie allemande de M. Engel, par M. de Sauvigny, l'auteur des *Illinois*, du *Théâtre de Société*, etc. Il paraît que la pièce avait été arrangée

d'abord pour le Théâtre Italien. M. Dezède en avait composé la musique, et c'est lui-même qui l'a présentée ensuite à la Comédie Française. Pour que sa composition ne fût pas entièrement perdue, on a voulu en conserver au moins deux ou trois morceaux dont le chant est assez agréable, mais qui n'ajoutent rien à l'intérêt de la scène.

Cette pièce, malgré quelques longueurs et beaucoup de détails insignifiants, a paru faire un extrême plaisir. La scène du second acte, entre le page et le roi, est vraiment neuve et touchante; mais rien n'a plus contribué au succès de ce petit ouvrage que la manière dont il a été joué: il y avait long-temps qu'on n'avait vu de comédie représentée avec autant de chaleur, d'ensemble et de vérité (1). Le sieur Fleury, chargé du rôle de Frédéric, à l'observation la plus exacte du costume a su joindre le talent de saisir si parfaitement les gestes et la physionomie du héros, qu'il a fait illusion même aux spectateurs qui avaient eu le plus souvent le bonheur d'approcher l'auguste modèle. On assure que cet acteur avait reçu plusieurs leçons d'un gentilhomme de la suite du prince Henri; quoi qu'il en soit, il a paru que l'art ne pouvait guère être porté plus loin dans ce genre d'imitation; et le mérite d'offrir une copie si naturelle et si frappante d'un roi qui fut l'admiration de son siècle, comme il le sera sans doute des siècles à venir, ce seul mérite aurait décidé le succès de la représentation. M. le comte d'Oëls a été, sans en être prévenu, le témoin de l'hommage que la Nation rendait à son frère; on avait engagé le maréchal de Beauvau à

(1) Les rôles des deux pages ont été rendus avec beaucoup d'intelligence par madame Petit-Vanhove et par mademoiselle Contat cadette. (*Note de Grimm.*)

conduire l'illustre voyageur dans une loge où le public pouvait jouir de la satisfaction de lui adresser les applaudissemens dont on faisait retentir la salle; ils ont redoublé lorsqu'à la fin de la pièce on a chanté au jeune page le couplet que voici :

Vous allez voir un guerrier
Qui sut toujours être invincible,
Qui joignant le myrte au laurier
Sut être modeste et sensible;
Vous allez donc voir ce héros
Qui vous reçoit sous ses drapeaux.
Si la gloire vous paraît belle,
Si vous voulez par des faits brillans
Unir les vertus aux talens,
Prenez ce héros pour modèle.

*Quelques aperçus sur les causes de la Révolution
actuelle.*

Plusieurs circonstances ont favorisé sans doute la révolution qui se prépare..... L'esprit d'indépendance, si naturel à la jeunesse, était devenu le ton dominant de la Cour, et cet esprit fut encore exalté par l'influence marquée de beaucoup de jeunes gens, devenus, grace à cet avantage, les chefs de leur maison : plusieurs des plus illustres familles du royaume crurent avoir à se plaindre des distinctions exclusives de la faveur.... Pour avoir moins de gêne il y eut moins d'étiquette. Jamais la dépense peut-être n'avait été si excessive, et jamais elle n'avait servi moins utilement ni les branches les plus essentielles du commerce national, ni ce faste extérieur, qui n'est pas de la dignité, mais qui en est la représentation la plus sensible et la plus imposante. La Cour

fut plus aimable peut-être ; mais elle avait écarté sûrement les illusions les plus propres à entretenir cette espèce d'idolâtrie monarchique dont Louis XIV avait su faire un des premiers appuis de son énorme puissance....

Le contraste de l'économie et de l'austérité des principes de M. Necker, avec la légèreté, l'inconsidération, les prodigalités de l'un de ses successeurs, ne pouvait manquer de faire une grande sensation ; elle devint plus vive encore par la nécessité où se trouva le premier d'appuyer sa consistance ministérielle de toutes les forces de l'opinion publique, par l'imprudence avec laquelle le second se permit de braver cette première puissance, source de toutes les autres, en révélant tout à coup l'excès du désordre, en l'exagérant peut-être pour se préparer de nouvelles ressources, en disant enfin à l'élite de la nation assemblée, à la face de toute l'Europe : Depuis trois ans je vous ai trompés, mais c'était d'accord avec le roi. Aujourd'hui nous sommes plus intéressés que jamais à vous tromper encore ; croyez-nous donc.... C'est exactement le précis de l'étrange Discours de M. de Calonne à l'assemblée des notables ; aussi le sage Pitt ne douta-t-il point, après la première lecture, que ce ne fût un pamphlet satirique contre le ministre qui en était l'auteur. Je ne pense pas en effet qu'aucun homme public ait jamais porté plus loin l'audace et la folie ; et ce qui me semble plus évident encore, c'est que de toutes les extravagances ministérielles, c'était la plus propre à dégrader l'autorité, à l'avilir aux yeux de la nation et des puissances étrangères. Les suites qu'eut la disgrâce de ce ministre déprédateur, l'humeur et l'indiscrétion de ses créatures, les intérêts qui divisèrent alors la société la plus intime du roi et

de la reine, ajoutèrent encore à cette impression funeste, en laissant éclater des secrets de l'intérieur qu'il convenait plus que jamais de couvrir d'une ombre éternelle, en semant avec une adresse perfide des bruits absolument faux, mais qui, par leur liaison avec des faits avérés, pouvaient usurper plus ou moins de croyance, et blesser ainsi sous plus d'un rapport cette opinion publique, devenue tout à-la-fois si redoutable et si susceptible....

Les Parlemens, comme l'on sait, furent long-temps l'unique barrière qu'il y eût en France contre l'autorité absolue; cette barrière n'avait aucune force réelle, aucune base solide, parce que l'existence de cette sorte de pouvoir intermédiaire n'avait jamais été ni déterminée, ni reconnue, ni par le roi, ni par la nation. Il n'en est pas moins vrai que le génie législateur n'inventa peut-être jamais un moyen de résistance plus embarrassant pour un gouvernement faible, pour une administration incertaine. Par la nature même de leur composition, les Parlemens embrassent toutes les classes de l'État: sortis la plupart des familles les plus riches et les plus considérables du tiers-état, les membres des cours souveraines tiennent encore aujourd'hui, par les magistrats qui les président, aux premières maisons du royaume; ils y tiennent aussi par leurs alliances. D'un autre côté, les dernières classes du peuple leur sont encore nécessairement dévouées par l'intérêt qui lie à leur puissance tous les suppôts des justices subalternes et cette multitude innombrable d'avocats, de procureurs, de clercs, d'huissiers, répandus dans toutes les parties du royaume; c'est une armée toujours prête, non à combattre, à la vérité, mais à faire quelquefois beaucoup pis, à ré-

pandre partout le trouble, la défiance et les alarmes, par ses plaintes, ses murmures et ses clameurs. Il en coûte peu pour la mettre en campagne, il suffit de quelques belles phrases patriotiques qui annoncent la résistance respectueuse de ces Messieurs, et menacent leurs fidèles troupes d'une persévérance capable de les faire mourir de faim pendant plusieurs mois. Rien de plus ridicule en apparence que cette lutte qui s'est renouvelée si souvent entre les ministres de la justice et ceux de l'autorité; mais au fond rien de plus sérieux, rien de plus redoutable. Toutes les fois que les cours souveraines n'ont employé que les armes qui étaient à leur usage, elles ont presque toujours été invincibles; leur force d'inertie a résisté à tous les efforts de la puissance royale; et les arrêtés des Parlemens, motivés avec adresse, c'est-à-dire avec autant de mesure et de modération que de force et de courage, l'ont emporté le plus souvent sur les arrêts du Conseil, de quelque pouvoir qu'on ait entrepris de les appuyer. Un arrêté de la cour envoyé à cette foule de tribunaux qui en ressortent, suffit pour suspendre tous les exercices du pouvoir exécutif; il arrête, pour ainsi dire au même instant, tous les mouvemens de l'administration: plus de justice, plus de police, et si l'on veut s'obstiner même, plus d'impôts à percevoir. C'est une manière très-commode et très-légale de sonner le tocsin d'une extrémité du royaume à l'autre, et l'on voit aisément de quel effet pourrait être un pareil instrument entre les mains d'un génie factieux.

L'abbé de Mably a très-bien prouvé que la puissance des Parlemens était une puissance usurpée; mille autres écrivains ont dit et répété avec beaucoup de raison qu'il

n'y avait rien de si absurde que de voir des juges s'ériger en législateurs, et s'imaginer que, pour quarante ou cinquante mille francs, ils avaient acquis le droit de prescrire des limites à l'autorité royale, le droit de représenter la nation sans son aveu ; mais il n'en est pas moins constant que, si le pouvoir que les Parlemens s'attribuent ne leur a jamais été confié, il leur a été certainement abandonné, puisqu'on les a vus l'exercer depuis long-temps, mais, à la vérité, suivant les circonstances, avec plus ou moins d'éclat ; ce qu'on peut contester encore, c'est que par le fait aucun autre ordre, aucune autre assemblée, pas même celle des états-généraux, n'a décidé de plus grandes questions nationales que le Parlement de Paris, car il a cassé le testament de Louis XIV plus arbitrairement qu'il n'oserait casser celui d'un particulier ; il a disposé deux fois de la régence ; il a consenti bien sûrement plus d'impôts que n'en avaient jamais accordé tous les états-généraux réunis, etc. Après cela, comment se trouver conseiller au Parlement, et ne pas se croire, au moins dans certaines circonstances, un peu plus que roi ?

Cette puissance parlementaire, tour à tour si faible et si redoutable, jamais reconnue, mais toujours assez inquiétante, s'est vue souvent tourmentée, exilée, honnie, humiliée, renversée même, sans que le principe essentiel de sa force en eût éprouvé la moindre atteinte ; c'était toujours le palladium de la liberté nationale, parce qu'il n'en existait plus aucun autre. L'ancienneté de l'abus qui l'avait élevé à cette dignité en était le titre le plus respectable, et tout le monde se croyait intéressé à respecter un corps si fort intéressé lui-même à

maintenir tous les abus consacrés en quelque sorte par son silence ou par son aveu.

Ce n'est qu'en essayant de remplacer par quelque chose de réel ce qui pour tout ministre habile n'était qu'un fantôme plus ou moins importun, que la nation pouvait être amenée à désirer véritablement un autre état de choses. C'est ce que le Parlement crut voir dans l'établissement des administrations provinciales, quelque prudente, quelque monarchique qu'en fût la première constitution; c'est ce qu'il vit avec plus de terreur encore dans la convocation d'une assemblée des notables: il ne douta plus que le projet de l'autorité ne fût de se passer de lui; et voilà quelle fut évidemment la première époque du plan de résistance, ou pour mieux dire d'insurrection manifeste de toute l'aristocratie parlementaire, à laquelle crut devoir se réunir bientôt celle des nobles et du clergé. Toutes ces puissances subalternes se crurent menacées à la fois par celle de l'autorité ministérielle; toutes ne virent plus d'autre ressource que celle d'en appeler à la nation, et la nation, qui depuis si long-temps n'était plus rien, sentit enfin qu'elle devait, qu'elle pouvait être quelque chose.

Jamais aucun ministre n'avait montré autant de talent que M. de Brienne pour décomposer une grande machine politique. Il en désunit, il en faussa tous les ressorts; on peut dire que dans l'espace de peu de mois, grace à l'heureux ascendant de son génie, on ne vit plus un seul corps en France rester à sa place ou conserver son mouvement naturel. Le Parlement adopta tout à coup le système le plus contraire à ses intérêts, un système qu'il avait anathématisé cent et cent fois. La noblesse, dont l'existence tient le plus intimement aux

droits du trône, eut l'air de vouloir s'en séparer. L'esprit militaire parut dominé lui-même par je ne sais quel patriotisme, louable au fond peut-être, mais difficile à concilier avec ce caractère de subordination sans lequel il n'y aura jamais ni discipline, ni armée. Le clergé ne prêcha plus l'obéissance, le soldat se montra moins disposé à la maintenir; ce qu'il y a de très-remarquable encore, c'est que ce mécontentement universel avait été précédé des déclarations les plus favorables à la liberté publique : le roi venait de faire plus de sacrifices de son autorité qu'on n'en avait jamais osé attendre d'aucun de ses prédécesseurs. Les Parlemens avaient appelé à grands cris le secours qu'ils avaient le plus à redouter, entraînés par la voix d'un des hommes qui avaient le moins de considération dans leur corps, d'un abbé Sabatier (1); tous, comme pressés par quelque puissance surnaturelle, avaient demandé la convocation des états-généraux, et fait pour ainsi dire amende honorable aux pieds de la nation pour avoir usurpé si long-temps le plus beau de ses droits. Dans l'assemblée des notables, la noblesse et le clergé avaient déjà reconnu la justice d'une répartition égale de tous les impôts..... Comment imaginer que tant de résolutions désintéressées, tant d'actes solennels de patriotisme et de vertu ne serviraient qu'à fomenter le trouble, accroître le désordre, porter au comble les embarras et le désespoir de l'administration? D'abord on crut, et peut-être était-il assez naturel de croire que de si grands sacrifices ne pouvaient avoir été offerts de bonne foi. Ce

(1) M. l'abbé Sabatier peut avoir beaucoup de mérite et de vertu : il ne s'agit ici que d'opinion, et les services qu'il avait rendus à M. de Calonne et au sieur de Beaumarchais l'avaient étrangement compromis. (*Note de Grimm.*)

sentiment vague d'inquiétude et de défiance ne put manquer de s'accroître lorsqu'on vit la marche incertaine du ministre, essayant tour à tour de la politique de Richelieu et de celle de Mazarin, sans avoir même assez d'art pour jouer ni l'une ni l'autre; défaisant le lendemain ce qu'il avait fait la veille; croyant réparer sans cesse un acte de violence par un acte de faiblesse, et presque toujours l'acte de faiblesse par un acte de violence plus révoltant que ceux qui l'avaient précédé; entreprenant, au milieu du désordre le plus alarmant des finances, ce qu'il eût même été difficile de faire réussir avec les ressources les plus abondantes; aliénant enfin toute la Cour et bientôt après toute la nation par des réformes et des suppressions dont le résultat achevait de tarir tous les canaux de la richesse et du crédit.

C'est dans ces circonstances désespérées que fut rappelé M. Necker, et plutôt comme le ministre de la nation que comme celui de l'autorité; il ne dépendait plus au moins de son choix de remplir un de ces ministères sans s'imposer en même temps toutes les obligations de l'autre. Ce n'est qu'en les réunissant avec toute la sagesse de son génie et toute la conscience de sa vertu qu'il pouvait justifier le prix le plus glorieux qu'aucun particulier ait jamais obtenu de l'estime publique.

Jusqu'ici nous n'avons indiqué pour ainsi dire que les circonstances locales et personnelles qui paraissent avoir contribué le plus à la révolution présente, parce que ce sont des causes dont l'influence, plus prochaine, est par là même plus sensible et plus marquée; mais on ne saurait se dissimuler que le principe d'une révolution si étonnante doit tenir à des causes plus générales, dont

l'action, moins rapide, moins facile à saisir, est essentiellement plus forte, plus irrésistible. Il en est deux surtout dont il est impossible de ne pas être frappé, c'est le progrès immense des lumières et l'énorme accroissement de la dette publique. La confiance que doit inspirer le plus juste et le meilleur des rois ne peut soutenir longtemps seule le poids énorme d'une dette de plusieurs milliards. Le crédit, après avoir servi quelque temps à étendre la puissance des souverains, finit toujours par la restreindre lorsqu'il a passé de certaines bornes : son influence réveille encore nécessairement l'esprit de patriotisme, par le grand nombre d'individus dont elle lie l'intérêt personnel à celui de la chose publique. On croit la nation plus pauvre, elle n'a jamais été si riche. Il semble que le souverain n'ait jamais été plus riche, car ses revenus sont immenses, et de fait il ne fut jamais plus pauvre. Le plus pauvre dépend toujours du plus riche ; c'est donc de la nation que dépendra désormais le souverain.

L'impossibilité d'atteindre ou de surpasser dans les arts du génie et de l'imagination cette foule de chefs-d'œuvre que vit naître en France le siècle dernier, a porté dans celui-ci tous les bons esprits à diriger leurs efforts et leurs études vers les hautes sciences. Il n'est aucun genre de connaissances utiles qui n'ait été cultivé avec plus ou moins de succès ; les Buffon, les Rousseau, les Montesquieu ont remplacé les Racine, les Boileau, les Corneille ; et Voltaire lui-même, le plus bel esprit de tous les siècles, est devenu philosophe ; il a surtout mérité ce titre par le talent unique qu'il eut non-seulement de mettre de grandes vérités à la portée de tout le monde, mais encore d'y intéresser vivement toutes les classes des

lecteurs. Il en est résulté un foyer de lumière qu'aucun pouvoir humain ne pouvait éteindre, une liberté de penser que les entraves qu'on cherchait à lui donner ne rendaient que plus hardie et plus attrayante. Ces dispositions furent encore exaltées par le goût des voyages, par l'établissement des clubs, par l'habitude que les hommes prirent de vivre davantage entre eux, par tous les ridicules de l'anglomanie; car quelle est la révolution qui pourrait se faire en France sans que la mode y eût plus ou moins de part?

La guerre d'Amérique, cette guerre qui ruina les deux nations les plus riches de l'Europe pour assurer à jamais l'indépendance du peuple le plus pauvre de l'univers, cette guerre, si folle pour les rois qui l'entreprirent, ne pouvait manquer d'être utile à leurs peuples: elle a sauvé la constitution de l'Angleterre; elle en va donner une à la France; car qui ne voit pas que, sans l'énorme déficit de ses finances, il n'y aurait jamais eu ni états-généraux, ni assemblée de notables, ni Necker, ni Calonne? Quelque justice qu'on soit disposé à rendre aux déprédations de ce dernier, sans la dépense d'une guerre où l'on eut à combattre une puissance qui disposait des richesses et du crédit des deux mondes, il est bien clair que les ressources ordinaires auraient suffi pour réparer tout le mal, qui ne peut être imputé qu'aux vices de son administration.

Les liaisons qu'eut la France avec l'Angleterre et l'Amérique ont été pour elle, disait un homme de beaucoup d'esprit, ce que sont pour le fils d'un riche bourgeois les liaisons de quelques grands seigneurs; elles le ruinent communément, mais elles le forment toujours plus ou moins, donnent à ses manières plus d'aisance et de

liberté, quelquefois même à sa façon de penser plus de noblesse et d'élévation.

Couplets à Babet pour le jour de sa fête. Par un vieux philosophe.

O que d'Amours à ma Babet
S'empresent d'offrir leur bouquet !

C'est ce qui me désole.

Mais tous ces Amours, par bonheur,
N'ont pas le secret de mon cœur :

C'est ce qui me console.

Ils vont chanter leurs tendres feux,
Son teint de rose et ses beaux yeux ;

C'est ce qui me désole.

Des charmes dont je suis jaloux
Ils n'ont pas senti le plus doux ;

C'est ce qui me console.

Qu'un air naïf, tendre et fripon
Nous trouble aisément la raison !

C'est ce qui nous désole.

Son regard même au froid bon sens
Donnerait encore des sens ;

C'est ce qui la console.

Enchaînant et jeunes et vieux,
Si jolie on fait trop d'heureux,

C'est ce qui me désole.

Mais si Babet peut tout charmer,
Il n'est qu'un cœur pour bien l'aimer ;

C'est ce qui me console.

J'ai vu s'envoler mon printemps ;
De plaire, hélas ! il n'est plus temps ;

C'est ce qui me désole.
 Mais cœur sensible est jeune encor ;
 Aimer est toujours un trésor,
 C'est ce qui nous console.

Le Plaisir, l'Espérance et la Pudeur. Fable allégorique.

Par M. Grainville.

Dans un pays (ce n'était pas en France,
 Et son nom même est perdu par malheur),
 On dit que le Plaisir, suivi de l'Espérance,
 Un jour sur son chemin rencontra la Pudeur.
 « Puisque le hasard nous rassemble,
 S'écria le plus gai des Dieux,
 Tous trois, si vous voulez, nous ferons route ensemble. —
 Très-volontiers.... » Alors par maints propos joyeux,
 Par le plus léger badinage,
 Le Plaisir sut tromper les ennuis du voyage ;
 Mais il fallut se séparer.
 On ne peut pas toujours aller de compagnie ;
 Et puis d'ailleurs tout prend fin dans la vie.
 « Où pourrions-nous nous rencontrer,
 Dit alors le Plaisir, car votre connaissance
 M'est précieuse, en vérité ?
 Le froid séjour de la vaine opulence
 En aucun temps n'est par moi fréquenté. —
 Moi je suis trop souvent, interrompt l'Espérance,
 Chez les amans et les gens à projets. —
 Pour moi, dit à son tour la Pudeur ingénue,
 Quand une fois on m'a perdue,
 On ne me retrouve jamais. »

CHARADE.

M. de Lauraguais est ma première, M. de Rivarol est

ma seconde, M. de Mirabeau est les deux et mon tout (1).

On faisait fort mauvaise chère chez madame d'Aligre, et l'on y médissait beaucoup. « En vérité, disait M. de Lauraguais, si avec son pain l'on ne mangeait pas ici le prochain, il y faudrait mourir de faim. »

*

M. le garde des sceaux demandait un jour au comte de Mirabeau quel homme était son frère le vicomte. « S'il faut répondre franchement, lui dit M. de Mirabeau, dans toute autre famille il passerait pour un homme d'esprit et pour un mauvais sujet; mais dans la nôtre, c'est une homme ordinaire. »

*

Un des laboureurs élus députés dans le bailliage présidé par M. de Coigni avait toutes les apparences d'un homme peu délié. « Eh bien, lui dit M. de Coigni, qui l'avait fait asseoir à table à côté de lui, que vous proposez-vous de demander aux états-généraux? — La suppression des pigeons, des lapins et des moines. — Voilà un rapprochement assez bizarre. — Il est fort simple, Monseigneur : les premiers nous mangent en grain, les autres en herbe, les troisièmes en gerbe. »

*

M. le comte d'Oëls rencontra M. Séguier dans la galerie de Versailles, ayant sous le bras l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, que Sa Majesté venait de lui remettre en lui ordonnant d'en faire la dénonciation à la Cour : « Monsieur le comte, lui dit-il en montrant les deux volumes, c'est de la boue, mais cela ne tache pas. »

(1) Fougneux.

Le mardi 10 mars, les Comédiens Italiens ont donné la première représentation de *l'Homme à sentimens*, comédie en cinq actes et en vers de M. Pluteau, qui n'est connu que par cet ouvrage. C'est une imitation d'une des comédies les plus connues du Théâtre anglais, *the School for Scandal*, de M. Sheridan. Un de nos petits spectacles s'était déjà emparé de ce sujet sous le titre de *l'Oncle et les deux Neveux*; ce n'était qu'une mauvaise découpe d'un excellent tableau.

Cette copie d'un excellent modèle a peu réussi. La marche de l'intrigue a paru froide et languissante; ce n'est que dans les scènes fidèlement imitées de l'original qu'on a trouvé quelque intérêt. On peut reprocher à l'auteur français de n'en avoir pas conservé plusieurs dont l'intention très-comique aurait répandu sur tout l'ouvrage plus de mouvement et de variété. Nous sommes loin de prétendre cependant que l'on eût pu hasarder avec succès tous les tableaux, toutes les situations, toutes les plaisanteries de la pièce de M. Sheridan; la grande liberté du théâtre anglais peut faire réussir des hardiesses qui seraient repoussées par l'habitude de nos convenances théâtrales. Ce n'est pas sans doute que les mœurs de Paris soient plus pures que celles de Londres, que la société n'y offre pas peut-être encore plus communément des modèles très-ressemblans de tous les vices que M. Sheridan a voulu peindre dans *l'École de la Médiosance*; mais des tableaux où l'on représenterait nos mœurs telles qu'elles sont dans toute leur vérité ne seraient pas admis sur notre scène. On y voit tous les jours des demoiselles amoureuses à la folie, coquettes, infidèles, trahissant plusieurs amans à la fois; mais l'exemple d'une femme mariée, galante comme lady Teazle, jalouse

de son amant, prête à s'abandonner à lui dans un rendez-vous qu'elle a accepté dans sa maison, cet exemple serait un scandale révoltant au théâtre. A mesure que la société s'est corrompue, et surtout celle des femmes, qui en France influe plus que partout ailleurs sur les mœurs publiques, on en est devenu plus difficile, plus austère sur tout ce qui tient à la décence théâtrale. Nos comédies ont été privées par-là des effets les plus comiques, elles ont même été forcées de s'éloigner du véritable but moral auquel elles doivent tendre. On peut douter si de nos jours on eût permis à Molière de présenter Tartufe comme il l'a fait, revenant, après avoir fermé la porte, les regards enflammés, se précipitant dans les bras d'Elmire, quoique l'on sache bien qu'elle ne fait semblant de se prêter aux désirs de cet imposteur que pour détromper son mari caché sous la table, et que le but même d'une situation si délicate doit en arrêter l'effet au moment où l'honneur du mari et l'honnêteté publique pouvaient en être blessés. Cette réflexion nous conduit naturellement à vous faire observer que la comédie de *l'École de la Médisance* a des rapports assez remarquables avec *le Tartufe*; plusieurs parties de l'action se ressemblent : c'est un hypocrite que l'un et l'autre auteurs ont voulu peindre et démasquer. Celui de *l'École de la Médisance* est un homme du monde, et en cela même son hypocrisie est moins comique que celle du faux dévot, parce que les contrastes y sont moins saillans. Les deux hypocrites se sont également emparés de la confiance de leur bienfaiteur, mais la manière dont Tartufe a su investir toutes les facultés et toutes les affections de sa dupe, la crédulité d'un mari qu'il faut convaincre comme malgré lui de l'effronterie des inten-

tions du scélérat qui l'abuse, offrent des développemens d'une touche bien plus vigoureuse que l'ingénieux coup de théâtre qui fait rencontrer à sir Teazle sa femme cachée derrière un paravent chez son pupille. Ce rapprochement ne peut nous faire oublier l'heureuse conception du caractère de sir Charles, de ce jeune étourdi qui, malgré ses dissipations et son libertinage, annonce le cœur le plus sensible et le plus généreux, refuse de vendre le portrait de son oncle, quoiqu'on lui en offre un prix excessif, et s'empresse, avec l'argent qu'il reçoit dans ce moment de besoin, à secourir un vieux parent malheureux; caractère charmant qui contraste puissamment avec celui de l'hypocrite son frère, création qui appartient tout entière à M. Sheridan, opposition très-heureuse, et qui manque peut-être aux grandes beautés du chef-d'œuvre de Molière.

L'Homme à sentimens a paru en général assez bien écrit; on y trouve de la négligence, de la contrainte, mais plus souvent du naturel et de la facilité; enfin le peu de succès de l'ouvrage ne doit être attribué qu'à l'extrême difficulté qu'il y aura toujours à transporter sur notre scène les meilleures pièces des théâtres étrangers, et surtout les pièces de caractère, dont la physionomie, pour ainsi dire locale, constitue particulièrement le mérite. Il est presque impossible d'en conserver les traits les plus caractéristiques sans qu'ils paraissent trop étrangers à la nation à qui on les présente; et les altérer, c'est presque toujours en détruire l'effet.

Le 17 mars on a donné sur le théâtre de l'Académie royale de Musique la première représentation d'*Aspasie*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Morel, assez

connu par les poèmes d'*Alexandre aux Indes*, de la *Caravane*, de *Panurge*, etc.; la musique est de M. Grétry.

N'est-ce pas un très-beau projet que celui de mettre en opéra le plus beau siècle de la Grèce pour y célébrer l'empire de cette beauté qui régna sur Athènes par les charmes de sa figure et de son esprit autant que Périclès par l'ascendant de sa politique? Le choix de ce sujet devenait plus piquant encore par l'intérêt général que la lecture des *Voyages d'Anacharsis* venait de nous inspirer pour le caractère et les mœurs des Athéniens; mais on ne peut se dissimuler que M. Morel a eu quelque raison de dire, dans l'avertissement qui est à la tête de son poème, « qu'il avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces, en voulant produire sur la scène les personnages les plus célèbres de l'antiquité. » Cet aveu trop bien justifié par la manière dont il a conçu son plan, et par la manière dont il l'a exécuté, ne nous empêchera pas de remercier infiniment M. Morel de l'ingénieuse idée qu'il a eue de nous présenter au lever de la toile l'imposant et magnifique chef-d'œuvre de Raphaël, si connu sous le nom de l'*École d'Athènes*. Ce tableau, copié avec exactitude, et que développe avec le plus grand avantage l'optique théâtrale, offre les philosophes Anaxagore et Zénon au milieu de leurs disciples, occupés, les uns à étudier la géométrie, les autres à considérer une sphère et le mouvement des cieux; Anacréon entouré des jeunes filles d'Athènes; plus loin, Phidias donnant les derniers coups de ciseau à la statue de Vénus : cette belle scène est encore animée par les danses de jeunes Athéniens et Athéniennes, formant des groupes dont l'élégance, la variété et les dispositions pittoresques ajoutent un attrait de plus à l'exécution vivante de cette

superbe conception du plus grand peintre dont se glorifie l'Italie.

L'amour d'Aspasie pour Alcibiade, et la générosité qu'elle a d'immoler son amour à l'honneur que doit lui faire ce sacrifice, auraient eu besoin d'être plus développés pour inspirer quelque intérêt; mais ce qui a nui le plus au succès de la première représentation de cet opéra, ce sont les plates plaisanteries que l'auteur a cru pouvoir hasarder dans la bouche d'Aristophane; on les a supprimées à la seconde représentation; on en a fait autant de plusieurs scènes fort insignifiantes entre Aspasie et Alcibiade; et la manière dont elles étaient écrites ne peut les faire regretter. M. Morel n'a conservé de son poëme que ce qu'il en fallait absolument pour expliquer à peu près l'action et préparer les ballets. Ce qui ne doit être que l'accessoire de tout ouvrage lyrique a fait le succès de celui-ci. Les ballets d'*Aspasie* font beaucoup d'honneur au sieur Gardel le jeune, qui a remplacé son frère aîné; et ce premier essai de son talent prouve que l'on peut réussir sur le Théâtre de l'Opéra sans le secours des paroles, et même de la musique. On n'a guère reconnu dans celle de cet ouvrage le talent de M. Grétry. Si l'on a reproché à M. Morel d'avoir donné aux personnages les plus aimables d'Athènes un langage qu'on pardonne à peine aux interlocuteurs de *la Caravane* et de *Panurge*, on a été bien plus étonné de leur entendre chanter des airs dont le caractère était à peine celui de la composition bouffonne la plus triviale. Parmi les airs de danse qui composent la partie essentielle de l'opéra d'*Aspasie*, on en a distingué deux ou trois d'un caractère très-neuf et très-piquant: presque tous ont au moins de la grace et de la fraîcheur.

Quelques vues sur les suites probables des états-généraux.

Si le parti des princes, de la noblesse, du clergé, des Parlemens, des privilégiés de toutes les classes, si ce parti pouvait encore l'emporter, on verrait bientôt ces mouvemens qui étonnent aujourd'hui la France et l'Europe entière n'aboutir à rien, les états-généraux réduits à l'inaction la plus complète, et le prompt retour de tous les abus, dont la destruction paraît si nécessaire et si prochaine.

Si au contraire le fanatisme républicain prenait tellement le dessus qu'il parvînt à subjuguier tout à la fois la sage modération du ministre et l'opiniâtre résistance de nos antiques maximes, de nos vieux préjugés, de tous les intérêts divers qui en dépendent, son triomphe serait infailliblement de peu de durée, car en brisant tous les appuis de la monarchie, il précipiterait l'État dans un abîme de désordre et de confusion.

Ce que cette alternative offre de plus affligeant, c'est qu'on peut prévoir que ces deux partis, si fort opposés en apparence, seront également bien servis par des hommes dont les talens et l'ambition ne fondent leur espoir que sur les périls d'un bouleversement général.

On ne sait si l'on doit plus de mépris ou plus de pitié à ces écrivains qui, se croyant doués du génie des Lycurgue et des Solon, veulent fixer despotiquement les bases d'une constitution libre, et s'étonnent que toutes les opinions, tous les préjugés, tous les intérêts ne se soumettent pas aveuglément à l'autorité de leurs sublimes spéculations. Je vois tous les jours ces hommes de génie

dépouiller le monarque des prérogatives les plus essentielles avec moins de peine qu'on n'en aurait à les faire renoncer eux-mêmes à une seule de leurs phrases. Je vois des nobles discuter les titres de la couronne avec plus de légèreté qu'ils ne permettraient à qui que ce soit de discuter ceux du moindre de leurs écussons. Je vois d'ardens défenseurs de l'égalité civile et naturelle sourire à l'impunité qu'usurpent une grande audace ou de grands talens, comme si tout droit d'être injuste ou méchant n'était pas également odieux.

J'ai lu, j'ai médité les idées de plusieurs de nos législateurs modernes, et je me permettrai d'avouer que je ne conçois guère le bonheur de vivre sous de pareilles lois. Mais supposons un moment que ces sages eussent trouvé l'idéal de la plus parfaite de toutes les constitutions, est-ce assez pour espérer de voir réaliser un si beau rêve ? Quand se lassera-t-on de confondre les idées et les choses ? Quand cessera-t-on de traiter les élémens de la société comme ceux d'un problème de géométrie ? Quand n'oubliera-t-on plus que les hommes ne se calculent point comme des puissances algébriques dont le génie peut déterminer avec précision tous les rapports et tous les résultats ? C'est sans doute aux bonnes lois à faire le bonheur de l'humanité ; mais ces lois n'ont qu'une force abstraite, il faut que leur action se combine avec d'autres pouvoirs qui agissent et plus vivement et plus continuellement sur notre pensée et sur nos volontés ; ce sont nos besoins, nos sentimens, nos passions, nos préjugés, nos mœurs, nos habitudes.

Chaque nation, comme chaque individu, a un caractère qui lui est propre ; ce caractère ne dépend d'aucune circonstance en particulier, et tient à toutes ; il est

l'effet nécessaire de leur réunion simultanée et successive. C'est ce qui constitue éminemment ce génie national dont l'ascendant paraît souvent irrésistible, qu'il est au moins fort dangereux de vouloir combattre avec trop de violence ou trop de précipitation.

Un écrivain célèbre a dit que la France était géographiquement monarchique. Ne l'est-elle pas aussi moralement ? Comment parvenir à concilier les habitudes d'une nation si vive, si susceptible, si légère, avec cette raison froide, ces résolutions soutenues, cette austérité de principes et de mœurs sans lesquelles la faveur d'une liberté républicaine serait de toutes les sources de corruption la plus funeste et la plus redoutable ? Je suis loin d'en conclure qu'il faut revenir aux anciens abus, n'espérer aucune réforme utile, n'entreprendre rien de ce qui doit nous y conduire ; mais je ne crains point d'assurer que c'est à ces mêmes abus, à de plus grands peut-être, qu'on se verra nécessairement entraîné, si, pour vouloir faire de trop grands changemens à la fois sans égard et sans mesure, l'on court tous les risques d'une subversion générale.

La liberté sans doute est le plus grand des biens ; mais se doute-t-on seulement en France de tous les sacrifices, de tous les dangers, de toutes les privations auxquels il faudrait se résoudre pour en jouir ? N'y paraît-on pas même, au milieu de l'effervescence actuelle, beaucoup plus jaloux de ses vanités que de ses droits ? L'intervalle qui sépare nos opinions d'un moment et nos mœurs de tant de siècles n'est-il pas immense ? Est-ce l'affaire d'un jour de les rapprocher, de les réunir, de les confondre ? Et que serait-ce donc que la plus belle constitution du monde qui se trouverait sans cesse en

opposition avec le génie et les mœurs du peuple qui aurait fait semblant de s'y soumettre?

Le joug des lois pèse comme celui de l'autorité ; il est beaucoup de caractères même sur lesquels il pèse cent fois davantage, parce qu'il est de sa nature d'être et plus rigoureux et plus inflexible. On a dit, il y a long-temps, que la nation française ne pouvait supporter ni d'être entièrement libre, ni d'être entièrement esclave ; c'est par cette raison-là que, de tous les gouvernemens possibles, il n'en est aucun qui puisse lui convenir mieux que celui d'une monarchie tempérée, c'est-à-dire une puissance unique capable de contenir une population immense sans aucune gêne habituelle trop apparente, puissance balancée elle-même par la force des lois et de l'opinion. Ce contre-poids ne fut jamais, il est vrai, tout ce qu'il pouvait, tout ce qu'il devait être ; mais dans quelles circonstances pourrait-on se flatter de l'établir sur de meilleurs principes, sur une base plus solide ? Et si l'on dirigeait d'abord vers ce but toutes les forces dont la nation peut disposer dans ce moment sans exciter aucun trouble, aucune convulsion dangereuse, quel est l'empire dont les prospérités pourraient égaler celles de la France ?

Si l'on s'écarte au contraire d'une route si simple et si facile, que de maux à prévoir ! En voulant affaiblir l'autorité du monarque, on divisera la nation ; on l'armera contre elle-même ; on désassemblera toutes les parties de ce grand tout ; on anéantira tout à la fois sa force, sa richesse, son repos et son crédit. Ce seront quelques princes, quelques nobles, quelques chefs de parti qui s'empareront des débris du pouvoir suprême, et la multitude des victimes de leurs querelles et de leur

ambition pourra bientôt faire regretter l'état même dont on a gémi si long-temps.

On ne veut point du gouvernement d'Angleterre, et l'on aurait raison en jugeant qu'il ne peut convenir à la situation géographique et politique de la France; mais ce n'est pas ce qui occupe nos grands législateurs : ce qui leur déplaît dans la constitution anglaise, c'est qu'ils n'y voient ni assez d'égalité, ni assez de liberté. Ce scrupule est vraiment admirable, et suffirait seul pour caractériser la justesse de leurs idées. Si l'esprit public pouvait se livrer à des exagérations aussi fanatiques, ce n'est assurément pas du modèle de la liberté anglaise dont on se rapprocherait ou que l'on parviendrait à perfectionner ; la crise excitée par des efforts si contraires à tous les principes, à toutes les habitudes de la Nation, la précipiterait plutôt dans une anarchie semblable à celle des anciennes diètes de Suède ou de Pologne, et aux malheurs d'une pareille anarchie succéderait bientôt de tous les despotismes le plus affreux et le plus redoutable.

Je conviens que de toutes les constitutions du monde il n'en est aucune, sans en excepter celle de l'Angleterre, où l'on trouve des principes de liberté et d'égalité aussi purs que dans celle des États-Unis de l'Amérique. Mais qu'y a-t-il de commun entre cette nation et toutes les autres ? c'est une branche du peuple le plus libre de l'ancien continent entée sur un peuple presque encore sauvage (1), et dans une terre absolument vierge. Quelque admirable cependant que soit à mes yeux la nouvelle constitution des Américains, je doute qu'elle puisse long-temps leur convenir lorsqu'ils auront atteint

(1) Au moins quant aux arts et aux commodités de la vie. (*Note de Grimm.*)

le degré de richesse et de puissance auquel leur existence commerçante et politique semble les destiner. D'ailleurs, quoique mieux combinée sans doute qu'aucune autre, leur constitution fédérative n'en porte pas moins en elle-même le germe des divisions qui doivent tôt ou tard en séparer ou en confondre les différentes parties. Si quelques ligues fédératives, malgré tous les vices de leur organisation intérieure, ont échappé long-temps à cette fatalité, ce n'est qu'à leur faiblesse, à des hasards singuliers, ou à l'avantage d'une position entièrement isolée qu'elles en sont redevables.

Il est aisé d'être frappé des abus et des inconvéniens de l'administration actuelle, mais a-t-on assez réfléchi sur ceux qui résulteraient infailliblement d'un autre ordre de choses ? Ce qui cause les maux dans la société, est-ce donc toujours telle ou telle forme de législation ? Non ; c'est l'ambition, c'est la cupidité, ce sont toutes les passions funestes qui agitent tour à tour le cœur des hommes ; ces passions existeront toujours, et peut-être trouveront-elles, suivant le caractère et les mœurs de la nation, des ressources encore plus dangereuses au milieu des agitations de la liberté, que sous le joug même du despotisme.

Souvenons-nous au moins qu'un grand empire ne peut subsister long-temps sans le ressort d'une grande puissance coercitive ; que la force de ce ressort tient à la juste étendue de l'autorité royale ; que si l'on ne laisse pas à cette autorité les pouvoirs nécessaires pour avoir une action prompte et sûre, il ne peut manquer de s'établir une guerre intestine entre cette autorité première et les corps qui auront réussi à l'en dépouiller ; que les efforts employés à cette lutte seront perdus pour la

puissance et le bonheur de la nation ; qu'enfin le peuple sera toujours peuple ; qu'une multitude immense a besoin d'être contenue, de l'être sans cesse, et qu'il n'est aucun moyen raisonnable de prémunir ses erreurs, d'arrêter ses excès, de modérer l'impétuosité naturelle de ses mouvemens, qui ne mérite toute l'attention des lois et de l'autorité chargée de les maintenir.

La comédie des *Châteaux en Espagne*, par M. Collin d'Harleville, ayant été retirée après la première représentation, et des circonstances particulières ne nous ayant pas permis de la revoir depuis les changemens très-considérables que l'auteur y a faits, nous sommes forcés d'en renvoyer encore l'analyse au prochain envoi. Le jour de la première représentation (1) on avait trouvé de l'embarras et quelques longueurs dans le premier acte, du vide et de la langueur dans les deux derniers; mais l'auteur les a presque entièrement refondus. Il a eu peu de changemens à faire au troisième, dont le succès avait été complet; on avait surtout applaudi avec transport dans cet acte le moment où d'Orlange (c'est le faiseur de châteaux) s'imagine qu'il pourrait bien arriver qu'un jour il devînt roi de quelque île nouvelle, je choisirais, dit-il,

Je choisirais d'abord un ministre honnête homme,
Le choix est bientôt fait quand le public le nomme.

Le valet, qui vient troubler un si beau rêve, après s'être moqué de la folie de son maître, finit par rêver lui-même qu'il achètera un jour une métairie, et cela

(1) Le vendredi 20 février.

parce qu'il a dans sa poche un billet de loterie, billet qu'il s'aperçoit même bientôt qu'il a perdu. Ces deux scènes, dont l'idée est heureuse en elle-même, sont encore embellies par tous les charmes du style le plus naturel et le plus animé. Ainsi que *l'Inconstant* et *l'Optimiste*, c'est surtout par les détails de l'exécution que *les Châteaux en Espagne* ont réussi; nous croyons cependant que l'ordonnance de ce dernier ouvrage offre plus d'invention théâtrale, plus de scènes, plus d'intentions vraiment comiques.

On a lieu de regretter que M. Collin d'Harleville, avec un talent si propre à écrire la comédie, ne soit pas plus heureux dans l'invention, dans l'ordonnance de ses plans ou dans le choix de ses sujets. Celui de cette comédie appartient au sentiment exagéré de l'espérance, sentiment qui existe plus ou moins dans le cœur de tous les hommes, mais dont l'exagération peut être comique; M. Collin nous le prouve; c'est donc moins le choix du sujet que l'on peut lui reprocher, que l'intrigue qu'il a imaginée pour développer le caractère de son faiseur de châteaux en Espagne. Elle est fondée sur un quiproquo qui, sans être absolument invraisemblable, est trop romanesque pour être vraiment théâtral. La manière dont se prolonge l'erreur causée par cette méprise fait trop sentir les efforts que l'auteur a été obligé de faire pour remplir l'espace de cinq actes : dès le troisième, Florville pouvait la faire cesser, sa position même semble l'y engager, et l'on conçoit difficilement, malgré tout l'art du poète, pourquoi il s'obstine si long-temps à ne pas se faire connaître; mais ces défauts donnent lieu à tant de traits charmans, presque tous amenés par la situation même, que l'on est forcé de lui pardonner. Son dialogue

est toujours vrai, facile, du meilleur goût et du meilleur ton. Plus nous avons vu cette charmante comédie, plus nous avons désiré de voir l'auteur s'occuper davantage du choix de ses sujets, et les concevoir d'une manière plus ferme et plus profonde.

La première représentation des *Châteaux en Espagne* avait déjà eu beaucoup de succès, mais le quatrième et le cinquième actes avaient paru inférieurs aux trois premiers. M. Collin n'a pas balancé, il a retiré sa pièce, et en moins de huit jours il a refondu son quatrième acte et refait en entier le cinquième. Voltaire seul nous avait donné avant M. Collin l'exemple de cette incroyable facilité. Le succès complet de la reprise a été la récompense d'un travail qui n'honore pas moins la docilité de son goût que l'extrême fécondité de son talent.

Le 26 mars on a donné sur le Théâtre Italien la première représentation de *l'Heureuse Inconséquence, ou la Fausse Paysanne*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes, par M. de Piis. La musique est de M. Propiac, l'auteur de celle des *Trois Déeses rivales*.

Il paraît que M. de Piis, encouragé, peut-être même lassé des succès que lui ont valu ses nombreux opéras en vaudevilles, veut quitter ce genre et essayer son talent dans une carrière où il faut pour réussir quelque chose de plus que de jolis tableaux et quelques couplets agréables. Ces mêmes ressources avaient pourtant obtenu une sorte de faveur à son drame mythologique des *Trois Déeses rivales*, mais cette faveur n'a pas duré longtemps, et celle de *la Fausse Paysanne* ne paraît guère plus assurée.

Le fond de cette comédie a paru trop romanesque,

trop peu vraisemblable pour inspirer un véritable intérêt ; ce qui ajoute encore à ce défaut essentiel, c'est une foule de détails étrangers et minutieux qui retardent la marche de l'action et la rendent souvent assez obscure, au moins fort embarrassée.

Quant à la musique, elle confirme tristement le peu d'espérance que nous avons conçue du talent de M. Propiac, lorsque nous eûmes l'honneur de vous rendre compte de la musique des *Trois Déesses rivales* (1); celle de cet ouvrage n'offre ni plus d'invention, ni plus de variété.

Il y eut encore une séance publique de l'Académie Française, le jeudi 12 mars, pour la réception de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, élu à la place de M. le marquis de Chastellux (2). Le récipiendaire, après avoir parlé avec beaucoup de modestie de l'honneur qu'il venait d'obtenir, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'esprit du siècle, sur les progrès de l'opinion, après avoir distribué beaucoup de louanges à l'Académie en général, et à plusieurs de ses membres en particulier, s'est attaché à rendre à la mémoire de son prédécesseur tous les hommages dus à sa passion pour les sciences et pour les arts, à l'amabilité de son caractère, à la facilité de son esprit, à l'étendue et à la variété de ses connaissances, à ses succès militaires en Allemagne et dans l'Amérique septentrionale, etc.; enfin il a caractérisé le mérite de ses différens écrits, dont les principaux sont un *Traité de la Félicité publique*, un ouvrage sur l'*Union de la Poésie et de la Musique*,

(1) Voir précédemment, page 140.

(2) Il ne l'a emporté que d'une seule voix sur son concurrent, M. Garat, professeur au Lycée, auteur de plusieurs Éloges couronnés par l'Académie.

(Note de Grimm.)

l'Éloge du baron de Closen, celui d'Helvétius, ses Voyages en Amérique, etc., etc. Ce discours, assez long par lui-même, l'a paru davantage encore par l'extrême lenteur avec laquelle il a été prononcé.

C'est M. de Rulhière qui a été chargé de lui répondre en qualité de directeur de l'Académie. Il s'est étendu d'abord avec beaucoup de complaisance sur cette longue succession d'une même dignité, une des plus belles du royaume, transmise de génération en génération, et sans aucun intervalle, des ancêtres de M. de Nicolaï jusqu'à lui. « Comment et par quel art, s'est-il écrié avec assez d'emphase, dans une nation si mobile, au milieu de tant de Cours orageuses, et quelquefois au milieu des plus sanglantes dissensions, sous tant de règnes, tantôt défiants et sévères, tantôt fermes et superbes, tantôt faibles et agités, s'est maintenue dans ce calme toujours égal cette élévation (de premier président de la chambre des comptes), toujours la même, que rien jamais n'a pu ébranler !... » On a été dédommagé de cet ample et magnifique pathos par l'anecdote qui le termine et qui nous paraît trop intéressante pour être oubliée. On commençait le siège de Valenciennes ; cette ville faisait prévoir une longue résistance ; les mousquetaires sollicitaient d'être envoyés seuls à l'attaque d'un ouvrage extérieur où déjà l'élite des autres troupes avait été repoussée. Louis XIV apprit alors que le fils aîné du premier président de la chambre des comptes, destiné à cette même place, venait de mourir à Paris ; il fit appeler le jeune Nicolaï, qui servait dans une de ces compagnies si célèbres à cette époque, l'instruisit du malheur de sa famille, lui ordonna de partir aussitôt pour aller consoler la vieillesse de son père, et daigna pour première conso-

lation lui en assurer la survivance. Le jeune homme tombe aux pieds du roi et s'écrie : « Sire, dans quelque état que je serve Votre Majesté, elle ne peut pas vouloir que j'y entre déshonoré. » Le roi applaudit à ce sentiment, et le jeune Nicolaï, déjà premier président, fut un de ceux qui attirèrent le plus les regards de toute l'armée dans un assaut à jamais mémorable....

C'est ce même Nicolaï qui, dans le temps du système, lorsqu'on publia la fameuse défense de garder chez soi de l'argent, après avoir déclaré que si on osait venir faire quelques recherches chez lui, il ferait un mauvais parti aux curieux, dit encore au régent : « Je garde cent mille écus, parce qu'au train que prennent les affaires le roi aura besoin des offrandes de ses sujets, et cette somme, j'irai la lui offrir lorsqu'il sera majeur. »

De l'éloge des ancêtres de M. de Nicolaï, le directeur est descendu enfin à celui du récipiendaire, et n'a pas manqué de rappeler le talent qu'il a déployé dans les différens discours adressés par lui aux administrateurs des finances dont chacun est venu tour à tour prêter entre ses mains un serment tant de fois inutile. « Chacun de ces discours, a-t-il dit, est un portrait fidèle, crayonné d'une main hardie, mais légère et circonspecte, et d'habiles physionomistes auraient pu y reconnaître d'avance le destin de ces administrations passagères. »

Dans l'éloge que M. de Rulhière a fait du marquis de Chastellux il a développé surtout une singularité assez remarquable, c'est que les *Entretiens de Phocion* et le *Traité de la Félicité publique* furent le fruit d'une conversation dans laquelle le marquis de Chastellux, jeune encore, et l'abbé de Mably, dans la maturité de l'esprit et de l'âge, s'entretinrent long-temps de leurs

opinions contradictoires. Tous deux écrivirent sur le bonheur auquel doivent prétendre les sociétés; le premier le fondait tout entier sur la bonté des mœurs publiques, l'autre sur les progrès nécessaires de l'esprit, des sciences et des arts. Ce fut un modèle peut-être unique d'une querelle littéraire, car les deux ouvrages polémiques publiés en opposition l'un de l'autre ne laissent rien pénétrer de cette intention particulière. Pour relever le parallèle de ces deux athlètes, M. de Rulhière n'a pas craint d'y joindre encore un troisième, cet homme célèbre qui soutint avec toute la force de l'éloquence, toute l'adresse de la plus subtile dialectique, que nos institutions sociales ne sont que la corruption des sentimens naturels, nos arts les plus nécessaires l'altération de nos facultés physiques, etc. « Rousseau, dit-il, destructeur de la société, misanthrope par l'excès même de son amour pour le bonheur des hommes, annonce l'inévitable ruine, la subversion instante et prochaine de tous les royaumes, républiques et empires... Mably, plaçant le bonheur dans l'état d'une société simple et bien ordonnée, croit que d'utiles réformes peuvent encore renouveler le destin des empires; il cherche la méthode de procéder à ces réformes; ses dernières prédictions furent cependant celles d'un citoyen découragé..... Il semble aujourd'hui que le marquis de Chastellux aura porté sur l'avenir un regard plus perçant, et qu'en cette occasion du moins il aura eu sur ces deux sages célèbres le double avantage d'avoir mieux présagé les événemens, et d'avoir joui d'avance, par ce présage même, d'une félicité qu'ils n'osaient pressentir. Ami de tous les arts, ne doutant pas que l'esprit humain ne parvienne au plus

haut degré où la perfectibilité puisse atteindre, accoutumé à chercher le bien jusque dans les erreurs du siècle présent, il annonce en France et dans toute l'Europe le retour de la liberté par l'excès même de la dette publique ; il dit que les besoins du fisc sont les vrais précepteurs des rois, et qu'envisagés d'un œil juste, ils deviendront un jour les protecteurs de la fortune des peuples, etc. »

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture de plusieurs morceaux de son poëme *sur l'Imagination*, qui ont été applaudis avec enthousiasme.

Il a paru tant d'écrits ennuyeux sur les états-généraux ! comment ne pas accueillir le premier pamphlet où l'on trouve enfin quelques étincelles d'imagination et de gaieté ? C'est la *Séance extraordinaire et secrète de l'Académie Française, tenue le 30 mars 1789*. On l'attribue au comte de Rivarol, et l'on a cru y reconnaître en effet le même esprit de plaisanterie qui a dicté la préface du *Petit Almanach de nos grands Hommes* ; le style en est cependant plus faible, et surtout plus négligé.

Démophoon (Marmontel), le secrétaire perpétuel, ouvre la séance par un discours où il exhorte ses confrères à éclairer la nation, à lui tracer la route qu'elle doit suivre. Il ne craint pas que les états-généraux attaquent jamais la glorieuse institution des jetons, elle fait partie des lois fondamentales de la monarchie ; mais il pense qu'il est bon de rappeler à la nation que les travaux utiles de l'Académie restent sans récompense, etc. Il prie Messieurs de délibérer. On rejette d'abord l'idée

de faire un livre. Cet avis, qui est celui d'un archevêque, excite un murmure général, où l'on entend seulement qu'écrire est bon pour s'ouvrir les portes de l'Académie, mais que, parvenu au fauteuil, c'est bien assez d'endocliner les cercles.—Mon projet, dit *Cithéron* (La Harpe), est de transporter ma chaire à Versailles, et deux fois par semaine je donnerai mes leçons aux comices. Je leur apprendrai que Boileau était correct, Racine harmonieux, Crébillon barbare, Molière philosophe, etc. Telles sont les vérités immortelles dont il importe à la nation de se pénétrer. Un Gouvernement va de lui-même, mais la littérature s'affaiblit. Il faut répéter cent fois ce qui a été dit mille, refaire les mêmes tragédies sous d'autres noms, reproduire les mêmes idées sous un autre coloris.—*Flaccus* (Florian) propose d'accommoder aux circonstances la partie politique de son *Numa*. Si jamais, dit-il, cet ouvrage peut être lu, sa fortune est décidée.—*Azur* (Suard) offre de revoir les délibérations nationales comme il revoit les journaux et les opéra. L'esprit créateur est un mot; tout ce qui est créé a besoin d'être revu. Les états-généraux, que vont-ils faire eux-mêmes? revoir. Puissent-ils s'en trouver aussi bien que moi! —*Pastorinet* (M. le duc de Nivernois) rappelle en très-peu de mots ce qu'il a fait comme ambassadeur, comme duc et pair, comme ministre, comme académicien... Qu'exigez-vous encore de moi? — Grand homme! s'écrie *Flaccus*, mettez le comble à vos dons généreux; composez une fable... —*Bochan* (Chabanon) déclare qu'il a porté long-temps la patrie dans son cœur, mais que les outrages répétés qu'il en a reçus ont à la fin glacé sa tendresse. Pourquoi m'occuper d'une nation qui a si cruellement

négligé ma gloire? Qu'elle s'adresse à M. Collin, puisqu'elle va rire à une pièce qui lui dit en face que ses projets de régénération sont des châteaux en Espagne. — *Myris* (Le Mierre) veut qu'on fasse jouer *Barnewelt*; c'est le meilleur encouragement pour les amis de la liberté; c'est là qu'on trouve des vers à moustache..... — *Daube* (M. de Rulhière) avoue qu'il a agi à sa manière, sous main, pour se faire nommer historiographe des états-généraux. — Je m'imagine, lui dit *Arsacès* (le cardinal de Rohan), que vous peindrez l'état de la France avant la tenue des états; je requiers que vous vous absteniez de parler d'un fameux épisode *quorum pars magna fui*. La reconnaissance (au baron de Breteuil) vous commanderait nécessairement l'injustice. — *Zéangir* (Chamfort) dit : Si ce n'est que cela, je vous réponds de son équité. — *Tacticus* (M. de Guibert) pense qu'il faut proposer aux états-généraux d'établir un conseil de littérature qui règlera tout ce qui tient au bel-esprit en France. Témoins tous les jours des fruits qu'on retire de celui de la guerre, vous pouvez, dit-il, espérer les mêmes avantages si vous suivez la même marche. Tout le secret est de trouver un rapporteur habile. — Cette idée de conseil est très-mal accueillie. Après beaucoup de débats, après de grandes explications, on se détermine à faire une députation, et l'on est fort étonné de voir au scrutin tous les vœux réunis en faveur de *Tacticus*. En voici, lui dit-on, la raison : chacun des prétendants crut, à part soi, qu'en nommant celui qui ne serait nommé par personne, il diminuait le nombre des suffrages pour celui qui pouvait être un compétiteur dangereux. Il s'élève un léger murmure. *Tacticus* demande la permission de lire

le fameux discours qui causa sa disgrâce à Bourges (1)... c'est une pièce qui va à tout. — Vous aviez pris un parti plus sage, celui de l'imprimer; cela ne gêne personne... Alors on entendit sortir de toutes les bouches : Imprimé, imprimé, imprimé... — *Démophon* propose un objet de délibération qui regarde le nouveau député, et le prie de vouloir bien se retirer quelques instans. *Tacticus*, ajoute-t-on, accoutumé à sortir sans qu'on l'en priât si poliment, répondit qu'il n'avait rien à refuser à ses confrères, et sortit par la porte. — Nul doute, dit *Nestoret* (d'Aguesseau de Frêne), que *Tacticus* soit exclu de toute assemblée nationale, civilement, oui, littérairement, non..... Ainsi, Messieurs, ce serait faire une injure gratuite à un galant homme dont la conscience est pure que de casser sa nomination. — Tout le monde applaudit à cette sage distinction, et l'on pria *Tacticus* de rentrer.....

Cette facétie est terminée par le projet d'instruction pour la députation académique; en voici quelques articles :

ART. I. Que dorénavant la nation s'assemblera périodiquement tous les cinquante ans; ces assemblées don-

(1) Ce qui s'est passé à Bourges * est l'injustice la plus révoltante qu'un honnête homme puisse éprouver de la part d'une assemblée publique. M. de Guibert n'avait rien fait pour la mériter, mais, à en juger par le compte qu'il a rendu lui-même de sa disgrâce, il est impossible de ne pas le plaindre de n'avoir pas su repousser l'injustice par une résolution plus ferme et plus tranquille. On a dit que son Apologie avait le défaut qu'on reproche à beaucoup de tragédies françaises, c'est de mettre en récit ce qu'il fallait mettre en action.

(Note de Grimm.)

* Guibert venait de se présenter au bailliage de cette ville pour être élu membre des états-généraux; ses ennemis appelèrent sur lui l'animadversion publique en lui attribuant tous les actes du conseil d'administration du département de la guerre, dont il avait été rapporteur en 1787. Non-seulement il ne fut pas élu, mais encore le chagrin qu'il ressentit de toutes ces tracasseries fut la cause de sa mort.

nant lieu à des nuées d'écrits patriotiques qui absorbent l'attention des lecteurs et les distraient des lectures essentielles, telles que les dithyrambes et les productions soignées de la prose bien coloriée.

ART. IV. Que Sa Majesté accordera la liberté de la presse à l'Académie Française seulement...

ART. V. Que les propriétés personnelles, mobilières et foncières soient assurées, de manière que, sous aucun prétexte, on ne puisse voler à l'un ses idées, à l'autre ses sujets, et que tout plagiaire convaincu puisse être dénoncé.

ART. VI. Que l'Académie sera maintenue dans le droit exclusif de faire l'éloge du cardinal de Richelieu, l'ami de la liberté et le ministre le plus humain.

ART. XI. Le député aura un pouvoir illimité de concourir à régler tout ce que le temps permettra aux états-généraux de statuer sur les améliorations de tous les genres et sur la poursuite des principaux abus qui affligent le royaume, et en particulier sur le maintien du goût, etc., enfin sur la suppression des entrées vexatoires de livres étrangers, qui font oublier les productions du sol, tels que *la Richesse des Nations*, par Smith; les *Recherches sur les Grecs*, par M. de Paw, etc.

*Sur quelques Contrées de l'Europe, ou Lettres du chevalier de *** (c'est-à-dire de La Tremblaye), à madame la Comtesse de ***. Deux volumes in-12, avec cette épigraphe :*

Quiconque ne voit guère,
N'a guère à dire aussi.

LA FONTAINE. Liv. IX, fab. 2.

M. le chevalier de La Tremblaye est un homme du

monde qui a fait autrefois, il y a trente ans, des odes, des élégies, des épîtres, dont quelques-unes même ont remporté, je crois, le prix de l'Académie des Jeux Floraux à Toulouse. L'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer est le fruit de ses voyages en Italie et en Suisse. Il ne faut pas s'attendre à y trouver des observations bien neuves, bien profondes; mais on y verra souvent des détails agréables, de la finesse, de la bonhomie, et même assez de légèreté dans le style, au moins dans la prose; car les vers, et il y en a beaucoup, nous ont paru en général très-faibles. Zurich lui doit des remerciemens; il dit que c'est l'Athènes de la Suisse: M. Lavater lui paraît, après M. Diderot, l'homme de l'imagination la plus forte qui puisse exister peut-être. Ce rapprochement n'étonnera point ceux qui ont connu l'un et l'autre. Quel homme que Diderot, s'il n'eût pas été athée! Quel homme, diront d'autres, que Lavater, s'il n'eût pas été chrétien!

MAI.

Paris, mai 1789.

C'ÉTAIT sans doute un assez beau spectacle que celui qu'on vit à Versailles le mardi 5 mai, et quelque différent qu'il soit de tous ceux dont nous avons l'honneur de vous entretenir habituellement, l'impuissance où nous nous sentons de faire un tableau digne de la majesté du modèle ne nous fera point renoncer au désir de vous en présenter une légère esquisse, sûrs au moins qu'elle aura le mérite de la plus exacte vérité.

Commençons par donner une idée du local. C'est une grande et belle salle de cent vingt pieds de longueur sur cinquante-sept de largeur en dedans des colonnes : ces colonnes sont cannelées, d'ordre ionique, sans piédestaux, à la manière grecque; l'entablement est enrichi d'oves, et au-dessus s'élève un plafond percé en ovale dans le milieu. Le jour principal qui vient par cet ovale était adouci par une espèce de tente en taffetas blanc. Dans les deux extrémités de la salle on a ménagé deux jours pareils qui suivent la direction de l'entablement et la courbe du plafond : cette manière d'éclairer la salle y répandait partout une lumière douce et parfaitement égale, qui faisait distinguer jusqu'aux moindres objets, en donnant aux yeux le moins de fatigue possible. Dans les bas côtés on avait disposé pour les spectateurs des gradins, et à une certaine hauteur des travées ornées de balustrades. L'extrémité de la salle destinée à former l'estrade pour le roi et pour la Cour était surmontée d'un magnifique dais, dont les retroussis étaient attachés aux colonnes. Cette enceinte, élevée de quelques pieds en forme de demi-cercle, était tapissée tout entière de velours violet, semé de fleurs de lis d'or. Au fond, sous un superbe baldaquin, garni de longues franges d'or, était placé le trône. Au côté gauche du trône, un grand fauteuil pour la reine et des tabourets pour les princesses; au côté droit, des plians pour les princes; au pied du trône, à gauche, une chaise à bras pour le garde des sceaux; à droite, un pliant pour le grand-chambellan; au bas de l'estrade était adossé un banc pour les secrétaires d'État, et devant eux, une grande table couverte d'un tapis de velours violet; à droite et à gauche de cette table il y avait des ban-

quettes recouvertes de velours violet, semé de fleurs de lis d'or : celles de la droite étaient destinées aux quinze conseillers d'État et aux vingt maîtres des requêtes invités à la séance; celles de la gauche aux gouverneurs et lieutenans-généraux des provinces. Dans la longueur de la salle, à droite, étaient d'autres banquettes pour les députés du clergé; à gauche, pour ceux de la noblesse, et dans le fond, en face du trône, pour ceux des communes. Tous les planchers de la salle étaient couverts des plus beaux tapis de la Savonnerie.

Dès le matin avant neuf heures il n'y avait plus de gradins, plus de tribunes qui ne fussent occupés. On ne croit pas se tromper beaucoup en estimant que ces places pouvaient contenir plus de deux mille spectateurs. Excepté l'entre-colonne, réservé aux ministres étrangers, tous les bancs de devant avaient été gardés pour les dames, et cette attention ne contribuait pas peu à augmenter la pompe du spectacle, par l'élégance et la richesse de leurs parures.

C'est dans cette salle qu'entre neuf et dix heures M. le marquis de Brézé et deux maîtres des cérémonies commencèrent à placer les députations suivant l'ordre de leurs bailliages : chacun des membres fut conduit à sa place par un des officiers des cérémonies; cet arrangement employa plus de deux heures. En attendant, les conseillers d'État, les gouverneurs, les lieutenans-généraux des provinces, les ministres et secrétaires d'État vinrent prendre aussi leurs places au milieu de l'enceinte du parquet. Lorsque M. Necker parut, il fut vivement applaudi; M. le duc d'Orléans le fut deux fois, et lorsqu'on le vit arriver avec les députés de Crépi en Valois, et lorsqu'il insista pour faire passer devant lui le

curé de sa députation. On applaudit aussi d'une manière très-distinguée les députés du Dauphiné. Quelques mains se disposaient à rendre le même hommage à la députation de Provence; mais elles furent arrêtées par un murmure désapprobateur, dont l'application personnelle ne put échapper à la sagacité de M. le comte de Mirabeau.

Les nobles étaient en manteau noir relevé d'un parement d'étoffe d'or, la veste analogue au parement, les bas blancs, la cravate de dentelle, et le chapeau à plumes blanches retroussé à la Henri IV; les cardinaux en chape rouge, les archevêques et évêques, placés sur la première banquette du clergé, en rochet, camail, soutane violette et bonnet carré; les députés du tiers-état en habit noir, manteau court, cravate de mousseline, chapeau retroussé de trois côtés, sans ganses ni bouton. Les ministres d'épée avaient le même habit que les députés de la noblesse, les ministres de robe leur costume ordinaire. M. Necker était le seul acteur de ce grand spectacle qui fût en habit de ville ordinaire, pluie d'or sur un fond cannelle, avec une riche broderie en paillettes (1).

Après que tout le monde fut placé, on alla avertir le roi et la reine, qui arrivèrent aussitôt précédés et suivis des princes et princesses de leur cortège. Le roi se plaça sur son trône, la reine à sa gauche, les princes et princesses formèrent un demi-cercle autour de Sa Majesté; les dames de la Cour occupaient en grande parure les

(1) Le roi d'armes avec quatre hérauts revêtus de leurs cottes d'armes se tinrent debout à l'entrée de la salle pendant toute la cérémonie. Il y avait un garde-du-corps, l'arme au bras, dans chaque tribune et dans chaque entre-colonne. (*Note de Grimm.*)

gradins placés en amphithéâtre aux deux côtés de l'estrade. Au moment où le roi entra, toute l'assemblée se leva, la salle retentit d'applaudissemens, de battemens de mains, de cris de vive le roi, marqués par l'effusion de cœur la plus touchante et l'attendrissement le plus respectueux. A cette bruyante explosion succéda le plus profond silence, et ce silence auguste et majestueux dura tant que le roi se tint debout pour donner à la Cour le temps de se placer. Le roi, revêtu du grand manteau royal, couvert d'un chapeau à plumes dont la ganse était enrichie de diamans et dont le bouton était le Pitt, ne tarda pas à remplir l'attente qui dans ce moment tenait tous les regards, tous les esprits en suspens, et pour ainsi dire immobiles. Après avoir levé son chapeau et s'être recouvert, il lut avec beaucoup de dignité un discours également sage et paternel; ce discours fut interrompu à deux ou trois reprises par des acclamations qui semblaient involontaires et dont une émotion tendre et respectueuse faisait oublier l'inconvenance. L'accent avec lequel Sa Majesté en prononça les dernières phrases prouve qu'elle partageait elle-même le sentiment dont l'expression de ses bontés venait de remplir tous les cœurs. Il me semble que si les mânes de Louis XIV avaient été témoins de ce touchant et magnifique spectacle, cette ame si grande et si fière eût senti dans ce moment qu'il y avait une manière d'être roi dont tout le faste, toute la pompe d'une Cour idolâtre ne peut égaler la gloire et le bonheur.

Sa Majesté termina son discours en annonçant que son garde des sceaux allait expliquer plus amplement ses intentions, et qu'elle avait ordonné au directeur général des finances d'en exposer l'état à l'Assemblée. M. le

garde des sceaux s'étant approché du trône et ayant pris les ordres du roi, revint à sa place et dit à haute voix : Le roi permet qu'on s'asseye et qu'on se couvre. Les trois Ordres s'assirent et se couvrirent. Le nuage de plumes blanches qui parut s'élever dans ce moment sur une grande partie de la salle offrit encore un coup d'œil assez extraordinaire pour ne pas être oublié.

Le discours de M. le garde des sceaux, qui malheureusement ne put être entendu que du petit nombre des auditeurs placés près de lui, rappelle avec intérêt tous les sacrifices que Sa Majesté a faits et qu'elle est encore disposée à faire pour établir la félicité générale sur la base sacrée de la liberté publique.

Le rapport de M. le directeur général des finances a tenu près de trois heures. Il n'en a pu lire lui-même que la première partie ; sentant que sa voix ne pouvait plus se faire entendre, il a demandé au roi la permission d'en faire achever la lecture, et c'est M. Broussonet, secrétaire de la Société royale d'Agriculture, qui s'en est acquitté avec un organe très-sonore. Je ne pense pas que jamais discours aussi long, et, par la nature même des objets qui devaient y être traités, aussi ennuyeux, du moins pour une grande partie des auditeurs, ait été cependant écouté avec une attention plus vive et plus soutenue.

Après un préambule très-propre à capter la bienveillance de la nation, et à lui inspirer pour elle-même ce sentiment d'estime qui peut seul disposer aux plus généreux efforts, aux plus sublimes vertus, l'orateur, pour indiquer les moyens de rétablir l'ordre des finances, et pour assurer la stabilité de cet ordre, a commencé d'abord par mettre sous les yeux de l'Assemblée le ta-

bleau des revenus et des dépenses fixes de l'État. Il résulte de ce tableau que le déficit actuel se trouve réduit de soixante-quinze à cinquante-six millions ; mais comme il ne s'agit dans ce compte que des revenus et des dépenses fixes, on n'a dû y comprendre ni les remboursements, ni les dépenses extraordinaires, ni les anticipations. Pour couvrir la différence qui existe entre les revenus et les dépenses fixes, M. Necker détaille ensuite les différens aperçus que le roi lui a ordonné de soumettre à la considération de l'Assemblée ; ils consistent en seize articles, après l'énumération desquels on ne peut s'empêcher de s'écrier comme lui : Quel pays que celui où, sans impôts et avec de simples objets inaperçus, on peut faire disparaître un déficit qui a fait tant de bruit en Europe !

« Il ne faut pas, ajoute M. Necker, que les délibérations de la plus auguste des Assemblées soient marquées à d'autre empreinte que celle de la justice et de la plus parfaite raison. Voilà le sceau perpétuel des empires ; tout peut y changer, tout peut y essuyer des révolutions ; mais tant que les hommes voudront se rallier autour de ces grands principes, il n'y aura jamais rien de désespéré, il n'y aura jamais rien de perdu. Ce sera un jour, Messieurs, un grand monument du caractère moral de Sa Majesté, que cette protection accordée aux créanciers de l'État, que cette longue et constante fidélité ; car, en y renonçant, le Roi n'aurait eu besoin d'aucun secours extraordinaire, et il n'aurait pas été soumis aux diverses conséquences qui en sont résultées. C'est là peut-être un des premiers conseils que les aveugles amis de l'autorité, que les Machiavel modernes n'auraient pas manqué de lui donner.

« Qu'il me soit permis encore de joindre aux motifs qui embrassent le bonheur général d'une nation considérée collectivement et dans toute sa durée, le motif plus touchant peut-être encore du bonheur des individus dont l'existence passagère n'est que plus digne de soin et de compassion. Je parle surtout de ces hommes du peuple que la crainte de l'indigence a rendus laborieux, et qui, dans l'abandon d'une douce confiance, ont déposé entre les mains de leur roi, à l'abri de sa probité et de son amour, le fruit des travaux pénibles de toute leur vie, et l'espoir long-temps acheté de quelque repos dans les jours de la vieillesse et des infirmités qui l'accompagnent ; car tel est un grand nombre de créanciers de l'État. Je n'essaierai pas de peindre le désordre et la douleur qui résulteraient de leur attente si cruellement trompée ; il est des maux assez grands, même en perspective, pour qu'on n'ose les fixer par la pensée, et la crainte qu'ils inspirent semble être le garant de leur impossibilité. »

M. le directeur général des finances traite ensuite des besoins particuliers de l'année courante, des anticipations, des remboursements, des dettes en arrière ; et l'équilibre des finances une fois rétabli, il invite au nom du roi les représentans de la nation à s'occuper du soin de maintenir cet ordre, et de le mettre à l'abri des erreurs et des fautes de tous les ministres et de tous les agens auxquels le souverain d'un grand empire est dans la nécessité de se confier. « Réunissons-nous, Messieurs, le roi le permet, réunissons-nous pour arranger les choses de telle manière, que l'homme le plus ordinaire soit en état à l'avenir de gouverner le trésor royal, et que l'homme le plus habile ne soit jamais dangereux.

« Enfin, Messieurs, et il est bon de vous le faire observer, ce n'est pas à la nécessité absolue d'un secours d'argent que vous devez le précieux avantage d'être rassemblés par Sa Majesté en états-généraux. En effet, le plus grand nombre des moyens qui vous ont été présentés comme propres à combler le déficit, a toujours été dans la main du souverain..... (Il en est encore d'autres dans la libération de différentes charges, dont on fait un calcul détaillé); ainsi, tandis que la France, tandis que l'Europe entière attribue la convocation des états-généraux à la nécessité absolue, au besoin inévitable d'augmenter les impositions, l'on voit par ce résumé précis qu'un roi, jaloux uniquement de son autorité, aurait trouvé dans les retranchemens soumis à sa puissance ou à sa volonté, un moyen de suffire aux circonstances et de se passer de nouveaux tributs. »

Après la lecture de ce discours, le roi s'est levé et s'est tenu debout pendant quelques minutes; ensuite Sa Majesté est sortie suivie et précédée de la Cour, de son cortège, aux acclamations de toute l'Assemblée. Les cris de *vive la reine* se sont mêlés aux cris de *vive le roi!* et les applaudissemens d'une foule immense ont accompagné Leurs Majestés jusqu'au château.

Il était impossible d'assister à ce grand spectacle, à cette scène sublime, dont les suites vont peut-être décider à jamais du sort de la France, sans éprouver les plus vives émotions de crainte, d'espérance et de respect. Si les détails que nous nous sommes permis de rappeler avec une attention si scrupuleuse, n'ont pas tous le même intérêt, on voudra bien nous le pardonner; tout frappe, tout paraît remarquable dans une circonstance où l'ame est vivement émue.

A une jeune personne nommée Rose.

Tes yeux annoncent de l'esprit,
 Rose, et ta bouche tient parole.
 Chez toi la volupté sourit,
 Mais la décence la contrôle.
 Ton œil dit oui, ta bouche non ;
 Sois donc d'accord avec toi-même,
 Et fais mieux honneur à ton nom.
 Flatter et piquer ce qu'on aime
 Tient de la rose et du chardon.

Quatrain sur Dorat.

Il eut des mots, des riens charmans,
 Il fut léger, doux, presque tendre ;
 Je crains seulement dans vingt ans
 Qu'on ait de la peine à l'entendre.

On a donné au Théâtre Français, le vendredi 24 avril, la première représentation de *la Fausse Apparence*, comédie en trois actes, en vers, par M. Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, du *Jaloux sans amour*, etc.

La fausse Apparence, comme la plupart de nos pièces modernes, n'offre qu'un fonds très-léger, et ne se soutient que par des détails plus ou moins heureux.

Ce joli ouvrage, écrit d'ailleurs d'un style brillant et facile, a été parfaitement bien joué : le rôle du mari jaloux, par Molé, celui de l'amoureux, par Fleuri ; le rôle de la femme, avec beaucoup d'intérêt, par madame Petit-Vanhove ; celui de la sœur, par mademoiselle Constat, avec infiniment d'esprit et de graces.

On vient de donner enfin ces jours passés, au Théâtre de MONSIEUR, une comédie française qui a réussi, *le Conseil imprudent* ; c'est une imitation de la pièce de M. Goldoni, intitulée *Un Curioso Accidente*. Le sieur Paillardelle, qui l'a traduite, y joue le principal rôle, et le joue avec une grande vérité. Cet acteur a un organe assez ingrat, peu de maintien, même une sorte de disgrâce ; mais il est impossible d'entendre mieux la scène et de faire oublier plus parfaitement l'acteur, pour ne laisser voir que le personnage dans tous les momens et dans toutes les nuances de l'action.

Nous nous sommes empressés de vous annoncer le *Voyage d'Anacharsis* au moment où l'ouvrage a paru (1) ; nous avons mis moins d'empressement à vous rendre compte de la sensation qu'il avait faite, et du jugement que nous avons osé en porter. Aujourd'hui que l'opinion qu'on peut avoir du mérite de cet ouvrage paraît plus généralement arrêtée, nous nous permettrons d'en parler avec plus de confiance. Peu de livres avaient joui, même avant d'être publiés, d'une aussi grande faveur ; la réputation de l'auteur, l'estime personnelle qu'il a méritée à plus d'un titre, l'attente où l'on était depuis long-temps d'un travail qui avait occupé pour ainsi dire sa vie entière, tout justifiait une prévention si favorable ; aussi la première édition du livre a-t-elle été enlevée en moins de deux mois. C'est en effet un des plus riches monumens qu'on ait encore élevés à la gloire du peuple le plus intéressant de l'univers ; il n'existe, je crois, en aucune langue, rien de si exact, rien de si complet sur les arts, les sciences, la

(1) Voir précédemment, page 220.

religion, la politique, les usages et les mœurs de la Grèce, et dans notre langue il est au moins peu d'ouvrages dont le style soit d'une correction aussi pure, d'une élégance aussi continue. Que lui manque-t-il donc? rien que du talent et de l'imagination. Il n'y en a point dans le plan; il n'y en a guère plus dans les détails de l'exécution.

M. l'abbé Barthelemy nous a révélé lui-même dans un avertissement tout le secret de sa composition. Il suppose qu'un jeune Scythe nommé Anacharsis vient en Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les provinces voisines, observant partout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leur gouvernement, quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain, d'autres fois conversant avec les grands hommes qui florissaient alors, etc. C'est à cette supposition que se sont bornés tous les efforts de son génie, et il n'en a pas tiré plus de parti dans tout le cours de l'ouvrage que dans l'avertissement qu'on vient de citer; ainsi la fiction qu'il s'est permise n'est qu'un vain cadre dans lequel il a tâché d'enchâsser de son mieux les résultats plus ou moins importants de ses savantes et laborieuses recherches. Il n'en résulte aucune sorte de mouvement ni d'intérêt; son jeune Anacharsis n'est qu'un prête-nom, il n'anime rien, il n'est animé par rien, ce n'est jamais qu'un froid témoin de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, de tout ce qu'il raconte; ce ne serait qu'un vieux abbé, un membre de l'Académie des Belles-Lettres et des Inscriptions qu'il n'en aurait fait, qu'il n'en aurait dit ni plus ni moins.

Est-ce la peine d'imaginer le rôle d'un jeune Scythe lorsqu'on ne veut pas en faire autre chose? Cette espèce de fiction, loin de varier l'intérêt des tableaux que présentait l'immense richesse du sujet, ne sert qu'à y répandre une sorte de monotonie; c'est le journal d'un voyageur qui écrit fort bien, à la vérité, qui rend un compte fort net de tout ce qu'il observe, mais qui ne prend jamais aucun intérêt personnel à ce qui l'entoure; il est toujours étranger à tout. Il ne lui arrive jamais rien qui puisse ralentir ou hâter sa marche; l'analyse d'un souper d'Athènes, celle d'un système de philosophie ou d'une pièce de théâtre, tout se fait, tout est amené de la même manière; il n'y a même aucun art, aucune intention heureuse dans le choix avec lequel on fait succéder un objet à l'autre; aussi quelque content que vous soyez du chapitre que vous venez de lire, vous ne vous sentez jamais pressé de lire celui qui va le suivre: et si l'auteur a été trente ans à faire son livre, qui ne chercherait dans ses lectures que de l'amusement et de l'intérêt, pourrait bien être tenté de demander aussi trente ans pour le lire.

Le dernier ouvrage de M. de Paw sur les Grecs n'est pas d'une érudition aussi sage, aussi exacte que le *Voyage d'Anacharsis*; il s'en faut bien que le style en soit aussi pur, aussi soigné; il ne promet que des recherches philosophiques; l'autre devait avoir l'intérêt d'un roman; il n'en est pas moins vrai que la lecture du livre de M. de Paw est beaucoup plus attachante, et la raison en est fort simple, c'est qu'elle réveille plus souvent l'attention par des vues originales, par des rapprochemens piquans; c'est qu'une simple discussion, pourvu qu'elle soit vive et animée, a toujours plus de mouvement que

de longs récits purement écrits, dépourvus de tout intérêt, de toute action dramatique.

Les défauts qu'on n'a pu s'empêcher de remarquer dans l'ouvrage de M. l'abbé Barthélemy sont rachetés, autant qu'ils peuvent l'être, par tous les autres genres de mérite dont il était susceptible, par l'extrême bonheur du sujet, par l'exactitude des recherches, par le soin précieux de tous les détails de l'exécution ; il ne manque à la perfection du style que cette vie, cette fleur qu'une imagination plus vive pouvait seule lui donner. On y trouve rassemblé plus ou moins heureusement, mais on y trouve toujours tout ce que l'on peut savoir de plus vrai, de plus intéressant sur ce peuple aimable, à qui nous devons les premiers modèles dans tous les genres d'arts et de sciences, les premières leçons de tous les plaisirs dont le goût et l'imagination peuvent embellir la vie. Ce n'est, si vous voulez, qu'une compilation, mais la compilation la mieux faite des plus précieux matériaux qui nous restent de l'histoire et des antiquités de la Grèce. Il est aisé de concevoir le plan d'un ouvrage plus intéressant, mais tel qu'il est on doit le trouver fort supérieur au Voyage de Pausanias, peut-être même à tous les ouvrages modernes du même genre.

Une singularité dont on ne peut manquer d'être frappé en lisant le *Voyage d'Anacharsis*, c'est le prodigieux rapport qu'il y a entre les mœurs de Paris et celles d'Athènes ; il est tel dans de certains détails que l'on pourrait croire que l'auteur les a imaginés, si d'un côté l'on n'était pas sûr qu'il n'imagine rien, et de l'autre si l'on ne voyait pas jusqu'aux moindres traits qu'il rapporte justifiés par les témoignages les plus authentiques ; ce rapport est d'autant plus remarquable qu'il y a d'ailleurs

si peu d'analogie entre le climat qu'habitent les deux peuples, leur gouvernement, leurs lois, leurs coutumes, leur religion. On nous permettra d'en citer quelques traits.

« Autour de la place publique sont des boutiques de parfumeurs, d'orfèvres, de barbiers, etc., ouvertes à tout le monde (1), où l'on discute avec bruit les intérêts de l'État, les anecdotes des familles, les vices et les ridicules des particuliers. Du sein de ces assemblées qu'un mouvement confus sépare et renouvelle sans cesse, partent mille traits ingénieux ou sanglans contre ceux qui paraissent à la promenade avec un extérieur négligé (2) ou qui ne craignent pas d'y étaler un faste révoltant (3), car ce peuple railleur à l'excès emploie une espèce de plaisanterie d'autant plus redoutable qu'elle cache avec soin sa malignité (4). On trouve quelquefois une compagnie choisie et des conversations instructives aux différens portiques distribués dans la ville (5); ces sortes de rendez-vous ont dû se multiplier parmi les Athéniens, leur goût insatiable pour les nouvelles, suite de l'activité de leur esprit et de l'oisiveté de leur vie, les force à se rapprocher les uns des autres. Ce goût si vif qui leur a fait donner le nom de Bayeurs ou de Badauds (6) se ranime avec fureur pendant la guerre; c'est alors qu'en public, en particulier, leurs conversations roulent sur des expéditions militaires; qu'ils ne s'abordent point sans se demander avec empressement s'il y a quelque chose de nouveau (7); qu'on voit de tous côtés des essaims de novellistes tracer sur le terrain ou sur le mur la carte du pays où se trouve l'armée (8), annoncer des succès à haute voix, des revers en secret (9),

(1) Aristoph. *in Equit.* v. 1372. Lys. *in delat.* p. 413. — (2) Théoph. *Charact.* cap. 19. — (3) Id. *ibid.* cap. 21. — (4) Lucian. *de Gymn.* t. II, p. 897. — (5) Theoph. *ibid.* cap. 2. — (6) Aristoph. *in Equit.* v. 1260. — (7) Démosth. *Philipp.* 1, p. 49. — (8) Plut. *in Alcib.* t. I, p. 199. — (9) Théoph. *ibid.* c. 8.

recueillir et grossir des bruits qui plongent la ville dans la joie la plus immodérée ou dans le plus affreux désespoir (1)...

« Quoique les Athéniens aient l'insupportable défaut d'ajouter foi à la calomnie avant que de l'éclaircir (2), ils ne sont méchants que par légèreté, et l'on dit communément que quand ils sont bons, ils le sont plus que les autres Grecs, parce que leur bonté n'est pas une vertu d'éducation (3).

« Le peuple est ici plus bruyant qu'ailleurs. Dans la première classe des citoyens règne cette bienséance qui fait croire qu'un homme s'estime lui-même, et cette politesse qui fait croire qu'il estime les autres. La bonne compagnie exige de la décence dans les expressions et dans l'extérieur (4) : elle sait proportionner aux temps et aux personnes les égards par lesquels on se prévient mutuellement (5)... Elle exige une certaine facilité de mœurs, également éloignée de cette complaisance qui approuve tout et de cette austérité chagrine qui n'approuve rien (6) : mais ce qui la caractérise le plus est une plaisanterie fine et légère (7), qui réunit la décence à la liberté, qu'il faut savoir pardonner aux autres et se faire pardonner à soi-même ; que peu de gens savent employer, que peu de gens même savent entendre... »

Tout cela est prouvé, dans les notes, par des passages d'Aristote, de Théophraste et d'Aristophane.

Anacharsis a dédié son ouvrage à deux illustres époux, qu'il eut, dit-il, l'avantage de connaître dans son voyage

(1) Plut. *in Nic.* t. I, p. 542 — (2) Plut. *Præc. ger. reip.* t. II, p. 799. — (3) Plut. *de Leg.* lib. 1. t. II, p. 642. — (4) Aristot. *de Rep.* lib. 7. cap. 17. — (5) Théoph. *Charact.* cap. 4. — (6) Aristot. *de Mor.* lib. 4. cap. 12. — (7) Id. *Magn. moral.* lib. 1. cap. 31. (*Notes du Voyage d'Anacharsis.*)

de Perse, Arsame et Phédime; c'est M. et madame de Choiseul. « Vous avez des droits sur cet ouvrage; je le composai en partie dans ce beau séjour (Chanteloup) dont vous faisiez le plus bel ornement; je l'ai achevé loin de la Perse et toujours sous vos yeux; car le souvenir des momens passés auprès de vous ne s'efface jamais. Il fera le bonheur du reste de mes jours, et tout ce que je désire après ma mort, c'est que sur la pierre qui couvrira ma cendre on grave profondément ces mots : *Il obtint les bontés d'Arsame et de Phédime.* »

Considérations sur le Gouvernement d'Athènes, apres une lecture du Voyage d'Anacharsis.

La grande célébrité où tant de chefs-d'œuvre du génie et des arts avaient si justement élevé la république d'Athènes n'a pu manquer d'introduire plus d'une erreur dangereuse dans nos théories politiques; elle semble avoir ébloui, du moins en leur faveur, des esprits très-distingués, et plus particulièrement ceux qui, nourris de la lecture des anciens, en étaient plus portés aux idées libérales, plus susceptibles d'enthousiasme pour la liberté. On a trop oublié qu'aucun autre peuple du monde, pas même parmi ses voisins, parmi ses plus proches alliés, ne ressembla jamais au peuple d'Athènes; on n'a pas moins oublié sans doute que, quelque brillante que fût sa destinée, quelque admirables et quelque immortels qu'en soient les souvenirs, il est permis de douter si le peuple le plus spirituel de toute l'histoire ancienne et de toute l'histoire moderne fut aussi le plus sage et le plus heureux, ou sut l'être assez long-temps pour nous faire envier son sort.

J'ignore si l'on a jamais essayé de découvrir à quel

enchaînement singulier de causes physiques et morales, à quel rare concours de circonstances, le peuple d'Athènes fut redevable, non-seulement de l'étonnant degré de culture auquel il était parvenu, mais encore de la rapidité non moins étonnante avec laquelle il avait passé d'un état presque sauvage à celui d'une civilisation aussi perfectionnée. Tous les monumens qui nous restent et des premiers et des derniers temps d'une si longue époque de talens et de gloire n'attestent-ils pas qu'il n'y eut jamais de peuple doué par la nature d'une organisation plus parfaite, plus heureuse, d'une oreille plus sensible, d'un tact plus délicat, d'un esprit plus subtil et plus ingénieux, d'une imagination plus vive et plus mobile, d'un goût plus susceptible et plus sûr? Quand il n'en existerait point d'autre preuve, ne seraient-elles pas suffisantes celles qu'offrent la richesse et la précision, l'harmonie et la fixibilité, tout le mécanisme et tout l'incomparable génie de la langue de Démosthènes et de Platon, d'Aristophane et de Sophocle?

Les précieux avantages qu'une destinée unique semble avoir réservés au peuple d'Athènes n'appartenaient pas exclusivement aux classes les plus distinguées : il paraît que les plus communes en avaient obtenu leur part. Les tragédies d'Euripide et de Sophocle, les harangues d'Eschine et de Démosthènes, les comédies de Ménandre et d'Aristophane, avaient ordinairement pour auditeurs et pour juges des hommes de tout état et de toute condition. Les plaisanteries même qu'Aristophane ne se permit sans doute que pour charmer et pour divertir la populace la plus populace d'Athènes, en blessant trop souvent le bon goût et les bonnes mœurs, ne prouvent-elles pas encore combien l'on osait compter sur la prestesse

d'intelligence, sur la finesse d'esprit de la classe la plus nombreuse des spectateurs?

Quel autre peuple de la terre peut se comparer à celui-là! et comment imaginer que ce qui ne dut convenir qu'à un peuple aussi singulièrement distingué sous tous les rapports, puisse jamais s'appliquer avec succès à la constitution d'aucun autre!

Parce qu'une fois, depuis cinq ou six mille ans, à l'extrémité d'une petite péninsule, sous un des climats les plus fortunés de l'Europe, on vit durant quelques siècles un gouvernement démocratique allier aux élémens du système de liberté le plus orageux le plus haut degré de culture, beaucoup de richesses et de puissance, avec tous les genres d'ambition et de gloire, croira-t-on qu'il soit facile de voir reproduire ailleurs le prodige d'un pareil phénomène moral et politique?

Il faut bien se garder encore de confondre la démocratie d'Athènes avec celle de quelques-unes de nos républiques modernes. Ne devait-il pas encore être fort loin des grands principes d'égalité proclamés par nos philanthropes du jour, le pays où il n'y avait qu'un petit nombre d'hommes libres et un très-grand nombre d'esclaves, où parmi ces hommes libres il n'y avait qu'un petit nombre de citoyens et un très-grand nombre qui ne l'étaient pas, de simples colons, des alliés plus ou moins dépendans, ou des tributaires chargés souvent d'obligations fort pénibles, d'impôts très-onéreux.

En comparant le nombre des habitans qui jouissaient du droit de citoyen au nombre infiniment plus considérable de ceux qui par leur condition ou par leur naissance en étaient exclus, on pourrait plutôt regarder Athènes comme une nombreuse aristocratie que comme

une véritable démocratie. Ce qu'on appelait le peuple d'Athènes était bien réellement le souverain d'un assez grand Empire, et les sujets, les tributaires, les alliés de ce souverain, dans plus d'une circonstance, durent même en trouver le sceptre fort dur et fort pesant. Il n'en est pas moins vrai que cette espèce de polycratie, relativement à son régime intérieur, reposait tout entière sur des principes très-démocratiques, et qu'il n'y eut peut-être jamais dans aucun pays de la terre une démocratie plus démocratie que celle du peuple souverain d'Athènes, ni qui le fut d'une manière plus active, avec plus d'orgueil et de jalousie.

Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'il n'est guère possible de concevoir un gouvernement dont l'organisation fût tout-à-la-fois plus étendue et plus compliquée. Tout fier, tout enivré que fût ce peuple de l'amour de la liberté, son ingénieuse imagination n'avait cru pouvoir trop multiplier ni le nombre de ses dieux ni celui de ses magistrats; ce fut apparemment pour empêcher qu'aucun de ces pouvoirs réels ou imaginaires ne pût devenir trop redoutable, trop exclusif ou trop exigeant.

Eschine réduit à trois classes toutes les différentes magistratures qui composaient le gouvernement d'Athènes. Il nous apprend en même temps que toutes trois étaient obligées à rendre des comptes. La première classe était les *ἄριστοι*, les magistrats choisis par une tribu d'Athènes ou par un bourg de l'Attique, à qui la République enjoignait dans certaines occasions de les choisir pour les charger de quelque emploi; ils composaient la classe inférieure de la magistrature. La seconde classe, *κληρωτοὶ*, étaient les magistrats tirés au sort par les Thesmothètes dans le temple de Thésée. Le peuple désignait

les candidats entre lesquels le sort devait décider. La troisième classe enfin, χειροτονητοὶ, étaient les magistrats que, sur la proposition des Thesmothètes, le peuple assemblé élisait à la pluralité des voix dans le Pnyer, lieu destiné pour cette élection près de la citadelle.

Tous les citoyens de l'Attique avaient été distribués par Solon en quatre classes. On était inscrit dans la première, dans la seconde, dans la troisième, suivant qu'on percevait de son héritage cinq cents, trois cents, deux cents mesures de blé ou d'huile. Les autres citoyens, la plupart pauvres et ignorans, furent compris dans la quatrième, et éloignés des emplois. Voilà donc d'abord une classe nombreuse de citoyens adroitement écartés de toute part au gouvernement, dont les droits politiques se trouvaient au moins suspendus, tant qu'un changement de fortune ne leur donnait pas le moyen de passer dans une des trois classes privilégiées.

C'est à la vérité dans l'assemblée générale de la nation, composée d'environ cinq à six mille individus, que résidait la puissance suprême, puisque c'est là qu'on statuait sur la paix, sur la guerre, sur les alliances, sur les lois, sur les impositions, sur tous les grands intérêts de l'État. Mais on n'y pouvait proposer aucune affaire qui n'eût été examinée et discutée à loisir par le sénat, d'abord de quatre cents, ensuite de cinq cents.

Les sénateurs, les députés et les représentans de la nation étaient tirés au sort des quatre tribus qui, depuis Cécrops, comprenaient les habitans de l'Attique; elles furent portées au nombre de dix après l'expulsion des Pisistratides. Mais avant que ces sénateurs entrassent en charge, ils subissaient un examen rigoureux sur toute leur vie passée, δοκιμασίαν; lorsqu'il en mourait

quelques-uns ou qu'on en excluait du sénat pour des raisons particulières (exclusion qui ne diffamait pas toujours), on en nommait d'autres à leur place.

Les archontes, au nombre de neuf, exerçaient des autorités de plus d'un genre. Le premier de ces magistrats s'appelait proprement l'archonte; il était quelquefois nommé éponyme, parce que l'armée était désignée par son nom. La vanité des historiens grecs ne manquait jamais de le rappeler pour faire l'époque des plus grands événemens de l'Asie et de l'Europe.

Ce premier archonte connaissait des querelles survenues entre maris et femmes; on déférait à son tribunal ce qui concernait les testamens, les dots, les legs, etc. Il siégeait dans l'Odée, un des grands édifices d'Athènes. Le second des neuf archontes s'appelait le roi, βασιλεύς, parce qu'il avait l'intendance des sacrifices qu'avaient eue les rois à qui les archontes avaient succédé. Il siégeait dans le portique royal et jugeait principalement les causes des prêtres et des familles sacerdotales. Sa femme s'appelait reine; il devait l'avoir épousée vierge et d'une réputation intacte; elle était chargée de quelques sacrifices secrets et recevait le serment des prêtres de Bacchus. Le troisième des archontes était nommé Polémarque; le nom qu'il portait annonce qu'il était chargé de la guerre et que les causes militaires ressortissaient à son tribunal. Il paraît néanmoins, comme l'observe M. Auger, qu'il n'avait en général conservé que le nom de ses premières fonctions, et que c'étaient les statèges, ou dix généraux qu'on élisait tous les ans, qui étaient les véritables ministres de la guerre. L'autorité du polémarque s'étendait principalement sur les étrangers. On donnait ordinairement à ces trois

premiers archontes des assesseurs, *πάρεδροι*, pour les éclairer et les aider dans l'exercice de leur charge.

Les six autres archontes étaient appelés thesmothètes. Comme l'indique ce nom, gardiens et conservateurs des lois, ils étaient chargés du soin de les revoir et d'empêcher qu'il ne s'y glissât des abus. (C'était, sous plus d'un rapport, le sénat conservateur de la république d'Athènes.)

Outre les magistratures que l'on vient d'indiquer, il y en avait encore beaucoup d'autres; les logistes ou juges des comptes, les questeurs ou les trésoriers, les exdécevirs, qui avaient l'intendance des prisons. Ils avaient le droit de faire arrêter les brigands, les voleurs, les filous, et de leur faire subir la mort, s'ils la méritaient et s'ils avouaient leur crime; sinon ils les dénonçaient aux juges.

L'ordre judiciaire était composé à Athènes de dix tribunaux, sans compter l'aréopage, qui, par la haute considération dont il jouissait, planait en quelque sorte sur toutes les autres (1). De ces dix tribunaux, il y en avait quatre qui jugeaient les causes criminelles, les causes pour meurtre, on les appelait éphètes. Les six autres, sous différentes dénominations, jugeaient les causes civiles.

(1) Solon, dit M. l'abbé Barthélemy, l'ayant chargé de veiller au maintien des lois et des mœurs, l'établit comme une puissance supérieure qui devait ramener sans cesse le peuple aux principes de la constitution, et les particuliers aux règles de la bienséance et du devoir.

Cette institution, dont les premiers fondemens avaient été jetés par Cécrops, après avoir été consolidée et perfectionnée par Solon, trop belle pour subsister long-temps, ne dura qu'environ un siècle. Périclès entreprit d'affaiblir une autorité qui contraignait la sienne... il eut le malheur de réussir.

(Note de Grimm.)

Le premier et le plus important de ces tribunaux était l'hélizé, ainsi appelé parce que ceux qui le composaient jugeaient en plein air, dans un lieu exposé au soleil ; il était composé de cinq cents juges. Il paraît que d'autres tribunaux renfermaient un pareil nombre de juges, car nous voyons par les harangues d'Eschine et de Démosthènes qu'on réunissait quelquefois deux ou trois des principaux tribunaux, et qu'alors on avait un tribunal composé de mille ou quinze cents juges...

Il eût été facile d'entrer encore à ce sujet dans plus de détails ; mais peut-être n'en avons-nous déjà rappelé que trop pour prouver qu'il n'y eut jamais une polycratie plus polycratie que celle d'Athènes, une démocratie dont l'organisation fût tout à la fois plus faiblement et plus ingénieusement combinée. Ne semble-t-elle pas plutôt avoir été conçue pour satisfaire l'active vanité d'une foule de gouvernans que pour assurer le repos et le bonheur d'aucune classe de gouvernés, tout considérable ou tout borné qu'on veuille en supposer le nombre ? Ne d'rait-on pas qu'on a bien moins songé à diviser les pouvoirs pour établir entre eux un équilibre convenable, que pour être à même d'en distribuer à chaque individu qui voudrait y prétendre une part quelconque, dans l'espérance de contenter son amour-propre ou de prévenir du moins sa mauvaise humeur à force d'amuser ses loisirs ? Encore fallut-il, pour atteindre un but aussi frivole, changer et modifier à tout moment l'ordre établi.

La classe des non propriétaires, sagement exclue par Solon des assemblées publiques, où son influence ne pouvait qu'être dangereuse, s'y vit appelée par Aristide, qui, quelque éminentes qualités qu'il pût avoir d'ailleurs, ne justifia guère, ce semble, par une mesure

aussi populairement imprudente, le beau surnom de Juste que lui donna son siècle, et qu'il conserve encore de nos jours. On sait qu'il ne tarda pas à se voir vaincu lui-même à ses propres dépens que cette mesure n'était pas plus juste qu'elle n'était raisonnable.

Quel est aussi le monarque absolu, quel est le tyran dont le caprice osa punir avec plus de légèreté, d'injustice et d'ingratitude ceux qui le servirent avec le plus de dévouement et de gloire, que ce même peuple d'Athènes, si vanté, si gâté par ses orateurs, et (ne faut-il pas encore en convenir?) par plus d'une raison si bien fait pour l'être!

Ce qui put maintenir aussi long-temps, si ce n'est le bonheur réel, du moins l'éclat et la gloire d'une république comme Athènes, même au milieu des plus grands dangers, des plus folles entreprises et des plus cruels revers, ce fut d'abord, comme nous l'avons déjà remarqué, le caractère même de ce peuple vraiment unique parmi tous les peuples dont l'histoire nous a transmis le souvenir. Il est prouvé par plusieurs traits incontestables que ce qu'on peut appeler avec raison la populace d'Athènes y partageait cependant, à certains égards, les avantages de ce degré de culture, d'ambition, de vanité, de point d'honneur, qui chez d'autres peuples ne paraissent appartenir qu'aux classes les plus privilégiées. On ne peut nier encore qu'avec tous ses défauts et tous ses inconvéniens, le génie de leur constitution politique ne fût très-propre à développer, à entretenir, à exalter ce genre de dispositions et de penchans.

La position géographique du pays, l'heureuse température de son climat, la facilité des rapports que lui assurait sa situation péninsulaire avec toutes les îles de l'Archipel et les riches côtes de l'Égypte et de l'Asie mi-

neure; toutes ces circonstances furent singulièrement favorables aux progrès de son industrie, de son commerce, et par-là même à l'accroissement de ses richesses et de sa puissance maritime.

Pour s'expliquer comment avec tant de germes de désordre et d'anarchie cette république put subsister et s'élever même à un si haut degré de considération et de pouvoir, il ne faut pas oublier premièrement que le caractère imprimé aux lois par une législation aussi sévère, aussi terrible que le fut celle de Dracon, dut conserver long-temps du moins une partie de son influence sur l'imagination du peuple, même après que cette législation eut été modifiée, adoucie par la sagesse et la modération des lois de Solon.

Il ne faut pas oublier encore à quel point cette merveilleuse démocratie fut neutralisée successivement par la tyrannie des Pisistratides, par l'imposante autorité du génie de Miltiade, de Thémistocle, de Périclès, par celle de l'éloquence d'un Phocion, d'un Démosthènes. A l'époque la plus brillante des destinées d'Athènes, la puissance qu'avait su conquérir l'adroite sagesse de Périclès ne le cédait guère à celle du monarque le plus absolu.

Il est donc permis de dire que la démocratie la plus démocratique qu'il y ait eu peut-être au monde n'eut point de moyen plus sûr de se soutenir que de cesser souvent de l'être, et que c'est toutes les fois qu'elle fut le moins démocratique de fait qu'elle jouit aussi du sort le plus brillant, le plus véritablement digne d'envie.

Pour avoir essayé de dévoiler aux philanthropes de nos jours les vices et les inconvéniens d'une constitution politique sur laquelle on s'est fait de si fausses et de si brillantes illusions, je n'en conçois pas moins vivement

l'extrême charme que dut avoir le séjour de l'immortelle patrie de tous les arts du génie et de l'imagination, où l'on vit réunis tant de grands philosophes, tant d'illustres poètes, tant d'excellens orateurs, tant d'habiles artistes, les hommes de guerre et les hommes d'État les plus distingués, un Socrate, un Périclès, un Phidias, une Aspasia. Est-il de plus forte preuve de l'irrésistible attrait de ce séjour d'enchantemens que la faiblesse touchante avec laquelle le plus sage des hommes, au moment même où il se voyait en butte à la plus injuste des persécutions, avoue à ses amis qu'il lui en coûte moins de quitter la vie, qu'il ne lui en coûterait de s'éloigner d'Athènes.

Le Destin et les Parques, pièce épisodique en vaudevilles de M. Desfontaines, a été représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens, le mardi 5 mai. Ce petit ouvrage a été en général très-froidement accueilli, comme le seront presque toujours au théâtre des ouvrages de ce genre. C'est le Destin donnant ses audiences. Il voit arriver d'abord l'une des Parques qui se plaint beaucoup de l'inflexibilité de sa sœur Atropos; ensuite plusieurs autres personnages, un avare, un fat, une mère, deux amans, etc. Ces scènes offrent quelques couplets assez bien tournés, mais elles ne sont liées par aucune espèce d'intérêt, et les détails n'en sont pas assez ingénieux pour le faire oublier. Le Destin ordonne aux Parques de *filer* et de *couper* selon le mérite de chacun. Quelque justes que soient ses arrêts, le retour trop fréquent des mêmes formules n'en a pas paru moins fastidieux. Quoique l'auteur eût fait quelques retranchemens à la seconde représentation, l'effet de la pièce n'en a pas été beaucoup plus agréable, et le parterre s'est obstiné

à répéter comme à la première représentation : *Coupez, coupez.*

Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786, par milady Craven; traduit de l'anglais par M. Guedon de Berchère, notaire à Londres (1).

Ce Voyage est un des plus agréables que nous ayons jamais lus. Ce n'est ni un roman comme celui de milady Montague, ni un recueil d'observations pédantesques, ni une suite de descriptions emphatiques ou recherchées, ni un journal pénible et minutieux; c'est véritablement un voyage : l'imagination y parcourt rapidement un espace immense, et se plaît à suivre sans cesse les traces de son guide, parce qu'au milieu d'une foule d'objets toujours nouveaux, toujours variés, elle se sent toujours entraînée vers ceux qui méritent plus particulièrement de fixer l'attention ou par leur importance ou par leur singularité. La forme épistolaire de l'ouvrage ajoute infiniment à l'intérêt qu'il inspire; on croit voyager avec l'auteur, et cet auteur est une femme, et une femme charmante. Sans la connaître, on est sûr, après la lecture de son livre, que les graces de sa personne doivent être d'accord avec celles de son style. Comme il est impossible que l'auteur des *Voyages d'Anacharsis* ne fût un vieux savant de l'Académie des Inscriptions, celui des *Lettres sur l'Italie* un robin de province bien maniéré, quoique avec infiniment de connaissances et d'esprit, on ne peut douter que l'auteur du nouveau Voyage ne soit une Anglaise du rang le plus distingué, douée de tous les

(1) Un vol. in-8° de 443 pages, enrichi de plusieurs cartes et gravures.

(Note de Grimm.)

goûts, de tous les talens agréables, d'un esprit juste et fin, d'un caractère ferme et facile, de la gaieté la plus naturelle et la plus séduisante, sans autres préventions que celles qui, dans une pairresse d'Angleterre, tiennent indispensablement à l'amour de son pays, ce qu'on est bien tenté de prendre encore pour une vertu de plus.

Milady Craven, en partant de Paris, dirige sa route par l'Orléanais, le Blaisois, la Touraine, la Provence; elle s'embarque à Antibes, séjourne à Gênes, à Pise, à Florence, à Bologne, à Venise; elle s'arrête à Vienne, et donne de cette dernière Cour plusieurs détails intéressans; de Vienne elle se rend à Varsovie, à Pétersbourg, à Moscou, Cherson, Karasbayer, Batchesaray, Sévastopole, et dans les autres postes de Crimée. Cette contrée, devenue aujourd'hui le théâtre de la guerre, fixe plus long-temps ses regards et ses observations. Le précis que donne milady des révolutions de cette province, habitée long-temps avant Homère par les Cimériens, nation puissante et belliqueuse descendue des Thraces, est un excellent morceau d'histoire. De Sévastopole, notre aimable voyageuse va se reposer à Constantinople, où elle trouve dans le palais de l'ambassadeur de France toutes les ressources dignes de son instruction et de son goût pour les beaux-arts. C'est accompagnée des artistes que M. le comte de Choiseul-Gouffier a rassemblés autour de lui, qu'elle visite les monumens les plus curieux de Constantinople, d'Athènes, de Smyrne, de Terrapia, de Varna, etc. Sans trop s'appesantir sur aucun de ces objets, il n'en est point qu'elle n'indique ou ne rappelle de la manière la plus propre à en donner une idée vive et intéressante. C'est par Bucharest, Hermanstadt et Vienne qu'elle retourne dans sa patrie.

Il manquerait, ce me semble, quelque chose à l'intérêt de ces Lettres, s'il n'était aisé de reconnaître dans l'ami à qui elles sont adressées un prince (1) digne, par son caractère et par toutes ses qualités personnelles, de trouver dans l'attachement de la plus aimable des femmes le prix le plus doux de ses vertus et de sa noble sensibilité. Je ne sais cependant si je veux pardonner à milady ce qu'elle lui dit après avoir vu le roi de Pologne. « Stanislas Poniatowski est la seconde personne à qui j'aie souhaité le bonheur de n'être pas au nombre des souverains, car je regarde comme impossible que la multitude de personnes et d'affaires désagréables dont ils sont assaillis ne les arrache trop souvent à la société des gens de lettres et autres sectateurs des Muses, bien plus intéressante pour le philosophe instruit que les courbettes serviles qui ne dévouent qu'à l'ambition les instans qu'ils ont l'air de donner au monarque... » Sans doute tout l'appareil de la puissance et des grandeurs n'est qu'un fardeau pénible pour l'être qui pense ; mais la plus sublime ou la plus ravissante de toutes les méditations vaut-elle la plus simple disposition faite pour augmenter ou pour assurer la félicité de tout un peuple ? et cette disposition ne dépend-elle pas souvent de la seule volonté du souverain ? Ah ! milady, ne dégoûtons pas les honnêtes gens d'un métier qu'il est si rare de voir faire en conscience.

L'idée que nous donne milady des mœurs et des habitudes de la nation turque paraît assez d'accord avec les *Mémoires du baron de Tott* et ceux de M. Volney. Qu'ajouter au naturel de la peinture que voici ?

« Je vis l'autre jour un Turc couché sur des coussins,

(1) Monseigneur le margrave d'Anspach. (Note de Grimm.)

lequel battait lentement un fer qu'il voulait former en fer à cheval ; il avait pendant tout ce temps-là la pipe à la bouche. Il y a plus : dans un rang plus élevé, les Turcs ont une invention qui leur épargne jusqu'à la peine de tenir leur pipe, qui est portée sur un petit affût à deux roues, et de cette manière le fumeur n'a rien à faire que d'aspirer et exhaler la fumée, ou même il laisse reposer la pipe sur la lèvre inférieure, tandis qu'il tourne la tête à droite et à gauche. Peut-être est-ce une circonstance heureuse pour l'Europe que les Turcs soient paresseux et ignorans ; si cet empire si vaste était peuplé d'hommes adroits et ambitieux, la force étonnante qu'il aurait bientôt, son influence dans la balance politique le rendraient infailliblement le maître du monde. Dans l'état présent des choses, ce n'est qu'une barrière inanimée qui sert à intercepter le commerce et à prévenir des guerres entre d'autres puissances. »

Quoique, à l'exemple de tant de voyageurs, milady n'affecte point de mêler à ses observations beaucoup d'anecdotes plus ou moins hasardées, il en est quelques-unes qui lui ont paru trop remarquables pour être négligées, comme celle-ci sur le sultan qui règne aujourd'hui.

« Sélîm (dit-elle en 1786), neveu d'Achmet, qui doit lui succéder, a environ vingt-six ans. On m'a dit que son entendement perce à travers les nuages de l'éducation efféminée qu'il a reçue. Entre autres preuves qui annoncent un caractère ferme, aussitôt qu'il a été instruit de la coutume barbare d'étrangler tous les enfans qui naissent dans le sérail, et qui ne sont pas du sultan régnant, il a déclaré qu'il ne serait jamais cause de la

mort d'une créature humaine, et il a évité constamment toutes les occasions de devenir père. »

Au tableau fantastique que fait milady Montague des beautés du harem, opposons encore la manière simple et vraie dont les a peintes milady Craven.

« Je ne doute point que la nature avait destiné quelques-unes de ces femmes à être très-belles; mais le blanc et le rouge grossièrement appliqués, leurs sourcils cachés sous une ou deux barres noires, leurs dents noircies par la fumée de la pipe, des épaules arrondies, les font paraître plutôt mal que bien. Le dernier défaut provient de ce qu'elles sont dès leur enfance accoutumées à s'asseoir à la manière des tailleurs. La poudre noire dont elles font des lignes au-dessus de leurs paupières donne aussi à leur œil une expression de dureté. Leurs questions sont aussi sottes que leur parure est recherchée : Êtes-vous mariée? Avez-vous des enfans? N'avez-vous point de maladie? Aimez-vous Constantinople? Voilà leur conversation. Les femmes turques emploient la plus grande partie du jour au bain ou à leur toilette, singuliers passe-temps en vérité : le premier flétrit leurs charmes, le second en détruit l'effet; l'usage fréquent du bain chaud relâche les solides, et ces femmes paraissent à dix-neuf ans plus âgées que je ne le suis. Elles tâchent en vain de réparer à force d'art le tort que le bain chaud fait à leur beauté; mais jusqu'à ce qu'il s'en trouve une qui découvre la cause qui fait périr avant le temps ce présent inestimable du ciel, et qui enseigne à la génération naissante une meilleure conduite à cet égard, elles se faneront toujours aussi promptement que les roses qu'elles idolâtraient avec tant de raison. »

C'est parce que nous aurions trop à citer que nous nous refusons au plaisir de citer davantage. Des détails agréables le sont toujours ; mais ce n'est que dans l'ensemble qui les lie et qui les anime qu'on juge de tout leur effet.

JUIN.

Paris, juin 1789.

Billet de M. de La Place (1) à M. le marquis de Ximénès.

Comme tout change, et surtout à Paris !
 Les vers jadis étaient vers de marquis.
 Aujourd'hui, sans rougir d'une illustre origine,
 Hélas ! ils sont bourgeois comme ceux de Racine.

Le 30 mai, on a donné sur le Théâtre Italien la première représentation des *Savoyardes*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, paroles de M. de Piis, musique de M. Propiac, déjà connu par celle des *Trois Déesses Rivales*.

Comme le titre de cette pièce semblait promettre une suite, ou du moins un pendant du joli tableau des *Deux Petits Savoyards*, M. de Piis a eu l'attention de nous faire annoncer par le *Journal de Paris* que c'était tout autre chose, que le véritable sujet de son drame était la continence du chevalier Bayard, qu'il s'était seulement permis de changer le lieu de la scène, et de la transporter de Bresse en Savoie.

(1) Ce poète vient d'entrer dans sa quatre-vingt-troisième année.

(Note de Grimm.)

Cette pièce offre de jolis tableaux, quelques traits même d'une gaieté assez originale, elle n'a cependant obtenu qu'un très-faible succès, parce qu'elle a paru trop dépourvue de l'intérêt que le choix du sujet semblait promettre. La manière dont M. de Piis a présenté Bayard, et la conduite qu'il lui fait tenir dans ce drame, est si loin du caractère et des mœurs connues de ce héros, qu'elle paraît ridicule et puérile. L'amour de Maurice pour Jeannette ne pouvait guère intéresser davantage; sa coquetterie est trop niaise ou trop sérieuse.

Quant à la musique, quoiqu'elle ne soit pas d'un meilleur style, on l'a trouvée du moins mieux adaptée au genre et au ton du poëme que celle des *Trois Déesses Rivaies* du même auteur.

De l'autorité de Montesquieu dans la Révolution présente. Brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée de la *Vie d'Agricola* par Tacite :

Vir magnus quantum licebat.

(Par M. Grouvelle, secrétaire des commandemens de monseigneur le prince de Condé, l'auteur de *l'Épreuve délicate*, comédie en trois actes, d'une *Ode sur la mort du prince Léopold de Brunswick*, etc.)

L'objet de cet ouvrage est de discuter le système de Montesquieu sur la constitution française. L'auteur commence par rendre à ce grand homme l'hommage dû à son génie. « Montesquieu, dit-il, trouva l'étude des lois au même point où Descartes avait trouvé toute la philosophie; il osa comme lui oublier tous ses maîtres, et percer de nouvelles avenues vers la vérité.... Son influence sur l'esprit humain sera aussi durable que son

influence sur l'esprit de son siècle fut rapide ; sa méthode fit l'éducation de tous ses successeurs.... Il est donc vrai, et c'est sa plus grande gloire, que Montesquieu est la cause première des changemens heureux qui sont promis à la France ; mais, par une contradiction singulière, son génie lutte aujourd'hui contre lui-même, et paraît suspendre la révolution qu'il a préparée.... »

Pour développer ces idées, l'auteur compare d'abord Montesquieu avec l'esprit dominant à l'époque à laquelle il écrivit, ensuite avec les philosophes qui l'avaient précédé dans la même carrière. Après ce parallèle tracé fort rapidement, M. Grouvelle se permet de discuter avec beaucoup de liberté les premières bases du système de *l'Esprit des Lois* ; il trouve fautive la distinction de la monarchie et du despotisme, il observe très-bien que sous le nom de monarchie Montesquieu n'eut presque jamais que la France en vue, qu'en conséquence il s'attache à charger les nuances qui distinguent la monarchie du despotisme ; mais il ne saurait concevoir comment, après avoir montré dans la France le modèle des monarchies, il peut placer le gouvernement d'Angleterre au nombre des gouvernemens monarchiques... « Tel est, ajoute-t-il, l'esprit général de ce grand ouvrage : il présente des résultats divers, suivant les différens points de vue d'où il est observé. Une prudence craintive, en éteignant l'éclat des vérités, altère leurs véritables traits. Une modération scrupuleuse, en voulant corriger, adoucir, ébranle, atténue. Une sorte de scepticisme politique y favorise tous les intérêts, et laisse dans les nuages les abus ; les droits, les biens et les maux. » En général l'opinion de Montesquieu lui paraît trop favorable au pouvoir absolu.

L'examen que fait ensuite l'auteur et des lois fondamentales qui existent en France, et des pouvoirs intermédiaires destinés à les maintenir, ne tend qu'à prouver l'insuffisance de toutes ces barrières politiques. « L'instruction générale et le crédit public rétrécissent de jour en jour le cercle de l'autorité arbitraire. L'énergie morale de ces principes est l'instinct conservateur des peuples : répandus et multipliés sous mille formes diverses, ils sont pour ainsi dire un aliment impalpable qui sans cesse fortifiait nos âmes languissantes sous l'atmosphère du despotisme ; ils nous ont seuls soutenus, ils vont nous régénérer. Voilà les uniques, les vraies puissances intermédiaires dont la répulsion universelle supplée à la constitution quand elle manque, et la maintient quand elle existe. »

Après avoir rassemblé dans un seul chapitre, avec beaucoup de précision, ce qu'on trouve, ce qui manque et ce qu'on reproche à *l'Esprit des Lois*, l'auteur ne craint pas de décider que ce grand ouvrage, tout admirable qu'il est, fait trop sentir l'absence d'une double inspiration nécessaire au vrai législateur, l'amour du peuple et le sentiment de l'égalité. Il peint lui-même ce dernier sentiment avec l'éloquence la plus touchante ; c'est assurément le morceau le mieux écrit de tout le livre : je doute cependant qu'on veuille en conclure que le génie de M. Grouvelle est plus législateur que celui de Montesquieu.

Le principe qui domine dans ce petit ouvrage, où nous avons trouvé d'ailleurs une foule de réflexions également justes et profondes, est celui de tous nos grands hommes du jour ; s'il est encore permis de le révoquer en doute, ce n'est qu'avec une extrême réserve. M. Grou-

velle et tous ces Messieurs pensent que la liberté est la fin nécessaire de tous les gouvernemens. Cette idée ne serait-elle pas susceptible de plusieurs modifications essentielles? Point de bonheur sans une liberté raisonnable sans doute; mais si les hommes n'avaient eu pour premier but que la liberté, n'eussent-ils pas fait le plus sot calcul du monde en se soumettant aux conditions de quelque pacte que ce puisse être? Ce n'est donc pas là le principal objet du système social. Ce qu'on a dû se proposer d'abord en se réunissant avec ses semblables, c'est d'assurer son repos et sa propriété, en sacrifiant au besoin de la réunion de toutes les forces en commun pour garantir ce repos et cette propriété le moins possible de sa liberté personnelle. De cette première idée, ainsi déterminée, je vois dériver, ce me semble, tous les principes d'une constitution heureuse et durable, je ne vois dans tout le reste que désordre et instabilité. Si M. Grouvelle s'était placé sous ce point de vue, après avoir médité davantage l'ensemble de *l'Esprit des Loix*, il n'eût pas, je crois, prononcé si durement que Montesquieu éclaira les nations, mais qu'il aveugla les Français.

Sans être toujours de son avis, sa brochure nous a fait un grand plaisir. Le style en est inégal, un peu néologique, un peu maniéré, mais souvent plein d'esprit, et quelquefois même d'une énergie très-ingénieuse.

*Des Propriétés et des Privilèges. Extrait d'un ouvrage
manuscrit.*

Propriété.

Si l'homme n'eût jamais désiré de pouvoir dire : Ce

champ est à moi, j'y veux attacher une partie de mon existence, le produit de mon temps, de mes forces, de mon travail; cette portion de mon être que j'y dépose pourra me survivre: il me sera doux d'en disposer après moi... Si l'homme n'eût jamais conçu l'idée ou la fantaisie de cette espèce de bonheur, par quel motif l'aurait-on porté à subir volontairement le joug d'une convention permanente, éternelle?

On conçoit que les hommes ont pu former d'abord beaucoup d'associations passagères, sans autre objet que celui de défendre leur vie et leur repos, tantôt contre les bêtes féroces, tantôt contre une troupe de leurs semblables, que le hasard ou la nécessité poussait à venir enlever leur proie; mais il n'y eut sans doute que le désir de s'assurer la possession libre et tranquille d'un bien dont ils avaient connu la douceur et l'utilité qui ait pu les déterminer à cette aliénation de la liberté personnelle, sans laquelle il n'est point de convention durable, point de force publique, point de pacte social.

Le maintien du droit de propriété est donc le premier objet de toute constitution politique; c'est là leur véritable berceau qu'il importe de ne jamais perdre de vue, car c'est à cette origine que se rapportent tous les inconvénients et tous les avantages de l'ordre social.

Ne voulez-vous que la liberté? fuyez les hommes rassemblés, cachez-vous dans les forêts. Ce n'est qu'au fond d'un antre solitaire ou dans le vaste silence des bois que l'homme jouit librement de la nature et de lui-même: là, sa destinée ne s'élève guère au-dessus de celle des animaux qui servent à nos besoins et à nos plaisirs; mais végétant sans peine et sans inquiétude, si quelque douleur imprévue vient l'atteindre, il n'est pas long-

temps malheureux; ne tenant à la vie que par un seul lien, la chaîne en est bientôt rompue; las de son existence, il a déjà cessé d'être.

Cette liberté, dont on parle avec tant de bonne foi dans tous nos codes civils et politiques, la seule liberté qui puisse exister réellement dans l'ordre social, n'est, à proprement parler, que cette propriété déterminée de nous-mêmes qui nous est garantie par la loi. Cette liberté, plus ou moins modifiée par l'intérêt commun de la société, est la véritable propriété de ceux qui n'en ont point d'autre.

Il y a long-temps qu'il dure, et sans doute il durera long-temps encore ce grand procès des propriétaires et des non propriétaires, des riches et des pauvres. J'admire l'éloquence des Gracques, j'adore le sentiment qui les inspira; mais ne faut-il pas être raisonnable avant d'être éloquent? L'homme le plus sensible a-t-il jamais le droit de cesser d'être juste?

Il n'existe aucune propriété qui, dans l'origine, n'ait été acquise plus ou moins justement aux dépens des autres, puisqu'on ne peut rien posséder exclusivement qui ne fût antérieurement à toute convention le bien de tous.

Mais est-il vrai que les propriétés possédées par un petit nombre d'hommes, soit que la reconnaissance les ait décernées à la vertu, soit que la force, la ruse ou le travail les ait acquises, est-il bien vrai, dis-je, que ces propriétés exclusives diminuent réellement la portion de tous? Le contraire me paraît démontré par une réflexion fort simple, c'est qu'il n'est point de propriétés intéressantes auxquelles ne soit attaché nécessairement le désir de les conserver, de les accroître, d'en jouir : or,

comment les conserver, comment les accroître, sans qu'elles augmentent, sans qu'elles s'accumulent? Comment multiplier encore les moyens d'en jouir sans en partager les fruits, sans en faire hausser par-là même le produit et la valeur? Qu'est-ce qu'un champ à moi, si je ne le cultive? Que me servirait tout l'or du Pérou, si je ne pouvais l'échanger contre le travail et l'industrie de ce qui m'entoure? Si, de l'usage même du droit de propriété, l'on voit naître le plus vif intérêt de conserver, d'accroître, de jouir, l'inégale distribution des propriétés nécessite plus sûrement encore ceux qui n'ont point toutes celles que l'on peut croire indispensables au bonheur à se les procurer à force de peine et d'industrie, à s'associer en quelque manière aux puissances des plus riches propriétaires, en se chargeant d'une partie des soins et des travaux qu'exigent l'échange, la conservation ou l'amélioration de leurs propriétés... Travaillé de vos mains, votre champ ne produit que vingt gerbes; je joindrai mes efforts aux vôtres, il en produira trente, quarante, davantage; cet accroissement de produit, il est juste qu'il m'appartienne en tout ou en partie... Voilà la base de tous les traités entre le pauvre et le riche, et c'est ce traité qui devient évidemment une source intarissable de richesses et même de bonheur, pourvu que les conditions en soient dictées par la raison, par la prudence, par l'équité. Ainsi donc le droit de propriété, qui semble au premier aperçu devoir appauvrir la masse générale, tend par sa nature même à l'augmenter, et c'est une vérité que les faits prouveront encore mieux que le raisonnement.

A ces vastes domaines de la liberté que parcourent des peuplades errantes sans aucune possession qui les

attache plutôt à un lieu qu'à un autre, comparez les pays même les plus mal gouvernés, mais où les intérêts de la propriété sont encore protégés par la loi ; où trouverez-vous le plus de culture, le plus de richesses, le plus de population ? Multipliez les comparaisons de ce genre, et vous verrez que c'est toujours en raison du respect pour la propriété que s'accroissent, et dans la progression la plus étonnante, ces trois grandes sources de la prospérité publique.

Les propriétaires sont donc originairement les premiers soutiens, les premiers bienfaiteurs de la société, ils le sont trop souvent sans avoir le bonheur de s'en douter, mais cela n'empêche pas qu'ils ne le soient ; en augmentant leur richesse particulière ils augmentent la richesse publique, et leur propre intérêt les force à en être des gardiens fidèles ou des distributeurs équitables. C'est sous ce rapport du moins que devrait les considérer la loi, c'est vers ce but qu'elle devrait diriger leur conduite et leurs vœux.

Il n'y aurait point de riches s'il n'y avait point de pauvres, cela est incontestable ; mais ce qui n'est pas moins certain, quoiqu'on ne l'ait pas répété si souvent, c'est que s'il n'y avait point de riches il n'y en aurait que plus de pauvres, et les pauvres seraient plus pauvres encore. Quoique le sort de nos journaliers ne soit pas à beaucoup près aussi heureux qu'il pourrait l'être, il n'en est presque point qui, sobre et laborieux, ne puisse bientôt se procurer plus de jouissances, plus de faste même que n'en ont de très-grands souverains condamnés à régner sur des contrées sauvages ou barbares.

Quelle triste égalité que celle dont il ne résulte

d'autre avantage que celui d'être tous également misérables !

La loi la plus juste, la plus favorable aux pauvres comme aux riches, est celle qui protégera le mieux toute espèce de propriété ; mais cette loi juste n'aura pas oublié que, de toutes les propriétés la plus respectable, la plus sacrée, est cette portion de liberté, cette propriété déterminée de nous-même que doivent garantir à tous les premiers intérêts de l'ordre social les premières dispositions de la puissance publique.

Cette propriété bien établie pourra balancer seule avec succès l'ascendant de toutes les autres. A l'abri de cette égide, le travail et la bonne foi pourront procurer à tous une subsistance aisée ; les talens et l'industrie, des richesses et de la considération, le génie, la valeur, la supériorité des lumières, en se dévouant au bien public, les honneurs et la gloire.

Ce ne sont pas des lois contre les riches qu'il s'agit d'établir, ce sont des lois en faveur des pauvres, des lois qui les empêchent d'être toujours pauvres, ou du moins de se trouver malheureux de l'être encore.

Privilèges.

Les abus qui ont rendu ce mot odieux ne doivent pas en imposer à l'écrivain qui ne cherche que la vérité ; il n'y voit qu'un motif de plus pour se montrer impartial.

Un privilège est le droit de jouir exclusivement d'un avantage quelconque. Il y a des privilèges attachés à la personne, au corps dont on est membre, à la nation entière ; il est des privilèges purement honorifiques ; il en est d'une utilité réelle ; les uns sont personnels, les

autres sont héréditaires. Sous tous ces rapports les privilèges sont de véritables propriétés. Sous ces mêmes rapports il n'y a point de propriété qui ne soit un privilège, et la société entière n'est fondée que sur des privilèges.

Ce principe nous paraît d'autant plus juste que la conséquence qui en résulte nécessairement porte à nos yeux le même caractère d'évidence, c'est que tout ce que l'on vient de dire sur les propriétés en général s'applique avec la même justesse à ce qu'on appelle plus particulièrement des privilèges, c'est-à-dire ces droits exclusifs qui n'appartiennent qu'à une certaine classe de la société, à un certain nombre d'individus plus ou moins considérable.

Comme il n'est pas vrai que les propriétés possédées par un petit nombre d'hommes diminuent en effet la portion de tous, il n'est pas vrai non plus que les privilèges attribués à un petit nombre d'hommes altèrent essentiellement le droit que d'autres y peuvent prétendre. Partout où il y a des distinctions, il y a différens moyens de les partager ou de les atteindre. Si vous en exceptez quelques contrées livrées encore à des préjugés barbares, ces distinctions sont même une des premières richesses de l'État, car elles sont autant de prix proposés à tous les genres de mérite, d'industrie et de talent.

L'honneur des premières classes rejailit par degrés jusque sur les dernières. Quelque grande que paraisse ici la distance d'un duc et pair à un simple artisan, le point d'honneur de ce dernier est sans contredit, relativement à son état, beaucoup plus susceptible à Paris qu'il ne le serait à Boston ou à Constantinople.

Je sais bien qu'il est plus d'un moyen de gouverner les hommes, et que celui de la raison est préférable à tous les autres, mais peut-être n'y en a-t-il pas trop de tous. Ceux qui frappent les sens et l'imagination seront du moins long-temps encore les seuls qui soient à l'usage de la multitude.

Aux yeux du législateur, le droit des privilèges comme celui des propriétés ne paraît si respectable qu'autant qu'il est une application bien entendue de l'intérêt personnel à l'avancement et au maintien de la chose publique. Ce n'est que pour encourager les particuliers à augmenter par leurs soins et par leurs travaux la masse des richesses existantes qu'il importe à l'État de protéger de toute sa puissance le droit de propriété. Ce n'est que pour inspirer à chacun l'émulation dont sa destinée et ses talents le rendent susceptible qu'il peut convenir à l'État de fonder des distinctions, des privilèges, ou de maintenir ceux qui, consacrés par d'antiques usages, ont acquis une influence plus imposante, et par-là même plus utile.

Ce n'est donc ni par attachement, ni par respect pour l'intérêt personnel des privilégiés que j'ose prendre ici la défense de certains privilèges, c'est uniquement par égard pour l'avantage public qui me paraît en résulter. Je ne vois pas qu'en les soumettant à l'épreuve de ce principe on risque beaucoup de s'en dissimuler les abus.

Qu'est-ce que la vanité d'un grand nom? Rien par elle-même sans doute, mais beaucoup, mais tout, lorsqu'il suffit de ce vain prestige pour entraîner à une mort glorieuse une foule empressée à suivre celui qui le porte.

Le but principal des distinctions, des prérogatives

dont le génie du législateur a pu légitimer les titres, est de contenir de proche en proche tous les individus de la société dans une juste subordination par l'ascendant habituel des égards qu'inspire une supériorité reconnue. Cette espèce de dépendance mutuelle, pourvu qu'elle ne puisse jamais autoriser aucune injustice particulière, loin d'abattre les esprits, est aussi propre à exciter une heureuse émulation qu'à modérer les écarts d'une liberté qui, trop absolue, ne tarde pas à dégénérer en licence.

Voyez cette pyramide dont la base solide, étendue, s'élève en se rétrécissant par degrés, et qui, par l'effet de cette structure imposante, malgré la hardiesse de son élévation, reste inébranlable au milieu des outrages du temps et des révolutions qui bouleversent tout ce qui l'entoure. Ainsi par la seule subordination juste et possible des travaux et des récompenses, du nombre et des rangs, sont maintenus tout à la fois dans la société l'ordre, la puissance et le repos.

Aux abus du droit de propriété nous avons opposé, comme l'égide la plus sûre, le respect de cette liberté individuelle, de cette propriété déterminée de nous-même, qui, garantie par la loi, justement protégée par elle, peut balancer seule l'ascendant de toutes les autres propriétés. Aux abus de l'inégalité des conditions nous opposerons encore, comme l'égide la plus sûre, le saint respect qu'on doit à l'humanité. Partout où l'homme, le simple citoyen conserveront à la faveur des lois cette première dignité dont les droits sont imprescriptibles, les distinctions particulières accordées à quelques-uns d'entre eux n'auront que peu d'inconvéniens; dirigées

vers le but qu'on vient d'indiquer, elles ne pourront qu'ajouter au bonheur de tous.

La plupart des privilèges pour lesquels on dispute aujourd'hui si vivement en France ne sont en réalité que des marchés plus ou moins adroits, plus ou moins onéreux de l'esprit fiscal. En considérant la discussion sous ce point de vue, on désintéresserait, j'espère, un grand nombre de ceux qui l'ont embrassée avec trop de chaleur. L'impéritie ou la cupidité des ministres a fait contracter au monarque des charges qui sont devenues écrasantes pour le peuple. Il s'agit d'examiner si l'on en peut revenir et à quelles conditions; mais il est bien évident que des privilèges qui n'ont servi qu'à tirer le ministre d'un moment d'embarras, en privant le revenu public d'une ressource habituelle, souvent même en grevant la classe la plus pauvre d'un surcroît de charge fort au-dessus de ses facultés, il est bien évident, dis-je, que ces privilèges-là n'ont rien de commun avec ceux dont nous avons essayé de faire l'apologie.

Le comble de la sottise et de la déraison est d'avoir attaché une sorte de honte et d'humiliation au paiement de certaines charges publiques, comme si le devoir de contribuer de quelque manière que ce puisse être au maintien et à la conservation de la chose publique n'était pas une des plus honorables fonctions de l'état de citoyen. Loin d'avilir par des dénominations absurdes les contributions des dernières classes de la nation, apprenez-leur à voir dans ces mêmes contributions le premier degré par lequel ils pourront s'élever un jour aux distinctions dont il doit leur être permis de concevoir l'orgueil et l'espérance.

Une nation ne pouvant subsister que par le produit des travaux du grand nombre, il faut nécessairement que ce grand nombre soit chargé de ces travaux ou par nécessité même de la loi, ou par celle des circonstances; aussi n'existe-t-il et n'exista-t-il jamais aucune nation, aucune société que l'on puisse appeler de ce nom qui ne soit ou n'ait été composée d'un certain nombre de riches et d'un plus grand nombre de pauvres, d'un certain nombre d'hommes libres et d'un plus grand nombre de serfs ou d'esclaves. Cette triste vérité serait trop affligeante si l'inégalité des conditions était la seule mesure des biens et des maux dont cette vie peut être susceptible; mais l'indigent, forcé de travailler pour vivre, n'est-il pas souvent mille fois plus heureux que le riche, destiné à jouir au sein de l'oisiveté du fruit des peines et des sueurs de ceux qui l'entourent?

Les travaux à supporter pour fournir à la subsistance ainsi qu'à la défense commune étant de nature à occuper le plus grand nombre de bras, il paraît sans doute impossible de ne pas en borner le salaire à un prix modique, tel cependant qu'il puisse garantir sûrement quiconque voudra travailler, non-seulement des suites les plus prochaines de la misère, mais encore de trop justes appréhensions pour l'avenir (1).

Quelle est donc la meilleure condition possible de la classe la plus nombreuse de la société? Une indigence qui, pour l'intérêt commun, l'oblige au travail, mais avec toute la liberté nécessaire pour résister, sous la pro-

(1) « Le vrai moyen, dit M. Du Buc, d'affermir la prospérité d'un grand empire, c'est d'encourager la population par l'agriculture, l'agriculture par les manufactures, les manufactures par les colonies, les colonies par le commerce... » Ce peu de mots ne renferme-t-il pas la substance d'un grand traité d'administration? (*Note de Grimm.*)

tection des lois, à l'ascendant des riches, si leur injuste avarice osait vouloir en abuser. C'est sous ce rapport que la plus extrême pauvreté sera toujours préférable à l'esclavage même le plus doux ; car il n'est pas plus difficile de faire de bonnes lois en faveur des pauvres qu'en faveur des esclaves, et l'on a tout lieu de présumer que l'exécution des unes sera beaucoup plus assurée que celle des autres.

Nous sommes forcés de répéter ici ce que personne ne peut ignorer, mais ce que peut-être jamais on n'a énoncé avec assez de franchise, parce que c'est une vérité dure et que le sentiment se plaît à repousser, quelque démontrée qu'elle soit par l'expérience ; ce n'est qu'avec les bras du pauvre que peuvent s'exécuter tous les grands travaux qui rendent une nation heureuse et florissante. Pour avoir beaucoup de pauvres, il faut bien qu'il y ait quelques riches. Ce qui console, c'est qu'en établissant de justes rapports entre le grand nombre des pauvres et le petit nombre des riches, les pauvres sont moins pauvres, comme nous l'avons déjà dit, et les riches tout à la fois plus riches et moins malheureux de l'être, car leur richesse peut s'échanger alors contre des jouissances plus douces et plus réelles que la possession exclusive de quelque trésor que ce puisse être.

Les lois qui protègent la liberté personnelle sont également favorables aux pauvres comme aux riches. Elles laissent au travail, à l'industrie, aux talents, la faculté de s'enrichir ; elles prêtent à l'indigence les forces nécessaires pour se défendre contre les entreprises de la richesse, contre les vexations de l'avarice et de la cupidité. Quelque grande que soit l'inégalité des conditions relativement à la richesse, aux honneurs, cette inégalité

ne deviendra jamais oppressive s'il existe un titre commun à tous, celui d'être également libres ou plutôt également soumis à la loi. Ce principe important semble avoir été méconnu dans la plupart de nos constitutions; on ne saurait assez en presser toutes les conséquences. Il ne suffit pas sans doute que la loi déclare sous ce rapport tous les hommes égaux; il faut qu'elle leur assure les moyens de l'être; il faut donc que le plus faible et le plus pauvre puisse obtenir justice et protection tout aussi facilement que le plus riche et le plus puissant: et je le demande, quelle est la constitution au monde où l'on trouve cet avantage bien établi par le droit et par le fait? Je doute qu'on en trouve un exemple plus digne d'être cité que l'aristocratie de Berne; mais l'éloge appartient encore plus à la conduite personnelle des magistrats de cette république qu'à la sagesse de sa législation.

Est-il donc si difficile d'établir l'égalité de droit, qui peut seule réprimer les désordres et les abus qu'entraîne après elle, cette inégalité des conditions, que nous avons reconnue d'ailleurs être aussi avantageuse qu'elle est nécessaire et naturelle? Non, il paraît également juste et simple de déclarer que tous les hommes soumis à la même loi doivent en obtenir la même protection, par conséquent ne subir que les mêmes peines, et contribuer aux charges publiques dans la même proportion, c'est-à-dire en raison composée de leurs facultés et des besoins de l'État. La plus grande difficulté que présente, ce me semble, l'exécution d'un ordre si raisonnable, c'est le moyen de rapprocher tellement le pouvoir de la loi de tous ceux qui ont à l'implorer, que le plus faible

et le plus pauvre puisse l'atteindre aussi facilement que le plus riche et le plus puissant.

C'est vers cette partie essentielle de la réforme, ou plutôt l'entière régénération de notre jurisprudence, que doivent se diriger les efforts de tous les bons esprits.

Que servent, en effet, les meilleures lois, si elles ne servent qu'à l'usage de ceux qui ont assez de pouvoir, de richesse ou d'esprit pour se les rendre favorables ou s'en passer ?

Si la facilité d'acquérir de grandes propriétés ouvre tous les jours de nouvelles sources à la richesse, et par-là même à la prospérité publique, on voit cependant l'influence des grandes fortunes avoir des suites funestes aux droits et aux jouissances des autres citoyens, corrompre les mœurs, etc. Je ne sais s'il existe quelque moyen plus heureux de balancer l'ascendant des richesses que celui de l'ambition et de la vanité. Dans tout pays où l'intérêt de la puissance publique doit favoriser le progrès du commerce et de l'industrie, de l'avarice et de la cupidité, il convient donc plus qu'on ne pense de maintenir aussi la faveur des privilèges et des distinctions honorifiques. Moralistes austères, l'amour de l'argent, celui des honneurs ne sont sans doute à vos yeux que des poisons; mais après avoir reconnu que nos constitutions politiques ne peuvent s'en passer, il doit vous en coûter moins de sentir que le mélange de ces poisons est le seul moyen de les rendre l'un et l'autre moins dangereux.

L'égalité commune y gagnera très-infailliblement, si l'on sait bien que les richesses ne sont pas tout; que les honneurs, qui ressemblent toujours plus ou moins à la

considération, sont en effet plus désirables ; que la reconnaissance et l'admiration qu'inspirent de grands talents ont quelque chose de plus flatteur encore pour l'amour-propre : que tous ces avantages enfin, fussent-ils réunis, ne sont rien sans cette estime qu'on ne doit qu'à la vertu, qu'on ne rend aux qualités même les plus éminentes que lorsqu'elles sont employées à l'utilité publique.

On peut considérer l'amour de l'argent, l'ambition, la mollesse ou le goût des plaisirs comme de grandes puissances qu'il est impossible de détruire, mais dont il faut toujours entretenir la concurrence et les rivalités pour assurer la paix et le bonheur du genre humain. C'est sur leur heureuse mésintelligence que reposa bien souvent l'auguste empire de la gloire et de la vertu.

*

La loi, l'autorité même n'est qu'une idée abstraite, une puissance vaine et sans effet, lorsqu'elle n'est pas entourée d'un cortège propre à la rendre imposante et sensible aux yeux de la multitude. Le monarque, sans un corps intermédiaire particulièrement dévoué à sa personne, se trouve comme isolé au milieu de la multitude ; il se trouve trop faible alors pour résister aux impulsions irrégulières de la puissance nationale, qui, ne pouvant résider que dans une assemblée nombreuse, risque toujours d'être trop agitée, trop instable. Si le corps qui environne le monarque est l'armée, il devient nécessairement despote ; si c'est un ordre de magistrature, cet ordre se change en une véritable aristocratie également funeste au monarque et à la nation ; ce doit donc être un ordre susceptible de prérogatives et de distinctions particulières dans tous les exercices du pouvoir

suprême, et dont l'intérêt se trouve essentiellement uni à ceux du trône, moins pour en partager les droits que pour en maintenir la faveur. C'est sous ce rapport, ce me semble, que la noblesse devient un des appuis nécessaires de toute monarchie tempérée; elle est dans la constitution monarchique ce qu'est, ce que fut presque dans toutes les républiques l'ordre des patriciens. Les maximes du sénat de Rome se corrompirent à mesure que la dignité patricienne perdit de son influence.

*

L'opinion publique est peut-être comme toutes les autres puissances du ciel et de la terre; on les respecte bien plus sûrement tant qu'elles restent enveloppées d'ombres et de nuages. Je vois que le public abstrait est beaucoup plus imposant que le public assemblé. Le public dont on parle sans cesse ne se trompe presque jamais; celui qu'on est à portée de voir et d'entendre est un roi comme les autres, car, comme les autres, on le flatte, on le séduit, on le trompe, et l'on dirait souvent que, pour avoir tant d'yeux et tant d'oreilles, il n'en est que plus exposé à tous les pièges de ses courtisans et de ses ministres.

*

La puissance législative appartient tout entière à la nation: oui; mais dans ce sens le roi n'est-il pas lui-même une partie intégrante de la nation? Et quel est l'individu, quel est le corps qui puisse avoir autant d'intérêt que le monarque au maintien de la chose publique? Sous ce rapport, son vœu est sans doute essentiel au sanctionnement de la loi. En distinguant l'autorité de la nation de l'autorité du roi, cette dernière ne doit-elle pas concourir à l'exercice de la puissance législative

pour en modérer les mouvemens, pour en prévenir surtout l'instabilité? Il est à désirer, ce me semble, que le pouvoir législatif soit divisé, soit contenu par la nécessité de ce concours, comme il est à désirer que le pouvoir exécutif le soit à son tour par l'influence nécessaire du droit de consentir ou de refuser l'impôt.

Avant que le roi eût écrit à la noblesse pour l'engager à se réunir à l'Assemblée nationale, plusieurs députés de cet ordre, et M. le duc d'Orléans à leur tête, s'y étaient déjà réunis. *Ce sont là*, disent nos faiseurs de calembours, *des nobles avant la lettre*.

Le mot d'aristocrate a paru trop général pour désigner les différens députés attachés à ce système; ainsi l'on dit que M. d'Éprémèsnil est *aristocrâne*; M. d'Entragues, qui s'est montré tantôt blanc, tantôt noir, *aristopie*; M. de Crussol, qui ne peut parler sans cracher, *aristocrache*.

*

Lorsqu'un honorable membre parle trop mal ou trop long-temps, le président est dans l'usage de sonner pour le rappeler à l'ordre. L'autre jour, M. de Montboissier, qui présidait l'Assemblée, ayant parlé lui-même avec beaucoup d'abondance, s'avisa, par une distraction sans doute machinale, de remuer assez fortement cette malheureuse sonnette. On osa présumer que M. le président s'ennuyait apparemment lui-même; cette idée fit sur toute l'Assemblée une impression telle, qu'il ne fut jamais possible à l'orateur de retrouver le fil de son discours.

Organt, poëme en vingt chants (1). Deux petits volumes in-18, avec cette épigraphe :

Vous, jeune homme, au bon sens avez-vous dit adieu ?

GILBERT.

On ne reprochera point à la préface d'être trop prolix; la voici. *J'ai vingt ans; j'ai mal fait; je pourrai faire mieux.* Mais toute laconique qu'elle est, on y verrait bien des mensonges, si l'ouvrage était, comme quelques personnes l'ont prétendu, de M. de La Dixermerie, l'ami du fameux chevalier d'Arc, l'auteur du *Lutin*, de *la Sibylle Gauloise*, de *Toni et Clairette*, de quelques autres romans oubliés depuis long-temps, de plusieurs *Dialogues des Morts* imprimés dans le *Mercur*, etc.

Organt paraît en effet l'ouvrage d'un jeune homme qui a beaucoup trop lu *la Pucelle* et qui ne l'a pas lue assez; beaucoup trop, car on y trouve à chaque instant des réminiscences ou des imitations maladroitement de quelques morceaux de l'Arioste français; pas assez, parce qu'il n'en a saisi que rarement l'esprit, la grace et le génie. Toute la fable d'*Organt*, si tant est qu'il y en ait une, est fondée sur le seul épisode de *la Pucelle* que les gens de goût en auraient voulu effacer, l'aventure de l'âne; les héros qu'il célèbre d'ailleurs sont du temps de Charlemagne.

Ce poëme fourmille de peintures lubriques, et l'expression en est quelquefois plus licencieuse encore que l'idée; mais on y rencontre de temps en temps des tirades entières d'une grande facilité, des images riantes et des vers heureux. On pourra prendre une idée de sa

(1) Par Saint-Just, conventionnel.

manière et de ses défauts dans le morceau suivant sur l'état actuel du Théâtre Français.

Il voit Thalie en cotillon mesquin ,
 Pour des sabots laissant le brodequin ,
 Froidement gaie et grotesquement tendre ,
 Dédaigner l'art et le sel de Ménandre.
 Organt vit là Molé, dont le talent
 Est d'écorcher Molière impunément ;
 Et Desessarts , le Sancho de l'école ,
 Qui croit l'Olympe assis sur son épaule ;
 La glaciale et brûlante Raucourt
 De qui les feux ont fait rougir l'Amour ,
 Et Dorival dont le palais branlant
 Mâche les vers de sa dernière dent ;
 Cette Chassaigne , ânesse de Cythère ,
 Divinité dont Cybèle est la mère ;
 Florence enfin , sot avec dignité ,
 Thersite en scène , Achille au comité.....

Reposons les yeux de nos lecteurs sur des images moins impures : c'est le début du cinquième chant.

Vous avez vu la fraîche jardinière
 Quittant les bras de son joufflu Colin ,
 En jupon blanc sortir de la chaumière
 Et vers Paris trotter de grand matin.
 De même l'aube , aimable avant-courrière ,
 De l'univers entr'ouvrait la barrière.

L'aube naquit , dit un grave Romain ,
 D'Endymion et Diane la Lune :
 Elle apportait au ciel chaque matin
 Le lait nouveau des troupeaux de Neptune.
 Or , un beau jour Jupiter l'attendit
 Vers l'orient. En chantant elle arrive :
 Jupin courut : l'adroite fugitive

Fit un faux pas, son urne répandit,
Et la blancheur est toujours demeurée
En cet endroit de la voûte azurée.....

*Lettres de la Comtesse de *** au Chevalier de ***.*
Brochure in-8°.

« On présume, dit-on dans un petit avertissement, que ces Lettres ont été écrites pendant les élections de Paris; il paraît qu'il en manque plusieurs, c'est véritablement une perte. »

Ces Lettres que l'on a d'abord attribuées à M. le comte de Lameth, ensuite à M. de Vaines, peignent avec autant de malice que de légèreté la nouvelle espèce de ridicules que l'effervescence actuelle des esprits vient de mettre à la mode. Il y a dans ce petit écrit de la gaieté, de la grace et surtout un excellent ton. Ce n'est que par des citations qu'on peut donner quelque idée d'un ouvrage de ce genre.

« Savez-vous que depuis que vous êtes dans le parti du tiers, je ne gronde plus mes gens? »

« Madame de *** arrive chez moi ce matin, et de la porte elle me crie : « Je n'ai qu'un instant pour vous faire mon compliment. C'est un héros. Il a déclaré formellement qu'il renonçait à tout privilège pécuniaire. Il a été applaudi avec transport; il a entraîné l'Assemblée... » et elle s'enfuit. Que signifie ce discours? Il m'a jetée dans une inquiétude mortelle. Quels sont donc ces privilèges auxquels vous avez renoncé? Je ne vous en connais d'autre que d'emprunter et de ne pas payer. J'avoue qu'il est grand, mais c'est par cette raison qu'il faut le garder. Vous ne recevez de votre famille qu'une pension modique; votre frère aîné aura tout, et il n'y a que vos

créanciers qui puissent vous donner. Prenez-y garde, chevalier, vous avez dans l'ame une noblesse que vous poussez quelquefois trop loin. Le générosité est très-louable, mais il ne faut pas se ruiner, et c'est une bien-faisance exagérée que de se priver de tout pour soulager le peuple. »

Voici un portrait dont on n'a pas manqué de reconnaître le modèle, madame la comtesse de T (1).

« Cette femme est réellement extraordinaire. Imaginez que depuis vingt ans elle s'occupe de constitution, qu'elle a prédit tout ce qui arrive, qu'elle verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour que son plan fût exécuté. Son corps est faible, sa poitrine est allumée, ses nerfs sont misérables; son ame remédie à tout, suffit à tout. Si l'on m'en croyait on lui érigerait une statue; mais avant tout c'est la vôtre qu'il faut élever : en attendant, votre buste est chez moi à côté de celui de Masselin (2), et vous avez un autel dans mon cœur. »

« C'est une idée très-grande et qui doit faire un éternel honneur que celle que vous avez fait adopter à votre Assemblée de donner l'armée aux états-généraux. Ce sera vraiment un spectacle patriotique lorsque les curés et les avocats feront la revue des troupes. Je crois qu'il y a quelque chose de cela dans *Candide*. »

« Je vous en conjure, n'oubliez pas d'insister dans vos cahiers sur le divorce. Je n'ai jamais aimé mon mari. Il n'a qu'un bon sens très-ordinaire, cet assujettis-

(1) En parlant du voyage que cette dame fit il y a quelques années en Italie pour voir le mont Vésuve, M. le chevalier de Boufflers disait : « C'est une politesse de volcan à volcan. » (*Note de Grimm.*)

(2) Un des plus vigoureux défenseurs de la liberté publique dans les états de 1484, sous Charles VIII. (*Note de Grimm.*)

sement à l'ordre qui rend un intérieur fort insipide, et une crainte de toute nouveauté qui atteste la médiocrité. D'ailleurs il n'admet point le principe de l'égalité, ce qui gêne ma dépense, et il m'a toujours contesté ma liberté individuelle, etc. »

Tablettes d'un curieux, ou Variétés historiques, littéraires et morales (1). Deux volumes in-8°.

On ignore le rédacteur de ces nouveaux mélanges. Le plus grand nombre des morceaux qu'on y a recueillis avaient déjà paru dans différens ouvrages périodiques, mais il en est quelques-uns cependant qui n'étaient guère connus et qui méritaient de l'être, tels que l'éloquent *Discours* de feu l'abbé Arnaud *sur Homère*, le *Dialogue sur les femmes* de feu l'abbé Galiani, où l'on retrouve toute la folie et toute l'originalité de son imagination; l'intéressant *Mémoire de Louis XIV à Monseigneur le Dauphin*, rédigé par Pelisson; une *Lettre* assez curieuse *sur le comte de Hodiz*, cet homme singulier qui avait fait de la terre qu'il habitait en Moravie une espèce d'Opéra perpétuel. Tout dans le lieu de sa résidence était disposé pour des représentations théâtrales et pastorales; il avait fait de ses domestiques et de ses vassaux des acteurs, des musiciens, des danseurs; et à soixante-dix ans, avec la goutte et la pierre, il ne paraissait encore occupé que des divertissemens dont il s'était formé une si douce habitude.

(1) Par Sautreau de Marsy.

JUILLET.

Paris, juillet 1789.

LE mardi 2 juin, on a donné sur le théâtre de l'Opéra la première représentation des *Prétendus*, comédie lyrique en un acte. Les paroles sont de M. Rochon de Chabanes, la musique de M. Le Moine, connu avantageusement par celle de l'opéra de *Phèdre*.

Le fonds de cette petite comédie lyrique n'est pas neuf sans doute (1), et M. Rochon de Chabanes a eu soin de l'avouer dans un avertissement qu'il a mis à la tête du poëme; mais ce qui lui appartient dans ce petit ouvrage, c'est la manière tout-à-fait heureuse dont il a conçu la scène. Tous ceux qui jusqu'à présent avaient donné sur ce théâtre des ouvrages comiques n'avaient pas su éviter la monotonie des longs dialogues, ralentis encore par la marche d'un récitatif qui ne peut être accentué et varié comme celui de la tragédie. M. Rochon a sauvé ce défaut en coupant ce qui nécessairement devait être en récitatif par des duo, des trio ou des morceaux d'ensemble qui, variant avec adresse le mouvement musical de la scène, l'ont fait paraître plus rapide et dissimulé souvent les longueurs qu'on aurait pu reprocher d'ailleurs au poëme. Le musicien a très-bien saisi les intentions du poète, et cette nouvelle composi-

(1) Il est pris, pour ainsi dire tout entier, dans une pièce donnée sur le Théâtre des Grands Danseurs, sous le même titre, et c'est évidemment la *Fausse Agnès* de Destouches qui en a fourni la première idée.

(Note de Grimm.)

tion de M. Le Moine ne laisserait peut-être rien à désirer, si les motifs du petit nombre d'airs proprement dits qui se trouvent dans cet ouvrage étaient plus heureux ou mieux développés.

Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des Observations sur les Alpes, insérées dans une traduction des Lettres de W. Coxe sur la Suisse. Deux volumes in-8°, par M. Ramond de Carbonières, le même dont il est souvent question dans les mémoires du malheureux procès de M. le cardinal de Rohan ; il était alors secrétaire de Son Éminence, qui l'avait fait entrer dans le corps des gendarmes de la garde du prince de Soubise. Il s'est brouillé depuis avec son protecteur ; a-t-il eu tort ou raison, je l'ignore ; mais à qui peut juger de ses sentimens par ses ouvrages, il est impossible de suspecter la délicatesse de sa conduite et de ses procédés : il n'a rien écrit qui ne porte l'empreinte d'une ame très-élevée et très-sensible.

Plusieurs végétaux, tels que le sapin, la lauréole odorante, la gentiana-verna, l'aconit-napel, etc., ont fourni à l'auteur des indications sur le degré de hauteur des montagnes où il les a trouvés, les uns par la diversité de leur taille, par le temps de leur floraison, d'autres encore par leur seule présence, et il en déduit cette conséquence générale que la disposition des végétaux sur le penchant des montagnes obéit principalement à la température de leurs différentes zones.

M. Ramond a trouvé l'isard un peu plus petit et d'une couleur moins claire que le chamois des Alpes ; il le croit aussi moins fort et moins agile.

L'ours, commun dans les cantons des Pyrénées où

les forêts ne sont pas détruites, est moins féroce que celui de la Suisse, les troupeaux y sont moins fiers.

Les cagots ou capots, les goîtreux ou les cretins des Pyrénées, que l'auteur fait descendre des Goths, tiennent, selon lui, leur imbécillité du sort de leur race et non des vallées qu'ils habitent; cette race, réputée infame et maudite, et partout désarmée, ne peut exercer que de certaines professions; la misère et les maladies en sont le constant apanage; elle est connue en Bretagne sous le nom de Cacous, dans l'Aunis sous celui de Coliberto, Cahetz en Guienne, enfin Caffos dans les deux Navarres.

« Je comprendrai fort bien, dit M. Ramond, que les Visigoths, tous Ariens, ayant été pour les Gaulois et les Francs un objet de scandale et d'aversion, ont pu dès le temps de Childéric I^{er} être nommés Cagots, Cahetz, Caffos, c'est-à-dire, selon M. de Gebelin, ladres et infects, car on n'a pas attribué le parfum à la sainteté, sans réserver l'infection à l'hérésie. Je comprendrai également que les Francs, qui servaient par un motif religieux l'ambition de Clovis, et jurèrent sur leur barbe d'exterminer cette race d'Ariens qui opposait un trône à son trône, ont cruellement traité les Cagots que la bataille de Vouglé dispersa, et que les habitans des bords de la Loire et de la Seure repoussèrent avec autant de mépris que de ressentiment vers les désertes embouchures de ces rivières. Je comprendrai de même que, lorsque le royaume des Visigoths s'anéantit devant les enfans de Clovis, tout ce qui dans cette nation s'était déjà avili par des alliances avec des filles de la glèbe, hors d'état de suivre les Goths guerriers et nobles qui passèrent en Espagne, descendit à l'état des vaincus de Vouglé, et que nonobstant la faveur que Clovis et ses

successeurs firent aux Visigoths comme aux Gaulois Romains, de les laisser vivre sous leurs lois, le même mépris confondit bientôt avec ces vaincus des hommes abandonnés par leur nation, comme par leurs vainqueurs, et détestés des Gaulois dont ils avaient persécuté les évêques.... Le refus des sacremens de l'Église et de la sépulture des Chrétiens fut la suite naturelle du ressentiment du clergé long-temps persécuté. On éloigna ces Ariens des communautés, parce qu'ils étaient schismatiques, non parce qu'ils étaient lépreux. Ils devinrent lépreux quand une dégénération successive, apanage naturel d'une race vouée à la pauvreté, y eut naturalisé des maladies héréditaires. Peu à peu, sans doute, ils acquiescèrent à la foi de l'Église, mais ils ne purent se régénérer; ils cessèrent d'être Ariens sans cesser d'être lépreux, et cessèrent d'être lépreux sans cesser d'être livrés à tous les maux qu'engendre la viciation du sang et de la lymphe. Le gouvernement féodal, qui devint celui des barbares quand ils renchérent de barbarie, ne se contentait plus de partager la terre avec le cultivateur, et s'appropriait les personnes avec les possessions, et le Cagot devint dans la race des esclaves un esclave de plus basse condition. En vain les communes rentrèrent dans les droits de l'homme, il n'eut pour sa part que l'ombre de la liberté, et demeura dans une dépendance d'autant plus misérable, que dans le nombre de ses tyrans il n'avait plus un maître qui pourvût à ses besoins.... Telle est la destinée de cette nation, qui renversa et fonda des empires, et sur les derniers rejetons de laquelle l'arianisme attira plus de vengeances que le souvenir même de son usurpation. Le peuple entier des Goths exterminé par les combats, ou fondu dans les habitans du pays, a

disparu de la France et de l'Espagne; cette caste proscrite est tout ce qui en reste, et ce sang corrompu est le seul qui ne soit pas mélangé. C'est sous des traits avilis par douze cents ans de misères que les derniers restes de la fierté gothique sont ensevelis; un teint livide, des difformités, les stygmates de ces maladies que produit l'altération héréditaire des humeurs, voilà ce qui seul distingue la postérité d'un peuple de conquérans, etc.»

D'après les observations de M. Ramond, le canton le plus élevé des Pyrénées paraît être celui qui sépare la Bigorre, le pays des quatre Vallées, et une partie du comté de Comminges, de l'Aragon et d'une partie de la Catalogne. Selon M. Flamichon, le pic de Gabisos a mille deux cent cinquante-cinq toises au-dessus du niveau de la mer... Le nivellement de MM. Riboul et Vidal donne aux sommets calcaires de Marboré et du Mont-Perdu mille six cent trente-six, mille sept cent quarante et mille sept cent soixante-trois toises. La plus grande élévation des Pyrénées se soutient l'espace d'environ quarante mille toises, à compter de Vignemale jusqu'à la Maladetta; elles ne sont inférieures aux Alpes que de six cents toises au plus, en faisant entrer dans la comparaison les hauteurs presque disproportionnées du Schreckhorn et du Mont-Blanc.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire la belle description du cirque de Marboré, de sa cascade de mille deux cent soixante-six pieds de hauteur, et de son pont de neige. C'est, après une chute d'eau qui se trouve en Amérique, la plus haute qui ait été mesurée, elle excède de plus de trois cents pieds celle de Lauterbronnen; mais brisée au milieu de sa hauteur par un rocher qui en recueille les eaux, elle ne présente point les singuliers phé-

nomènes qu'on devrait attendre de son élévation, et celle de Lauserbronnen conserve l'avantage d'offrir l'étrange spectacle d'un torrent considérable qui se dissipe dans les airs.

Les considérations de l'auteur sur l'étendue des glaciers des Pyrénées comparée à celle des Alpes offrent un grand nombre d'idées neuves et intéressantes. La zone des glaces des Pyrénées n'est large que de trois cents toises, celle des Alpes en occupe mille trois cents. Cette différence est prodigieuse, si l'on fait attention que les pics les plus élevés de ces montagnes ne diffèrent dans leur hauteur que de six cents toises, et dans leur latitude que de trois degrés et demi... M. Ramond s'attache à prouver ensuite que les glaciers des Alpes comme ceux des Pyrénées ne sauraient prendre d'accroissement durable.... Il observe que l'air des montagnes du premier ordre est aussi destructif de l'économie animale que celui des montagnes inférieures lui est favorable.... « La hauteur, dit-il, où l'homme cesse d'exister commodément est celle où finit l'empire des saisons, où commence celui du froid constant, et les hauteurs accidentelles sont variées à la fois par les accidens simples et faciles à examiner que subit la zone glaciale, par les accidens plus composés et plus nombreux que subit la zone végétale, et enfin par les accidens infiniment plus compliqués et presque innombrables que la vie animale apporte dans l'univers avec son aptitude à en modifier les effets... Sublime unité du plan de l'univers ! à peine on t'aperçoit que, saisi de respect et presque d'épouvante, te décrire semble une profanation, et que t'admirer est le seul pouvoir qui nous reste ? »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres différens

morceaux du même genre qui prouvent qu'à l'exactitude, à la sagacité de l'esprit observateur d'un de Luc, d'un Saussure, M. Ramond a su joindre quelquefois le style enchanteur des Bailly, des Buffon, des Rousseau. Son ouvrage est rempli de connaissances profondes et variées; on y trouve tour à tour des descriptions faites avec beaucoup de justesse et de précision, des peintures vives et animées, des recherches abstraites, des discussions infiniment curieuses sur quelques époques fort obscures de notre histoire, et à ces différens mérites se mêle encore souvent l'expression d'une ame profondément pénétrée de tous les bienfaits de la nature et de tous les droits de l'humanité. Si cet intéressant ouvrage laisse quelque chose à désirer, ce serait, quant au fonds, une méthode plus claire, quant au style, moins d'abondance et quelquefois une simplicité plus sévère.

*Prologue de la comédie du Joueur, par le Père
Porée (1).*

Un jeu sage et réglé ne fut jamais un crime ;
Pour délasser l'esprit on peut jouer un peu ;
Mais ce plaisir permis devient illégitime
Dès que le jeu n'est plus un jeu.

Les choses, dira-t-on, changent-elles d'essence ?
Le jeu n'est-il pas jeu dès qu'il en a le nom ?
Le jeu n'est bien souvent rien moins que ce qu'on pense ,
Le mot demeure , le jeu non.

Quand du jeu, par exemple, on se fait une étude,
Qu'on en garde chez soi le frivole attirail,
Qu'on le prend, qu'on le quitte avec inquiétude,
Est-ce un jeu ? Non : c'est un travail.

(1) On nous assure que cette pièce n'a jamais été imprimée.

(Note de Grimm.)

Quand on fait un comptoir d'une table bizarre,
Où voulant s'enrichir aux dépens du public,
Plus on prodigue l'or, plus on se montre avare,
Est-ce un jeu ? Non : c'est un trafic.

Quand on change un cornet en une urne fatale,
Où roulant ses destins et ceux de sa maison,
On la livre aux revers que la fortune étale,
Est-ce jeu ? Non, c'est trahison.

Honteux d'avoir perdu quelque somme légère,
Quand l'esprit s'obstinant à son propre malheur,
Après le superflu risque le nécessaire,
Est-ce un jeu ? Non. Quoi donc ? Fureur.

Enfin sur une mer cent fois plus orageuse,
Plus perfide cent fois que l'humide élément,
Quand on ose compter sur une course heureuse,
Est-ce jeu ? Non, aveuglement.

Nous allons sur la scène aujourd'hui reproduire
Les finestes excès d'un joueur emporté ;
En vous divertissant nous voulons vous instruire ;
Ce n'est point jeu, c'est vérité.

Comme avant nous la France, avant nous l'Italie
A donné son *Joueur* sous masque différent,
Nous ne prétendons point disputer la partie,
Notre jeu n'est qu'un jeu d'enfant.

*Lettre de M. le comte de L***, maréchal de camp, à
M. le duc de B***, lieutenant-général des armées du
roi, sur la glorieuse campagne de M. le maréchal de
Broglie en 1789. (Par M. de Chamfort, de l'Académie Française).*

Je viens d'apprendre, M. le duc, une nouvelle qui me

comble de joie, et je me hâte de vous faire partager mon plaisir. M. le maréchal de Broglie a l'honneur d'être nommé généralissime des troupes françaises : depuis long-temps je m'affligeais de voir de si grands talens inutiles à la patrie. Eh quoi ! disais-je, M. le maréchal de Stainville a pu, par sa belle conduite dans sa campagne de Rennes, obtenir le pardon de ses fautes et de ses disgraces en Franconie. Nous avons vu mourir presque dans les bras de la victoire M. le maréchal de....., qui, loin d'avoir épuisé son génie dans ses travaux passés et dans la guerre de la Farine, semble l'avoir réservé tout entier pour sa belle campagne du faubourg Saint-Germain ; nous avons admiré la savante manœuvre qui, par la jonction subite de deux corps de troupes, a pris en tête et en queue six mille bourgeois dans la rue Saint-Dominique, et a décidé du sort de cette grande journée. Ces grands hommes laissent une mémoire adorée, et le vainqueur de Berghen est le seul à qui le sort refuse de rajeunir une renommée vieillie, et d'emporter au tombeau l'hommage des cœurs vraiment français ! Non, M. le duc, les grands destins de M. de Broglie ne sont pas encore remplis, et c'est avec transport que je vois s'ouvrir devant lui une nouvelle carrière de gloire et de prospérité.

La première opération de M. le maréchal a été d'ordonner la formation d'un camp de trente mille hommes à quelques lieues de Paris ; et, pour ne parler d'abord que de l'intention politique de ce camp, vous sentez l'avantage immense qu'il y a pour le bon parti de persuader au roi la grandeur du péril où nous sommes ; et comment n'y serait-il pas trompé en voyant cet amas de troupes étrangères et nationales, ce train formidable

d'artillerie, etc. ? De plus, vous voyez quelle abondance de numéraire va jeter dans Paris le voisinage de trente mille soldats qui arrivent chargés d'argent, fruit de leurs économies ; cet abondant numéraire refluera vers le trésor royal, ranimera la circulation, rétablira la confiance et se répandra dans tous les canaux du commerce et de l'industrie. On objecte le danger de la disette, auquel ce surcroît de consommation expose la capitale ; mais quel est le bien sans inconvénient ? D'ailleurs ne connaît-on pas les intentions hostiles et dangereuses des capitalistes, des rentiers, et en général des bourgeois de Paris ? N'est-il pas à craindre que cette ville formidable ne se déclare contre Sa Majesté ? Et, dans ce cas, est-il si mal de tenir l'ennemi en échec et de lui donner de la jalousie sur ses subsistances ?

Je passe, M. le duc, aux dispositions purement militaires. M. le maréchal a daigné me communiquer son plan : rien de plus beau et pourtant de plus simple.

Le corps de l'armée s'étendra dans la plaine à gauche, entre Viroflai et Meudon ; l'arrière-garde postée de manière à n'avoir rien à craindre de l'Assemblée nationale ; des gardes avancées, trop fortes pour être entamées par les escarmouches de la députation bretonne. Meudon sera occupé par deux régimens qui arrivent du fond de la Guienne. On fait venir des hussards d'Alsace pour nettoyer le bois de Boulogne : on a mandé des dragons de Nanci pour fouiller les bois de Verrières, qui sont bien autrement fourrés. Deux officiers des plus braves et des plus intelligens répondent sur leur tête de Fleury et de Plessis-Piquet. Un détachement de grenadiers suffira, du moins on l'espère, pour contenir Fontenai-aux-Roses. Tout est fort tranquille à Clamart ; M. le ma-

réchal compte y établir son hôpital militaire. On s'est assuré des hauteurs de Saint-Cloud, et on ne négligera rien pour s'assurer de Chaville (1). On est maître du pont de Neuilly. M. le baron de Bézénval n'a pas le moindre doute sur Courbevoie, malgré l'insubordination de plusieurs soldats suisses qui chicanent sur les termes du traité de la France avec les Cantons. A la vérité, on craint que M. le duc d'Orléans ne remue dans sa presque île de Genevilliers; et que n'a-t-on pas à redouter d'un prince si peu patriote? Mais vous savez que le roi dispose absolument des deux bacs d'Anières et d'Argenteuil; et si l'on place un cordon de troupes depuis Colombe jusqu'à la Seine, M. le duc d'Orléans se trouverait dans une position vraiment critique. Observez que, s'il s'avisait d'armer les gondoles de sa pièce d'eau, il suffirait de retenir, pour le compte du roi, les batelets de Saint-Cloud, et, pourvu que la galiote se tînt neutre, on présume que la victoire resterait aux troupes de Sa Majesté. D'après la sagesse de ces dispositions, M. le duc, il ne paraît pas douteux que M. de Broglie ne prenne Sèvres, contre lequel on a déjà fait avancer des canons, et cette place une fois prise, on convient que Vaugirard ne saurait tenir long-temps; c'est comme Mézières et Charleville, l'un tombe nécessairement avec l'autre. Je ne doute pas que vous ne soyez ravi de ce plan, et je suis bien sûr qu'il obtiendrait aussi l'approbation de M. le prince Henri et de M. le duc de Brunswick. Je suppose, comme on doit le penser de ces deux grands hommes, que la jalousie ne saurait égarer leur jugement.

P. S. Je compte, M. le duc, publier le journal mili-

(1) Où demeure madame la comtesse de Tessé. (*Note de Grimm.*)

taire de cette glorieuse campagne. Il paraîtra tous les jours et servira de pendant à l'un des journaux de l'Assemblée nationale; ainsi le lecteur pourra, avec deux souscriptions seulement, voir marcher de front les opérations civiles et militaires; il pourra voir et admirer la parfaite intelligence et l'heureux accord qui règne entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Ces deux monumens littéraires suffiraient seuls pour écrire l'histoire de cette grande époque, et l'emploi de notre digne historiographe, M. Moreau, sera, du moins pour cette année, aussi facile que lucratif. Voulez-vous bien, M. le duc, puisque vous vous trouvez en ce moment à Versailles, me donner des nouvelles de M. d'Éprémèsnil, de M. de Cazalès, de M. Martin-d'Auch (1) et de M. l'abbé Maury? Ce sont les seuls députés des trois ordres qui intéressent M. le maréchal.

Réponse aux LETTRES SUR LE CARACTÈRE ET LES OUVRAGES DE J.-J. ROUSSEAU, bagatelle que vingt libraires ont refusé d'imprimer (celui qui s'en est chargé n'est pas à s'en repentir); avec cette épigraphe tirée des Femmes Savantes de Molière :

Non, les femmes docteurs ne sont point de mon goût.
 Je consens qu'une femme ait des clartés de tout;
 Mais je ne lui veux point la passion choquante
 De se rendre savante afin d'être savante.

Ce chef-d'œuvre est de M. le marquis de Champcenez; je ne vois même personne qui prétende en partager

(1) On sait que M. Martin-d'Auch, député de Castelnaudary, est le seul qui ait refusé d'adhérer au serment fait dans le jeu de Paume.

(Note de Grimm.)

l'honneur avec lui; il n'a pas toujours joui de ses succès avec la même tranquillité. Quel dommage que ce soit précisément de toutes ses productions la moins heureuse! L'envie et la méchanceté même ont dédaigné de la lire. Quelque attrait que puisse avoir la satire, on ne lui pardonne pas d'être aussi mortellement ennuyeuse; l'auteur a essayé de discuter, et jamais discussion n'a paru à la fois si plate et si lourde.

L'Homme d'État imaginaire, comédie en cinq actes, en vers, par M. le chevalier de C.... (c'est-à-dire de Cubières), des Académies de Lyon, Dijon, Marseille, Hesse-Cassel, etc., avec cette épigraphe tirée d'une *Lettre de M. Cérutti à madame de* *** :

Des hommes qui ne peuvent pas mettre de l'ordre dans une seule phrase s'imaginent qu'ils sont nés pour mettre de l'ordre dans un royaume.

C'est une imitation du *Potier d'étain politique*, de Louis de Holberg. La scène de la pièce danoise est à Hambourg, celle de la pièce française est à Marseille ou à Bordeaux. M. de Cubières a fait quelques changemens plus ou moins heureux dans l'intrigue, dans les incidens, pour accommoder, comme il dit, la pièce à la française; les détails lui appartiennent tout entiers, mais les caractères sont assez et trop fidèlement calqués sur ceux de Holberg. Si l'on trouve par-ci par-là quelques vers facilement écrits, le style n'en est pas moins en général très-faible et très-négligé. L'ensemble de la pièce nous a paru froid et sans effet.

Le Fleuve et les Ruisseaux. Fable.

On dit que le monde est bien vieux ;
 Qui pourrait nous dire son âge ?
 Mais quand Dieu fit ce grand ouvrage ,
 Croyez-vous qu'il fut tel qu'il se montre à nos yeux ?
 Que l'on y vit d'abord ces riantes campagnes ,
 Ces prés fleuris, ces forêts, ces vallons,
 Ces champs dorés par les moissons,
 Ces fleuves descendus du sommet des montagnes,
 Contenus dans leur lit et réglés dans leur cours,
 Ces paisibles ruisseaux fécondant leurs entours ?
 Non ; l'univers avait alors une autre face :
 Il fut long-temps encor dans le chaos.
 Le temps, qui toujours marche et jamais ne se lasse,
 Agissant sur le feu, l'air, la terre et les eaux,
 Mit insensiblement chaque chose à sa place ;
 Le temps amène seul la règle et le repos.
 Or, dans ces époques anciennes ,
 Quand la nature se réglait,
 On dit qu'ici-bas tout parlait :
 Animaux, végétaux, ruisseaux, fleuves, fontaines
 Prenaient notre langage et nos formes humaines ;
 Et de la vérité les premiers élémens
 Nous sont venus de ces vieux monumens,
 Avant qu'on écrivit l'histoire véritable.
 La vérité naquit peut-être de la fable.

Il était donc jadis un Fleuve dont les eaux ,
 Venant des régions lointaines,
 Recevaient le tribut de cent mille fontaines
 Et celui de mille ruisseaux,
 Qu'il appelait à bon droit ses vassaux :
 De cent peuples divers il voyait les contrées
 Soumises à la fois à son cours souverain ;
 Ses limites n'étaient nulle part arrêtées ;
 Il ne reconnaissait enfin

D'autre maître ni d'autre frein
Que le vaste Océan où tout se précipite.
Un fleuve cependant, s'il n'a point de limite,
Est sujet à bien des écarts ;
Celui dont nous parlons, dans les champs, dans les villes,
Portait avec ses eaux l'abondance et les arts,
Lorsqu'en son lit elles coulaient tranquilles ;
Mais quand il excédait ses trop faciles bords,
Il allait inondant tous ses vastes domaines,
Ravageant les cités, les hameaux et les plaines ;
Rien ne pouvait arrêter ses efforts.
Les Ruisseaux, retenant leur onde tributaire,
Devenaient fleuves à leur tour,
Et ravageaient aussi la terre.
Le Fleuve s'aperçut un jour,
Tandis que ses eaux étaient basses,
Que les habitans d'alentour
Sur la rive apportaient par brasses
Des pieux, des moellons, des poteaux,
Et du ciment et de la chaux.
Aussitôt des Ruisseaux la cohorte s'intrigue,
S'empresse, accourt chez le Fleuve, et soudain :
Seigneur, lui disent-ils, vous voyez leur dessein ;
Ils veulent construire une digue.
Laissez-nous arrêter leur bras ;
Ordonnez, et ne souffrez pas
Que de ces peuples la licence
Ose borner votre puissance :
Elle vous vient du ciel, elle est de tous les temps.
Le Fleuve à longue barbe avait à ses dépens
Appris à démêler le but et le langage
Des flatteurs et des courtisans ;
Ne prenant donc alors que les conseils d'un sage,
Dont il s'aidait dans les cas importants :
Amis, dit-il, laissez-les faire ;
Ne voyez-vous pas qu'en mettant
Sur les bords de mon cours une forte barrière,

S'ils préservent leurs champs d'un écart malfaisant,
 Ils font aussi pour moi chose très-salutaire !
 La barrière sera pour moi comme pour eux,
 Je ne pourrai plus nuire, eh ! ce sont là mes vœux ;
 Mais aussi de mon lit l'enceinte limitée
 Sera par les humains à toujours respectée,
 Et mes eaux désormais à ces peuples nombreux
 Portant par des routes certaines
 Le commerce, les arts et leurs trésors divers,
 Du globe deviendront les veines
 D'où le bonheur, libre de chaînes,
 Circulera dans l'univers.

*Vers de M. l'abbé Girod à madame la marquise de
 Villette, faisant la quête à l'église de Saint-Sulpice.*

Que j'aime à voir la fille de Voltaire
 Dans l'église fermée aux mânes de son père
 D'une civique charité
 Recueillir les tributs chers à l'humanité !
 O vous qu'il nomma Belle et Bonne,
 Vos aimables vertus et l'exemple si beau
 Que votre cœur formé par lui nous donne
 L'honorent plus qu'un vain tombeau.

Au nom d'un soldat faisant la charité, à la même.

Quoi, de la fille de Voltaire,
 De Belle et Bonne on a fait choix !
 Ah ! la charité pour nous plaire
 A bien fait d'emprunter et tes traits et ta voix.

*L'École de l'Adolescence, comédie en prose, en deux
 actes, représentée pour la première fois par les Comé-
 diens Italiens, le mardi 30 juin, est de M. A.-L.*

d'Antilly, ci-devant premier commis des finances au département des revenus casuels du roi.

Une avarice aussi réfléchie que celle du Vicomte est sans doute un vice fort rare à l'âge de quinze ans, et le sujet de la pièce, fût-il fondé, comme on le dit, sur une anecdote certaine, aura toujours, sous ce rapport, quelque chose d'in vraisemblable. Mais, à ce défaut près, la pièce est faite pour donner l'idée la plus avantageuse du caractère et des talents de l'auteur; le dialogue en est naturel, facile et piquant, la morale simple et pure, sans pédanterie et sans affectation. Les rôles du Vicomte et du Chevalier ont été parfaitement bien joués, le premier par madame Saint-Aubin, l'autre par mademoiselle Carline.

Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu, comédie très-morale en cinq actes très-courts, dédiée aux jeunes princes, et qui sera représentée, dit-on, pour la récréation des états-généraux; par un disciple de Pythagore. Brochure avec cette épigraphe (1):

Panem et circenses.

C'est un trait assez connu de la vie privée de Charles II qui a fourni le sujet de cette facétie. La duchesse de Portsmouth, pour dégoûter son auguste amant des parties de débauche auxquelles il se livrait, engage le duc de Rochester à lui en faire éprouver vivement tous les inconvéniens. On s'arrange avec la matrone d'une maison suspecte; on vole au monarque sa bourse et on le laisse à la merci de cette femme intéressée, qui lui dit des injures, l'enferme sous clef et veut le faire jeûner au pain

(1) Par Mercier.

et à l'eau. Un honnête joaillier lui sert de caution et le tire d'affaire. Il n'est pas aisé de voir quelle a pu être l'intention d'un tableau de ce genre. Nous en ignorons également l'auteur.

AOUT.

Paris, août 1789.

« **SAVEZ-VOUS** bien, milord, » disait M. le vicomte de Noailles à M. le duc de Dorset en lui parlant de la révolution du mois de juillet : « **Savez-vous** bien, milord, que de cette affaire-ci, votre pays pourrait bien devenir libre aussi ? »

Remarques historiques sur la Bastille, sa démolition, et Révolution de Paris en juillet 1789, avec un grand nombre d'anecdotes intéressantes et peu connues (1). Un volume in-8°, ayant pour épigraphe ces deux vers de Voltaire :

Dans cet affreux château, palais de la vengeance,
On renferme souvent le crime et l'innocence.

C'est une rapsodie brochée fort à la hâte, mais dans laquelle on trouve d'abord une description très-circostanciée du bâtiment de la Bastille, tant de l'intérieur que de l'extérieur; un compte extrêmement détaillé du régime de cette prison royale, de la composition de l'état-major; plusieurs anecdotes assez peu intéressantes sur quelques prisonniers célèbres, entre autres des conjectures fort peu vraisemblables sur le Masque de Fer. A ces

(1) Par Prudhomme.

articles extraits de différens ouvrages connus on a joint la suite des *Révolutions de Paris* depuis le 12 juillet jusqu'au 8 août inclusivement, espèce de journal qui avait paru par feuilles détachées, et dont on a déjà épuisé sept ou huit éditions. Ce n'est sûrement pas de toutes les feuilles dont Paris est inondé dans ce moment la mieux faite et la mieux écrite, mais c'est, je crois, celle où l'on a recueilli le plus de faits, le plus de circonstances, et où j'ai remarqué en général assez d'exactitude et de bonne foi.

La Bastille dévoilée, ou Recueil de pièces authentiques pour servir à son histoire (1). Première livraison de 126 pages in-8°, ayant pour épigraphe ces vers du VIII^e livre de l'*Énéide* :

*Detecta apparuit ingens
Regia, et umbrosæ penitus patuère cavernæ.*

Ce recueil est fort remarquable, parce qu'il n'est composé que de pièces originales trouvées dans la Bastille et qui ont été déposées au Lycée, où tout le monde a eu la liberté de les voir. « Un comité de gens de lettres et de citoyens zélés, dit la préface, s'est chargé de la rédaction des papiers conquis qui lui ont été et qui lui seront remis. Dans cette première livraison, notre travail a eu pour objet un dépouillement exact de tous les registres d'entrée et de sortie qui sont en notre possession. Ce simple dépouillement offre une foule de faits singuliers et d'observations piquantes... » Nous ne nous permettrons d'en citer qu'un petit nombre d'exemples.

Année 1755. *Malbay*. Il aidait M. le duc de Nivernois à se ruiner. Il a été mis à la Bastille à la sollicitation

(1) Par Charpentier.

de M. le duc de Nevers. Ce prisonnier avait une fort belle femme.

Année 1732. *La petite Saint-Pierre*, fille âgée de sept à huit ans, convulsionnaire. Sa détention a duré plus d'un an.

Année 1732. *Marie-Jeanne Le Lièvre*. Cette femme était sujette à l'épilepsie; ayant malheureusement été prise de son accès dans la rue, on la crut convulsionnaire et on l'arrêta.

Année 1751. *La demoiselle Gravelle*. Pour mémoire contre les sieur et dame de Montmartel et contre le marquis de Béthune, transférée à Vincennes après treize mois de séjour à la Bastille, etc., etc.

L'extrait de ces registres est précédé d'un règlement concernant les usages et la discipline du château royal de la Bastille du 20 septembre 1764, signé *Louis*, et plus bas *Phélippeaux*.

L'Oreille, conte asiatique, trois petits volumes in-8°, par mademoiselle de Sommary, auteur des *Doutes sur diverses opinions reçues dans la société*, des *Lettres du chevalier de R****, de la *Comtesse de Tourville*, etc.

Ce conte voudrait être dans le genre de ceux d'Hamilton, mais il n'en a ni la grace ni la facilité. Il y règne une sorte de merveilleux, dont l'exagération froide et pénible ne laisse voir le plus souvent que les efforts d'un esprit qui s'épuise en combinaisons bizarres, et non l'heureuse invention d'une imagination naturellement vive et féconde. Boileau a dit :

Le vrai seul est aimable,
Il doit régner partout, et même dans la fable.

On serait presque tenté de dire, *et surtout dans la fable*. Plus une idée est folle, et plus elle a besoin d'un grand air de vérité pour ne pas nous déplaire; ne faut-il pas qu'un homme singulier le soit bien plus sincèrement qu'un homme simple, pour nous paraître supportable? Il en est de même des ouvrages. Un autre défaut de celui de mademoiselle de Sommery qu'on pardonne encore moins, est d'être infiniment trop long : elle aurait dû traiter son livre comme la reine de l'île des Tubéreuses traita l'un de ses amans. L'auteur doit nous savoir gré de cette ingénieuse comparaison, puisqu'elle nous engage à vous faire connaître un des plus jolis épisodes de son conte; c'est un nain de la hauteur d'un cure-dent, qui, placé sur l'épaule du roi, lui fait lui-même son histoire.

« Je m'appelle Éliacin, je suis le cinquième fils du soudan d'Égypte. A l'âge de dix-neuf ans, l'on me conseilla de voyager. J'eus le malheur d'aborder dans cette île. Mon cœur était tout neuf. Les charmes de la reine m'enivrèrent; elle reçut mes hommages avec une douceur qui m'enhardit, et me donna rendez-vous pour la nuit suivante....

« Vous pouvez croire, seigneur, que j'étais d'une taille différente de celle que vous me voyez aujourd'hui. Je trouvai la reine sur un canapé de velours gros vert, garni de crépines de perles : elle était vêtue d'une simple robe de gaze blanche, brochée légèrement en argent, qui laissait voir tous les contours d'une taille parfaite : de superbes cheveux noirs, bouclés naturellement, flottaient sur sa gorge nue, dont la fraîcheur et la beauté étaient admirables; de petites roses semées dans ses beaux cheveux y faisaient l'effet le plus agréable : couchée négli-

gement sur son canapé, son attitude découvrait des jambes et des pieds de déesse.... Éperdu d'amour, je me mis à genoux devant elle : je me sentis presser la tête contre son sein ; elle approcha de ma bouche ses lèvres vermeilles. J'enviai de plus grandes faveurs, je m'empressai d'en jouir. Je ne me connaissais pas, seigneur : une telle ambition ne m'était pas permise ; eh ! je m'ignorais. La reine me repoussa avec ironie. Prince, me dit-elle, modérez vos transports ; je vais les reconnaître. La nature, en vous prodiguant les dons les plus séduisants, vous a malheureusement refusé les plus solides. Vous êtes fait comme Apollon, vous êtes beau comme Narcisse, mais vous n'êtes pas dessiné comme Hercule. Votre conversation est amusante ; il est fâcheux qu'elle soit aussi superficielle. Je ne vous priverai d'aucun de vos agréments, ce serait en vérité dommage ; mais je veux vous rendre parfait, en vous donnant les proportions qui vous manquent.... Alors, me touchant de sa baguette, elle me réduisit à la taille que vous me voyez.... Vous voici maintenant, prince, à la hauteur de votre mérite, etc.... »

La fable principale de ce conte asiatique, en trois volumes, la voici : C'est un jeune roi qui court à travers mille et mille enchantemens qui le contrarient, après les yeux, l'oreille, la tête, les cuisses, les jambes, etc., d'une belle princesse dont il est amoureux, et que la jalousie d'une fée rivale s'est plu à éparpiller dans tous les coins de l'univers. Cette étrange allégorie renfermerait, si vous voulez, tous les secrets de la politique et de la morale, qu'elle n'en serait à mes yeux ni moins puérile ni moins extravagante, et je ne puis m'empêcher de trouver qu'une pareille imagination, fût-elle cent fois plus originale, est du plus mauvais goût du monde.

Hymne au Matin.

Je te salue, doux charme de l'aurore ! je te salue, ô jeunesse d'un beau jour ! Déjà tes rayons dorés ont percé l'obscur forêt qui couronne la cime de ces monts.

Ils scintillent déjà dans l'onde qui se précipite, dans la rosée qu'aspire chaque feuille ; sur leurs traces brillantes volent partout le bonheur et la sérénité.

Le Zéphyre qui s'était endormi sur ces fleurs quitte sa couche riante, et voltigeant autour d'elles, il agite pour les réveiller celles qui sommeillent encore.

L'essaim bigarré des songes s'envole de toutes parts. A l'exemple des Amours, ils caressaient dans leurs jeux folâtres le front et les joues de ma jeune Chloé.

Hâtez-vous, Zéphyr, dérobez aux fleurs leurs plus suaves parfums, et vite, ah ! vite, portez-les vers Chloé ; voilà l'instant de son réveil.

Allez folâtrer autour du lit où reposent ses charmes, réveillez-la doucement en pressant d'une aile caressante son beau sein et sa bouche vermeille.

Réveillée, dites-lui tout bas qu'avant l'aurore, au bord de la cascade, seul ici, ma lyre a soupiré son nom et mes amours.

Chanson d'un Suisse à sa maîtresse sous les armes (1).

Que vois-je ? Est-ce toi, belle Éricie ? Quel éclat éblouit

(1) Lorsque l'empereur Albert vint faire le siège de la ville de Zurich il y restait peu de guerriers ; mais les femmes, revêtues de cuirasses, s'étant mêlées à leurs faibles bataillons, présentèrent bientôt tout l'appareil d'une résistance redoutable. L'empereur, qui comptait surprendre la ville, étonné d'y voir une garnison si nombreuse, crut devoir renoncer à ses projets et se retira.

(Note de Grimm.)

mon œil incertain ! De quels feux brillans il étincelle ce luisant bouclier ! Comme avec grace ce panache pourpre et blanc s'élève sur ta tête et fait frémir les airs ! Qu'ils sont beaux ces cheveux d'ébène qui, s'échappant du casque, voltigent avec la plume au gré des zéphyrus !

Quoi ! le dur acier ose presser cette taille si souple ; ce sein d'albâtre et de rose, hélas ! je ne le vois plus palpi-ter.... sous l'envieuse armure.

Heureux encore, je vois ce genou mollement arrondi, je le vois ce pied mignon qu'une robe traînante dérobaît à mes regards.

L'ange qui jadis veillait aux portes du paradis, voilà ton image, jeune Éricie, sous ce vêtement belliqueux.

L'ange menaçait le coupable et souriait à l'innocence. Ton bel œil ne menace que les tyrans et sourit à mon hommage.

Ah ! que la flèche acérée des ennemis siffle vainement autour de ta tête ! Que ce cœur ne soit jamais atteint que des plus douces flèches du dieu d'amour !

A la Cascade.

Est-ce ici le lieu dont le paisible ombrage m'inspirait de si doux transports ? Est-ce là le rocher couvert d'épaisses broussailles à travers desquelles se précipitait cette source pure et profonde ?

Au lieu de l'onde limpide qui tombait en bouillonnant sur la pierre blanche d'écume, je ne vois plus qu'une colonne de glace suspendue à la cime élevée du rocher.

Qu'ils sont tristes ces rameaux dépouillés qui naguère formaient une voûte verdoyante où se jouaient les zéphyrus sur les fleurs et dans le feuillage doucement agité.

D'une clarté fugitive et légère frappant tour à tour le flot, l'écume, la mousse, l'arbrisseau, si le soleil pénétrait cet ombrage touffu, c'était comme l'éclair perce la nuit sombre. Hélas! il n'est plus, le beau feuillage; sa dépouille froide et solitaire, la voilà.

Consolez-vous, belles Nāïades; bientôt le printemps sera de retour, bientôt il vous rendra ces berceaux de verdure. Cette urne, fermée trop long-temps, ne tardera plus à répandre ici la fraîcheur de son onde.

Alors daignez encore me recevoir sous votre ombre hospitalière où nul soin n'osait me poursuivre, riante Cascade, jeunes arbrisseaux, et toi lit délicieux dont la mousse fine et tendre plairait à la volupté même.

Du sein des vallons, du sommet des collines, de l'obscurité des forêts, de l'émail brillant des prés, de la plus modeste fleur du printemps, je sens passer alors dans mon ame un ravissement inexprimable.

Et pourrais-je envier le sort des rois lorsqu'à mes côtés l'onde fraîche du ruisseau caresse ici le large flacon rempli jusqu'au bord d'un vin généreux?

Lorsque cette douce solitude m'inspire quelque heureuse chanson, quelque chanson dont l'innocente joie puisse remplir encore le cœur de nos derniers neveux?

(Ces trois pièces sont en vers blancs dans l'original, et n'avaient jamais été traduites.)

Anecdote sur le Masque de fer (1).

M. de La Borde, ancien valet de chambre du roi, a

(1) C'est là une des mille conjectures auxquelles on s'est livré sur le prisonnier inconnu qui a excité dans tous les temps une curiosité d'autant plus vive qu'il est douteux maintenant qu'elle soit jamais satisfaite. Nous croyons in-

trouvé dans les papiers de M. le maréchal de Richelieu une lettre originale de la duchesse de Modène, fille du régent, au maréchal qui était alors son amant. Cette lettre commence par ces mots qui sont en chiffres :

« Voici enfin la fameuse histoire. J'ai arraché le secret. Il m'a horriblement coûté..... »

Vient à la suite l'histoire du Masque de fer, d'après la déclaration faite par son gouverneur au lit de la mort, telle qu'elle suit :

« Pendant la grossesse de la reine, deux pâtres se présentèrent et demandèrent à parler au roi, et lui dirent qu'ils avaient eu une révélation par laquelle ils avaient appris que la reine était grosse de *deux Dauphins*, dont la naissance occasionerait une guerre civile qui bouleverserait tout le royaume. Le roi *écrivit sur-le-champ* au cardinal de Richelieu, qui lui répondit *de ne point s'alarmer* et de lui envoyer les deux hommes, qu'il s'assurerait de leurs personnes et les enverrait à Saint-Lazare.

La reine accoucha à l'issue du dîner du roi d'un fils (Louis XIV) en présence de toutes les personnes qui, par état, sont présentes aux couches de la reine, et l'on dressa le procès-verbal d'usage.

Quatre heures après, madame Perronet, sage-femme de la reine, vint dire au roi, qui *goûtait*, que la reine sentait de nouvelles douleurs pour accoucher. Il envoya chercher le chancelier et se rendit avec lui chez la reine, qui accoucha d'un second fils *plus beau et plus gaillard*

utile de mentionner ici les nombreux ouvrages publiés sur ce personnage mystérieux que l'on disait être le comte de Vermandois, le duc de Beaufort, le duc de Montmouth, le comte Matthioli, ministre du duc de Mantoue, un frère jumeau de Louis XIV, un enfant adultérin d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham, le fruit d'un mariage secret de cette princesse, devenue veuve, avec Mazarin, et enfin une victime des Jésuites.

que le premier. La naissance fut constatée par un procès-verbal qui fut signé par le roi, le chancelier, madame Perronet, le médecin et un seigneur de la cour, qui devint par la suite le gouverneur du Masque de fer, et fut enfermé en même temps que lui, comme on le verra incessamment.

Le roi dressa lui-même, à trois fois différentes avec le chancelier, la formule du serment qu'il fit prêter à tous ceux qui avaient été présents à ce second accouchement de ne révéler ce secret important que dans le cas où le Dauphin viendrait à mourir, et il leur fit jurer de n'en jamais parler, même entre eux. On remit l'enfant à madame Perronet, qui eut ordre de dire que c'était un enfant qui lui avait été confié par une dame de la Cour.

Lorsque l'enfant parvint à l'âge de passer aux hommes, on le confia à ce même homme qui avait été présent à sa naissance, et il se rendit avec son élève à Dijon, et de là entretenait une correspondance suivie avec la reine-mère, le cardinal Mazarin et le roi. Il ne cessa pas d'être courtisan dans sa retraite; il eut pour le jeune prince le respect qu'un homme de Cour conserve pour celui qui peut devenir son maître. Ces égards, que le prince ne pouvait expliquer dans un homme qu'il regardait comme son père, donnaient lieu à de fréquentes questions sur sa naissance, sur son état. Les réponses n'étaient point satisfaisantes. Un jour le jeune prince demanda à son gouverneur le portrait du roi (Louis XIV); le gouverneur déconcerté répondit par des lieux communs; il usa des mêmes ressources toutes les fois que son élève cherchait à découvrir un mystère auquel il paraissait mettre chaque jour plus d'importance. *Le jeune homme n'était point étranger à l'amour; ses premiers vœux s'étaient*

adressés à une femme de chambre de la maison ; il la conjura de lui procurer un portrait du roi ; elle s'y refusa d'abord, en alléguant l'ordre qu'avaient reçu tous les gens de la maison de ne lui rien donner hors de la présence de leur maître. Il insista, et elle promit de lui en procurer un. A la vue du portrait il fut frappé de sa ressemblance avec le roi, et se rendit auprès de son gouverneur, lui réitéra ses questions ordinaires, mais d'une manière plus pressante et plus assurée ; il lui demanda de nouveau le portrait du roi. Le gouverneur voulut encore éluder : « Vous me trompez, lui dit-il, voilà le portrait du roi, et une lettre qui vous est adressée me dévoile un mystère que vous voudriez en vain me cacher plus long-temps. Je suis frère du roi, et je veux partir à l'instant aller me faire reconnaître à la Cour et jouir de mon état. » (Le gouverneur dit, dans sa déclaration de mort, qu'il n'a jamais pu s'assurer par quel moyen le jeune prince s'était procuré la lettre qu'il lui montra ; il dit seulement qu'il ignore s'il avait ouvert une cassette dans laquelle il mettait toutes les lettres du roi, de la reine et du cardinal Mazarin, ou s'il avait intercepté la lettre qu'il lui montra). Il renferma le prince et envoya sur-le-champ un courrier à Saint-Jean-de-Luz, où était la Cour pour traiter de la paix des Pyrénées et le mariage du roi. La réponse fut un ordre du roi pour enlever le prince et le gouverneur, qui furent conduits aux îles Sainte-Marguerite, et ensuite transférés à la Bastille, où le gouverneur des îles Sainte-Marguerite les suivit. »

M. de La Borde, qui a été long-temps dans la familiarité de Louis XV, a rapproché ce récit des conversations qu'il avait eues avec le roi sur ce Masque de fer, et elles s'y rapportent assez.

Sur la curiosité qu'il a souvent montrée à Louis XV sur cette histoire vraiment extraordinaire, le roi lui répondait toujours : « Je le plains, mais sa détention n'a fait de tort qu'à lui et a prévenu de grands malheurs ; tu ne peux pas la savoir. » Et à ce sujet, il lui rappelait qu'il avait témoigné dans son enfance la plus grande curiosité d'apprendre l'histoire du Masque de fer, et qu'on lui avait toujours répondu qu'il ne pouvait la savoir qu'à sa majorité ; que le jour de sa majorité il l'avait demandée, que les courtisans qui assiégeaient la porte de sa chambre se pressèrent autour de lui en l'interrogeant, et qu'il leur avait répondu : « Vous ne pouvez pas la savoir. »

M. de La Borde a compulsé les registres de Saint-Lazare, mais ils ne remontent point à l'époque de la naissance de Louis XIV.

Les Époux réunis, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre Italien le vendredi 31 juillet, a eu quelque succès. Nous en ignorons l'auteur. L'idée de cette petite pièce est tirée d'un drame, ou plutôt du cinquième acte d'un drame allemand de M. le baron de Gemingen, intitulé *le Père de Famille*.

La marche de ce petit ouvrage est en général faible et lente, mais le ton et le style en sont agréables et faciles, On l'attribue à une femme.

M. Cérutti, à qui la révolution actuelle a déjà inspiré plusieurs excellens ouvrages, *Mémoire au peuple français* (1) *Observations rapides* (2), *Étrennes au public* (3),

(1) Sur la convocation des états-généraux. (*Note de Grimm.*)

(2) Sur la seconde lettre de M. de Calonne au roi. (*Note de Grimm.*)

(3) Réponse au Mémoire des princes, etc. (*Note de Grimm.*)

Exhortation à la concorde (1), etc., vient d'en publier encore un relatif aux mêmes intérêts; il est intitulé *Vues générales sur la Constitution française, ou Exposé des droits de l'homme dans l'ordre naturel, social et monarchique*. Brochure in-8° de 165 pages, avec cette épigraphe: *Vivendum more Græcorum sub legibus propriis*. Wicleff.

C'est, ainsi qu'il l'annoncelui-même dans un petit avertissement, une déclaration de droits motivée et divisée en articles qui n'ont ni la sécheresse dogmatique des sentences, ni la prolixité obscure d'un traité, et dans lesquels l'auteur a voulu suivre, non l'enchaînement arbitraire des hypothèses, mais la filiation des idées et le résultat des événements. Cet écrit, comme tous ceux de M. Cérutti, abonde en pensées, en sentimens, en expressions vives et brillantes; comme dans tous les autres, on y désirerait un goût plus sévère, une méthode plus précise, des principes d'une application moins vague, une logique plus ferme et plus serrée.

Voici quelques fragmens du tableau de la révolution présente.

« L'Empire était menacé d'une chute universelle... Il fallut, dit-il, appeler la nation au secours de la nation. Le premier cri sortit du sanctuaire des lois. Répété hautement de cité en cité, de province en province, il devint la voix publique... L'autorité de la raison se joignit à l'impérieuse nécessité. Ne pouvant arrêter la révolution, elle essaya de la diriger; elle consulta les opinions. Les ouvrages furent sans nombre et quelquefois sans mesure. La discorde y ajouta son levain qui fermente de toutes parts. Divisions inévitables, prélude nécessaire.

(1) Sur la réunion des trois Ordres. (*Note de Grimm.*)

C'est au moment que l'univers s'organisait que dut redoubler le choc des élémens. Les siècles avaient entassé les abus; pour soulever cette masse énorme, il fallait un levier colossal. Necker donna l'instrument; il redressa l'axe de l'Empire incliné si long-temps vers l'aristocratie... Non-seulement la constitution n'existait pas, mais on ignorait sur quelle base elle devait s'élever. Sous le même nom, un grand nombre demandait l'aristocratie féodale qu'ils avaient l'air de condamner; quelques-uns sollicitaient la démocratie américaine, que la puissance divine elle-même ne pourrait maintenir dans la France; d'autres enfin invoquaient la monarchie absolue, dont ils déploraient eux-mêmes les désastreux excès. Ces trois principes se heurtèrent, s'insultèrent tour-à-tour. La journée du 23 juin (1) et celle du 21 juillet (2) ont été deux journées consacrées aux Furies. Le despotisme ministériel se déploya dans la première et osa attenter sur le corps législatif. La férocité populaire se signala dans la seconde et foula sous ses pieds sanglans l'humanité et la justice. Le 23 juin fut le jour des tyrans, le 22 juillet fut le jour des cannibales. Mais si les bons ministres ont été innocens de la conjuration des mauvais, les bons Français n'ont pas été moins innocens des horreurs commises par des forcenés... Ces tragédies hideuses pourraient se multiplier et faire de la France le théâtre des proscriptions ou l'empire des janissaires. Il est donc essentiel d'éclairer cette scène ténébreuse où des monstres se mêlent avec des héros, et où des actions magnanimes sont diffamées par d'abominables catastrophes, etc. »

(1) Époque de la séance royale. (*Note de Grimm.*)

(2) Massacre de MM. Foulon et Bertier. (*Note de Grimm.*)

Des vues générales présentées aussi rapidement que le sont celles de M. Cérutti ne nous paraissent guère susceptibles d'extrait; on se bornera donc à remarquer que ses idées sur la Constitution politique ne diffèrent pas beaucoup de celles de M. Mounier, qu'il a la *faiblesse* de croire qu'un grand empire ne saurait subsister sans une grande force coactive, qu'en conséquence le pouvoir exécutif ne doit jamais être suspendu; que la permanence assurée de l'Assemblée nationale organisée en deux chambres, celle de la liberté et celle de la propriété, l'établissement des assemblées provinciales, la responsabilité des ministres, la liberté personnelle ou la loi *Habeas corpus*, la liberté des écrits, la police municipale et la liberté des impôts seraient des barrières assez puissantes pour contenir l'autorité du souverain dans de justes bornes. M. Cérutti a senti que des vérités si modérées pourraient bien paraître fort suspectes à l'esprit qui domine dans ce moment; mais il avoue que si cet esprit devait durer et s'étendre encore, ceux qui ont écrit pour les droits de la nation seraient forcés de dire comme cet empereur romain : Plût à Dieu que je n'eusse jamais appris à écrire ! *Quàm vellem litteras nescire!*

SEPTEMBRE.

Paris, septembre 1789.

Lettre (1) écrite à l'auteur de ces feuilles à Londres, où il avait été faire un voyage de quelques semaines; par le sieur Girbal, son plus ancien copiste.

De Paris, le 3 août 1789.

MONSIEUR,

Quoique je sois l'homme de Paris le moins novelliste, je ne puis me refuser à l'honneur et au plaisir de vous rendre compte du plus beau spectacle que j'aie encore vu, l'arrivée de M. Necker à l'Hôtel-de-Ville, jeudi dernier 30 juillet. C'était vraiment une de ces marches triomphales qu'on lit avec admiration dans l'histoire ancienne.

Une nombreuse troupe de cavalerie et d'infanterie avait été recevoir hors de Paris M. Necker, qui avait avec lui dans son carrosse M. le comte de Saint-Priest. Dans une seconde voiture étaient M. de Clermont-Tonnerre, M. Dufrêne de Saint-Léon et deux autres personnes. M. de Rulhière, commandant un fort détachement du guet à cheval, ouvrait la marche; il était suivi de la cavalerie bourgeoise, mêlée de dragons et de cavaliers de divers régimens, ayant tous des bouquets et portant de grandes branches de laurier. Les tambours

(1) La relation que contient cette lettre a paru si vraie, si touchante, si bien circonstanciée, qu'on s'est flatté qu'elle pourrait intéresser votre attention, et l'on ne s'est pas permis d'y changer un seul mot. (*Note de Grimm.*)

battaient, la musique jouait, le drapeau de la Bastille, ceux des Gardes-Françaises et ceux des districts étaient déployés. Les poissardes marchaient en chantant, dansant et jetant des fleurs en l'air. Le cortège a descendu la rue Saint-Honoré, a pris celle du Roule, le quai de la Ferraille et le quai Pelletier. Toutes les croisées étaient pleines, toutes les rues étaient bordées d'une foule immense. Les femmes levaient les mains au ciel, les joignaient, les hommes applaudissaient, tout le monde criait : *Vive M. Necker ! vive ce grand ministre ! que Dieu nous le conserve !* On n'entendait que louanges et bénédictions ; c'était une acclamation continue, une ivresse universelle. M. le directeur-général était un peu pâle, il paraissait fatigué et plus ému encore ; mais à travers cette émotion on discernait la sérénité, la douce sécurité d'une ame vertueuse. Il remerciait le public avec une sensibilité aussi noble que franche.

Arrivé vers les une heure au bas des escaliers de l'Hôtel-de-Ville, messieurs du comité permanent, ayant à leur tête M. Bailly et M. de La Fayette, sont venus le prendre et l'ont conduit dans la grande salle de messieurs les cent vingt représentans de la Commune. M. le maire lui a adressé un fort beau discours, qu'on n'a pas encore imprimé. De là il s'est rendu dans la salle des électeurs, accompagné de M. le commandant général. Il y avait été précédé par madame Necker, par madame de Staël, et par madame la marquise de La Fayette, qui ont été accueillies avec des démonstrations universelles d'intérêt et d'estime. Lorsqu'il a été placé sur l'estrade du président, le silence a succédé aux acclamations, M. Moreau de Saint-Méry lui a présenté la cocarde patriotique en lui disant : *Monsieur, voici des couleurs que vous*

chérissiez sans doute, elles sont celles de la liberté. M. Necker a reçu la cocarde et l'a attachée à son chapeau. Alors il a été harangué par M. de La Vigne, président de l'assemblée. M. Moreau de Saint-Méry a prononcé ensuite un autre discours qui a été interrompu par des applaudissemens répétés à un trait court, mais heureux, qui caractérise les vertus de madame Necker, et à l'éloge de M. le comte de Saint-Priest, « ce ministre patriote qui, invariablement attaché aux mêmes principes que M. Necker, a montré dans les circonstances les plus difficiles les vues de l'homme d'État unies au courage d'un bon citoyen. »

Le discours que M. Necker a prononcé dans l'une et dans l'autre assemblée a fait verser des larmes à tous ceux qui ont pu l'entendre. Vous trouverez, Monsieur, ce discours ci-joint.

Il y avait une heure et demie que M. Necker était à l'Hôtel-de-Ville, lorsque le peuple impatient sur la place de Grève demandait à grands cris à le voir. On le détermina à passer dans une chambre voisine pour satisfaire l'empressement du peuple. Il se montra à l'avant-dernière croisée du côté de la rue du Mouton; il salua le public avec beaucoup d'attendrissement et de respect. A peine l'eut-on aperçu, qu'il entendit une bruyante explosion de battemens de mains, de cris de vive M. Necker, et ces acclamations durèrent plusieurs minutes. Mais quand on vit ce grand homme se livrant aux mouvemens de la sensibilité que lui causaient de telles marques d'amour, lever ses yeux et ses bras vers le ciel, que sans doute il prenait à témoin de la sincérité de sa reconnaissance, les reporter sur son cœur, et les déployer ensuite vers le peuple, à qui il semblait envoyer ce cœur géné-

reux et patriotique; quand on vit avec quel abandon, quelle cordialité touchante il répéta huit à dix fois de suite ces vives démonstrations d'une ame profondément pénétrée, alors il se fit un silence général; cet homme parut un dieu, les larmes coulèrent de tous les yeux, on voulait parler et on ne le pouvait pas; on était comme suffoqué par un sentiment inexprimable, par un sentiment que je n'avais pas encore éprouvé, et que sûrement je n'éprouverai plus, car ces scènes délicieuses, uniques, n'arrivent pas deux fois pendant la vie d'un homme. Je ne crois pas qu'on pût vivre long-temps dans une pareille situation morale. J'étais dans un épuisement tel qu'à peine je pouvais me soutenir.

Revenu de cette espèce d'évanouissement, je n'ai pu m'empêcher de me dire en moi-même : Cette place que j'entendais, il y a huit jours, retentir de malédictions, de cris de la plus terrible fureur; ces pavés que je vis teints du sang et souillés par les cadavres flétris et mutilés de deux hommes odieux et détestés (1); cette même place retentit aujourd'hui de bénédictions, de louanges, de vœux sincères pour la conservation de l'ami, du sauveur de la patrie; on couvre de fleurs le chemin par lequel il va remonter sur son char de triomphe !.... O Providence ! vous avez voulu que je fusse témoin oculaire de la scène la plus sanglante et du spectacle le plus ravissant. Je vous en rends graces.

M. le directeur-général est sorti de l'Hôtel-de-Ville dans le même ordre qu'il y était entré, et a été reconduit par le même cortège (qui grossissait même par la jonction de plusieurs patrouilles qui accouraient de tous les quartiers de la capitale) jusqu'à la barrière de la

(1) MM. Foulon et Bertier.

Conférence, où il a remercié la garde bourgeoise, qui voulait absolument l'accompagner jusqu'à Versailles. Madame Necker, madame de Staël et M. l'ambassadeur de Suède étaient dans une troisième voiture qui suivait à une assez grande distance les deux premières. Ils étaient aussi précédés et suivis de gardes bourgeoises marchant tambour battant et drapeaux déployés. Les acclamations étaient aussi bruyantes au départ qu'à l'arrivée. Il était trois heures quand le cortège quitta l'Hôtel-de-Ville.

Il n'est point de beau jour sans nuage, et cette belle journée eut aussi le sien. Peu s'en est fallu que du sein même d'une joie si pure ne sortissent de nouveaux troubles. Pendant que M. Necker recevait à la croisée les hommages, je dirais presque les adorations du peuple, l'assemblée des électeurs, vivement émue par le discours du ministre, prenait l'arrêté suivant :

« Sur le discours vrai, sublime et attendrissant de M. Necker, l'assemblée des électeurs, pénétrée des sentimens de justice et d'humanité qu'il respire, a arrêté que le jour où ce ministre si cher, si nécessaire, a été rendu à la France devait être un jour de fête; en conséquence elle déclare, au nom des habitans de cette capitale, certaine de n'être pas désavouée, qu'elle pardonne à tous ses ennemis, qu'elle proscrie tout acte de violence contraire au présent arrêté, et qu'elle regarde désormais comme les seuls ennemis de la nation ceux qui troubleraient par aucun excès la tranquillité publique.

« Arrête en outre que le présent arrêté sera lu au prône de toutes les paroisses, publié à son de trompe dans toutes les rues et carrefours, et envoyé à toutes les municipalités du royaume; et les applaudissemens qu'il

obtiendra distingueront les bons Français. Fait à l'Hôtel-de-Ville le 30 juillet 1789. »

M. Necker étant rentré dans la salle, M. de Clermont-Tonnerre lui lut cet arrêté : il en fut touché jusqu'aux larmes ; il se prosterna d'attendrissement, et exprima la vive émotion et le bonheur qu'il éprouvait par quelques phrases pleines de ce trouble d'un cœur oppressé de sentimens divers. On jeta ensuite par les croisées de l'Hôtel-de-Ville un grand nombre de feuilles volantes, sur lesquelles on avait écrit à la hâte : *Amnistie générale, pardon du passé*, et qu'on faisait circuler dans toute la place en les portant au bout d'une épée. Ces expressions équivoques firent succéder une inquiétude subite à la douce émotion qu'on venait d'éprouver. *Amnistie générale !* Mais le roi, disait-on, a déjà manifesté ses intentions à l'égard des soldats. *Pardon du passé !* pour qui ? pour les citoyens ? Mais ils n'ont fait qu'user du droit naturel de se défendre. Pour les ennemis de M. Necker ? Mais on ne lui connaît d'ennemis que ceux de la nation, et ceux-là, la nation seule a le droit de leur pardonner ou de les punir, etc. Voilà, Monsieur, ce que l'on disait dans la place même de Grève. Quelques-unes de ces feuilles furent portées au Palais-Royal. L'arrêté des électeurs fut envoyé aux districts ; on sut que ces électeurs avaient dépêché un courrier à Villenauxe pour faire relâcher M. de Bézenval. Voilà tout à coup le Palais-Royal dans une fermentation pareille à celle des premiers jours de la révolution ; les districts s'assemblent pendant la nuit, et prennent des arrêtés plus violens les uns que les autres contre les électeurs, dont ils déclarent la compétence et le jugement nuls et absurdes, etc. Le district de l'Oratoire dépêche deux de ses membres à Villenauxe

pour s'opposer à l'élargissement de M. de Bézenval ; celui des Blancs - Manteaux envoie une députation à l'Assemblée nationale pour l'instruire de ce qui se passe et protester contre ; enfin le feu se rallume dans la capitale. L'assemblée des électeurs prend le parti extrêmement sage de chanter la palinodie, et de dépêcher un second courrier qui porte un contre-ordre à Villenaux ; M. de Bézenval est amené à Brie-Comte-Robert, et gardé à vue. L'Assemblée nationale, ayant entendu la lecture du discours de M. Necker, les griefs du district des Blancs-Manteaux et les raisons des députés de la municipalité de Paris, ayant à leur tête M. Bailly, a pris, le 31 juillet, à quatre heures après midi, un arrêté qui a été imprimé et affiché dans tout Paris.

C'est le mercredi 12 août qu'on a donné au Théâtre Français la première représentation des *Fausse Présomptions, ou le Jeune Gouverneur*, comédie en cinq actes et en vers, imitée de l'allemand, par M. Patrat, l'auteur des *Méprises par ressemblance*, du *Fou raisonnable*, etc.

Il s'agit d'une vieille folle qui se croit aimée par un jeune gouverneur ; d'un pupille qui devient amoureux de la sœur de son instituteur ; d'un duel entre l'élève et le maître, où celui-ci est entraîné par l'impétuosité du premier, et où il se comporte en homme généreux ; d'un duc qui s'extasie sur la conduite du gouverneur au point de consentir au mariage de son fils avec la sœur de ce gouverneur, qui se trouve un homme très-bien né, etc. C'est tout ce que nous avons pu démêler à travers la confusion d'un ouvrage dont l'ennui seul a décidé la chute. Le style en a paru aussi faible, aussi négligé que le fonds en est insipide et romanesque.

Nous ne croyons pas devoir nous étendre davantage sur *Éricie*, tragédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre Français le mercredi 19. Cet ouvrage, imprimé depuis long-temps sous le nom de *la Vestale*, est de M. de Fontanelle, qui a été pendant plusieurs années le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts*, et qui l'est aujourd'hui de celle de *France*. Nous lui devons déjà une autre tragédie, mais dont le succès fut encore moins heureux que celui d'*Éricie*; c'est *Lorédan*, tombée en 1776. *Éricie*, ou *la Vestale*, a été accueillie, dit-on, sur quelques théâtres de province. On en a donné ici trois ou quatre représentations peu suivies, à la vérité, mais où l'on a cependant applaudi plusieurs beautés de détail, surtout dans la scène du premier acte entre *Éricie* et la plus jeune des Vestales. Le peu d'effet qu'a produit cet ouvrage tient au défaut même de l'action; tous les personnages discourent longuement et demeurent pour ainsi dire immobiles. Il n'y a point de nœud véritable, et le dénouement offre une catastrophe terrible, tous les apprêts d'un supplice affreux, le double suicide d'*Éricie* et de son amant.

La première représentation de cette pièce a été suivie d'une scène assez remarquable. Au moment où l'on a levé la toile pour commencer la petite pièce il s'est élevé plusieurs voix du parterre qui ont demandé *Charles IX, ou la Saint-Barthélemy*. Le cri étant devenu assez tumultueux pour obliger les acteurs qui étaient sur la scène de se retirer, le sieur Fleuri a reparu seul; alors un orateur du parterre s'est chargé d'expliquer plus clairement le vœu de son parti: « Nous demandons, a-t-il dit, pourquoi l'on ne donne pas *Charles IX*, tragédie de M. Ché-

nier, qui doit être à l'étude depuis très-long-temps. — Monsieur, a répondu fort respectueusement l'acteur, cette pièce n'est point encore à l'étude, parce que jusqu'ici nous n'avons pas encore obtenu la permission de la donner. — Plus de permission, a répliqué l'anonyme; il est temps que le despotisme qu'exerçait la censure des théâtres cesse. Nous voulons pouvoir entendre ce qu'il nous plaît de penser. — Me dispenserez-vous, Monsieur, ainsi que mes camarades, d'obéir aux lois que nous sommes accoutumés à respecter depuis cent ans? — Ces lois sont abusives, et par-là même elles sont nulles. » Le dialogue allait devenir plus vif, il s'y mêlait déjà beaucoup de cris et de brouhaha, lorsqu'une voix dominant enfin sur les autres, fit entendre le mot de municipalité: « Adressez-vous à la municipalité. — Eh bien, oui. — Et vous nous rapporterez sa réponse demain. » La réponse a été qu'on examinerait la pièce, et après l'avoir examinée on l'a permise.

Il a paru quelques jours après (1), dans le *Journal de Paris*, une excellente Lettre sur la censure des théâtres; elle est de M. Suard, et renferme des vues si justes et si modérées, que nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire au moins une partie.

« Il serait étrange, dit-il, que la liberté civile consistât dans le droit illimité de rassembler dans de vastes théâtres les citoyens d'une grande ville pour y exposer à leurs yeux des scènes licencieuses ou atroces, pour y tourner en ridicule la religion, la morale et les lois, pour y insulter le souverain, les magistrats, les prêtres, les particuliers, pour y prêcher la sédition, et dénoncer aux vengeances du peuple des citoyens innocens qu'un

(1) Le 27 août 1789.

méchant voudrait perdre. Ces excès sont exagérés, dites-vous, et la licence n'ira pas jusque-là. Je l'espère, mais si la liberté ne peut pas aller jusque-là, il y a donc une borne où elle doit s'arrêter; là commence la censure.....

« Dans les démocraties les plus libres de l'antiquité la police des théâtres était surveillée par des magistrats particuliers. Dans le seul gouvernement moderne où existe la liberté de la presse, les pièces de théâtre sont souvent soumises à une censure. Il est vrai que nous commençons à croire que les Grecs, les Romains, et surtout les Anglais, n'entendaient pas grand'chose aux principes de la liberté. Un de nos législateurs patriotes disait il y a quelques jours à un Anglais : « J'espère que « vous allez enfin apprendre de nous à être libres..... » Lorsque Solon vit des théâtres publics s'élever dans Athènes, il s'écria : « Ces amusemens parleront bientôt « plus haut que les lois. » Eh bien, faisons parler sur nos théâtres l'esprit même qui va examiner nos lois, l'amour de l'ordre et de la liberté, etc. »

L'AN MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF; par M. Peltier, l'auteur de *Sauvez-vous ou sauvez-nous*, de *la Trompette du Jugement* et du *Coup d'Equinoxe* (1).

Çà, ma voisine, oyez un conte neuf,
C'est celui d'une année en miracles féconde,
C'est le portrait de l'an quatre-vingt-neuf,
Et c'est à la rebours l'histoire de ce monde.

Des lois sans règle, un despote sans frein,
Une peuplade esclave, infortunée,
De cent cachots le sombre souterrain,

(1) Trois pamphlets adressés à l'Assemblée nationale, remplis de raison, de violence, d'esprit et de mauvais-goût. (Note de Grimm.)

Des grands sans mœurs, une cour effrénée
Souillant le cœur de notre souverain ;
C'était l'horreur de notre destinée
Vers le printemps de cette triste année ;
Et ce chaos, ce détestable enfer
Se peut vraiment nommer siècle de fer.

Au mois juillet un nouveau feu s'allume ,
La liberté brille dans tous les cœurs ,
On voit couler le soufre et le bitume ;
Mille canons , mille foudres vengeurs
En mille endroits font retentir l'enclume.
Nous combattons, nous revenons vainqueurs.
Le sang, la mort sont pour nous une fête ;
Nous faisons plus : sur le fer assassin
De nos tyrans nous promenons la tête.
Dieux ! quel été ! c'est le siècle d'airain.

Mais cependant voici venir l'automne ,
Et de l'État le péril est urgent.
Tout est brisé, plus de lois, plus de trône ;
Il faut payer le major, le sergent ;
Pas un écu, la mort nous environne :
Pour l'éviter, il nous reste un agent ,
Necker le dit ; voyez comme avec joie
D'un cœur alègre et d'un pied diligent
Chacun de nous se porte à la Monnaie.
Oui, cette automne est le siècle d'argent.

Ayant ainsi de la triste patrie
Abondamment réparé le trésor,
La liberté, cette ame de la vie ,
Va dans nos cœurs prendre un nouvel essor.
La douce paix, depuis long-temps bannie ,
Dans nos foyers peut reparaître encor,
Et de nos maux la source étant tarie ,
L'hiver prochain sera le siècle d'or.

*Épithaphe de M. le premier président d'Ormesson ;
par madame la marquise de La Féronière.*

Pleurez ce magistrat éclairé, vertueux,
Qui servit à la fois Dieu, les lois et son maître,
Et qui jamais n'a fait de malheureux
Que le jour qu'il a cessé d'être.

La séance publique de l'Académie Française le jour de la fête de la Saint-Louis n'a été remarquable que par la réception de M. l'abbé Barthélemy, élu à la place de M. Beauzée. L'illustre récipiendaire, après avoir parlé de lui-même avec beaucoup de modestie, s'est borné à faire un grand éloge de son prédécesseur, qui, après avoir cultivé dans sa jeunesse les sciences exactes, s'est livré dans la suite à l'étude des langues anciennes et modernes, et s'y est distingué en effet par d'utiles travaux. On lui doit une nouvelle *Grammaire générale*, une traduction de *Salluste* assez estimée, une nouvelle édition fort augmentée des *Synonymes* de l'abbé Girard, et la plus grande partie des articles de grammaire de la nouvelle *Encyclopédie*. De l'éloge de M. Beauzée l'orateur a passé plus ou moins adroitement à celui de l'Académie Française et de celle des Inscriptions, des corps littéraires en général, des bienfaits de l'imprimerie, du siècle enfin où s'est levé un jour éternel dont l'éclat toujours plus vif pénétrera successivement dans tous les climats... « La France, ajoute-t-il, va sans doute se ressentir de cet heureux effet. Elle voit ses représentans rangés autour de ce trône d'où sont descendues des paroles de consolation *qui n'étaient jamais tombées de si haut* (la singularité de cette phrase a été fort applaudie),

et qui ont laissé dans les cœurs une impression profonde. Ils sont venus poser les fondemens inébranlables de la félicité publique... » *O utinam!*

Si le discours de M. l'abbé Barthélemy n'a pas paru d'un grand effet, la réponse de M. le chevalier de Boufflers, chargé des fonctions de directeur de l'Académie, a fini par réunir tous les suffrages de la manière la plus éclatante. On a trouvé d'abord ce qu'il a dit à la suite de l'éloge de M. Beauzée, sur la métaphysique des langues, d'une discussion trop subtile, trop obscure, au moins trop longue pour un discours oratoire; mais le morceau où il a peint la Grèce détruite par la main du temps, et tous ses monumens relevés, tous ses grands personnages ressuscités par le génie de M. l'abbé Barthélemy, a excité des applaudissemens universels. Il est impossible de louer avec plus d'esprit, de grace et d'imagination. Nous ne nous refuserons point au plaisir d'en transcrire au moins une partie.

« La Grèce, dit M. de Boufflers, est le pays qui atteste le moins ce que fut autrefois la Grèce; le voyageur qu'une curiosité audacieuse a conduit loin de sa patrie vers ces rivages désolés n'y retrouve pas même la nature, et pour unique fruit de tant de fatigues et de dangers, il ne remporte qu'une grande leçon, c'est que pour les pays comme pour les peuples la liberté est un principe de vie, et le despotisme un principe de mort... Mais quel autre Orphée, quelle voix harmonieuse a rappelé sur ces coteaux dépouillés les arbres majestueux qui les couronnaient, et rendu à ces lieux incultes l'ornement de leurs bocages frais, de leurs vertes prairies et de leurs ondoyantes moissons? Quels puissans accords ont de nouveau rassemblé les pierres éparses de ces murs au-

trefois bâtis par les dieux? Tous les édifices sont relevés sur leurs fondemens, toutes les colonnes sur leurs bases, toutes les statues sur leurs piédestaux; chaque chose a repris sa forme, son lustre et sa place, et dans cette création récente, le plus aimable des peuples a retrouvé ses cités, ses demeures, ses lois, ses usages, ses intérêts, ses travaux, ses occupations et ses fêtes. C'est vous, monsieur, qui opérez tous ces prodiges; vous parlez, aussitôt la nuit de vingt siècles fait place à une lumière soudaine et laisse éclore à nos yeux le magnifique spectacle de la Grèce entière au plus haut degré de son antique splendeur. Argos, Corinthe, Sparte, Athènes et mille autres villes disparues sont repeuplées. Vous nous montrez, vous nous ouvrez les temples, les théâtres, les gymnases, les académies, les édifices publics, les maisons particulières, les réduits les plus intérieurs... et jamais les Grecs n'ont aussi bien connu la Grèce, jamais ils ne se sont si bien connus entre eux que votre Anacharsis nous les a fait connaître, etc.»

Beaucoup d'auditeurs se sont permis de croire que dans tout l'ouvrage si délicieusement loué l'on aurait peut-être de la peine à trouver autant de poésie, autant d'imagination qu'il y en a dans ce seul morceau.

Après les deux discours, M. Marmontel a annoncé que M. de Fontanes avait remporté le prix de poésie, et qu'une Épître de M. l'abbé Noël sur le même sujet avait obtenu une mention honorable. Nous avons déjà eu l'honneur de vous faire connaître la pièce couronnée que l'auteur a désiré de lire lui-même. On a remarqué dans le *Poëme sur l'Édit en faveur des non Catholiques*, les portraits de Bossuet et de Fénelon, surtout le dernier où se trouve ce vers charmant :

Son goût fut aussi pur que son ame était belle.

Mais ce qu'on a le plus applaudi, c'est l'éloge de ce ministre citoyen (1)

Que les complots des cours ont trois fois exilé,
Et que le vœu public a trois fois rappelé.

Le prix d'éloquence, dont le sujet était l'*Éloge de Vauban*, a été réservé pour l'année prochaine, ainsi que celui fondé par l'abbé Raynal, et pour sujet duquel on avait proposé un *Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI*. Le prix d'utilité a été accordé à M. Gudin de La Brenellerie pour son ouvrage *sur les Comices de Rome, les états-généraux de France et le Parlement d'Angleterre*; cette distinction pourra faire connaître l'ouvrage, assez ignoré jusqu'ici. Le prix d'encouragement a été donné à M. l'abbé Noël, et celui de vertu à une domestique du sieur Réveillon, qui est à son service depuis plus de quarante ans, et qui a déployé un courage surnaturel pour son sexe et pour son âge au milieu de l'horrible pillage de la maison de son maître dans la dernière émeute du faubourg Saint-Antoine.

Ce qui a étonné du moins quelques personnes, c'est d'entendre que le sujet du nouveau prix d'éloquence proposé par l'Académie pour l'année prochaine était l'*Éloge de Jean-Jacques Rousseau*. Qu'en diront les mânes de d'Alembert et de Voltaire? Mais on ne gagnera que six cents livres à louer Rousseau, et deux mille quatre cents à déchirer Louis XI.

(1) Necker.

Examen politique et critique d'un ouvrage intitulé
 HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN, OU CORRESPONDANCE D'UN VOYAGEUR FRANÇAIS, par Frédéric baron de Trenck. Un volume in-8° avec cette épigraphe

Quid immerentes hospites vexas?

.....
Cave, cave, namque in malos asperrimus
Parata tollo cornua.

HORAT. Epod. Od. VI.

On croira difficilement que M. le baron de Trenck, si tant est que l'ouvrage soit de lui, ait trouvé la meilleure manière de répondre au fameux voyageur. Est-ce d'un examen politique et critique que l'*Histoire secrète* devait paraître susceptible? En prenant ce parti, ne fallait-il pas éviter au moins les longueurs, les répétitions fastidieuses dont ce gros volume est rempli? Les injures viennent bien animer quelquefois la discussion, mais dans le genre de l'injure ne sait-on pas que depuis long-temps M. le comte de Mirabeau a laissé loin derrière lui tous ses rivaux et tous ses modèles? Voici cependant un échantillon des plaisanteries de M. de Trenck, qui a paru assez ferme, à propos des fausses prédictions du comte sur l'affaire de la Hollande: « Ne mériterait-il pas, dit-il, d'éprouver le sort du juif Michée? Tout le monde connaît l'aventure du prophète: il prédit la destruction de Jérusalem, un autre prophète lui donna un soufflet en lui disant: « Par quelle inspiration prophétises-tu? »

Si l'on désire quelque autre exemple du style de M. le baron de Trenck, le voici. « Que vogue donc la galère Prussienne. Guillaume en sera toujours le capitaine, et tandis que le duc de Brunswick en sera le

pilote, qu'Hertzberg observera la boussole, que Mollendorf, Calskreuter, le prince de Prusse, etc., seront les lieutenans, elle saura toujours éviter les écueils, et l'aigle noir toujours puissant et formidable conservera en Europe sa réputation et sa gloire, etc. »

M. le baron, qui prétend savoir parfaitement le secret de tous les grands cabinets de l'Europe, ne blâme pas toujours le voyageur français, il trouve du moins qu'il raisonne fort juste sur ce qu'a fait la Cour de Russie pour empiéter sur les droits du duché de Courlande, en le traitant comme une province légitimement conquise. Je pourrais encore y ajouter, dit-il, quelques réflexions, mais je garde le silence. Je ne veux pas prévenir les dispositions de la Prusse sur un article qui intéresse si fort son arrondissement et ses frontières; quand l'instant sera venu, on se convaincra que ce Guillaume (l'indolent, si lourd, si inactif au jugement de M. de Mirabeau) peut bien se reposer, mais non pas s'endormir sur les lauriers de son prédécesseur... Les projets du prince Potemkin, dit-il dans un autre endroit, annoncent des révolutions. C'est à ces révolutions que doit veiller la Prusse, afin de garantir ses États, par la suite, des incursions des Kalmouks et des Tartares. »

Nous ne garantissons pas plus l'anecdote suivante que tout le reste, mais elle nous a paru cependant avoir un air de vérité.

« Pendant qu'on méditait en Prusse la vengeance de la princesse d'Orange je quittai Berlin pour retourner à Vienne. L'Empereur me parla des affaires de la Hollande : je vis facilement qu'il ne s'attendait à rien de sérieux de la part des Prussiens; qu'il était persuadé qu'on agirait comme il avait agi lui-même dans la dis-

pute sur la navigation de l'Escaut : je lui expliquai la situation des affaires, les projets conçus, les mesures prises pour l'exécution; je l'assurai positivement qu'à tel jour préfix le duc de Brunswick entrerait en Hollande, d'après les ordres qu'il en avait reçus et dont j'avais connaissance, qu'enfin sous huit jours les Prussiens seraient à Amsterdam. L'Empereur éclata de rire, il se moqua de ma crédulité, me taxa de prévention pour la fermeté comme pour la rapidité des opérations prussiennes. Peu de jours après un courrier apporta à Vienne la nouvelle que le coup était frappé. Le souverain cessa de me questionner, etc. »

Quelques réflexions qui ne sont pas du moment.

Il est possible qu'il se soit fait depuis quelque temps une grande révolution dans le monde moral, et que cette révolution merveilleuse en ait bouleversé tout à coup l'ordre et les principes. Mais avant cette époque mémorable, si l'on pouvait prendre un peu de confiance dans les résultats qu'offrent le plus évidemment l'histoire et l'expérience du cœur humain, n'aurait-on pas reconnu sans peine que ce qui agit le plus fortement sur la volonté de l'homme, c'est l'empire des choses et des circonstances; que ce pouvoir suprême n'est balancé que par celui des passions, et ne l'est encore qu'un certain temps; que les passions ont plus de force que les habitudes, les habitudes plus que les préjugés, les préjugés plus que les intérêts ordinaires de la vie, ces intérêts habituels plus que de simples idées de justice ou de convenance, qu'enfin de tous les ressorts qui déterminent nos actions et notre conduite, le plus faible sans doute

est celui du raisonnement, quelque admirable qu'en soit la logique?

Si l'influence secrète d'une puissance surnaturelle n'avait pas changé tous ces rapports, penserait-on de bonne foi qu'il ne faut opposer d'autres barrières au mouvement inconstant des volontés et des passions humaines que les limites d'une idée métaphysique tracées plus ou moins heureusement? Est-ce dans ces limites imaginaires qu'on croirait pouvoir circonscrire le mouvement impétueux d'une assemblée, d'une foule, d'une cohue de volontés?

Serait-il encore permis de douter si le seul gouvernement qui n'a jamais existé nulle part est infailliblement le plus parfait comme le plus admirable? s'il n'est aucun inconvénient attaché à l'unité du corps représentatif? si, pour être fort nombreux, tout corps politique est nécessairement ami de l'ordre et de la liberté? s'il n'est aucun danger de rassembler dans un corps unique, quelle qu'en soit la dénomination, toutes les sources du pouvoir, à lui laisser une force illimitée pour enchaîner ou briser toutes les autres? s'il est enfin quelque règlement au monde qui, tenant de ce même corps toute l'autorité dont il est revêtu, paraisse suffisant pour contenir le despotisme de son inconstance ou de son ambition?

En morale comme en physique on n'a guère vu, ce me semble, des forces très-actives s'arrêter d'elles-mêmes; ce qui modère leur action, c'est toujours une force étrangère qui leur est supérieure ou du moins égale. D'après ce principe, on était disposé à croire qu'en politique la division et le balancement des pouvoirs étaient également le moyen le plus simple d'en prévenir

les abus et de les tenir tous dans des limites respectives. La France paraît disposée à tenter une grande et sublime expérience pour nous prouver le contraire. Si le succès trompait malheureusement son attente, ne risquerait-elle pas de la payer fort cher ?

On a cru long-temps que le corps dépositaire de la puissance législative de laquelle émanent tous les autres pouvoirs, et qui, par conséquent, tient de sa nature même le principe d'une force immense, avait besoin d'être contenu, non par de faibles liens qu'il s'imposerait lui-même et qu'il pourrait changer à son gré, mais par l'effet constant, invariable d'un partage d'intérêts et de pouvoirs qui, se balançant mutuellement, en modéreraient le mouvement et préviendraient ainsi les suites funestes qu'entraîne toujours une action trop violente ou trop précipitée (1). Il me paraît évident qu'on est loin de le penser encore, car je n'imaginerai jamais qu'on ait cru sérieusement que la seule condition du consentement royal, telle qu'on a daigné l'admettre, serait une barrière suffisante contre les usurpations que voudrait tenter le corps législatif. Quelle est la résistance que lui pourrait opposer le monarque isolé de tout ordre particulièrement attaché aux prérogatives du trône, sans noblesse, sans armée, assis sur les débris du pouvoir exécutif, comme Marius sur les ruines de Carthage ?

Combien l'on s'est éclairé depuis peu de mois ! On avait cru long-temps que la puissance législative, une fois bien constituée, l'espèce de force qu'il convenait de

(1) N'est-ce pas une chose infiniment remarquable que la conduite actuelle de l'Assemblée nationale comparée à celle qu'elle a montrée tant que son autorité paraissait encore balancée par celle du monarque ? Laquelle l'Europe tranquille jugera-t-elle la plus auguste, la plus mesurée, la plus imposante ?

(Note de Grimm.)

lui laisser était plutôt une force d'inertie et de résistance, qu'une force de mouvement et d'activité. On a calculé profondément que le contraire serait bien plus neuf, bien plus hardi; en conséquence, on a proscrit tantôt avec mépris, tantôt avec fureur, toute division du corps représentatif qui aurait pu servir à fixer l'incertitude de ses vues, la mobilité de ses projets; et plus on a senti combien il importait à la puissance du corps représentatif de demeurer indivisible, plus on a cherché tous les moyens imaginables de diviser et de subdiviser à l'infini le pouvoir exécutif. On est parvenu à le réduire à des fractions si minimes, qu'il peut paraître aujourd'hui fort douteux s'il reste assez d'énergie au pouvoir exécutif, non pas pour se défendre lui-même, ce qui menacerait la liberté, mais pour empêcher seulement que l'inviolabilité des représentans de la nation ne soit plus qu'une qualité métaphysique peu respectée de la classe la plus imposante de messieurs leurs commettans.

Des hommes légèrement initiés dans les secrets de nos Lycurgues modernes ont osé dire qu'ils avaient fait précisément pour la puissance législative ce qu'il convenait de faire pour le pouvoir exécutif, et pour le pouvoir exécutif ce qu'il convenait de faire pour la puissance législative.

Ils ont osé dire encore que si la liberté l'avait emporté sur le despotisme, cela n'était pas étonnant, parce que la liberté s'était servie de toutes les armes du despotisme, et que l'autorité que l'on appelle aujourd'hui le despotisme n'avait guère employé que celles de la justice et de la bonne foi; que les avantages qui appartiennent communément au petit nombre, l'accord et le secret, par une fatalité singulière dans la circonstance

actuelle, semblaient avoir été le partage du plus grand nombre, etc. (1).

J'ai le plus profond respect pour des révolutions de brochures et de philosophie, surtout lorsqu'elles sont appuyées par une coalition aussi terrible que celle de la populace et de l'armée; mais quelque décisifs qu'en soient les effets, je crains toujours un peu le retour de cet empire qu'il ne faut jamais oublier, celui des choses et des circonstances.

Tant de longues habitudes contrariées en même temps, tant d'abus imaginaires ou réels (2) réformés sans égards et sans mesure, tant de pouvoirs, tant de droits, tant de prétentions de tout genre qu'on a vu sacrifier avec une si grande violence, ont amoncelé à mes yeux une masse de mécontentemens et de vengeance qui m'afflige et m'épouvante.

Si la classe la plus nombreuse des habitans de ce vaste empire paraît animée dans ce moment de la même pensée, du même vœu, le sera-t-elle encore lorsqu'elle verra tromper, je ne dis pas les espérances que son imagination s'exagère, mais celles même qui ne seraient que justes, si les suites de la révolution qui l'enivre aujourd'hui de joie ne risquaient pas d'en rendre l'accomplissement plus difficile?

(1) L'établissement de la milice nationale a peut-être sauvé le royaume, et surtout la capitale, des plus grands malheurs; mais que dirait le chevalier des *Dialogues* de l'abbé Galiani, du projet de mettre habituellement toute la France en régimens? Ne le trouverait-il pas presque aussi étrange que celui de mettre toute la France en ports de mer? (*Note de Grimm.*)

(2) De ce nombre sont sans doute certains privilèges exclusifs qui, pour paraître, au premier aperçu, n'être profitables qu'à cinq ou six personnes et nuisibles à cent autres, n'en font pas moins le bonheur, l'agrément ou la sûreté de dix mille. (*Note de Grimm.*)

Le grand nombre ne sera-t-il pas toujours le grand nombre? Pourra-t-il acquérir les mêmes lumières, jouir des mêmes avantages que le petit nombre des privilégiés de la nature et du sort? Ceux de la loi proscrits, les autres n'en existeront pas moins, n'en abuseront pas moins, n'en seront pas moins exposés à l'envie et à toutes les passions qu'elle inspire.

Séduit, acheté par un parti, ce grand nombre ne peut-il pas l'être demain par un autre? Ne fût-ce pas là dans tous les temps son patrimoine et sa destinée?

Dans la réunion des circonstances les plus favorables, ne pouvait-on concevoir une manière de réformer les abus, de rétablir l'ordre qui eût épargné à la nation des mouvemens si convulsifs, des dangers si menaçans, des scènes d'horreur si atroces? Pour régénérer l'empire, fallait-il en croire des conseils perfides, imiter la crédulité barbare des filles de Pélidas, et sur les fausses promesses d'un génie plus cruel que Médée déchirer la patrie, comme elles déchirèrent l'auteur infortuné de leurs jours, dans le fol espoir de lui rendre ainsi la vie et la jeunesse?

Une constitution sage et raisonnable ne peut manquer d'influer sur le caractère d'une nation, en assurer le bonheur, la puissance et la liberté; sous ce point de vue elle intéresse sans doute toutes les classes, toutes les conditions, tous les individus; mais que de rapports politiques plus ou moins habilement combinés dont la détermination sera toujours indifférente au grand nombre! et c'est aujourd'hui pour de semblables discussions qu'on agite la nation entière, qu'on cherche à la soulever contre elle-même.

Nos sublimes législateurs ont-ils calculé tous les dangers qu'il y avait à faire passer subitement une popula-

tion immense de la servitude de l'autorité, d'une autorité respectée depuis tant de siècles, à la servitude de la loi, d'une loi établie d'hier, dont les dix-neuf vingtièmes de la nation ne peuvent avoir une juste idée, et qui blesse sensiblement la classe jusqu'ici la plus intéressée à maintenir l'ordre public? Est-ce impunément qu'ils ont cru pouvoir appeler au milieu des vices et des habitudes d'une nation corrompue tous les transports, toutes les agitations, tout le délire de la liberté naissante? Est-ce sans frémir enfin qu'ils ont pu voir les plus grands intérêts, les passions les plus violentes s'avancer jusqu'au bord du précipice, et lutter là dans les ténèbres pour décider à qui resterait l'empire?

Les périls et les malheurs attachés aux grandes révolutions politiques m'affectent d'autant plus vivement que j'y vois toujours la certitude d'un grand mal, et que l'espèce de bien qui peut en résulter me paraît toujours dépendre beaucoup plus du sort aveugle des événemens, que des lumières et de la volonté de ceux qui les dirigent ou croient les diriger.

Étudiez l'histoire, parcourez les annales de tous les peuples, vous verrez que les vraies sources du bonheur des individus et de la prospérité nationale, dépendantes du sol, du caractère, des mœurs, des lumières, de l'industrie d'une nation, tiennent encore plus aux principes d'une bonne administration qu'à ceux d'une constitution plus ou moins parfaite.

Avec une bonne armée bien disciplinée on a de la force; avec un commerce florissant, des richesses; avec des talens, des lumières, des arts, de l'industrie, toutes les jouissances du riche, toutes les ressources du pauvre. Ces biens, les seuls peut-être qui ne soient pas imagi-

naires, ont existé sous toutes les formes de gouvernement, et il n'en est aucune qui puisse les garantir sans une administration sage, vigilante, éclairée. La constitution qui en serait la moins susceptible est celle qui, par sa nature même, trop faible, trop incertaine, trop mobile, aurait une tendance habituelle vers le désordre et l'anarchie.

Voyez à la tête d'un pays libre des Séjan, des Verrès, des Catilina; ce pays sera tout aussi malheureux que s'il était soumis à un despote. Placez sur le trône le plus absolu des Phocion, des Aristide, des Marc-Aurèle, quelle est la république dont une pareille monarchie pût envier le bonheur?

Il faut toujours en revenir aux deux vers de Pope :

For forms of government let fools contest,
What e'er is best administered, is best.

Épigramme sur quatre procureurs qui portaient le dais à la procession de la Fête - Dieu, par M. l'abbé Girod.

Pour laver nos iniquités
Le Christ mourut jadis d'un supplice barbare
Entre deux brigands redoutés.
Aujourd'hui triomphant et vainqueur du Tartare,
Il en a quatre à ses côtés.

A une dame, en lui envoyant des jarretières en échange d'un serre-tête; par le même.

Jour et nuit mes liens sont doux,
Vous me serrez et me tournez la tête.
Moi je vous serre les genoux :
En un si beau chemin faut-il que je m'arrête ?

Domine, salvum fac Regem. Brochure in-8°, ayant pour épigraphe ces vers parodiés de Racine :

O vous qui combattez pour un chef régicide,
Examinez sa vie et songez qui vous guide.
Un seul jour ne fait pas d'un lâche factieux
Un patriote pur, un prince vertueux.

C'est encore, on l'assure du moins, et nous ne pouvons guère en douter, c'est encore une nouvelle production de la tête volcanique de M. Peltier (1), jeune homme de Nantes, l'auteur de *Sauvez-vous ou sauvez-nous*, de *la Trompette du Jugement*, du *Coup d'Équinoxe*, etc. Si par le temps qui court il y avait encore quelque chose qui pût paraître audacieux, ce serait sans contredit ce pamphlet; on y dit tout crument qu'il y avait à la Cour un parti pour faire aller le roi à Metz, et pour fomenter une cabale qui proclamât le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, et Mirabeau maire ou ministre de Paris; que les chefs du conseil secret étaient M. de La Clos, officier d'artillerie, auteur d'un roman honteusement célèbre, nommé *les Liaisons dangereuses*, M. le comte de La Touche, Schée, secrétaire du prince, etc. On ajoute « qu'Agnès Buffon, puissante législatrice du duc, était l'ame de cette horrible intrigue..... qu'il avait fallu une grande étude préliminaire pour agencer tout, et surtout une grande combinaison de choses pour faire

(1) Plusieurs personnes m'ont affirmé que le véritable auteur du *Domine salvum fac regem*, était non le fameux Peltier, mais feu M. Bourgoing. M. Toustain Richebourg dans son ouvrage intitulé : *Famille de Toustain Frontebose*, 1799 et 1802, 2 vol. in-8°, affirme que Suleau est l'auteur de ce pamphlet (B.) Depuis M. Barbier l'a mis sur le compte de Peltier. (Voir la deuxième édition de son *Dictionnaire des Anonymes*.)

sortir le duc d'Orléans de son apathie, de son épicurisme, tranchons le mot, de sa jeanf... habituelle, mais que rien n'était impossible au séducteur de la présidente de Tourvel.» (Personnage du roman des *Liaisons dangereuses*.) On ne craint pas d'assurer que le départ de Son Altesse est le résultat d'une transaction faite entre les conjurés. « M. de La Fayette, dit l'auteur anonyme, connaissait le moral de l'homme, il se charge de la vengeance du roi, de la patrie... Il mande sur-le-champ au duc qu'il lui conseille de sortir de la capitale avant trois jours, ou que sa vie est en danger; il fait mieux, il lui fait parvenir par tous les échos de Paris que, puisqu'il a voulu compromettre son existence, il lui offrira l'occasion de se satisfaire, et qu'il le flétrira d'un soufflet en quelque lieu qu'il le trouve, fût-ce dans l'antichambre du roi. La foudre n'a pas un effet plus prompt que la menace du jeune général, ce lâche et vil conspirateur vient tomber aux pieds du trône qu'il voulait envahir, etc. » Nous ne nous permettrions pas de rapporter ici des inculpations aussi atroces, à beaucoup d'égards même si peu vraisemblables, si l'écrit qui les contient n'avait pas été répandu avec autant de profusion qu'aucune autre feuille du jour. Il est bon d'apprendre aux étrangers quelle est aujourd'hui l'étendue de ce bienfait si désiré par tous nos philosophes, par tous nos législateurs, la liberté indéfinie de la presse.

Le morceau le plus remarquable de ce singulier pamphlet, c'est celui où l'on a essayé de peindre le plus fameux de nos augustes représentans à l'Assemblée nationale; le voici :

« Peut-on s'empêcher de porter ici le regard de l'indignation sur ce composé monstrueux d'éloquence et

d'intrigues, de talens et de vices, connaissant tous les principes sans en avoir aucun; interdit par les lois et les tribunaux; faisant des lois et créant des tribunaux; méprisé partout et partout recherché; astucieux comme Ulysse, éloquent comme Hector, et lâche comme Thersite; caméléon éternel, serpent vénéneux qui vous pique en vous pressant; cœur dès long - temps flétri, étranger aux douceurs de l'amitié, sourd aux accents de la nature, brûlot sulfureux au milieu d'une flotte égarée; vertébreux Minotaure de toutes les Pasiphaés; être mal conséquent qui n'a pas eu, dans cette circonstance, l'esprit d'être ou de paraître moral; ennemi né de tout ce qui méritait nos hommages; ami inestimé d'une mésestimable société de révolutionnaires étrangers qui voudraient violer la patrie qui les alimente, etc.»

M. de Mirabeau ayant appris qu'un libraire, Le Tellier, qui s'est permis de contrefaire ce vigoureux portrait, venait d'être arrêté, a eu la générosité d'écrire sur-le-champ une belle lettre au comité de police pour solliciter son élargissement; le comité n'a pas eu plus d'égards pour ses sollicitations que M. le comte n'en désirait probablement. Le premier imprimeur de l'ouvrage n'étant point connu, l'auteur n'a pu être dénoncé légalement.

Mémoires secrets de Robert, comte de Paradès, écrits par lui au sortir de la Bastille, pour servir à l'histoire de la dernière guerre (1). Un vol. in-8°.

M. de Paradès, mort l'année dernière dans une habi-

(1) Publiés par l'abbé Dupin, secrétaire interprète de MONSIEUR, frère de Louis XVI. Cette place ne demandant point de résidence, l'abbé Dupin s'était attaché d'une manière toute particulière au marquis de Créqui d'Hesmond. Il a

tation qu'il avait acquise à Saint-Domingue, prétendait descendre de la maison des Paradès en Espagne. On croit qu'il était bâtard d'un comte de Paradès, grand d'Espagne, mort au service de France. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il était fils d'un pâtissier de Phalzburg.

Les Mémoires que nous avons l'honneur de vous annoncer ne contiennent qu'une justification assez mal écrite de la conduite qu'a tenue l'auteur, relativement aux différentes missions qui lui furent confiées. On y trouve l'état des services qu'il a rendus à la France, et celui de sa fortune; il avoue que les bénéfices qu'il fit pour son compte dans l'année 1778 se montèrent à 825,600 livres. S'il faut l'en croire, en 1779, Plymouth était vendu au ministère français, et rien n'eût été plus facile à M. d'Orvilliers que de s'en rendre maître sans coup férir. Il résulte de ces Mémoires justificatifs que toutes les intrigues tissées par M. de Paradès, toute son habileté, toute sa prudence et deux ou trois millions qu'il fit dépenser au gouvernement, ne produisirent en effet aucun avantage à la France, mais il soutient que ce n'est pas sa faute. C'est donc celle des ministres qui l'employèrent. A la bonne heure!

On lit dans l'avertissement que c'est d'après la lecture de ces Mémoires que M. le maréchal de Castries, alors ministre de la marine, rendit la liberté au comte de Paradès, et fit acquitter le reliquat de ses comptes.

fourni un grand nombre d'articles aux journaux royalistes des commencemens de la révolution. Il est auteur du *Résultat des Assemblées provinciales*. Dupin mourut à Hesdin au mois de juillet ou d'août 1792, à l'âge d'environ 30 ans.

(Note de M. Beuchot.)

La Galerie des États-Généraux. Deux volumes in-8°,
avec cette épigraphe :

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.

VIRG.

C'est une suite de portraits; et en conséquence de l'épigraphe, il n'y a que M. le comte de Mirabeau et deux ou trois de ses amis qui soient loués sans mesure; presque tous les autres sont égratignés ou déchirés avec plus ou moins de haine et d'adresse. Il faut avouer cependant que, quoique écrit avec beaucoup d'inégalité, c'est l'ouvrage d'un homme de talent et d'esprit, d'un homme du monde qui connaît même en général assez bien toutes les personnes dont le caractère a pu tenter sa malignité. On l'a d'abord attribué à MM. de Champcenez et de Rivarol, ensuite à M. le marquis de Luchet. Des gens mieux instruits ont cru y reconnaître la manière de M. Sénac de Meilhan, l'auteur des *Mémoires de la Princesse palatine*, des *Considérations sur les mœurs*, etc. (1).

(1) M. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, attribue cet ouvrage à Rivarol, Mirabeau, Choderlos de Laclos et au marquis de Luchet. Il ajoute : « cet ouvrage a été distingué de la foule des brochures qui ont paru en 1789 et 1790; les portraits qu'il contient sont en général tracés avec autant de talent que d'impartialité. Suivant l'auteur de la brochure intitulée *le Comte de Mirabeau dévoilé*, ouvrage posthume trouvé dans les papiers d'un de ses amis qui le connaissait bien, 1789, in-8°, Rivarol aurait eu la plus grande part à cette galerie; Mirabeau n'aurait tracé que le portrait de *Necker* sous le nom de *Narsès* et le sien sous celui d'*Iramba*; Rivarol se serait peint sous le nom de *Cnéis*. »

OCTOBRE.

Paris, octobre 1789.

Marie de Brabant, tragédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois au Théâtre Français le mercredi 9 septembre, est de M. Imbert, l'auteur du *Jugement de Paris*, du *Jaloux sans Amour*, etc.

Le sujet de cette pièce est puisé dans l'histoire de France; voici le fait tel qu'il est rapporté dans l'Abrégé du président Hénault. « Pierre de La Brosse, autrefois le barbier de saint Louis, devenu depuis le favori de Philippe-le-Hardi, craignant le trop grand attachement que le roi avait pour la reine Marie sa femme, accuse cette princesse d'avoir empoisonné Louis, fils aîné de Philippe du premier lit. La calomnie est découverte par une religieuse ou béguine de Nivelles en Flandre, que l'on alla consulter. La Brosse est pendu. » (Année 1275—79.)

Les trois premiers actes de cette nouvelle tragédie ont été en général assez bien accueillis; le quatrième a paru faible et vide d'action. Quelque satisfaisant que soit le dénouement, on a trouvé les moyens qui l'amènent trop brusques, trop précipités. Le seul personnage de la pièce dont le caractère très-odieux ait du moins une sorte d'énergie et de profondeur, c'est La Brosse; tous les autres sont si malheureusement imbéciles qu'on n'est guère disposé à s'intéresser beaucoup à leur malheur. La seule scène qui annonce quelque talent dramatique est celle du second acte entre Philippe et Marie. Le style de M. Imbert ne manque pas d'élégance et de noblesse, mais il a rarement la force et la couleur tragiques.

Le 15 septembre on a donné sur le Théâtre de l'Académie royale de musique la première représentation de *Démophon*, tragédie lyrique, en trois actes. Les paroles sont de M. Dériaux, l'auteur du poëme de *la Toison d'or*, la musique d'un Allemand nommé Vogel. Ce jeune artiste, déjà connu par celle du premier opéra de M. Dériaux, est mort avant d'avoir achevé entièrement celle-ci.

Le sujet du poëme est assez connu par l'opéra du célèbre Métastase, qui porte le même titre, et par l'imitation qu'en a donnée il y a quelque temps M. Marmontel sur ce même théâtre.

M. Dériaux a supprimé avec raison les personnages épisodiques de Néade, second fils de Démophon, et d'Ircile, princesse phrygienne; l'action y gagne plus de rapidité, et l'intérêt n'est plus partagé comme dans l'opéra de Métastase et dans celui de M. Marmontel: mais cet intérêt est encore assez faible, la supposition sur laquelle il est fondé paraît d'autant plus romanesque qu'on en ignore le motif. Des chœurs inutiles ou trop multipliés diminuent encore cet intérêt, en ralentissant trop souvent le mouvement de la scène. Quant au style, il est de la plus extrême négligence. La musique est un peu moins dépourvue de chant que celle de *la Toison d'or*, mais c'est un tissu de réminiscences dont nos progrès en musique nous ont appris à faire justice. Ce qui a été le plus vivement applaudi, c'est l'ouverture, on l'a fait répéter une ou deux fois; le caractère en est imposant, et la facture nous en a paru même assez neuve.

Raymond V, ou le Troubadour, comédie en cinq actes, en prose, de M. Sedaine, a été représentée pour

la première fois au Théâtre Français le 22 septembre.

Le sujet de cette pièce a paru piquant, du moins par sa singularité; la conception en est ingénieuse, mais en même temps si dépourvue d'intérêt qu'il n'y a que la gaieté des détails et le charme d'une exécution brillante et soignée qui eussent pu en assurer le succès.

Quelque original que soit le fonds de l'ouvrage, on sent que ce qui lui manque essentiellement, c'est ce degré d'intérêt, d'importance du moins, qui paraît nécessaire pour attacher durant cinq actes l'attention et la curiosité des spectateurs. A force d'esprit on aurait pu y suppléer sans doute par des peintures d'une critique fine et maligne, par la variété des développemens, par les saillies d'un dialogue vif et spirituel; mais ce sont là des ressources qui n'appartiennent guère au talent de M. Sedaine. On a bien reconnu dans le rôle du grand référendaire quelques traits de l'ancien garde des sceaux M. de Miroménil, dans celui du premier chambellan feu M. le maréchal de Duras, dans celui de l'intendant M. de La Ferté; mais, dans ce genre, ce qui pouvait être encore assez piquant il y a six mois, est aujourd'hui sans effet. En un mot, l'on n'a trouvé dans cette comédie que l'étoffe d'un proverbe, et l'on a jugé, non sans quelque justice, qu'un proverbe en cinq actes était beaucoup trop long.

M. Sedaine composa cette pièce pour se venger de la cabale qu'avait faite le maréchal de Duras pour empêcher la représentation de *Paris sauvé*. En 1777 il eut l'honneur de l'envoyer à Sa Majesté l'Impératrice de Russie, qui daigna l'accepter et le récompenser avec sa magnificence accoutumée. Ce qui est plus curieux et plus comique peut-être que la pièce, c'est sa destinée; cette co-

médie, qui roule tout entière sur une pièce qu'un prince souverain ne peut parvenir à faire jouer sur son théâtre, vit échouer aussi, dit-on, en sa faveur, toute la puissance de Catherine II : l'homme de la Cour chargé de la direction de ses spectacles crut y voir une satire personnelle contre lui, et la bonté de sa souveraine pour ne pas l'affliger finit par renoncer à en demander la représentation.

Ce qui n'a pas peu contribué sans doute au peu de succès que l'ouvrage a eu sur le théâtre de Paris, c'est la manière dont l'auteur en avait distribué les rôles ; à l'exception de celui de la comtesse de Boulogne joué par mademoiselle Contat, il n'en est aucun qui ait été bien rendu, et celui qui l'a été le plus mal est le rôle le plus intéressant, celui du vieux Gavaudan, dans lequel le sieur d'Azincourt nous a paru toujours hors du sens commun.

Correspondance particulière et historique du maréchal duc de Richelieu en 1756, 1757 et 1758, avec M. Paris Duverney, conseiller d'État, suivie de Mémoires relatifs à l'expédition de Minorque, et précédée d'une Notice historique sur la vie du maréchal (1). Deux volumes in-8°.

Les lettres du maréchal sont si pitoyablement écrites qu'il n'est pas aisé d'en soutenir la lecture, mais il faut pourtant les consulter comme des matériaux d'histoire assez curieux. Le journal de l'expédition de Minorque occupe presque tout le second volume. Pour prouver que l'auteur de la notice historique ne peut être soupçonné

(1) Publiée par le général Grimoard.

d'avoir présenté son héros sous un aspect trop favorable, on ne citera que l'anecdote suivante; elle pourra donner en même temps l'idée du style et du bon goût de notre panégyriste. « Il survint, dit-il, au maréchal une maladie de peau; on lui conseilla d'appliquer sur les parties affectées des tranches de veau, ce qui fit dire aux plaisans que *ce n'était plus qu'un vieux bouquin relié en veau* (1). »

Encore des Savoyards, ou l'École des Parvenus, faisant suite aux Deux Petits Savoyards; c'est le titre d'une comédie, en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre Italien le vendredi 25 septembre. Cette pièce est de M. Pujouls, l'auteur du *Souper de Famille*, donné avec succès sur ce même théâtre vers la fin de l'année dernière.

Il n'y a que trois semaines que les deux petits Savoyards sont avec leur mère chez le bon oncle Micheli. La famille, nouvellement réunie, vient d'arriver à Paris. M. Micheli cherche pour y monter sa maison trois domestiques, dont une femme. Les deux enfans et leur mère jettent les yeux chacun séparément, et en secret, sur Antoine, sa femme et son fils; ce sont d'honnêtes Savoyards qui les ont obligés autrefois lorsqu'ils étaient comme eux dans la peine. C'est de la manière dont s'y prennent les deux enfans pour placer leurs protégés que sort tout le comique et tout l'intérêt de ce petit drame. Pour faire réussir leur projet, ils se croient obligés de faire changer de costume à leurs anciens camarades. Les soins et les embarras qu'il leur en coûte

(1) Ce mot est attribué au duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu.

(Note de Grimm.)

donnent lieu à quelques scènes plaisantes ; mais tout cela finit par une moralité très-sérieuse. L'oncle, toujours bon, toujours humain, piqué de ce que ses neveux ont cru que les rustiques habits de leurs anciens amis pourraient leur nuire dans son esprit, feint d'avoir déjà donné les trois places sollicitées. Il fait ouvrir en même temps une armoire où sont renfermés les anciens habits de ses neveux, le sien propre, avec le portrait de son frère dans le même costume. En leur montrant cette intéressante garde-robe, il leur dit que c'est toujours avec plaisir qu'il la contemple. Après cette leçon cependant il tire tout le monde de peine, en acceptant la vertueuse famille qu'on lui a présentée.

Il y a des longueurs dans cet ouvrage et même quelques niaiseries, mais on y a trouvé une foule de détails pleins d'esprit, de grace, d'intérêt et de naïveté. L'auteur a retranché ce qui avait paru déplaire, et à la seconde représentation la pièce a parfaitement réussi.

Harangue de la nation à tous les citoyens sur la nécessité des contributions patriotiques. Par M. Cérutti. Brochure de 74 pages in-8°.

« L'orateur des subsides, dit M. Cérutti, n'est pas aussi bien écouté que celui des insurrections ; voilà pourquoi j'en ai choisi un accoutumé à tout obtenir. La nation, haranguant elle-même les citoyens, doublera, non leur richesse, mais leur zèle. Je me suis fait catéchiste du peuple dans un autre ouvrage, dans celui-ci je me fais son missionnaire. »

Le fonds de cette harangue n'est pas neuf, ce sont à peu près les mêmes idées que l'on a vues dans l'*Adresse*, rédigée, au nom de l'Assemblée nationale, par M. le

comte de Mirabeau, ou plutôt par son ami M. Duroveray, ancien procureur-général de la république de Genève. Mais si le style de M. Cérutti est moins énergique, moins serré, il a, ce me semble, plus de douceur, plus d'ame et de vérité, autant d'éclat, quelquefois même autant de véhémence. On a été vivement frappé de l'apostrophe suivante :

« On dit qu'il existe parmi vous, ô citoyens français ! des génies malfaisans qui sèment en tout lieu la méfiance et la discorde ; qui dirigent du sein des ténèbres les complots, les ravages ; qui, placés sur des hauteurs inaccessibles, ainsi qu'on peint les négromans, contemplant d'un œil voluptueux et féroce les orages qu'ils ne cessent de susciter ; de qui la voix tonnante invoque le crédit et le consterne et l'atterre ; qui attachent aux principes le fil de leurs trames ; qui dissolvent tous les nœuds, et n'en laissent refaire aucun ; par qui le peuple est réduit aux révoltes pour tout travail, et aux fureurs pour toute subsistance ; qui portent l'incendie dans toutes les parties de l'administration, et sonnent le tocsin contre elle ; qui voudraient faire de la France un royaume sans roi, sans ministres, sans tribunaux, sans armée, sans trésor ; qui ont tué le despotisme pour en hériter ; qui ont affranchi l'imprimerie pour l'associer à leurs vengeances ; de qui la plume acharnée boit le sang et l'imposture ; qui, par des explosions combinées, font une ruine à chaque fondation ; qui, comme Arimane, corrompent chaque germe de bien au moment qu'il se développe... On dit que ces génies malfaisans existent, on dit qu'ils existent dans le sanctuaire même de la Législation ; on dit qu'ils appuient sur elle le levier des complots pour soulever toute la France ; on dit qu'ils portent en même temps la toge sénatoriale,

la hache des licteurs et le poison de la satire... On dit... Mais non, de pareils hommes n'existent pas, l'imagination effrayé ou le ressentiment exagérateur ont seuls forgé ces démons invisibles et invraisemblables.»

Quelque sujet que traite M. Cérutti, on peut compter qu'il a toujours de l'esprit et des idées de reste. Ce que le fonds de l'ouvrage ne semble plus pouvoir supporter, il se permet de le rejeter dans des notes, et celles qui se trouvent à la fin de sa Harangue ne paraissent pas moins intéressantes que le discours même. Nos lecteurs en jugeront par les citations suivantes :

« Aujourd'hui le pouvoir législatif est disséminé en cent mille assemblées discordantes; le pouvoir exécutif est éparpillé en cent mille corporations militaires; le pouvoir judiciaire est partout immobile, ou partout abusif. On dit que c'est le passage du désordre à l'ordre; moi, j'ai peur que tout ne se brise dans le passage : ce qu'il importe avant tout, c'est de rasseoir le pouvoir exécutif. L'autorité sans loi est un monstre dévorant; la loi sans autorité un impuissant fantôme.

On reproche à M. Necker tout ce qui ne dépend pas de lui. Lorsqu'une révolution est dirigée par un grand homme, elle s'arrête à la borne de ses principes; mais lorsqu'elle est conduite par un corps nombreux, elle suit à travers les événemens la marche des passions ou celle des opinions tumultueuses. La métaphysique, la vanité, l'ambition, la vengeance se disputent alors un État : la métaphysique voudrait en faire un roman; la vanité un théâtre, l'ambition un champ de bataille, la vengeance un désert. »

Les Actes des Apôtres, par M. Peltier et compagnie.

Il en a déjà paru cinq ou six chapitres. C'est une espèce de feuille périodique, où l'on se permet de s'égayer un peu aux dépens de l'Assemblée nationale. Il serait difficile de donner une juste idée de cette rapsodie de sarcasmes, de plaisanteries et de calembours plus ou moins amers, plus ou moins heureux; mais il n'est que trop certain que le succès de cette folie doit déplaire à nos augustes législateurs. A l'occasion du décret qui vient de décider qu'il y aura deux séances par jour trois fois par semaine, l'historien des *Apôtres* observe qu'on a vu à Versailles, le 4 août, quelle était l'influence d'un bon dîner, et que c'est avec reconnaissance qu'il apprend à la postérité que M. Pain, M. Perdrix, M. Salé-de-Choux et les deux MM. Fricot, ont été de l'avis de la majorité.

Il dit ailleurs que l'ancien comité des recherches vient de trouver à Vincennes un fragment écrit de la main de Salluste, dans la chambre qu'a occupée M. de Mirabeau, lorsque le pouvoir arbitraire faisait de ces horribles cachots la retraite de la vertu et des mœurs; que ce fragment n'est, à proprement parler, qu'une généalogie de Catilina, que l'historien romain fait descendre d'une branche de la dynastie des Pélopidés, qui passa à Carthage, de là à Marseille, et s'établit enfin en Italie sous le nom de *Riquettus* (1). Le surnom de Catilina fut donné, ajoute-t-il, à ce chef de conjurés par allusion à sa voix et à sa figure, qui avaient beaucoup d'analogie avec le chat-tigre, nommé en langue punique *Catilionac*, ainsi que l'a sagement observé M. Volfius, député de Dijon, *in operibus ineditis*.

Dans un autre chapitre, il rapporte une lettre du

(1) Riquetti est le nom de famille de M. de Mirabeau. (*Note de Grimm.*)

comte de Lauraguais à l'imprimeur Baudouin, dans laquelle il se plaint qu'on lui envoie je ne sais quel journal, sous l'adresse de M. le comte de Lauraguais, Américain. « Le décret, dit-il, qui prétend effacer entre les hommes la distinction du blanc au noir, permet encore à chacun de porter son nom; et peut-être est-il assez probable que, dans sa sagesse, l'Assemblée nationale conservera notre costume, parce que nous mettant au blanchissage blanc, noir, jaune, comme des mouchoirs de toutes couleurs, ces mouchoirs doivent conserver leur marque jusqu'à ce que l'Assemblée détruise toute idée de propriété. »

*Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et madame de M*** (c'est-à-dire Maintenon), deux petits volumes in-8°, par M. le vicomte de Ségur (1).*

Nous avons déjà des lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné; on les avait attribuées long-temps à M. Bret, l'éditeur de Molière, à d'autres écrivains plus célèbres, tel que l'auteur du *Sopha*; mais on a su depuis qu'elles étaient bien sûrement l'ouvrage de M. Damours, avocat au Parlement, mort, je crois, l'année dernière, dans un âge assez avancé. La nouvelle correspondance que nous avons l'honneur de vous annoncer n'appartient pas moins sûrement à M. le vicomte de Ségur. Tout le monde connaît, dit l'éditeur, les amours du marquis de Villarceaux et de mademoiselle de Lenclos; ils ne furent troublés que par la connaissance qu'elle fit de madame Scarron, alors mademoiselle d'Aubigné, et si con-

(1) On connaît de lui d'assez jolies chansons et trois Proverbes dramatiques en vers qui parurent il y a deux ou trois ans (*Note de Grimm.*)

nue depuis sous le nom célèbre de madame de Maintenon. Le marquis de Villarceaux ne put résister aux charmes de mademoiselle d'Aubigné, et sacrifia à des espérances frivoles le plaisir qu'il goûtait dans les bras de Ninon. C'est peu de temps avant cette époque que commence la correspondance. Les dix premières lettres, ajoute modestement l'auteur, ont peu d'intérêt; on ne s'est pas permis de les supprimer, et peut-être est-il piquant de voir successivement Ninon tendre, jalouse, inconstante et toujours aimable.... Il n'eût pas été moins piquant de savoir si madame Scarron a véritablement été maîtresse de M. de Villarceaux; mais comme les Mémoires du temps ne jettent qu'une faible lumière sur ce point, ces nouvelles lettres laissent aussi le lecteur, à cet égard, dans une grande incertitude. « Ninon dit bien qu'elle a prêté quelquefois sa chambre jaune à Villarceaux et à madame Scarron; » mais une seule phrase jetée au hasard, qui n'est peut-être qu'une gaieté de mademoiselle de Lenclos, doit-elle arrêter notre jugement?

On trouve dans ces lettres de l'esprit et des prétentions, de la négligence et de la grace; mais le plus grand défaut qu'on ait à leur reprocher sans doute, c'est d'être beaucoup trop de ce siècle et trop peu du siècle passé, pour les mœurs comme pour le style. L'auteur a cependant eu le secret de rappeler quelquefois des mots et des anecdotes du temps, d'un caractère assez singulier; qu'il nous soit permis d'en citer un exemple. « Mon Dieu! dit Ninon, que Lauzun a été aimable l'autre jour chez moi! On lui disait qu'une femme mettait du blanc : *Tant mieux*, dit-il, *car si elle mettait du noir, ce serait épouvantable.* »

Je ne crois pas que ce nouveau roman présente des vues

bien neuves sur l'histoire du cœur humain; mais il me semble qu'il y a, par exemple, dans les réflexions suivantes beaucoup de finesse et de vérité; c'est Ninon qui les adresse au marquis de Villarceaux.

« L'art ne fait point naître les sens, c'est un don de la nature. Vous ne pouvez donc devoir mademoiselle d'Aubigné qu'à sa tête; oui, marquis, qu'à sa tête : écoutez seulement. Par le mot *sens* on ne veut peindre que cet attrait invincible pour le plaisir que les hommes cherchent toujours dans leurs maîtresses. Il en est cependant un autre qui peut porter le même nom; celui-ci est presque indéfinissable, il naît du désœuvrement, de la lecture des romans, de l'exaltation actuelle; c'est un vide, un besoin inexplicable qui règne dans la tête de quelques femmes, auquel elles sont aussi soumises qu'aux mouvemens involontaires de leurs sens. Ce désir chimérique les domine d'autant plus qu'il n'a point de but réel; un homme adroit le tourne toujours à son avantage : avec art il gagne la confiance d'un cœur qu'il veut séduire : connaissant sa faiblesse, il la plaint, il parle d'un bonheur qui lui est inconnu et qui fait le charme de la vie : aisément il monte une tête qui s'exalte d'elle-même; elle croit voir sa chimère se réaliser; bientôt celui qui la lui fait entrevoir lui devient nécessaire. S'il a le sens commun, alors il s'éloigne, il augmente par-là le désir, le besoin qu'on a de le voir; si ce désir ne devient pas une passion, il est si vif qu'il porte souvent aux mêmes sacrifices, etc. »

L'expédition de ces feuilles ayant été arriérée par plusieurs circonstances impérieuses auxquelles notre zèle n'a pu se soustraire, nous croyons devoir anticiper sur

le mois de novembre, afin de ne pas différer plus longtemps l'analyse de la tragédie de *Charles IX* de M. Joseph de Chénier (1), représentée pour la première fois au Théâtre Français le mercredi 4 novembre. Il y avait long-temps qu'on n'avait vu à ce spectacle un concours de monde aussi prodigieux, on le croit même encore au-dessus de celui qu'attira le *Mariage de Figaro*, c'est tout dire. Comme on craignait, non sans raison, les efforts de différentes cabales, quelques *districts* ayant déclaré qu'ils ne souffriraient point qu'on représentât sur le Théâtre de la Nation un pareil sujet, plusieurs autres ayant pris l'auteur et la pièce sous leur protection spéciale, un orateur du parterre, doué de l'organe le plus sonore, avant la toile levée, a demandé la parole pour proposer que le premier qui tenterait de troubler le spectacle fût livré à la justice du peuple. M. Palissot (2) n'a pas manqué d'appuyer la *motion*, et le mot terrible à *la lanterne* a retenti dans quelques coins de la salle. Le comte de Mirabeau ayant été aperçu l'instant d'après dans une troisième loge avec son ami M. Le Chapelier, l'un des plus fougueux députés de Bretagne, a été vivement applaudi, du moins par différens groupes du parterre, favorablement disposés pour le désigner à l'admiration publique; l'enthousiasme cependant n'a pas gagné beaucoup plus loin.

La marche de la pièce nous a paru plus sage que dramatique. Excepté la fin terrible du quatrième acte, il n'y a rien dans cette tragédie qui soit d'un intérêt vrai-

(1) L'auteur d'*Edgard*, ou le *Page supposé*, d'*Azémire*, etc.

(2) M. Palissot, après avoir attaqué tant de réputations sans rien ajouter à la sienne, paraît aujourd'hui s'être imposé la tâche glorieuse d'élever la muse tragique de son jeune ami, M. J. de Chénier, au-dessus de celle de Racine et de Voltaire. (*Note de Grimm.*)

ment théâtral, et l'idée de cette situation, comme nous l'avons déjà dit, ne lui appartient pas; aussi l'effet nous a-t-il presque toujours paru au-dessous de l'impression que devait produire un sujet de ce genre. Mais il y a de beaux détails dans le rôle de l'Hospital et dans celui de Coligni, un trait fort remarquable dans celui de Catherine, et, à travers beaucoup de lieux communs, des idées fortes et vigoureuses, quelques vers dignes de nos plus grands maîtres.

Ce qui n'a pas peu contribué, comme on peut croire, au succès de cet ouvrage, c'est la pompe du spectacle, la vérité du costume et des décorations, les souvenirs imposans que ce sujet rappelle, souvenirs assez présents pour que l'imagination des spectateurs y supplée souvent au travail du poète. Tous les rôles ont été assez bien rendus; et le sieur Talma, l'un des derniers acteurs reçus, s'est distingué dans celui de Charles IX, il a joué surtout le dernier acte avec infiniment de chaleur et de vérité.

NOVEMBRE.

Paris, novembre 1789.

L'Absence. A Babet.

Je souffre, ma Babet l'ignore.
 Peut-être même en cet instant
 Au nouvel amant qui l'adore
 Sa bouche a souri tendrement.
 Peut-être, hélas!... Mais je l'ignore.
 Ah! l'heureux sort que d'être absent!

Elle a passé la douce aurore
 Qui lui promettait mon retour ;
 Babet sans y songer encore
 A su jouir de ce beau jour.
 Combien l'absence sert l'amour !
 Moi, pour Babet toujours le même,
 En la voyant je la croirai,
 En la croyant je l'aimerai ;
 Tout s'excuse dans ce qu'on aime.
 Mais je soutiens que tout amant,
 Comme moi sans être en délire,
 Plus d'une fois aurait pu dire,
 Ah ! l'heureux sort que d'être absent !

On a donné au Théâtre Italien, samedi 31 octobre, la première représentation de *Raoul, Sire de Créqui*, comédie lyrique en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Monvel (1), musique du chevalier Dalayrac. Le sujet de cette pièce est tiré d'une *Nouvelle* de M. d'Arnaud. C'est plutôt une pantomime qu'une pièce, mais c'est une pantomime fort dramatique et surtout fort pittoresque.

L'analyse la plus fidèle ne saurait donner une juste idée de l'effet d'un ouvrage qui est tout en situations ; si le premier jour on y a trouvé quelques longueurs, ce ne peut guère être dans les développemens, car il n'y en a presque point ; c'est uniquement dans le mouvement de l'action

(1) M. Boutet de Monvel, ancien acteur de la Comédie Française, ensuite lecteur de Sa Majesté le roi de Suède, depuis enterré glorieusement dans le nécrologe de plusieurs Journaux, puis marié, puis voyageant... après avoir erré sur quelques théâtres de province, vient de reparaitre, au grand étonnement de la capitale, sur celui des *Variétés Amusantes*, où, malgré la faiblesse de ses moyens physiques, il n'a pas joué un seul rôle dans lequel il n'ait eu le plus grand succès. (*Note de Grimm.*) — Né à Lunéville en 1745, Monvel mourut à Paris en 1811. Il avait débuté à la Comédie Française en 1770.

dont la vraisemblance exigeait sans doute, pour ne pas troubler l'illusion, que les temps fussent encore plus pressés. C'est ce qu'on a eu l'attention de faire aux représentations suivantes, et le succès de l'ouvrage s'est soutenu. Il y a dans le second acte un mérite très-neuf et très-réel, c'est la manière adroite dont les deux scènes se trouvent toujours liées; soit qu'elles se succèdent l'une à l'autre, soit qu'elles soient simultanées, l'effet de l'une ajoute toujours infiniment à l'effet de l'autre. La musique n'a rien de remarquable, mais elle est en général assez analogue au caractère des différentes situations, et sous ce rapport elle a été justement applaudie.

Elle vient de paraître enfin la seconde partie des *Confessions de J.-J. Rousseau*, en deux volumes in-8, et c'est sur une copie déposée à Genève que paraît avoir été faite l'édition. Cette seconde partie, quant au talent de l'écrivain, est assurément au-dessous de la première; elle est plus méprisable encore quant au fonds; c'est un tissu de bassesses, de folies, souvent même de *platisses*, le mot est de l'invention de Rousseau, et semble fait tout exprès pour caractériser une grande partie des détails contenus dans ce singulier ouvrage. Il y a cependant une sorte de charme attaché à cette lecture dont on ne saurait se défendre; on se fâche, on s'indigne souvent contre l'auteur, on est tenté plus d'une fois de jeter le livre, mais on le reprend toujours, et quelque humeur que puissent donner ses injustices, ses préventions, ses extravagances, on finit par admirer le talent qui a pu jeter tant d'intérêt sur des inepties aussi bizarres, quelquefois même aussi odieuses (1). Indépendamment de

(1) Que penser, par exemple, d'un homme qui, après avoir annoncé qu'il en-

cette magie de style qui n'appartient qu'à Rousseau, l'on sent que tout homme capable d'impressions vives et qui se permettrait d'exprimer toutes celles qu'il a éprouvées dans le cours de sa vie, sans aucun ménagement ni pour lui-même ni pour les autres, offrirait toujours à la curiosité de ses lecteurs un attrait assez piquant; mais comment un homme qui a quelque moralité dans le cœur peut-il se déterminer à laisser un pareil ouvrage après lui? Les *Confessions* de Jean-Jacques décèlent un motif qui le rend plus coupable; il paraît évident qu'il ne s'est déterminé à se peindre lui-même avec tant de franchise que pour acquérir le droit de consacrer ainsi la mémoire de tous ses ressentimens personnels, et dans l'espérance de faire croire le mal qu'il dirait des autres comme celui qu'il jugerait à propos de dire de lui-même. Mais Rousseau, dit-on, voulait que cet ouvrage ne parût que vingt-cinq ans après sa mort, lorsqu'il serait à présumer que toutes les personnes compromises par ses aveux ou par ses préventions ne seraient plus.... Ah! c'est en cela même que l'idée m'en paraît mille fois plus révoltante; se retrancher dans sa tombe pour déchirer, pour assassiner plus sûrement les objets de ses liaisons les plus intimes, n'est-ce pas ajouter à la plus noire perfidie la plus odieuse lâcheté? Si votre ame a besoin de haine et de vengeance, laissez du moins à ceux que vous voulez poursuivre le moyen de se défendre. « Ne voyez-vous pas, dit M. Cérutti, combien il est horrible qu'un homme, fût-il un demi-dieu, immole en mourant sur sa tombe les amis de sa vie, et force leurs mânes plaintifs à suivre

voya ses trois enfans à l'hôpital des Enfans-Trouvés, ajoute: « Si je disais mes raisons, j'en dirais trop; puisqu'elles ont pu me séduire, elles en séduiraient bien d'autres. » (*Note de l'auteur.*)

avec opprobre les siens jusqu'à la dernière postérité? Des confessions de ce genre sont un héritage de fureur et des legs d'infamie.»

Ce qui peut consoler infiniment les personnes calomniées dans cet ouvrage, c'est que l'ouvrage même, tout séduisant qu'il est, n'en renferme pas moins toutes les preuves de la folie de l'auteur et de l'absurde injustice de la plupart de ses visions. Un des hommes qu'il paraît avoir aimés le plus tendrement pour le haïr ensuite avec la violence la plus extravagante est M. de Grimm (1), mais lorsque les plaintes qu'il se permet de répandre contre lui avec tant de fiel et d'amertume cessent d'être vagues, lorsqu'il cherche à le justifier en quelque manière des torts dont il l'accuse, il ne trouve à citer que les actions en elles-mêmes les plus indifférentes, des tracasseries, de véritables misères de société sur lesquelles son imagination, offusquée de sombres vapeurs, élève les complots les plus criminels, les conspirations les plus monstrueuses; cette démente va jusqu'à lui persuader que M. de Grimm, du fond de son cabinet, s'était ligué avec les puissances pour faire entreprendre à M. de Choiseul la conquête de la Corse, uniquement afin d'empêcher Jean-Jacques d'en être le législateur.

S'il y a quelque chose de clair dans l'origine de ces terribles querelles de Rousseau avec *l'Encyclopédie*, c'est que toutes les têtes de nos philosophes, et surtout la sienne, avaient été étrangement brouillées par la coquetterie de madame d'Épinay et de madame la comtesse d'Houdetot, sa belle-sœur. La première avait donné à Rousseau les preuves les plus touchantes de la plus tendre amitié, et

(1) Il est, sans doute, inutile de prévenir que les articles de cette Correspondance où Grimm se trouve en scène ne sont pas de lui.

n'en fut récompensée que par des procédés d'une ingratitude atroce. L'autre lui inspira un amour dont les transports sont peints comme il les avait sentis, en traits de feu. L'histoire de cette passion si brûlante et si malheureuse forme la partie la plus intéressante des nouvelles Confessions; en voici un détail exprimé tout à la fois avec tant d'énergie et tant de décence qu'on nous pardonnera de le citer.

« Il y avait une lieue de l'Hermitage à Eaubonne (où demeurait alors madame d'Houdetot). Je passais par les coteaux d'Andilly qui sont charmans. Je rêvais en marchant à celle que j'allais voir, à l'accueil caressant qu'elle me ferait, au baiser qui m'attendait à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang à tel point que ma tête se troublait, un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblans ne pouvaient me soutenir, j'étais forcé de m'arrêter, de m'asseoir; toute ma machine était dans un désordre inconcevable; j'étais prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tâchais en parlant de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avais pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidens qui en étaient la suite revenaient m'assaillir sans qu'il fût possible de m'en délivrer, et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivais à Eaubonne faible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. A l'instant que je la voyais tout était réparé, je ne sentais plus auprès d'elle que l'importunité d'une vigueur inépuisable et toujours inutile, etc. »

*Chanson.*Air : *Quand le bien-aimé reviendra.*

Romance de Nina.

Le duc d'Orléans reviendra,
 Tous les matins on nous l'annonce.
 Le duc d'Orléans ne vient pas,
 Sa fuite seule le dénonce.
 Chacun l'accuse (*bis*), hélas ! hélas !
 Le duc d'Orléans ne vient pas. (*bis.*)

Aussitôt qu'il arrivera
 Dans sa malheureuse patrie,
 D'un seul mot il repoussera
 Les soupçons et la calomnie ;
 Chacun l'espère (*bis*) ha ! ha ! ha ! ha !
 Nous verrons comme il s'y prendra. (*bis.*)

Aisément il triomphera ;
 Mais pour que son destin s'achève,
 Son cher La Clos le conduira
 Aux Porcherons, puis à la Grève,
 On l'y désire (*bis*) ; ha ! ha ! ha ! ha !
 Nous verrons s'il s'en tirera. (*bis.*)

Le Nuage, apologue imité du hollandais ; par M. Mallet-Dupan, de Genève.

Au temps où le soleil va dorer les moissons,
 Un jour que dans le ciel les vents étaient en guerre,
 Un nuage de neige abattu sur la terre
 Blanchit en un instant et coteaux et vallons.
 « Nous avons changé les saisons,
 « Disait le nuage superbe,
 « On ne voit plus la terre, on n'aperçoit plus d'herbe,
 « Tout est couvert de nos flocons. »
 Tout changement subit ne peut être durable.

Le soleil darde ses rayons ,
La neige disparaît, la terre est habitable.

L'intrigant rit en vain du sage qu'il accable ;
Il ne lui peut ôter nos cœurs et ses vertus.
Le ciel parle , tout change à sa voix formidable ;
L'homme de bien triomphe , et le méchant n'est plus.

Épigramme attribuée à M. de Rulhière.

Deux grands auteurs , tous les deux gens de bien ,
Servaient jadis sous les aristocrates ;
Mais ce métier n'étant plus bon à rien ,
Ils se sont faits professeurs démocrates.
Qu'ils sont brillans parlant de droit public !
Qu'ils sont charmans enseignant leur district !
En prose , en vers , on les a vus de glace.
Ils sont de feu pour changer notre sort.
Je les admire ; un seul point m'embarrasse ,
C'est de savoir lequel est le plus fort
Du fier La Harpe ou du brave Chamfort.

Vers pour le Vieillard(1) *âgé de cent vingt ans, présenté*
au Roi et à l'Assemblée nationale (2).

A l'œil des curieux ma vicillesse se livre ,
Elle présente à l'homme un agréable espoir ;
Je ne me fais pas voir pour vivre ,
Mais je vis pour me faire voir.

Lundi 16 de ce mois, l'Académie Française eut l'honneur de présenter son hommage à Leurs Majestés et à Monseigneur le Dauphin. M. le chevalier de Boufflers,

(1) Né à Sarsie , au Mont-Jura , le 10 novembre 1669.

(2) Par Rulhière. Ces vers ainsi que l'épigramme qui précède , se trouvent dans ses Œuvres.

portant la parole en qualité de directeur, prononça les discours suivans.

Au Roi.

« SIRE,

« Quatorze siècles d'amour de la nation la plus fidèle et la plus enthousiaste de ses rois avaient fait contracter à vos prédécesseurs de grandes obligations, toujours accrues, et quelquefois oubliées. Il était réservé à Votre Majesté de s'acquitter envers son peuple, et c'est désormais à votre peuple à s'acquitter envers son roi.

« Ce généreux projet que Votre Majesté a conçu de si bonne foi, ce besoin sublime du bonheur de tous les hommes; ces intentions si vraies, si bienfaisantes, si inconcevables pour les âmes vulgaires, devaient trouver des incrédules parmi ceux qui ne pouvaient lire au fond de votre cœur. Aujourd'hui, Sire, vous permettez qu'on y lise, vous vous montrez à chacun tel que vous êtes pour tous. Plus de barrières, plus de distance entre vous et vos sujets; leur amour vous appelait, votre amour vous rapproche. Votre présence désirée annonce et renferme tous vos bienfaits, et vous daignez vous-même être le gage de vos promesses. Aussi votre peuple attendri ne cesse-t-il d'admirer cette égalité que rien ne dérange, cette modération que rien n'altère, cette sensibilité que rien ne refroidit, cette constance que rien ne lasse; et jamais tant de regards n'ont été fixés sur tant de vertus.

« Parmi de si justes hommages, daignez, Sire, distinguer ceux des gens de lettres dont votre Académie ose être auprès de vous l'interprète et le garant. Votre Majesté n'aura point de meilleurs sujets, parce que les rois

n'ont point de meilleurs juges. Eh ! quels hommes, Sire, pourront faire autant pour votre gloire que ceux qui, libres de passions et d'intérêts, s'occupent en silence à fixer la vérité fugitive, et à présenter aux âges futurs le tableau fidèle de l'âge présent ! Ils écriront ce qu'ils savent, ils peindront ce qu'ils voient, ils rehausseront encore vos actions en expliquant vos motifs ; enfin ils apprendront aux générations étonnées qu'à vous seul est dû le bonheur dont elles jouiront, que de votre propre mouvement vous avez prononcé dans la grande cause des peuples, et que, le premier entre tous les rois, vous vous êtes montré aussi juste que la loi, aussi bon que la nature. »

A la Reine.

« MADAME,

« Si j'osais tracer à Votre Majesté l'image d'une personne vraiment digne des hommages de l'univers, sur qui le ciel semblerait avoir d'avance répandu l'éclat du diadème, qui joindrait une dignité plus qu'humaine à une grace presque divine, dont l'affabilité conserverait je ne sais quoi d'imposant qui obligerait à la vénération en permettant la confiance, et chez qui enfin la délicatesse de son sexe, en offrant l'expression des qualités les plus aimables, semblerait servir de voile à la force et au courage d'un héros, Votre Majesté nommerait l'auguste Marie-Thérèse, et tous les Français nommeraient son auguste fille. Si j'ajoutais de nouveaux traits, si je faisais connaître cette ame égale et généreuse, aussi forte contre ses propres chagrins que sensible aux peines des autres, avec cette raison en tout temps maîtresse d'elle-même, souvent inspirée, jamais dominée par les événemens ;

enfin si j'essayais de peindre ce don heureux d'étonner et de gagner les esprits par un maintien toujours digne, mais toujours conforme aux circonstances les plus difficiles, et ce charme indéfinissable qui naît de la convenance et de la grace, et qui prête aux moindres paroles plus de force qu'à des armes, et plus de prix qu'à des bienfaits, Votre Majesté continuerait toujours à reconnaître et à être reconnue. Telle en effet, Madame, on vit autrefois votre immortelle mère, et telle on croit la voir encore; c'était ainsi qu'avec un tendre enfant, l'espoir de l'Empire, entre ses bras, elle vint se montrer et se confier à la nation la plus jalouse de son indépendance; de tels moyens ne manqueront jamais : elle arracha des larmes des yeux les plus farouches, elle ramena les esprits les plus anciennement aliénés; et l'on connut dès lors que les peuples les plus libres sont en même temps ceux qui mettent le moins de bornes à leur enthousiasme, et qui savent le mieux obéir à des vertus dignes de leur commander.... »

A monseigneur le Dauphin.

« Et vous, Monseigneur, votre aimable enfance est loin encore de méditer sur les grands événemens et même sur les grands exemples dont elle est entourée; mais votre candeur, votre grace, vos caresses, et cette confiance ingénue, et ces jeux innocens, et cette inaltérable gaieté opposent un contraste intéressant aux sérieuses pensées qui, même en votre présence, absorbent tous les esprits. Cependant, Monseigneur, lorsque vous semblez ignorer les hautes destinées qui reposent sur votre tête, la nation attentive lit d'avance les siennes dans cette santé brillante qui vous promet à d'autres générations,

et dans cet air de bonté qui nous annonce leur bonheur; mais, Monseigneur, on pourrait tirer des augures encore plus certains de ces réponses naïves qui sont parvenues jusqu'à nous, et que l'Académie ne rendra jamais avec la grace qui les accompagnait; vous aimez bien mieux être ici, disiez-vous, parce que vous êtes bien plus avec le roi et la reine. Répétez-les souvent, Monseigneur, ces touchantes paroles, répandez ainsi à chaque instant un nouveau rayon de joie dans le cœur de vos augustes parents, et daignez seulement ajouter que vous parlez au nom de tous les Français. »

Extrait du Manuscrit d'une Femme célèbre, intitulé:

Conseils à ma jeune amie.

Vous êtes encore loin, ma chère Pauline, du temps funeste où nous sommes forcées de nous avouer que tout passe, mais votre fille en grandissant, en attirant les regards, sera le terme de vos prétentions et le baptistère où l'on ira chercher votre âge. Par ce que vous entendez dire des autres femmes vous devez vous attendre à ce qu'on dira de vous. Pour vous mieux prémunir contre ce moment critique, il faut que je vous conte de quelle manière je l'ai passé moi-même.

J'étais parvenue à l'âge de quarante ans sans m'être aperçue d'aucune dégradation dans ma figure; soit que l'extrême parure nécessaire à mes rôles favorisât l'illusion des autres, soit qu'elle fût soutenue par la variété des personnages que je représentais, soit qu'on fût maîtrisé par les passions que je m'efforçais de bien peindre, ou par l'optique du théâtre, tous mes amis me trouvaient charmante, et mon amant m'aimait à la folie; bref je ne

me doutais de rien. Un jour plus vivement pressée du désir de plaire, je voulus ajouter à mes charmes le secours de ces parures élégantes que nous avons toujours en réserve, et qui font faire Ah!..... quand on nous voit. Me regardant continuellement au miroir pour voir si mes cheveux allaient bien, il me sembla que ma femme de chambre se négligeait, qu'elle oubliait l'air de mon visage, qu'elle avait l'intention de me rendre moins jolie ce jour-là que de coutume. Cependant je demandai avec confiance le charmant bonnet qui devait tout surmonter; mais, de quelque façon que je le tournasse, j'en fus mécontente, je le jetai, j'en demandai vingt autres, et, confondue de n'en trouver aucun qui m'allât comme je voulais, je m'examinai scrupuleusement moi-même. Le nez sur la glace éclairée par le jour le plus pur, je vis plusieurs sillons de rides sur mon front! dans les deux coins de mes yeux! dans le tour de mon cou! la blancheur de mes dents n'avait plus le même éclat! mes lèvres étaient moins fraîches, mes yeux moins vifs, et malheureusement je me portais bien dans ce moment-là! Forcée de m'avouer que ce n'était pas la faute de ma femme de chambre et de mes bonnets, que c'était moi qui n'était plus la même, je fondis en larmes. Quelle faiblesse! direz-vous. Hélas! j'aimais, mon bonheur dépendait de plaire, ma raison m'ordonnait de n'y plus prétendre! Ce moment fut affreux, ma douleur dura près de six mois; elle était d'autant plus pénible qu'il fallait la cacher pour n'en pas avouer la cause; mais dès le premier moment de cette cruelle découverte je me vouai à la plus grande simplicité; en n'attirant plus les yeux sur ma parure je me flattai d'échapper plus aisément aux coups d'œil de détail; la critique et l'envie

doivent au moins se taire devant celles qui se font justice; je n'exigeai plus rien; en redoublant tous les soins de l'amour je n'en parlai plus le langage, insensiblement j'en réprimai tous les désirs. Ma conduite frappa, l'on m'en demanda compte, on fut touché de celui que je rendis, j'obtins par-là de jouir encore cinq ans d'un cœur que beaucoup de femmes me disputaient, et que la jouissance d'une grande fortune me fit perdre sans retour.

Faites vos réflexions là-dessus, ma chère amie. Arrivées à l'âge de trente ans, les hommes ont la sottise de nous constituer vieilles et de blâmer en nous ce qu'ils osent prétendre pour eux dans la plus dégoûtante caducité; cette injustice est plus digne de pitié que de colère, ne vous en offensez point et n'y sacrifiez jamais rien; c'est votre vanité, votre délicatesse, votre raison qu'il faut consulter pour savoir ce que vous avez encore à prétendre. Vous ne pouvez alors dissimuler que chaque jour va vous enlever une grace, mais votre ame exercée par le temps et l'expérience voudra sûrement les remplacer par des vertus; elles vous assureront un empire bien plus doux, bien plus durable que celui de la beauté.

Mémoires de M. le duc de Choiseul, ancien ministre de la marine, de la guerre et des affaires étrangères, écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux dans son cabinet à Chanteloup en 1778. Deux vol. in-8°.

Pour être très-authentiques, ces Mémoires malheureusement n'en sont pas plus intéressans, ce ne sont que quelques pièces détachées; une longue histoire assez peu piquante de sa première tracasserie avec M. le Dauphin, elle lui fut suscitée par M. de La Vauguyon; des ré-

flexions très-superficielles sur la liberté de l'exportation en 1775; les détails de l'intrigue de l'abbé Terray, de madame du Barry et du duc d'Aiguillon pour le faire renvoyer du ministère; le compte qu'il rendit au roi de son administration du département des affaires étrangères depuis 1757 jusqu'au 16 mars 1770, d'où il résulte qu'il a réduit la dépense de 57 millions à 7 millions, ce qui fait 50 millions d'économie, sans que l'État politique soit changé; le compte de son administration du département de la guerre etc.; un projet de finance et de liquidation des dettes de l'État, et de borner la dépense du roi en 1777. La grande base de ce projet est un bail de cinquante ans avec la ferme générale; des réflexions sur l'établissement des États provinciaux en France de 1778. Il trouve un grand inconvénient dans l'établissement des premières administrations provinciales, c'est de n'avoir pas assez donné d'influence aux commissaires du roi. Longs, très-longs détails des intrigues de M. le duc d'Aiguillon et de madame du Barry, pour lui faire ôter par le roi la charge de colonel-général des Suisses et Grisons; M. d'Aiguillon écrivit à M. du Châtelet pour le charger de lui en demander la démission, et le roi, au bas de la lettre, ajouta de sa main : « Ce que dessus est ma façon de vouloir. » Cette apostille, dit-il, peint sa faiblesse et sa mauvaise diction en français. M. Foulon, qui avait été son commis, fut mêlé dans cette intrigue; c'est ce qu'on appelle, dit M. de Choiseul, un insigne fripon en tous genres; quoique dénué, pour ce qui n'est pas intrigue, d'esprit et de talent. « Je trouve, dit-il dans un autre endroit de ce même Mémoire, je trouve que M. d'Aiguillon est un homme qui est né jugé. » Un mot plus terrible sur Louis XV : « Ce n'est pas que le roi ne

fût très-hardi pour faire le mal, il n'avait de courage que dans ce cas. Le mal qu'il pouvait faire lui procurait le sentiment de l'existence et une sorte d'effervescence qui ressemblait à la colère : Alors ce pauvre prince sentait qu'il avait une ame; il n'en avait pas pour faire du bien.... » Ce long Mémoire est terminé par une fort belle lettre de madame de Choiseul au roi. Cette lettre respire tous les sentimens d'une ame pure et élevée. *Le royaume d'Arlequinerie, ou Arlequin, prince héréditaire, devenu homme d'esprit par amour*, comédie dans le genre héroïque, n'est qu'un mauvais proverbe en trois actes. Ce qui a donné lieu, dit-on, à cette plaisanterie, c'est l'historiette d'un prince de Naples, fils aîné du roi d'Espagne, qui, dans toute sa vie, n'avait prononcé que le mot *bacala*. On avoue dans la préface que cette pièce n'est ni intéressante ni plaisante; mais il y a, dit-on, des traits, tant bien que mal rendus, qui, s'ils sont entendus, pourront servir à l'histoire que l'on écrira dans cinquante ans. Ces traits portent, je crois, principalement sur M. de La Vauguyon, gouverneur de M. le Dauphin; ce personnage, dans la pièce, s'appelle Guignon. Deux contes de madame de Choiseul, *la Princesse enchantée* et *la Queue de vache*, terminent le recueil. Il n'y a pas beaucoup d'invention dans ces deux contes, mais de la grace et de la facilité.

Tous ces Mémoires ne sont guère faits pour soutenir la réputation de M. de Choiseul; ils donnent trop bien la mesure de ses lumières, de ses vues et de ses projets; on y reconnaît un esprit léger, superficiel, mais avec cette espèce de bonhomie, de franchise, de loyauté dont un courtisan peut être susceptible, avec ce caractère de grandeur au dehors, qui n'est pas la véritable dignité

d'un homme d'État, mais qui en est cependant une représentation plus ou moins imposante.

DÉCEMBRE.

Paris, décembre 1789.

Le Tuteur Célibataire, comédie en un acte, en vers libres, donnée, pour la première fois, au Théâtre Italien, le mardi 17 novembre, est de M. Desforges, l'auteur de *Tom Jones à Londres*, de *la Femme Jalouse*, etc.

Un tuteur distrait par son goût pour les plaisirs, et surtout le célibat, ne s'avise d'offrir sa main à sa pupille que lorsqu'il y a déjà quelques années qu'elle a donné la sienne en secret au neveu de ce même tuteur, qui pouvait se flatter d'obtenir la préférence s'il eût songé dix ans plus tôt à la mériter. Notre vieux célibataire a formé en même temps le dessein de faire épouser à ce neveu une veuve de quarante ans, fort riche, qui, ayant découvert l'intrigue des deux jeunes gens, renonce non-seulement de bonne grace à son projet, mais parvient encore à faire confirmer leur mariage. Elle y réussit d'abord, en menaçant le tuteur d'un procès, ensuite en consentant de le recevoir pour son époux.

Ce fonds est assez commun, assez léger, mais il y a des détails agréables, surtout dans le rôle de la veuve, et la manière dont madame Gontier, chargée de ce rôle, a su le faire valoir, nous a paru décider le succès de ce petit ouvrage.

La Mort de Molière, comédie en trois actes, en vers, de M. le chevalier de Cubières, représentée pour la première fois au Théâtre Français le jeudi 19 novembre, n'a pas été entièrement achevée; aussi quelle idée que celle de choisir pour le sujet d'une comédie la mort d'un grand homme, et de le présenter pour ainsi dire agonisant durant deux actes! Cette situation a paru si triste et si pénible, qu'on a su presque bon gré à l'auteur de n'avoir pas eu le talent de le rendre plus intéressant; on trouve en effet dans l'invention de cette pièce beaucoup moins d'originalité que de démençe et de bizarrerie. Le premier acte cependant offre quelques jolis vers et même une idée de scène assez heureuse. Chapelles a communiqué à Molière une pièce de sa façon. Il y trouve de l'esprit, des traits, mais pas le sens commun :

Croit-il mon pauvre ami que pour la comédie
L'esprit soit suffisant? Du bon sens, du génie,
Voilà, voilà surtout les dons qu'il faut avoir.
Tel qu'il est, en un mot, l'homme cherche à se voir,
Et non tel qu'on l'a peint dans cet œuvre infidèle.
Qui manque la copie est sifflé du modèle.
Je ne répondrais point que cet ouvrage-là
Ne réussît pourtant, qu'il ne plût; et voilà
Comme de beaux-esprits, membres d'Académies,
Quand je ne serai plus, feront des comédies...

Molière s'explique franchement avec son ami, et pour justifier son opinion il lui propose de consulter La Forêt, sa bonne servante. Chapelles, qui trouve l'épreuve bizarre, la croit encore fort hasardeuse : *Elle est accoutumée à tout ce qui vient de vous, et votre renommée lui fait trouver tout bien.* — *Disons-lui*, répond Molière, *que la pièce est de moi.....* Plus d'excuse. On appelle La

Forêt. Molière lui lit le commencement de la première scène, c'est *l'Inconstant*, comédie en cinq actes; il n'en a guère lu plus de trente vers que la pauvre fille, appuyée sur son balai, s'endort. — *La Forêt?*....

Vous voyez l'effet de la lecture,
Elle dort tout debout.

Ce trait ne pouvait manquer de réussir.

Lettre de M. Pitra, conseiller-administrateur au département des domaines de la ville de Paris.

Ce n'est pas un éloge de Vernet que j'ai l'honneur de vous adresser, ce sont seulement quelques faits épars de la vie de cet homme célèbre, recueillis dans l'intimité de sa société, seul hommage que je puisse rendre à l'amitié dont il m'honorait. Je regrette bien de n'avoir pas prévu qu'un jour j'aurais à vous entretenir de ce grand peintre; il aimait à parler de son enfance, de ses études, de ses voyages; on pouvait le questionner sur tous les instans de sa vie, il se plaisait à raconter, et j'aurais pu l'engager sans indiscretion à me communiquer beaucoup d'anecdotes plus intéressantes peut-être que celles dont j'ai conservé le souvenir. Au reste, l'histoire de Vernet (1), comme celle de tous les grands talens, est dans leurs ouvrages : c'est à un homme de l'art à écrire la vie de ce grand peintre. Je vais seulement vous en rappeler quelques traits qui vous feront peut-être aimer son caractère autant que vous admirerez son génie.

(1) Claude-Joseph Vernet, peintre du roi, conseiller de son Académie Royale de peinture et de sculpture, membre de plusieurs autres Académies, né à Avignon le 14 août 1714, d'Antoine Vernet et de Thérèse Garnier, mort à Paris le 3 décembre 1789. (*Note de Grimm.*)

Vernet fut de ce petit nombre d'hommes qui annoncent presque en naissant ce qu'ils doivent être un jour. Son père était peintre à Avignon; son talent et sa fortune étaient médiocres. Sa mère lui a souvent raconté que le hochet qui lui plaisait davantage et avec lequel elle était sûre de le faire taire lorsqu'il criait, était un des pinceaux de son père. Ce fait, qui ressemble un peu à un conte de bonne femme, paraîtra mériter plus d'attention lorsqu'on saura que cet enfant s'amusait, dès l'âge de trois ans, avec les crayons de son père; on était obligé de les cacher soigneusement, parce qu'il s'emparait de tous ceux qu'il trouvait, et ne manquait pas, comme on peut croire, de gâter les dessins qu'il s'avisait de retoucher. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Vernet, à l'âge de cinq ans, commençait à dessiner la figure, et sa mère, à son retour d'Italie, lui montra plusieurs têtes qu'il avait dessinées à cet âge, et qu'elle avait conservées. A sept ou huit ans son père lui donna une petite palette et un chevalet. Il lui accordait, pour récompense de ses études de dessin, la permission de peindre les esquisses dont il était le plus satisfait. Il le destinait à peindre l'histoire, et les dispositions du jeune Vernet faisaient espérer qu'il réussirait dans ce genre. Ses progrès furent même si rapides et si marqués, que les amis de son père le déterminèrent à l'envoyer de bonne heure à Rome perfectionner son talent naissant par l'étude des grands modèles. Vernet avait quinze ans et demi lorsqu'il partit d'Avignon. Son père lui remit une douzaine de louis et le recommanda à un voiturier qui se chargea de le conduire à Marseille. Vernet m'a souvent raconté que c'est de ce voyage que date la première impression du sentiment qui détermina son choix pour le genre dans lequel

il s'est rendu si célèbre. La Provence, qui touche presque aux portes d'Avignon, offre aux voyageurs des sites et des paysages qui tranchent d'une manière très-sensible avec ceux du Comtat. Le conducteur du jeune Vernet pouvait à peine l'empêcher de s'arrêter à chaque pas pour dessiner ce groupe de montagnes dont la forme et la stérilité annoncent le voisinage de la mer, tandis que les plaines qui les bordent offrent une végétation accélérée par la chaleur du plus beau soleil, et des routes bordées de grenadiers et d'autres arbustes odoriférans. Vernet n'a jamais oublié l'impression que lui fit éprouver la vue de la mer, lorsqu'il la découvrit pour la première fois de la *Viste*, montagne située à deux lieues de Marseille. Cet immense bassin qui se prolonge à perte de vue, les îles d'If, de Pomèguai, de Ratoneau, placées en face à trois lieues de distance de la terre, comme des fabriques mises au milieu de ce lac immense pour en briser l'uniformité; la tour du Bouc qui se termine en se perdant dans l'horizon; Marseille et cette foule de bastides qui couronnent la droite de ce tableau; le petit port et la péninsule des Martigues, placées sur la gauche de cette grande rade à laquelle une multitude de vaisseaux donnent une sorte de vie et de mouvement; tout l'ensemble de ce superbe spectacle enflamma le génie de notre jeune peintre, et ce monument décida qu'il ferait tous les chefs-d'œuvre de marine dont il a enrichi l'Europe. Vernet s'élança de sa voiture, saisit ses crayons, s'assit au pied du rocher qui l'abritait du soleil, et ni les instances, ni les prières de son conducteur ne purent parvenir à l'en arracher et à l'engager à le suivre. Il ne quitta ses crayons que lorsque le soleil cessa de l'éclairer; ce ne fut qu'alors qu'il rejoignit, mourant de faim, le

voiturier à l'auberge où celui-ci l'attendait. Le lendemain Vernet se procura de la toile et des couleurs, et se tint renfermé sept jours pour peindre le plus détestable tableau de marine qu'il ait fait, dit-il, de sa vie, mais qu'il aurait bien voulu retrouver, lorsque dix ans après il revint de Rome à Marseille composer cette fameuse *Tempête* qu'il fit pour M. Poulhariès, négociant de cette ville, tableau qui rendit si célèbre le burin de Baléchou, compatriote de Vernet, établi depuis en Angleterre.

C'est au port de Marseille que Vernet s'embarqua pour aller à Rome. Le vaisseau sur lequel il était essuya une tempête terrible à la hauteur de l'île de Sardaigne. Déjà le vent qui s'élevait annonçait à l'équipage le danger qui le menaçait, mais ce danger était une bonne fortune pour notre jeune peintre. Il demanda, il obtint d'être attaché sur le pont au grand mât, et là, ballotté en tout sens, couvert à chaque instant de lames d'eau, s'il ne put dessiner aucun des effets de la mer en courroux, il les vit, les grava dans sa mémoire, qui n'oublia jamais rien de ce qu'il avait vu; et c'est peut-être à la vue de cette tempête que nous devons les tableaux si multipliés et si variés qu'il a faits de ces sublimes accidens de la nature.

Vernet, arrivé à Rome, faisait des dessins qu'il vendait fort mal. Des dessins de marine ne peuvent en général être bien appréciés que par des connaisseurs; ce genre, plus qu'aucun autre, a besoin des couleurs pour parler aux yeux qui ne sont pas bien exercés, et l'effet de son application ne se devine pas comme dans les dessins d'histoire. Vernet essaya de peindre de petites marines; long-temps il se crut très-heureux de trouver à les

placer pour un sequin ou deux. Son père ne lui envoyait plus d'argent, et Vernet, gagnant à peine de quoi vivre, allait rejoindre sa patrie, lorsqu'on lui conseilla de se présenter avec deux jolies petites marines chez un cardinal qui aimait les arts. Vernet, repoussé par le suisse du cardinal, se retirait tristement sans avoir pu parvenir à le voir, lorsqu'un ami qui le rencontra lui apprit que l'on ne parvenait à parler à un prince de l'Église que comme aux autres. Il retourna chez son éminence, donna la *bona mana* à ses gens, et fut introduit. Le cardinal regarda les tableaux, lui en donna le prix, et notre jeune peintre fut fort étonné lorsqu'il l'entendit ordonner de lui compter quatre louis. Le cardinal encouragea Vernet par tout ce qu'il ajouta d'éloges à sa munificence, et fit sa réputation. Je regrette, surtout à ce titre, de n'avoir pas retenu le nom d'un homme sans lequel peut-être Vernet eût été obligé de quitter un art qu'il a tant illustré. Vernet, encouragé, employé, ne négligea rien pour perfectionner son talent. La partie de son art qu'il étudia davantage fut celle des tons si différens du ciel ou de l'atmosphère dont l'effet est si important sur les objets qu'il environne. Il m'a raconté qu'il n'apprit si bien à connaître la différence des teintes du ciel le plus pur que par les études suivies qu'il en avait faites dans les différentes campagnes dont Rome est entourée. Un jour il avait peint le ciel le plus pur, et ses reflets sur tous les objets de son tableau lui avaient paru de la plus grande vérité. Il revint le lendemain à la même place, le ciel était sans nuage comme la veille, l'air aussi pur, et son tableau ne lui offrait pas cette vérité de ton et de lumière qui l'avait rendu si heureux la veille; tous les objets de son tableau lui offraient une teinte différente

de celle qu'il croyait avoir si bien saisie. C'est alors que convaincu de cette variété des couleurs de l'atmosphère si fugitive et si dépendante de celle des vents, il imagina des tablettes qu'il portait continuellement avec lui, sur lesquelles il peignait non-seulement les teintes différentes de l'azur du ciel, mais les tons divers et les accidens de lumières que la différence de couleur du ciel reportait sur les objets. C'est dans ce *souvenir* (1) si précieux que Vernet puisait pour ainsi dire l'air de ses tableaux et cette grande entente des effets de la lumière dont la vérité distingue particulièrement ses chefs-d'œuvre.

Des études semblables, trop souvent négligées par les peintres, hâtèrent la réputation de Vernet. Il n'avait que vingt ans, et ses tableaux étaient déjà fort estimés; mais Vernet aimait les plaisirs, ne travaillait point assez et dépensait son argent. Il logeait chez un perruquier qui, comme presque tous les Romains, aimait la peinture, et se trouvait glorieux de loger chez lui un artiste célèbre. Le perruquier avait laissé accumuler plusieurs mois de loyer que Vernet ne s'empressait pas de payer. Son hôte montait souvent chez lui et le voyait peindre en silence; enfin Vernet, qui imputait cette assiduité à l'argent qu'il devait au perruquier, lui parla de sa dette. Il fut bien étonné de s'entendre dire par son hôte que, voyant qu'il ne pouvait pas satisfaire aux demandes de

(1) C'était, dit l'auteur d'un article inséré dans *le Moniteur universel*, c'était un alphabet de tons qu'il portait toujours sur lui dans un livre garni de plusieurs feuilles blanches. Les caractères divers de son alphabet étaient accolés à autant de teintes différentes. S'il voyait au milieu des plus brillantes couleurs se lever ou se coucher le soleil, un orage s'approcher ou s'enfuir, il ouvrait ses tablettes, et aussi promptement que l'on jette dix ou douze lettres sur le papier, il indiquait toute la gradation des tons du ciel qu'il admirait.

(Note de M. Pitra.)

tableaux que lui faisaient tant de grands personnages, et mourant d'envie d'avoir un des siens, il avait cru que le moyen le plus sûr de l'obtenir, était de laisser accumuler la somme qu'il lui devait, persuadé qu'il aimerait mieux s'acquitter en lui faisant un tableau qu'en tirant à la fois tout cet argent de sa poche. Flatté de cette espèce de ruse, Vernet promit au perruquier de le satisfaire à son gré; mais celui-ci lui témoigna un si grand désir d'avoir le tableau qu'il venait d'achever et qu'il avait vu faire sous ses yeux, que, pressé par ses instances, Vernet consentit à le lui donner. Il avait oublié que ce tableau était promis au cardinal son protecteur. Son Éminence arrive, elle est enchantée, elle annonce au jeune peintre qu'elle regarde ce tableau comme son chef-d'œuvre, et ordonne à ses gens de le porter dans sa voiture, lorsque le perruquier tombe à ses pieds en la priant d'avoir pitié de lui, et lui annonce en fondant en larmes qu'il ne survivra pas à la perte de ce tableau. Vernet interdit, mais interpellé par le cardinal, lui avoua la cause d'une scène si singulière; le cardinal lui-même, touché de l'amour de ce perruquier pour l'art, justifia l'indiscrétion de Vernet en permettant que le tableau restât au perruquier. C'est un *Point du jour*, un des meilleurs tableaux que Vernet ait laissés à Rome.

Notre jeune peintre aimait passionnément la musique. Il était lié de la plus étroite amitié avec le célèbre Pergolèse; cette amitié fut si tendre, qu'on ne prononçait presque jamais devant Vernet le nom de Pergolèse sans que les souvenirs que ce nom lui rappelait ne lui fissent répandre des larmes: ils vivaient presque continuellement ensemble. Le peintre avait chez lui un forte-piano pour amuser son ami, et de même le musicien avait

chez lui un chevalet et des palettes : l'un faisait de la musique pendant que l'autre peignait, et Vernet m'a souvent dit que ces momens ont été les plus heureux pour son génie et pour son cœur ; les chants de Pergolèse lui donnaient le sentiment de la plus belle nature : et souvent, disait-il, j'ai dû les teintes les plus suaves et leur accord à l'impression que me faisaient éprouver le charme de l'harmonie et la douce voix de mon ami. C'est ainsi que Vernet vit créer le *Stabat* et la *Serva Padrona* ; cet intermède eut le plus grand succès ; mais le *Stabat*, fait pour un petit couvent de religieuses, dans lequel Pergolèse avait une sœur tourière, n'en eut presque point. Pergolèse, qui, en composant rapidement ce chef-d'œuvre, n'avait cru ou voulu faire qu'un acte de complaisance, se moquait de son ami, affligé d'un succès qui démentait l'opinion qu'il avait conçue de cette composition. Ce fut Vernet qui fit entendre une seconde fois ce sublime *Stabat* à des *dilettanti* ; sans Vernet cet ouvrage fût resté enfoui dans le cloître pour lequel il avait été fait. Il eut le plus grand succès ; on regarda dès-lors cette composition comme le chef-d'œuvre de Pergolèse, et la postérité confirmera ce jugement, parce que, dans les arts, ce qui est vraiment beau ne dépend jamais des caprices de la mode.

Le sentiment musical de Vernet et l'amour qu'il avait pour cet art lui firent accueillir avec intérêt Grétry quand il vint à Paris : il devina son talent, il prédit ses succès, et je lui ai souvent entendu dire que quelques traits de la figure de Grétry, sa constitution délicate, et surtout plusieurs de ses chants simples et expressifs, lui rappelaient douloureusement l'homme immortel à qui la musique a dû sa plus grande puissance, puisque c'est à

Pergolèse qu'elle doit cette attention à l'expression des paroles, et cette intention dans les accompagnemens dont ce grand homme a donné à l'Italie les premiers modèles.

Vernet a démenti constamment la fausse tradition que Pergolèse était mort empoisonné. Les grands talens sont comme les princes dont le règne ou les actions ont eu de l'éclat; on se plaît à ne pas vouloir qu'ils meurent d'une mort naturelle, et on croit ajouter à l'intérêt qu'ils ont inspiré pendant leur vie, en la leur faisant perdre par des circonstances extraordinaires. Pergolèse mourut dans les bras de son ami, d'une maladie qui l'avait fait languir plusieurs mois.

Vernet nous a été enlevé rapidement par une fluxion de poitrine. Bon mari, bon père, excellent ami : si ce grand peintre emporte les regrets de ceux même qui ne le connaissaient que par ses ouvrages, il en a laissé de bien plus douloureux à ses amis : il pouvait compter dans ce nombre tous ceux qui jouissaient habituellement de sa société, qu'il savait rendre intéressante, sous des rapports même qui ne tenaient en rien à l'art qu'il a tant illustré. Il y a eu, disait-il lui-même, des hommes au-dessus de moi dans presque toutes les parties du genre auquel je me suis appliqué; mais je puis me flatter, je crois, qu'aucun ne les a réunies toutes au même degré, et c'est ce qui peut bien me donner sur eux quelque avantage.

Le Don patriotique.

Un quidam bon mari, mais meilleur citoyen,
Rêvant patriotisme et songeant au moyen
Que Necker a trouvé de sauver la patrie,
Lui dit : Voyez ma femme, elle est jeune et jolie,

Elle inspire à la fois l'amour et l'amitié.
Je vous devais mon quart , je donne ma moitié.

Épigramme sur un Duc et Pair, par M. Peltier.

Épais de corps , épais d'esprit,
Sans caractère et sans naissance,
Damon emprunte ce qu'il dit,
Et demande tout ce qu'il pense.

Autre, par le même.

Français, pleurez le sort de Mirabeau l'aîné ;
Plus d'adresses, plus de harangue,
Il va mourir empoisonné :
En dînant l'autre jour il s'est mordu la langue.

*Gallicæ Felicitatis publicæ
Monumentum.*

Anno MDCCLXXXIX.

Principibus fugatis ;
Fide Militum mutatâ ;
Plebe armatâ , fæce imperante ;
Vectigalibus negatis ;
Vacuo Ærario ;
Incertâ et impeditâ Annonâ ;
Castellis Nobilium incensis ;
Sacerdotibus miserrimo ludibrio traditis ;
Donariis Templorum ablatis ;
Confusis ordinibus ;
Juribus adæquatis ;
Permixtis Provinciis ;

Legibus eversis ;
 Versaliis captis ;
 Custodiâ Regis à sicariis exturbatâ ;
 Ipso Rege innoxio^l, inermi, in Urbem adducto ,
 Incarcerato ,
 Decreta quævis sanciente ,
 Suadente Mirabeau ;
 Philippo Aurelianensi machinante ,
 Spectante , largiente ,
 Demùm profugo ;
 Administrante Neckro ,
 Stupente ac detestante Europâ ;
 Inter suspendia , incendia , cædes ,
 Galliâ deliberante et lætabundâ ,
 Felicitas publica .

*Copie d'une Lettre de madame la marquise de Champ-
 cenetz à un député démagogue.*

De Naples , le 16 novembre 1789.

Voyez où vos beaux principes ont précipité une mal-
 heureuse créature ! Sur les bords d'une mer furibonde,
 d'un côté ; et de l'autre, au pied d'un volcan, qui ressem-
 ble comme deux gouttes d'eau à votre Assemblée natio-
 nale ; car, comme elle, tout ce qui en sort détruit tout,
 ravage tout, et fait fuir tous ceux qui aiment à dormir
 en paix.

Vous m'aviez promis de me donner des nouvelles ;
 mais cette fameuse constitution à faire ou à défaire, et
 un royaume, le plus beau royaume de l'univers, à dé-
 truire, vous occupent trop pour vous laisser le loisir de
 penser aux pauvres victimes de vos fureurs. J'ai donc fait
 quatre cents lieues pour ne pas me trouver sous la lave.
 J'ai cru que je serais dédommée de l'éloignement de

ma patrie par un beau ciel, par un beau sol et de belles villes, et je n'ai encore rien vu qui puisse être comparé à Paris, la *lanterne* ôtée. Quant au ciel, il est ici cent fois plus vilain qu'en France. L'Italie ressemble au paradis terrestre avant la création de l'homme; il n'y manque plus qu'un peuple digne de l'habiter et de la cultiver. Je vous proteste que je n'ai rien trouvé au bout de ma course qui puisse me faire oublier un instant, je ne dis pas mes chers Français, mais ma chère France. Ah! quelle mauvaise idée a passé par la tête des Français de vouloir se faire législateurs! Et la vôtre, de quoi se mêle-t-elle! Mon Dieu, que je vous hais depuis que je suis ici! Car c'est vous et vos dignes complices qui m'y ont excitée. La liberté fait peur quand elle vient au monde, et j'en suis dégoûtée pour la vie.

Mais, dites-le-moi, quel bien avez-vous fait? Vous avez tout détruit. Je ne vous dirai pas qu'on vous blâme partout, qu'on vous déteste partout, mais je vous dirai quelque chose de bien plus fort, c'est que partout on se moque de vous.

Vous avez fait plus que Dieu, car vous avez créé le chaos dont est sorti un peuple de cannibales; voilà le produit net de vos travaux. Au demeurant, dans tous les pays où j'ai passé on déplaît au gouvernement quand on veut parler des affaires de France, et ici même il est défendu à tous sujets de *parler* de la France, de la reine ni de l'Assemblée nationale, sous peine d'être enfermés, et aux étrangers sous peine d'être chassés du royaume; si bien que moi qui ai besoin de dire beaucoup de ces maudits états-généraux, je suis obligée de me faire entendre de quatre cents lieues pour m'en passer la fantaisie. Mais dites-le-moi donc, quand pourrai-je retourner chez moi

en sûreté? Quel infernal pays que toute cette Italie! Pendant mon séjour à Rome on y reçut la nouvelle qu'à quinze lieues de là deux villages venaient d'être engloutis par un tremblement de terre; ce petit accident ne fit pas plus d'effet que la promenade des têtes coupées n'en fit sur vous autres, messieurs les législateurs.

Enfin, où en sont les choses? Êtes-vous au bout de toutes vos extravagances? Combien de vos victimes dont vous avez précipité les jours et empoisonné la fin! Un jour viendra où la nation entière verra combien elle a été trompée par des charlatans, s'apercevra que vous n'avez fait de votre effrayant pouvoir que l'instrument de vos haines et de votre ambition. Recevez ces tristes vérités, et ne doutez pas que je ne fasse tous les jours des vœux contre vous.

La représentation de *Caroline*, opéra comique en trois actes, donné au Théâtre Italien le mercredi 2, n'a pu être achevée; les murmures du parterre et des loges ont forcé les acteurs de se retirer dès le commencement du second acte. Les paroles de ce malheureux opéra sont de M. de La Chabeaussière. Il en avait pris le sujet dans le joli roman de *Caroline*, et si le moyen qu'il avait imaginé pour son dénouement n'était pas très-vraisemblable, il était au moins ingénieux, c'était de faire jouer à l'époux même le rôle de l'amant. Le public n'a pas eu la patience d'attendre le mot de l'énigme, et le caractère ridicule de la tante est ce qui a contribué le plus à lui donner de l'humeur. La musique a paru plus qu'insignifiante, on l'a trouvée plate et niaise.

Voyage de M. Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afri-

que par le cap de Bonne-Espérance, dans les années 1780, 1781, 1782, 1783, 1784 et 1785. Deux volumes in-8°, avec gravures enluminées.

Ce nouveau *Voyage* est un des livres les plus remarquables dont notre littérature se soit enrichie cette année; peut-être même est-ce le seul, après *Anacharsis*, qui ait mérité quelque succès et qui l'ait obtenu; c'est beaucoup, vu la foule innombrable de volumes et de feuilles sur les affaires du temps que chaque jour voit éclore, et qui par leur objet du moins semblent solliciter exclusivement l'attention des lecteurs de toutes les classes. Il faut avouer que ce n'est cependant ni par des découvertes bien importantes, ni par des observations bien profondes que l'ouvrage de M. Le Vaillant a pu intéresser; il n'a pas pénétré fort avant dans l'intérieur de l'Afrique, et nous savions, à peu de chose près, tout ce qu'il nous en dit. Le plus grand charme attaché à la lecture de ce *Voyage* tient au caractère même du voyageur, à l'active intrépidité qui marque toutes ses entreprises, à la prudence de ses moyens et de ses mesures, à la candeur naturelle de ses sentimens, à la vivacité de toutes ses impressions, et surtout à la simplicité attachante avec laquelle il a su les décrire. On sent qu'il a peu songé à rendre son style plus ou moins précis, plus ou moins élégant; mais ses descriptions ont beaucoup de netteté, sa narration est toujours claire, animée, elle entraîne sans effort l'imagination de ses lecteurs; on croit moins le lire que l'écouter; on partage ses plaisirs, ses dangers, ses succès; il semble, en un mot, qu'on soit du voyage, et l'on finit par l'aimer comme si on eût réellement passé une partie de sa vie avec lui.

Pour donner une idée de la manière dont M. Le

Vaillant sait peindre les objets qui l'ont frappé, nous citerons la peinture qu'il fait d'un jeune Cafre de dix-huit ans, à qui son adresse à lancer la sagaie et la massue courte avaient acquis une grande réputation.

« J'envoyai chercher, dit-il, un mouton, et le montrant du doigt au jeune homme, je lui permis de le tirer. Il portait cinq sagaies dans la main gauche; sur mon invitation il en saisit une de la droite, fait lâcher le mouton qui se met à galoper pour rejoindre le troupeau; en même temps il brandit sa sagaie avec force, et s'élançant en avant par quatre ou cinq sauts rapides, il la décoche; la sagaie siffle, fend l'air et va se perdre dans les flancs de l'animal qui chancelle et tombe mort sur la place..... Je ne pus lui cacher ma surprise et ma joie; tant d'adresse unie à la force, à la grace, enchanta tout mon monde. L'amour-propre est un sentiment universel, mais il se modifie suivant les mœurs et les climats; en Europe il brille dans les yeux, dans tous les traits d'une belle femme, et lui donne de la fierté; il est l'ame des talens et fait naître des chefs-d'œuvre; il se cache même sous la bure et les haillons. En Afrique un sauvage ne sait point le déguiser; les témoignages d'admiration qu'excitait parmi nous mon jeune chasseur agrandissaient son regard et développaient les muscles de son visage; fier d'un pareil triomphe et de mes applaudissemens, ses pieds ne touchaient plus la terre, il mesurait ma taille; se rangeant à mes côtés, il semblait me dire : Toi, Moi. »

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire le détail de ses chasses aux tigres, aux éléphants, aux rhinocéros; quelque merveilleux que soient ses exploits, il en détaille si naturellement toutes les circonstances qu'il est impossible de n'y pas croire. Ce qu'on ne lira pas avec moins

d'intérêt, ce sont les différens traits qu'il rapporte du caractère de son fidèle Klaas, un Hottentot qui lui avait été donné au Cap, et dont il reçut les marques d'attachement les plus touchantes. Les peintures qu'il fait de l'adresse, des charmes et de l'ingénuité d'une Gonaquoise, de la belle Narina, sont autant d'idylles d'un genre tout-à-fait neuf. C'est à la suite de ces rians tableaux qu'il cherche à prouver que les Hottentots ne sont ni pauvres ni misérables, et l'on conçoit aisément que pour démontrer de pareilles vérités il ne faut qu'un peu de métaphysique dans la tête et beaucoup de poésie dans le style.

Des vues plus sérieuses sont celles qu'il a développées sur la race des Basters (les hommes provenus du mélange des blancs avec les femmes hottentotes). Il estime que cette race deviendra quelque jour la race dominante du Cap. La copulation des femmes hottentotes avec les Nègres moins fréquente, vu le préjugé qu'elles ont contre les Nègres qu'elles méprisent, donne naissance à des individus bien supérieurs aux Basters; ils sont d'une stature plus belle et plus distinguée, ils joignent à beaucoup d'activité sans turbulence le mérite d'une fidélité qui ne se dément jamais, et qui n'est guère le partage d'aucun Baster blanc.....

Notre voyageur, croyant que le scrupule sied mal où la nature n'a point placé de honte, avoue qu'il a fait le sacrifice de sa pudeur au progrès de ses études. En voici le résultat. Pour détruire l'opinion où l'on était généralement que les Hottentotes avaient été gratifiées exclusivement à toutes les autres femmes d'un tablier naturel qui servait à cacher le signe de leur sexe, un auteur moderne a avancé que cette singularité n'était autre chose

qu'un prolongement considérable des nymphes, une infirmité occasionée par la vie inactive, par la chaleur du climat... « Ce fameux tablier, ajoute M. Le Vaillant, n'est qu'une mode, une affaire de goût, je ne dirai pas dépravé, les signes de la pudeur n'en sauraient constituer l'essence, mais original, mais extravagant, mais, si l'on veut, absurde et tel que la seule vue suffirait au plus monstrueux libertin pour chasser de son esprit toute idée d'une atteinte profane; c'est une prolongation non pas des nymphes, mais des grandes lèvres des parties de la femme; elles peuvent arriver jusqu'à neuf pouces plus ou moins, suivant l'âge de la personne ou les soins assidus qu'elle donne à cette décoration singulière; d'abord ce sont les frottemens, les tiraillemens qui commencent à distendre, des poids suspendus achèvent le reste, etc. »

M. Le Vaillant juge assez sévèrement les voyageurs qui l'ont précédé. Il regarde le *Voyage* de Kolben comme un tissu de fables et d'inepties. Les observations intéressantes, les faits bien décrits par le docteur Sparman lui paraissent noyés dans un déluge de récits très-apocryphes de chasses de lions, d'éléphans, plus invraisemblables et plus maladroits les uns que les autres. M. Sparman a cru trop légèrement, dit-il, tout ce qui lui était certifié par les colons, et entre autres par un M. Jean Kock, dont les rapports ne lui ont paru mériter aucune confiance.

M. Le Vaillant est depuis quelques années de retour à Paris, où il a formé un cabinet d'histoire naturelle fort curieux et fort intéressant. Il nous apprend lui-même dans sa préface qu'il est né à Paramaribo, sur la rive gauche du fleuve Surinam, dans la partie hollandaise de

la Guyane. C'est sa passion pour la chasse et pour l'histoire naturelle, surtout pour celle des oiseaux, qui l'a déterminé à entreprendre ses longs voyages; il n'eut point d'autre goût, il n'eut point d'autre ambition depuis sa plus tendre enfance.

Lettre de l'abbé Raynal à l'Assemblée nationale. Marseille, ce 10 décembre. Brochure de 94 pages.

On sait aujourd'hui que cette prétendue lettre de l'abbé Raynal est de M. le comte de Guibert. Elle contient de grandes vérités et d'étranges vues politiques. De tous les travaux de l'Assemblée nationale l'auteur n'approuve que celui de la division du royaume et de l'organisation de la puissance législative. Il se plaint de l'abaissement et de l'inertie où l'on a laissé tomber le pouvoir exécutif; cependant il ne veut pas qu'on se presse de mettre à exécution la formation des municipalités et des départemens: le trône, dit-il, le trône doit maintenant vous occuper, et il ne veut pas qu'on laisse au roi le droit de faire la paix et la guerre, etc. Une des plus belles pages de cette Lettre est celle où l'auteur ose reprocher à l'Assemblée nationale sa conduite envers le premier ministre des finances.

Regrets d'un Sybarite (1).

Temps heureux où régnaient Louis et Pompadour!
 Temps heureux où chacun ne s'occupait en France
 Que de vers, de romans, de musique, de danse,
 Des prestiges des arts, des douceurs de l'amour!
 Le seul soin qu'on connût était celui de plaire;

(1) Par Chamfort; cette pièce est imprimée dans ses OEuvres sous ce titre: *L'Heureux Temps.*

On dormait deux la nuit , on riait tout le jour ;
Varier ses plaisirs était l'unique affaire.
A midi , dès qu'on s'éveillait ,
Pour nouvelle on se demandait
Quel enfant de Thalie ou bien de Melpomène ,
D'un chef-d'œuvre nouveau devait orner la scène ;
Quel tableau paraîtrait cette année au salon ;
Quel marbre s'animait sous l'art de Bouchardon ;
Ou quelle fille de Cythère ,
Astre encore inconnu , levé sur l'horizon ,
Commençait du plaisir l'attrayante carrière.
On courait applaudir Dumesnil ou Clairon ,
Profiter des leçons que nous donnait Voltaire ,
Voir peindre la nature à grands traits par Buffon.
Du profond Diderot l'éloquence hardie
Traçait le vaste plan de l'Encyclopédie ;
Montesquieu nous donnait l'esprit de chaque loi ;
Nos savans mesurant la terre et les planètes ,
Éclairant , calculant le retour des comètes ,
Des peuples ignorans calmaient le vain effroi.
La renommée alors annonçait nos conquêtes ;
Les dames couronnaient au milieu de nos fêtes ,
Les vainqueurs de Lawfeld et ceux de Fontenoi.
Sur le vaisseau public les passagers tranquilles
Coulaient leurs jours gaîment dans un heureux repos ,
Et sans se tourmenter de soucis inutiles ,
Sans interroger l'air et les vents et les flots ,
Sans vouloir diriger la flotte ,
Ils laissaient la manœuvre aux mains des matelots ,
Et le gouvernail au pilote.

L'Esclavage des Nègres, ou l'Heureux naufrage,
drame en trois actes, en prose, par madame de Gouges,
représenté pour la première fois sur le Théâtre de la
Nation, le lundi 28, a eu si peu de succès et en méritait
si peu, qu'on nous pardonnera volontiers de ne pas en

donner une analyse; la pièce d'ailleurs est imprimée depuis long-temps dans les œuvres de l'auteur.

Toutes les situations, toutes les reconnaissances romanesques dont cet ouvrage est tissu sont amenées si maladroitement, l'intrigue en est si compliquée, le style si simple et si plat, qu'on n'a nul besoin de recourir aux efforts d'une cabale américaine pour expliquer comment il n'a pas mieux réussi.

On continue de trouver dans les nouveaux *Actes des Apôtres* plus d'esprit que de raison, plus de gaieté que d'esprit; mais au travers d'un grand nombre de calembours, de sarcasmes, de mauvaises plaisanteries de tout genre, on distingue cependant quelquefois des critiques assez fines, des idées vraiment originales. Tel est, par exemple, le résultat du comité où l'on discute profondément à qui doit appartenir le droit de faire la paix et la guerre; après beaucoup de discussions qui embarrassent infiniment l'éloquence d'un certain député nommé M. Cochon, mais dont il se tire toujours par un hon-hon très-spirituel, on finit par décider que la paix et la guerre se feront d'elles-mêmes. Tel est encore l'emblème de la nouvelle constitution dans le ballet patriotique d'une fête donnée au club de la révolution; après avoir annoncé les danseurs de corde et l'équilibre sur un fil de fer, s'il en faut croire notre historien, M. Target s'est élancé vêtu en matelot blanc bordé de bleu, appuyé sur l'orteil du pied droit, la jambe gauche en l'air, les coudes arrondis. M. l'abbé Sieys lui a présenté une pyramide colossale et renversée, en avertissant l'assemblée que M. Target allait la mettre en équilibre sur la pointe. M. Target a effectivement essayé long-temps de mettre la pyramide en

équilibre sur le bout des doigts. M. Tallien, habillé en Arlequin, chantait le joli air de *Rose et Colas* : *Ah! comme il y viendra!* M. Target ayant voulu répondre, *J'ai plus que vous le poignet ferme*, a fait un faux mouvement, la pyramide l'a entraîné, il a roulé et disparu comme un éclair. On l'a cherché long-temps; enfin M. Rousillot l'a déterré dans une cave, occupé à raccommoder ses pompons et sa fraise à dentelle derrière un tonneau de frontignan, etc., etc.

La Journée des Dupes, pièce tragi-politi-comique, représentée sur le Théâtre national par les grands Comédiens de la Patrie. Brochure in-8° de 86 pages.

Ce n'est qu'une caricature, une ébauche au premier trait, mais dont l'idée est comique et l'exécution facile et gaie. L'auteur fait revenir M. de La Peyrouse en France dans les premiers jours d'octobre avec un jeune Indien, prévenu le plus favorablement du monde sur les délices de ce beau pays. Tu vas surtout admirer, lui dit ce brave marin, l'urbanité, la douceur de ce peuple aimable, son idolâtrie pour son roi, cet esprit piquant et ingénieux qui fait de la capitale le temple des arts, des spectacles enchanteurs, une police plus étonnante encore, les plaisirs et la sûreté attirant de toutes parts des voyageurs curieux. Tu seras touché surtout de l'accueil flatteur dont ce peuple généreux va récompenser mes travaux et mes dangers... Un homme du peuple qui a saisi quelques mots de cette conversation ne manque pas de le prendre pour un aristocrate et court vite chercher du monde pour l'arrêter. Le peuple s'attroupe autour du voyageur et lui crie : *Abas la cocarde blanche!* on la lui arrache, on lui prend ses boucles, sa montre, on dépouille de même le jeune

Indien en lui disant : *Il faut que tu fasses un don patriotique.* La patrouille survient, c'est M. Garde-Rue qui la commande. Ah! Monsieur, lui dit M. de La Peyrouse, que vous venez à propos pour me tirer des mains de ces brigands!... Modérez-vous, Monsieur, répond l'officier de la garde nationale, ces brigands sont des hommes. Les droits de l'homme sont en vigueur, je n'ai que la voie de la représentation jusqu'à ce que la loi martiale ait été publiée.... Le peuple cependant ne cesse de crier : *C'est un aristocrate, à la lanterne!*... Patience, Messieurs, dit M. Garde-Rue, je ne viens pas ici m'opposer à la volonté souveraine de la nation, mais vous ne refuserez pas sans doute d'entendre cet homme. Il l'interroge. Qui êtes-vous, Monsieur? — Monsieur, je suis un voyageur. — Vous avez donc un passe-port de votre district? — Que voulez-vous dire, Monsieur? — Vous savez bien que, depuis que nous sommes libres, l'on ne voyage pas sans permission de sa paroisse?... Les réponses de M. de La Peyrouse ne paraissent nullement satisfaisantes, M. Garde-Rue dit à la troupe : *Messieurs les soldats, attention, je vous prie, au commandement : Faites-moi l'honneur d'envelopper cet homme...* Un grenadier traduit le commandement en style plus clair; et pour consoler M. de La Peyrouse, fort étonné de se voir emmené comme un criminel : Que voulez-vous, dit M. Garde-Rue, vous êtes venu dans un mauvais moment, et vous voilà justement entre les droits de l'homme et la loi martiale. — Expliquez-moi ces énigmes.—Voici ce dont il s'agit. Nous avons obtenu les droits de l'homme; dès ce moment tout ce que vous appelez en votre langage aristocratique brigands, canaille, règne et fait tout ce qui lui plaît; quand cela devient trop fort on publie la

loi martiale; c'est une finesse des aristocrates, parce qu'alors on tue tout le monde, ce qui établit l'équilibre et fait une compensation, etc.

Cette scène suffira pour donner l'idée de l'esprit dans lequel tout l'ouvrage est fait. Les personnages sont *Bimeaura*, Mirabeau, *Peichelar*, Chapelier, conjurés du grand collège; *Catepane*, Castellane; *Montmici*, Montmorency; *Mola*, Malo de Lameth; *Almenandre*, son frère Alexandre, conjurés du petit collège; Mounier, citoyen vertueux; *Laibil*, Bailly, *on ne sait pas bien ce que c'est encore*; *Yetafet*, La Fayette; La Peyrouse; O Paria, Indien; madame du Club, maîtresse d'auberge; M. Garde-Rue, sergent de la garde bourgeoise; troupe de brigands soi-disant nation.

Cette facétie a été faite, dit-on, dans une soirée à Petit-Bourg, chez madame la duchesse de Bourbon, par messieurs de Puysegur et Bergasse; on croit y reconnaître en effet le même ton de plaisanterie que dans la comédie de *la Cour Plénière*, attribuée également à M. Bergasse.

TABLE DES MATIÈRES.

1788.

	pag.
JANVIER. — Première représentation des <i>Étourdis</i> , comédie de M. Andrieux.	1
Première représentation d' <i>Odmar et Zulma</i> , tragédie de M. de Maison-neuve.	2
Première représentation et chute des <i>Prisonniers anglais</i> , opéra comique de Desfontaines et Grétry.	3
<i>Almanach des honnêtes gens</i> , par Sylvain Maréchal.	4
<i>Désaveu du sieur Grimod de La Reynière, touchant la parodie d'ATHALIE</i> , par Rivarol.	7
<i>Lettres écrites de Lausanne</i> , par madame de Charrière.	8
FÉVRIER. — <i>Éclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'Édit de Nantes, etc., etc.</i> par Rullière.	9
Les deux Duval, chanson contre M. d'Espréméuil.	15
Lettre du maréchal de Duras à M. Pieyre.	16
Première représentation de <i>la Ressemblance</i> , comédie de Forgeot.	17
<i>De la morale naturelle</i> , par Meister; Lettres de M. et madame Necker à l'auteur.	18
<i>Le Petit Almanach de nos Grands Hommes</i> , par Rivarol.	21
Première représentation et chute des <i>Réputations</i> , comédie du marquis de Bièvre.	25
Vers de Cabanis à madame Helvétius.	27
Épigramme à M. de Champcenetz, par M. Dufrêne.	ibid.
Autres contre Rullière, par Rivarol, et contre le marquis de Bièvre, par M. de Ximénès.	28
Mariage du marquis de Chastellux.	ibid.
Bons mots.	29
Première représentation des <i>Solitaires de Normandie</i> , vaudeville de M. de Piis.	30
Éloges de l'abbé Mably, par l'abbé Brizard et M. Levêque.	31
<i>La vie de Frédéric, baron de Trenck</i> , traduit de l'allemand, par le baron de Bock.	34
<i>Vie de Frédéric II, roi de Prusse</i> , par Laveaux.	35
<i>Lettres de mademoiselle de Tourville à madame la comtesse de Lénoncourt</i> , par mademoiselle de Sommery.	36

	pag.
Première représentation de <i>l'Optimiste</i> , comédie de Collin d'Harleville	37
<i>De l'Importance des opinions religieuses</i> , par Necker.	42
<i>Les Sérénades</i> , comédie de M. Goulard, musique de Dalayrac.	50
<i>Six semaines de la vie de Faublas</i> , par Louvet.	51
Succès des <i>Mémoires du baron de Trenck</i> .	52
Quatrain sur le portrait de La Chalotais.	ibid.
Lettre de madame de Créqui à madame la maréchale de Noailles.	ibid.
MARS. — <i>La Double Tromperie</i> , comédie du marquis de La Salle.	53
Première représentation de <i>Méléagre</i> , tragédie de M. Lemercier.	ibid.
<i>OEuvres de Théâtre et Poésies</i> , par M. de Chabanon.	55
<i>Aphorismes philosophiques</i> .	58
<i>Dialogue de l'Auteur et de l'Anonyme</i> , par Chénier.	ibid.
<i>Considérations sur l'esprit et les mœurs</i> , par Sénac de Meilhan.	59
Dialogue entre M. Hans et M. Godart, contre Rivarol, par l'abbé de Vauxcelles.	65
Sur la mort de Gardel l'ainé, maître des ballets à l'Opéra.	66
AVRIL. — Réception de M. d'Aguesseau à l'Académie Française.	67
Mort de Gesner.	68
Mort de Buffon.	69
JUIN. — Première représentation de <i>Sargines</i> , drame de Monvel, musique de Dalayrac.	70
Réception de Florian à l'Académie Française.	72
<i>Correspondance secrète concernant la constitution de la Prusse, etc., etc.</i>	76
<i>Recherches historiques et politiques sur les États-Unis</i> , par Mazzéi.	78
Première représentation d' <i>Arvire et Evelina</i> , tragédie lyrique de Guillard et Sacchini.	81
Couplets impromptu de M. le comte de Tott.	84
<i>Considération sur la guerre actuelle des Turcs</i> , par Volney.	85
Vers aux auteurs de <i>l'Almanach de nos Grands Hommes</i> , par Resseguier.	89
Épigramme contre Florian.	ibid.
Bon mot de Chamfort; Autre de madame de Créqui.	ibid.
<i>Petit traité de l'amour des femmes pour les sots</i> , par de Champcenetz.	90
Succès de mademoiselle Desgarcins au Théâtre Français; Retraite de La Rive.	92
Vers de M. de Fontanes à mademoiselle Desgarcins.	93
Avis à M. le comte de Caraman.	94
Première représentation et chute de <i>l'Inconséquent</i> , comédie de M. de Lantier.	95

	pag.
<i>Lettres de milady Craven à son fils.</i>	96
JUILLET. — <i>Éclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'Édit de Nantes, deuxième partie</i> , par Rulhière.	97
Première représentation et chute d' <i>Alphée et Zarine</i> , tragédie de M. Fallet.	102
Première représentation de <i>Candide marié</i> , opéra comique de Barré et Radet.	ibid.
<i>Études de la Nature</i> , par Bernardin de Saint-Pierre.	103
Première représentation de <i>la Jeune Épouse</i> , comédie du chevalier de Cubières.	105
Première représentation du <i>Rival confident</i> , opéra comique de Forgeot et Grétry.	106
Lettres de Rivarol à M. Necker.	107
AOUT. — Première représentation d' <i>Amphitryon</i> , opéra de Sedaine et Grétry.	109
Vers de M. Mignerot à madame Suard.	113
<i>Bien-Né, Nouvelles et anecdotes, Apologie de la flatterie</i> , par Sélis.	114
Réflexions sur la comédie, à propos de <i>la Belle-Mère</i> de Vigée.	118
Chanson par le comte d'Adhémar.	125
Inscription pour la statue de Louis XIV, érigée à Pau.	126
Troisième mémoire de Bergasse contre Beaumarchais.	ibid.
<i>Lettres sur l'Italie</i> , par Dupaty.	128
SEPTEMBRE. — Séance de l'Académie Française. — Prix d'éloquence décerné à l' <i>Éloge de Louis XII</i> , par l'abbé Noël; Prix de vertu, etc.	133
Première représentation des <i>Trois déesses rivales</i> , divertissement par M. Piis, musique de M. Propiac.	140
Première représentation des <i>Arts et l'Amitié</i> , comédie de M. de Bouchar.	141
<i>Examen d'un livre intitulé : CONSIDÉRATIONS SUR LA GUERRE ACTUELLE DES TURCS</i> , par M. VOLNEY; par M. Peyssonnel.	142
Couplet contre Brienne, ex-ministre des finances, et Lamoignon.	145
Première représentation de <i>la Paysanne supposée</i> , par M. Dubois, musique de M. Blasius.	ibid.
<i>La Satire universelle</i> , brochure contre Rivarol, par Cérutti.	146
Épigramme contre le duc de Villars.	148
Vers de La Harpe contre Champcenetz.	149
OCTOBRE. — <i>Recherches philosophiques sur les Grecs</i> , par de Paw.	ibid.
Épigramme de Rulhière contre Barthès.	156

	PAGES.
Première représentation de <i>Lanval et Viviane</i> , comédie par André de Murville.	157
<i>Relation des Iles Pelew</i> , traduite de l'anglais.	159
Brochures de Condorcet. — <i>Lettres d'un citoyen des États-Unis; Sentimens d'un républicain.</i>	161
Première représentation de <i>Fanchette</i> , comédie de Desfontaines, musique de Dalayrac.	ibid.
<i>De la monarchie prussienne sous Frédéric-le-Grand</i> , par Mirabeau.	162
NOVEMBRE. —	
Fragmens d'une lettre manuscrite sur l'assemblée des Notables de 1787.	168
Traduction de l'Ode d'Horace à Pyrrha.	179
Bons mots.	180
Première représentation de <i>Césarine et Victor</i> , comédie de Desforbes.	ibid.
<i>Lettre sur la convocation des gens des trois états, etc.; Dissertation sur les assemblés nationales, etc.</i> , brochures par le comte de Lauraguais.	181
<i>Mémoires du duc de Saint-Simon.</i>	184
<i>Nouveau Voyage en Espagne</i> , par M. Bourgoïn.	185
<i>De la convocation et de la prochaine tenue des états-généraux en France</i> , par Lacrosette.	186
<i>Les états-généraux convoqués par Louis XVI</i> , par Target.	192
<i>Questions à examiner avant l'assemblée des états-généraux</i> , par le marquis de Casaux.	193
<i>La Couronne</i> , épigramme contre Duval et d'Espréménil.	194
Première représentation des <i>Dangers de l'absence</i> , comédie de M. Pujoux.	ibid.
Première représentation du <i>Faux Noble</i> , comédie de Chabanon.	195
<i>Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes.</i>	197
DÉCEMBRE. —	
<i>Maillard, ou Paris sauvé</i> , tragédie en prose de Sedaine.	199
Apologue tiré de <i>la Sentinelle du peuple.</i>	202
Première représentation de <i>l'Amour exilé des cieus</i> , comédie de madame Dufrenoi.	205
<i>Observations sur l'Histoire de France</i> , par Mably.	206
Réception de Vicq-d'Azyr à l'Académie Française.	209
Épigramme sur M. de Nicolaï premier, président de la Cour des comptes.	216
Anecdotes tirées du <i>Mémoire pour le peuple Français</i> , par Cérutti.	ibid.
Première représentation de <i>l'Entrevue</i> , comédie de Vigée.	217
Examen du <i>Mémoire pour le peuple Français</i> , par Cérutti.	218

	PAG.
<i>Voyage du jeune Anacharsis en Grèce</i> , par Barthélemy.	220
<i>Œuvres complètes de Gilbert</i> .	221

1789.

JANVIER. — Première représentation de <i>Démophon</i> , opéra de Marmontel et Chérubini.	222
<i>Rapport fait au Conseil le 27 décembre 1788</i> , par Necker.	224
Conseils du vicomte de Ségur au chevalier de Puysegur.	226
<i>Histoire secrète de la Cour de Berlin</i> , par Mirabeau.	227
<i>Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau</i> , par madame de Staël.	229
Couplets du vicomte de Ségur à l'abbé Barthélemy.	239
Description du jeu de Pharaon, par l'abbé Porquet.	240
Harangue impromptu du vicomte de Ségur à un souper chez le baron de Besenval.	ibid.
Première représentation du <i>Présomptueux</i> , comédie de Fabre d'Églantine.	241
Théâtre Italien. — <i>L'Embaras du choix</i> , comédie de La Chabeaussière. — <i>Inès et Léonore</i> , comédie de M. Gauthier, musique de Breval.	243
FÉVRIER. — Ouverture du Théâtre de MONSIEUR. <i>Le Bouquet du Sentiment; l'Oncle et le Neveu</i> , comédies. — Début des Bouffons Italiens.	244
Mon arrivée à la ville, chanson par Collin-d'Harleville.	251
Inscription d'une statue de Pygmalion.	252
Épigramme par le chevalier de la Poujade.	253
Fête donnée par le duc de Nivernois au prince Henri de Prusse.	ibid.
Lettre du comte de Mirabeau.	255
Première représentation des <i>Deux Petits Savoyards</i> , opéra comique de Marsollier, musique de Dalayrac.	258
Billet de la comtesse de Brionne.	259
Lettre de M. Cérutti à M. le comte de Lauraguais. — Réponse de ce dernier.	260
<i>Lettre de M. Cérutti à madame de *** au sujet de deux billets ridicules que M. de Lauraguais a fait courir et imprimer.</i>	261
Réception de Boufflers à l'Académie Française.	262
<i>Qu'est-ce que le Tiers-État?</i> brochure de l'abbé Sieys.	266
Couplets à l'abbé Barthélemy, par madame de Staël.	ibid.

	p. g.
Représentation du <i>Bourgeois gentilhomme</i> chez madame de Sabran. — Épisode ajouté par Boufflers.	267
MARS. — Première représentation d' <i>Astyanax</i> , tragédie de M. de Ri- cherol. 272	
Première représentation et chute de <i>la Double feinte, ou le Prété rendu</i> , comédie de Desforges.	274
OEuvres posthumes du roi de Prusse.	276
Réception du duc d'Harcourt à l'Académie Française.	278
Le comte d'Oëls va au Lycée et au Palais.	280
<i>Des Droits et des Devoirs du citoyen</i> , par Mably.	283
<i>Le Petit Almanach de nos Grandes Femmes, etc., pour 1789.</i>	286
Notice nécrologique sur le baron d'Holbach.	ibid.
AVRIL. — Première représentation de <i>Raoul Barbe-Bleue</i> , drame de Sedaine et Grétry. 297	
Première représentation d' <i>Auguste et Théodore</i> , drame de M. de Sau- vigny. 299	299
Quelques aperçus sur les causes de la révolution actuelle.	301
Couplets à Babet pour le jour de sa fête, par un vieux philosophe.	311
<i>Le Plaisir, l'Espérance et la Pudeur</i> , fable par M. Grainville.	312
Charade et bons mots.	313
Première représentation de <i>l'Homme à sentimens</i> , comédie de M. Pluteau.	314
Première représentation d' <i>Aspasie</i> , opéra de MM. Morel et Grétry.	316
Quelques vues sur les suites probables des états-généraux.	319
<i>Les Châteaux en Espagne</i> , comédie de Collin-d'Harleville.	325
Première représentation de <i>l'Heureuse inconséquence, ou la Fausse Paysanne</i> , comédie de Piis, musique de Propiac.	327
Réception de M. de Nicolaï à l'Académie Française.	328
<i>Séance extraordinaire et secrète de l'Académie Française, tenue le 30 mars 1789</i> : plaisanterie attribuée à Rivarol.	332
<i>Sur quelques contrées de l'Europe</i> , par le chevalier de La Tremblaye.	336
MAI. — Ouverture des états-généraux. — Séance royale. 337	
Vers à une jeune personne nommée Rose.	346
Quatrain sur Dorat.	ibid.
Première représentation de <i>la Fausse apparence</i> , comédie par Imbert.	ibid.
<i>Le Conseil imprudent</i> , comédie imitée de Goldoni par Paillardelle.	347
Sur le <i>Voyage d'Anacharsis</i> . — Ressemblance des mœurs grecques et parisiennes. — Dédicace de cet ouvrage à M. et madame de Choiseul.	ibid.

DES MATIÈRES.

517
PAG.

Considérations sur le gouvernement d'Athènes après une lecture du <i>Voyage d'Anacharsis.</i>	353
Première représentation du <i>Destin et les Parques</i> , vaudeville de Desfontaines.	363
<i>Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786</i> , par milady Craven.	364
JUILLET. — Billet de M. de La Place au marquis de Ximénès. 369	
Première représentation des <i>Savoyards</i> , comédie de Piis, musique de Propiac.	ibid.
<i>De l'autorité de Montesquieu dans la révolution présente</i> , brochure de Grouvelle.	370
Des propriétés et des privilèges. Extrait d'un ouvrage manuscrit.	373
Calembour sur la réunion des députés de la noblesse à l'Assemblée nationale.	389
Distraction de M. de Montboissier président de l'Assemblée nationale.	ibid.
<i>Organt</i> , poème de Saint-Just.	390
<i>Lettres de la comtesse de *** au chevalier de ***</i> , brochure.	392
<i>Tablettes d'un curieux</i> , par Sautreau de Marsy.	394
JUILLET. — Première représentation des <i>Prétendus</i> , opéra de Rochon de Chabanes, musique de Lemoine. 395	
<i>Observations faites dans les Pyrénées</i> , par M. Ramond de Carbonières.	396
Prologue de la comédie du <i>Joueur</i> , par le P. Porée.	401
Lettre sur la campagne du duc de Broglie, par Chamfort.	402
<i>Réponse aux Lettres de madame de Staël sur J.-J. Rousseau</i> , par Champcenez.	406
<i>L'Homme d'État imaginaire</i> , comédie de Cubières.	407
<i>Le Fleuve et les Ruisseaux</i> , fable.	408
Vers à madame de Villette.	410
<i>L'École de l'Adolescence</i> , comédie de M. d'Antilly.	ibid.
<i>Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu</i> , comédie de Mercier.	411
AOÛT. — Mot du vicomte de Noailles sur la révolution. 412	
<i>Remarques historiques sur la Bastille.</i>	ibid.
<i>La Bastille dévoilée</i> , par Charpentier.	413
<i>L'Oreille</i> , conte asiatique, par mademoiselle de Sommery.	414
Hymne au matin.	417
Chanson d'un Suisse à sa maîtresse sous les armes.	ibid.
A la cascade.	418
Anecdote sur le Masque de Fer.	419
Première représentation des <i>Époux réunis</i> , comédie.	423

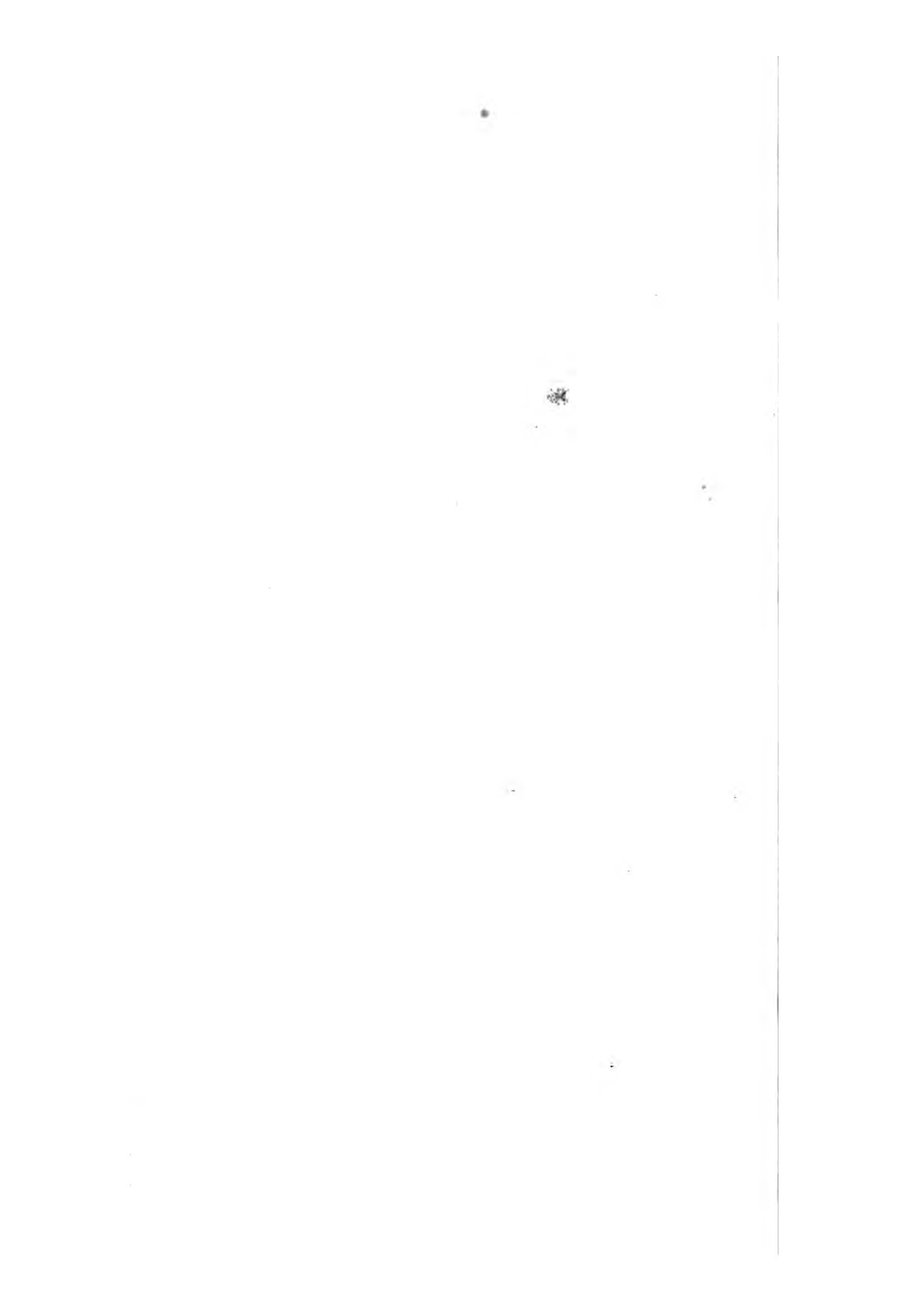
	pag.
<i>Vues générales sur la Constitution française</i> , par Cérutti.	423
SEPTEMBRE. — Lettre sur l'arrivée de M. Necker à l'hôtel-de-ville, par Girbal. 427	
Première représentation des <i>Fausses présomptions</i> , comédie de Patrat.	433
Première représentation d' <i>Éricie</i> , tragédie de M. Fontanelle.	434
L'An mil sept cent quatre-vingt-neuf, vers par M. Peltier.	436
Épithaphe du président d'Ormesson, par madame de La Féronnière.	438
Séance de l'Académie Française le jour de la Saint-Louis. — Réception de l'abbé Barthélemy. — Prix de poésie remporté par M. de Fon- tanes, etc.	ibid.
<i>Examen politique et critique d'un ouvrage intitulé : HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN</i> , par le baron de Trenck.	442
Quelques réflexions qui ne sont pas du moment.	444
Épigramme sur quatre procureurs qui portaient le dais à la Fête-Dieu, par l'abbé Girod.	451
A une dame en lui envoyant des jarretières, par le même.	ibid.
<i>Domine salvum fac regem</i> , brochure de M. Peltier.	452
<i>Mémoires secrets de Robert comte de Paradès</i> , par l'abbé Dupin.	454
<i>La Galerie des états-généraux</i> .	456
OCTOBRE. — Première représentation de <i>Marie de Brabant</i> , tragédie de M. Imbert. 457	
Première représentation de <i>Démophon</i> , tragédie lyrique de M. Dé- riaux, musique de Vogel.	458
<i>Raymond V, ou le Troubadour</i> , comédie de Sedaine.	ibid.
<i>Correspondance particulière et historique du maréchal duc de Richelieu</i> , publiée par le général Grimoard.	460
Première représentation de <i>Charles IX</i> , tragédie de Chénier.	461
<i>Harangue de la nation à tous les citoyens sur la nécessité des contributions patriotiques</i> , par Cérutti.	462
<i>L'École des parvenus</i> , comédie de M. Pujoux.	463
<i>Les Actes des Apôtres</i> , par M. Peltier.	465
<i>Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et madame de M**</i> , par le vicomte de Ségur.	466
NOVEMBRE. — L'Absence: à Babet. 470	
Première représentation de <i>Raoul, sire de Créqui</i> , opéra comique de Monvel et Dalayrac.	471
Sur la seconde partie des <i>Confessions</i> de Rousseau.	472
Chanson sur le duc d'Orléans.	476

DES MATIÈRES.

519

	pag.
<i>Le Nuage</i> , apologue de Mallet Dupan.	476
Épigramme sur La Harpe et Chamfort, par Rulhière.	477
Vers du même pour le vieillard âgé de cent vingt ans, présenté au roi et à l'Assemblée nationale.	ibid.
Discours de Boufflers au roi, à la reine et au dauphin, au nom de l'Académie Française.	ibid.
Extrait du manuscrit d'une femme célèbre, intitulé : <i>Conseils à ma jeune amie</i> .	481
<i>Mémoires de M. le duc de Choiseul</i> .	483
DÉCEMBRE. — Première représentation du <i>Tuteur célibataire</i> , comédie de Desforges.	486
<i>La Mort de Molière</i> , comédie de Dorat.	487
Lettre de M. Pitra sur Joseph Vernet.	488
Le Don patriotique.	496
Épigrammes, par Peltier.	497
<i>Gallicæ felicitatis publicæ monumentum</i> , inscription.	ibid.
Copie d'une lettre de la marquise de Champcenetz à un député démagogue.	498
Première représentation de <i>Caroline</i> , opéra de La Chabeaussière.	500
<i>Voyage de M. Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique</i> .	ibid.
<i>Lettre de l'abbé Raynal à l'Assemblée Nationale</i> .	505
Regrets d'un Sybarite, par Chamfort.	ibid.
Première représentation de <i>l'Esclavage des Nègres</i> , drame de madame de Gouges.	506
Extrait des <i>Actes des Apôtres</i> .	507
La Journée des Dupes.	508





rept 1909

